00102204

THE
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY
TOWN HALL, BOMBAY-400 023.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 21 October, 2015

CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE,

PHILOSOPHIQUE, CRITIQUE, etc.

Première Partie.

T. VI.

CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE,

PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE,

ADRESSÉE

202204

A UN SOUVERAIN D'ALLEMAGNE,

DEPUIS 1753 JUSQU'EN 1769,

PAR LE BARON DE GRIMM

ET PAR DIDEROT.

PP. e - 6

Première Partie.

TOME SIXIÈME.

VOL V

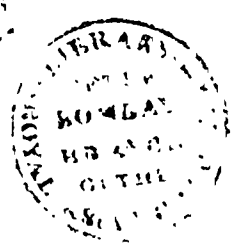

PARIS,

ONGCHAMPS, LIBRAIRE, RUE DU CIMETIÈRE-S.-ANDRÉ, N°. 3.
BUISSON, LIBRAIRE, RUE GILLES-CŒUR, N°. 10.

1813.

God
Fr 082
Gri/Cor
102204

CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE,

PHILOSOPHIQUE,

CRITIQUE, etc.

1768.

Paris, 15 avril 1768.

Il vient d'arriver une révolution au château de Ferney, qui a prodigieusement occupé le public, et qui a été l'objet de tous les entretiens pendant plus de quinze jours; c'est, je crois, le *non plus ultrà* de l'attention parisienne.

M. de La Harpe que M. de Voltaire avait recueilli, il y a environ deux ans, avec femme, armes et bagage, était venu faire un tour à Paris à l'entrée de l'hiver; et après avoir passé ici quelques mois, il s'en était retourné au mois de février dernier à Ferney où sa femme était restée pendant son absence. A peine de retour auprès de son bienfaiteur, le bruit se répand qu'il est brouillé avec lui, et peu de jours après on voit M. de La Harpe avec femme, armes et bagage, revenir à Paris. Je ne connais ce jeune homme, pas même de figure; il a du talent. On dit généralement

qu'il a encore plus de fatuité, et il faut qu'il en soit quelque chose, car il a une foule d'ennemis, et son talent n'est ni assez décidé ni assez éminent pour lui en avoir attiré un si grand nombre. Ils ont profité de cette occasion pour faire insérer dans la *Gazette d'Utrecht*, un précis historique qui n'était point du tout à l'avantage de M. de La Harpe. Il y a répondu dans la feuille de l'*Avant-Coureur* avec un ton de légèreté qui ne sied pas trop bien, quand il s'agit de réfuter des calomnies qui attaquent la réputation. M. de Voltaire est venu incontinent à son secours par la déclaration suivante, insérée dans les papiers publics.

« J'ai appris dans ma retraite qu'on avait inséré dans la *Gazette d'Utrecht*, du 11 mars 1768, » des calomnies contre M. de La Harpe, jeune » homme plein de mérite, déjà célèbre par la tragédie de *Warwick*, et par plusieurs prix remportés » à l'académie française avec l'approbation du » public. C'est sans doute ce mérite là même qui » lui attire les imputations envoyées de Paris » contre lui, à l'auteur de la *Gazette d'Utrecht*.

» On articule dans cette gazette des procédés » avec moi dans le séjour qu'il a fait à Ferney. La » vérité m'oblige de déclarer que ces bruits sont » sans aucun fondement, et que tout cet article » est calomnieux d'un bout à l'autre; il est triste » qu'on cherche à transformer les nouvelles publiques et d'autres écrits plus sérieux, en libelles » diffamatoires. Chaque citoyen est intéressé à

» prévenir les suites d'un abus si funeste à la » société.

» Fait au château de Ferney, pays de Gex » en Bourgogne, ce 31 mars 1768.

Signé VOLTAIRE.

Cette déclaration est d'autant plus honnête et généreuse, que M. de Voltaire n'a pas à se louer des procédés de M. de La Harpe : voici ce qui a donné lieu à leur brouillerie. M. de La Harpe, tout en arrivant à Paris l'automne dernier, répandit une épigramme contre M. Dorat, qu'il attribuait à M. de Voltaire. Cette épigramme eut un grand succès, et était assez bonne pour pouvoir être attribuée à cet homme illustre. M. de Voltaire a toujours assuré et continue d'assurer qu'elle n'est point de lui, et l'on ne voit pas pourquoi il s'en défendrait tant, s'il en était l'auteur : dans le fait, ce ne serait qu'un juste châtiment que M. Dorat se serait attiré par son imprudence. L'autre grief est plus sérieux : M. de Voltaire prétend que M. de La Harpe lui a dérobé plusieurs papiers et entr'autres le second chant de la *Guerre de Genève*, et qu'il a répandu ce dernier morceau à Paris, non-seulement à l'insu de son auteur, mais contre son gré, M. de Voltaire ayant des raisons particulières de ne communiquer ce chant à personne. Il est certain, et je peux l'attester, que ce chant ne nous est venu que par M. de La Harpe; il a même dit à un de mes amis dont je l'ai tenu ensuite, que M. de Voltaire

l'avait chargé de le répandre. Cependant de retour à Ferney et recevant à ce sujet des reproches de son bienfaiteur, il se mit à mentir comme un écolier et eut même l'imprudence de nommer la personne dont il prétendait avoir eu communication de ce second chant pendant son séjour à Paris. Cette personne qu'il n'avait pas prévenue, fut interrogée par un ami de M. de Voltaire, et donna, sans le savoir, un démenti d'autant plus fâcheux à M. de La Harpe, qu'elle convenait n'avoir eu que par lui le chant en question. M. de La Harpe coupable de cette infidélité et honteux de son mensonge inutile, mit l'arrogance à la place du repentir. Il écrivit de sa chambre au château de Ferney, quelques billets assez impertinens au maître du château à qui il devait tant de respect et d'égards, et à tant de titres divers. Cette insolence fit perdre patience à M. de Voltaire qui renvoya M. de La Harpe avec sa femme et ses guenilles à Paris. Voilà le précis fidèle de cette brouillerie; et tout ce qu'on a dit d'ailleurs est faux et controuvé.

Mais cette brouillerie en occasionna une plus grave; le départ de madame Denis et de M. et de madame Dupuits suivit de près le départ de M. de La Harpe, et l'on sut bientôt que M. de Voltaire était resté seul à Ferney avec le père Adam. Cet ex-jésuite, recueilli et établi à Ferney depuis la dissolution de la société, n'est pas, à ce que prétend M. de Voltaire, le premier homme du monde. Son emploi est de jouer aux échecs avec

son père nourricier et de se laisser gagner; du reste il n'a d'autre souci que de bien manger, de bien dormir, et d'essuyer des plaisanteries quelquefois un peu fortes sur son ancien capitaine et sur la réforme de sa compagnie. Ce rôle est peut-être un peu vil; mais le père Adam le trouve apparemment plus beau que celui de mourir de faim. De tous les commensaux du seigneur patriarche, il est resté seul maître du champ de bataille de Ferney; les dernières nouvelles du moins disent que M. Racle, ingénieur, qui, avec madame Racle, son épouse, avait aussi posé son tabernacle à Ferney, en est également parti. Quoique le père Adam ne soit pas le premier homme du monde, les amis de M. de Voltaire ne sont nullement tranquilles de le voir abandonné à un ex-jésuite; et ce ne serait pas la première fois qu'un homme fort borné eût gouverné un très-grand esprit : l'ascendant et l'empire des bêtes est un point très-constaté dans l'histoire.

Cependant madame Denis arriva à Paris avec M. et madame Dupuits, vers le milieu du mois de mars. Madame Dupuits est cette arrière-petite-nièce du grand Corneille, tirée de la misère, dotée, mariée, établie par M. de Voltaire : son mari, qui ne passe pas non plus pour le premier homme du monde, est un gentilhomme du pays de Gex. Il était venu cet hiver à Paris, solliciter une commission de capitaine, et appuyé par les recommandations de M. de Voltaire, il l'avait obtenue

sur le champ : il était à peine de retour à Ferney lorsque la brouillerie éclata.

Cette révolution inattendue fit tenir à Paris tous les discours imaginables, et accrédita toutes les suppositions possibles à faire. Madame Denis disait que son oncle l'avait envoyée à Paris pour certaines affaires, et qu'elle y resterait au moins trois mois. On ajoutait que pendant ce temps il irait à Stutgard, solliciter le paiement des sommes qui lui étaient dues; mais on sut bientôt que M. de Voltaire ne songeait pas à ce voyage, et madame Denis ne put alléguer aucune affaire qui exigeât sa présence à Paris. On dit ensuite qu'elle avait si mal administré la maison du seigneur patriarche, qu'il s'était vu obligé de la réformer au moins pour quelque temps, afin de faire face aux dettes qu'on lui avait fait contracter. Cette supposition ne paraissait assez plausible; car, quoique le seigneur patriarche jouisse d'un revenu de plus de cent mille livres, il est certain que le désordre viendrait à bout d'une fortune dix fois plus considérable, et ce désordre était poussé par maman Denis à un degré de perfection difficile à imaginer : d'autres disaient que M. de Voltaire ne pouvait plus résister à l'envie d'aller faire sa cour à l'impératrice de Russie, et de voir de près les merveilles de son règne. Si ce projet était digne de lui, son grand âge paraissait s'opposer à son exécution, et d'ailleurs la supposition de ce voyage rendait la présence de madame Denis plus que jamais nécessaire à Ferney. Les malveillans et les

esprits légers qui aiment les catastrophes et qui en imaginent, quand il n'en arrive pas à leur gré, répandaient des bruits très-alarmans pour le repos et la sûreté de M. de Voltaire : ils disaient que le grand nombre des brochures publiées dans le cours de l'hiver contre la religion, avait enfin excité et le clergé et les parlemens; que nommément M. l'archevêque de Paris s'était plaint à la reine, de la lettre de l'archevêque de Cantorbéry; que Sa Majesté, après avoir reçu les derniers sacremens de l'église, avait demandé au roi la punition de l'auteur; qu'un des ministres, protecteur de M. de Voltaire, n'avait eu que le temps de lui mander de se sauver aussitôt sa lettre reçue; que le parlement de Bourgogne, de son côté, l'avait fait décréter de prise de corps, etc. Tous ces mauvais bruits n'étaient qu'un tissu de mensonges : la seule chose vraie, c'est que M.... avait dit cet hiver à M. l'abbé Chauvelin, qu'il n'était pas possible de souffrir davantage les entreprises de M. de Voltaire contre la religion, et que, si *le Dîner du comte de Boulainvilliers* lui tombait entre les mains, il le dénoncerait au parlement et ferait décréter M. de Voltaire de prise de corps. Mais, quoiqu'on ne pût se dissimuler les bonnes dispositions de M...., les amis de M. de Voltaire n'en étaient pas fort alarmés. Outre que le patriarche ne réside pas dans le ressort du parlement de Paris, il était difficile de faire une procédure légale sans preuve juridique, sans corps de délit, puisqu'une brochure impri-

mée en pays étranger et qui ne se débite pas à Paris, ne pouvait en former.

Ce qu'il y a de véritablement fâcheux, c'est que la retraite de madame Denis, de Ferney, ait donné cours à tous ces mauvais bruits, et qu'on ait discuté à Paris pendant quelques jours, avec beaucoup de chaleur, s'il serait bien ou mal fait de chasser M. de Voltaire du royaume, ou même de l'enfermer pour le reste de ses jours. Questions d'oisifs cruels et gratuitement barbares; mais qui ne s'agitent jamais sans quelque danger pour celui qui en est l'objet.

Au reste, le public ignore encore les véritables motifs de cette révolution, et pour les pénétrer, il faudrait d'abord s'assurer que les parties intéressées disent exactement la vérité. M. de Voltaire prétend qu'il est las d'être l'aubergiste de l'Europe; que maman Denis le ruinait en comédies, en bals, en festins, en soupers de deux cents couverts, qui ne faisaient pas autant de bruit dans l'univers que les dîners de vingt-six couverts de M. le Franc de Pompignan, dont il était tant parlé dans la chambre du roi. Quand il parle plus sérieusement, il fait entendre que c'est le renvoi de M. de La Harpe qui a occasionné la rupture avec madame Denis; et, si l'on écoutait les mauvaises langues de Genève, on croirait qu'elle s'est réellement coiffée de ce petit homme : coiffée à soixante ans; quelle apparence! Quand on admettrait ce que la chronique scandaleuse rapporte, et ce que

je suis très-éloigné de croire, que maman Denis, malgré sa laideur amère, a toujours été fort galante; ce que je serais encore plus éloigné de lui reprocher, il faut du moins supposer des choses vraisemblables, et se persuader qu'il arrive un âge où l'on est revenu des erreurs de la jeunesse, et où l'on sait faire la différence entre un oncle, le premier homme de la nation et à qui on doit tout, et un jeune étourdi, qui ne fera de sa vie ni *la Henriade* ni *la Pucelle*. Je sens cependant que j'aurai toujours un peu de peine à pardonner à maman Denis d'avoir laissé son oncle à la merci d'un ex-jésuite; et je pense que quand M. de Voltaire l'aurait chassée de sa maison par une porte, elle aurait dû y rentrer par l'autre, et ne jamais consentir que l'existence d'un homme si précieux à toute l'Europe, fût abandonnée aux soins de ses valets et d'un père Adam.

Il n'est plus douteux aujourd'hui que madame Denis ne fixe sa résidence à Paris, avec sa maussade pupille, madame Dupuits; elle vient de louer une maison dans la rue Bergère. Il est certain aussi que M. de Voltaire est résolu de vendre la terre de Ferney, et qu'il est déjà entré en marché avec diverses personnes de Genève. Reste à savoir s'il compte s'établir dans la vilaine maison de Ferney qu'il a achetée à vie, et qui est tout à côté de Ferney, ou s'il a pris le parti de quitter tout-à-fait le royaume et le canton où il s'est si bien trouvé depuis une quinzaine d'années. Il est

certain encore qu'il écrit fréquemment et presque par chaque courier à sa nièce, et qu'il lui fait vingt mille livres de rente, payables tous les ans à Paris, indépendamment d'une somme de soixante mille livres qu'il lui a donnée en partant; ce qui, joint à sa propre fortune, qui, à coup sûr, n'a pas diminué pendant les quinze années qu'elle a passées auprès de son oncle, la met en état d'avoir à Paris, une maison fort honnête.

Cette nièce, que sa résidence auprès de son oncle a rendue célèbre, est veuve d'un commissaire des guerres : elle a passé sa jeunesse à Lille, où son mari exerçait sa charge; elle jouaillait autrefois du clavecin, et passait pour habile dans le temps où une pièce de Couperin ou de Rameau était regardée comme le chef-d'œuvre de l'exécution musicale. Dieu la fit sans esprit, et la doua d'une ame bourgeoise, ornée de toutes les qualités assortissantes : elle est ce qu'on appelle dans la société, une bonne femme, expression qui ne suppose aucune vertu, aucune bonté effectives. La nature l'avait faite pour végéter paisiblement, faire sa partie de piquet avec les commères du voisinage, et s'entretenir des nouvelles insipides du quartier; mais le hasard lui ayant donné pour oncle le premier homme de la nation, elle a appris à parler de belles-lettres et de théâtre comme un serin apprend à siffler. Dans le temps que M. de Voltaire était à Berlin, elle fit une comédie, que les comédiens, par attachement pour cet homme

illustre, ne voulurent pas jouer. Lorsque *la Coquette corrigée*, de feu Lanoue, parut au théâtre, madame Denis prétendit que les plus belles situations et les meilleurs vers de sa pièce lui avaient été pillés : elle a fait depuis, pendant son séjour à Ferney, une tragédie qu'elle n'a jamais pu faire lire à son oncle, quelques instances qu'elle lui en ait faites.

Le mouvement singulier que la révolution arrivée au château de Ferney a excité dans le public, m'a fait entrer dans ces détails minutieux, mais intéressans, parce qu'ils regardent l'homme le plus célèbre de l'Europe. C'est parmi tant de bruits confus et divers tout ce qu'il y a de vrai et de certain jusqu'à présent.

La Guerre de Genève, qui a causé le renvoi de M. de La Harpe, de Ferney, s'est imprimée à Genève depuis la pacification des troubles de cette république : elle consiste en cinq chants ; ainsi, il y en a deux de nouveaux que nous ne connaissons pas. Je n'ai pu encore voir cette édition dont il existe cependant un exemplaire dans Paris. On dit qu'il y a des détails de poésie précieux et charmans dans les deux nouveaux chants ; mais qu'ils sont d'ailleurs médiocres pour le goût et l'invention. L'auteur a enrichi son poëme de notes, dans lesquelles on dit que M. Rousseau est extrêmement mal traité. On dit aussi que l'éditeur promet un sixième chant, quoique le poëme paraisse fini. Je crois être à peu près sûr que ce poëme a beau-

coup plus d'étendue, et qu'il y a des chants où les plénipotentiaires des trois puissances médiatrices jouent des rôles assez plaisans et assez comiques; mais, à moins qu'il ne se trouve un second La Harpe aussi heureux dans son larcin que le premier, je crois que nous courons risque de ne voir de long-temps ce poëme tout entier.

M. de Sartine, conseiller d'état et lieutenant général de police, s'est occupé depuis nombre d'années du projet de mieux éclairer la ville de Paris, pendant la nuit. Le problème n'est pas aisé à résoudre quand on ne peut ou ne veut pas y mettre l'argent nécessaire. Après bien des essais, ce digne magistrat s'est fixé à une espèce de lanternes à réverbères qui éclaireraient en effet fort bien, si elles étaient un peu plus rapprochées. Mais la pauvreté de la caisse publique exige qu'elles soient placées à une grande distance les unes des autres, afin de regagner sur leur petit nombre l'augmentation de dépense qu'elles entraînent : elle oblige encore à ne changer les nouvelles lanternes contre les vieilles, que peu à peu. Cette misère n'est pas la marque d'un temps infiniment heureux. Plusieurs habitans des principales rues se sont cottisés librement, pour faire le premier achat de ces lanternes nouvelles, et pour en jouir dès à présent. Voici une chanson qui a couru dans le public :

Chanson à l'occasion des nouvelles lanternes de Paris, sur l'air des pendus.

Or, écoutez petits et grands
L'histoire d'un événement
Qui va pour jamais être utile
A Paris notre bonne ville :
Nous, nos neveux en jouiront;
Les étrangers admireront.

Jadis vingt verres joints au plomb
Environnaient un lumignon
Qui, languissant dans sa lanterne,
Rendait une lumière terne :
Cela satisfit nos aïeux;
C'est qu'ils ne connaissaient pas mieux.

Parut un monsieur Rabiqueau,
Lequel en creusant son cerveau,
Parvint, par l'art du réverbère,
A renvoyer une lumière
A laquelle de deux cents pas
On lisait dans *les Colombats*. (1)

De police un ministre actif,
A tout bon avis attentif,
D'après cela forme en sa tête
Son projet, et fait force enquête,
Force essais pour trouver le bon
De la moins coûteuse façon.

Enfin il le trouve à souhait;
Mais après tout son calcul fait
De l'argent et de la dépense,

(1) Petits almanachs ainsi nommés du nom du libraire.

Calcul qu'exigeait sa prudence,
Il voit qu'il lui faudra douze ans :
Pour des Français c'est bien long-temps.

Sûr que cet établissement
Aux Parisiens paraît charmant,
Qu'on sent combien il est utile,
Il propose un moyen facile
D'en hâter l'exécution
Par libre contribution.

Afin de promptement jouir,
Aussitôt chacun d'accourir :
Ici ce sont les locataires,
Là ce sont les propriétaires,
Qui, pour voir, la nuit en marchant,
Apportent de l'argent comptant.

Tout ainsi que les opulens
S'empressent, marchands, artisans,
Chacun se dispute la gloire
De ne plus avoir de rue noire.
Ce concours va rendre Paris
Clair la nuit tout comme à midi.

Il en est qui disent tant pis :
Aussi de Dieu sont-ils maudits.
Les unes pour certaine affaire,
Les autres enclins à méfaire, (1)
Gagnaient tout par l'obscurité,
Perdront tout, par cette clarté.

Mais en dépit d'eux on louera,
En prose, en vers on chantera
L'illustre monsieur de Sartine,

(1) Les voleurs.

Par qui la ville s'illumine,
Et le bonheur d'avoir un roi
Qui d'hommes sait faire un tel choix.

Je souscris de tout mon cœur à l'éloge de M. de Sartine, homme d'un rare mérite, qui exerce un ministère de rigueur et d'inquisition avec autant de douceur que de fermeté et de vigilance, et qui, sans cesse, obligé par sa place, de punir, s'est cependant concilié l'amour et l'estime de tous les ordres de citoyens. Mais je ne souscris pas également à l'éloge que l'on fait des nouvelles lanternes. Ces lampes sépulcrales à réverbères, suspendues au milieu des rues, éblouissent encore plus qu'elles n'éclairent. On ne peut y porter les yeux sans être aveuglé par ces plaques de fer blanc, qui renvoient la lumière. Ces lanternes ont encore l'inconvénient d'être ballotées par le vent dans les temps d'orage, et par conséquent de s'éteindre quand elles seraient le plus nécessaires. Je n'insiste pas sur la trop grande distance des unes aux autres dont j'ai déjà parlé, parce que ce n'est pas la faute des lanternes. C'est que, pour bien éclairer une ville, il faut y mettre l'argent nécessaire : aujourd'hui presque toutes les capitales de l'Europe sont parfaitement bien éclairées; il n'y avait qu'à faire à Paris, comme on fait dans ces capitales. Des lanternes en forme de cylindre, à trois mèches sans réverbère, adossées contre les maisons, éclairent parfaitement, et n'ont aucun des inconvéniens reprochés aux autres.

J'en ai vu faire, pendant deux hivers, des essais très-satisfaisans dans la rue Neuve Saint-Augustin où est l'hôtel de la police; mais sans doute des raisons d'économie ont forcé de donner la préférence aux autres. M. Patte, architecte du duc régnant de Deux Ponts, a publié dans le temps des essais, si je m'en souviens bien, un *Projet*, tout-à-fait sensé, *sur la manière la plus avantageuse d'éclairer une ville.*

M. Gaignat, receveur général des consignations des requêtes du palais, vient de mourir sans sacremens, ayant toujours eu pour principe qu'il ne faut avoir à faire à son curé, que quand on se porte bien. Il était âgé d'environ soixante-onze ans. Maître d'une grande fortune et ayant perdu fort jeune et sa femme et une fille âgée de douze ans qu'il aimait passionnément, on lui conseilla pour tromper sa douleur, d'acheter et d'amasser des tableaux. Depuis ce temps-là, il s'est amusé en effet à former un cabinet de tableaux et un cabinet de livres, l'un et l'autre des plus précieux. On estime le premier au moins cent mille écus, et le second deux cent cinquante mille livres. M. Gaignat n'était ni un homme d'esprit ni un homme de goût, mais comme il n'achetait réellement que pour s'amuser, l'expérience lui tenait lieu d'un naturel plus heureux; et son cabinet a cela de particulier sur tous les cabinets connus de Paris, que tout y est d'un choix exquis et que l'on n'y trouve rien de médiocre. Il a

ordonné, par son testament, que la vente de ses tableaux et de ses livres se fît en détail, voulant, dit-il, procurer aux amateurs le plaisir qu'il a eu lui-même, de former leurs collections en détail et non en masse. Cette vente n'aura guère lieu que pendant le carême de l'année prochaine.

M. Gaignat a laissé son bien à des parens éloignés qu'il avait dans le Nivernois. Il a aussi fait plusieurs legs en faveur de ses amis et de ses domestiques.

La mortalité s'est mise parmi les médecins. Le docteur Baron laisse, par sa mort, une place de chimiste vacante, à l'académie royale des sciences. Le docteur Boyer, médecin du roi et du parlement, vient de mourir de chagrin d'une banqueroute qui lui a été faite par une femme de qualité, de la plus grande partie de son bien. Le docteur Maquart est mort fort jeune, victime de son maître, Bouvart, à qui il espérait de succéder dans la pratique.

Le parlement s'étant souvent assemblé dans le cours du mois dernier, au sujet des droits domaniaux, un chat s'était fourré un jour au milieu de l'auguste assemblée des chambres, et comme on eut beaucoup de peine à le chasser, un des messieurs dit à son confrère : « Il ne veut pas s'éloigner, parce qu'il sent que nous allons faire de la bouillie pour les chats. » Ce mot parut plaisant, et fit faire l'epigramme suivante :

Tandis qu'au temple de Thémis
On opinait sans rien conclure,

Un chat vint sur les fleurs lis
Etaler aussi sa fourrure.
Oh! oh! dit un des magistrats,
Ce chat prend-il la compagnie
Pour conseil tenu par les rats?
Non, reprit son voisin tout bas,
C'est qu'il a flairé la bouillie,
Que l'on fait ici pour les chats.

Un adorateur de la plus belle moitié du genre humain vient de nous annoncer un nouveau journal, mais d'une nécessité si absolue et si indispensable que je ne conçois pas comment nous avons fait pour nous en passer jusqu'à présent. Ce journal sera intitulé le *Journal du Goût* ou le *Courrier de la Mode*. Il paraîtra tous les mois, et donnera à chaque fois, en une demi-feuille in-8°, le détail de toutes les nouveautés relatives à la parure et à la décoration. Il indiquera les différens goûts régnans dans toutes les choses d'agrément avec le nom des artistes chez lesquels on les trouve. Il y joindra le titre des livres de pur amusement et même l'ariette courante; mais ces deux derniers articles ne seront que hors d'œuvre pour délasser de matières plus importantes. M. Dulac, parfumeur, rue Saint-Honoré; M. Lesprit, pour la coupe des cheveux, rue Saint-Thomas-du Louvre; M. Frédéric, coiffeur de dames; madame Buffault, *aux traits galans*; mademoiselle Alexandre, rue de la Monnaie, voilà les grands noms qui vont briller dans les fastes immortels du *Courrier de la Mode* et faire taire

les envieux de notre gloire qui voudraient persuader à l'Europe qu'il n'y a plus de génies créateurs en France. Si l'auteur, qui a la modestie de ne se pas nommer, veut encore, comme il le doit, avoir soin d'employer avec précision et exactitude la véritable nomenclature de chaque chiffon, nous aurons à la fin de l'année, un dictionnaire des modes des plus curieux, et un monument éternel de la richesse de la langue française. Les derniers bonnets des dames étaient, si je ne me trompe, *des bonnets à la débâcle*, à cause de la débâcle de la Seine de l'hiver dernier. Mais il y a eu depuis cette époque, peut-être, nombre de découvertes importantes et nouvelles que je suis assez malheureux pour ignorer encore. La lecture du *Courrier de la Mode* me tiendra désormais au courant de cette science également profonde et agréable. La souscription pour ce journal n'est que de trois livres par an; mais quand on pense à combien de millions d'ames en Europe et en Amérique ce journal est indispensablement nécessaire, on prévoit que moyennant un petit privilége exclusif pour les deux hémisphères, le profit de l'auteur sera immense, sans compter les présens que les marchandes de modes feront à madame son épouse, s'il en a une, comme je l'espère. Mais je crains toujours qu'un génie ennemi de notre instruction et de notre gloire, ne s'oppose à une entreprise si utile et n'étouffe ce projet dans son berceau : le premier Journal du *Courrier de la Mode* de-

vait paraître au commencement d'avril; et voilà le mois qui avance sans que le *Courrier* ait fait claquer son fouet.

On vient de publier une brochure intitulée: *Lettres de milady Worthley Montague*, écrites pendant ses voyages en diverses parties du monde, traduites de l'anglais; troisième partie, pour servir de supplément aux deux premières; volume in-12 de deux cents pages. Milady Montague est cette fameuse ambassadrice d'Angleterre à Constantinople, qui, au retour de ses voyages, fit présent à sa patrie, de l'inoculation de la petite vérole: bienfait qui, répandu aujourd'hui sur toute l'Europe, mériterait seul l'immortalité, si la grâce de son style et ses lettres pleines d'agrément, d'intérêt et de philosophie n'assuraient à milady Montague une place distinguée parmi les écrivains de sa nation. Malgré la traduction maussade qu'on a faite ici de ces lettres, il y a quelques années, elles ont eu le succès le plus grand et le mieux mérité. Il serait à désirer que le traducteur de cette troisième partie qui est, je crois, M. Suard, eût traduit la totalité, il eût été capable de faire passer en français cette manière distinguée et pleine d'attraits qui caractérise les lettres de milady Montague. Mais c'est une plaisanterie de nous avoir donné cette troisième partie comme une suite de ses lettres. Elle n'en contient que six dont le fond n'est pas même

fort intéressant, quoique la manière le soit toujours. On dit que milord Bute possède des trésors immenses de la plume de cette femme célèbre; mais qu'il ne permettra jamais qu'ils deviennent publics. C'est nous faire un tort réel que de nous priver des productions d'une plume si séduisante; cette avarice, quels qu'en soient les motifs, m'oblige de me ranger du parti de M. Jean Wilkes, que j'ai cependant assez connu pendant son séjour en France, pour n'en pas faire un cas infini. L'éditeur de cette troisième partie n'ayant pas de quoi la remplir par les lettres, a traduit un discours de milady Montague sur cette maxime du duc de la Rochefoucault : *Il y a de bons mariages, mais il y en a peu de délicieux.* Vous lirez ce discours avec plaisir; mais il n'a pas le charme des lettres : milady y combat le sentiment de M. de la Rochefoucault. Le reste de la brochure, et c'en est la moitié, consiste dans une *lettre à M. Bourlac de Montredon*, par M. Guys, négociant de Marseille. Cette lettre répond à une critique fort étendue des lettres de milady Montague, envoyée au *Journal encyclopédique*, par M. le baron de Tott. Ce jeune homme, malgré son nom allemand, s'est comporté en véritable petit-maître français. Il a passé plusieurs années à Constantinople, à la suite de M. le chevalier de Vergennes, ambassadeur de France. A son retour à Paris, il y a deux ou trois ans, il a pris à tâche de décrier les lettres de milady Montagne, comme un recueil de mensonges qui ne peut donner que des idé-

fausses sur les mœurs et le gouvernement turcs. Il est depuis, je crois, retourné en Turquie, et s'est chargé d'une commission auprès du kan des Tartares. Les gazettes disent aujourd'hui qu'il se trouve parmi les confédérés de Podolie; il fera bien de ne se pas laisser prendre par les Cosaques. M. Guys, dans sa lettre aussi solide que polie, prouve qu'on ne peut rien ajouter à la présomption, à la témérité, à la précipitation et à l'ignorance avec lesquelles M. de Tott a jugé les lettres de milady Montague. M. Guys a long-temps vécu à Constantinople; il a plus de jugement dans son petit doigt que M. de Tott dans tout son crâne. Ainsi, je m'en tiens au sentiment de M. Guys, et donne quittance à M. de Tott de l'ouvrage qu'il nous promet, sur le gouvernement et les mœurs des Turcs.

MAI 1768.

Paris, 1er. mai 1768.

PARMI les différentes histoires qu'on a débitées ici depuis deux mois, sur le compte de l'illustre patriarche de Ferney, il y en avait une presque prophétique et d'ailleurs très-merveilleuse. On disait que M. de Voltaire, se promenant, après le départ de madame Denis, solitairement aux environs de son château, avait rencontré un chartreux, et qu'après s'être entretenu avec lui fort long-temps, il avait quitté Ferney en secret, et s'était rendu à la grande Chartreuse en Dauphiné, pour y prendre l'habit de novice. C'était le second tome de la conversion de saint Paul, excepté que le Saül de Ferney n'était pas renversé de son cheval, parce qu'il était à pied, et que Jésus-Christ avait pris cette fois-ci l'habit de saint Bruno pour triompher d'un ennemi non moins redoutable que l'ancien Saül.

Ce conte ridicule eut l'air d'une prophétie, lorsqu'on apprit, peu de jours après, que M. de Voltaire avait fait ses pâques le jour de Pâques même avec toute la ferveur d'un prosélyte et toute la pompe d'un seigneur de paroisse. Il avait fait venir de Lyon six gros cierges; et les faisant porter devant lui avec un missel, escorté par deux gardes chasse et suivi de tout son nombreux domestique, il s'est rendu à l'église de Ferney où il

a reçu la communion de la main de son curé. Après cette cérémonie, il a adressé aux assistans un discours pathétique sur le vol. Ce discours commençant par les mots : *la loi naturelle est la plus ancienne*, fit d'abord pâtir tout le clergé, c'est-à-dire le curé qui le représentait; mais l'orateur ne disant rien que de très-chrétien, le clergé se remit peu à peu de sa frayeur. L'orateur finit son discours édifiant, en fixant des yeux un de ses paysans qu'il soupçonnait de l'avoir volé, et en disant que les voleurs étaient obligés à restitution entre les mains de leur curé, ou bien, s'ils aimaient mieux, entre les mains de leur seigneur. Le discours fini, le seigneur de Ferney demanda à son curé un reçu de tout, et reprit avec sa procession le chemin du château, en repassant le ruisseau qui le sépare de l'église.

Le bruit que cette nouvelle a fait à Paris et à Versailles pendant plusieurs jours, est incroyable. Il passe pour constant que le roi en a fort bien parlé, et que la reine en a montré de la satisfaction. Car tel est aujourd'hui le sort des hommes à talent et particulièrement de l'homme universel qui réside à Ferney, qu'ils ne peuvent rien faire qui ne soit un objet d'attention pour tout ce qu'il y a d'auguste, de respectable, d'êtres pensans et d'esprits cultivés en Europe. A Paris, cette action n'a point du tout réussi; et les dévots, et les philosophes, et les gens du monde en ont été également scandalisés. Madame la marquise du Deffand lui a écrit : «Mandez-moi comment vous

vous en trouvez; et si après avoir réformé votre table, vous comptez vous en tenir à celle-là. » A quoi M. de Voltaire a répondu qu'il ne sait pourquoi on fait tant de bruit d'une chose si simple, comme si elle n'était jamais arrivée; qu'il a tâché de faire ses pâques aussi souvent que sa malheureuse santé le lui a permis. Il est certain que dans tout autre temps, cet acte de dévotion d'un seigneur de paroisse n'aurait pas fait la moitié du bruit qu'il a excité; mais les yeux de tout le public ont été trop ouverts cet hiver sur ce qui s'est passé à Ferney, pour qu'une cérémonie si solennelle et si inattendue ne fît pas la plus grande sensation.

Actuellement, sans nous arrêter à la moralité de cette action, si vous voulez en pénétrer les motifs, il faut d'abord lire la lettre suivante, écrite deux jours avant la cérémonie.

Lettre de M. de Voltaire à M. le comte d'Argental.

De Ferney, 1er. avril.

« Je reçois, mon cher ange, votre lettre du 26 mars. Vous n'avez donc pas reçu mes dernières? Vous n'avez donc pas touché les *quarante écus* que je vous ai envoyés, par M. le duc de Praslin, ou bien vous n'avez pas été content de cette somme? Il est pourtant très-vrai que nous n'avons pas davantage à dépenser, l'un portant l'autre. Voilà à quoi se réduit tout le fracas de Paris et de

Londres. Serait-il possible que ma dernière lettre adressée à Lyon ne vous fût pas parvenue ? Je vous y rendais compte de mes arrangemens avec madame Denis, et ce compte était conforme à ce que j'écris à M. de Thibouville; ma lettre est pour vous et pour lui. Je vous disais que j'étais dans les bonnes grâces de M. Jannel; et je vous le prouve, puisque c'est lui qui vous envoie ma lettre et la princesse de Babylone.

» Vous me demandez pourquoi j'ai chez moi un jésuite. Je voudrais en avoir deux; et si on me fâche, je me ferai communier par eux deux fois par jour. Je ne veux point être martyr à mon âge. J'ai beau travailler sans relâche au siècle de Louis XIV; j'ai beau voyager avec une princesse de Babylone, m'amuser à faire des tragédies et des comédies, être agriculteur et maçon, on s'obstine à m'imputer toutes les nouveautés dangereuses qui paraissent. Il y a un M. P. à Paris qui fait venir toutes les brochures imprimées à Amsterdam, chez Marc-Michel Rey. Ce libraire, qui est celui de Jean-Jacques, les met probablement sous mon nom. Il est physiquement impossible que j'aie pu suffire à composer toutes ces rapsodies; n'importe, on me les attribue pour me perdre.

» J'ai lu la *Relation* (1) dont vous me parlez. Elle n'est point du tout modérée, comme on vous l'a dit; elle me paraît très-outrageante pour les juges. Jugez donc, mon cher ange, quel doit être

(1) La relation de la mort du chevalier de La Barre.

mon état ! Calomnié continuellement, condamné sans être entendu, je passe mes derniers jours dans une crainte trop fondée. Cinquante ans de travaux ne m'ont fait que cinquante ennemis de plus ; et je suis toujours prêt à aller chercher ailleurs, non pas le repos, mais la sécurité. Si la nature ne m'avait pas donné deux antidotes excellens, l'amour du travail et la gaieté, il y a long-temps que je serais mort de désespoir.

» Dieu soit béni, puisque madame d'Argental se porte mieux ! Je me recommande à ses bontés ».

Il est évident, par cette lettre, que la peur seule a conseillé au seigneur patriarche, cet acte éclatant de dévotion, comme un coup de parti propre à faire taire les malveillans, et à désarmer ses ennemis et ses persécuteurs. Il est clair encore que les bruits d'exil, de lettres de cachet, de décret de prise de corps, occasionnés par la retraite de madame Denis, ont vivement alarmé ledit seigneur patriarche, et qu'il a cru parer à tout, en faisant ses pâques avec publicité. Cela est entièrement démontré par une autre lettre qu'il vient d'écrire à M. d'Argental, que j'ai vue, mais qu'on ne m'a pas permis de copier. Il y détaille toutes les raisons qui l'ont déterminé à cet acte de dévotion, et ces raisons sont fondées sur la crainte des fanatiques et de l'ordre du clergé, et de celui des parlemens. Il dit que s'il était à Abbeville, il communierait tous les quinze jours, et que s'il rencontrait une procession de capucins, il irait au-

devant d'elle chapeau bas. Il se flatte, au moyen de ses pâques, d'avoir répondu à toutes les accusations de ses ennemis ; mais comme le renard reste toujours renard, on prétend que dans une autre lettre à M. de Thibouville, que je n'ai point vue, il se plaint d'être calomnié dans toutes les actions de sa vie. « On ne se contente pas, dit-il, d'assurer que j'ai fait mes pâques, ne veut-on pas aussi que je me sois confessé? »

Malheureusement la profonde politique qui lui a dicté cette démarche, n'a échappé à personne, et ses amis et ses ennemis se sont accordés à la regarder comme fausse. Les dévots en ont été plus blessés que s'il avait fait un pamphlet de plus contre la sainte église ; et peu s'en faut que les gens du monde et les neutres ne l'aient regardée comme une action avilissante. Au bout du compte elle ne mérite pas d'être jugée à la rigueur, puisqu'elle ne fait de mal à personne. Pour qui réserverait-on d'ailleurs l'indulgence des jugemens, si ce n'est en faveur de celui à qui son siècle a les plus grandes obligations? Quel est l'homme qui peut se vanter d'avoir vécu aussi utilement que M. de Voltaire, pour le bonheur du genre humain? Pour moi, la passion qui est née avec moi pour ledit seigneur patriarche, et qui me suivra chez les morts, ne me permet pas de le juger avec la sévérité et l'acharnement des oisifs neutres de Paris, qui dans le fond n'ont aucun avis, et ne condamnent que pour passer le temps. Je me borne à admirer le goût du seigneur patriarche

pour la représentation. Je vois ces beaux cierges apportés de Lyon, ce superbe chanteau de pain bénit, ces honneurs rendus au seigneur de Ferney, par le haut et bas clergé de sa paroisse; ces deux paysans métamorphosés en gardes chasse, moyennant une bandoulière; la décence, la dignité, la pompe de cette procession seigneuriale qui, au moyen d'une enjambée sur le ruisseau, se trouve rendue du château à l'église et de l'église au château; l'idée de ce spectacle auguste, m'émeut et me transporte; il me rappelle une autre cérémonie qui se fit avec non moins de dignité pendant mon séjour à Genève, au mois d'avril 1759; c'était la prise de possession du comté de Ferney, achetée à vie par le seigneur patriarche. Il se rendit des Délices à la paroisse de Ferney dans un carrosse de gala, accompagné de madame Denis, qui avait mis la robe la plus riche, et qui portait tous les diamans de la maison. Lui-même avait un habit de velours cramoisi, doublé et à paremens d'hermine, et galonné de queues d'hermine sur toutes les tailles; et quoique cet habit parût un peu chaud pour la saison, tout le monde fut obligé d'en admirer le goût et la magnificence. C'est dans cet accoutrement que l'oncle et la nièce assistèrent à la grand'messe de la paroisse, chantée en faux bourdon, pendant laquelle on tirait des boîtes en guise de canon.

Ceux qui supposent à M. de Voltaire des desseins plus étendus, prétendent qu'il n'a fait toute cette simagrée, que pour se ménager la permis-

sion de revenir à Paris; et quelque peu réfléchi que soit ce projet, je ne suis pas éloigné de croire qu'il est réellement entré dans la tête de l'illustre patriarche. Il y a déjà plus de deux ans qu'il se trouve abandonné de tous ses amis de Genève, et qu'il ne voit plus personne de cette ville dans sa retraite, pour avoir voulu très-mal à propos jouer un rôle dans les troubles, et pour avoir sacrifié ses amis véritables et essentiels, au parti du peuple, sans autre vue que celle de faire l'homme d'état. Depuis ce temps, son habitation aux portes de Genève lui est devenue désagréable, et voilà peut-être la véritable raison de toute la révolution survenue à Ferney, raison secrète que peut-être il ignore encore, ou qu'il se cache à lui-même. L'année dernière, ses amis eurent déjà beaucoup de peine à l'empêcher de louer une maison sur les bords de la Saône, près de Lyon, et de se mettre ainsi dans le ressort du parlement de Paris, où sa véracité sur de certains objets, lui a fait de puissans ennemis. Ses amis seraient encore bien moins tranquilles, s'il obtenait la permission de venir fixer sa résidence à Paris, c'est l'endroit du monde où ils le croiraient le moins en sûreté; mais si c'est là réellement son projet, et qu'il ait en tête de le faire réussir, adieu les pamphlets, les brochures, les facéties; le rossignol ne chantera plus, une politique enfantine et inutile le condamnera au silence; je dis inutile, parce qu'il n'obtiendra sûrement pas la permission de revenir à Paris, et que ses amis n'auront pas du moins l'inquiétude,

trop juste, de l'y voir exposé à toutes sortes d'accidens. Je regarde sa brouillerie avec la république de Genève, comme un des véritables malheurs de sa vie, et comme une des fautes les plus graves qu'il ait commises. Il trouvera difficilement sur toute la surface du globe, une habitation aussi agréable, aussi avantageuse pour lui, aussi bien située à tous égards, que celle qu'il s'est choisie sur les bords du lac, et dont il s'est si bien trouvé depuis quinze ans.

Lorenziana.

M. le chevalier de Lorenzi est de retour depuis quelques jours d'un voyage d'environ dix-huit mois qu'il a fait en Italie sa patrie. Son retour m'a fait faire de sérieuses réflexions. J'ai pensé combien ceux qui avaient le bonheur d'entendre ses adages étaient coupables envers le public et envers la postérité, de les garder pour eux seuls, au lieu de les communiquer à ceux qui n'étaient pas à portée d'en jouir; j'ai senti qu'un répertoire de la nature de celui-ci était très-propre à conserver les principaux traits du chevalier, et à en devenir peu à peu le dépôt ou les archives. Je me suis donc résolu à les rapporter ici successivement suivant que l'occasion s'en présentera, et sans observer entr'eux aucun ordre chronologique, parce que, modernes ou anciens, ils sont également précieux. Mais pour remplir le devoir d'un historien fidèle, je suis obligé de commencer par

faire connaître mon héros. M. le chevalier de Lorenzi est un gentilhomme de Toscane, où son frère aîné a été long-temps ministre de France. Lui-même a servi dans les armées de France, et s'est retiré du service peu de temps après la conquête de Minorque avec le grade de colonel. Il est chevalier de l'ordre de Saint-Étienne de Toscane. Son séjour en France ne lui a pas fait perdre son accent italien, et la vérité qu'il met dans tous ses discours, contribue à lui conserver cet accent par la manière dont il appuie sur les mots qu'il prononce. C'est un très-honnête et loyal gentilhomme qui a toujours vécu dans la meilleure compagnie de Paris, et qui a toutes les vertus de société, excepté celle de se faire valoir. On découvrit, il y a environ dix ans par hasard, qu'il était assez pauvre; jusque là personne n'en avait rien su. Quant à lui, il ne le saura de sa vie. Son goût l'a toujours porté aux sciences abstraites, à la géométrie, à l'astronomie, et il en a pris l'habitude d'évaluer les événemens de la vie et de les réduire à des valeurs géométriques. Il est naturellement rêveur, distrait, naïf, simple, toujours vrai, sérieux et grave. Le plaisant de ses traits consiste en ce que les opérations de sa tête se font lentement et difficilement, qu'il a de la peine à assortir l'expression à son idée, qu'il supprime ordinairement toutes les intermédiaires entre deux propositions, qu'il répond souvent à sa tête, au lieu de répondre à ce qu'on lui dit. Comme il n'est frappé que par le côté vrai

ou faux d'un objet, et jamais par le côté plaisant, il entend la plaisanterie mieux que personne, et l'on peut rire de lui et de ses propos tant qu'on veut, sans le fâcher, mais aussi sans lui faire perdre son sérieux.

Étant donc de retour à Paris où il a si souvent embelli la société pour moi, je le trouvai chez madame Geoffrin ces jours passés, et je le vis s'embarrasser de la généalogie de deux femmes avec lesquelles il passe sa vie, et qui portent le même nom, quoiqu'elles soient de deux branches très-éloignées. Madame Geoffrin chercha inutilement à le dépêtrer de ces filets généalogiques, et lui dit enfin : Mais, chevalier, vous radotez; c'est pis que jamais... Madame, lui répond le chevalier, la vie est si courte!

Le lendemain il alla avec M. de Saint-Lambert à Versailles. En cheminant ils causent, et M. de Saint-Lambert par occasion lui demande son âge. *J'ai soixante ans*, lui répond le chevalier... Je ne vous croyais pas si âgé, lui dit M. de Saint-Lambert... « Quand je dis soixante ans, reprend le chevalier, je ne les ai pas encore tout-à-fait... non, pas tout à l'heure... mais... — Mais enfin, quel âge au juste avez-vous?... — J'ai cinquante-cinq ans faits; mais ne voulez-vous pas que je m'assujettisse à changer d'âge tous les ans comme de chemise?...

Un jour il voulut faire l'éloge de la taille d'une femme, et au lieu de dire qu'elle a une taille de nymphe, il dit, elle a la taille comme mademoi-

selle Allard. Vous ne rencontrez pas heureusement, lui dis-je; on peut louer mademoiselle Allard par bien des côtés, mais on n'a jamais cité sa taille comme belle... Ah, ah! reprend-il, je ne la connais point, et ne l'ai jamais vue; mais comme tout le monde parle de mademoiselle Allard, je crois pouvoir en parler aussi.

Nous étions un jour chez madame Geoffrin, le chevalier, M. d'Alembert et moi, et nous causions. M. d'Alembert et moi nous étions assis; le chevalier droit, appuyé contre la cheminée, sommeillait, et avait peine à soutenir sa tête. Il me semble, chevalier, lui dis-je, que notre conversation vous amuse beaucoup, puisqu'elle vous endort tout debout? *Oh non*, dit-il en hochant la tête et avec son ton innocent et naïf, *je dors quand je veux.*

En voilà assez pour un commencement de Lorenziana, que je compléterai à mesure que les traits remarquables échappés à la bouche précieuse de notre chevalier, s'offriront à ma mémoire.

La première feuille du *Courrier de la Mode* a heureusement paru, et la France possède un *Journal de Goût*. Dans cette première feuille, l'auteur cherche, comme de raison, à donner quelques notions générales; il nous apprend que l'habillement français semble vouloir se rapprocher de jour en jour du beau naturel : il nous rend compte de plusieurs révolutions importantes,

que j'avais le malheur d'ignorer entièrement. Je vois avec étonnement que les Hollandaises et les Tronchines sont écrasées par le négligé dit *polonais;* que les bonnets à la sultane, à la rhinocéros, ont été exterminés par les bonnets à la clochette et par ceux à la débâcle; mais sur-tout la gertrude a subjugué toutes les têtes, et il n'est pas encore décidé si la moissonneuse, qui vient d'être inventée, l'emportera sur la gertrude. Si j'avais voix en chapitre *aux traits galans*, je conseillerais d'inventer la glaneuse. On voit que l'empire universel de la mode est fondé sur le succès de l'opéra-comique. Pour nous défaire de la moissonneuse, l'auteur nous apprend que le bonnet au doux sommeil, qui a quelque ressemblance avec la baigneuse, est réservé au séjour de la campagne ou pour les cas d'indisposition; et, comme il a soin de remonter aux premiers principes, il conseille aux dames qui veulent être bien montées en bonnets, d'envoyer leur signalement. Le *Courrier de la Mode* a bien donné le sien dans la feuille qu'il vient de publier; je lui conseille de se faire teneur de livres chez mademoiselle Alexandre, ou garçon de boutique chez M. Dulac.

Peu de jours après l'ouverture des théâtres, M. Le Kain a reparu sur celui de la comédie française, après une absence de neuf mois : il a été reçu avec des transports de joie et avec les plus vifs applaudissemens. Il n'a joué que cinq ou six fois; sa santé n'étant pas encore bien rétablie, on

lui a encore accordé un congé pour tout l'été, et il va partir pour les eaux. On a craint long-temps que cet acteur ne fût absolument perdu pour le théâtre.

M. Grandval vient de se retirer de ce théâtre pour la seconde fois, et tout de bon : il était rentré il y a sept ou huit ans, après une retraite de deux années. On espérait qu'il serait encore de quelque ressource ; mais il avait désappris à jouer ses anciens rôles, et il s'est inutilement essayé à en jouer d'un autre genre. Cet acteur, que nous avons vu charmant, était devenu détestable ; tant il y a un terme à tout, que la prudence ne doit pas se permettre d'outre-passer.

Il s'est, au reste, élevé de vives contestations dans l'intérieur de la comédie, particulièrement entre mademoiselle Dépinay et mademoiselle Hus. Celle-ci ayant déjà usurpé sur l'autre l'emploi de petite coquette, a encore voulu envahir les rôles de grande coquette ; c'est-à-dire, le droit de doubler madame Préville dans ces rôles, de préférence à mademoiselle Dépinay. Malgré tous les tempéramens qu'on a cherchés jusqu'à présent, on n'a pas encore réussi à terminer cette affaire délicate et importante, au gré des deux actrices, respectivement demanderesses et défenderesses.

Le directeur des spectacles de l'impératrice de Russie a envoyé, en présent, de superbes fourrures à mademoiselle Clairon, à MM. Le Kain, Préville et Bellecour. Si ce dernier se rend la justice qu'il se doit, il ne peut manquer de croire

qu'on s'est trompé d'adresse, et que, par mégarde, on a mis son nom à la place de celui de Molé. Remarquez que le même génie qui crée des lois à son empire, qui force ses voisins d'être tolérans et justes envers leurs égaux, qui peuple, police et gouverne ses vastes états avec tant de gloire, encourage et récompense les talens d'un bout de l'Europe à l'autre; c'est l'ame de l'univers, qui sait tout animer à la fois.

On a donné le 26 du mois dernier, sur le théâtre des menus plaisirs du roi, rue Bergère, une représentation de la tragédie d'*Andromaque*, suivie de *la Clochette*, opéra-comique. On avait distribué près de huit cents billets, et la salle était remplie d'une société aussi brillante que choisie. C'était pour juger du talent de madame Vestris que messieurs les premiers gentilshommes de la chambre du roi avaient ordonné cette représentation. Cette actrice, âgée de vingt-deux ans au plus, arrive de Stutgard : elle s'appelait autrefois mademoiselle Dugazon, et elle est sœur cadette de cette mademoiselle Dugazon qui a débuté l'année dernière avec succès dans les rôles de soubrette, et qui a été reçue depuis à l'essai et à la pension. Celle dont il est question ici a épousé un frère du célèbre danseur Vestris; ce frère était danseur au théâtre de Stutgard, aussi médiocre que l'autre est excellent. La suspension des spectacles du duc de Wurtemberg en a fait refluer les débris à Paris. Madame Vestris, n'ayant jamais joué que sept ou huit fois dans le tragique, et mademoiselle

Clairon, ainsi que plusieurs connaisseurs lui trouvant des dispositions merveilleuses, on a voulu la voir sur un théâtre particulier avant de la faire débuter sur le théâtre public: Elle a joué le rôle d'Hermione dans la tragédie d'*Andromaque*; les autres rôles étaient remplis par les principaux acteurs de la comédie française, et entr'autres celui de Pyrrhus par Molé, et celui d'Oreste par Le Kain. Il n'y a pas moyen de juger une actrice sur un seul rôle et d'après une représentation unique. Mais voici ce qu'il m'a paru de madame Vestris : elle est d'abord très-jolie, elle a de la grâce, la taille bien prise, les plus beaux yeux du monde; mais elle n'a pas les traits assez grands et assez nobles pour le haut tragique. Elle ressemble plutôt à une suivante charmante qu'à une belle princesse. Elle a certainement de l'intelligence, mais je doute qu'elle ait de l'ame; dans un rôle tout passionné il ne lui est échappé aucun de ces accens qui provoquent les larmes et qui déchirent le cœur, et elle a incomparablement mieux dit les choses de fierté que les vers de sentiment. On lui a trouvé la prononciation vicieuse, elle grasseye un peu; mais ce défaut n'est ni choquant à un certain point, ni impossible à corriger ou du moins à pallier. Elle ne sait pas marcher sur le théâtre; mais son beau-frère peut le lui apprendre. Elle a de la grâce, mais aussi de l'uniformité dans son geste. Elle a sur-tout le tic de porter sa main à sa bouche, et de laisser tomber ensuite son bras en deux temps également jusqu'à

la ceinture, et puis de recommencer; mais ces petits défauts se corrigent vîte. Je parierais qu'elle a la voix très-agréable en chambre; mais elle ne l'a pas assez forte sur le théâtre, du moins pour les grands rôles tragiques, et c'est le défaut qui me chagrine le plus. Je suis plus persuadé que jamais que les grands coups que peuvent frapper un orateur, un acteur, une actrice, dépendent absolument de la force de la voix et de la beauté de l'organe; c'est cette voix pleine et sonore qui a fait principalement la réputation de mademoiselle Clairon. Vous avez beau concevoir avec justesse, sentir avec force, comment rendrez-vous ce que vous concevez, ce que vous sentez, si un organe frêle et inflexible se refuse à suivre les impressions de votre ame? On n'est plus étonné de tous les pénibles efforts, de ces exercices continuels que s'imposa Démosthène pour se fortifier la voix et pour la maîtriser, quand on a remarqué qu'avec une voix sensible et touchante un prédicateur en chaire est sûr d'émouvoir en débitant les plus grandes pauvretés; nous sommes plus machines que nous ne croyons. L'essai de madame Vestris a en général réussi; mais elle n'est pas encore d'accord sur les conditions qu'on lui propose pour la faire recevoir à la comédie française. Elle ne veut aussi débuter en public que lorsque Le Kain sera de retour des eaux, et qu'il pourra jouer avec elle. Je voudrais la voir dans le haut comique; elle n'aurait pas besoin de forcer sa voix, et j'ai dans la tête

qu'elle ferait en chambre et sur le théâtre une amoureuse fort intéressante.

M. Fabre, qui a fourni à M. Fenouillot de Falbaire le sujet de son drame de *l'Honnête criminel*, a enfin obtenu sa grâce. Il n'était sorti des galères que par un congé particulier de M. le duc de Choiseul, et il était par conséquent resté civilement mort; on vient de lui rendre l'état de citoyen. Cela a passé au conseil d'état du roi le vingt-quatre du mois passé. L'auteur de la pièce peut se vanter d'avoir été l'instrument immédiat de cette justice tardive. Ma foi, à ce prix, je consentirais de faire tous les jours une mauvaise pièce.

Paris, 15 mai 1768.

On a donné le sept de ce mois, sur le théâtre de la comédie française, la première représentation de *Béverley*, tragédie bourgeoise imitée de l'anglais, par M. Saurin, de l'académie française. D'abord cette affiche me déplaît. Si *Béverley* est une tragédie, pourquoi est-elle bourgeoise? S'agit-il ici des malheurs qui ne peuvent arriver qu'a des bourgeois? ou bien ce qui est tragique pour des bourgeois, est-il comique pour des princes? Il fallait dire tout simplement *tragédie*, et laisser la mauvaise épithète de *bourgeoise* aux critiques bourgeois du coin qui ont aussi inventé le terme de comédie larmoyante, et qui ont écrit sur l'une et sur l'autre de grandes pauvretés. Un second

lieu, pourquoi cette tragédie s'appelle-t-elle *Béverley?* C'est du nom de son héros. Mais ce nom est celui d'un particulier, et n'est pas un nom historique. Si M. Saurin avait eu les torts et les malheurs d'un Béverley, on aurait donc affiché la première représentation de *Saurin*, tragédie bourgeoise? Il fallait appeler cette pièce tout uniment le *Joueur*, tragédie, parce que c'est le *Joueur*, tragédie.

Cette pièce a été jouée à Londres sans succès, et elle a si peu de réputation dans sa patrie, que parmi plusieurs Anglais que j'ai questionnés, il ne s'en est trouvé aucun qui ait pu me dire le nom de l'auteur. Il y a environ dix ans qu'elle tomba entre les mains de M. Diderot. Frappé de quelques traits, il se mit à en croquer une traduction pour la faire connaître à quelques femmes avec lesquelles il se trouvait à la campagne. On imprima presqu'en même temps une autre traduction de cette pièce, peut-être plus fidèle, parce que M. Diderot ne se fait jamais faute d'ajouter ce qui peut se présenter de beau sous sa plume; mais cette seconde traduction étant d'ailleurs maussade, la pièce ne fit pas plus de sensation en France qu'en Angleterre. Alors M. Saurin s'empara du manuscrit de M. Diderot, et après s'être assuré que celui-ci ne comptait en faire aucun usage, il entreprit d'enrichir la scène française de cette pièce.

Si vous vous rappelez l'original ou la mauvaise traduction qui en a été faite, vous savez

que le but de l'auteur anglais a été de tracer un tableau affreux de tous les malheurs que peut entraîner la passion du jeu. En conséquence il a marié son Joueur. M. Béverley a une femme charmante et d'une humeur angélique, qui, au milieu de tous les malheurs auxquels la funeste passion de son mari l'expose, conserve pour lui l'attachement le plus tendre et dans son intérieur une douceur inaltérable. M. Béverley a une sœur d'un caractère un peu plus vif et plus décidé, mais non moins honnête que celui de madame Béverley. Elle est promise en mariage à Léuson, ami de Béverley, homme d'un rare mérite et d'une droiture à toute épreuve. Lorsque la pièce commence, Béverley est entièrement ruiné par le jeu. On voit dans la première scène, sa femme dans un appartement absolument démeublé et dépouillé, attendre le retour de son mari. Un vieux domestique de la maison, appelé Jervis, se montre; et quoique ce personnage ne soit qu'épisodique, il est peut-être le plus touchant et le plus pathétique de la pièce. Béverley joue et perd dans le cours de la pièce la fortune de sa sœur dont il était le dépositaire. Léuson qui découvre ce malheur avant qu'il soit connu, vient trouver sa maîtresse, lui propose de lui confier un secret important si elle veut lui promettre de lui donner sa main le lendemain, en reçoit la promesse et lui apprend qu'elle n'a plus rien, et que son frère a perdu toute sa fortune. Cette scène est une des plus intéressantes de la

pièce anglaise, et suppose véritablement du talent dans l'auteur. Béverley n'est pas seulement le jouet de sa passion, il l'est encore d'une bande de filous qui ont pour chef un M. Stuckeli qu'il a le malheur de regarder comme son meilleur ami, et qui, trop justement suspect à Léuson cherche à son tour à rendre celui-ci suspect à Béverley. La pièce s'avance au milieu de pertes d'autant plus inévitables qu'elles sont une suite du complot formé par ces fripons. A la fin du quatrième acte, Béverley ayant tout perdu, le désespoir s'empare de lui. Il n'ose plus rentrer chez lui; il se couche dans la rue au milieu des pierres où il est trouvé par le vieux Jervis et ensuite par sa femme, et bientôt après par la garde qui le cherchait pour l'arrêter de la part de ses créanciers. Le cinquième acte se passe dans la prison, où Béverley ne pouvant plus soutenir son sort, s'empoisonne et termine sa vie dans les bras de sa femme et de son ami Léuson, au milieu des plus cruels remords.

Voilà le fond de la pièce anglaise que M. Saurin a conservé tout entier. Il en a seulement retranché les rôles des filous, et a tâché de rendre celui de Stuckeli plus supportable, en le montrant tout aussi acharné à la perte de Béverley, mais par un motif différent : Stuckeli a été autrefois amoureux de madame Béverley, son hommage a été rejeté; il a dissimulé son ressentiment et cherche à venger l'amour offensé par la ruine d'un rival préféré. M. Saurin a voulu

rendre la situation du Joueur encore plus effroyable qu'elle n'est dans la pièce anglaise, en lui donnant un fils. Cet enfant, âgé de sept à huit ans, que la mère a laissé dans la prison auprès de son père, pendant qu'elle est allée épuiser toutes ses ressources pour l'en tirer; cet enfant, dis-je, dort paisiblement dans un fauteuil, tandis que son malheureux père livré aux plus cruelles agitations se détermine à finir sa vie par le poison. Contraste beau et vraiment pathétique de l'innocence du premier âge, avec les tourmens d'une vie criminelle! Lorsque Béverley a pris le poison, il aperçoit son fils. Il réfléchit que cet enfant va se trouver exposé à la dernière misère et peut-être au crime. Son sombre désespoir lui persuade que le plus grand service qu'il puisse rendre à son fils, c'est de le garantir à jamais des vicissitudes du sort, en le faisant passer de ce sommeil au sommeil éternel. Obsédé de cette idée, il tire un couteau pour frapper son fils; mais il n'ose achever cet horrible sacrifice. Le couteau échappe de ses mains. L'enfant se réveille tout effrayé. La mère revient, et annonce en vain une révolution aussi heureuse qu'imprévue, arrivée dans la fortune de son mari. Déjà le poison opère, la pâleur de la mort et ses angoisses succèdent à la violence des agitations et des remords, et Béverley expire après une longue et douloureuse agonie.

Le grand défaut de cette pièce, telle qu'elle a été représentée sur notre théâtre, c'est la faiblesse

de l'intrigue et le défaut de naturel et de vérité. Il n'est pas vrai que les choses se soient ainsi passées dans la maison de M. Béverley. Les trois premiers actes se consument en allées et venues perpétuelles et inutiles. Les personnages arrivent sans projet et s'en retournent de même, et se tournent toujours le dos lorsqu'ils auraient le plus besoin les uns des autres. Ce malheureux Béverley a une femme dont il est adoré, une sœur qui s'intéresse vivement à lui; il a dans Léuson un ami sage et ferme qui pénètre très-bien les infâmes projets de Stuckeli, il ne demande lui-même qu'à être retenu sur le bord du précipice qu'il voit toujours entr'ouvert sous ses pas. Il ne se fait pas un seul instant illusion sur sa situation; il aime sa femme et sa sœur; s'il a quelques soupçons sur la droiture de Léuson, un mot, un éclaircissement de deux minutes les détruiraient sans retour : mais personne ne vient à son secours; on l'abandonne sans miséricorde à sa passion, à sa funeste étoile et à la perfidie de Stuckeli. Sa femme n'est là que pour faire parade d'une fausse délicatesse, d'un faux calme, d'un faux désintéressement, qui ne sont pas dans la nature. On attache une trop grande importance au sacrifice qu'elle fait de ses diamans, assez bêtement, puisqu'ils sont joués et perdus un moment après; ou plutôt le poëte n'a pas su tirer parti de ces diamans. Si Sedaine s'était mis dans la tête de les employer, vous verriez quel rôle ils auraient joué. Du moins fallait-il qu'en les enlevant à sa femme. Béverley eût dé-

couvert qu'une partie de ces bijoux avait déjà servi à soutenir cette femme malheureuse dans l'indigence, et à payer par exemple les maîtres de son fils. Si l'on pouvait passer au poëte l'affaire des diamans, madame Béverley est du moins inexcusable de laisser entre les mains de son mari, les cent mille écus qui arrivent de Cadix, au point nommé selon le bon et plat plaisir du poëte. Le vieux Jervis aussi ne sait qu'offrir sa petite fortune au joueur : j'ai connu ce vieux bon homme, et je vous assure, M. Saurin, que c'est à madame Béverley et non à monsieur qu'il faisait ses offres de service. Il faisait mieux; il la secourait à son insu, mais au su de tous les spectateurs qui n'étaient rien pour lui : mais jamais il n'aurait eu assez peu de sens pour offrir de l'argent à M. Béverley, afin de nourrir et de fortifier sa fatale passion. Vous me direz qu'en suivant mes mémoires vous auriez eu bien de la peine à conduire votre joueur jusqu'au désespoir et jusqu'au poison; mais c'était là la tâche du génie que le défaut de force comique ou tragique, comme vous voudrez, ne vous a pas permis de remplir. Un des grands défauts de votre pièce aussi, c'est que votre joueur n'est point aimable, ni par conséquent intéressant. Il fallait lui donner toutes les vertus possibles, tous les agrémens dont une seule passion funeste aurait terni tout l'éclat. Il n'est dans votre pièce que joueur et perdant, et jouant et perdant encore : peu m'importe qu'un tel homme s'empoisonne. Votre tableau en général est sombre,

terne, noire, par-tout de la même couleur et par conséquent de peu d'effet.

M. Saurin a écrit sa pièce en vers libres. Je pense que cela n'a pas peu contribué à en affaiblir l'effet; on n'est pas dédommagé du défaut d'énergie et de concision, de la prolixité et du bavardage que la versification entraîne, par ces expressions et tournures prétendues poétiques qu'un homme de goût supporte encore plus difficilement. En général la pièce de M. Saurin est un peu vide d'idées et de sentimens, il règne par-tout une grande aridité; c'est qu'une pièce empruntée dont le sujet n'est point né dans la tête du poëte, se ressent presque toujours de la privation de ce suc premier et créateur qui répand la vie tout autour de lui. Si cela n'était point, les copistes seraient au premier rang confondus avec les auteurs originaux. Ceux qui n'ont pas beaucoup réfléchi ont cru que cette aridité et l'ennui pénible qui en résulte, étaient une suite de l'horreur du sujet, et ont dit qu'il fallait réserver ces sortes de spectacle pour la Grève. On leur a répondu que ce sujet n'est pas plus horrible que celui de la tragédie de Mahomet; et cela est vrai, mais la manière des deux poëtes est très-différente : elle fait que l'un vous révolte et vous dessèche quand l'autre vous touche et vous attendrit.

M. Saurin a tiré l'épisode de l'enfant du roman de *Cléveland*. Autant que je puis me le rappeler, il y a là aussi un père mélancolique qui craint de laisser ses enfans exposés après lui, aux caprices

du sort. Mais si la situation du roman est plus vraie, le tableau de la pièce me paraît plus beau; cet enfant dormant paisiblement dans la prison est d'un bel effet. Avec plus de goût l'auteur n'aurait fait remarquer cet enfant ni par sa mère ni par le vieux Jervis; moins les acteurs auraient fait attention à cet enfant, plus il eût été pathétique pour les spectateurs. Je ne sais s'il est bien dans la nature que l'idée de tuer son fils vienne à ce père coupable après le poison pris; elle eût été plus vraie, ce me semble, pendant les accès qui précèdent cet instant fatal : car au moment où le sacrifice de la vie est consommé, l'homme moral perd sa force, l'homme physique recouvre la sienne; et cette révolution soudaine rompt toutes les liaisons morales, isole cet être composé qu'on appelle homme, et le rend tout-à-fait personnel. Alors toutes ses idées, toutes les facultés de son âme sont concentrées dans l'idée de sa propre destruction; et l'intérêt de tout autre objet disparaît, ou du moins s'affaiblit considérablement. Je conçois qu'un père désespéré forme le projet de tuer ses enfans et de se donner la mort ensuite; mais je soutiens qu'il ne les frappera jamais, s'il commence par se porter le premier coup.

Je doute aussi que le suicide soit en lui-même intéressant au théâtre. Il n'est ni moral ni pathétique dans la réalité. Qu'est-ce que cela m'apprend, ou qu'est-ce que cela me fait qu'un homme ennuyé de la vie ou travaillé par le désespoir se tue? Rien. Ma curiosité satisfaite sur les circons-

tances d'un événement qui n'est pas fort ordinaire, je n'y pense plus et je n'en suis nullement affecté. Si vous voulez m'intéresser par un suicide, que ce soit Caton qui se déchire les entrailles, parce que je vois le destin de Rome lié au sien ; mais que m'importe que M. Béverley s'empoisonne? Je n'y vois qu'un mauvais sujet de moins dans le monde, et je l'oublie.

Remarquez combien nos poëtes entassent de moyens terribles et effrayans pour produire peu d'effet, et regardez cette méthode comme la marque la plus sûre de la futilité de nos spectacles. C'est aux enfans qu'on fait peur avec des poignards et des coupes empoisonnées, et plus le poëte est pauvre de génie, plus il se confie en ces moyens et les multiplie. Le génie a d'autres ressources; et une assemblée d'hommes, une nation qui aurait de l'énergie et du caractère, dédaignerait des prestiges qui ne peuvent faire tressaillir que des enfans. Devant une telle assemblée la tragédie du *Joueur*, serait un tableau simple et vrai des malheurs inévitables que la passion du jeu traîne à sa suite. Ces malheurs ne sont ni le poison ni le poignard, mais le mépris et la pauvreté, la lâcheté et l'avilissement qui en résultent. L'endurcissement et la perte de tout sentiment honnête et vertueux serait le poison qui ferait frémir le spectateur : c'est là la véritable catastrophe dont un joueur est menacé; et il n'est pas vrai que Béverley au milieu de la fu-

reur de jouer qui le possède et l'agite; puisse conserver une étincelle de tendresse pour sa femme, pour son fils et pour ses amis. Mais quand aurons-nous des spectacles qui ne fassent plus peur aux enfans, et qui aient le pouvoir d'intéresser, d'attendrir et d'effrayer, s'il le faut, des hommes? Nous en aurons quand le gouvernement regardera l'instruction publique comme le premier et le plus important des devoirs de la législation, et comme le moyen le plus doux et le plus sûr d'assurer son autorité. Alors il rappellera les beaux arts à leur véritable destination, et fera servir leurs productions aux progrès de la morale nationale; alors les spectacles deviendront un cours d'institutions politiques et morales, et les poëtes ne seront pas seulement des hommes de génie, mais des hommes d'état. J'avoue que les gouvernemens de l'Europe les plus vigoureux et les plus sages sont encore loin de ces principes; mais aussi, malgré la vanité de nos petites prétentions réciproques, nos nations modernes ne sont qu'un assemblage d'enfans à demi-barbares, moitié sauvages, moitié énervés et vieillis par le luxe; et la morale publique est, de toutes les sciences, la moins avancée.

La tragédie de M. Saurin a réussi, presque sans être applaudie. On est très-mécontent de l'impression qu'elle laisse, et l'on s'y porte en foule. On y pleure peu; mais le jour de la première représentation il partit d'une loge un vio-

lent coup d'effroi, lorsque le Joueur porta la coupe empoisonnée à sa bouche, et l'on m'a assuré qu'à toutes les représentations, le moment où il lève le couteau sur son fils, a excité une forte émotion dans la salle. Il y avait des longueurs dans toutes ces situations à la première représentation; mais il était aisé d'y remédier, et l'auteur n'y aura pas manqué.

Le jeu de Molé, chargé du rôle de Béverley, ne contribuera pas peu à entretenir l'affluence pendant le cours des représentations de cette pièce. Cet acteur a peut-être plus influé sur le succès que le poëte. J'avoue que ne trouvant pas son rôle intéressant et beau, je n'ai pas été touché de son jeu autant que le public. La difficulté de l'art ne consiste pas dans les contorsions d'une mort violente; elle n'empêche pas que Molé ne soit un grand acteur; mais je crains que ce rôle pénible et fatigant ne ruine de nouveau sa frêle santé, quoiqu'il ait pris d'avance la précaution de ne jouer la pièce que deux fois la semaine.

Les autres rôles ont été fort médiocrement remplis. Mademoiselle Doliguy a joué celui de madame Béverley, non en femme sensible et affligée, mais en petite fille dépitée. Madame Préville a joué le rôle de la sœur de M. Béverley avec une sécheresse aussi grande que celle du poëte, et c'est beaucoup dire. Léuson n'a pas acquis de grâce ni d'intérêt dans la bouche du lourd et maussade Bellecour. Brisard n'a point d'entrailles,

et il en faut pour chaque mot de Jervis. Préville s'était chargé du rôle de Stuckeli, prétendant qu'il n'y avait qu'un acteur aimé du public qui put faire supporter un rôle aussi odieux. Il n'y a point réussi, et ce rôle est hué à toutes les représentations, d'un bout à l'autre.

M. Diderot avait pourtant trouvé un moyen de rendre ce rôle, non-seulement supportable, mais théâtral. Il avait conseillé à M. Saurin de faire de Stuckeli un homme généreux, plein de noblesse dans ses procédés, dissipateur d'une grande fortune dont il aurait vu la fin, et de lui donner du reste une passion insurmontable pour madame Béverley. Il n'aurait rien négligé pour s'en guérir, il se serait exilé volontairement, aurait quitté l'Angleterre et fait son tour d'Europe. De retour, après une longue absence, il se serait logé à l'autre extrémité de Londres, pour être loin d'un objet dont il connaît et redoute le pouvoir; des liaisons d'affaires l'en auraient rapproché malgré lui, alors il aurait succombé; et, profitant de la passion de Béverley pour le jeu, il aurait formé et exécuté, en dépit de ses remords, le projet de ruiner Béverley par le jeu, dans l'espérance, après s'être rendu maître de sa fortune, de le devenir aussi du cœur de sa femme. En conséquence de ce plan, il n'aurait guère quitté madame Béverley pendant tout l'enchaînement des désastres de son mari, c'est-à-dire pendant tout le cours de la pièce, et elle aurait pu le regarder comme l'ami le plus essentiel

et le plus vrai. A la fin du quatrième acte, lorsque Béverley est conduit en prison, et que tout est désespéré, Stuckeli aurait risqué, pour la première fois, de parler de sa passion à madame Béverley, avec toute la chaleur d'un feu long-temps retenu. Sa déclaration eût été reçue avec l'horreur qu'elle devait inspirer à une femme vertueuse. Alors Stuckeli voyant tout son édifice d'iniquités s'écrouler et tomber en ruine, aurait pu, dans son désespoir, jeter le porte-feuille qui renferme toute la fortune perdue de Béverley, aux pieds de sa femme. La restitution ainsi faite, il aurait pu être tué en duel par Léuson, dans l'intervalle du quatrième au cinquième acte. Au commencement de cet acte, Béverley en prison se serait empoisonné, et aurait appris trop tard la cause et la fin de ses malheurs. Mais pour exécuter une intrigue aussi fortement nouée, il faut l'avoir conçue. Tout l'usage que M. Saurin a osé faire de ce conseil, se réduit à un peu de passion qu'il a donnée à Stuckeli pour madame Béverley, et dont il n'est question que vaguement dans un monologue. Cette passion est une pauvreté de plus dans la pièce de M. Saurin.

Nous avons dans notre histoire *la Journée des Dupes*, on pourrait appeler cette tragédie la pièce *des Dupes*. Presque tous les personnages de M. Saurin le sont, sans en excepter ce Stuckeli, si platement méchant; mais *les Dupes* ne sont pas théâtrales, du moins dans la tragédie.

Un mauvais plaisant a dit qu'un anglais travaillé

du spleen, était arrivé à Paris le jour de la première représentation du *Joueur*, que ses médecins lui avaient prescrit le voyage de France, comme un remède contre sa mélancolie; mais que s'étant rendu à la comédie française dans l'espérance de rire, et y trouvant inopinément tout le sombre et tout le noir de la tristesse anglaise, son mal en avait redoublé au point que, de retour dans son auberge il s'était pendu de désespoir. Ce conte a fait rire; mais j'observe au mauvais plaisant, qu'il n'y a point de nation en Europe, qui aime la tragédie avec autant de passion que la nation française, et que cela ne l'empêche cependant pas d'être la nation la plus gaie de l'Europe. Je lui observe encore que Régnard, et la plupart des poëtes comiques étaient gens bilieux et mélancoliques; et que M. de Voltaire, qui est très-gai, n'a jamais fait que des tragédies, et que la comédie gaie, est le seul genre où il n'ait point réussi. C'est que celui qui rit et celui qui fait rire, sont deux hommes fort différens.

La veille de la première représentation du *Joueur*, l'académie royale de musique donna pour la première fois *la Vénitienne*, poëme de la Mothe, musique de Dauvergne. Ce poëme est une plate comédie et une fastidieuse bouffonnerie. Si le grand Poinsinet avait fait cela, on lui aurait jeté des pierres, mais comme c'est feu l'ingénieux la Mothe, on s'est contenté de siffler. Il faut avoir le goût de

M. Dauvergne, pour s'être flatté de faire réussir ce mauvais poëme, qui était déjà tombé il y a une soixantaine d'années, avec la musique d'un nommé Labarre. M. Dauvergne, qui a autant de génie que de goût, a eu le sort de son prédécesseur. Il a été sifflé dans les formes, et l'on a été obligé de chasser *la Vénitienne* de l'opéra, après la troisième représentation. On dit cependant qu'elle doit reparaître dans peu, corrigée et changée. Je ne conseille à aucun anglais travaillé du spleen, de se risquer à cet opéra; si l'on m'y rattrape, on sera bien habile.

Mademoiselle Heinel, affligée de dix-sept à dix-huit ans, et de deux beaux yeux bien fendus, et de deux belles jambes qui portent une très-jolie personne, est arrivée de Vienne pour débuter sur le théâtre de l'opéra dans la *Danse noble*; on lui a trouvé une précision, une sûreté, un aplomb, une noblesse comparables aux talens du grand Vestris. Les connaisseurs en danse prétendent que mademoiselle Heinel, dans deux ou trois ans d'ici, sera la première danseuse de l'Europe; et les connaisseurs en charmes se disputent dès à présent la gloire de se ruiner pour elle.

L'académie royale des sciences a perdu un de ses géomètres par la mort de M. Camus. Il était aussi examinateur des jeunes gens qui se destinaient au corps des ingénieurs et au corps royal

de l'artillerie, c'est sur son rapport qu'ils étaient reçus. Il était, de plus, professeur et secrétaire perpétuel de l'académie royale d'architecture, de sorte que voilà trois places assez importantes à remplir.

Vous connaissez depuis long-temps les talens et la verve du chevalier de Boufflers; mais vous ne connaissez pas peut-être madame la comtesse de Boufflers-Rouvrel, célèbre d'abord par les agrémens de sa figure, et ensuite par son esprit et ses connaissances. Elle fut dans sa première jeunesse dame de compagnie de madame la duchesse d'Orléans. S'étant brouillée dans cette cour, ses liaisons avec M. le prince de Conti lui donnèrent le rôle le plus brillant de la cour du Temple. Elle a fait une tragédie en prose, qu'elle n'a jamais laissé sortir de ses mains; mais dont j'ai ouï dire beaucoup de bien. Elle a été pendant quelque temps amie zélée de M. Rousseau et de M. Hume. Après la dernière guerre elle fit successivement deux voyages en Angleterre; et voulant que son fils unique fît ses études dans une université protestante, elle l'envoya à Leyde. En général, la passion des dons et de la réputation d'esprit a succédé chez elle aux passions d'un âge plus tendre. Elle a dans la société du Temple le surnom de Minerve Savante. Elle avait demandé *les Fables de La Fontaine* à M. le chevalier de Boufflers, qui

est de la branche de Réniancourt, si je ne me trompe, et qui lui envoya avec *les Fables de La Fontaine* les vers que vous allez lire.

Voilà le bonhomme qui fit
Cent prodiges qui nous enchantent,
Des fables qui jamais ne mentent,
Et des bêtes pleines d'esprit.
La morale a besoin pour être bien reçue,
Du masque de la fable et du charme des vers;
Et c'est la seule vierge, en ce vaste univers,
Qu'on aime à voir un peu vêtue.
Si Minerve même ici-bas
Venait enseigner la sagesse,
Il faudrait bien que la déesse
A son profond savoir joignît quelques appas :
Le genre humain est sourd quand on ne lui plaît pas.
Pour nous éclairer tous sans déplaire à personne,
La charmante Minerve a pris vos traits charmans :
En vous voyant, je le soupçonne,
J'en suis sûr quand je vous entends.

Suite du Lorenziana.

M. le chevalier de Lorenzi parla un jour assez légèrement du savoir de M. de Saint-Lambert, aux échecs. Vous oubliez, lui dit celui-ci, que je vous ai gagné quinze louis aux trente sols, pendant notre campagne en Minorque. *Il est vrai*, répond le chevalier, *mais c'était sur la fin du siége.*

Pendant ce siége, le chevalier allait tous les soirs à la tranchée, muni d'un télescope et d'un attirail d'autres instrumens astronomiques, pour

faire ses observations. Un jour il s'en revient à son quartier, ayant laissé tous ses instrumens à la tranchée. On vous les volera, chevalier, lui dit M. de Saint-Lambert. *Oh non*, lui répond le chevalier, *j'ai mis ma montre à côté.*

C'est le chevalier de Lorenzi qui a fait casser la tête à l'infortuné amiral Byng, parce que c'est lui qui lui a fait perdre son combat; c'est un fait certain et une anecdote assez curieuse. Le chevalier fouillant dans le taudis où on l'avait logé après le débarquement en Minorque, découvrit dans un coin, le livre des signaux de la flotte anglaise. Après l'avoir examiné et reconnu, il le porta à M. le prince de Beauveau, qui le remit à M. le maréchal de Richelieu. On s'en méfia d'abord; mais lorsque le combat naval commença, on eut bientôt lieu de reconnaître que les Anglais suivaient leurs signaux de point en point. On eut, par ce moyen, la facilité de prévenir toutes leurs manœuvres, et ils furent obligés de se retirer. Le chevalier de Lorenzi, trop distrait pour se souvenir du service qu'il avait rendu, oublia d'en demander la récompense, et la cour oublia de la lui accorder.

M. le duc de Mirepoix, ayant été nommé ambassadeur en Angleterre, proposa au chevalier, qu'il aimait beaucoup, de le mener à Londres; le chevalier accepte. On convient qu'il fera partir ses hardes avec les équipages de M. de Mirepoix. Occupé dès le matin à faire sa malle, il reçoit un

message de l'hôtel de Mirepoix, qui le presse de l'envoyer; il se dépêche en conséquence, et de peur d'oublier quelque chose, il emballe tous ses habits. Lorsque la malle est partie, il s'aperçoit qu'il est resté en chemise; que son habit de voyage est dans la malle, et qu'il n'a conservé pour sortir de chez lui, qu'une mauvaise robe de chambre.

Il loge depuis long-temps au palais du Luxembourg, où ses amis lui ont procuré un petit appartement. Un jour en sortant et descendant les dernières marches du degré, les pieds lui glissent, il tombe et il se casse le nez. En se retournant pour voir la cause de cette mésaventure, il remarque une espèce de liqueur blanchâtre répandue sur l'escalier. Alors il croit qu'il est de son devoir de se mettre en colère; il appelle le Suisse, et lui dit que c'est fort mal à lui de souffrir qu'on jette de l'eau de savon sur le degré. Le Suisse lui représente que ce n'est pas de l'eau de savon, mais de l'orgeat qu'un garçon cafetier a répandu en passant. *En ce cas j'ai tort*, dit le chevalier en reprenant son ton doux et pacifique, avec son nez meurtri et son visage tout en sang.

Il est, du reste, l'homme du monde le plus riche en mouchoirs, et son inventaire sera un jour très-considérable quant à cet article. Comme il est logé fort haut, et qu'il oublie presque tous les jours en sortant, son mouchoir, il trouve plus court d'en acheter un que de remonter chercher le sien. Aussi y a-t-il dans son quartier une mar-

chande de linge qui lui tient tous les matins un mouchoir tout prêt.

On vient de faire une nouvelle édition fort augmentée de l'*Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, par M. le président Hénault. On peut avoir cette édition, à son choix, in-4°. ou in-12. Cette dernière est actuellement en trois volumes; l'autre est ornée d'estampes d'après les dessins de Cochin, mais elle n'est rien moins que belle. Le pauvre président se meurt; mais tout en s'éteignant il donne à souper et s'occupe de son livre, pour accomplir jusqu'à la fin ce qui a été dit par le prophète Voltaire.

> Hénault fameux par vos soupers
> Et par votre chronologie....

Il a dédié sa nouvelle édition à la reine, qui ne se porte pas mieux que lui.

JUIN 1768.

Paris, 1er. juin 1768.

La *Gageure imprévue*, petite pièce en prose et en un acte, par M. Sedaine, avait été lue et reçue à la comédie française, il y a plus de deux ans; après bien des détails occasionnés par la négligence et même par la mauvaise volonté des comédiens, on en a donné la première représentation à l'improviste, le vingt-sept du mois dernier, un vendredi, jour de réprobation pour la comédie française, et où l'on ne peut aller décemment à aucun autre spectacle qu'à l'opéra.

Cette petite pièce est un chef-d'œuvre de finesse et de plaisanterie. Rien de plus comique que la situation réciproque de tous ses personnages. Madame de Clinville, fine comme l'ambre, est depuis le commencement jusqu'à la fin, le jouet de M. des Thiculettes, qu'elle n'a pourtant fait venir que pour le persifler : M. Sedaine a jugé à propos d'adopter ce terme. Quant à M. de Clinville qui se croit un aigle, il n'est pas un instant au fait des choses. Il y a dans presque toutes les situations et dans les scènes qui en résultent, cette force comique qui fait l'essence et le prix de la comédie, et dont on peut dire qu'aucun de nos auteurs vivans ne se doute.

Rien de plus original que cette pièce, soit dans le fond, soit dans la manière dont elle est traitée.

Personne n'entend, comme M. Sedaine, l'art de manier un sujet. Tout chez lui est prévu, préparé, combiné, profondément raisonné. L'idée et le fond de la *Gageure* sont tirés de la *Précaution inutile* qui fait la première des Nouvelles tragi-comiques de Scarron; lorsque la comédie sera imprimée, vous aurez un singulier plaisir à la comparer avec la *Nouvelle* dont elle est tirée, et à balancer le mérite des deux auteurs. Scarron a traité un sujet espagnol; Sedaine en a fait un sujet français du meilleur ton, de la plus grande vérité et du meilleur goût. Personne ne dessine un caractère avec plus de vérité, de sûreté et de fermeté que lui; tous ses personnages depuis le premier jusqu'au dernier ont une physionomie qu'on ne peut plus ni oublier ni confondre. Il a un art particulier de faire connaître ses personnages, sans avoir recours à ces fades et plates tirades qu'on place ordinairement au commencement d'une pièce contre toute vraisemblance, pour l'instruction du spectateur. Voyez avec quel naturel il fait faire le portrait de madame de Clinville par sa femme de chambre, pendant qu'elle dîne avec son inconnu. Voyez encore avec quel naturel M. des Thieulettes fait le portrait de M. de Clinville, à sa prétendue comtesse de Brunck, pour lui prouver qu'il le connaît. Le poëte veut-il nous faire sentir que M. et madame de Clinville, quoique sans passion et peut-être sans un grand fond d'estime, vivent très-bien ensemble? Lorsque madame de Clinville consent au

pari, elle ajoute : *aussi-bien depuis quelque temps ai-je besoin de vingt louis. Que ne vous adressiez-vous à vos amis ;* lui dit son mari. *Ah, Monsieur,* lui répond madame de Clinville, *je les réserve pour des occasions plus essentielles.* Par-tout on reconnaît la touche savante et spirituelle de l'auteur du *Philosophe sans le savoir.*

Cet auteur ne néglige jamais les mœurs ni le but moral dans ses pièces. Quoique celle-ci paraisse au premier coup d'œil plus amusante qu'instructive, elle prouve d'abord, ainsi que le conte dont elle est empruntée, qu'une femme peut très-bien être spirituelle et honnête à la fois ; elle montre encore les avantages et les dangers de la finesse. Elle peint avec une justesse et un piquant peu communs les mœurs des gens du monde, sans passion, sans autre occupation que celle de s'amuser, et d'autant plus difficiles à peindre d'une manière intéressante qu'elles sont en elles-mêmes sans couleur et assez insipides. M. des Thieulettes est un personnage du meilleur goût, qui a un grand usage du monde, qui, sans passion et sans intérêt, plaît et attache depuis le commencement de la pièce jusqu'à la fin. On lui voit la croix de Saint-Louis à la boutonnière, quoique le poëte ne l'y ait pas attachée en termes exprès, et quoique notre petite police ne permette pas à nos acteurs de pousser la vérité jusqu'à imiter le ruban de notre ordre militaire, dans le temps qu'elle permet au comte d'Essex de paraître sur la scène avec l'ordre de la Jarretière. L'auteur ne néglige

pas la peinture des mœurs dans ses personnages subalternes; les mœurs de ses valets donnent une idée très-juste de la corruption de cette classe d'hommes, corruption qui n'est qu'une suite de la dépravation des maîtres.

Voilà donc encore une pièce de M. Sedaine d'un caractère tout-à-fait neuf. On dirait que cet auteur a pris à tâche de ne jamais se ressembler. Voyez quelle différence entre le *Jardinier et son Seigneur*, entre *Rose et Colas*, entre le *Philosophe sans le savoir*, et enfin cette *Gageure*. Le seul défaut qu'on puisse reprocher à celle-ci, ou plutôt la seule chose qu'on y désire, c'est que le poëte eût pu trouver un moyen de nouer plus fortement l'intrigue de la petite fille à l'intrigue principale. Il aurait fallu pour cela trouver une raison pour obliger M. de Clinville de cacher soigneusement à sa femme, la présence de sa jeune nièce. L'embarras de M. de Clinville, lorsque sa femme l'aurait mis sur la sellette à ce sujet, le parti qu'elle aurait pu tirer de cet embarras, ou bien la jalousie qu'il aurait pu lui faire naître à elle-même, auraient été autant de sources abondantes d'un comique aussi piquant qu'agréable.

La *Gageure imprévue* a été très-bien reçue, quoique le parterre n'y ait rien compris. La touche de M. Sédaine est trop fine pour lui, et il faut qu'il y revienne plus d'une fois pour la sentir. Si ce poëte était un peu encouragé, ou plutôt s'il n'était pas découragé par le défaut de protection,

par les mauvais procédés des comédiens, ou bien si malgré tout cela il continue de travailler pour le théâtre, il en deviendra le maître; car c'est le seul de nos poëtes dramatiques qui ait du génie, et il faut bien que l'homme de génie éclipse à la longue les polissons. Sédaine est honnête, pauvre, d'un esprit délié et cependant simple, d'un flegme peu commun en France. Une forte dose de philosophie naturelle lui fait aisément prendre son parti sur le peu d'encouragement qu'il reçoit, je ne dis pas de la part du public qui malheureusement ne peut récompenser que par des applaudissemens; mais qui sait ce que pourraient sur une ame de la trempe de celle de Sédaine la protection et les regards d'un roi? Puisque son génie l'a forcé de laisser là sa profession de maître maçon pour prendre celle de poëte, il me semble qu'on pourrait tout attendre de lui. Si Molière avait été traité comme Sédaine, peut-être n'aurait-il jamais fait aucun de ses chefs-d'œuvre.

Si les comédiens veulent un peu ménager la *Gageure imprévue*, ne point l'abandonner à la populace, et laisser aux gens de bonne compagnie le temps de régler son jugement, je crois que cette pièce aura beaucoup de succès, et qu'elle pourra même rester au théâtre; mais comme elle ne ressemble à aucune des petites pièces qu'on joue là, comme il n'y a point d'amourette, comme on ne sait à quel modèle la comparer, le commun du public n'a su qu'en faire. Notre petit goût factice ne rapporte pas les ouvrages de l'art à la nature,

mais à d'autres ouvrages de l'art qu'il connaît et sur le patron desquels il se permet de juger de tout. La *Gageure imprévue* a été du reste assez bien jouée. Préville a joué très-plaisamment le rôle de M. de Clinville; il a quitté celui de Stuckeli dans la tragédie de Béverley et l'a abandonné au camarade Dauberval, qui ne le joue pas plus mal que lui, et qui est tout aussi bien hué. Je crois que Préville n'a pas été fâché de se remettre par un bon rôle, en possession des applaudissemens auxquels il est accoutumé. Sa femme a joué le rôle de madame de Clinville; elle l'a un peu chargé; mais quand on est naturellement insipide, quand on n'a pas la grâce qu'il faut pour jouer un rôle plein de finesse, d'agrément et de légèreté, il faut bien mettre la charge à la place : mademoiselle Dangeville aurait été délicieuse dans ce rôle; et Grandval, tel que nous l'avons vu il y a quinze ou dix-huit ans, aurait été charmant dans le rôle de M. des Thieulettes. L'auteur a trouvé Molé un peu trop jeune pour le jouer; et, en effet, il demande quelque chose de posé que Molé n'a peut-être pas; mais il ne demandait pas certainement d'être alourdi de toute la pesanteur du jeu du maussade Bellecour. Quand on voit quels pauvres acteurs nous avons, on doit s'étonner qu'une nouvelle pièce puisse réussir.

M. Targe s'est occupé pendant plusieurs années, à traduire *l'Histoire d'Angleterre*, par Smollett;

ouvrage qui a eu une vogue passagère à Londres, mais qui n'est estimé de personne. Ce M. Smollett est un de ces écrivains méprisables qui n'ont de ressource que dans la satire pour se faire lire; son histoire est remplie d'allusions satiriques aux événemens et aux personnages de son temps. C'est une manière bien détestable d'écrire l'histoire; mais en Angleterre elle est bonne pour avoir de l'argent, et il paraît que c'est tout ce qu'il faut à M. Smollett. En France, le mérite même des allusions satiriques étant perdu, son ouvrage n'a fait aucune espèce de sensation. M. Targe, peu content d'avoir été son traducteur, a voulu devenir auteur et continuateur de M. Smollett. Il vient de publier, en cinq volumes in-12, une *Histoire d'Angleterre, depuis le traité d'Aix-la-Chapelle en 1748, jusqu'au traité de Paris, en 1763, pour servir de continuation aux histoires de MM. Hume et Smollett.* Cet ouvrage est resté aussi obscur en France que la traduction de l'histoire de Smollett.

Il existe en France un M. Turpin qui n'a rien de commun avec ce comte de Turpin, alternativement hussard et novice à la Trappe, puis gendre du feu maréchal de Lowendal, et auteur d'un *Traité* (in-4°.) *sur l'Art de la guerre.* L'autre M. Turpin dont je vais parler ici, est un homme obscur qui s'est fait continuateur des *Vies des hommes illustres de la France*, par feu l'abbé

Pérau. On peut faire infiniment mieux que ce Pérau, et être encore un pauvre homme. M. Turpin a fait l'année dernière la *Vie du Grand Condé*, à l'insu de tout le public. M. Désormeaux qui a entrepris et achevé l'histoire du même héros, n'a pas fait sensation à Paris; cependant il s'en faut bien que M. Désormeaux soit un écrivain sans mérite. M. Turpin a continué cette année ses *Hommes illustres*, par l'histoire de deux maréchaux de France du nom de Choiseul. Il a dédié cette histoire à M. le duc de Choiseul-Praslin, à qui il conseille de se déguiser et d'aller dans les cafés et autres lieux publics, à l'exemple d'un calife de Bagdad, afin d'entendre tout le bien qu'on pense et qu'on dit de lui. Un des maréchaux de Choiseul, dont M. Turpin a écrit la vie, s'appelait Claude. Le Plutarque Turpin a désespéré d'en faire un héros sous ce nom; il a pris le parti de le débaptiser et de changer *Claude de Choiseul* en *César de Choiseul*. Il n'en faut pas davantage pour être sûr que M. Turpin était digne d'être filleul de Claude, et qu'il ne ressemblera jamais à César par ses commentaires historiques.

Paris, 15 juin 1768.

Nos théâtres ont fait cette année le contraire de ce qu'ils ont coutume de faire : ils réservent ordinairement les principales pièces nouvelles pour la saison de l'hiver, qui commence avec le mois de novembre, après le voyage de Fontainebleau, et finit à Pâques; cette année ils n'ont presque rien

donné pendant tout l'hiver, et depuis la rentrée de Pâques il se sont empressés à mettre des pièces nouvelles sur la scène. La comédie française jouant alternativement la tragédie du *Joueur* et *la Gageure imprévue*, le théâtre de la comédie italienne, pour soutenir cette concurrence, a donné le 4 de ce mois, la première représentation de *Sophie*, ou *le Mariage caché*, comédie en prose et en trois actes, mêlée d'ariettes.

Le Mariage caché est une imitation du *Mariage clandestin*, comédie de MM. Garrick et Colman, qui a été jouée l'année dernière à Londres avec beaucoup de succès. Je ne connais pas la pièce anglaise, mais on dit qu'elle est pleine de verve, et que le contraste des mœurs des marchands avec les mœurs de la noblesse, la rend d'un comique très-piquant. Si M. Garrick n'est pas aussi grand poëte comique qu'il est grand acteur, il a fait des choses pleines d'esprit; il excelle sur-tout dans les prologues et dans les épilogues, genre particulier aux Anglais. M. Colman, que nous avons vu un moment à Paris, il y a quelques années, passe pour avoir beaucoup de talent; il a fait plusieurs comédies qui ont toutes réussi sur le théâtre de Londres, et il vient de publier une traduction anglaise des comédies de Térence, qui est estimée.

L'auteur du *Mariage caché* ne s'est pas fait connaître, et son mauvais succès ne lui fera pas, je pense, quitter l'incognito; mais il faut révéler ici le secret de l'église, et je le puis d'autant plus, en cons-

cience, qu'il ne m'a pas été confié. Madame Riccoboni a dédié son dernier roman à M. Garrick. Cet illustre acteur lui a envoyé en retour, la comédie du *Mariage clandestin;* et madame Riccoboni, conjointement avec son amie, mademoiselle Thérèse, ancienne actrice retirée, comme elle, du théâtre italien, a entrepris d'enrichir la scène française de cette pièce. Ma foi, entre les deux amies le débat; elle restera ou à madame Riccoboni ou à mademoiselle Thérèse : c'est à celle qui aimera le mieux ou qui craindra le moins d'avoir des torts avec M. Garrick, et qui sera le plus convaincue de n'avoir aucun talent pour la carrière dramatique. Le secret a été du reste assez bien gardé jusqu'à présent.

La musique est de M. Kohaut, bohémien, auteur du *Serrurier* et de cette infortunée *Bergère des Alpes*, dont M. Marmontel accoucha si laborieusement, et qui mourut le quatrième jour de sa naissance. La musique du *Mariage caché* est ce que M. Kohaut a fait de mieux, et ce qu'il fera jamais de mieux.

Ce pauvre Kohaut n'a point de génie, quoiqu'il soit né dans le pays de la musique : il est venu trop tôt ou trop tard en France; son style n'était point formé quand il est arrivé, et ayant perdu ici de vue les bons modèles, il en a fait un salmigondis moitié italien, moitié français, auquel personne n'entend plus rien. Il est d'ailleurs plat; il n'a point d'idées, point de coloris, point de magie ni dans le chant ni dans les accompagnemens. Il

ne se chante rien dans cette tête, et il n'y sonne rien; sa musique ressemble à un sifflement d'oiseaux divers qu'on entend sans peine, mais qui est sans résultat. Le véritable Kohaut est celui que M. le prince de Kaunitz mena à Paris lors de son ambassade en France, qui faisait des choses charmantes, et qui jouait du luth comme un ange; c'était le frère aîné de celui-ci. Il a, à ce qu'on assure, quitté depuis la musique pour les affaires, et se trouve employé dans le cabinet du ministère de Vienne."

L'académie royale de musique a donné, le 10 de ce mois, *Daphnis et Alcimadure*, pastorale languedocienne, qui fut jouée en 1754 pour la première fois et en patois languedocien. Jéliote et mademoiselle Fel, qui étaient alors au théâtre, étaient tous les deux de Gascogne, et pouvaient l'exécuter dans leur patois qui est joli; aujourd'hui on a été obligé de la mettre en français, parce que M. Legros et madame Larrivée n'auraient pu la chanter en patois. Les paroles languedociennes, la traduction française et la musique sont de M. de Mondonville qui a sur l'auteur du *Devin du village* l'avantage d'avoir non-seulement fait, mais aussi traduit son poëme. Ce poëme est une misérable rapsodie dont un patois naïf et agréable cachait l'insipidité en partie, mais qui, rendu en français, est devenue pitoyable. L'auteur a conservé la même musique sur les paroles françaises. Plusieurs jolies romances qui ont fait

la fortune de cet opéra dans sa nouveauté, l'ont fait réussir à cette reprise; mais il a sur-tout réussi par les ballets qui sont charmans et où Dauberval et mademoiselle Allard ont été plus brillans que jamais; mademoiselle Guimard y danse aussi un pas très-intéressant. Du reste, c'est un misérable compositeur que ce Mondonville, plat, trivial, commun, jouant sans cesse sur le mot, vrai musicien de guinguette, qui serait chassé à grands coups de sifflet de tous les théâtres de musique en Europe, et qui est aujourd'hui une des grandes colonnes de l'académie royale de musique. Dieu dans sa colère, tient les oreilles de son peuple endurcies.

M. de Surgy, auteur de plusieurs morceaux sur l'histoire naturelle, vient de publier un livre intitulé : *Histoire naturelle et politique de la Pensylvanie et de l'établissement des Quakers dans cette contrée;* volume in-12 d'environ trois cents pages. L'auteur a composé son ouvrage de deux ouvrages étrangers qu'il a traduits librement. L'un est celui de M. Kalms, suédois, envoyé en Pensylvanie en 1747, par le roi de Suède, pour seconder les vues du savant baron de Linné; la principale attention de ce voyageur s'est portée sur l'histoire naturelle. L'autre est une relation du sieur Gottlieb Mittelberger, organiste et maître d'école allemand, qui a exercé sa profession pendant environ quatre ans dans un bailliage allemand de cette colonie. J'aime M. Gottlieb Mittelberger

à la folie, et ses platitudes me font un plaisir infini. Voilà les voyageurs en qui j'ai confiance; et quand les Diderot et les Buffon se mettraient à voyager, je me fierais bien moins à leurs relations qu'à celle de Cottlieb Mittelberger. M. de Surgy ne consultant que la délicatesse française a supprimé bien des détails de cet honnête organiste qui commence son journal par ces mots : « Je partis au mois de mai 1750 d'Enzweilingen, ma patrie, pour me rendre à Hailbron, où je trouvai un orgue destiné pour Philadelphie. » Je suis persuadé, quoiqu'en dise M. de Surgy, qu'il n'y a pas un mot à perdre de la relation de mon ami Gottlieb, et je vais faire venir son ouvrage pour le lire dans l'original... Celui de M. de Surgy est curieux et instructif.

Il nous est venu de Londres quelques exemplaires d'un livre intitulé : *le Gouverneur*, ou *Essai sur l'éducation*, par M. D. L. F., ci-devant gouverneur des princes de Holstein-Gottorp ; volume in-12 de trois cent trente-deux pages. Cet ouvrage est dédié à l'impératrice de Russie. Je ne connais pas M. D. L. F., ainsi je ne saurais remplir les lettres initiales de son nom; mais je vois que c'est un singe de Jean-Jacques Rousseau, qui a les mêmes défauts que lui, et qui n'en a pas les dédommagemens. Le *Lisimaque* de M. D. L. F. est tout juste *l'Émile* de M. Rousseau, excepté qu'il est chaussé, et qu'il ne va pas pieds nus : il

y a carmes déchaux et carmes chaussés; il est élevé comme Émile dans la solitude de la campagne; et vous remarquerez qu'il est tout-à-fait sensé d'élever loin des hommes, ceux qui sont destinés à passer leur vie et à tenir leur place dans la société humaine. Cela est à peu près aussi sage que si l'on entreprenait de dresser sur une rivière, dans des bateaux, des bataillons d'infanterie destinés à faire la guerre dans des pays montagneux et escarpés. Le gouverneur de Lisimaque imite celui d'Émile jusque dans ses déclamations. Il fait une vive sortie contre l'éducation de collége; mais il ne prend pas garde que M. Rousseau pouvait avoir raison de s'élever contre l'éducation des colléges de France, où la jeunesse n'est confiée qu'à des prêtres et à des moines; et que l'éducation des colléges d'Angleterre, d'Allemagne, de Suisse, de Genève, pourrait malgré cela n'être pas mauvaise. Avec un peu de sens, il aurait pu remarquer que l'éducation est en général, excessivement négligée dans les pays catholiques, et qu'elle est incomparablement plus soignée dans les pays protestans, et il en aurait tiré des conséquences plus justes et plus solides que ses lieux communs. Il aurait vu encore qu'il n'y a point de gouvernement catholique qui au fond ne redoute l'instruction des peuples, et ne la regarde comme contraire à son autorité; et qu'il n'y a point de gouvernement protestant ou schismatique, qui n'ait à cœur l'instruction des peuples, et dont l'autorité n'en soit mieux assurée que celle d'au-

un gouvernement catholique, où le corps des prêtres entretient toujours un germe de division qui empêche le gouvernement de prendre sa consistance. Mais M. D. L. F. ne sait pas qu'il faut être homme d'état quand on veut écrire sur l'éducation ; que le législateur seul est le véritable gouverneur des enfans de son pays; qu'il faut commencer par avoir une excellente législation, avant de pouvoir se flatter d'établir une bonne éducation; que les hommes ne s'élèvent que par des hommes, et non par des gouverneurs à gages, par le grand air du pays qu'ils respirent, et non par celui de la classe où ils sont renfermés, c'est-à-dire, par l'esprit public qui règne dans leur patrie, et non par les adages du pédant qui les garde; et qu'enfin, les gouverneurs d'Émile et de Lisimaque ne sont que des bavards, l'un éloquent, l'autre plat, dont les déclamations séduisent pendant quelque temps cette foule d'esprits médiocres dont le genre humain abonde, mais qui n'en ignorent pas moins les vrais et les premiers élémens de l'éducation. Ce Lisimaque a une Ernestine comme Émile a une Sophie; mais l'une est aussi plate et insipide que l'autre est pédante et bégueule. J'observe à M. D. L. F. en finissant, « qu'un homme qui transplante son élève pour appliquer la dernière couche de vernis à son éducation, ou qui épuise, en habile écuyer, toutes les ressources de son art pour rendre maniable le coursier récemment pris dans les forêts de la Thrace, avant de l'atteler à un char pour entrer

en lice dans les plaines olympiques, » ce vernisseur ou cet écuyer, si l'on s'en rapportait à moi, n'aurait jamais un chat à élever. Vous direz qu'on peut avoir un style de mauvais goût et être honnête homme, cela est vrai; mais un homme de sens et de tête, tel qu'il en faut pour en former un autre, ne doit pas avoir le langage affecté d'un polisson de collége.

M. d'Anville, de l'académie royale des inscriptions et belles lettres, vient de publier une *Géographie ancienne abrégée*, en trois volumes in-12, dont le premier est consacré à l'Europe; le second à l'Asie, le troisième à l'Afrique. Sans aucune prévention nationale, je crois qu'on peut regarder M. d'Anville comme le premier géographe de l'Europe. Il a eu toute sa vie la passion de son métier, et l'ambition d'y surpasser tous ceux qui y ont excellé, et le courage d'une étude et d'une application opiniâtres pour réussir dans son projet, et l'orgueil d'y avoir réussi, et la persuasion que le métier de géographe est au-dessus de tous les métiers du monde, et il faut tout cela pour exceller dans la carrière qu'on s'est choisie. La *Géographie ancienne* de M. d'Anville est donc un livre précieux pour l'intelligence de l'histoire ancienne. Il faut y ajouter les cartes que l'auteur a publiées relativement à cet objet. Il voudrait que son âge et ses mauvais yeux lui permissent de publier encore une géographie des

États formés en Europe, après la chute de l'empire romain en Occident; et les vœux du public sont sur ce point conformes avec les siens; mais il est bien à craindre qu'il n'ait pas le temps de les remplir.

JUILLET 1768.

Paris, 1er. juillet 1768.

On a imprimé à Yverdun en Suisse, les *Voyages d'un Philosophe*, ou *Observations sur les mœurs et les arts des peuples de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique;* brochure in-12 de cent quarante pages. Comme ce philosophe est un voyageur français, il faut l'arrêter ici un moment pour examiner ses passe-ports. Il s'appelle M. Poivre; il est actuellement intendant de l'Ile de France; et tandis qu'on imprime en Suisse ses anciens mémoires, il en fait contre M. Dumas, commandant pour le roi dans l'Ile de France, qu'il accuse de concussion et de malversation, et qui pourra difficilement user de représailles, parce que le désintéressement de son adversaire, est généralement reconnu.

M. Poivre est, je crois, de Lyon. Il a été dans sa première jeunesse, minime, ou servite, ou picpus. S'étant embarqué en cette qualité comme aumônier d'un vaisseau de la compagnie des Indes, le premier coup de canon qu'on tira contre ce vaisseau, lui emporta le bras. Le révérend père aumônier trouva que ce n'était pas la peine d'être moine pour se laisser emporter ses bras par les boulets de canon, et il quitta son froc. Il passa ensuite au service séculier de la compagnie des Indes, et parvint successive-

ment à la qualité de subrécargue et à la réputation d'un homme d'un rare mérite. Après la dernière guerre le gouvernement crut devoir faire usage de ses talens, et lorsque le roi reprit, il y a quelques années, les îles de France et de Bourbon de la compagnie des Indes, il fut envoyé dans ces îles comme intendant.

La brochure qu'on a publiée sous le titre de *Voyages d'un philosophe*, contient deux de ses mémoires adressés à l'administration de la compagnie des Indes, ou peut-être à la société d'agriculture de Lyon, pour lui rendre compte de ses observations politiques faites pendant son voyage de France à la Chine. On les a très-bien intitulés *Voyages d'un philosophe*, parce que M. Poivre a en effet le coup d'œil simple et juste d'un philosophe. Je ne sais pourquoi le titre promet des observations sur les mœurs et les arts de l'Amérique, l'auteur ne voyage qu'en Afrique et en Asie; je crois même qu'il n'a jamais été en Amérique. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il n'en parle qu'en passant pour désapprouver la traite des nègres, et pour observer que l'Amérique méridionale est couverte de marécages, de ronces et de forêts, et que l'Amérique septentrionale est habitée par de petits peuples sauvages, misérables et sans agriculture. Il est assez singulier, pour le dire en passant, que l'auteur n'ait pas cru que les colonies anglaises de cette partie du monde méritassent d'être remarquées. Ces colonies si florissantes aujourd'hui ont déjà donné

bien de l'embarras à la mère patrie; et si le gouvernement d'Angleterre ne sait pas user de la plus grande sagesse, de la plus grande modération, de la plus grande fermeté, elles lui tailleront dans peu une fâcheuse besogne.

M. Poivre convaincu qu'un voyageur a rarement le temps et les moyens de faire assez de remarques pour se former une idée juste du gouvernement, de la police et des mœurs des peuples qu'il visite, s'en est tenu à une méthode aussi infaillible que simple pour asseoir ses jugemens. Par-tout il a promené ses yeux sur les marchés publics et sur les campagnes: de la liberté, et de l'affluence des uns, de la richesse ou de la pauvreté des autres, il a conclu sur la prospérité ou la misère des peuples. C'est sous ce point de vue qu'il vous conduit depuis les côtes occidentales de l'Afrique jusqu'à l'extrémité de l'Asie, d'une manière aussi intéressante qu'instructive, mais d'ailleurs très-serrée et extrêmement concise: on souhaiterait qu'un observateur aussi sage se fût permis plus de détails.

Quand on lit ce que l'auteur a écrit sur nos îles de France et de Bourbon, quand on le compare à ce que rapporte l'histoire de nos autres colonies, et même à ce qui s'est passé à Cayenne de notre temps, on demeure convaincu que Dieu n'a pas départi à la nation française le talent et l'esprit de former des colonies. Ce peuple doué de tant de qualités précieuses et aimables n'a rien de ce qu'il faut pour réussir dans cette entreprise;

sa vivacité le porte à faire en un jour ce qu'il ne faudrait faire qu'en une année. Il détruit, il abat, il élève, il opère, et quand il ne reste plus rien à faire il commence à réfléchir, alors il remarque qu'il a presque fait autant de sottises que d'opérations, et il se dégoûte. Nulle patience, nulle persévérance dans un plan; le mauvais succès le rebute et lui fait tenter autre chose. Cette légèreté et cette inconstance qu'on lui reproche, cet ennui qui le gagne, sont une suite nécessaire de l'ardeur et de la vivacité du premier moment; ce feu est trop violent pour durer. Ce qui est arrivé, au rapport de M. Poivre, dans l'Ile de France, est unique dans son genre. A peine le colon français y est-il établi qu'il se met à défricher avec une ardeur incroyable; en conséquence il brûle les fôrets, sans laisser subsister aucun bois, de distance en distance, dans les défrichemens. Quand cette belle opération est faite, on commence à s'apercevoir que les pluies, qui sont le seul et le meilleur amendement que la terre puisse recevoir dans cette île, suivent exactement la direction des forêts, s'y arrêtent, et ne tombent plus sur les terres défrichées qui n'ont d'ailleurs plus aucun abri contre la violence des vents si funestes aux récoltes, dans ces climats. M. Poivre observe que les Hollandais qui n'avaient point de bois au Cap de Bonne-Espérance, y en ont planté pour garantir leurs habitations, et que les Français en ont trouvé l'Ile de France couverte, et l'ont détruit pour former une colonie stérile et exposée à l'inclémence des vents. C'est

que le Hollandais en débarquant dans l'Ile de France, aurait d'abord mis le nez en l'air, et avant de mettre le feu ou la hache aux arbres, il aurait su d'où venaient le vent et la pluie; mais le Français, confiant dans son début, est persuadé que les élémens se soumettront au plan qu'il a adopté. Les élémens n'en font rien, le Français se rebute; mais il n'est pas encore décidé dans les parlemens du royaume, de quel côté est le tort.

Un homme qui attache, comme notre voyageur, un si grand prix à l'agriculture, doit être enchanté du gouvernement de la Chine; M. Poivre a cela de commun avec un grand nombre de nos meilleurs esprits. Qu'il me soit permis cependant de lui proposer quelques doutes, non que je croie le gouvernement de la Chine moins sage que les nôtres; mais j'ai de la peine à lui accorder tant de supériorité avant d'avoir examiné les titres sur lesquels ses panégyristes se fondent.

Je demanderais en premier lieu, supposé que nous n'eussions aucune histoire des anciens Romains, aucun de leurs livres, aucun de leurs monumens, s'il y a un seul esprit juste en Europe qui se permettrait d'avoir une opinion sur le génie et les mœurs des Romains, d'après les relations de quelques marchands grecs, que leur trafic aurait conduits à Rome, ou de quelques philosophes d'Athènes que l'envie de bavarder y aurait fait aller. La partie n'est cependant nullement égale; car les Romains auraient accueilli le marchand grec, l'auraient toléré au milieu de Rome,

l'auraient fréquenté, auraient conversé avec lui; et les Chinois n'accordent aucune de ces faveurs aux Européens qui les recherchent; et lorsque je fais l'honneur à nos missionnaires de les comparer à des philosophes d'Athènes, vous pensez bien que je ne puis leur accorder, sur aucun point, égalité de confiance. C'est qu'on ne peut se former une idée juste d'une nation qu'après avoir long-temps vécu au milieu d'elle, ou du moins il faut posséder parfaitement sa langue et avoir long-temps étudié ses écrivains de toute espèce, avant de se permettre de juger ses lois, ses mœurs, son génie. La vérité n'est pas ce qui résulte du témoignage d'un voyageur véridique, ni même de plusieurs voyageurs véridiques; elle est le résultat d'un grand nombre d'écrits véridiques et menteurs, faits par des gens de toute espèce, de toute profession, de différens âges, de différentes époques; elle pénètre quelquefois à travers le mensonge d'un écrivain passionné ou corrompu, et devient d'autant plus évidente qu'il a pris plus de soin pour nous la dérober. Or, de bonne foi, avons-nous, je ne dis pas tous ces moyens, mais un seul de ces moyens pour connaître le véritable état de la Chine? Nous en avons malheureusement assez pour trouver les voyageurs les plus véridiques en contradiction avec eux-mêmes. Ils conviennent tous, par exemple, de la subtilité, de la finesse, des ruses du peuple chinois, et ils vantent son bonheur et la douceur de son gouvernement. Mais un peuple rusé et un peuple

esclave sont synonymes aux yeux d'un philosophe; la ruse est le bouclier sous lequel le faible se dérobe aux coups du puissant. Jamais un peuple heureux et libre ne s'est servi de ce bouclier. Allez en Grèce, vous trouverez à ses peuples une souplesse, une subtilité, de si heureuses dispositions à la ruse et à la fourberie que vous conviendrez que les Alcibiade et les Périclès n'étaient que des sots et des malotrus auprès d'eux; j'en dis autant de la souplesse italienne comparée à la finesse des siècles les plus corrompus de Rome libre. Reste à savoir auquel des deux périodes vous accorderez votre estime.

Disons la vérité. Nous souffrons des abus, des mauvaises lois, des vices de notre siècle et de notre nation; ils nous blessent les yeux, ils nous heurtent et nous froissent à tout instant, et nous laissent enfin une impression douloureuse et déplaisante. Les abus d'un temps ou d'un peuple éloigné ne nous choquent que par ouï-dire et ne nous causent aucune sensation fâcheuse : voilà pourquoi les temps passés sont toujours meilleurs que les nôtres, les peuples éloignés plus vertueux et plus sages que nous. Ç'a été en tout temps l'écueil des plus grands et des meilleurs esprits; leur siècle et leur nation ont toujours perdu leur procès à leur tribunal. Leur admiration pour les siècles passés et pour les peuples éloignés s'accroît même en raison inverse de leur distance. En effet, plus cette distance est grande, plus l'imagination a un champ libre de supposer et de créer

tout ce qu'il lui plaît. On nous affirme tous les jours que depuis plus de quatre mille ans le gouvernement et les mœurs de la Chine n'ont pas éprouvé la moindre révolution, et cela est vrai pour tout œil qui examine la Chine de l'observatoire de Paris. Il y a plus de quatre mille ans que nous observons la lune, sans y découvrir le moindre changement. C'est bien pis quand nous portons nos regards sur le soleil ou sur d'autres étoiles encore plus éloignées; pas la moindre innovation, pas la moindre nouvelle de la plus légère révolution. Consolez-vous cependant, peuple français, vous à qui l'on peut reprocher depuis cent ans seulement cinq révolutions de mœurs différentes, vous qui vous ressemblez si peu sous Louis XIV, jeune et conquérant, et sous Louis XIV vieux, battu et mari de cette triste bégueule de Maintenon, et sous la régence de cet aimable Laurien Philippe d'Orléans, et sous la tutelle bourgeoise de l'avare et étroit cardinal de Fleury, et après lui, lorsque la lumière répandue par les Voltaire, les Montesquieu et quelques autres philosophes, a commencé à frapper vos yeux qui ont tant de peine à s'y faire; consolez-vous. Tandis que vos philosophes vous reprochent vos variations, les Voltaire et les Poivre de la Chine, s'ils daignent jeter les yeux sur vous, vous voient invariables, et je vous assure qu'un tremblement de terre renverserait la moitié de l'Europe que l'aspect de notre globe n'en éprouverait pas le

moindre changement aux yeux des habitans de la lune.

Je recommande à tout bon esprit la lecture du roman chinois qu'on nous a si mal traduit il y a quelques années. Ce petit roman lui en apprendra plus que tous les voyageurs ensemble. Je voudrais bien savoir ce que M. Poivre pense de ce roman. Je conviens avec lui que c'est une belle loi que celle qui enjoint aux vice-rois de chaque province de l'empire chinois, d'envoyer tous les ans à la cour une liste des laboureurs qui se sont le plus distingués dans leur profession; cette liste est présentée à l'empereur qui les récompense et les encourage à force d'honneurs et de distinctions. Mais j'observe à M. Poivre que nous avons en France quantité de lois tout aussi belles; que le roi, par exemple, n'a pas un seul officier dans ses troupes dont les services, les talens, les bonnes ou mauvaises qualités ne soient parfaitement connus au bureau de la guerre. Malgré cette inquisition vraiment admirable, M. Poivre voudrait-il assurer que jamais le mérite n'a été oublié ou négligé au bureau de la guerre, que jamais la médiocrité ou même le démérite ne lui a enlevé ses récompenses? C'est qu'une belle loi qui ne fait qu'ordonner une belle chose, ressemble à un beau lieu commun de morale; cela est bon à lire si l'on veut, mais l'un et l'autre ne font pas le moindre effet réel sur les mœurs du peuple. Une bonne loi est celle qui, en ordonnant une bonne chose, en assure

en même temps les moyens d'exécution. M. Poivre aurait dû nous apprendre comment on empêche à la Chine que les favoris du vice-roi, les protégés de ses commis et de ses secrétaires, ceux qui secondent ses vues particulières, souvent opposées au bien général, ceux enfin qui ont le moyen d'acheter des certificats d'un mérite qu'ils n'ont pas, ne soient placés sur la liste préférablement à ceux qui n'ont que du mérite sans intrigue, sans faveur et sans protection.

Je ne nie pas à M. Poivre que nos grandes routes ne soient trop larges et trop multipliées en France, qu'on n'emploie à cet usage, avec beaucoup trop de légèreté, une étendue considérable d'un terrain très-précieux; je ne lui dispute pas l'utilité des canaux trop peu multipliés dans notre Europe; mais quand il regrette le terrain que nous semons en fourrage pour la nourriture des chevaux au lieu de l'ensemencer en blé; quand il nous dit que les Chinois aiment mieux nourrir des hommes que des chevaux, je ne puis m'extasier avec lui sur cette préférence. Je ne regretterai jamais que les hommes qui, parmi nous, remplaceraient le travail des chevaux et des bêtes de somme, ne soient pas nés. Il y aurait deux millions de porteurs de chaise et de traîneurs de brouette de plus en France, que la nation n'en serait ni plus riche, ni plus heureuse, ni plus puissante, ni plus respectée. Ajoutez que l'usage des chevaux, en abrégeant le temps nécessaire au transport

des personnes et des denrées, accélère toutes les opérations, hâte et presse la circulation générale, double et triple le temps et allonge véritablement la vie de chaque citoyen. Cette considération mérite bien, ce me semble, qu'on sacrifie quelques prés à la nourriture des chevaux, et je suis étonné qu'elle ait échappé à un homme aussi sage que M. Poivre.

On ne lit point sans attendrissement la description que ce voyageur philosophe fait de la cérémonie de l'ouverture des terres, pendant laquelle l'empereur en personne conduit la charrue, et laboure un champ une fois chaque année. Cette cérémonie se fait dans les premiers jours de notre mois de mars; chaque vice-roi l'observe dans sa province. M. Poivre l'a vue à Canton avec un plaisir singulier, et l'on peut imaginer tout ce qu'un philosophe d'Europe peut penser de noble, de pathétique et de touchant durant ce spectacle! Reste à savoir si l'empereur qui le donne, y attache une seule des idées nobles et touchantes du philosophe d'Europe. Qu'on nous envoie un Poivre de la Chine; qu'il arrive le matin du Jeudi-Saint à Versailles, il trouvera un des plus puissans rois de l'Europe aux pieds de douze pauvres vieillards pour les laver. Bientôt après il verra ce monarque, accompagné de tous les princes de la maison royale, servir ces douze vieillards à table. Combien ce spectacle inspirera d'idées grandes et touchantes à notre philosophe chinois,

lorsqu'il saura que cette cérémonie s'observe tous les ans en commémoration du lavement des pieds que le Confutcius d'Europe fit à ses disciples! il trouvera que c'est une des plus belles institutions humaines qu'il y ait au monde. Quoi de plus sage, en effet, que de rappeler une fois par an, aux maîtres de la terre, l'égalité primitive et le lien de fraternité qui lient tous les hommes! Si ce Chinois retourne chez lui, à peu près comme nos voyageurs reviennent de son pays, il y fera une description si touchante de cette cérémonie, que personne ne la lira sans attendrissement. Quel serait l'étonnement de notre philosophe d'outre-mer, si on lui apprenait que cette cérémonie n'est qu'une vaine formalité consacrée par l'usage; que le prince qui l'observe n'a jamais fait une seule réflexion au profit de l'humanité à la suite de cette touchante cérémonie; qu'un philosophe qui s'aviserait de lui adresser pendant la cérémonie un discours pathétique et analogue au sujet, serait enfermé à la Bastille, dont le gouverneur ne lui laverait pas les pieds; que depuis tant de siècles tous les princes du rit romain remplissent tous les ans cette cérémonie, sans qu'il en ait résulté aucun bien pour personne, excepté l'argent et les vivres qu'on distribue aux douze pauvres vieillards; que les assistans n'éprouvent pas plus d'émotion à ce spectacle que les acteurs, et que nommément M. Poivre qui a vu à Canton la cérémonie de l'ouver-

ture des terres avec un si grand attendrissement, a assisté vingt fois au lavement des pieds à Versailles, sans éprouver la plus légère émotion, et sans qu'elle ait pu distraire sa tête, un seul instant, de ses affaires dans les bureaux de la marine! Si je rencontre jamais ce philosophe chinois et M. Poivre ensemble, je leur demanderai comment on empêche les hommes de se faire d'habitude à tout.

Une société de négocians du port de Nantes ayant nommé un de ses vaisseaux *le Voltaire*, et en ayant fait part au parrain du nouveau baptisé, cet homme illustre, réservé à toutes sortes de distinctions, a adressé un discours à son vaisseau, que vous allez lire, quand j'aurai transcrit ici la réponse qu'il a faite à celui qui lui a mandé cette nouvelle.

Lettre de M. de Voltaire à M. de Montaudoin, de plusieurs académies, et correspondant de l'académie royale des sciences de Paris, à Nantes.

De Ferney, 2 juin 1768.

Monsieur,

« Jusqu'à présent je ne pouvais pas me vanter d'avoir heureusement conduit ma petite barque dans ce monde; mais puisque vous daignez donner mon nom à un de vos vaisseaux, je défierai

désormais toutes les tempêtes. Vous me faites un honneur dont je ne suis pas certainement digne, et qu'aucun homme de lettres n'avait jamais reçu. Moins je le mérite, et plus j'en suis reconnaissant. On a baptisé jusqu'ici les navires des noms de Neptune, des tritons, des sirènes, des griffons, des ministres d'état ou des saints, et ces derniers sur-tout sont toujours arrivés à bon port; mais aucun n'avait été baptisé au nom d'un faiseur de vers et de prose.

» Si j'étais plus jeune, je m'embarquerais sur votre vaisseau, et j'irais chercher quelque pays où l'on ne connût ni le fanatisme ni la calomnie. Je pourrais encore, si vous vouliez, débarquer à Civita-Vecchia, les jésuites Patouillet et Nonotte, avec l'ami Fréron, ci-devant jésuite. Il ne serait pas mal d'y joindre quelques convulsionnaires ou convulsionistes : on mettait autrefois, dans certaines occasions, des singes et des chats dans un sac, et on les jetait ensemble à la mer.

» Je m'imagine que les Anglais me laisseraient librement passer sur toutes les mers; car ils savent que j'ai toujours eu du goût pour eux et pour leurs ouvrages. Ils prirent dans la guerre de 1741 un vaisseau espagnol tout chargé de bulles de la Cruzade, d'indulgences et d'Agnus Dei. Je me flatte que votre vaisseau ne porte point de telles mar-

chandises; elles procurent une très-grande fortune dans l'autre monde, mais il faut d'autres cargaisons dans celui-ci.

» Si le patron va aux grandes Indes, je le prierai de se charger d'une lettre pour un brame avec qui je suis en correspondance, et qui est curé à Bénarès sur le Gange. Il m'a prouvé que les brames ont plus de quatre mille ans d'antiquité. C'est un homme très-savant et très-raisonnable; il est d'ailleurs beaucoup plus baptisé que nous; car il se plonge dans le Gange toutes les bonnes fêtes. J'ai dans ma solitude quelques correspondances assez éloignées, mais je n'en ai point encore eu qui m'ait fait plus d'honneur et plus de plaisir que la vôtre.

» Je n'ai pu vous écrire de ma main, étant très-malade; mais cette main tremblante vous assure que je serai jusqu'au dernier moment de ma vie, Monsieur, votre, etc. »

Nota. Le discours étant déjà imprimé dans les œuvres de Voltaire, nous avons cru devoir le supprimer.

Il s'est trouvé dans la bibliothèque de feu M. Gaignat, un manuscrit qui ne pourra pas être annoncé dans le catalogue qu'on prépare, ni être vendu avec une certaine publicité. On l'a dé-

posé chez le libraire Debure, où je l'ai vu par la protection des héritiers de M. Gaignat : ce sont *les Contes de la Fontaine*, en deux volumes, grand in-quarto ou petit in-folio, écrits à la main sur du vélin. Le caractère est de la plus grande beauté, et le texte de la plus grande correction. A la tête de chaque conte il y a un tableau en miniature, représentant le sujet du conte; et, à la fin de chaque conte, on trouve des arabesques pour vignettes, traitées avec beaucoup d'esprit et de finesse. La plupart des tableaux sont très-lascifs; d'autres ne le sont pas assez. Il me semble que lorsqu'il y a un ton donné, il faut le suivre, et que tout contraste est choquant; quand je suis en mauvais lieu, je ne m'attends pas à voir rien d'honnête ni rien de ménagé. M. Gaignat a fait faire ce manuscrit chez lui et sous ses yeux par deux artistes distingués. Le sieur Monchaussé a parfaitement imité dans l'écriture du texte des nouvelles, les plus beaux caractères gravés. Les tableaux, culs-de-lampe, etc. ont été peints avec une grande perfection par le sieur de Maroles, peintre d'une grande réputation. On prétend qu'il lui a coûté 18,000 livres. C'est mettre bien de l'argent à une fantaisie peu recommandable. Il n'en aurait pas fallu davantage pour établir dix-huit familles honnêtes; mais c'est que l'esprit a ses débauches aussi. Le libraire a taxé ce manuscrit à deux cents louis; c'est-à-dire que celui qui

donnera le plus au-delà de ce prix aura le livre; mais ce marché ne pourra se faire qu'en secret. On a dit dans le public que la plupart des miniatures étaient effacées, mais cela est faux; elles m'ont paru très-bien conservées (1).

Il nous est venu cet ordinaire, de la manufacture de Ferney, un écrit de quarantes pages in-8°., intitulé : *la Profession de foi des Théistes*, par le comte Da.., au R. D., traduit de l'allemand. Quand je dis qu'il nous est venu, cela veut dire que

---

(1) Ce manuscrit infiniment précieux passa, en 1769, de la bibliothèque de M. Gaignat dans celle de M. de Choiseul, ministre de la guerre, pour le prix de dix mille livres. De cette bibliothèque il passa dans les mains de M. Debure père, encore vivant, libraire recommandable par l'étendue de ses connaissances bibliographiques. Il le garda quelque temps, et le vendit ensuite à M. Paris, parent de M. Paris de Montmartel, dont la bibliothèque, transportée en Angleterre vers la fin de l'année 1789, y fut vendue publiquement au mois de mars 1791. Le manuscrit des Contes de La Fontaine qui en faisait partie fut alors acheté, par un riche armateur, la somme de trois cent quinze livres sterling, représentant sept mille cinq cent soixante francs. On ignore le sort ultérieur de ce chef-d'œuvre. (*Note de l'Éditeur.*)

deux ou trois exemplaires de cet écrit ont échappé à la vigilance de la police, et circulent dans Paris de mains en mains; mais on ne peut les avoir pour de l'argent, ou quand on les vend sous le manteau, on se fait payer le risque auquel on s'expose par cette espèce de contrebande qui est poursuivie avec la plus grande sévérité; de sorte que les amateurs paient un, deux et plusieurs louis ce qui peut valoir vingt-quatre sols ou un écu. La *Profession de foi des Théistes* est adressée au roi de Prusse. Outre le préambule, elle est partagée en dix petits chapitres dont voici les inscriptions. 1. Que Dieu est le père de tous les hommes. 2. Des superstitions. 3. Des sacrifices de sang humain. 4. Des persécutions chrétiennes. 5. Des mœurs. 6. De la doctrine des Théistes. 7. Que toutes les religions doivent respecter le théisme. 8. Bénédictions sur la tolérance. 9. Que toute religion rend témoignage au théisme. 10. Remontrance à toutes les religions. Il n'y a rien de nouveau dans la profession de foi des Théistes, rien qui n'ait été fabriqué et refabriqué bien souvent dans cette manufacture; mais c'est une des maximes fondamentales établies par le chef de cette manufacture, que les hommes sont de dure conception, et que la vérité ne peut se nicher dans leur cerveau qu'à force de se présenter la même sous des formes et des tournures diverses. Il s'en faut bien que cette profession de foi vaille les conseils raisonnables adressés à M. Bergier. L'auteur de la

Profession en a cité le plus beau morceau et l'a inséré tout au long. Ce morceau c'est le chapitre *des martyrs*, tiré des conseils raisonnables; il est très-supérieur au reste de la *Profession* : c'est un chef-d'œuvre de l'éloquence la plus pathétique; on ne peut le lire sans être touché aux larmes.

M. de Saint-Foix vient de publier une *Lettre au sujet de l'Homme au masque de fer*; c'est un écrit d'environ quarante pages in-12. M. de Voltaire a parlé de ce prisonnier d'État d'une manière aussi intéressante que sage. Le récit qu'il en fait dans le siècle de Louis XIV est un chef-d'œuvre de narration; mais il ajoute qu'il n'a pu savoir qui était ce prisonnier, et il s'interdit toute conjecture à cet égard. La Grange-Chancel qui a été long-temps enfermé au château de l'île Sainte-Marguerite, pour ses Philippiques contre M. le duc d'Orléans, régent, prétendit, lorsqu'il fut sorti de sa prison, avoir pris des informations très-exactes au sujet de ce prisonnier qui y avait été long-temps détenu. Il fit insérer à cette occasion une lettre dans l'année littéraire de Fréron. Cette lettre dit bien en passant quelques injures à M. de Voltaire, mais ne nous apprend pas sur l'homme au masque de fer la plus légère circonstance de plus que l'article du siècle de Louis XIV, excepté que la Grange-Chancel prétend que ce prisonnier était le duc de Beaufort, grand amiral de France, qui passait pour avoir été tué

au siége de Candie, où l'on ne put jamais retrouver son corps. Permis à la Grange-Chancel de penser et d'imprimer cette absurdité qui n'a pas le sens commun; je lui passe même sa mauvaise humeur contre M. de Voltaire. On jouait les tristes et froides tragédies de ce la Grange-Chancel avec un certain succès, quand ce petit morveux de Voltaire est venu les chasser du théâtre par les siennes, de sorte que feu la Grange-Chancel a de beaucoup survécu à feu ses tragédies. L'auteur obscur des *Mémoires secrets pour servir à l'Histoire de Perse*, dans lesquels on rapporte, sous des noms persans, des anecdotes de la cour et du règne de Louis XIV, dit que ce prisonnier était le comte de Vermandois, fils naturel de Louis XIV et de mademoiselle de la Vallière, et que son crime consistait d'avoir donné un soufflet à M. le Dauphin. Permis à l'auteur obscur et ignoré de ces mémoires secrets d'imprimer cette impertinence, quoique M. de Vermandois mourût à l'armée, à la fleur de son âge, au su et aux regrets de toute l'armée et de toute la France. Un livre aussi méprisé que ces mémoires, ne mérite pas d'être réfuté. Vient M. de Saint-Foix, auteur de *l'Oracle* et *des Grâces*, petites pièces du théâtre français, et des *Essais historiques sur Paris* qu'il a commencés assez agréablement en conteur d'anecdotes, et qu'il a finis avec la prétention d'historien dont il est fort loin d'avoir les talens et le mérite. Ce M. de Saint-Foix a aussi un avis sur l'homme

au masque de fer, et il l'annonce avec une emphase étonnante. Il n'y a rien de si ridicule que la gravité avec laquelle il discute ce fait historique de la manière du monde la plus absurde; c'est Arlequin faisant le docteur et le savant, ce sont les *difficiles nugæ* d'Horace. M. de Saint-Foix prétend que le prisonnier au masque de fer était le duc de Monmouth, fils naturel de Charles II, roi d'Angleterre, et de Lucie Valters, lequel ayant fomenté une rebellion pendant le malheureux règne de Jacques II, et ayant été pris les armes à la main, eut la tête tranchée. M. de Saint-Foix fonde son opinion sur les bruits populaires qui couraient alors, qu'un officier qui ressemblait beaucoup au duc de Monmouth, avait eu la complaisance de se faire couper la tête à sa place. Permis à M. de Saint-Foix de penser, de publier une aussi insigne pauvreté. Tous ces grands hommes qui, par manière de passe-temps, ont pris la peine de nous parler de ce prisonnier extraordinaire, n'ont fait que copier M. de Voltaire et y ajouter, chacun, une impertinence pitoyable. Mais qui était donc ce prisonnier gardé avec tant de respect et tant de rigueur à la fois? Je le sais bien moi, quoique Louis XIV ne me l'ait point confié, et tout homme qui veut lire le récit de M. de Voltaire avec une certaine attention, sera en état de former des conjectures très-vraisemblables; mais elles peuvent se dire à l'oreille et ne peuvent s'imprimer ni même s'écrire. Je me suis souvent su mauvais gré d'avoir oublié d'en parler à M. de Voltaire

pendant mon séjour aux Délices; j'aurais pu entrevoir s'il avait sur l'homme au masque de fer, les mêmes idées que moi.

Paris, 15 juillet 1768.

On a raison de dire que l'amour paternel est plus fort que la vie, et que c'est de toutes les affections celle qui s'éteint la dernière. Les auteurs qui n'ont pas toujours des enfans à affectionner portent toute leur tendresse sur leurs ouvrages, et ils ont encore cela de commun avec la faiblesse des pères, que les plus défectueux de leurs enfans ne sont pas les moins chéris. Le pauvre président Hénault a atteint et même passé le terme de quatre-vingts ans, mais c'est en végétant; il donne tous les jours à souper, sans plus recueillir aucune jouissance de la société; il s'éteindra un beau jour au milieu de vingt convives sans s'en apercevoir, et vraisemblablement sans que cela dérange leur digestion. Il y a déjà quelques années qu'il vit dans cette léthargie; la passion de ses ouvrages a seule le pouvoir de le réveiller encore et de le rappeler à la vie. Ses soupers auront perdu leur réputation, parce que son palais a perdu son discernement, et que son cuisinier est assez malhonnête pour aller travailler en ville pour de l'argent, tandis qu'un mauvais marmiton fait le souper de son maître; mais le soin de ses ouvrages aura amusé ses derniers instans, et lui aura procuré la seule sensation dont il soit susceptible, et l'unique satisfaction qu'il soit en son pouvoir de goûter.

Avec le secours de l'abbé Boudot, petit employé de la bibliothèque du roi et son ancien dévoué, le pauvre président a fait une nouvelle édition de son *Abrégé chronologique de l'Histoire de France ;* mais après avoir ainsi doté pour la dernière fois un enfant chéri, sa tendresse paternelle lui a rappelé une bâtarde, fruit ignoré d'une passion malheureuse, et sa faiblesse l'a porté à la reconnaître et à l'établir avant de mourir. Cette bâtarde, c'est une vestale appelée *Cornélie*. Il y a cinquante-cinq ans que cette tragédie a paru sur le théâtre de la comédie française : son papa prétend que c'est avec succès ; cependant ni son succès ni son nom n'était parvenu à ma connaissance, et tous ceux que j'ai pu interroger n'en avaient jamais entendu parler. Quoiqu'en 1713, année de la représentation de cette pièce, le théâtre français fût livré aux tragédies faibles de Campistron, aux tragédies dures de Crébillon, aux tragédies froides et alambiquées de la Grange-Chancel, aux tragédies tendres et plates de la Mothe, et que, par conséquent, le goût du public fût bien mauvais, malgré l'*Art poétique* de Despréaux et malgré la versification divine des pièces de Racine, il fallait que le succès de la vestale *Cornélie* fût bien médiocre, puisque son papa n'a jamais osé l'exposer au grand jour de l'impression, et que personne ne s'était aperçu de cette rigueur.

Le séjour de M. Horace Walpole en France a été l'époque de plusieurs forfaits littéraires.

M. Walpole est fils de ce célèbre ministre du roi George II, qui se vantait d'avoir dans son cabinet le tarif de toutes les probités d'Angleterre, et qui le prouvait assez souvent. Il passe lui-même pour un homme de beaucoup d'esprit, et je l'ai assez souvent rencontré dans le monde, pour n'en faire aucun doute. Il a un grand usage du monde et un ton excellent; et malgré l'air blême et défait que les fréquens accès d'une goutte douloureuse lui ont laissé, il m'a paru avoir beaucoup d'agrément et de gaieté dans l'esprit, et une plaisanterie fine et piquante. C'est lui qui a fabriqué la lettre du roi de Prusse à Jean-Jacques Rousseau, qui a joué un si grand rôle dans la querelle de David Hume. Premier forfait. C'est lui qui a engagé le président Hénault à reconnaître, avant de mourir, sa bâtarde Cornélie, qui était si bien et si convenablement dans son couvent. Second forfait énorme et grave. M. Walpole a dans un de ses châteaux, à Strawberry-Hill, une imprimerie pour son usage particulier. Outre ses propres ouvrages il y a fait imprimer magnifiquement *la Pharsale de Lucain*. C'est déjà un assez grand tort aux yeux d'un homme de goût, d'avoir multiplié le poëme de ce poëte boursoufflé, plutôt que de mettre ses soins et sa dépense à une superbe édition de Virgile ou d'Horace; mais c'est un tort encore plus grave d'avoir arraché au président Hénault, son manuscrit de *Cornélie*, pour le faire imprimer à l'imprimerie de Strawberry-Hill, sur de très-beau papier, en beaux caractères et fort incorrectement.

Le président a dédié sa pièce à son éditeur. Il le remercie de l'établissement honorable et magnifique qu'il procure à cette orpheline. Elle l'est vraiment; car son papa avertit qu'il garde toujours l'incognito; et comme l'édition de M. Walpole ne se vendra pas, il est à croire que la Vestale le gardera aussi. Le président ne cache pas à son éditeur que cette tragédie, fruit de sa première jeunesse, a été l'ouvrage de l'amour. Il craint qu'elle ne se ressente de l'emportement d'une première passion. Le pauvre président! Il a pu être amant aimable, mais amant emporté! en conscience, je ne puis lui faire cette injustice. Il prétend qu'on n'aime qu'une fois dans la vie, que les autres attachemens qu'on contracte ne sont que des goûts passagers, des traités de convenance, des arrangemens de société; et il pourrait bien avoir raison : mais si dans sa première et véritable passion l'amant n'a pas été plus chaud que l'auteur, le pauvre président peut se vanter d'avoir été l'amant le plus transi de son siècle. Heureusement pour faire preuve d'un digne amant, on n'est pas obligé de faire une tragédie chaude. On sait que le président était en son temps un homme plein d'agrémens, un peu frivole, mais très-bien venu du beau sexe. Il aurait bien fait un joli madrigal, une chanson galante; mais une tragédie, c'est autre chose. Il dit que sa pièce, après avoir été l'accident de l'amour, finit bien plus noblement par être le prix de l'amitié dont il est honoré par son éditeur. Comme cet accident

de l'amour ne sera pas vendu, il faut en tracer ici une esquisse légère en peu de lignes.

La tragédie se passe sous l'empereur Domitien et peu de temps après son avénement à l'empire. Domitien est amoureux de Cornélie; en l'épousant, il peut l'élever au rang suprême; un grand obstacle s'y oppose. Cornélie s'est faite vestale; c'est à sa prise d'habit que l'empereur l'a vue pour la première fois et qu'il a conçu la plus forte passion pour elle. Licinien, un des flatteurs et des complaisans de Domitien, dit qu'il faut mépriser cet obstacle, déclarer les vœux de Cornélie nuls, et l'épouser en dépit de Vesta et de son culte : il ne sait pas, ni l'empereur non plus, que le cœur de Cornélie n'est pas libre; elle aime Céler, jeune héros qui vient de se signaler par une victoire éclatante contre les Gaulois; elle l'aime malgré elle et malgré la haine qui a long-temps subsisté entre leurs deux maisons. Il fallait que ce Céler fût bien aimable, sur-tout pour les vestales; car une autre de ces dames, Émilie, parente de l'empereur, en est également éprise. C'est elle qui le protège auprès de Domitien, et qui lui a obtenu les honneurs du triomphe, quoiqu'il n'en ait pas encore atteint l'âge prescrit par les lois. L'amour qui tourmente l'empereur et les vestales, n'a pas épargné Céler; il brûle pour la belle Cornélie; mais la haine qui divisait les deux familles ne lui a jamais permis de faire connaître sa flamme. C'est cet obstacle, regardé comme insurmontable, qui a déterminé Cornélie à prendre le voile de Vesta,

et à renoncer à tout autre engagement, ne pouvant se livrer à son amour pour ce héros. Cependant cette haine a cessé, et Céler se presse un peu d'arriver après sa victoire à Rome, dans l'espérance de faire parler en sa faveur ses exploits et sa passion. L'empereur est étonné de ce retour précipité, pour lequel le général amoureux n'avait pas attendu ses ordres; mais comme Céler est protégé par Émilie, cette petite fredaine ne tire pas à conséquence. Domitien a besoin d'Émilie; c'est sous le prétexte de voir sa parente qu'il peut voir l'objet de son amour. Émilie a pénétré la passion de l'empereur pour Cornélie; elle la favorise dans l'espérance que l'exemple de Cornélie pourra faire loi pour elle. Si l'empereur peut épouser une vestale, pourquoi Céler n'obtiendrait-il pas la même dispense? On ne sait pas trop pourquoi toutes ces vestales, si amoureuses, ont choisi un état pour lequel elles ont si peu de vocation. Quant à Domitien, il ne se doute ni de la passion d'Émilie, ni de celle de Cornélie, ni de celle de Céler. Suivant un usage établi au théâtre de temps immémorial, les tyrans sont fort bêtes: mais si vous avez jamais occasion de lire la tragédie de *Cornélie*, vous trouverez que Domitien abuse de la permission.

A présent vous jugez aisément que tout se passe en découvertes dans le cours de cette tragédie. Cornélie découvre l'amour de l'empereur moyennant sa déclaration, dont elle se serait bien passée; elle découvre aussi la passion de

Céler, à laquelle elle voudrait bien répondre. Céler découvre la passion qu'Émilie a pour lui, et ne sait qu'y faire. Domitien découvre qu'il n'est aimé de personne, et enrage. Émilie découvre la passion de Céler pour Cornélie, et s'en désespère; mais lorsque Céler découvre enfin que Cornélie paie sa passion du retour le plus tendre, l'empereur découvre aussitôt leur mutuelle intelligence en surprenant Céler aux pieds de Cornélie. Alors se découvre le pot au noir, et toutes les furies de l'enfer en sortent pour s'emparer du cœur de Domitien. Son ami Licinieu se fait délateur sur-le-champ; il accuse la vestale Cornélie d'avoir violé le serment de Vesta. Elle est condamnée, par les pontifes, au supplice réservé aux vestales infidèles. Céler est arrêté. L'empereur met la grâce de ce couple, dont la tendresse l'offense, à deux conditions : il faut que Cornélie l'épouse, et que Céler épouse Émilie; à ce prix il consent d'oublier le passé. Ce n'est pas qu'il se doute le moins du monde de la passion qu'Émilie a pour Céler; mais il lui importe qu'une vestale soit épousée par un romain quelconque afin que cet exemple autorise son mariage avec Cornélie, tout comme Émilie se flattait auparavant que le mariage de l'empereur avec une vestale, pourrait faciliter le sien. Émilie se soumet donc de grand cœur aux ordres de Domitien; mais Céler et Cornélie n'ont pas la même docilité. Il est vrai que l'empereur n'aura pas beau jeu en usant de rigueur; car les élémens, les cieux et les enfers se

déclarent pour les deux amans. Et d'abord, le délateur Licinien est emporté par le diable, ou, pour parler moins chrétiennement, il est tué par le tonnerre, qui aurait beaucoup mieux fait d'aller au fait, et de tomber sur Domitien. Les pontifes qui veulent frapper Cornélie, sont eux-mêmes frappés de paralysie et restent perclus de leurs membres. A voir le galant et doucereux président Hénault au milieu du souper, on ne se douterait pas qu'il fût capable d'user de moyens aussi violens pour se défaire des gens qui l'embarrassent. Heureusement, ces petites plaisanteries se passent derrière le théâtre; elles ne remédient à rien; car Cornélie se tue elle-même quand elle voit qu'elle ne peut être expédiée par les autres. Céler ne peut résister à ce bel exemple, et se frappe aussi. Émilie se tue de même, mais c'est en notre présence, et après avoir fait à l'empereur un récit circonstancié de tout ce qui s'est passé. Tous les acteurs étant ainsi décédés de mort violente, Domitien seul, sans compagnie, et n'ayant plus rien à nous dire, est obligé de finir la pièce.

Ce plan puéril est exécuté de la manière la plus faible et la plus froide. Voici une année qui sera marquée dans les annales de nos théâtres par les outrages faits aux vestales. M. Fontanelle, en volant au Poëte Roi son acte du feu, de l'opéra *des Élémens*, où une certaine Émilie, en s'entretenant trop long-temps de ses feux avec un certain Valère, laisse aussi éteindre le feu sacré, a transformé le noble chapitre des vestales en un couvent d'ursulines; et il

faut que ce pauvre président Hénault, sur le bord de sa fosse, se souvienne de ses vieux torts envers ces dames, pour révéler sa misère par la confession déplacée d'un péché ignoré de tout le monde.

La tragédie du *Joueur*, par M. Saurin, dont les représentations ont été interrompues à l'occasion de la mort de la reine, paraît imprimée sous le titre ridicule de *Béverley*, tragédie bourgeoise. Elle est dédiée à M. le duc d'Orléans; elle avait été jouée l'année dernière sur le théâtre particulier de ce prince, à Villers-Cotterets; il était naturel qu'elle parût sous ses auspices. L'épître de M. Saurin et le court avertissement dont elle est suivie, sont d'une grande simplicité. La modestie de l'auteur doit arracher la plume des mains du critique le plus sévère. Je ne puis cependant m'accommoder des principes de poétique que l'auteur expose dans son épître dédicatoire. Il se demande si *le Philosophe sans le savoir*, est une tragédie ou une comédie, et il n'ose décider cette question. Eh bien ! M. Saurin, je la déciderai; non-seulement c'est une comédie, mais c'est là la vraie comédie et son véritable modèle. Quoi ! parce qu'il s'est trouvé en France, il y a cent ans, un homme d'un génie rare, d'une verve irrésistible qui n'a fait proprement que des pièces satiriques, d'une satire déliée et souvent sublime, et parce que c'est avec une extrême délicatesse que la satire demande à être maniée dans une monarchie

où l'orgueil de la naissance, des rangs, des titres, des charges, des places, rend chaque particulier excessivement susceptible sur tout ce qui tient à cette existence extérieure et factice. Quoi, parce que cet homme unique se soumettant aux entraves que la sotte religion et les petites mœurs mesquines et gothiques de son pays et de son siècle ont mises de toutes parts au genre dramatique pour l'empêcher d'atteindre le but véritable et glorieux pour lequel il a été institué; parce que, dis-je, cet homme, malgré ces entraves, a su se franchir une route vers l'immortalité, tout ce qui ne sera pas dans le genre du *Tartufe* et du *Misanthrope*, ne sera pas réputé comédie? Que la populace littéraire juge ainsi, c'est dans la règle, et elle est faite pour cela; mais j'exige d'un académicien plus d'étendue dans les vues, sans quoi je dirai avec Piron, qu'il est de ces quarante qui ont de l'esprit comme quatre. La vraie comédie chez toute nation est le tableau des mœurs, et ce tableau ne peut être fait ni avec vérité, ni avec goût, s'il n'est pas permis de mettre indistinctement toutes les conditions sur la scène. Molière eût été non-seulement un excellent faiseur de comédies, mais un grand philosophe, un profond moraliste, un véritable homme d'état, si la petite police de son pays ne s'y fût opposée. Ce n'est pas aux critiques ni aux gens de lettres à rétrécir les routes, leur réclamation continuelle doit, au contraire, faire sentir avec le temps aux gouvernemens, de combien d'ins-

rumens de police efficaces et puissans ils se privent par un attachement aveugle à leurs préjugés gothiques et barbares. On ferait un beau traité de poétique sur cet objet, encore peu aperçu par nos philosophes; et si l'on était curieux de se faire lapider par la canaille des beaux esprits, on leur prouverait que, sans rien diminuer de l'admiration pour le génie de Molière, la véritable comédie n'est pas encore créée en France. Le lendemain de la première représentation du *Joueur*, un anonyme a envoyé à M. Saurin les vers suivans sur le rôle de madame Béverley.

Saurin, cette femme si belle,
Ce cœur si pur, si vertueux,
A tous ses devoirs si fidèle,
De ton esprit n'est point l'enfant heureux;
Tu l'as bien peint, mais le modèle
Vit dans ton ame et sous tes yeux.

J'observe au poëte anonyme que sa pensée n'est pas heureuse; car si madame Saurin ressemble à madame Béverley, ce ne peut être que parce qu'elle a la même douceur, la même patience, la même résignation, et qu'elle est par conséquent exposée aux mêmes épreuves; et si cela est, il s'ensuit que M. Saurin est un méchant garnement, comme M. Béverley, peu digne des vertus et de l'attachement d'une telle femme. Or, M. Saurin est un très-honnête homme, comme tout le monde sait : donc, le poëte anonyme est une bête et son vertueux madrigal une

pauvreté : ce qu'il était fort peu important de prouver.

La *Gageure imprévue* n'est pas non plus imprimée, et ne le sera que l'hiver prochain à la reprise. Un académicien qui n'est pas un sot, m'a assuré ces jours passés que la situation du conte était beaucoup plus comique et plus plaisante que celle de la pièce, en ce que c'est son amant que cette femme enferme dans le cabinet, sur la porte duquel elle tient ensuite les yeux de son mari constamment fixés, ce qui était bien autrement intéressant. Je vois bien que je n'ai pas la vocation d'un académicien. J'estimais précisément M. Sedaine de ce qu'il avait eu assez d'esprit et assez de goût pour faire de madame de Clinville une femme à la vérité étourdie et un peu vaine de la finesse de son esprit, mais pour cette raison même, vertueuse et d'une conduite irréprochable. Je crois que, malgré l'académicien, je resterai de cet avis. Je ne vois dans le conte qu'une femme impudique qui arrête un inconnu sur le grand chemin, couche avec lui, et, surprise par son mari, l'enferme dans son cabinet où elle a ensuite assez d'impudence pour tenter son mari, par ses agaceries, d'y entrer et pour l'en empêcher par une contenance artificieuse et hardie. Cela peut être plus lascif, j'en conviens, mais pour plus intéressant, c'est autre chose; et une telle créature est meilleure à en-

fermer dans un hôpital qu'à montrer sur un théâtre. Je persiste dans mon estime pour M. Sedaine, singulièrement de ce qu'il a senti qu'il fallait faire de madame de Clinville une femme sans passion, sans faiblesse et sans reproche. On a encore bien déraisonné sur le titre de cette pièce. On a dit qu'il fallait l'intituler *le Chasseur*. Un journaliste, je ne sais lequel, a décidé spirituellement que le véritable titre de la pièce était *les Époux mystérieux*. Ne faut-il pas être abandonné de Dieu pour imprimer de pareilles bêtises? Monsieur Sedaine, moquez-vous de ces impertinences et gardez votre titre. Si vous aviez été ou Aristophane, ou Ménandre, ou Plaute, ou Térence, vous auriez intitulé votre pièce *la Clef*, comme Plaute a appelé une des siennes le *Rudens*, et ce titre aurait été d'aussi bon goût que celui que vous avez choisi de préférence.

Au reste, M. Sedaine vient d'être nommé architecte du roi et secrétaire perpétuel de l'académie royale d'architecture à la place de feu M. Camus. Voilà une place bien donnée; elle vaut douze cents livres d'appointemens avec un beau logement au Louvre : c'est la première grâce que M. Sedaine reçoit, il la doit à M. le marquis de Marigny. Le public a applaudi à ce choix, et M. de Marigny n'a pas été fâché, je crois, de prouver à l'académie qu'il est en droit de donner ses places et les brevets d'architectes du roi sans la consulter; mais c'est rappeler à cette académie une tracasserie qu'il

eût été plus généreux d'oublier. Sans cette circonstance, M. Leroi, membre de l'académie, célèbre par ses *belles Ruines de la Grèce*, aurait monté tout naturellement au secrétariat; il en eût été très-digne; et possédant une théorie savante et profondé, ne voulant pas d'ailleurs pratiquer son art, il eût été très-capable de cette place. Si c'est une injustice de l'en avoir privé, je suis charmé qu'elle ait servi de récompense à un autre homme de mérite; et quand M. de Marigny aura oublié que c'est M. Leroi qui a été le moteur principal de la résistance qu'il a éprouvée de la part de l'académie d'architecture, il trouvera bien le moyen de le dédommager de cette petite mortification par un bon contrôle de bâtimens de quelque maison royale. Ce M. Leroi a publié, il y a quelques mois, des *Observations sur les édifices des anciens peuples*, suivies de *Recherches sur les mesures anciennes;* volume in-8°. d'environ cent pages. Ces observations répondent à la critique qu'on a faite des *Ruines de la Grèce* dans un ouvrage anglais, intitulé les *Antiquités d'Athènes*. M. Leroi reproche à l'auteur anglais de l'avoir pillé pour le critiquer ensuite mal à propos.

De telles gens il est assez :
Priez Dieu pour les trépassés.

Le vieux Piron a fait sur le vaisseau de Nantes appelé *Voltaire*, les deux vers suivans :

Si j'avais un vaisseau qui se nommât *Voltaire*,
Sous ces auspices heureux j'en ferais un corsaire.

Si j'étais fâché de ces vers, ce serait pour le vieux Piron; car ils sont bien plats.

M. Paulet, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, vient de publier en deux volumes in-12, une *Histoire de la petite vérole*, avec les moyens d'en préserver les enfans et d'en arrêter la contagion en France; suivie d'une traduction française du *Traité de la petite vérole*, de Rhasès, sur la dernière édition de Londres, arabe et latine. Ce qu'il y a de vraiment précieux dans cet ouvrage c'est ce traité arabe du médecin Rhasès; car le médecin français Paulet est un pauvre homme auprès du médecin arabe. Il dit qu'il ne faut pas inoculer, mais extirper la petite vérole; mais n'est-ce pas l'extirper que de la réduire à rien par le moyen de l'inoculation? et quelle platitude de dire qu'il faut travailler à l'extirper sans en indiquer un seul moyen! Mais il n'est pas de mon ressort de faire à M. Paulet son procès, et vous aimerez mieux lire la lettre que M. de Voltaire lui a écrite pour le remercier de l'hommage qu'il lui a fait de son livre; elle est datée du 22 avril

1768, du château de Ferney ; et elle lui fait son procès bien plus gaiement.

Histoire de France, depuis l'établissement de la monarchie jusqu'au règne de Louis XV, à l'usage des jeunes gens de qualité, deux volumes grand in-8°., chacun d'environ quatre cents pages. Le nom de ce nouveau compilateur est inconnu ; le titre dit que son livre est imprimé à Francfort sur le Mein, mais je le crois fabriqué et imprimé en France ; il est même assez platement fait pour mériter de paraître avec approbation et privilége. L'auteur se plaint de l'insuffisance des abrégés, où l'on ne trouve que des dates. Son *Histoire de France* est par demandes et par réponses, mais il fait répondre à ses écoliers des choses bien plates, et très-répréhensibles aux yeux d'un philosophe. Il insiste dans sa préface sur la nécessité d'avoir égard aux mœurs et aux lois plutôt qu'aux dates ; il dit que l'étude de l'histoire doit sur-tout avoir pour but de nous rendre meilleurs ; mais il peut compter que la sienne ne fera pas cet effet-là, à moins qu'un maître éclairé et honnête ne s'en serve pour montrer aux jeunes gens dans quel détestable esprit l'histoire moderne a été traitée jusqu'à présent, et combien les platitudes de nos lâches historiens sont venimeuses.

On accuse la manufacture de Ferney d'une autre production qui porte le titre suivant : *Examen de la nouvelle Histoire de Henri IV, de M. de Bury, par M. le marquis de B., lu dans une séance d'académie, auquel on a joint une pièce analogue; Genève, chez Claude Philibert.* Cet écrit a cent pages in-8°. ; s'il est du chef de la manufacture, il faut convenir qu'il n'a jamais déguisé son style et sa manière avec plus d'adresse; vous y remarquerez des tournures qui ne sont point du tout les siennes. Il y a même des idées qui sont opposées à d'autres idées qu'on lui connaît. Mais tout cela pourrait bien n'être que l'effet d'une extrême adresse; car si cet écrit n'était pas de lui, il resterait toujours la difficulté de savoir de qui il peut être, parce qu'il est rempli de traits excellens, qui ne peuvent guère venir d'ailleurs. Pourquoi donc ce chef, dont les ouvrages ont pour l'ordinaire une empreinte si brillante et si aisée à reconnaître, a-t-il pris tant de soin à nous la dérober dans cette occasion, jusqu'à renoncer à son orthographe? En voici la raison. M. de Bury est un petit polisson qui ne mérite aucune attention. Il était digne d'écrire l'Histoire de Henri IV, à peu près comme Duclos était digne de succéder à M. de Voltaire dans la place d'historiographe de France, ou comme M. de la Rivière et son docteur Quesnai sont faits pour figurer à côté de Montesquieu. Aussi, l'auteur de l'*Examen* se soucie-t-il très-peu de relever les impertinences de Bury, mais il voulait se servir de

cette occasion, pour toucher à plusieurs points excessivement délicats, et c'est pour cela qu'il s'est masqué jusqu'aux dents. On lit dans les premières pages un portrait du petit-fils de Schabas, possesseur du trône de Perse, qui est d'une hardiesse incroyable. L'auteur s'élève dès le commencement avec beaucoup de force contre la lâcheté des historiens modernes. Il cite un trait de l'*Histoire de Louis XI, par Duclos*, pour exemple; il n'oublie pas non plus de dire à M. Thomas son fait sur son *Eloge du Dauphin* dernier. Il juge dans un autre sens l'*Abrégé chronologique du président Hénault*, avec la dernière rigueur, et le met en miettes. On a beaucoup blâmé ce dernier procédé; on a trouvé cruel de briser à ce pauvre président sa couronne d'osier, lorsqu'il ne lui reste plus qu'un moment pour la porter; et il aurait sans doute mieux valu le laisser mourir en paix, que d'empoisonner ses derniers instans par une critique impitoyable.

M. de la Loupetière vient de recueillir en deux volumes in-12 ses poésies et œuvres diverses qui ont fait pendant si long-temps un des principaux ornemens du Mercure de France, et les délices de ses abonnés de province. On voit à la tête le portrait de l'auteur qui a l'air aussi spirituel que ses ouvrages.

On vient de publier les Confessions de mademoiselle de Mainville, duchesse de ****, à la comtesse de N****, son amie, trois vol. in-12. Je ne sais quel est l'indiscret qui a osé divulguer ces Confessions; mais je me suis bien gardé de partager son tort en les lisant; et je crois que vous vous trouverez bien d'imiter ma réserve.

AOUT 1768.

Paris, 1er. août 1768.

L'OUVERTURE des théâtres fermés à l'occasion de la mort de la reine, s'est faite le 18 du mois passé, et nous a procuré la représentation de deux pièces nouvelles. On a donné, le 27, sur le théâtre de la comédie française, la première représentation des *Deux Frères*, ou *la Prévention vaincue*, comédie en vers et en cinq actes, par M. Moulier de Moissy, ancien garde du corps du roi. Ce poëte est connu par une *Nouvelle École des femmes*, qui eut un succès prodigieux sur le théâtre italien, et qui est à mon gré une des plus plates et des plus insipides pièces qu'il y ait sur ce théâtre qui en a provision. Mais, dans le temps de la fortune de la *Nouvelle École des femmes*, l'opéra comique n'était pas encore réuni à la comédie italienne, et la bonne compagnie n'allait guère à ce théâtre. C'étaient alors messieurs les maîtres des comptes d'un côté, et messieurs les maîtres bouchers de la Pointe-Saint-Eustache de l'autre, qui décidaient du sort des pièces nouvelles. Ces deux maîtrises n'étaient pas toujours d'accord dans leurs décisions; les maîtres bouchers sifflaient souvent des tirades, que messieurs les maîtres des comptes trouvaient sur la parole de l'avocat Marchand, remplies de sel et de finesse. Mais M. de Moissy eut le bonheur de réunir tous les suffrages; et quand une

fois le succès d'une pièce est établi, on oublie quels ont été les juges qui en ont décidé, et on finit par lui accorder un certain mérite.

Les juges du théâtre français ne sont pas tout-à-fait aussi faciles que la chambre des comptes et la Pointe-Saint-Eustache, M. de Moissy vient de l'éprouver aux dépens de sa gloire. La toile n'était pas encore levée, que les mauvais plaisans disaient déjà que le public ferait commettre un inceste aux *deux Frères*, en les envoyant coucher avec les *deux Sœurs*, qui sont tombées au mois de novembre dernier, et cette mauvaise pointe a été malheureusement accomplie; les *deux Frères*, de M. de Moissy reposent sur le lit de l'oubli, à côté des *deux Sœurs*, de M. Bret.

Cette pièce n'a rien de commun avec les *Adelphes*, ou *les Frères*, de Térence, si ce n'est que le poëte français, à l'imitation du poëte latin, a voulu montrer les effets divers de deux éducations différentes. Térence a voulu nous montrer les avantages d'une éducation indulgente sur l'éducation sévère. M. de Moissy a voulu nous prouver qu'il vaut mieux être élevé par un père sensé dans la solitude de la campagne, que par un fou plat au milieu du tourbillon de Paris. Remarquez que le but de l'auteur latin est philosophique et profond, et que celui de l'auteur français consiste à prouver un lieu commun: personne ne doute que, toutes choses égales d'ailleurs, il ne vaille mieux être élevé par un homme sage que par un fou; l'avantage d'une éducation

indulgente sur l'éducation sévère est bien autrement problématique.

Mais avant de nous livrer à quelques réflexions, il faut donner ici une idée des *deux Frères*, de M. de Moissy.

M. de Fontaubin est homme de la cour, veuf et père de deux enfans; l'aîné, le marquis, âgé d'environ vingt ans, est un de ces élégans qui ont tous les travers de la jeunesse française: son père est presque aussi petit-maître et aussi frivole que lui; et le fils a parfaitement répondu à l'éducation qu'un tel père a pu lui donner. Le chevalier, frère cadet du marquis, âgé d'environ dix-huit ans, a été élevé par son grand-père, loin de Paris, dans une terre dont il n'est jamais sorti. Ni son père ni son frère ne le connaissent pas même de figure, mais ils sont bien persuadés tous les deux que ce chevalier est un petit paysan renforcé, qui n'a ni maintien, ni grâce, ni agrémens dans l'esprit, et dont l'existence dans le monde sera aussi ridicule qu'embarrassante. Son grand-père, à qui il doit l'éducation, est un homme simple et vertueux qui hait les grands airs, et qui ne fait cas que des qualités essentielles. M. de Moissy en a voulu faire une espèce de philosophe, qui doit sa philosophie moins à l'étude qu'à un naturel heureux; mais dans le fait, il n'est que misanthrope et frondeur des usages reçus, et sur-tout sermoneur importun et impitoyable. Vous demanderez comment un homme d'un caractère si sensé et si sévère, a pu élever son propre fils

d'une manière si contraire à ses principes ; il nous explique lui-même cette énigme dans le cours de la pièce. Il se reproche la complaisance lâche qu'il a eue pour la volonté de sa femme en souffrant qu'elle fît de son fils un franc petit-maître. Il a voulu du moins effacer le souvenir de ce tort impardonnable en s'emparant de l'éducation d'un de ses petits-fils et en lui inculquant des principes bien opposés à ceux du monde, et il a la satisfaction de voir que le chevalier a parfaitement répondu à ses soins et à son attente.

Ce qui amène ce misanthrope campagnard, ce grand-père à Paris le jour de la pièce, c'est l'établissement de ses deux petits-fils. Il y a deux sœurs dans la pièce ; l'aînée s'appelle madame d'Origni, la cadette Dorimène : elles sont toutes les deux jeunes et veuves, mais d'un caractère fort divers. Madame d'Origni est sensée, douce et sage ; si elle eût été élevée par le grand-père Fontaubin, elle n'aurait pu contracter une façon d'être plus analogue à la sienne. Dorimène en revanche est évaporée, coquette, aimant la parure, les plaisirs, la dissipation, et tous les travers des jeunes femmes de Paris.

Il existe un testament d'un oncle de ces deux sœurs, lequel donne vingt mille livres de rente de plus à celle qui épousera un Fontaubin. Ce testament dit que l'aînée, madame d'Origni, aura d'abord le choix : si elle choisit un autre époux que l'un des deux fils de M. de Fontaubin, elle perdra ces vingt mille livres de rente qui passe-

ront à sa sœur Dorimène, supposé qu'elle épouse un des Fontaubin. Si cette sœur cadette fait aussi son choix dans une autre famille, le capital de ces vingt mille livres de rente passera à des étrangers qui sont appelés par le testament.

Cette situation réciproque des personnages de la pièce nous est expliquée, suivant l'usage, dans la première scène, par une longue conversation entre la soubrette de madame d'Origni et le valet du marquis de Fontaubin, qui, pour la commodité du spectateur, se rappellent mutuellement tout ce qu'ils savent de tout temps de l'histoire de leurs maîtres; ce qu'ils ne seraient pas assez bêtes pour se répéter, si le poëte ne les en avait expressément priés. Voyant que le pauvre homme n'avait aucun autre moyen d'instruire son auditoire, ils se sont chargés charitablement de lui débiter sa kirielle.

Le jeune marquis de Fontaubin, enivré de son propre mérite, confiant comme un petit-maître, ne doute pas un instant que madame d'Origni ne se trouve trop heureuse de se conserver vingt mille livres de rente en donnant la main à un des plus aimables hommes de la cour : il n'est rien moins qu'amoureux d'elle; leur façon de penser, leurs caractères sont trop dissemblables, et si le marquis avait le choix, il donnerait la préférence à Dorimène, qui lui paraît bien autrement aimable, et à laquelle il est accoutumé de dire des galanteries. Mais le testament de l'oncle réserve à l'aînée le droit de choisir; ce n'est qu'à son refus que le

droit d'épouser un Fontaubin et de jouir de vingt mille livres de rente de plus doit passer à la sœur cadette. Le marquis s'apprête donc à épouser madame d'Origni; le bien qu'elle lui apportera servira à payer ses dettes, et à lui donner le moyen d'en faire de nouvelles à l'infini. Son valet lui observe judicieusement qu'il ne gagne rien à cet arrangement, si ce n'est une femme dont il se passerait fort bien; le marquis est bien persuadé qu'un homme comme lui a beau s'abymer qu'il ne peut jamais en venir à bout.

Il a cependant disposé du bien de madame d'Origni un peu vîte; et d'abord celle-ci a le choix entre lui et son frère; pourvu qu'elle épouse un Fontaubin, la volonté du testateur est remplie. Il est vrai que le marquis ne suppose pas un instant qu'elle puisse préférer une espèce de sauvage comme doit être son frère à un homme de son mérite; ainsi, il est parfaitement tranquille sur le choix, et il se dégage, même à tout événement, de ses engagemens vagues avec Dorimène, à qui ses empressemens ont pu faire croire qu'il renoncerait pour l'amour d'elle aux avantages que madame d'Origni était en droit de lui faire : il est bien éloigné de savoir ce qui se passe dans le cœur de cette aimable veuve, et de prévoir que les vingt mille livres de rente, avec le droit de choisir entre son frère et lui, sont prêtes à passer à Dorimène.

C'est là, en effet, le projet de madame d'Origni. Elle a vu environ sept ou huit ans avant le jour

de la pièce, et, par conséquent, avant son premier mariage, un jeune homme qui lui a inspiré la passion la plus vive et la plus durable : elle ne l'a vu qu'une seule fois, elle n'en a pu voir ni le nom, ni l'état, ni la demeure; mais son cœur a été blessé d'un trait que rien n'en pourra arracher. C'est bien assez d'avoir contracté un premier mariage contre son inclination; actuellement que le sort lui a rendu sa liberté, son parti est pris ou de ne la plus perdre, ou de ne la sacrifier qu'à l'inconnu qui a su toucher son cœur, supposé que le hasard lui soit assez favorable pour le rencontrer, et qu'il soit digne de sa tendresse. Tel est l'état du cœur de madame d'Origni; mais personne ne sait son secret, et le grand-père des jeunes Fontaubin, qui la connaît et l'estime depuis long-temps, est accouru de sa solitude, persuadé qu'une femme aussi raisonnable que cette jeune veuve préférera le chevalier son petit-fils et son élève au marquis son autre petit-fils, mais qui a reçu une éducation bien différente. La douleur et la surprise de ce bon grand-papa ne sont pas médiocres quand il s'aperçoit que madame d'Origni, malgré tous les éloges qu'il lui fait de son élève, ne marque aucun désir de le connaître.

Il a amené cet élève chéri avec lui; mais n'ayant jamais voulu le laisser voir à son père ni à son frère, connaissant d'ailleurs la prévention que tous les deux ont contre lui, il le fait paraître ici sous le nom de Dorancé et sous le titre d'un ami

intime du chevalier qui doit lui-même arriver à Paris sous peu de jours. Le grand-père connaît les travers de son fils et de son petit-fils ; il est persuadé qu'en présentant le chevalier sans aucune précaution, son père et son frère lui trouveront mille ridicules : il veut que le chevalier se fasse aimer et estimer d'eux sous le nom de Dorancé ; s'il réussit, ce sera le moment de se faire connaître. Il en coûte beaucoup au chevalier de se prêter à cette espèce de supercherie : élevé dans toute la simplicité et toute la franchise de l'âge d'or, il regarde toute espèce de mensonge avec une sorte d'horreur ; cependant il est accoutumé à déférer d'inclination aux vues de son grand-père, et vous allez voir qu'il espère tirer parti du rôle qu'on lui impose, pour les intérêts de son propre cœur. Ainsi, il paraît sous le nom de Dorancé.

Ses manières aimables et simples, quoique dénuées de cette sorte d'agrémens que donne l'usage du monde, lui concilient la bienveillance de tout le monde, même de son père et de son frère qui sont singulièrement gâtés sur cet article : ils ont plusieurs entretiens avec lui ; ils lui parlent beaucoup de son ami le chevalier qu'ils se représentent comme un être fort ridicule. Il a à combattre les préventions les plus fortes, et s'il ne réussit pas à les vaincre pour son prétendu ami, il fait à chaque fois des progrès lui-même dans le cœur de son père : quant à son frère, c'est un être trop frivole, trop rempli de lui-même, pour être touché des sentimens et des vertus des autres.

Le grand-père s'applaudit déjà de la tournure qu'il a prise pour faire rendre justice à son élève; mais il ignore que le plus grand obstacle que le mariage projeté par lui entre madame d'Origni et le chevalier rencontrera, viendra du chevalier même; il ne sait pas tous les secrets de son pupille. Ce jeune homme, qui a si bien répondu à ses vœux et à ses soins, est doué d'un cœur sensible et tendre : il y a sept ou huit ans déjà qu'il a éprouvé le pouvoir de l'amour en se trouvant avec une jeune personne charmante qu'il n'a plus revue depuis, et dont il ignore jusqu'au nom et jusqu'à la condition : jamais il n'a pu effacer le souvenir de cette jeune beauté de son esprit; il est bien sûr de n'aimer jamais qu'elle, et il est trop honnête et trop délicat pour contracter un lien indissoluble avec une personne à laquelle il ne pourrait donner son cœur sans réserve : ses principes sont trop décidés pour qu'il accepte la main de madame d'Origni, uniquement parce qu'un oncle a attaché à cette union vingt mille livres de rente. Ainsi, il promet de bon cœur, sous le nom de Dorancé et de la part du chevalier, au marquis son frère qu'il ne traversera point son mariage avec madame d'Origni.

La première réflexion qui s'offre ici à l'esprit, c'est qu'il est bien singulier que le chevalier ait nourri dans son cœur depuis sept ou huit ans une passion aussi forte et aussi invincible que celle qu'il ressent pour sa belle inconnue, sans en avoir jamais parlé à son grand-père. Il dément

par ce seul trait tous les principes de l'éducation qu'il a reçue. Il honore dans ce vieillard respectable non-seulement un gouverneur indulgent et éclairé, mais il chérit en lui un ami, le confident de toutes ses pensées, de tous les mouvemens de son ame. Quel motif aurait pu l'engager à se garder un secret inviolable sur l'état de son cœur? Est-ce la crainte d'être blâmé par son grand-père? Point du tout. Ce père est de tous les amis le plus indulgent et le plus tendre. Il n'aurait pas sitôt entrevu la passion de son élève, qu'il se serait mis à la recherche de la personne qui en est l'objet, et s'il l'avait trouvée digne de l'attachement de son petit-fils, il aurait mis tout son bonheur à faire le bonheur de ces amans. Je ne dis pas que ce soit là précisément le modèle d'un père sage, mais je dis que c'est là l'idée que M. de Moissy a voulu nous donner de la sagesse du sien. Il est donc faux que le chevalier ait jamais voulu cacher sa passion à son grand-père; et quand il aurait pu le vouloir, il serait encore plus absurde que ce père ne s'en fût point aperçu: un gouverneur qui se voue entièrement à l'éducation de son pupille, et qui ne se doute pas seulement de la passion la plus forte et la plus décidée que ce pupille nourrit dans son cœur pendant nombre d'années, peut prendre en toute sûreté un brevet d'ineptie et ne renoncera jamais trop tôt à son métier.

M. de Moissy n'a pas vu qu'il détruirait par cette petite circonstance tout le but moral de sa pièce.

Il n'a pas fait une autre réflexion tout aussi simple. Vous êtes sans doute déjà dans son secret; vous avez sans doute prévu depuis long-temps que lorsque le chevalier se rencontrerait enfin dans le cours de la pièce, avec madame d'Origni, il reconnaîtrait en elle l'objet de ses premiers feux pour lequel il se refusait actuellement au mariage avec madame d'Origni, et que celle-ci retrouverait également dans le chevalier ce jeune inconnu qui lui a fait une impression si durable, et à cause duquel elle ne veut épouser ni l'un ni l'autre des Fontaubin. Ce secret a été démêlé dès le commencement de sa pièce, et n'a échappé à aucun spectateur; M. de Moissy qui s'en doutait, a seulement éloigné la rencontre des deux amans autant qu'il lui a été possible, et ils ne se joignent pour la première fois qu'à la fin du quatrième acte. Mais il n'est pas aussi heureux dans ses calculs chronologiques que dans les empêchemens qu'il sait mettre aux rencontres. Depuis le coup de sympathie qui a uni ces deux cœurs, à leur première entrevue fortuite, il lui a fallu un assez long intervalle, d'abord pour marier madame d'Origni, ensuite pour lui reprendre le mari qu'il lui avait donné, en le faisant mourir de sa mort naturelle, ce qui prend toujours du temps; ensuite pour lui faire passer au moins son année de veuvage, pendant laquelle il n'aurait pas été décent à son oncle de faire un testament qui l'oblige d'épouser un Fontaubin sous peine de perdre vingt mille livres de rente; enfin, pour

faire faire ce testament, pour tuer l'oncle testateur et porter à la connaissance des nièces cette clause d'un legs conditionnel de vingt mille livres de rente, M. de Moissy a pris pour tous ces événemens un espace de sept à huit ans; ce n'est pas trop. Mais il en résulte que lorsque le jeune chevalier et l'objet de sa passion ont ressenti le pouvoir de l'amour à leur première rencontre, ils avaient chacun de dix à onze ans : c'est se passionner de grand matin; mais aux ames bien nées,

La valeur n'attend point le nombre des années.

Voilà ce que M. de Moissy vous répondra, si vous trouvez que le cœur de la jeune veuve et celui du petit chevalier ont été en valeur de bonne heure. A parler sérieusement, rien ne décèle la stérilité et la faiblesse de génie comme une fable aussi mal conçue et aussi mal ourdie.

Vous savez maintenant tout le reste de la pièce. Le chevalier, sous le nom de Dorancé, fait tout ce qu'il peut pour dégoûter madame d'Origni de l'idée de le préférer à son frère; et comme le poëte ne peut les mettre l'un vis-à-vis de l'autre sans que sa pièce ne soit finie, Dorancé s'adresse à la soubrette de madame d'Origni, et lui fait un portrait du chevalier, peu fait, selon lui, pour lui attirer aucune préférence sur son frère. Il en arrive cependant tout autrement. Plus Dorancé prête au chevalier de qualités qu'il juge devoir déplaire à une femme de Paris, plus la soubrette

l'assure que ces qualités sont analogues au caractère de sa maîtresse. Cette situation traitée avec un peu de talent aurait pu fournir une scène véritablement comique. Le contraste de la simplicité du caractère de Dorancé avec la finesse du rôle qu'il veut jouer, les maladresses et les gaucheries qui en résultent, tout cela aurait pu être plaisant, si M. de Moissy était quelque chose, et s'il avait assez connu la bienséance du théâtre pour mettre du moins son jeune homme aux prises avec la sœur ou avec une amie intime de madame d'Origni, et non avec sa femme de chambre.

Lorsqu'enfin la reconnaissance des deux amans se fait lorsqu'ils se rencontrent pour la première fois dans le cours de la pièce en présence du marquis et de Dorimène, et par conséquent sans pouvoir s'expliquer, madame d'Origni n'est pas encore au fait de tout ce que cette rencontre a d'heureux pour elle. Elle ne sait pas que ce Dorancé est le chevalier de Fontaubin. Le grand-père est au comble de ses vœux quand l'aimable veuve lui avoue qu'elle a toujours aimé Dorancé, et qu'elle ne pourra jamais aimer ni le chevalier ni un autre, qu'elle renonce par conséquent aux vingt mille livres de rente en faveur de sa sœur; elle ne sait pas que cette fortune lui est assurée plus que jamais.

Dans tout le cours de la pièce Dorancé a fait un chemin incroyable dans le cœur de son père. La voix secrète de la nature s'est fait entendre,

un penchant insurmontable entraîne ce père peu tendre vers Dorancé. Ah ! si le chevalier pouvait lui ressembler. Je lui ressemble trait pour trait. Dorancé au moment d'une effusion de cœur de son père se jette à ses pieds en présence de tous les personnages de la pièce, et lui montre son fils le chevalier contre lequel il a nourri jusqu'à présent une prévention si injuste, et que la voix secrète de la nature l'a pourtant forcé d'aimer sous un nom étranger. C'est une belle chose que cette voix secrète ; je l'estime presqu'autant que le coup de sympathie qui a enflammé deux jeunes cœurs à dix ans. Après cette dernière reconnaissance tout s'arrange à souhait. Madame d'Origni donne la main au chevalier, on fait épouser au marquis, Dorimène dont le caractère s'assortit à merveille avec le sien. Madame d'Origni exige que sa sœur partage avec elle par moitié le legs que leur oncle a attaché à leur mariage. On a réciproquement les procédés les plus nobles qui auraient bien dû engager le parterre à en avoir avec l'auteur ; mais ce juge redoutable s'en est tenu à la rigueur de la justice. Il a renvoyé le grand-père prédicateur dans sa terre, et a prié les deux frères et les deux veuves de recommencer le partage des vingt mille livres de rente, comme bon leur semblerait, partout ailleurs que dans l'étude de messieurs les comédiens ordinaires du roi.

Si M. de Moissy n'a pas pu se tirer des embarras de sa fable, il n'a guère été plus heureux dans le caractère de ses personnages. Ils sont tous d'une

insipidité et d'une platitude extrêmes. Celui du père des deux jeunes Fontaubin est le plus misérable de tous; c'était cependant celui de tous où le poëte pouvait montrer le plus de génie. Il s'agissait de peindre un homme frivole ayant tous les airs et tous les travers de Paris, un fieffé petit-maître, en un mot, devenu père. Cette espèce de pères ne se voit qu'à Paris, et ne peut exister ailleurs. Rien n'était plus convenable que de les mettre sur la scène et de les livrer au ridicule et à la vindicte publique; mais rien n'était plus difficile, et il fallait pour cela un autre homme que M. de Moissy; chaque trait, chaque coup de crayon aurait exigé autant de génie que d'usage du monde, une touche sûre, un discernement fin et délicat.

Un style inégal, faible et incorrect a achevé la ruine des *Deux Frères*. M. de Moissy est brouillé avec les termes propres; il parle habituellement une langue bigarrée et barbare qu'on a toute la peine du monde à prendre pour du français. Il n'est pas plus heureux en métaphores qu'en termes propres; quand son grand-père au milieu d'un de ses sermons s'est écrié :

Et l'amour paternel est une serre chaude!

le parterre a voulu le renvoyer immédiatement dans son potager : beaucoup d'autres images aussi heureuses n'ont pas eu plus de succès que la serre chaude.

O le beau sujet de manqué! ou plutôt félicitons-nous que M. de Moissy l'ait si parfaitement man-

qué, qu'il sera libre au premier homme de génie de le traiter de nouveau. N'ayez pas peur, s'il s'en trouve un, qu'il arrange sa fable aussi platement et aussi maussadement que M. de Moissy; et s'il entre dans son plan, par exemple, de montrer tous les avantages de l'éducation de la campagne et tous les inconvéniens de l'éducation de Paris, soyez bien sûr que c'est le plat sujet qu'il placera à la campagne, et qu'il laissera le bon sujet à Paris. Cet arrangement non-seulement lui permettra de peindre les avantages d'un côté, et les inconvéniens de l'autre d'une manière beaucoup plus énergique; mais il donnera encore à sa pièce une tournure philosophique et morale. Elle prouvera que, quoiqu'on fasse, le naturel l'emportera toujours; qu'il n'y a point de danger pour un bon sujet au milieu de la corruption, et qu'il n'y a guère de moyen de rendre un mauvais sujet meilleur; c'est du peu qu'on sait sur l'éducation, tout ce qu'il y a peut-être de plus incontestable.

La comédie italienne a ouvert son théâtre par la première représentation du *Jardinier de Sidon*, comédie en deux actes, mêlée d'ariettes, par M. Renard de Pleinchesne; la musique de M. Philidor. La musique m'a paru charmante; c'est peut-être une des pièces de Philidor écrite avec le plus de soin. Il a un peu jeté son feu dans le premier acte, comme il arrive volontiers aux compositeurs; le second est moins fourni. Philidor

prouve bien la vérité du proverbe, qu'à force de forger on devient forgeron.; il a fait en dix ans de temps, du côté du métier, des progrès immenses; son style était lourd et pesant, il est devenu léger et plein de grâces; quant au nerf il en a toujours eu, mais il produisait ses effets laborieusement; s'il arrivait à son but, c'était par des efforts d'un athlète à la vérité plein de vigueur, mais dont la vue harassait votre imagination. Aujourd'hui l'on voit un maître qui se joue de son métier, et qui compose avec d'autant plus de sureté qu'il lui en coûte moins de peine; la chaleur de son style et la magie de son coloris vous dérobent ce que ses idées peuvent avoir quelquefois de mesquin ou de trivial. Une langue aussi ingrate pour la musique que la langue française, permet rarement à un compositeur de nous présenter de ces idées neuves et précieuses qui nous enchantent dans les ouvrages des maîtres italiens; et quand par bonheur un compositeur français a trouvé quelque idée de cette espèce, il est obligé bien vite de la laisser là, la roideur de sa langue s'opposant à tout développement : c'est avoir son enfer en ce monde que d'être condamné à faire de la musique sur des paroles françaises. Une autre espèce de damnation, c'est d'avoir pour juges des oreilles françaises. Il y a tel air dans le *Jardinier de Sidon* qui aurait suffi ailleurs pour faire la fortune de la pièce, c'est-à-dire que, pour le plaisir d'entendre cet air vingt fois de suite, on aurait porté la pièce aux nues; et ici toute la magie du musicien n'a

pas pu faire supporter la platitude du poëte. Il y a un air que chante madame Laruette, accompagné d'un violon, d'un hautbois et d'un cor de chasse obligés : on n'a encore rien entendu en France dans ce goût-là. Presque tous les airs de Caillot et tous ceux de madame Laruette sont charmans. On a reproché à Philidor quelques réminiscences de son opéra d'*Ernelinde*, et l'on a eu raison; il y a sur-tout un duo où la réminiscence est sensible; mais qu'est-ce que cela fait?

Le Jardinier de Sidon n'a pas été sifflé; parce que le poëte a eu soin de finir sa pièce par un couplet qui s'adresse au parterre, et que le parterre est toujours sensible à cette politesse; mais la pièce n'a eu jusqu'à présent que de très-faibles représentations, et le ton général, c'est d'en dire beaucoup de mal. Il est vrai que c'est un rude homme que ce M. de Pleinchesne; il a choisi pour son sujet Abdolonime, jardinier de Sidon, rétabli par Alexandre le Grand sur le trône de ses ancêtres. Feu M. de Fontenelle nous gratifia, peu de temps avant sa mort, d'un recueil de comédies de sa façon, qu'il aurait mieux fait pour sa gloire de ne jamais publier. Le berger et philosophe Fontenelle n'avait ni chaleur, ni naturel, ni rien de ce qu'il faut pour réussir au théâtre; aussi n'a-t-on jamais tenté de jouer aucune des pièces de ce recueil. *Le Jardinier de Sidon* est du nombre de ces pièces; je n'ai pas eu le temps de le relire à cette occasion, je me souviens seulement qu'il me glaça lorsqu'il parut, et l'été n'a pas été assez chaud

cette année, pour s'exposer de gaieté de cœur à une épreuve aussi pénible. M. de Pleinchesne nous en a présenté un squelette effroyable, où il n'y a ni action, ni intérêt, ni situation, ni sens commun : un mélange détestable de sentimens nobles et d'expressions basses prouve le bon goût de l'auteur. Son jardinier parle tantôt comme un manant, tantôt il veut parler avec toute l'élévation d'un homme digne du trône; mais c'est toujours du Pleinchesne qu'il nous siffle. O le vilain jargon ! Quant au style, c'est à M. de Moissy de voir s'il veut lui céder le pas. L'amoureuse de M. de Pleinchesne dit à son amant :

> Et l'amour, ami du printemps,
> Fera fleurir tous nos instans.

Cela vaut bien *la serre chaude* de M. de Moissy.

Metastasio a traité le même sujet dans son opéra, intitulé : *Il Re pastore, le Roi pasteur.* On n'a pas besoin de sortir des bruyères arides de M. de Pleinchesne, remplies de ronces et de chardons, pour sentir tout le charme de marcher dans les prairies délicieuses du divin Metastasio. Quelle touche gracieuse et aimable ! quel coloris doux et enchanteur ! Ce grand poëte a conservé le rôle d'Alexandre, parce qu'il a voulu traiter ce sujet dans le genre le plus noble. Cependant, car il faut tout dire, quand on lit à la tête d'une pièce, *le Roi pasteur*, on s'attend à autre chose qu'à voir un berger élevé par Alexandre sur le trône de Sidon en vertu des droits de sa naissance, uni-

quement occupé de sa passion pour sa bergère, et mettant toute sa gloire à renoncer plutôt au trône qu'à son amour. Cette prétendue générosité est imitée par un autre couple amoureux, qui, suivant l'usage de l'opéra italien, forme une seconde intrigue subordonnée à la principale. Le grand Alexandre est enchanté de trouver tant d'amour et de fidélité dans le roi berger; il en infère qu'il sera un excellent roi. Moi, je n'aurais pas raisonné comme Alexandre le Grand. J'ajoute que cette intrigue est nouée avec une extrême faiblesse, et que les malheurs dont les personnages se croient réciproquement menacés, et les sentimens qu'ils étalent en conséquence ne subsistent que parce qu'ils ne veulent pas s'expliquer entre eux, ni se dire ce qu'ils se seraient certainement dit en pareille circonstance. Tout cela est puéril, frivole et faux; mais est-ce la faute de Metastasio? Non; c'est que, lorsque des spectacles ne sont destinés qu'à désennuyer une assemblée d'oisifs, il faut qu'ils se ressentent nécessairement de la frivolité de leur institution. *Le Roi pasteur!* quel titre! quel sujet! et quelle pièce, si l'art dramatique était appelé à faire des théâtres de l'Europe une école de la morale publique, au lieu de servir à l'amusement d'une troupe de vieux enfans gothiques, qui s'avisent encore de faire les entendus et de parler de goût!

Le théâtre italien vient de perdre Camille Vé-

ronèse, qui jouait dans les pièces italiennes les rôles de soubrette ou de Colombina : elle était fille de l'ancien Pantalon et sœur de Coralline, célèbre courtisanne, qui eut pendant quelques années le même emploi au théâtre; mais qui s'en retira de bonne heure, et qui, je crois, vit encore des profits que le commerce de ses charmes lui a valus autrefois. Camille, enfant du théâtre, y dansa dès sa première enfance; elle succéda ensuite à sa sœur dans l'emploi de soubrette. Le public croyait avoir fait une grande perte par la retraite de Coralline; mais, autant que je puis m'en souvenir, Coralline avait d'assez beaux yeux, une belle peau, une fort belle gorge; mais, en qualité d'actrice, un babil assez insipide. Vous savez que dans les pièces italiennes il s'agit d'improviser, et qu'un rôle vaut à proportion de l'esprit de l'acteur qui le joue. Camille n'était pas fort éloquente; elle savait assez mal la langue italienne : née à Paris, elle s'était accoutumée à parler français avec des mots italiens, c'est-à-dire, à conserver les tournures françaises, et à les transporter mot pour mot dans l'italien; quelquefois elle italianisait même les mots purement français qu'elle était en usage d'employer dans la vie commune; mais elle avait une grande chaleur, et elle entraînait en dépit de ses mauvais discours; elle était d'ailleurs un des plus grands pantomimes qu'il y eût sur aucun théâtre. Tout se peignait sur son visage et dans ses gestes, et cette sorte d'expression, elle l'avait souvent sublime. Elle ne

sera pas remplacée de long-temps, ni dans *le Fils d'Arlequin perdu et retrouvé*, de Goldoni, ni dans aucune des pièces de cet auteur : elle est morte de maladie ou d'une complication de plusieurs maladies, n'ayant pas vécu, je crois, au-delà de trente ans; c'est une perte.

Paris, 15 août 1768.

La langue française est de toutes les langues modernes la moins propre aux traductions. Elle a une marche si méthodique et si peu variée, elle exige une régularité si stricte et si timide, elle a tant de peine à se préserver des amphibologies et à se tirer sans obscurité de l'emploi de ses pronoms, et particulièrement de ses pronoms relatifs; elle est si antipériodique, c'est-à-dire, que son génie est si opposé à la période dont l'harmonie et la cadence, et l'enchevêtrure, s'il est permis à un grammairien de parler le langage d'un charpentier, faisaient un objet d'étude profonde pour les anciens orateurs et même pour les écrivains de l'Italie moderne; elle a, en un mot, tant d'entraves de toutes parts, que je ne conçois pas comment un traducteur français peut se promettre de faire sentir par sa traduction, la manière de son original. Si dans le grand nombre des traducteurs français, il s'en est trouvé qui se le soient promis, je n'en connais aucun qui y ait réussi. La plupart sont restés au-dessous de

traductions des beautés d'un autre caractère que celles qui marquent, pour ainsi dire, la physionomie de l'auteur dont ils se sont faits les interprètes.

Une autre raison qui rendra les traductions des auteurs anciens de plus en plus rares en France, c'est que depuis long-temps on n'y sait plus le grec, et qu'on néglige l'étude du latin tous les jours davantage. On ne peut être en tous les endroits à la fois, et quand on porte ses efforts d'un côté, on néglige nécessairement les autres : voilà ce qui empêchera toujours les hommes d'atteindre un certain degré de perfection universelle; ils ne sauraient être admirables et grands que par quelques côtés. Un habile peintre doit présenter ceux-là, et dérober à la vue tous les autres, à moins que son projet ne soit de montrer la misère à côté de la grandeur, la faiblesse à côté de la force. Lorsqu'on entendait le latin en France, on ne savait pas écrire en français, et depuis qu'on a cultivé la langue française, on a négligé et même abandonné l'étude du latin : cette négligence va aujourd'hui malheureusement trop loin. Ce n'est pas que tous les gens de lettres ne lisent leur Horace et leurs auteurs classiques; mais le génie, l'idiotisme, la propriété de la langue latine ne sont plus connus à aucun d'entr'eux. Ils les connaissent si peu que s'ils voulaient écrire trois lignes en latin, vous y apercevriez le tour français; et que cette académie des inscriptions dont le principal objet doit être l'étude des langues

anciennes, n'a jamais su fournir pour les monumens publics de la nation une inscription supportable à une oreille latine. En un mot, si mon ancien maître, le docteur Ernesti de Leipsick me demandait si l'on sait le latin en France, dans le sens qu'il attacherait à cette question, je serais obligé de lui avouer que je n'ai jamais rencontré à Paris qu'un seul homme qui sût le latin, et que cet homme est un italien, M. l'abbé de Galiani; et pour le lui prouver, je lui aurais envoyé une inscription que cet illustre et charmant abbé a mise au bas d'un tableau peint par notre ami, le marquis de Croismare. Il s'agissait de faire accepter ce tableau à M. du Perai, avocat de Caen, qui avait rendu plusieurs services à M. de Croismare, et n'avait jamais voulu recevoir d'honoraire. Le tableau partit pour Caen, avec cette inscription :

M. Antonius Croismarius
Tabellam suam manu pictam
In cubiculum Andreæ du Perai
Dedicavit,
Ut votum, solveret, lubens merito,
Amicitiæ et perpetuæ erga se benevolentiæ.

On pilerait l'académie des inscriptions tout entière dans un mortier plutôt que de lui faire faire une inscription dans ce goût-là; ce n'est cependant pas, comme vous voyez, exiger l'impossible.

Nous avons eu cette année deux traductions

nouvelles d'ouvrages classiques qui ont occupé le public, et dont il faut parler ici.

La première est la traduction du poëme de *Lucrèce ; de la nature des choses*, par M. de la Grange. Ce traducteur a été anciennement instituteur au collége de Beauvais où M. Thomas régentait aussi. Il s'est chargé depuis de l'éducation des enfans de M. le baron d'Holbach, et c'est dans ses momens de loisir qu'il a entrepris et achevé la traduction de *Lucrèce*. Elle a paru d'abord en deux volumes grand in-8°. Le libraire l'a fait orner d'estampes suivant la manie du jour, et l'a vendue dix-huit livres sur du papier ordinaire ; et dix écus sur du papier à grande marge ; ce prix excessif a fait tort au débit de l'ouvrage ; peu de personnes se sont souciées de mettre tant d'argent à une traduction de *Lucrèce ;* mais le libraire vient d'en publier une petite édition qui ne coûte que six livres, je crois, et qui se vendra beaucoup.

Si un homme du monde me demande si M. de la Grange entend bien le latin, je lui dirai oui ; si M. Ernesti me faisait cette question, je lui dirais non, et j'aurais raison dans les deux cas : cela n'empêchera pas la traduction de M. de la Grange de rester et de faire oublier celle du baron des Coutures qui jouissait d'une certaine réputation, apparemment parce qu'il n'y en avait pas d'autre. M. de la Grange a le style facile et coulant ; il écrit purement, il ne manque pas d'élégance. Les gens du monde qui ne peuvent lire le poëme de

Lucrèce dans l'original, sont trop heureux d'avoir cette traduction et de profiter des notes dont l'auteur l'a enrichie; les gens de lettres ne seront pas fâchés d'avoir une édition correcte du texte latin que l'auteur a eu soin de faire mettre à côté de sa traduction; ainsi tout le monde sera content. Ce serait à la vérité s'abuser que de croire que M. de la Grange ait fait passer dans sa traduction le charme et la grâce, et ce je ne sais quoi de doux et de sévère qu'on remarque dans les beaux endroits de *Lucrèce*; mais si elle n'a pas le coloris de l'original, elle se lit du moins très-agréablement, et c'est certainement une des meilleures traductions que nous ayons en français. Les Italiens font grand cas de celle de Marchetti, d'après laquelle le libraire Pankoucke a publié au commencement de cette année, une espèce de *Traduction libre de Lucrèce*, qui est heureusement oubliée. Les Italiens sont peut-être de toutes les nations modernes, la seule qui puisse avoir d'excellentes traductions; le génie de leur langue et la flexibilité se prêtent à l'imitation de toutes sortes de caractères, de manière et d'expressions.

Comme M. de la Grange vit dans la maison de M. le baron d'Holbach, et par conséquent dans le centre des philosophes de Paris, on n'a pas manqué de dire que sa traduction était leur ouvrage, et qu'il n'avait fait que prêter son nom. Les cogés et autres maraûts de cette espèce ont même ajouté que c'est en vertu de leur projet favori de détruire

la religion, que les philosophes avaient voulu mettre entre les mains de tout le monde une bonne traduction du poëte le plus incrédule de l'antiquité. Cette calomnie n'a pas pris, je ne sais pourquoi, j'en ai vu réussir de plus bêtes; apparemment que les oisifs de Paris et les grandes dames, voyant que la traduction de Lucrèce ne se lisait pas comme la brochure du jour, n'ont pu l'honorer que de leur indifférence, et ont refusé aux cuistres leurs secours pour accréditer et établir cette opinion. Il n'est pas vrai que d'autres plumes que celle de M. de la Grange aient part à cette traduction. M. Diderot l'a, à la vérité, revue avec l'auteur avant l'impression; mais s'il avait traduit quelques-uns des beaux morceaux de Lucrèce, j'ose croire que tout lecteur doué d'un peu de goût s'en serait bientôt aperçu, et que ces lambeaux précieux d'un de nos plus grands écrivains, par un contraste trop frappant avec le reste, auraient plutôt déparé qu'enrichi la traduction de M. de la Grange.

Mais il faut que je fasse ici une autre restitution à M. Diderot, de la part de M. de la Grange qui ne m'en a pas chargé. Je pardonnerais à celui-ci d'avoir pris une idée de M. Diderot sans le citer, s'il avait su nous la présenter avec la délicatesse dont elle est susceptible, et s'il ne l'avait pas rapportée maussadement. Comme j'ai vu naître cette idée dans la tête de notre philosophe, je puis en parler avec connaissance de cause.

Un des grands chagrins dont il était navré,

c'était de ne trouver nulle part dans les ouvrages de Virgile l'éloge de Lucrèce; il m'en parlait souvent d'un air pénétré. Comment un génie aussi beau que Virgile, ne connaissait-il pas le prix du poëme de Lucrèce? Comment le sentant, une ame aussi honnête que celle de Virgile n'a-t-elle pas cherché à se satisfaire, en rendant justice quelque part dans ses ouvrages à un poëte qui partage si justement l'immortalité avec lui? Voilà ce qui occupait infiniment le philosophe de la rue Taranne. Enfin, je le vois arriver un jour tout en extase; il me récite ces vers du second livre des Georgiques, que tout le monde sait par cœur :

Felix qui potuit rerum cognoscere causas,
Atque metus omnes et inexorabile fatum
Subjecit pedibus, strepitumque Acherontis avari!
Fortunatus et ille deos qui novit agrestes,
Panaque, Sylvanumque senem, Nymphasque sorores.

« Heureux celui qui a pu pénétrer la raison des » choses, en foulant aux pieds les terreurs de la » superstition, en bravant un destin inexorable » et le vain bruit de l'avare Achéron ! Mais for- » tuné encore celui qui connaît les divinités cham- » pêtres, Pan et le vieux Sylvain, et les nymphes » des bois ! »

Suivant la découverte de M. Diderot, les trois premiers vers de Virgile renferment un très-bel éloge de Lucrèce, auquel le poëte ajoute ensuite un éloge modeste de ses propres poëmes. Cette application est ingénieuse, délicate, et, ce qui

n'est pas commun dans les découvertes de cette espèce, elle est aussi simple que vraisemblable, et n'a rien de forcé. Si l'on n'applique pas ces vers à Lucrèce, on ne saurait plus dire à qui ils conviennent. D'ailleurs, il importe trop au repos de notre philosophe que Virgile ait rendu justice au poëme de Lucrèce; et comme j'ai remarqué qu'il dort beaucoup mieux depuis cette découverte, je me suis rendu à son évidence. M. de la Grange observe que cette application n'a encore été faite par personne, il fallait donc en nommer l'auteur.

L'autre traduction dont je me suis proposé de parler, est celle des *Annales de Tacite*, par M. l'abbé de la Bléterie, et elle mérite une attention particulière pour des raisons que je me réserve de déduire à la première occasion.

Le mariage de madame la marquise de Maugiron, qui prend le parti, à l'âge de quarante-cinq ans, de convoler en secondes noces avec un gentilhomme de Bretagne âgé de trente, et appelé M. le comte de Bruc, ajoutera un nouveau degré de vérité à la petite comédie de la *Gageure imprévue*, où madame la comtesse de Bruc joue un rôle sans paraître; mais il est vraisemblable que l'auteur sera obligé de changer de nom. Je ne fais mention de ce mariage que pour me reprocher de n'avoir pas consacré quelques lignes de ces feuilles à l'éloge funèbre du premier époux. M. le marquis de Maugiron, décédé à Valence au com-

mencement de l'année dernière, à l'âge de quarante et quelques années, était un homme de qualité du Dauphiné. Après la dernière guerre, il fut compris dans la promotion, et obtint le grade de lieutenant général des armées du roi. C'était, du côté des mœurs, un des hommes les plus décriés qu'il y eût en France. La passion effrénée du plaisir et une faiblesse de caractère incroyable, l'avaient jeté, dès sa première jeunesse, dans des débauches excessives, et dans la crapule la plus complète, dont les suites l'ont conduit au tombeau. A l'âge de vingt ans il était rongé de goutte et d'autres maux plus déshonnêtes, et perclus de tous ses membres; il faisait la guerre dans cet état, appuyé sur des béquilles; il aimait, à la passion, la vie qu'on mène à l'armée. Je l'y trouvai en 1757 et en 1762, et comme il se fourrait toujours dans le quartier général parmi la jeune noblesse du royaume pour l'exciter aux plaisirs et pour en avoir sa part, je disais quelquefois à cette jeunesse : « Voyez-le marcher, Messieurs, c'est un cours de morale ambulant. » Il joignait à ces vices une malpropreté dégoûtante; et malgré tout cela, la facilité de ses manières, sa douceur et sa gaieté le rendaient très-aimable dans la société; il y portait ce je ne sais quoi de piquant qu'on trouve aux gens d'esprit sans caractère : le défaut de nerf d'un côté, et de l'autre la finesse et la vivacité de leur esprit les rendent sans cesse vacillans; leur conversation est pleine de traits; mais quand ces traits ne font pas leur effet sur le champ, ils sont

désarçonnés, parce qu'ils ne sont jamais sûrs du prix de ce qu'ils disent. Cela fait qu'ils tâtent sans cesse le terrain; que les traits que leur esprit fournit semblent plutôt leur échapper malgré eux, et qu'ils ont l'air de se moquer autant d'eux-mêmes que des autres. Je ne connais rien de plus amusant dans un cercle que cette espèce de tournure, et rien de moins propre à un commerce d'amitié; aussi les gens aimables de cette trempe sont condamnés à représenter toute leur vie dans un cercle pour l'amusement des assistans. Ils ont encore une petite pointe de méchanceté, un penchant à la moquerie dont leurs meilleurs amis ne sauraient être garantis. Leur religion n'est pas à l'épreuve d'un bon mot; mais on aurait tort de leur en faire un crime, ils n'ont pas la force d'en commettre. Le marquis de Maugiron faisait des vers avec facilité, comme le prouvent plusieurs chansons faites contre ses amis, où il ne manquait pas de fourrer toujours quelque couplet contre lui-même afin de donner le change sur l'auteur. Il a fait, peu de jours avant sa mort, une espèce de testament qu'il aurait appelée avec plus de raison une confession générale. Cet écrit est partagé en trois points comme un sermon, et ces trois points sont intitulés : *Mes vices, mes torts, mes malheurs*. Il était tombé malade chez l'évêque de Valence en Dauphiné qui était, je crois, de ses parens. Comme la maladie prenait une tournure sérieuse, tout le clergé de la cathédrale s'apprêtait à lui donner son passe-port avec la plus grande solennité. Pendant qu'on faisait les

préparatifs pour la cérémonie, il dit à son médecin qui était au chevet de son lit : « Je vais bien les attraper, ils croient me tenir, et je m'en vais. Il se tourna de l'autre côté et mourut. Voici les vers qu'il fit une heure avant sa mort.

Tout meurt, je m'en aperçois bien.
Tronchin, tant fêté dans le monde,
Ne saurait prolonger mes jours d'une seconde;
Ni Daumont (1) en retrancher rien.
Voici donc mon heure dernière;
Venez, bergères et bergers,
Venez me fermer la paupière.
Qu'au murmure de vos baisers
Tout doucement mon ame soit éteinte.
Finir ainsi dans les bras de l'amour,
C'est du trépas ne point sentir l'atteinte,
C'est s'endormir sur la fin d'un beau jour.

C'est bien honnête à M. de Maugiron d'avoir trouvé que sa vie ressemblait à un beau jour, et c'est avoir fini ce beau jour mieux qu'à lui n'appartenait.

La célèbre épigramme contre M. Dorat vient d'être parodiée de la manière suivante contre M. de Voltaire. L'auteur n'a pas jugé à propos de se nommer.

Bon dieu, que cet auteur est jeune à soixante ans!
Bon dieu, quand il sourit, comme il grince les dents!
Que ce vieil Apollon a bien l'air d'un Satyre!
Sa rage est éternelle, et son génie expire.

(1) Nom du médecin de Valence.

Qu'il a fait de beaux vers; qu'il montre un mauvais cœur!
Qu'il craint peu le mépris pourvu qu'on le renomme!
Que j'admire ce grand auteur,
Et que je plains ce petit homme!

M. de Moissy vient de faire imprimer la comédie des *Deux Frères*, ou *la Prévention vaincue*. On voit par la préface qu'il a mise à la tête, qu'il espère que la lecture de sa pièce fera casser le jugement que le public a porté à la représentation; et comme l'arrêt des lecteurs n'est pas aussi démonstratif ni aussi décisif que celui des spectateurs, il ne tiendra qu'à M. de Moissy de se persuader qu'il a gagné son procès en ce dernier et faible ressort. On dit qu'il a besoin de cette consolation, et que la chute de sa pièce lui a fait une impression si terrible qu'il court risque d'en mourir. C'est un mauvais métier que celui d'un poëte qui n'est pas commandé, subjugué, tourmenté par son génie, ou qui prend de fausses douleurs pour les douleurs de l'accouchement; il est bien triste d'en mourir. La chute que M. de Moissy a faite lui a donné de l'humeur. Il parle dans sa petite préface des gens qui prennent les sujets de leurs drames dans les œuvres du théâtre des étrangers, qui devraient peut-être se modeler sur nous dans ce genre, plutôt que de nous rendre leurs imitateurs. J'observe d'abord à M. de Moissy que cela est longuement et platement dit; je lui rappelle ensuite le proverbe, qu'il ne faut pas jeter des pierres dans le jardin de son voisin quand on a

une maison de verre. Le succès du *Joueur* n'a pas rendu M. Saurin insolent, au contraire il a conservé le ton de la plus grande modestie ; pourquoi donc l'attaquer quand rien ne vous y oblige ? cela n'est pas honnête, et quand on vient de tomber comme M. de Moissy, cela est encore maladroit. Ce poëte infortuné aurait des plaintes mieux fondées à faire de mon extrait s'il parvenait à sa connaissance. Premièrement, j'ai dit que madame d'Origni et Dorimène étaient sœurs, et elles ne sont que cousines ; ce ne sont pas deux sœurs, mais deux cousines qui ont à se décider sur le legs de vingt mille livres de rente et sur le choix d'un époux dans la personne d'un des Fontanbin. En second lieu, cette cousine de madame d'Origni ne s'appelle pas Dorimène, mais Orphise. Je savais bien qu'il y avait de l'*o* dans son affaire. J'avais remarqué que l'auteur, par une prédilection particulière pour cette voyelle, en avait conservé le son dans tous les noms de ses personnages. Le grand-père s'appelait Oronte ; le père et les deux fils, Fontanbin ; la jeune veuve, madame d'Origni ; sa cousine, Orphise ; la suivante, Laurette ; le valet, Frontin. Cette misère n'est pas sans conséquence, elle a sûrement beaucoup contribué à augmenter la cacophonie du style ; et je parie que le compositeur d'imprimerie a dépensé plus d'*o* dans la composition de cette pièce que son étendue n'en devrait comporter. Au reste, j'ai encore commis quelques autres fautes dans mon extrait, et j'en demande pardon à M. de Moissy. Le sort

m'avait placé à côté du sage Sedaine; mais nous étions entourés d'une nuée d'étourneaux beaux esprits qui disaient leur sentiment à tort et à travers, et qui nous empêchaient souvent d'entendre. Ce qui me fâche, c'est d'avoir appris par la lecture que leur pétulance nous a bien dérobé quelques platitudes, mais ne nous a fait perdre aucune beauté. J'aurais eu grand plaisir à faire assigner les Dorat, les Chamfort, les Barthe, les Rhulière, et à les faire condamner en dommages et intérêts envers ce pauvre M. de Moissy; mais malheureusement je suis obligé de m'en tenir avec le public irrévocablement à ce que j'ai dit sur sa pièce.

M. Lemierre a aussi pris le parti de faire imprimer sa tragédie d'Artaxerce qui a eu quelques faibles représentations il y a environ deux ans, et qui est balayée du théâtre à perpétuité. Il dit dans un avertissement de neuf lignes, que sa pièce n'a de commun avec celle du célèbre Metastasio que le sujet et la catastrophe; rien n'est plus vrai. Aucun homme de goût ne lui reprochera jamais d'avoir de commun avec Metastasio la grâce et le coloris des expressions, le charme et la douceur du style. Au surplus, M. Lemierre nous avertit qu'il a toujours tâché de fondre ses préfaces dans ses pièces; il devrait donner ce secret à ses confrères, et particulièrement à M. Dorat. Je sais à M. Lemierre un gré infini de cette méthode; elle me dispense de lire ses préfaces, car je ne me sens nulle vocation à lire son *Artaxerce*. Je m'en tiens aussi irrévocablement à ce que j'en ai dit lors de

sa représentation : discours beau sans doute et victorieux, mais

Dont très-heureusement je ne me souviens plus.

M. Lemierre ne court pas risque de mourir de ses chutes comme M. de Moissy; Dieu lui a accordé la conviction intérieure et entière de son mérite, qui fait qu'on se passe aisément des applaudissemens du public et qu'on se console de sa censure.

SEPTEMBRE 1768.

Paris, 1er. septembre 1768.

Le petit roman de l'*Ingénu*, dont M. de Voltaire nous fit présent l'année dernière, eut le succès le plus brillant. Un auteur qui n'aurait jamais fait que cette bagatelle serait compté à juste titre parmi les plus beaux esprits de la nation; dans les chefs-d'œuvre de tout genre que nous devons au premier homme du siècle, ce petit roman est à peine aperçu et se perd dans la foule, ou s'il est compté parmi les titres de M. de Voltaire à l'immortalité, ce n'est que parce qu'il est sans exemple qu'un vieillard de soixante-quatorze ans ait conservé la chaleur et les grâces de l'imagination, les agrémens et le charme des écrits de sa première jeunesse.

Le succès du roman a fait naître l'idée de procurer à l'*Ingénu* un établissement sur le théâtre de la comédie italienne, parmi les notables de l'opéra comique du nouveau genre. Il s'est fait afficher *le Huron*, comédie en deux actes et en vers, mêlée d'ariettes, et a pris son rang le 20 du mois passé au milieu des applaudissemens et des acclamations du public. Il est vrai qu'il doit l'accueil qu'il a reçu principalement à son musicien et aux acteurs, et qu'on a dit avec assez de raison beaucoup de mal de l'auteur de la pièce; mais dans la disette absolue où nous

sommes de poëtes qui entendent ce genre, il faut encore savoir gré à celui qui n'entraîne pas son musicien avec lui dans sa chute, ou le féliciter s'il a trouvé un compositeur assez excellent pour l'empêcher de tomber malgré tout ce qu'il a pu faire pour se casser le cou.

L'auteur du *Huron* a cette obligation à son musicien. Il n'avait qu'à faire mettre sa pièce en musique par M. Kohaut, et c'eût été un moyen infaillible de tomber tout à plat : le génie de M. Gretri a soutenu le poëte sur le bord du précipice où sa maussaderie et sa maladresse l'auraient infailliblement jeté; grâce à ce charmant compositeur, le *Huron* restera même au théâtre, malgré tout ce que le poëte a fait pour l'en faire chasser.

Il n'a pas senti qu'il faut avoir tout juste le double de la gaieté, de la folie, de la verve de l'auteur du roman, quand on veut mettre ce roman sur la scène. Il a cru qu'en suivant pas à pas le roman, en copiant servilement jusqu'aux discours et aux expressions, il en ferait passer l'originalité et les agrémens dans sa pièce. C'est un barbouilleur du pont Notre-Dame qui, par une grisaille lourdement et maussadement faite, se flatte d'avoir atteint l'esprit et la vérité d'un tableau de Tesnière.

L'auteur du *Huron* ne s'est pas fait connaître; mais tout le public a nommé M. Marmontel, et il n'y a pas moyen de se refuser à l'évidence. Cette

pièce est certainement son ouvrage, il porte son cachet à chaque ligne; il doit au jeu niais de Laruette, à la voix de madame Laruette, à la beauté et au jeu du charmant huron Caillot en habit sauvage, et sur-tout à la musique admirable et délicieuse de M. Gretri, un succès qui n'est pas exempt d'amertume pour lui, puisque le public, tout en se portant à cette pièce avec une affluence prodigieuse, continue de dire beaucoup de mal des paroles.

Il en dit même trop; car, enfin, ce qu'il y a de choquant passe si vite, est masqué par une musique si charmante, qu'on ne s'ennuie pas un instant. Le poëte a même un mérite sur lequel on ne lui a pas rendu justice, et qui n'est pas médiocre, c'est d'avoir bien senti la place de l'air et d'en avoir bien coupé les paroles. Je ne sais comment on a pu apprendre ce secret à notre ami Marmontel; je me souviens que dans le temps de *la Bergère des Alpes* il n'y eut jamais moyen de lui faire comprendre que la longueur et la coupe des vers n'étaient pas indifférentes pour le rhythme de la musique. Il se débattait dans ce temps-là comme un forcené contre les argumens du chevalier de Chastellux et de l'abbé Morrelet, et je me divertissais beaucoup de l'endoctrinement obstiné des uns et de l'invincible résistance de l'autre. Il faut que cette fois-ci M. le comte de Creutz ou le musicien même ait trouvé le secret de le rendre docile; car il est constant que la plupart des paroles des airs sont très-bien faites. Il n'a pas su

en varier les caractères aussi heureusement, mais, c'est faute d'entente du théâtre : il a placé, par exemple, au commencement du premier acte deux ou trois airs tendres de suite pour le Huron, et à la fin du second acte il lui fait chanter de suite deux ou trois airs de grand mouvement et de désespoir : c'est ne pas savoir employer ses richesses, et leur faire tort par sa gaucherie. Ce pauvre Marmontel n'entendra de sa vie ni le théâtre en général ni ce genre particulier qui exige une grande rapidité et une grande variété de situations. Je le trouvai à la seconde représentation; je me plaçai à côté de lui. Nous avions devant nous un certain M. Girard qui a été long-temps en Italie, et qui est grand connaisseur en musique : nous faisions nos remarques sur la musique du *Huron* à mesure que la pièce avançait; vers la fin, Marmontel me dit avec une bonne foi qui me fit rire : « Je vous avoue que je ne comprends absolument rien à tout ce que vous venez de dire. »

Son musicien nous aurait bien compris. Ce M. Gretri est un jeune homme qui fait ici son coup d'essai; mais ce coup d'essai est le chef-d'œuvre d'un maître qui élève l'auteur sans contradiction au premier rang. Il n'y a dans toute la France que Philidor qui puisse se mesurer avec celui-là, et espérer de conserver sa réputation et sa place. Le style de Gretri est purement italien, Philidor a le style un peu allemand et en tout moins châtié. Il entraîne souvent de force par son nerf et par sa vigueur; Gretri entraîne d'une manière plus

douce, plus séduisante, plus voluptueuse; sans manquer de force lorsqu'il le faut, il vous ôte par le charme de son style la volonté de lui résister: du côté du métier il est savant et profond, mais jamais aux dépens du goût. La pureté de son style enchante: le plus grand agrément est toujours à côté du plus grand savoir; il sait sur-tout finir ses airs et leur donner la juste étendue, secret très-peu connu de nos compositeurs. Vous avez pu remarquer dans le cours de l'extrait de cette pièce combien sa musique est variée : depuis le grand tragique jusqu'au comique, depuis le gracieux jusqu'aux finesses d'une déclamation tranquille et sans passion on trouve dans son opéra des modèles de tous les caractères. Cet ouvrage a réveillé en moi la fureur de la musique à laquelle mes occupations m'empêchent de me livrer, et que j'ai tant de peine à dompter malgré toute l'assistance que je reçois de la part des compositeurs français.

M. Gretri est de Liége; il est jeune, il a l'air pâle, blême, souffrant, tourmenté, tous les symptômes d'un homme de génie. Qu'il tâche de vivre s'il est possible ! Il a passé dix ans de sa vie à Naples; et quand on entend son harmonie et son faire, on n'en peut douter. Il a passé ensuite quelque temps à Genève, et puis il est venu à Paris. J'ai quelque regret de le voir abandonner une langue divine pour une langue si ingrate en musique; mais si c'est là son arrêt de condamnation, qu'il s'y soumette et qu'il nous enchante!

Il avait commencé à travailler pour le théâtre de l'opéra, en mettant en musique *les Mariages Samnites*, poëme de M. Legier, tiré des contes de M. Marmontel; il y a environ neuf ou dix mois qu'on en fit une répétition chez M. le prince de Conti, en présence de deux cents personnes du premier rang. Cette répétition se fit si précipitamment, avec tant de négligence ou de mauvaise volonté, qu'il n'y eut pas moyen d'y rien connaître; et les directeurs de l'opéra laissèrent là le compositeur et son ouvrage. Ces messieurs ont une peur de diable que la musique ne prenne racine dans leur boutique, et ne les force de se défaire de ce vieux et détestable fonds dont ils osent nous repasser les guenilles l'une après l'autre avec une témérité bien justifiée par la dureté et l'ineptie de nos oreilles. Le succès brillant que M. Gretri vient d'avoir sur le seul théâtre que la musique puisse regarder comme son asile en France, peut du moins faire sentir à ces tristes directeurs quel homme ils ont dédaigné ou desservi. Tous les polissons réussiront avec leurs pauvretés sur le théâtre de l'opéra; vous verrez que les deux seuls hommes qui sachent faire de la musique en France, Philidor et Gretri, seront les seuls aussi qui ne pourront réussir à l'opéra.

On dit que M. Gretri a pris quelques-uns des plus beaux morceaux des *Mariages Samnites* pour les mettre dans le *Huron*. Le récitatif obligé et l'air de madame Laruette sont sans doute de ce nombre. Son *Huron* tel qu'il est peut se placer

hardiment à côté de *Tom-Jones*, le plus bel ouvrage qui soit au théâtre, et bien hardi celui qui osera se mettre au milieu.

Puisque nous avons parlé de l'opéra que rien ne devait rappeler quand il est question de musique, il faut dire ici qu'on avait proposé de donner l'opéra d'*Ernelinde*, par Philidor, pendant le séjour prochain du roi de Danemarck en cette capitale; mais un grand politique ayant remarqué qu'il y avait dans cet opéra un prince danois dans les fers, quoiqu'injustement, et s'en tirant glorieusement, on prétend que cet ouvrage ne sera pas repris et qu'on donnera l'opéra de *Phaëton*, dont l'histoire n'a de liaison avec celle du Danemarck, qu'autant qu'il peut y avoir des cochers maladroits en tout pays. On dit que les trois spectacles tâcheront de contribuer de leur mieux à l'amusement de ce monarque, et que mademoiselle Clairon jouera pour sa majesté, successivement les rôles d'Ariane, d'Aménaïde et d'Electre, sur le théâtre des menus plaisirs du roi. Il court, à l'occasion de l'arrivée du roi de Danemarck, un mot de M. le baron de Gleichen, son ministre en France, et ce mot a eu un grand succès. Une dame de la cour qu'on ne nomme point, apostropha M. de Gleichen au milieu d'un cercle à Compiègne, et lui dit : « Monsieur l'envoyé, on dit que votre roi est une tête? Couronnée, madame, » lui répond M. de Gleichen, avec son air doux, humble et fin, en s'inclinant profondément.

Paris, 15 septembre 1768.

Il était donc écrit qu'en cette année 1768, M. l'abbé de la Bléterie, professeur d'éloquence au collége royal, et de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres, s'illustrerait par un des plus insignes forfaits littéraires dont on ait jamais entendu parler. Cet académicien jouissait à Paris d'une réputation que la médiocrité y usurpe trop souvent et trop facilement. En sa qualité de janséniste il tenait à un parti long-temps écrasé, mais par là même plus étroitement uni et portant tout ce qui lui appartenait avec une chaleur et un zèle infatigables. L'abbé de la Bléterie avait déjà traduit, si je ne me trompe, deux morceaux de Tacite, la *Vie d'Agricola*, et le petit livre des *Mœurs des Germains*; il avait écrit lui-même une histoire de l'empereur Julien et celle de l'empereur Jovien. Ces différens ouvrages lui avaient fait tant de réputation, que l'académie française l'avait élu et mis au nombre des quarante; mais le système du cardinal de Fleuri était alors encore dans toute sa vigueur. Ce ministre comptait détruire le jansénisme en purgeant tous les corps de son prétendu vénin et sur-tout en les préservant de sa contagion. Le roi exclut le janséniste la Bléterie de l'académie française, quoiqu'il fût déjà membre de l'académie des inscriptions, et que tout le monde regardât le littérateur la Bléterie comme un homme d'un mérite peu commun. L'*Histoire de l'empereur Julien* eut sur-

tout le plus grand succès, et fut comptée sans difficulté au nombre des meilleurs ouvrages de notre siècle. Je n'ai, dieu merci, jamais rien lu du janséniste littérateur abbé de la Bléterie, mais je me souviens d'avoir trouvé l'année dernière la *Vie de Julien*, à la campagne, sur la cheminée du salon, et d'en avoir parcouru quelques pages par désœuvrement. Je restai confondu de la réputation de cet ouvrage qui me paraissait écrit avec une platitude et une pauvreté d'esprit incroyables. Si ce morceau d'histoire avait paru en ces derniers temps, il aurait été jugé, vilipendé et oublié en quinze jours de temps; mais telle était, il y a vingt ans, l'ignorance de toute bonne philosophie dans cette nation, que la *Vie de Julien* fut regardée comme un ouvrage très-hardi, parce qu'un janséniste avait osé imprimer que Julien, apostat exécrable aux yeux d'un bon chrétien, n'était pourtant pas un homme sans quelques bonnes qualités à en juger mondainement. Ainsi, le Julien de l'abbé de la Bléterie peut du moins servir de baromètre pour les progrès de l'esprit philosophique en France, en partant de l'année de son apparition, et regardant son succès comme le signe représentatif du zéro, et en suivant successivement l'élévation du mercure de ce baromètre de degré en degré jusqu'à nos jours, où, d'un côté, les efforts des sots et des fripons pour le faire redescendre et rentrer dans la boule, et de l'autre, les travaux des philosophes pour le pousser au beau temps fixe, paraissent l'avoir fixé pour

long-temps en France au degré qui marque le variable.

M. l'abbé de la Bléterie n'a pas connu l'extrême mobilité de ce baromètre, sans quoi il se serait contenté de sa réputation acquise et n'aurait pas voulu l'exposer à un nouvel examen. Si quelques juges éclairés lui avaient fait son procès en secret et l'avaient condamné avec connaissance de cause comme un mauvais écrivain, aucun d'entr'eux ne songeait à rendre cet arrêt public ; tous étaient d'accord que la réputation usurpée du vieux janséniste ne faisait plus mal à personne, et qu'il fallait le laisser mourir en paix. En lui contestant même la qualité de bon écrivain, personne ne doutait qu'il ne pût être excellent traducteur. On était convenu de le croire sur sa parole savant et profond latiniste, et sa traduction de Tacite, promise depuis un vingtaine d'années, était regardée d'avance comme un ouvrage unique dans son espèce.

Elle a enfin paru cette traduction attendue depuis vingt ans, et c'est peut-être un des phénomènes les plus étranges qu'il y ait jamais eu en littérature. Quand on lit une préface d'environ cinquante pages qui se trouve à la tête, on se doute bien qu'un pédant qui écrit aussi platement, aussi pesamment, aussi trivialement que M. l'abbé de la Bléterie, et dont le style sent à chaque ligne l'orgueil, l'emphase, la prétention et la crasse de collége, n'est pas l'homme qu'il fallait pour traduire Tacite ; mais il est impossible

de deviner que ce pédant qui étale son mérite avec tant de hardiesse et de confiance, qui déprime avec si peu de ménagement le mérite de tous les autres traducteurs de Tacite, non-seulement ne sait pas le latin dans le sens que M. Ernesti attacherait à cette expression, mais qu'il ne le sait pas, à beaucoup près, aussi-bien qu'un écolier qui sort des basses classes et qui se propose de commencer sa rhétorique. Cela est incroyable, et cela est vrai cependant. En faisant décomposer à cet impudent, un passage de Tacite, et lui ordonnant ensuite comme à un écolier d'arranger ce passage suivant les règles de la construction grammaticale, on lui prouverait, par vingt exemples, qu'il s'est perdu dans les constructions les plus simples, qu'il a assigné de faux rapports aux relatifs, et commis des fautes pour chacune desquelles un pauvre écolier recevrait cinquante férules au moins; et quand on ne peut se cacher ses méprises inouies, on a encore de la peine à en croire ses yeux.

Voilà l'homme et l'ouvrage qui ont reçu du gouvernement la protection la plus marquée et la seule qui ait été accordée à un ouvrage de littérature depuis vingt ans. Son *Tibère*, ou *les six premiers livres des Annales de Tacite*, (car c'est à quoi se réduit tout son travail de vingt ans) a été imprimé en trois volumes in-12, ornés d'estampes et de vignettes, à l'imprimerie royale, sur de très-beau papier. On l'a tiré à trois ou quatre mille exemplaires, et l'on a fait présent à l'abbé

de la Blétérie de l'édition tout entière pour être vendue par lui à son profit et comme il le jugerait à propos. Et lorsque ce traducteur trafiquant eut fixé pour le public le prix de l'exemplaire à neuf livres, une grande dame de la cour en prit trois cents, et les vendit aux personnes de sa connaissance, à un louis l'exemplaire pour le compte de l'auteur; de sorte que cette contribution préalable et qu'il eut la bassesse de faire semblant d'ignorer, lui procura d'abord d'entrée de jeu, un capital de sept mille deux cents livres.

Je ne blâme ni la générosité qui a porté madame la duchesse de Grammont à cette action, ni la protection décidée que M. le duc de Choiseul a accordée à cet ouvrage; il est toujours beau de faire du bien. On avait apparemment représenté à ce ministre l'abbé de la Blétérie comme un homme de mérite, dans le besoin et dans l'indigence. Il lui était permis d'ignorer que ce vieux janséniste jouissait d'un revenu de huit à neuf mille livres, comme le prétendent ceux qui sont au fait de sa situation; il ne pouvait pas prévoir qu'une traduction qui était attendue, par les gens de lettres même, comme un chef-d'œuvre, répondrait si mal à leur attente. Les bienfaits auxquels un grand cœur attache le moins de prix, et qu'il accorde avec le plus de facilité sont ceux d'argent; M. le duc de Choiseul en fit donc donner à l'abbé de la Blétérie. Mais cet exemple prouvera du moins à ce ministre qu'il n'est pas aussi aisé qu'on le croirait bien de récompenser le mérite,

parce qu'il se met rarement sur le passage du ministre, qu'il se tient éloigné des antichambres, qu'il n'a point d'avocats à ses gages, et que la médiocrité, l'ignorance et l'incapacité se mettent trop aisément et trop impudemment à sa place.

Quand on n'aurait pas à reprocher à l'abbé de la Blétérie les contre-sens les plus fréquens et les fautes les plus grossières, un style trivial, plat, commun, des phrases et des constructions de procureur, des expressions basses et ignobles qu'on rencontre à chaque page, ne rendraient pas sa traduction moins inlisible. Ici, Tibère *joue la santé;* là, Agrippine *pousse sa pointe;* ailleurs, un courtisan *monte son visage* sur celui de Tibère; ailleurs encore, le peuple *apostrophe* l'empereur; et le diseur de bons mots, Fusius, *s'égaie aux dépens* de Tibère. Et, avec cette noble manière de s'exprimer qu'un homme de la lie du peuple éviterait dans les lettres familières qu'il pourrait avoir à écrire, l'abbé de la Blétérie s'est cru capable de traduire l'auteur de l'antiquité le plus grave, et qui a le goût le plus châtié et le plus sévère; ajoutez qu'il fait autant de solécismes dans sa langue, qu'il commet de contre-sens dans sa traduction, et vous aurez une idée assez complète de son travail.

J'ai fait trop d'honneur à M. l'abbé de la Blétérie, je ne croyais pas avoir affaire à un écolier, et je cherchais quelques passages où le traducteur aurait pu montrer qu'il savait véritablement le latin; il ne tarda pas à me détromper. Dès les pre-

mières lignes il traduit, *ubi militem donis, populum annonâ.... pellexit*, par *quand il eut gagné les soldats par des largesses, Rome par l'abondance qu'il fit régner...* Il fallait traduire, *le soldat par des largesses, et le citoyen par des distributions de blés.* Le vieux janséniste ne sait pas que le citoyen romain n'était autre chose que le janissaire de Constantinople ; qu'il n'avait d'autre métier que celui de la guerre ; que, lorsqu'il ne servait pas, et qu'il ne jouissait pas par conséquent de sa solde, il fallait lui assigner pour sa nourriture ou des terres, ou une certaine portion de blé. C'est ce qui s'appelait *annona ;* et quand Auguste eut soin de faire donner au peuple romain du blé, il ne fit aucune des opérations que fait le lieutenant de police de Paris pour faire régner l'abondance dans la capitale du royaume. Dans un autre endroit, l'abbé de la Bléterie traduit, *pro sententiâ dixit, il opind.* Il croit que *sententiam dicere* et *pro sententiâ dicere* c'est la même chose, et veut dire *opiner ;* il ne se doute pas qu'il y ait de la différence entre ces deux expressions. Eh bien, monsieur le professeur, dites cependant à vos écoliers que *sententiam dicere* veut dire *opiner*, et *pro sententiâ dicere* veut dire *au lieu d'opiner*, de battre la campagne et *de parler d'autres choses qui n'ont point de trait à la chose dont il est question.* Si vous aviez jamais compris un seul mot à ce Tacite que vous lisez depuis cinquante ou soixante ans, que vous traduisez depuis vingt, et que vous avez l'insolence d'expliquer à vos éco-

liers, vous auriez senti l'énorme différence qu'il y a entre ces deux expressions; vous auriez su que c'était là un des grands sujets de querelle entre Tibère et le sénat de Rome; que Tibère prétendait avoir seul le droit de proposer au sénat ce qui devait faire le sujet des délibérations, et qu'il restreignait le droit de chaque sénateur à opiner simplement sur la chose mise en délibération, et non à parler et à discourir sur d'autres objets au lieu d'opiner. C'est par de telles tournures que les Césars envahissaient le pouvoir absolu et anéantissaient la liberté du sénat et du peuple; mais les simulacres de la liberté subsistaient encore long-temps après qu'elle fut entièrement et irrévocablement perdue. M. l'abbé de la Bléterie me dira qu'il n'a jamais lu un seul mot de tout cela dans le recueil des miracles du saint diacre Pâris, et il a raison. J'ai tort de lui parler de choses qui tiennent à la connaissance de l'antiquité; il faut avant tout qu'il apprenne son rudiment; quand il aura fait les basses classes avec quelque succès, nous verrons si l'on peut espérer de lui apprendre un peu de latin.

Jugez, je vous supplie, de l'état des études dans un pays où l'abbé de la Bléterie, en sa qualité de professeur d'éloquence, explique à la jeunesse les annales de Tacite depuis plus de vingt ans, et où il jouissait sur ce point de la plus haute réputation qu'il aurait conservée tout entière, s'il n'avait pas eu la sottise de publier sa traduction. Monsieur le professeur d'éloquence, vous ne

savez pas à quel point vos leçons sont éloquentes et touchantes pour un bon citoyen ; on ne peut presque y penser sans pleurer.

Au reste, j'ai dit que tout le travail de vingt ans de ce coupable pédant se réduisait à la traduction des six premiers livres des annales. Il n'ose s'engager à nous promettre le reste, le terme de la plus longue vie n'y suffirait point ; mais après le succès qu'il vient d'avoir, quelles que soient sa vanité et sa confiance, nous sommes très-sûrs qu'il ne se souciera plus de paraître en public. Comme la plus grande partie du cinquième livre des annales est perdue, il a eu la bonté de réparer cette brèche, et de faire le Tacite des trois années qui nous manquaient. Je n'ai pas eu le temps de vérifier si son supplément est copié d'après les supplémens de Freinshemius ; mais ce que j'ai bien vu, c'est que son supplément est digne de sa traduction : tout est écrit dans le style élégant et noble dont vous avez vu l'échantillon.

On a conté, à propos de la bassesse avec laquelle il a reçu l'aumône des trois cents exemplaires vendus à un louis, un trait d'avarice qui est neuf et que les faiseurs de comédies ne doivent pas ignorer. On voulut un jour retenir l'abbé de la Bléterie à souper dans une maison un peu éloignée de son quartier ; il y consentit à condition qu'on lui paierait vingt-quatre sols pour pouvoir s'en retourner en fiacre, sans qu'il lui en coûtât rien. Ce traité fut accepté, et on lui donna

la pièce d'argent. Après souper on voulut lui envoyer chercher le fiacre ; il s'y opposa, et dit qu'il le prendrait lui-même sur la place ; il esquiva ainsi la voiture, s'en retourna chez lui à pied, et gagna les vingt-quatre sols qu'il s'était fait donner. Ses amis disent qu'il n'est pas étonnant qu'un tel homme s'entende si bien en *à-compte*, et qu'il en ait tant donné à Tacite. Il dit agréablement et noblement dans sa préface qu'il a été souvent obligé de donner à Tacite d'avance et à-compte, ce qu'il était forcé de lui faire perdre ailleurs.

Pour comble de sottise il a donné dans sa préface et dans ses notes des à-comptes à bien du monde, et il peut s'attendre à voir ces à-comptes remboursés avec usure. Après avoir passé en revue tous les traducteurs de Tacite, et avoir mis en poussière leurs traductions, il affecte le silence le plus méprisant sur les essais que M. d'Alembert a donnés au public dans ses *Mélanges*. Je n'aime pas ces morceaux traduits par M. d'Alembert ; mais il est indubitable que ce philosophe est un aigle en comparaison du pédant la Bléterie, et cet aigle aura senti tout ce que le silence du pédant a d'obligeant pour lui.

Dans une note du tome second, page 301, ce pédant a eu la bêtise de faire un portrait satirique de M. de Voltaire, sous le nom de je ne sais plus quel poëte latin. Je prédis au pédant janséniste que l'aigle de Ferney fera sévère justice de cette insolence ; et comme dans cette manufacture on paie toujours très-promptement tous les à-comptes

qu'on reçoit, ensemble les intérêts et arrérages, je ne veux pas retenir au pédant la Bléterie ce qui lui est déjà échu et rentré de ses à-comptes envoyés à Ferney, et ce ne sera pas par moi que les remboursemens qui lui arriveront de ce côté-là souffriront le moindre délai ou retardement.

PREMIER REMBOURSEMENT.

A M. de la Bléterie, auteur d'une Vie de Julien et d'une traduction de Tacite.

Apostat comme ton héros (1),
Janséniste signant la bulle,
Tu tiens de fort mauvais propos
Que de bon cœur je dissimule:
Je t'excuse et ne me plains pas:
Mais que t'a fait Tacite, hélas!
Pour le traduire en ridicule?

SECOND REMBOURSEMENT.

Remercîment d'un Janséniste au saint diacre François de Pâris.

Dans un recueil divin par Montgeron formé,
Jadis le pieux la Blétrie
Atteste que la toux d'un saint prêtre enrhumé,
Par le bienheureux diacre en trois mois fut guérie.
L'espoir d'un vain fauteuil d'académicien
A ce traître depuis fit accepter la bulle.

(1) L'abbé de la Bléterie, dans l'espérance d'être reçu à l'académie française, avait accepté la bulle.

Tu punis l'apostat, saint diacre, et tu fis bien;
Chez le dévot, chez l'incrédule,
Il n'est qu'un renégat méprisé de tous deux;
Chez les grands il rampe et mendie;
Il transforme Tacite en un cuistre ennuyeux,
Et n'est point de l'académie.

TROISIÈME REMBOURSEMENT.

Sur ce que l'abbé de la Blétérie a fait imprimer le texte latin de Tacite en très-petits caractères, à la suite de sa traduction.

Un pédant dont je tais le nom,
En inlisible caractère
Imprime un auteur qu'on révère,
Tandis que sa traduction
Aux yeux du moins a de quoi plaire.
Le public est d'opinion
Qu'il eût dû faire
Tout le contraire.

QUATRIÈME REMBOURSEMENT.

La charité mal reçue.

Un mendiant poussait des cris perçans,
Choiseul le plaint, et quelque argent lui donne.
Le drôle alors insulte les passans;
Choiseul est juste, aux coups il l'abandonne:
Cher la Blétrie, apaise ton courroux,
Reçois l'aumône, et souffre en paix les coups.

CINQUIÈME REMBOURSEMENT.

Sur ce qu'il a plu à l'abbé de la Bléterie de dire, dans une note du second tome de sa Transfiguration *de Tacite, en parlant de M. de Voltaire sous un nom supposé, que ce poëte a oublié de se faire enterrer lui et ses œuvres. C'est M. de Voltaire qui parle.*

Je ne prétends pas oublier
Que mes œuvres et moi nous avons peu de vie;
Mais je suis très-poli, je dis à la Blétrie,
Ah, Monsieur! passez le premier.

C'est bien dommage que le *Pauvre diable* soit fait depuis huit ans; s'il avait à recommencer sa tournée, il se serait sans doute mis en condition chez l'abbé de la Bléterie pour l'aider dans sa belle *Transfiguration* de Tacite. Le janséniste la Bléterie a l'encolure absolument semblable à celle du moliniste le Franc de Pompignan. Il faut que chaque parti ait son Pompignan; la Bléterie a sa sottise et sa vanité bourgeoises; ils méritaient d'être attelés ensemble.

J'observe en finissant qu'il faut être profondément versé dans la jurisprudence romaine, et avoir une connaissance intime de la propriété de la langue latine quand on veut entendre Tacite, et que je ne connais pas un seul homme en France qui ait seulement le soupçon de cette science de la

jurisprudence romaine ; science très-compliquée, très-subtile, très-abstraite, mystérieuse comme la science des prêtres d'Egypte, puisque c'est par elle principalement que les patriciens savaient retenir le peuple dans leur dépendance. Aussi voyons-nous tous ceux qui voulaient parvenir aux premières charges de l'état, singulièrement occupés à devenir grands jurisconsultes. Imitez-les, si vous voulez entendre Tacite ; mais quand vous l'entendrez, le projet de le traduire vous paraîtra insensé. En effet, on réussirait encore plutôt à faire sentir toutes les beautés du poëme de *Lucrèce* par une traduction, que de rendre avec succès en français, le texte de Tacite : les termes nécessaires manqueraient à chaque instant dans cette langue, puisque le plus souvent ni la chose elle-même ni rien d'approchant n'existe ni dans le gouvernement français, ni dans sa jurisprudence, ni dans sa politique intérieure. On se tirerait, je pense, plutôt d'affaire en tentant une traduction anglaise, et l'on trouverait peut-être dans cette langue beaucoup plus facilement les termes dont on aurait besoin, parce qu'en Angleterre la jurisprudence est aussi immédiatement liée aux affaires de la nation et à la politique, et que, dans tout pays libre, l'étude des lois devient l'occupation de tous les ambitieux et des meilleurs esprits, et, par conséquent, la jurisprudence une science pleine de finesses et de subtilités. Un homme savant peut bien se proposer d'écrire des discours, des dissertations, des commentaires sur Tacite ;

mais il n'y a qu'un idiot comme l'abbé de la Bléterie qui puisse former le projet de le traduire, et y perdre vingt ans de sa vie.

Parmi les personnes qui ont eu à se louer de la politesse de M. l'abbé de la Bléterie, et qui lui doivent des remboursemens pour les à-comptes qu'ils en ont reçus, il se trouve M. Linguet, avocat. Ce M. Linguet est l'auteur de plusieurs ouvrages qui ont tous fait sensation, mais dont aucun ne lui fera une réputation solide. On sent, en lisant cet auteur, qu'il vaut mieux que ses livres, qu'il vit en mauvaise compagnie, qu'il faudrait préliminairement qu'il se mît dans la bonne, et qu'il murît sa tête qui ne paraît pas la meilleure de ce monde, afin d'obtenir avec le temps un rang dans la littérature; car il ne manque pas d'idées, et son coup d'œil n'est pas commun. Son *Histoire impartiale des Jésuites* est de tous ses ouvrages celui qui a eu le plus de succès; dans son *Histoire des Révolutions de l'Empire romain*, qu'il a publiée il y a plusieurs années, et qui contient la vie des premiers empereurs de Rome, M. Linguet avance plusieurs paradoxes sur Tibère, sur Néron et sur d'autres personnages célèbres. Ces paradoxes s'éloignent à la vérité beaucoup des idées reçues; mais il ne serait peut-être pas impossible de leur donner un grand degré de vraisemblance. L'abbé de la Bléterie, qui n'a rien de ce qu'il faut pour entendre ces paradoxes, et qui n'entend que les miracles de M. Pâris, n'a pas manqué d'atta-

quer les opinions de M. Linguet avec sa politesse ordinaire, et de le traiter avec le dernier mépris; mais M. Linguet n'a pas la tête assez froide pour recevoir ces à-comptes *gratis*. Il vient de publier des *Lettres sur la nouvelle traduction de Tacite, par M. l'abbé de la Bléterie, avec un petit recueil de phrases élégantes tirées de la même traduction, pour l'usage de ses écoliers*, brochure in-12, d'environ cent soixante-dix pages; et pour que le poli la Bléterie ne puisse se méprendre sur la main qui lui fait ce remboursement, l'auteur y a mis son nom en toutes lettres. Ce qu'il y a de plus désolant dans cette brochure pour le traducteur de Tacite, c'est une liste spécifiée des à-comptes qu'il a donnés à Tacite; c'est-à-dire, un recueil de phrases élégantes, tirées de sa traduction. On dit que ce recueil lui a donné la jaunisse; mais on ne peut plaindre un homme qui a provoqué d'une manière si insolente des gens qui ne pensaient pas à lui. Dans les lettres dont ce recueil de phrases remarquables est précédé, M. Linguet prouve que l'abbé de la Bléterie ne sait ni le latin ni le français, et qu'il n'est en état de donner des à-comptes ni à Tacite ni à personne: mais tout cela est fait longuement, et n'est ni assez gai ni assez piquant; et j'entrevois que si M. Linguet, que je n'ai jamais vu, sait mieux le latin que l'abbé de la Bléterie (ce qui est fort aisé), il ne le sait guère mieux que beaucoup de gens de son pays. Si le chef de la manufacture de Ferney s'était donné la peine d'éplucher la traduction du vieux

janséniste, je suis sûr qu'il nous aurait fait mourir de rire, même en n'employant que les matériaux que M. Linguet a ramassés. Une critique qui n'est pas gaie est oubliée au bout de huit jours; celle de M. Linguet l'est déjà; mais cela n'empêchera pas, je crois, l'abbé de la Bléterie de se souvenir long-temps d'avoir publié sa traduction de Tacite.

M. Linguet nous a gratifiés encore d'un autre écrit de quarante sept pages in-12, intitulé *la Pierre philosophale*; discours économique, prononcé dans l'académie impériale de Fong-yang-fou par le lettré Kong-Kia. Cela voudrait être une satire contre les économistes politiques et contre les faiseurs de systèmes et de théories d'impôts. L'auteur propose d'abolir les fermes, et, pour en remplir le vide dans le trésor impérial de la Chine, de publier un édit de proscription contre les moineaux et contre les chenilles, et d'appliquer aux revenus de l'état, ce qui est consommé annuellement par ces deux espèces. Voilà *una freddura* des plus insignes; cela est mauvais et plat. M. Linguet n'est ni gai ni plaisant. Il pourra renoncer à la satire quand il voudra; ce n'est point du tout son genre. Il y a dans cette froide plaisanterie des traits satiriques contre M. de Buffon et sur-tout contre son aide de camp, M. Daubenton. Ce qu'il y a de plus passable, c'est la description d'une chenille par laquelle l'auteur désigne les prêtres.

L'académie royale des sciences vient de perdre son doyen, le célèbre géographe Jean-Nicolas de l'Isle, qui a poussé sa carrière jusqu'à quatre-vingt-un ans. Il était astronome-géographe de la marine, lecteur, professeur et doyen des professeurs royaux, et agrégé aux plus célèbres académies de l'Europe.

Antoine de Parcieux, de l'académie royale des sciences, mathématicien et mécanicien très-distingué, est mort le 2 de ce mois à l'âge de soixante et quelques années; c'est une perte. Le bon homme de Parcieux ressemblait pour la figure à un tailleur; c'était un honnête homme et un très-habile machiniste. Son projet favori ou sa folie, si vous voulez, était de donner de l'eau à toutes les maisons de Paris en y conduisant par des aqueducs les eaux de trois petits ruisseaux qui se trouvent à peu de distance de cette capitale. Il a publié à ce sujet plusieurs mémoires que le gouvernement a fait imprimer à l'imprimerie royale, et c'est là tout le profit que nous tirerons de ce projet bon ou mauvais.

L'académie de Rouen a aussi perdu un homme connu qui était son secrétaire. Claude-Nicolas le Cat était chirurgien de profession; mais il s'était fait docteur en médecine; et il embrassait tous les genres de littérature et de philosophie. C'était un homme médiocre en tout, remplissant toujours les journaux et les gazettes de ses faits et gestes, faisant toujours du bruit et ne jouissant cependant

d'aucune réputation en France. Il est mort le 20 du mois dernier à l'âge de soixante-huit ans. Il laisse un cabinet d'histoire naturelle, un cabinet de physique et un cabinet d'anatomie qu'on vendra en totalité ou en détail. On dit que ce dernier est le plus complet qu'il y ait dans le royaume.

MADRIGAL adressé à trois dames qui assistèrent à la séance de l'académie française, le jour de Saint Louis, et qui, faute de place, furent priées de se mettre dans les fauteuils réservés aux académiciens.

Jamais le Parnasse et Cythère
N'avaient été la même cour ;
On veut aimer et l'on veut plaire :
Apollon, Vénus et l'Amour
Font tous les plaisirs de la terre.
Les Muses vont se dissiper
Dans les bocages d'Idalie,
Et les Grâces vont occuper
Les fauteuils de l'académie.

Je crois ce madrigal de M. le marquis de Sancé.

M. l'abbé de Bassinet prêcha l'année dernière à pareil jour le panégyrique de saint Louis, roi de France, devant messieurs de l'académie française. Ce sermon fit du bruit; le prédicateur n'avait pas choisi de passage de l'écriture pour se faire un texte ; il n'y eut point d'*Ave Maria* après l'exorde; il n'en fallut pas davantage pour lui procurer la

réputation dangéreuse et brillante d'esprit fort. Quelques philosophes trouvèrent son discours fort beau, mais les bonnes ames dévotes se flattèrent que M. l'abbé de Bassinet n'aurait jamais de bénéfice. Ce bruit dura bien une quinzaine de jours, et s'éteignit ensuite comme tout s'éteint à Paris. Pour dissiper ces bruits et pour prouver son orthodoxie, l'auteur vient de faire imprimer son discours; mais cette impression vient dix mois trop tard. Personne ne pense plus aujourd'hui ni au panégyrique, ni au panégyriste, ni à ce qu'on en a dit, ni à ce qu'on n'en a pas dit; à l'exception de moi et de quelques jansénistes malveillans, personne ne sait que ce panégyrique ait été publié. Je me souviens qu'on exaltait beaucoup dans le temps, la manière dont l'orateur avait traité le chapitre *des Croisades*. Eh bien ! je l'ai lu ce morceau. l'auteur blâme beaucoup ces saintes entreprises de brigands débauchés et dévots. Il n'y a donc point de milieu; et faut-il absolument crier au miracle ou au scandale quand il arrive à un homme en chaire, de traiter un sujet avec l'apparence du bon sens? Il se peut que M. l'abbé de Bassinet soit un de nos bons orateurs sacrés; mais si cela est, nous sommes bien mal outillés en apôtres.

Deux autres apôtres de l'église de France viennent d'élever leur voix en prononçant l'*Oraison funèbre* de la reine. M. Jean-Georges le Franc de Pompignan, évêque du Puy-en-Vélay, a prononcé

la sienne dans l'église de Saint-Denis, le jour des obsèques; M. Mathias Poncet de la Rivière, ancien évêque de Troyes en Champagne, a rempli ce même devoir le jour du service solennel, célébré pour le repos de l'ame de sa majesté, dans l'église de Notre-Dame de Paris. Les deux prélats ont fait imprimer leurs discours. Celui de l'ami Jean-Georges était tombé tout à plat à Saint-Denis, et il ne s'est pas relevé depuis son impression. Il a fait bâiller d'ennui tous les auditeurs, et les lecteurs ont fait de ses platitudes un objet d'amusement. Les faiseurs de pointes n'ont pas manqué une si belle occasion d'en dire. Quand on a dit qu'on a dû avoir bien chaud dans l'église de Saint-Denis, ils ont répondu qu'on avait heureusement la fraîcheur *du puits*. Le mauvais succès de l'ami Jean-Georges a fait tout le bien imaginable à son émule l'ami Mathias; on a trouvé l'*Oraison funèbre* de ce dernier assez bien. Ma foi, je donnerais la préférence à celle qu'on voudrait, pour une épingle. Il se peut qu'il y ait par-ci par-là dans le bavardage de l'ami Mathias une demi-page de passable, mais cela est racheté aussi par de terribles pauvretés, et je plains ceux qui trouvent de bonne foi quelque mérite à de tels morceaux d'éloquence. L'abbé de Galiani prétend qu'il y a trois sortes de raisonnemens ou plutôt de résonnemens : raisonnemens de cruches, ce sont les plus ordinaires; raisonnemens de cloches, comme ceux de Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Meaux; ou de Jean-Jacques Rousseau; enfin,

raisonnemens d'hommes, comme ceux de Voltaire, de Buffon, de Diderot. Si vous voulez savoir au juste comment sont faits les raisonnemens de cruches, lisez l'ami Jean-Georges et l'ami Mathias. Le premier n'a pas voulu manquer une si belle occasion de tomber sur la friperie des philosophes; mais il est si plat, il est si entièrement et si universellement sifflé, que je doute que le patriarche de Ferney s'abaisse à relever cette pauvre oraison funèbre, par quelque facétie: la cause de Dieu ne réussit pas aux Pompignan.

Un barbouilleur, qui s'appelle M. Dagues de Clairfontaine, de l'académie d'Angers, s'est avisé de prévenir les deux prélats, et de faire imprimer une espèce d'oraison funèbre, sous le titre de *Premier cri d'un cœur français sur la mort de la reine*. Il a choisi le même passage du *Livre de la Sagesse*, qui a servi de guide-âne à l'ami Jean-Georges. Il est tout-à-fait étrange qu'un bavard qui passe sa vie dans les cafés à disserter sur les pièces nouvelles et qui n'a aucune vocation pour l'état ecclésiastique, donne à son barbouillage la forme d'un sermon. Voici ce qu'on lit dans une note de la page quatre. Il rappelle le voyage que la reine fit en 1765, en Lorraine, auprès de son père. Elle passa à la Ferté-sous-Jouarre. « S'étant arrêtée, dit l'auteur, sous une allée d'arbres à l'entrée de la ville, on lui présenta, suivant l'usage, le pain et le vin. Cette princesse prit un pain, le rompit en deux et en mangea, ainsi que de quelques fruits de la saison. Tout le monde

fut pénétré de cet acte de bonté. La ville a consigné dans ses registres cet événement si flatteur et si honorable. » Que faut-il penser d'une ville qui consigne dans ses actes comme un événement honorable que la reine a mangé du pain et des pêches, et d'un auteur qui est pénétré de cet acte de bonté? Si cet auteur n'était pas digne du dernier mépris, il faudrait le punir comme empoisonneur public pour avoir représenté un acte de gourmandise très-ordinaire, comme un acte de bonté rare. Si vous trouvez un pays où un homme qui écrit de telles bassesses soit traité en criminel de lèse majesté, et condamné à faire amende honorable devant l'hôtel de ville dont il a osé déshonorer les fastes, dites que ce pays est habité par des hommes.

Nous avons depuis quelques mois un *Nouveau voyage aux Indes occidentales, contenant une relation des différens peuples qui habitent les environs du grand fleuve Saint-Louis, appelé vulgairement le Mississipi; leur religion, leur gouvernement, leurs mœurs, leurs guerres et leur commerce;* par M. Bossu, capitaine dans les troupes de la marine : deux volumes in-12, avec quelques estampes. J'observe en passant à M. Marmontel, que si M. Sedaine avait voulu mettre l'*Ingénu* sur le théâtre, il aurait commencé par lire avec beaucoup de soin ces voyages de M. Bossu, afin de donner à son *Huron* la physionomie américaine. Ces voyages sont écrits avec

une extrême simplicité, et c'est pour cela même que vous les lirez avec un extrême plaisir. On n'a nulle peine à croire à la véracité de M. Bossu, elle perce de tous côtés ; l'auteur n'a ni assez d'esprit, ni assez d'artifice, ni aucun projet pour vous dire autre chose que ce qu'il a vu. Les détails qu'il nous donne des nations sauvages parmi lesquelles il á vécu, s'accordent non-seulement avec ce qu'on en sait d'ailleurs, mais on sent qu'ils sont vrais, comme on juge qu'un portrait est ressemblant, quoiqu'on n'en connaisse pas l'original. Ces détails sont extrêmement intéressans par la simplicité et la naïveté des mœurs qu'ils nous retracent. On voit là l'homme tel qu'il est à l'origine de la société ; car ces nations que nous appelons sauvages sont très-civilisées. Nous avons vu en France de nos jours le dévouement d'un fils pour son père, faiblement célébré par l'auteur de l'*Honnête criminel*. Vous trouverez dans la relation de M. Bossu, l'exemple du dévouement d'un père pour son fils, dévouement qui va jusqu'au sacrifice volontaire de la vie, et dont le sacrifice est consommé. Ce fait historique est extrêmement touchant, et fournirait le sujet d'une superbe tragédie. M. Bossu a cru qu'il pouvait être aussi véridique sur les officiers français employés au Canada et dans la Louisiane que les sauvages : il a nommé l'honnête homme et le fripon chacun par leur nom ; cette simplicité lui a très-mal réussi. M. de K....., ci-devant gouverneur de la Louisiane, est un de ceux dont

M. Bossu dit beaucoup de mal sans se gêner. Si cet officier est par hasard honnête homme, il est bien à plaindre; car sa probité est vivement attaquée par un grand nombre d'officiers qui ont servi sous lui; et j'avoue que le témoignage de M. Bossu contre lui, lui fait dans mon esprit, malgré que j'en aie, un tort irréparable. Mais ce M. de K..... a pour lui les bureaux de la marine, et il faut encore convenir que ce ne serait pas le premier fripon qui aurait trouvé de la protection dans ces bureaux. On a mis M. Bossu à la Bastille pour le mal qu'il a dit de M. de K.....; mais cette punition n'a altéré ni sa bonne humeur ni sa véracité. Il est sorti de cette demeure royale au bout de six semaines, tout aussi gaillard qu'il y était entré; au reste, cette punition était très-injuste. M. Bossu s'était soumis pour l'impression de ses voyages à tous les règlemens de la librairie; son livre a paru avec approbation et privilège du roi; s'il y était resté quelque chose de répréhensible, c'était au censeur à en répondre.

NOVEMBRE 1768.

Paris, 1er. novembre 1768.

On a donné le 26 du mois dernier sur le théâtre de la comédie italienne, la première représentation des *Sabots*, opéra comique en un acte. Une chanson fort ancienne et fort connue a fourni le sujet de cette petite pièce. Voici cette chanson :

Souvent l'amour se cache
Sous les traits de l'amitié :
J'allais traire ma vache,
Et je m'en allais nu-pieds;
Mais Colin n'eut de repos
Que je n'eusse ses sabots.

Il tirait de sa poche
Un gros morceau de pain bis,
Un chanteau de brioche
N'eût pas été plus exquis.
Que Colin donne à propos
Et son pain et ses sabots.

Le curé du village
Avait tué son cochon,
Colin eut en partage
Un bout d'andouille assez long.
Que Colin donne à propos
Andouille, pain et sabots.

C'était un jour de fête
Qu'il me surprit dans un coin;
Je devins sa conquête
Sur quatre bottes de foin.

On entendait les échos
Redire au bruit des sabots :
Que Colin donne à propos
Andouille, pain et sabots.

Il n'y a dans cette chanson ni délicatesse ni gentillesse ; une grosse et mauvaise équivoque en fait tout le piquant. Un certain M. Cazotte, auteur d'un poëme en prose épicomique, intitulé : *Olivier*, et d'un petit roman ayant pour titre : *Le Lord impromptu*, s'est avisé de faire de cette chanson un opéra comique. Ses affaires l'ayant obligé d'aller en province où il est encore, il laissa sa petite pièce à M. Duni, qui devait la mettre en musique. Ce compositeur sentit que la pièce ne valait rien, et que le musicien n'empêcherait pas le poëte d'être sifflé, il chercha donc à engager M. Sédaine de jeter un coup d'œil sur la pièce et de la raccommoder ; cela n'était pas aisé. Sedaine est fort honnête et très-exact en procédés. En France, un poëte ne se croit pas l'homme de plusieurs musiciens ou plutôt de tous les musiciens ; il en choisit un, s'associe avec lui et ne travaille plus avec d'autres : cet arrangement est très-préjudiciable aux progrès de l'art. M. Sedaine s'est ainsi marié avec M. Monsigni, et quoique celui-ci lui ait fait une infidélité en faisant la musique de cette plate bouffonnerie qui a paru sur le théâtre, sous le titre de l'*Isle sonnante*, et qui y a reçu l'accueil qu'elle méritait, M. Sedaine plus honnête ne s'est pas pour cela cru libre de son engagement, et persiste, au grand préjudice de nos plai-

sirs et de l'opéra comique du nouveau genre dont il est le créateur, à ne vouloir travailler qu'avec Monsigni.

Duni s'y prit d'une manière singulière et en homme d'esprit pour engager Sedaine à lui corriger les *Sabots*. Il lui dit un jour à la comédie qu'il avait dans sa maison un escalier qui menaçait ruine et qu'il voulait, en le rebâtissant, tourner d'une manière plus agréable; et il le pria de lui donner quelques avis là dessus. Sedaine alla donc, en qualité d'architecte, examiner l'escalier du compositeur; celui-ci le force de rester à dîner. Après dîner, il lui chante à son clavecin, sans affectation, le premier air des *Sabots*. Sedaine le trouve joli, et demande à voir la pièce; c'était précisément ce que Duni voulait. Sedaine trouve la pièce mauvaise, donne quelques avis, promet de diriger les travaux de l'escalier, et revient au bout de quelques jours voir les ouvriers. Duni lui chante un second air des *Sabots*; Sedaine en change les paroles, corrige la première scène, et s'en retourne croyant n'être venu que pour l'escalier. A mesure que cet escalier se refait, la pièce se reforme d'un bout à l'autre; de sorte qu'à l'exception du premier air, il ne reste pas un seul mot de la pièce de M. Cazotte. Sedaine se trouve avoir fait une pièce avec Duni sans s'en être aperçu, et Duni dit plaisamment qu'*il lui en a coûté un escalier pour avoir une paire de sabots*.

On reconnaît par-tout dans cette petite pièce,

la touche délicate et spirituelle de M. Sedaine ; il n'y a que quatre personnages : un vieux fermier, Lucas, Colin, berger du canton, Babet, petite paysanne, et Mathurine, sa mère.

Lucas se déteste, se chante pouille, se bat d'être tombé amoureux de cette petite Babet, mais c'est qu'elle est si gentille ; il la demande à sa mère. Mathurine est une brave femme qui veut que sa fille soit heureuse et qu'elle se choisisse elle-même son mari. Colin survient ; c'est un grand nigaud bien joli, bien timide, bien serviable ; c'est le meilleur garçon, toujours prêt à rendre service, mais jamais il n'a osé parler de son amour ni à Babet, ni à sa mère, et cependant il se meurt d'amour et de tendresse. Lucas lui reproche sa sottise d'avoir prêté dix écus à un milicien qui les lui emportera peut-être, et d'avoir couru risque la veille de se noyer en se jetant dans l'eau pour rattraper le linge à Marie-Jeanne, que le courant emportait. Lucas parle en homme à qui l'âge et l'expérience de l'ingratitude des hommes ont endurci le cœur ; Colin répond comme un jeune homme d'un excellent naturel, pour qui le plaisir d'obliger est le premier de tous les plaisirs. Ces touches sont extrêmement justes et délicates ; c'est un talent charmant et un art particulier à M. Sedaine qu'aucun de ses rivaux ne cherche à imiter ou ne peut lui dérober. En quatre coups de crayon, il vous peint la physionomie d'un personnage de façon que vous le connaissez comme si vous aviez passé votre vie

avec lui; cet art est d'autant plus précieux qu'il est toujours dérobé de la manière du monde la plus naturelle et la plus heureuse. On sent aussi dès la première scène ici qu'après tout Lucas est un homme trop raisonnable pour ne pas venir à bout de cette passion qu'il a prise malgré lui pour la jeune et charmante Babet.

Cette pièce n'est qu'une bagatelle, mais c'est une très-jolie bagatelle; elle restera au théâtre: c'est dommage que la musique en soit faible. Il y a long-temps que je crie à mon pauvre ami Duni, *solve senescentem.* Il devrait se reposer et renoncer au métier, et céder la carrière à Philidor et à Gretry. Ce n'est pas qu'il ne soit toujours vrai, spirituel et même fin dans sa musique, mais le coloris manque par-tout; cela est faible et gris. L'air de Colin : *Et pourquoi ne puis-je donc pas*, m'a paru le meilleur. La chanson que Babet chante sous le cerisier est jolie aussi. Dans tout le reste, le compositeur m'a paru fort commun et fort au-dessous de la besogne que le poëte lui avait taillée.

On a donné sur le même théâtre, le 13 du mois dernier, un autre opéra comique nouveau, intitulé, *la Meunière de Gentilly*, les paroles de M. le Monnier, la musique de M. de la Borde, premier valet de chambre du roi. Cela est mauvais et plat, musique assommante et baroque, sans génie, sans goût, sans idées. Cela a été sifflé suivant son mérite; mais monsieur le premier valet de chambre ne se tient rien pour dit, c'est toujours

à recommencer. Le public lui a donné en toute occasion les avis les moins équivoques, mais on ne l'a pas sitôt noyé avec une pièce, qu'il revient sur l'eau avec une autre. Il a même fallu siffler sa *Meunière de Gentilly* cinq ou six fois de suite, avant de le déterminer à la retraite, et je suis persuadé que si les comédiens y consentaient il se ferait siffler trois mois de suite sans interruption: c'est une singulière manie dans un homme fort riche dont ce n'est pas la profession, et que Dieu créa pour l'inutilité. M. le Monnier, auteur du *Cadi dupé* et de quelques autres mauvaises pièces, est très-digne d'être travesti en langue musicale par M. de la Borde. Cela fait deux compagnons très-bien assortis, et j'espère que M. Nicolet leur fera incessamment des propositions capables de les fixer sur son brillant théâtre, et de nous en délivrer à perpétuité. *La Meunière de Gentilly* est une singerie du précieux naturel des pièces de Sedaine, et une copie du *Soldat magicien*. La fille de la meunière est amoureuse d'un garde-moulin, tandis que sa mère, acariâtre et mauvaise, veut lui faire épouser le vieux meunier Jean le Blanc, son voisin, platement copié d'après Pierre le Roux, dans *Rose et Colas*. L'amant, garde-moulin, fait les nuits le revenant pour effrayer la meunière et Jean le Blanc. Un grenadier royaux revient au village mal à propos, et comme il n'a pas peur des revenans, il pense déconcerter toute l'intrigue des deux amans; mais, averti à temps, il entre dans leurs projets, et oblige la mère de

donner sa fille au garde-moulin. A la première vacance parmi les poëtes du Moulin de Gentilly, je retiens la place, quant à l'honorifique, pour M. le Monnier.

M. Covelle, le beau Robert Covelle, dont les amours avec mademoiselle Ferbot ont reçu un éclat immortel par les chants du cygne de Ferney, est, comme vous savez, horloger et bourgeois de Genève. Ayant eu la satisfaction de faire un enfant à mademoiselle Ferbot, sa servante, il fut cité en consistoire, et ne voulut jamais se mettre à genoux devant les ministres du saint évangile. Cette courageuse résistance inspira au patriarche de Ferney une grande passion mêlée d'admiration pour le généreux Covelle; il lui donna une fête. On rendit au beau Covelle tous les honneurs en arrivant à Ferney; on ouvrit devant lui les deux battans; M. de Voltaire l'appelait toujours en cérémonie, monsieur le fornicateur, et ses gens croyant que c'était le titre d'une charge de la république, ne l'annoncèrent plus autrement que monsieur le fornicateur Covelle. Grâces aux chants du cygne de Ferney, le fornicateur Covelle sera mis par la postérité, pour sa beauté, entre Ganymède et Antinoüs, quoique ce soit le bourgeois le plus mal tourné qu'il y ait à Genève. Mais l'admiration est à la longue pénible, et les héros ennuient quelquefois; c'est le cas du beau Covelle avec son chantre. Cet illustre horloger s'étant transporté le 6 du mois dernier au château de Ferney, M. de Voltaire lui fait dire qu'il est fâché de ne le pas

voir, mais qu'il est malade. Covelle insiste, il lui fait dire qu'il est à toute extrémité; il insiste encore, et on lui dit qu'il vient de passer et qu'il n'est plus. Covelle demande comment il est mort; on lui répond que c'est en écrivant, la plume à la main. Monsieur le fornicateur Covelle, pénétré de cette nouvelle, s'en retourne à Genève, la mande à tous ses correspondans, et ce bruit se répand incontinent dans toute l'Europe. Il n'a pas pris de consistance à Paris, parce qu'avant de s'y répandre, on avait déjà reçu des lettres du 7 de la propre main du mort. Il nous a envoyé depuis deux contes en vers charmans, à la distance de huit jours l'un de l'autre. Le premier est intitulé *le Marseillais et le Lion*; par feu M. de Saint-Didier, secrétaire perpétuel de l'académie de Marseille. C'est une fable très-philosophique et une conversation très-morale entre un lion et un petit négociant de Marseille, tombé sous les griffes dudit seigneur lion, non loin de Tunis sur les côtes d'Afrique. Les deux seigneurs interlocuteurs traitent dans ce dialogue plusieurs questions importantes sur le droit divin, sur le droit du plus fort, sur la royauté de l'homme, qui lui est dévolue de droit divin, sur les animaux, etc. On reconnaît dans cette fable par-tout la manière du maître qui en fait présent à M. de Saint-Didier; les notes dont elle est accompagnée sont aussi édifiantes qu'instructives. On en peut dire autant d'un autre conte, intitulé, *les Trois Empereurs en Sorbonne*, par M. l'abbé Caille. L'auteur sup-

pose que Titus, Trajan et Marc-Aurèle quittent pour un moment le séjour de la gloire immortelle,

Pour venir en secret s'amuser dans Paris.

Ils vont en Sorbonne, où ils s'entendent damner en mauvais latin dont ils ne comprennent guère le jargon. Le syndic Ribaudier, qui s'appelle en langue vulgaire Riballier, joue dans ce conte le personnage qu'il a joué dans l'affaire de Bélisaire, celui d'un sot enté sur souche de fripon. Ce conte est charmant, et a eu le plus grand succès. Il y a peut-être plus de mérite poétique dans *le Marseillois*; mais *les Trois Empereurs* ont une facilité, un sel, un piquant dont on ne se lasse point, quoiqu'on en connaisse la mine depuis plus de cinquante ans, et qu'elle n'ait cessé de fournir. C'est au goût particulier de chacun à décider lequel de M. de Saint-Didier ou de M. l'abbé Caille mérite la préférence. Quant à ce M. Ribaudier qui,

Pour un docteur français vous semble bien grossier,

je crois qu'il se console aisément du panégyrique de M. l'abbé Caille. Il a été dédommagé des sarcasmes des philosophes par une bonne abbaye de dix mille livres de rente. Quand on pense comme M. Ribaudier, on consentirait volontiers d'être à ce prix-là tous les ans une fois l'objet du mépris de l'Europe; et quand on pense en honnête homme, on trouve de semblables récompenses singulièrement bien placées. Indépendamment de ces deux contes, le patriarche a envoyé ici l'énigme que vous allez lire.

A la ville ainsi qu'en province,
Je suis sur un bon pied, mais sur un corps fort mince;
Robuste cependant, et même fait au tour.
Mobile sans changer de place,
Je sers en faisant volte-face,
A la robe et l'épée, et la ville et la cour.
Mon nom devient plus connu chaque jour;
Chaque jour il se multiplie
En Sorbonne, à l'académie,
Dans le conseil des rois et dans le parlement :
Par tout ce qui s'y fait, on le voit clairement.
Embarrassé de tant de rôles,
Ami lecteur, tu me cherches bien loin,
Quand tu pourrais peut-être, avec un peu de soin,
Me rencontrer sur tes épaules.

(Le mot de cette énigme est *Tête à perruque.*)

Ce mot et *les Trois Empereurs* nous rappellent tout naturellement les exploits de la Sorbonne contre *Bélisaire*, ou *le Combat des têtes à perruque contre un aveugle*. Pour compléter l'histoire de ce célèbre aveugle, il faut conserver ici la lettre qui a été écrite à M. Marmontel, en lui envoyant la traduction russe de *Bélisaire*.

Lettre à M. Marmontel.

De Pétersbourg, 11 septembre 1768.

« Lorsque *Bélisaire* arriva en Russie, Monsieur, une douzaine de personnes étaient occupées à descendre le Wolga depuis la ville de Twer jusqu'à celle de Sinbirsk, ce qui fait un espace de treize cents werstes, mesure du pays. Ils furent si enchantés de la lecture de ce livre, qu'ils réso-

lurent d'employer leurs heures de loisir à traduire *Bélisaire* dans la langue du pays. Onze d'entre eux partagèrent au sort les chapitres; le douzième, qui vint trop tard, fut chargé de composer une dédicace des traducteurs à l'évêque de Twer, que la compagnie trouva digne d'être nommé à la tête de *Bélisaire*. Outre les bonnes qualités de son esprit et de son cœur, il venait de se signaler par un sermon dont la morale était aussi pure que celle de cet excellent livre. L'évêque, bien loin de désapprouver cette dédicace, en a témoigné beaucoup de contentement, et même il s'en glorifie. Notre traduction vient d'être imprimée. Quelque défectueuse qu'elle soit, ceux qui y ont travaillé croient ne pouvoir se dispenser de vous en offrir, Monsieur, un exemplaire. Recevez-le comme une preuve de l'estime que nous avons conçue pour *Bélisaire* et pour son auteur; c'est elle qui nous a portés à entreprendre ce à quoi la plupart de nous ne s'étaient jamais appliqués. On reproche à notre traduction la diversité des styles, nous n'en disconvenons pas; mais nous avons jugé à propos de n'y rien changer, parce que cela même marque bien précisément ce qui a pu porter des personnes qui n'ont fait de leur vie la profession de traducteur, à traduire *Bélisaire*. Chaque chapitre est un ouvrage à part; c'est l'ouvrage de la conviction, de la morale la plus pure, non celui du fanatisme persécuteur. Nous vous donnons avec plaisir ce témoignage de notre considération.

» 1. Le compositeur de la dédicace des traducteurs à l'évêque de Twer, *Signé* F. F. DE SCHOUVALOFF.

2. Le traducteur de la préface et des Ier et IVe chapitres, *Signé* J. JELAGIN.

3. Celui du IIe, *Signé* Z. C. CZERNICHEW.

4. Celui du IIIe chapitre, *Signé* S. COSMIN.

5. Celui du Ve, *Signé* GRÉGOIRE, COMTE ORLOW.

6. Celui des VIe, X^e^, XIe, XIIe chapitres, *Signé* D. WOLKOW.

7. Celui des VIIe et VIIIe chapitres, *Signé* A. DE NARISCHKIN.

8. Celui du IXe chapitre, *Signé* CATERINE.

9. Celui du XIIIe chapitre, *Signé* A. BIBICOW.

10. Celui du XIVe chapitre, *Signé* S. P. MESCZERSKOI.

11. Celui du XVe chapitre, *Signé* COMTE V. ORLOW.

12. Celui du XVIe chapitre, *Signé* GRÉGOIRE KOSITZKI. »

M. l'abbé d'Olivet, de l'académie française, vient de mourir à l'âge de plus de quatre-vingt-huit ans ; c'était un des plus anciens parmi les quarante. Il a commencé la débacle, qui sera considérable, quand une fois tous ces vieux académiciens se mettront à dégeler. Le véritable nom de l'abbé d'Olivet était, je crois, Douillet. Il jugea à propos dans sa jeunesse de le changer, moyennant une transposition de let-

tres. Il se piquait d'aimer les anciens et particulièrement Cicéron, dont il a fait une belle édition in-4° qui a de la réputation, mais qui n'en est pas plus estimée des connaisseurs. Il a fait aussi plusieurs traductions, principalement aussi d'après Cicéron. Il passait pour bon grammairien, et pour savoir sa langue avec exactitude. Nous lui devons plusieurs *Traités*, du ressort de la grammaire. Il était du reste écrivain exact, froid et lourd; malgré cela il s'est toujours piqué d'aimer M. de Voltaire, lequel a conservé une espèce de liaison avec lui. Ses ennemis le décriaient comme un malhonnête homme; mais quand on dit à Paris cet homme est un fripon, cela ne signifie la plupart du temps autre chose, que cet homme n'est pas de mon parti ou de ma cabale. Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'abbé d'Olivet n'était pas tendre, qu'il rendait bien à Duclos et à d'autres le mal qu'ils disaient de lui, qu'il ne se sentait pas le besoin d'un ami, et que le vieux Piron a merveilleusement bien fait son épitaphe par l'épigramme suivante.

Ci gît maître Jobelin,
Suppôt du pays latin,
Juré piqueur de diphthongue,
Rigoureux au dernier point
Sur la virgule et le point,
La syllabe brève et longue
Sur le tiret contigu,
Sur l'accent grave et l'aigu,
La voyelle et la consonne.
Ce charme qui l'enflamma

Fut sa passion mignonne ;
Du reste il n'aima personne,
Personne aussi ne l'aima.

M. de Crébillon, fils de feu Crébillon le tragique, auteur du *Sopha*, de *Tanzaï* et d'autres romans licencieux, vient d'en publier un nouveau intitulé, *Lettres de la duchesse de *** au duc de ****, deux parties in-12. La duchesse de *** est d'abord la confidente des amours du duc de ***, et puis ce duc devient amoureux d'elle, sans pouvoir être heureux avec elle, parce qu'elle est sage, et qu'elle ne veut pas faire une infidélité à son mari qui lui en fait cependant de toute espèce. C'est cela à peu près ou autre chose ; car je veux mourir si je lis jamais cet ennuyeux et détestable persiflage, ou si je crois possible que quelqu'un puisse le lire d'un bout à l'autre. Cela est détestable et pour les mœurs, et pour le goût, et pour le style. Dans un pays où le bon goût seulement serait respecté, Crébillon courrait risque d'être mis au carcan avec écriteau par devant et par derrière, portant les mots : *Corrupteur des mœurs et du goût.* On y mettrait encore son âge, pour mieux faire sentir à quel point il est coupable de faire ce métier honteux à l'âge de plus de cinquante ans (1). Ici ces lettres ont paru avec approbation et privilége du roi : c'est la raison qui est proscrite, ceux qui

(1) Ce sont les *corrupteurs* ingénieux, qu'on lit avec plaisir, qu'il faudrait traiter ainsi. Pourquoi cette grande colère contre un ouvrage illisible ? *Dat veniam corvis....*

outragent les mœurs sont toujours sûrs d'être à l'abri des tracasseries. Cependant il est certain que cette sage et respectable duchesse qui écrit les lettres de Crébillon, a le manége, le style et les expressions d'une femme perdue. Crébillon attribue la chute de ce roman au tort qu'il prétend avoir eu de faire de sa duchesse une femme sage. Il croit que toute la sagesse d'une femme se réduit à ne pas coucher avec un homme qui lui fait une déclaration; il ne se doute pas seulement que le ton, l'allure, les sentimens d'une femme honnête sont à mille lieues du ton d'une petite maîtresse. Il croit que le roman d'une femme honnête n'est pas fait pour réussir; il ne sait pas que plus le siècle est corrompu, plus on rend hommage à la vertu et plus on en aime l'image au moins dans les livres. Cette image ne se trouvera jamais dans les livres de Crébillon, ni dans son cœur. Quelqu'éloigné qu'il soit de ma façon de penser de juger un auteur sur les bonnes ou mauvaises maximes qui se trouvent répandues dans ses ouvrages, je ne puis m'empêcher de prendre mauvaise opinion d'un homme qui n'a employé toute sa vie qu'à composer des ouvrages licencieux et méprisables. On pardonne le *Sopha* à l'imagination déréglée d'un jeune homme de vingt ans; mais comment pardonner à un homme qui approche de son hiver, les *Lettres de la duchesse de* ***? Ces lettres sont si détestables que je ne conçois pas comment l'auteur a jamais pu rien faire de passable; et quand jadis son *Sopha*

me parut si charmant, je crains que ma jeunesse ne m'ait rendu bien indulgent. Il faut que je me satisfasse en transcrivant quelques passages de ces lettres, afin de vous donner une idée de ce jargon inlisible. C'est la duchesse qui écrit au duc son ami, à qui elle parle de son mari.

« Tout ce qui, tant qu'un mari est amant, l'amuse et lui plaît dans sa femme, devient pour lui autant de sujets de crainte lorsqu'il cesse de l'aimer; et il est si rare qu'il ne nous punisse point, lorsqu'il a pu parvenir à nous l'inspirer, de cette même confiance qu'il a quelquefois vivement sollicitée, que nous ne pouvons trop éviter d'en prendre. »

Autre passage des lettres de madame la duchesse à monsieur le duc. Remarquez, s'il vous plaît, comme elle sait placer ses virgules.

« Comment faire, cependant? si c'est toujours sérieusement que je vous dis des choses qui, par elles-mêmes, ne sont pas faites pour vous plaire, il me semble que ce ton en augmente encore la dureté, et comme je trouve à vous affliger, moins de plaisir que vous ne m'en supposez sans doute, je prends l'air de la plaisanterie, non pour que vous croyiez que je plaisante, quand je vous dis que jamais je ne vous aimerai; mais pour que vous soyez, s'il se peut, moins blessé de me l'entendre dire; et, cet air de raillerie vous faisant me croire on ne peut pas moins touchée de vos peines, il arrive que ce que je ne fais que par un

motif dont vous devriez me savoir gré, ne vous en rend que plus à plaindre. »

Voici maintenant un échantillon du ton de madame la duchesse.

« Vous ne m'en croirez, peut-être, pas; mais, à de certaines conquêtes que je fais par-ci par-là, j'ai quelquefois bien du regret d'être si jolie. Pour vous, M. le duc, je crois, à la façon dont je me suis conduite avec vous, n'avoir pas besoin de vous dire que ce n'est point du tout la vôtre que je me reproche. Celle-là ! Tubleu ! »

Quant à moi, madame la duchesse Tubleu, je crois n'avoir pas besoin de vous dire que quand j'ai l'honneur de vous souhaiter le bon soir, ce n'est point du tout pour vous ôter la commodité d'aller vous faire ..... soldat aux gardes.

Paris, 15 décembre 1768.

Le séjour que le roi de Danemarck vient de faire en France n'est du ressort de cette correspondance qu'en ce qui concerne les arts et les lettres, et l'hommage qu'ils ont rendu à sa majesté. Cet hommage n'a pas toujours été également pur ; on a accablé ce jeune monarque de spectacles, de fêtes et de bals; et presque par-tout c'est Poinsinet qui a été l'organe des louanges qu'on lui adressait, et l'auteur des couplets qu'on lui chantait. On dit que quelques-uns de ces couplets étaient assez jolis ; mais je regarderai toujours,

comme un fâcheux symptôme, que Poinsinet ait été l'orateur de l'élite de la nation. J'ose croire aussi qu'un peu moins d'empressement, moins de bruit, plus de calme et un peu d'intermittence dans les fêtes auraient rendu au roi de Danemarck son voyage plus agréable, et auraient été plus conformes à la dignité d'une grande nation. Au reste, si avec une constitution assez frêle, un roi voyageur ne peut se dispenser de dîner, souper, jouer, danser, veiller tous les jours au milieu de cinq ou six cents personnes qu'il ne connaît point; si, avec la vue excessivement basse, il faut qu'il ait vu tous les tableaux et parcouru toutes les salles de l'académie de peinture en vingt minutes, il me paraît démontré qu'il ne faut pas qu'un roi voyage, ou qu'il ne faut pas voyager en roi.

Mais il n'est pas question ici de faire le raisonneur ou de discuter si M. le duc de Duras, chargé par le roi de faire les honneurs au jeune monarque, a bien fait de le régaler de sept actes d'opéra comique en une seule soirée, et de lui permettre à peine de respirer un seul jour l'air de Paris à son aise; il s'agit de s'acquitter du devoir d'historien-archiviste, en conservant dans ce dépôt les meilleures pièces, ou les moins mauvaises que le séjour du roi de Danemarck a fait éclore, et qui n'ont pas été rendues publiques.

Madame la duchesse de Villeroi s'était réservé de faire les honneurs de mademoiselle Clairon

sur son petit théâtre. Cette actrice célèbre y a joué deux fois en présence du roi de Danemarck, du prince héréditaire de Saxe-Gotha et d'une petite compagnie choisie; car la salle ne peut contenir que cent dix personnes. Elle a joué la première fois le rôle de Didon, et la seconde, celui de Roxane dans la tragédie de *Bajazet*. Après la pièce, elle a été présentée par madame de Villeroi à son auguste spectateur, qui a tiré une bague de son doigt et l'a mise au doigt de l'actrice; mais je sais que, malgré cette courtoisie royale, il n'a pas eu le bonheur de réussir auprès de l'illustre Clairon. En sa qualité de Didon, elle ne l'aura pas trouvé assez tendre; en sa qualité de Roxane, elle ne l'aura pas trouvé assez humble; en sa qualité de Clairon, elle ne l'aura pas trouvé assez pénétré d'admiration. Bref, malgré l'engouement de la cour et de la ville pour le jeune monarque, il a eu le malheur de déplaire à l'héroïne du théâtre français.

C'est au premier de ces spectacles qu'une bohémienne a chanté au roi de Danemarck les vers suivans, composés par M. de Chamfort.

Pour connaître le sort des maîtres des humains
Mon art ne m'est pas nécessaire;
C'est sur le front des rois que je lis leurs destins:
L'oracle est sûr, et mon art doit se taire.

A l'aspect de ce jeune roi
L'avenir se dévoile à mes yeux sans mystère;
Son sort est d'être heureux, d'être aimable, de plaire,
Et tous les cœurs l'ont prédit avant moi.

Peuple à qui sa présence est chère,
En ces lieux retenez ses pas ;
Un roi qu'on aime et qu'on révère
A des sujets en tous climats :
Il a beau parcourir la terre,
Il est toujours dans ses états.

Les comédies française et italienne, et l'opéra comique réuni à cette dernière, ont donné pendant le séjour du roi de Danemarck, les pièces que M. le duc de Duras leur a fait demander ; les jours que sa majesté honorait le spectacle de sa présence, on mettait sur l'affiche *par ordre*. Ce mot a constamment attiré aux deux théâtres une foule prodigieuse de spectateurs ; mais le jeune roi, trop fatigué des fêtes de la veille, ou même indisposé, a été quelquefois obligé de renoncer au spectacle où il était attendu, et où le parterre le recevait toujours avec de grands battemens de mains, auxquels sa majesté répondait par de grandes révérences. Elle en faisait de même aux loges et au parterre en sortant de sa loge ; et le parterre répondait par des battémens de mains : les loges se levaient et restaient de bout à l'arrivée et à la sortie du roi.

La triste veuve, dite académie royale de musique, nom de terre usurpé contre toute justice, suivant les plus habiles jurisconsultes de ce temps, a donné quatre opéra ; savoir, trois dansans et un braillant pendant le séjour de sa majesté danoise : *Alcimadure*, opéra languedocien, traduit en

français, paroles et musique de Mondonville; *la Reine de Golconde*, le poëme de M. Sedaine, la musique de Monsigni; *Silvie*, pastorale, les paroles de M. Laujon, la musique de Trial et Berton, directeurs de ce théâtre; enfin, *Énée* et *Lavinie*, ancien poëme de Fontenelle, psalmodié par un certain Dauvergne, dont Dieu préserve vos oreilles! J'ai ouï dire à sa majesté que, malgré tous ses efforts, il ne lui avait pas été possible de se faire à la musique et au chant français.

M. Fenouillot de Falbaire a adressé au roi de Danemarck les vers que vous allez lire, en lui présentant sa comédie intitulée : *l'Honnête Criminel.*

Prince qui sur les pas de Pierre,
Non de celui qu'on croit portier du paradis,
Mais du héros que Pétersbourg révère,
Pour rendre heureux le tien viens voir d'autres pays.
L'autre jour, à ta suite, une foule empressée
Parmi les grands qui t'escortaient,
Les cordons bleus qui t'entouraient,
Pour ne pas se méprendre était embarrassée.
On vit alors voltiger près de toi
Du malheureux Sirven l'ombre toujours errante;
Qui nous montrait les dons de ta main bienfaisante,
Et nous criait : Voilà le Roi!
Oui, prince, cette auguste marque,
Mieux que tous les cordons, fait connaître un monarque.
S'il est fêté par-tout il est sûr que le cœur
Aux honneurs qu'on lui rend met un prix bien flatteur;

Et, comme toi, généreux et sensible,
L'incognito lui devient impossible.
Permets donc que du Pinde un nouvel habitant,
A sa façon aussi curieux de te plaire,
De l'amour filial t'offre un tableau touchant.
Parcours cette esquisse légère,
Ce qu'elle t'apprendra n'est pas indifférent :
En voyant à quel point on peut chérir un père,
Tu sauras justement combien
La France aime son maître, et ton peuple le sien.

C'est-à-dire, jusqu'à aller pour lui aux galères. Notez, au surplus, que Sirven n'est pas fort heureux sans doute, mais qu'il n'est pas ombre, attendu qu'il est en pleine vie en Suisse.

L'hommage qu'un autre de nos poëtes, M. Barthe, a rendu au roi de Danemarck, est plus concis que celui de M. de Falbaire. Sa majesté assistant, tout au commencement de son séjour à Paris, à une représentation des *Fausses Infidélités*, M. Barthe, après la pièce, se fourra sans dire gare, entre le roi et M. le duc de Duras, et lui dit : *Peut-on vous demander*, Sire, *comment vous trouvez cette pièce? Fort jolie*, répond le roi un peu interdit. *En ce cas*, reprend le poëte, *permettez à l'auteur de vous en offrir un exemplaire.* Les bons critiques prétendent que M. Barthe a volé ce trait à M. de la Condamine, et qu'il est obligé à restitution si ce dernier l'exige.

L'académie royale de peinture et sculpture a offert un hommage plus noble au roi de Dane-

marck. Pendant les vingt minutes que M. le duc de Duras lui permit de s'arrêter dans les salles de l'académie, sa majesté désira de voir le petit faune en marbre, morceau de réception de M. de Sally, sculpteur de l'académie, transplanté depuis quinze ans en Danemarck, où il a fait la statue équestre du feu roi, et où il se trouve à la tête de l'académie de Copenhague. Ce petit faune a de la réputation; l'académie, en le montrant au jeune roi, le supplia d'en agréer l'hommage, et sa majesté l'accepta.

M. Dorat, qui est en usage d'adresser des épîtres à toutes les belles et à tous les gens célèbres qu'il ne connaît pas, n'a pas manqué une si belle occasion de chanter un jeune roi de vingt ans; car c'est sur-tout de la jeunesse que M. Dorat est fou.

M. le duc de Duras avait présenté à peu près toute la France à sa majesté danoise, dans le premier mois de son séjour; il n'y eut que les gens de lettres ou ce qu'on appelle les philosophes d'oubliés. Sa majesté ayant désiré de les connaître, M. le baron de Gleichen, son envoyé extraordinaire à la cour de France, se chargea de cette mission. M. le duc de Duras, cédant en cette occasion ses fonctions à M. le baron de Gleichen, quelques politiques en ont voulu inférer que c'était une manière de déclarer les philosophes déchus de leur qualité de Français, enfans bâtards

désavoués par la mère patrie. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'ils sont les seuls Français qui n'aient pas été présentés par M. le duc de Duras : ils peuvent croire qu'ils n'y ont pas perdu. M. le baron de Gleichen s'est acquitté de sa fonction de la manière du monde la plus agréable pour eux. Il les avait d'abord fait prier à dîner chez lui, par un billet circulaire, pour le 19 novembre ; le roi devait se rendre à l'hôtel de son ministre, et même y rester à dîner avec toute la philosophie de Paris. Mais ce projet ne put avoir lieu, les bals et les fêtes ayant occasionné à sa majesté un rhume accompagné de fièvre, qui l'obligea de garder son appartement pendant plusieurs jours ; en conséquence, le corps des philosophes fut averti de se trouver le lendemain, 20 novembre, sur les cinq heures du soir, à l'hôtel d'Yorck occupé par sa majesté. La cérémonie se passa avec beaucoup de décence ; il y en eut en tout, je crois, dix-huit de mandés ; savoir : M. de Mairan, M. de Cassini, M. Duhamel, M. d'Alembert, M. Duclos, M. l'abbé Barthelemi, M. le baron d'Holbach, M. de Crébillon, M. l'abbé de Condillac, M. l'abbé Morrelet, M. de Grimm, M. Bernard, M. Diderot, M. Saurin, M. Helvétius, M. Marmontel, M. Watelet et M. de la Condamine. Le hasard les avait placés dans cet ordre en cercle, lorsque le roi sortit de son cabinet et parut dans la salle : il n'y eut que moi de trop et M. de Buffon qui manqua ; mais cet illustre philosophe est depuis plus de quinze mois dans ses terres en Bourgogne ; et quant à

moi, ce qui doit m'excuser, c'est que je n'avais pas plus brigué cet honneur que les autres. Le roi fit d'abord le tour du cercle; M. de Gleichen lui nomma l'un après l'autre, chacun par son nom, et sa majesté dit à chacun quelque chose d'obligeant et de relatif à ses ouvrages ou à sa réputation. Après ce premier tour, le roi en fit un second, et causa avec les principaux de ces philosophes. Il dit à M. d'Alembert : Je ne croyais pas qu'il y eût des ecclésiastiques parmi vous. Sire, lui répondit M. d'Alembert, nous avons même des docteurs de Sorbonne, et il montra l'abbé Morrelet, qui est, en effet, non pas docteur, mais licencié en théologie. Le roi lui demanda ensuite s'il avait mangé avec le roi de Prusse; M. d'Alembert lui répondit qu'il avait eu cet honneur tous les jours pendant trois mois. On a remarqué cette question du roi comme singulière, et on a voulu la croire relative au projet que sa majesté avait eu de se trouver au dîner philosophique de M. de Gleichen, et peut-être aux représentations qu'on lui avait faites à ce sujet. Le roi avoua ensuite à M. Bernard, qu'il ne lui avait pas été possible de se faire à la musique française. Gentil Bernard est l'auteur de *Castor et Pollux*, le seul opéra français qui ait réussi en ces derniers temps, et que les partisans du plain-chant français ne cessent de vanter comme un antidote efficace contre les hérésies italiennes et germaniques. Sa majesté dit à M. Diderot : M. de Gleichen est fort de vos amis. Le philosophe répondit : Sire, c'est à ce titre que

j'ai osé paraître devant votre majesté. J'espère, continua le roi, qu'il vit beaucoup avec vous. Son commerce m'instruit et m'éclaire, répliqua M. de Gleichen. Le roi parla ensuite à M. Saurin de sa pièce de *Béverley*, que son indisposition l'avait empêché de voir représenter. Cela occasionna quelques propos de M. Helvétius sur le théâtre anglais en général et les pièces de Shakespear en particulier. Sa majesté parla à M. Marmontel de *Bélisaire*, comme de raison, à M. Watelet sur les arts, et à M. de la Condamine de ses *Voyages*. L'audience dura, en tout, un peu plus d'une demi-heure. M. le comte de Bernstorf y vint sur la fin. Lorsque le roi se fut retiré, M. Saurin remit à M. le baron de Gleichen les vers que vous allez lire, et le pria de les présenter à sa majesté de sa part. Ils n'ont pas été imprimés que je sache.

En voyant des humains les préjugés divers,
Leur esprit, leurs vertus, leurs vices, leurs travers,
On apprend à penser ainsi qu'à se conduire :
Plus d'un sage jadis voyagea pour s'instruire.
Pour chercher la sagesse ils franchissaient les mers,
Non pour aller ravir les biens d'un autre monde,
Ou pour décrier par leurs airs
Athène en grands hommes féconde,
Et dont les bons écrits éclairaient l'univers.
Un sage que la France avec respect contemple
Nous rappelle ces anciens temps;
Mais ce qui chez les Grecs se trouve sans exemple,
Ce sage est un monarque à la fleur de ses ans.

Pour purifier sa majesté danoise de l'air pestilentiel que la philosophie pouvait avoir répandu

autour d'elle, M. le duc de Duras la mena trois jours après cette audience, en Sorbonne et au collége du Plessis. Si le roi a donné quelque attention à ce collége, c'est apparemment pour n'en jamais souffrir de pareil dans ses états; je ne crois pas qu'il y ait aucun lieu au monde où les colléges soient aussi mal disciplinés qu'à Paris.

Vers la fin du séjour du roi de Danemarck, M. le duc de Duras lui a proposé d'assister aux séances particulières des trois académies, et sa majesté s'est rendue le 3 décembre dans l'après-midi successivement à l'académie française, à l'académie des inscriptions et belles-lettres et à l'académie des sciences. Les gazettes ont rendu compte avec détail de ce qui s'est passé dans ces trois séances. Les vers de M. l'abbé de Voisenon ont été imprimés; ils ont eu peu de succès; on ne peut leur reprocher d'être trop français. Je prends la liberté, pour ne m'arrêter qu'au titre, d'observer à M. l'abbé des quarante, que, *vers prononcés au roi de Danemarck*, n'est pas trop français, et qu'il aurait mieux fait de les prononcer devant le roi de Danemarck. Peut-être au palais peut-on prononcer à un criminel son arrêt, parce qu'on ne s'y pique pas de correction; mais non, le greffier lit et ne prononce pas la sentence. Pour l'académie française, je suis sûr qu'elle prononce toujours devant les personnes et non aux personnes, ou elle aurait tort. Dans le temps de la dispute sur la musique, l'abbé de Voisenon qui n'était pas du coin de la reine, fit imprimer une

affiche portant que le goût avait été perdu en France, qu'on disait que deux Allemands l'avaient trouvé sur la place du Palais-Royal, et qu'ils étaient priés de le rendre. Il désignait M. le baron d'Holbach et moi; nous étions bien fous dans ce temps-là, et nous ne demeurions pas en reste avec ceux qui nous attaquaient. Si M. l'abbé de Voisenon savait que je prends la liberté de le relever sur le fait de la grammaire, lui devenu académicien, moi plus allemand que jamais, il publierait sans doute une nouvelle affiche. Cela n'empêche pas que nous ne nous aimions beaucoup, et que nous ne soyons tous les deux fort aimables.

Le discours que M. d'Alembert a prononcé à l'académie des sciences en présence du roi de Danemarck, se trouvera en son temps dans les *Mémoires de l'Académie*, mais vous ne serez pas fâché de le lire ici d'avance, et je vais le transcrire. M. d'Alembert excelle dans ces sortes de discours; il sait parler avec un noble courage aussi éloigné de la licence cynique que de la bassesse. De tout ce que le séjour du roi de Danemarck a fait faire, ce discours est le seul morceau qui mérite d'être conservé. Le commencement m'a paru un peu longuet, mais le reste est à merveille.

Discours prononcé par M. d'Alembert à l'académie des sciences, en présence du roi de Danemarck.

Messieurs,

« La philosophie toute portée qu'elle est à fuir l'éclat et l'appareil, a cependant quelque droit à l'estime des hommes, puisqu'elle travaille à les éclairer, mais la simplicité qui fait son caractère ne lui permet pas de s'annoncer et de se faire valoir elle-même. Peu imposante et peu active, elle a besoin pour se produire avec confiance, de protecteurs puissans et respectés. Il est réservé aux rois de rendre ce service à la philosophie, ou plutôt aux hommes. Contente des regards du sage, la vérité aime à s'ensevelir avec lui dans la retraite; c'est aux souverains dont l'opinion et l'exemple ont souvent plus de pouvoir que leur volonté même, à tirer de cette retraite la vérité modeste et timide, et à la placer près de ce trône où tous les yeux sont attachés. Il est vrai, Messieurs, que l'avantage de la raison est de se voir tôt ou tard écoutée et suivie, qu'elle exerce sur les esprits, sans bruit et sans effort, une autorité lente et secrète et par là même plus assurée, que le moment de son triomphe arrive enfin, quelque obstacle qu'on y oppose : mais la gloire des princes est de hâter ce moment, et le plus grand bonheur d'une nation est que ceux qui la gouvernent soient d'accord avec ceux qui l'instruisent.

» Quelle douce satisfaction ne doit donc pas ressentir une compagnie de gens de lettres, quand elle voit ceux que les autres hommes ont pour maîtres et prennent pour modèles, s'intéresser à ses travaux, les encourager par leur estime, les animer par leurs regards? Nous avons joui plus d'une fois, Messieurs, de ce précieux avantage; nous avons eu le bonheur de voir notre auguste monarque, à peine sorti de l'enfance, honorer de sa présence nos assemblées, entrer dans le détail de nos occupations, et nous annoncer par cet heureux présage la protection qu'il leur accorde. Nous avons vu le souverain d'un vaste empire, né dans le sein de la barbarie avec un génie créateur, venir chercher, dans ce sanctuaire des sciences, le flambeau qu'il devait secouer sur la tête de sa nation engourdie sous le double esclavage de la superstition et du despotisme. Qu'il est flatteur pour nous de joindre aujourd'hui à ces noms respectables celui d'un jeune prince, qui, après avoir montré à la nation française les qualités aimables auxquelles elle met tant de prix, prouve qu'il sait mettre lui-même un prix plus réel à la raison et aux lumières! Il donne cette leçon par son exemple non-seulement à ceux qui, placés comme lui de bonne heure sur le trône, n'en connaîtraient pas aussi-bien que lui les besoins et les devoirs, mais à ceux même qui, placés moins haut, auraient le malheur de regarder l'ignorance et le mépris des talens comme l'apanage de la naissance et des

dignités. Rassasié et presque fatigué de nos fêtes, il vient dans cet asile de la philosophie se dérober quelques momens aux plaisirs qui le poursuivent ; et les amusemens dont on l'accable augmentent son empressement à connaître cette partie de la nation que les étrangers et leurs souverains semblent honorer particulièrement de leur estime. Quoique déjà très-instruit, quoique jeune et quoique prince, (que de titres pour la présomption), il croit qu'il lui reste encore à apprendre et qu'on ne peut être trop éclairé quand on tient les rênes d'un grand empire. Souverain d'un royaume où les sciences sont cultivées avec succès, il n'avait pas besoin sans doute de sortir de chez lui pour les trouver ; mais il sait que la nature qui n'a pas réuni tous les talens dans un seul homme, n'a pas non plus concentré toutes les lumières dans un seul peuple. Il voyage donc pour ajouter de nouvelles richesses à celles qu'il possède, et pour les rapporter et les répandre dans les états qui lui sont soumis : persuadé que les sciences sont une espèce de commerce où toutes les nations éclairées doivent à la fois donner et recevoir.

» Cette vérité, Messieurs, est trop essentielle aux progrès des lettres pour être oubliée ou méconnue de ceux qui les cultivent. La nation française en particulier (nous osons attester ici les respectables étrangers qui nous écoutent) a toujours vivement senti les avantages de ce commerce mutuel. Quoique sa langue et ses écrits

soient répandus par toute l'Europe, quoique les lettres soient aujourd'hui le plus solide fondement de sa gloire, elle n'en reconnaît pas moins tout ce qu'elle a reçu des autres peuples; peut-être même la justice qu'elle aime à leur rendre est un des traits qui la caractérise le plus; au moins devrait-il la garantir du reproche de présomption qu'on se plaît un peu trop à lui faire.

L'académie aime sur-tout à se rappeler en ce moment qu'elle a été redevable au Danemarck de deux hommes justement comptés au nombre de ses plus illustres membres : Roemer, connu par l'importante découverte de la vitesse de la lumière; et Winslow, l'un des plus grands anatomistes de son temps. Il n'y a qu'un petit nombre d'années que ce dernier était encore au milieu de nous. Les élèves qu'il a formés y ont consacré son image, et l'un des premiers objets qui, dans cette salle, s'offre aux regards du souverain que nous avons l'honneur d'y recevoir, est le buste d'un savant né dans ses états et devenu notre confrère (1).

» Nous ne parlons encore que comme académiciens et comme Français, de notre reconnaissance envers la nation danoise; cette reconnaissance serait bien plus étendue si, comme citoyens de l'Europe littéraire, nous voulions détailler les obligations que les sciences ont depuis long-temps à cette nation éclairée. Un seul nom, mais un nom

(1) Le buste de Winslow est dans la salle d'assemblée de l'académie.

immortel, nous dispensera d'en citer beaucoup d'autres, celui du célèbre Tycho-Brahé, qu'à la vérité un malheureux scrupule théologique écarta du vrai système du monde, mais dont les travaux pleins de génie et les observations précieuses ont servi de base aux grandes découvertes qui ont mis ce système hors d'atteinte. Ce n'est pas seulement à l'astronomie, à ce chef-d'œuvre de la sagacité humaine, que la nation danoise a rendu des services éclatans. Pour nous borner au plus récent de tous, les peuples chez qui le savoir est compté pour quelque chose pourraient-ils oublier ce qu'ils doivent aux savans danois qui viennent de parcourir, au péril de leur vie, les déserts de l'Asie et de l'Afrique, pour augmenter par leurs recherches le dépôt des connaissances humaines?

» Ces bienfaits signalés d'une nation envers les autres sont pour le souverain qui la gouverne, un engagement de les perpétuer, et l'accueil dont ce souverain honore aujourd'hui les lettres, nous assure qu'il remplira ce qu'elles attendent de lui. Ce jour sera à jamais célèbre dans les fastes de l'académie, et nos muses ne seront point ingrates. Pour exprimer leurs sentimens, elles n'auront point à s'avilir par une adulation indigne d'elles, et plus indigne encore d'un monarque qui vient s'asseoir dans ce temple de la vérité. Cette vérité qui préside ici et qui nous entend, désavouerait un si méprisable hommage. L'éloge des bons rois est dans le cœur du peuple; c'est là que les gens de lettres trouveront celui du prince qui acquiert

de si justes droits à leur reconnaissance. Ils transmettront à la postérité les traits mémorables de bienfaisance qui ont rendu les premières années de son règne si chères à l'humanité (1), et que la France a déjà célébrés par la voix du plus illustre de ses écrivains. Ils conserveront à l'histoire, l'exemple de sagesse et de courage tout à la fois, que ce prince a donné des premiers à l'Europe, en subissant, pour se conserver à ses sujets, l'épreuve de l'inoculation dont la destinée singulière est d'effrayer encore la multitude lorsqu'elle n'effraie plus les souverains. Puissent, Messieurs, vos justes hommages entretenir à jamais dans ce jeune monarque l'amour de la véritable gloire, si nécessaire à ceux que leur élévation donne en spectacle à leur siècle, et qui ne pourraient mépriser son suffrage sans mépriser les vertus dont ce suffrage est la récompense ! »

Voilà à peu près tout ce qui est resté d'un séjour de sept semaines pendant lesquelles l'auguste voyageur n'a pas été le maître de disposer à sou gré de vingt-quatre heures de son temps, si l'on en excepte les cinq jours que son indisposition l'a obligé de garder son appartement! Peu de jours avant son départ, il a couru dans le public le quatrain suivant :

Frivole Paris, tu m'assommes
De tes bals et tes opéras;
J'étais venu pour voir des hommes,
Rangez-vous Messieurs de Duras.

(1) Secours donnés aux Sirven par le roi de Danemarck, et célébrés dans une pièce de M. de Voltaire.

La police a fait de sévères recherches pour découvrir l'auteur de cette insolence ; l'illustre Poinsinet en a été soupçonné, et s'est trouvé innocent. On a dit depuis que la police en avait découvert l'auteur ; mais cette affaire n'a pas eu de suites connues du public, et le quatrain n'est pas assez bon pour l'occuper long-temps.

Dieu dont la prévision est tous les jours démontrée en Sorbonne, a prévu entr'autres choses que tous les princes héréditaires qui viendraient à Paris iraient visiter la retraite de Denis Diderot, dit le philosophe. On peut se rappeler la visite qu'il reçut du prince héréditaire de Brunswick-Wolfenbuttel ; il vient d'en recevoir une pareille du prince héréditaire de Saxe-Gotha. J'avais été l'introducteur du premier de ces princes ; il n'était pas possible de faire ce rôle une seconde fois sans trahir le secret qu'on voulait dérober au philosophe. Ainsi le prince héréditaire de Saxe-Gotha s'y présenta en compagnie d'un autre voyageur de Strasbourg de sa connaissance, et sous le nom de M. Ehrlich, jeune homme de Suisse. Le philosophe le reçut avec sa bonhomie ordinaire, et eut un plaisir infini à causer avec lui. Au bout de quelques jours il trouva M. Ehrlich dans la maison de M. le baron d'Holbach, à dîner ; il alla à lui les bras ouverts, l'embrassa de toutes ses forces, et lui dit : « Eh ! qui vous aurait cherché dans la synagogue ? » Pendant le dîner il me demanda si je connaissais ce jeune homme. Je lui

dis froidement : Un peu. C'est, me dit-il, un enfant charmant. En vérité, continua-t-il, il me vient de votre pays des jeunes gens si aimables, si instruits, si modestes et si sages qu'ils me rendent la jeunesse de ce pays-ci absolument insupportable. Ce n'est pas, ajouta-t-il, le premier ni le seul jeune homme de ce mérite et de cette modestie qui me vienne de ce pays-là, j'en ai reçu plus d'un. Après le dîner on lui apprit le véritable nom de M. Ehrlich, et le philosophe trouva que cela ne changeait en rien les sentimens qu'il avait pris pour lui.

M. Damilaville, premier commis au bureau des vingtièmes, mourut le 13 de ce mois, à l'âge de quarante-cinq ans, après une longue et douloureuse maladie. Une naissance obscure l'avait privé dans la première jeunesse de cette culture nécessaire qu'aucun effort, aucun travail ne peuvent remplacer dans la suite. Il avait d'abord servi dans la maison du roi en qualité de garde du corps, et avait fait la plupart des campagnes de la guerre de 1741. Après cette guerre, il quitta et obtint la place de premier commis au bureau des vingtièmes. Cette place lui ayant donné le droit d'avoir le cachet du contrôleur général des finances, et de contre-signer les paquets qui sortaient de son bureau, il s'en servit, à l'exemple de tous les commis de France, pour faire passer les paquets de ses amis francs de port d'un bout du royaume à l'autre. En 1760, il eut occasion de faire passer de

cette manière plusieurs paquets à M. de Voltaire, de la part de Thiriot et d'autres correspondans de cet homme illustre. Il lui écrivit alors pour lui offrir ses services, que M. de Voltaire accepta avec beaucoup d'empressement. Voilà l'origine d'un commerce de lettres qui a duré sans interruption jusqu'à ce moment. Damilaville mandait toutes les nouvelles littéraires, politiques, hasardées, bonnes et mauvaises à M. de Voltaire, qui lui répondait très-exactement, et lui écrivait des lettres charmantes. C'est cette correspondance que vous avez lue depuis quelques années à la suite de ces feuilles, et que la mort vient de faire cesser. Damilaville faisait d'ailleurs toutes les commissions de M. de Voltaire, et lui était devenu un homme très-commode et très-nécessaire. L'inquisition établie sur les lettres des particuliers a pensé quelquefois troubler ce commerce, et le patriarche a cru parer à cet inconvénient en écrivant sous des noms supposés et de toute sorte de couleurs. C'est un reste de barbarie établie dans toute l'Europe que cette inquisition qu'on exerce sur les lettres confiées aux postes, qui ne subsistent que par l'argent du public. Que les gouvernemens aient cherché à intercepter des lettres il y a deux cents ans, lorsque l'Europe était remplie de factions et de dissensions civiles, cela se conçoit; qu'on ait encore aujourd'hui la curiosité de savoir ce qui s'écrit par la poste, puisqu'il est si aisé d'ouvrir les lettres, cela se conçoit encore; mais que des opinions, quelles qu'elles soient, de citoyens hon-

nêtes et paisibles, confiées au papier par l'amitié, deviennent au tribunal de cette inquisition secrète, un titre pour nuire, c'est à la fois la plus absurde et la plus horrible des persécutions.

Damilaville ne ressemblait pas à son correspondant; il n'avait ni grâce, ni agrément dans l'esprit, et il manquait de cet usage du monde qui y supplée. Il était triste et lourd, et le défaut de première éducation perçait toujours. Le baron d'Holbach l'appelait plaisamment le gobe-mouche de la philosophie. Comme il n'avait pas fait ses études, il n'avait dans le fond aucun avis à lui, et il répétait ce qu'il entendait dire aux autres; mais sa liaison étroite avec M. de Voltaire, qui le lia avec MM. Diderot et d'Alembert, et avec les plus célèbres philosophes de la nation, lui donna une espèce de présomption qui ne contribua pas à le rendre aimable. Il n'était pas d'ailleurs d'un caractère à mériter des amis. C'est une chose bien digne de remarque, que cet homme est mort sans être regretté de personne, et que, malgré cela, durant tout le cours de sa longue et cruelle maladie, son lit n'a cessé d'être entouré par tout ce que les lettres ont de plus illustre et de plus estimable; il en a éprouvé jusqu'au dernier moment les soins les plus assidus et les plus touchans. Ce que chacun pouvait avoir remarqué dans sa vie de moins favorable à sa réputation est resté un secret que tous savaient, mais dont, malgré leur intimité mutuelle, aucun ne s'est permis de parler à son ami. Si j'en dis ici un mot, c'est parce

que ces feuilles sont consacrées à la vérité qui n'a acception de personne, et qu'elles ne sont pas lues à Paris ; c'est aussi pour rendre justice à cette honnête et sage discrétion, qui a peut-être peu d'exemples.

L'article *vingtième*, qui se trouve à la fin de l'Encyclopédie, sous le nom de feu Boullanger, est de Damilaville. Je ne l'ai point lu, mais je le soupçonne rempli de déclamations vides de sens, compilé de morceaux pris de tous côtés, et j'ai lieu de penser que ce qu'il y a de bon dans cet article, y a été fourré par M. Diderot. Damilaville fit l'année dernière un pamphlet, intitulé, *l'Honnêteté théologique*, pour venger Marmontel des attaques de l'absurde Riballier et de son aide de camp Cogé ; c'est son meilleur ouvrage. Il nous le donna pour être de M. de Voltaire, et tout le monde le crut. En effet, il l'avait fait imprimer à Genève, et M. de Voltaire l'avait rebouisé. La première phrase, par exemple : « Depuis que la théologie fait le bonheur du monde ; » porte trop visiblement son cachet pour être d'un autre. Cogé lui-même, qui n'est pas le moins bête du troupeau des cuistres, y avait été trompé, et croyait être redevable de *l'Honnêteté théologique* à l'honnêteté de M. de Voltaire.

JANVIER 1769.

Paris, 1er. janvier 1769.

MESSIEURS les comédiens ordinaires du roi, faisant le service du théâtre de la comédie française, ont jugé à propos de donner aujourd'hui au public ses étrennes, en lui offrant la première représentation des *Étrennes de l'Amour*, comédie-ballet, en un acte et en prose. Cette petite pièce est de M. Caillhava d'Estandoux. Et qu'est-ce que M. Caillhava d'Estandoux? C'est un gascon, comme le prouve son nom, qui est venu à Paris il y a plusieurs années avec le projet de remettre la comédie farce, la comédie à intrigue en possession du théâtre. Ce projet n'a pas réussi; et si M. Caillhava d'Estandoux a fondé ses finances sur le produit de ses pièces, son contrôleur général ne doit pas être quitte à lui trouver des fonds; la nation française, la plus gaie de l'Europe, est peut-être celle qu'il est le plus difficile de faire rire; c'est sûrement celle qui aime le plus à pleurer et à s'attrister à ses spectacles. Le triste Baculard Darnaud, avec son triste *Comte de Comminges*, fera retentir de sanglots, toutes les boutiques de la rue Saint-Denis, et M. Caillhava d'Estandoux, mettant en œuvre toutes les ressources de son génie comique, secondé de tout l'art et de toute la verve du jeu de Préville, ne trouvera pas un partisan dans ces boutiques, et y passera pour un auteur insipide.

Peut-être le peu de succès de ses essais lui a-t-il fait faire les mêmes réflexions qu'à moi : il paraît du moins avoir abandonné son projet, et il s'est fait marchand d'ambigu, pour avoir quelque chose à offrir au public le jour de l'an.

Sa pièce devant toujours être jouée après une grande pièce, elle commence par l'acteur qui annonce pour le lendemain. Le poli et insipide M. Dauberval, comédien du roi, se représentant ici lui-même, avance gravement et respectueusement, et dit : « Messieurs, nous aurons l'honneur de vous donner demain... » Il est interrompu par un bruit qui se fait dans les coulisses; il veut recommencer, continuer, le bruit redouble. On ouvre les trois portes du fond du théâtre, l'Amour en bas et culotte couleur de chair, et en habit à la romaine de la même couleur, s'avance sous les traits et sur les jambes de l'aimable mademoiselle Luzzy, entouré des Grâces, et suivi d'un bon nombre de Ris et de Jeux. C'est comme si vous lisiez un programme d'opéra.

Il s'annonce lui-même au public et à M. Dauberval. « C'est l'Amour, dit-il, qui fait du fracas dans vos coulisses ». « On s'aperçoit bien, lui dit le malin M. Dauberval, qu'il ne marche plus à petit bruit. » A cette épigramme, l'Amour répond par une autre : « Heureuse année et bonne recette ! » M. Dauberval, toujours malin, ne se tient pas pour battu; il riposte par d'autres finesses. L'Amour, de son côté, ne veut pas rester court, et la scène devient un feu d'artifice continuel entre le léger

et badin M. Dauberval et le dieu des cœurs, parlant le langage élégant de M. Cailhava.

Mais l'Amour n'est pas venu pour rien, ni pour entendre les traits épigrammatiques de M. Dauberval; il dit qu'il a laissé à la porte plusieurs personnes qui lui demandent audience et des étrennes. Il croit qu'en les laissant entrer elles formeront des scènes variées qui pourront faire une petite bagatelle sans prétention, qu'on pourrait offrir au public pour ses étrennes. C'est à peu près en ces termes que l'Amour s'énonce; s'il a les Grâces autour de lui, vous ne lui en trouverez pas dans son langage. M. Dauberval, qui entend les affaires, lui conseille d'assaisonner le tout de chants et de danses. Aussitôt l'Amour Luzzy se met à chanter d'une voix aigre et fausse un petit air français, sa suite se met à danser; M. Dauberval sort enchanté. L'Amour renvoie les Grâces augmenter le nombre des actrices; il envoie les Jeux et les Ris dans le parterre annoncer à chacun de ces messieurs que l'Amour traitera désormais favorablement tous ceux qui seront indulgens. Ma foi, c'est bien gracieux, et il n'y a pas moyen de siffler un Amour qui accorde de telles indulgences aux indulgens. Je suis persuadé que le corps des clercs de procureurs qui remplit les dimanches et fêtes les deux tiers du parterre, s'est vu à ce mot en possession des plus jolies femmes de Paris, et qu'il n'y en a pas un qui ne se soit cru homme à bonnes fortunes. Je souhaite à ces messieurs ainsi qu'à moi plus de bonheur

que par le passé, et je reviens à l'Amour qui est resté tout seul sur le théâtre.

Lindor et Zirphé s'avancent. Ce sont deux enfans amoureux l'un de l'autre sans le savoir. Ils ont lu ensemble un roman que Lindor tient encore à la main. Ils se questionnent mutuellement et naïvement sur l'état de leur cœur. Ils aperçoivent enfin l'Amour qui leur offre des présens dont ils ne se soucient pas, et qui les renvoie achever leur lecture. M. Cailhava d'Estandoux s'est sûrement flatté d'avoir fait un chef-d'œuvre de sentiment et de naïveté ; mais le sentiment et son langage naïf ne ressemblent point du tout au jargon de M. Cailhava. Si je n'avais pas craint de perdre ma part dans les indulgences accordées au parterre, j'aurais trouvé cette scène détestable.

A peine les enfans sont-ils sortis, qu'on voit arriver un financier bête et ridicule, et un petit abbé élégant et fat, joué par Préville. Ils sont tous les deux persuadés qu'ils ont tourné la tête à une jeune comtesse. Ils content à l'amour leurs succès et leurs espérances, et ils ne se doutent pas d'un fait, c'est qu'ils ont à faire à la même personne. La jeune coquette survient. Chacun reconnaît sa maîtresse, chacun croit que son rival lui est sacrifié ; la coquette les désabuse bientôt en les congédiant tous les deux. Elle avait bien voulu souffrir que le financier se ruinât en lui donnant des fêtes, et que le petit abbé vînt la désennuyer quelquefois à sa toilette, par son petit jargon et ses madrigaux ; mais elle ne pardonne pas à ces deux

espèces, l'insolence de leurs prétentions. Le financier, las d'être dupe, dit qu'il va se marier; en conséquence l'Amour en chantant lui fait présent de son bandeau. Le petit abbé suffisant est plus difficile à éconduire. L'Amour lui conseille de faire un choix plus conforme à son état, c'est-à-dire, de s'adresser à des beautés un peu sur leur retour. Il lui chante à cette occasion un air de morale. Il lui fait présent de ses tablettes, où il trouvera ce qu'il lui faut. La comtesse lui dit aussi ironiquement, qu'il fait mal de perdre son temps avec ce qu'on appelle dans le monde une jolie femme, et qu'il faut qu'il s'adresse à celles que l'âge rend désœuvrées. L'abbé remercie la coquette de ses bons conseils, et lui dit qu'en ce cas, comme il ne peut se résoudre de renoncer sans retour au bonheur de lui plaire, elle voudra bien lui permettre de lui présenter son hommage dans deux ans... Dans deux ans donc, ma belle dame... oui, dans deux ans. Cette plaisanterie m'a paru la meilleure de la pièce.

La coquette reste seule avec l'Amour, et lui parle un peu de son manége, et lui demande pour étrennes ses attraits. L'amour répond par un air qui n'est pas attrayant. Les deux enfans reviennent, et la comtesse reconnaît sa fille et son pupille. L'Amour s'intéresse pour eux auprès de leur mère, et obtient son consentement pour leur mariage. Alors l'Amour rappelle les Grâces, les Ris et les Jeux pour conduire les deux amans au temple de l'Hymen. La toile se lève et on voit

l'Hymen en domino de taffetas blanc et en perruque à cadenettes, endormi sur son trône. Un autel sans feu est devant lui ; il est entouré d'une troupe de vieillards et de vieilles décrépits et transis. Lindor et Zirphé le trouvent bien laid ; mais l'Amour le réveille et rajeunit toute sa troupe. Il en fait des robins, des officiers, des bergers charmans, et leur donne des compagnes charmantes. Toute cette troupe se met à chanter et à danser sur des airs qui sont de M. Boyer ; mais je ne sais ce que c'est que M. Boyer : si je sais ce que c'est que sa musique, ce n'est pas pour en parler.

Voilà ce que c'est que les *Étrennes de l'amour* données au public le jour de l'an, par messieurs et mesdemoiselles de la comédie française. Je demande à M. Cailhava d'Estandoux, si l'on est bien content quand on a fait cela, et je l'assure avec toute la franchise que je lui dois, qu'on l'est on ne saurait moins quand on l'a vu.

Le 10 décembre de l'année dernière, on a donné sur le même théâtre la première représentation d'*Hilas et Silvie*, pastorale en un acte et en vers, avec des divertissemens, par M. Rochon de Chabannes. Ce petit auteur à qui la protection de mademoiselle Dangeville a, je crois, procuré un emploi dans les bureaux de Versailles, nous a donné il y a un an la belle pièce *des Valets-Maîtres*. Voilà les pièces dont se recrute aujourd'hui le théâtre de la nation, et par lesquelles nous remplaçons les chefs-d'œuvre de Molière, de

Racine et de Voltaire. Si cela dure, la gloire littéraire de la France se fondra sensiblement et harmonieusement avec les autres couleurs du siècle, et il n'y aura plus rien de discordant dans le tableau. M. Rochon de Chabannes est un très-mauvais plaisant; tout son comique se réduit à des pointes et à des jeux de mots : les équivoques les plus sales forment sa provision de sel attique. Si une sentence de police condamnait les pastorales de M. Rochon à être jouées sur les trétaux extérieurs des farceurs du boulevart, je les trouverais à leur véritable place, et je serais obligé d'applaudir à la justice de ce jugement. M. Rochon, pour sa justification, dit, à ce qu'on m'assure, que c'est défendre aux auteurs d'être gais que de leur défendre les équivoques. Il est certain que les mauvais plaisans comme lui en ont un besoin indispensable; mais il faut renvoyer les mauvais plaisans dans les mauvais lieux, où je souhaite à M. Rochon de Chabannes tout le succès dont il me paraît digne.

L'idée de sa chasse pastorale n'est que l'idée de *l'Oracle* retournée et rhabillée d'une autre manière. Les nymphes de Diane sont renfermées dans un bois sous la direction d'une vieille gouvernante, c'est là leur couvent ; leurs parloirs sont des bocages, mais aucun homme n'approche ici de ces parloirs. On prêche au contraire aux jeunes nymphes l'aversion pour cette espèce de monstre appelé homme, et on les dresse à le chasser comme le sanglier. L'Amour offensé des ou-

trages journaliers qu'on lui fait dans ce bois, se promet de s'en venger. Il arrive déguisé sous l'habit d'une jeune nymphe : cette fois-ci, c'était mademoiselle Hus qui s'était chargée du rôle de l'Amour en amazone ; il fait la novice avec une hypocrisie digne de lui ; la vieille gouvernante l'aime déjà plus qu'aucune des autres nymphes qu'elle a sous sa garde. Toutes sont enchantées de leur jeune sœur ; mais sœur l'Amour en veut sur-tout à Silvie que son extrême jeunesse et sa naïveté rendent plus intéressante.

Cette pauvre petite Silvie a bien de la peine à se faire aux exercices journaliers des nymphes de Diane ; elle n'a pas l'humeur meurtrière, et elle n'aime pas la chasse à la passion. Ah ! dit-elle à sa confidente :

Ne me rappelez pas ces fêtes homicides
Où dans le sein des animaux timides...

Remarquez en passant que M. Rochon traite la chasse au lapin et au lièvre de plaisir homicide. Suivant ce dictionnaire, un homme qui le verrait étrangler des canards ou des dindons dans une basse-cour, pourrait l'accuser de parricide ou de fratricide. Quant à Silvie, l'amusement qui lui répugne le plus, c'est la chasse à l'homme. Elle sait bien que l'homme est l'animal le plus malfaisant qui existe dans la nature ; c'est un dogme fondamental du catéchisme de Diane ; malgré cela, il lui est impossible de le chasser avec plaisir. Elle en a poursuivi un toute la matinée ; mais

elle n'a jamais pu prendre sur elle de le percer, il lui a fait trop de pitié.

Ce monstre, c'est Hilas, c'est l'amant de Silvie, qui, loin d'éviter ses traits, se présente toujours au-devant d'eux afin de voir et toucher sa maîtresse. Silvie ressent déjà tout le pouvoir de l'amour, quand elle croit ne ressentir encore que de la pitié. C'est principalement pour triompher de cette nymphe et pour rendre Hilas maître de son cœur, que l'Amour est venu se déguiser dans ces bois. L'imprudente Silvie n'est pas long-temps sans se trouver seule avec lui dans un bocage solitaire. Alors l'Amour appelle le sommeil à son secours; il endort Silvie, il l'enchaîne avec des guirlandes de fleurs. Mademoiselle Luzzy paraît en songe agréable, c'est-à-dire, couverte d'un voile de gaze blanche, et chante un air français; et je suis sûr que Silvie rêve de son beau monstre d'Hilas pendant ce temps; d'autres petits songes, en taffetas blanc, dansent et voltigent autour d'elle.

Quand la cérémonie de l'enchantement est finie, l'Amour appelle Hilas auprès de Silvie enchaînée par des fleurs et endormie sur un lit de gazon, et lui recommande de faire le reste; quant à lui,

> Il va de son côté, signalant sa vengeance,
> Ramener l'île entière à son obéissance.

Ainsi nous sommes dans une île. Silvie se réveille le cœur embrasé d'un feu nouveau; elle s'effraie

de se voir enchaînée, et seule avec Hilas; celui-ci la rassure. L'Amour n'a noué ces chaînes que pour la forcer d'écouter l'amant le plus tendre. En effet, après avoir exposé son cas et la cause de son amour, Hilas dénoue ces guirlandes l'une après l'autre, non sans crainte de voir son amante s'enfuir dès qu'elle aura recouvré sa liberté; mais Silvie libre n'a plus envie de quitter son amant; elle cède à sa tendresse, et s'aperçoit bien que tout ce que la vieille gouvernante lui a dit sur le génie malfaisant de l'homme, c'est autant de contes à dormir debout. Pendant qu'elle fait cette découverte, l'Amour donne à chacune des autres nymphes un berger en partage. On brûle le catéchisme de Diane au bas du grand escalier, en présence de la nymphe Isabeau, assistée de deux huissiers, et l'île se peuple d'une colonie entière d'amans, qui finissent la pièce par des chants et des danses dont M. Gossec a fourni la musique.

Voilà les seules pièces dont la comédie française nous ait enrichis depuis le commencement du second semestre théâtral, lequel s'étend du commencement de novembre jusqu'à la clôture avant Pâques. Ce théâtre, grâces aux intrigues et aux tracasseries intérieures des acteurs et des actrices, et à l'autorité de messieurs les premiers gentilshommes de la chambre, brochant sur le tout, s'achemine de plus en plus vers sa ruine, et je crois qu'il subsistera encore moins de temps que l'opéra. Les vues particulières auxquelles l'intérêt de la troupe et celui du public sont tou-

jours sacrifiés, et les mauvais procédés des comédiens envers les auteurs, produiront enfin leur effet. Il suffit que Molé ait un rôle intéressant dans une pièce pour que Préville ne veuille plus y jouer ; les inimitiés particulières décident du sort de tout, et les auteurs sont victimes des caprices du foyer. Il faut respecter les corps, mais je sens que le corps de messieurs les comédiens français me donne de l'humeur. Ils osent présenter au public les vilenies et les platitudes de M. Rochon et de M. Cailhava, et ils viennent de refuser à la lecture une petite pièce, de M. Sedaine, pleine de gaieté et de force comique, et qui a été jouée avec le plus grand succès sur plusieurs théâtres particuliers, et entr'autres sur celui de M. le prince de Condé, à Chantilly. Ils devraient être à genoux devant l'auteur du *Philosophe sans le savoir*, et ils ne négligent rien pour le dégoûter d'eux et de leur tripot. L'autre jour M. de Sauvigni, auteur tragique, à la vérité assez faible, avance dans le foyer je ne sais plus quelle opinion littéraire ou dramatique ; Le Kain lui répond : « Je parie contre cette opinion cent existences comme la vôtre. » Je doute que Baron ait fait en son temps beaucoup de paris dans ce goût-là. Avec une telle conduite et de tels procédés, ils se plaignent que leur théâtre tombe, et fatiguent la police de leurs plaintes contre les autres spectacles, comme si le public n'était pas le seul juge compétent de ce qui peut l'amuser pour son argent. Ils ont poussé la bassesse depuis plusieurs années, jusqu'à persécuter

Nicolet et son singe, danseur de corde. Tantôt ses acteurs ne devaient pas parler, tantôt ils ne devaient pas chanter. Nicolet alla un jour se présenter, consterné et suppliant, à la toilette de mademoiselle Clairon qui était encore au théâtre; il espérait toucher ce grand cœur et faire cesser la persécution. Cela n'est pas possible, lui dit Melpomène avec sa dignité tragique, nos parts n'ont pas été à huit mille francs cette année. « Ah! mademoiselle, lui répond Nicolet, venez chez moi, vous y gagnerez, et moi aussi ». Aujourd'hui on prétend qu'on va forcer les farceurs du boulevart et de la foire, de mettre toutes les places de leurs spectacles indistinctement à vingt-quatre sols; on se flatte qu'en confondant ainsi les gens du monde avec la populace, on dégoûtera la bonne compagnie d'y aller, et qu'on la ramenera forcément s'ennuyer à la comédie française et à l'opéra.

J'ai l'honneur de souhaiter une bonne année à messieurs les comédiens ordinaires du roi, et de les prévenir que le lendemain du jour où sa majesté m'aura nommé son premier ministre, je ne manquerai pas de faire main basse sur tous les priviléges exclusifs des spectacles; que je laisserai faire à tous ceux qui espéreront faire fortune en amusant le public décemment; que je trouverai très-bon qu'on joue les pièces de Molière et de Voltaire dans deux ou trois différens quartiers de Paris, le même jour; que je me soucierai très-peu qu'on s'enrichisse ou qu'on se ruine à ces entre-

prises ; mais que je me promets de ma police que le public en sera mieux servi, et que je ne me serai pas sitôt assuré de la bonté de ma méthode, par mon essai sur les spectacles, que je l'étendrai incontinent sur des objets beaucoup plus sérieux, parce que ma folie à moi serait de voir quel air a un royaume florissant.

Vous vous rappelez parmi les *Contes de La Fontaine*, celui du fleuve Scamandre ; il est plein de poésie et de détails charmans, mais le fond en est peu de chose. Un jeune homme de complexion amoureuse se cache dans les roseaux du fleuve Scamandre, et persuade à une jeune fille crédule et nigaude qu'il est le dieu Fleuve qui daigne s'abaisser jusqu'à faire l'amour à une mortelle. La jeune fille croit accorder ses faveurs à un dieu, et s'aperçoit trop tard qu'elle a eu à faire à un homme. Un certain M. Renou qui, s'il est connu dans l'histoire de nos théâtres, ne peut l'être que par ses chutes, a imaginé de mettre ce sujet sur la scène ; et c'est le 22 décembre dernier qu'on a donné sur le théâtre de la comédie italienne la première et la dernière représentation du *Fleuve Scamandre*, opéra comique. M. Renou et son Fleuve se sont noyés, et ni les acteurs ni les spectateurs n'ont voulu les repêcher. M. Renou a pris à La Fontaine son sujet, qui vaut encore moins sur le théâtre et en action qu'en récit, et il lui a laissé ses détails. Quoiqu'on prétende

que les noyés ne sont pas morts, M. Renou a été retiré du fleuve Scamandre avec tous les caractères d'un homme sans ressource. La musique de ce Fleuve noyé avec son poëte, comme on dit, dans ses crachats, était de M. Barthelemon, jeune français. M. Barthelemon est un joli joueur de violon; il a un assez beau son et beaucoup d'ame dans son jeu. Il a été quelque temps premier violon de l'opéra de Londres; il y a épousé miss Young, qui jouait les seconds rôles sur ce théâtre. Je l'ai entendue chanter depuis qu'elle est en France avec son mari, et elle m'a paru cantatrice bien froide et bien médiocre. Son mari a composé un opéra italien pour le théâtre de Londres. La cabale de Bach et Abel a porté cet opéra contre la cabale de Degiardino, et l'a fait réussir. Barthelemon s'est depuis brouillé à Londres, et est venu avec sa femme à Paris. Il disait en arrivant qu'il allait en Italie, et qu'il y était appelé pour faire l'opéra de Milan. Il y a bientôt deux ans qu'il fait attendre l'Italie après son opéra. Il aurait dû y aller pour se mettre à l'école et étudier son métier. Il est jeune, il ne manque pas de talent, et avec de l'application il aurait pu devenir quelque chose. Mais je ne vois que des enfans qui veulent faire les maîtres, et en fait de musique cette impertinence réussit, à Paris, presque toujours aux enfans. En Italie, on risque ses premiers essais de composition après dix ou douze ans d'études; ici trois mois d'école suffisent pour nous donner un homme de génie : il est vrai que

. os compositeurs de génie seraient sifflés par-tout ailleurs. M. Barthelemon s'est noyé avec M. Renou. Je le tiens pour perdu sans ressource, puisqu'il veut faire le maître à son âge, et qu'il s'est arrêté en France au lieu de passer en Italie. Sa musique du *Fleuve Scamandre* était sans idées et sans consistance, comme doit être l'ouvrage d'un blanc-bec; seulement ses accompagnemens et sa partition étaient mieux arrangés qu'une partition française; où le goût reçoit ordinairement autant d'outrages que le génie.

Adieux d'un Danois aux Français.

Peuple gentil, peuple folâtre,
Français charmans, hôtes facétieux,
Jolis acteurs du plus joli théatre,
D'un bon Danois recevez les adieux.
Comme votre art embellit toutes choses!
Magistrats, prélats et guerriers,
Tout chez vous est mignard. Des Gaulois trop grossiers
Vous n'avez plus les mœurs, et vous cueillez des roses
Où l'on ne les voyait cueillir que des lauriers.
Ah! comme à mon retour dans ma froide patrie
J'égaierai tous mes concitoyens!
Que de récits; vos petits riens,
Vos grands accueils, votre coquetterie,
Vos goûts musqués, vos charmans entretiens,
Vos extases de flatterie,
Et votre très-grand luxe et vos très-petits biens.
Quels plaisans récits à leur faire!
Comme ils seront tous curieux!

Le moyen alors de me taire ?
Je décrirai tout de mon mieux.

J'ai vu le Louvre et son enceinte immense,
Vaste palais qui depuis deux cents ans
Toujours s'achève et toujours se commence.
Des ouvriers, manœuvres fainéans,
Hâtent très-lentement ces riches bâtimens,
Et sont payés quand on y pense.

J'ai vu ces lieux consacrés au repos
Des enfans chéris de Bellone :
Dans ce séjour l'humilité couronne
Leurs exploits et leurs longs travaux.
On devine, à les voir sous leurs nobles lambeaux,
Que c'est un roi qui fait l'aumône,
Et qui la fait à des héros.

J'ai vu l'école où la noble jeunesse
Est instruite à briller dans les champs de l'honneur :
Auguste lieu, temple de la valeur,
Digne de Rome ou de la Grèce.
Mais pour mieux faire souvenir
Les défenseurs de la patrie
Comment l'État prend soin de les nourrir,
De tous leurs bâtimens la sage symétrie
A tous les yeux semble n'offrir
Que des bureaux de loterie,
Et des cartes (1) que l'industrie
En châteaux a su soutenir.

J'ai vu le champ de Mars (2), c'est un champ d'espérance ;
On y devait s'exercer aux combats.

(1) L'auteur parle de la loterie de l'École royale militaire, et de l'impôt qu'on a mis sur les cartes à jouer, pour subvenir aux frais de l'établissement de cette École.

(2) On a donné ce nom à une esplanade qui se trouve à côté de l'École militaire, et qu'on a alignée pour y exercer les régimens des Gardes. On prétend qu'elle n'est pas assez spacieuse.

Ce temps viendra; car la prudence
Veut qu'on projette et n'exécute pas :
Une très-longue vue en France
N'étant pas du bon ton, les yeux sont délicats.
Ainsi ce champ qu'on a tracé par faste,
Pour les généraux est trop vaste,
Et trop étroit pour les soldats.

J'ai vu dans leur vieille grand'chambre
Les gens tenant le parlement,
Leurs fins rabats, leurs perruques à l'ambre,
Et leurs arrêts dictés en grasséyant.
Longs discoureurs de vétilles gothiques,
Pères du peuple et tuteurs de leurs rois,
Dans les calamités publiques
Ils veulent élever la voix.
Tristes requêtes mal reçues :
Ce sont des *Castrati* qu'on craint peu d'offenser,
Et qu'on n'entend point sans penser
Aux facultés qu'ils ont perdues.

J'ai vu ce squelette fameux
Autrement appelé Sorbonne,
Je l'ai vu cet antre poudreux
Où par système on déraisonne.
Le pesant Riballier, Cogé l'aliboron
Chamarraient de latin leurs détestables phrases,
Et faisaient succéder à leurs longues catases
De sots fragmens imprimés sous leur nom.
Le beau sénat ! la plaisante assemblée !
Ah ! quel plaisir de voir maint athlète divin
Chercher dans sa tête pelée,
Pour ergoter, quelque texte latin,
Puis échauffer sa cervelle fêlée
A damner saint Trajan d'après saint Augustin.
Je croyais voir dans cet affreux repaire
Une troupe de vieux corbeaux,

Pour contenter leur humeur carnassière,
Violer les plus saints tombeaux,
Et souiller la nature entière.

J'ai vu ce superbe opéra
Qu'ont embelli les arts et la luxure.
La triste et froide Acimadure,
Pour nous enchanter, chevrota :
Que de sons, que de mots frivoles!
Mirtil chantait du nez ; tel sujet, telles voix :
Pardonnez, je crus qu'un Danois,
Mauvais puriste, avait fait les paroles.
Mais bientôt, pour nous en venger,
On nous donna la brillante Silvie,
Et la savante Lavinie
Plus tristement vint nous dédommager.
Que d'art et que d'intelligence
Dans tous ces ouvrages parfaits!
Les jolis, les doctes ballets!
La scène ne sert plus que d'entr'acte à la danse.

J'ai vu le théâtre français.
Barthe et Rochon, de l'antique Molière
Heureusement ont obtenu les droits.
Plus de pièces de caractère :
On a fait succéder à ces trop grands tableaux
De charmantes caricatures :
Tels spectateurs et tels pinceaux ;
C'est le siècle à miniatures.

J'ai vu le traducteur Saurin,
Ses scènes à la glace, et ses vers à la toise,
Et son drame bâtard, enfant adultérin
De sa Melpomène bourgeoise.

J'ai vu cet opéra bouffon
Où Monsigny, Philidor et Sedaine,

Maîtres du goût, rois de la scène,
En vers, en prose, en chant habillent la raison.
On nous donna les heureux drames
Qu'au cabaret compose Poinsinet;
Heureux polichinelle, Alexandre des femmes,
Et leur fléau non moins que leur jouet,
Partout raillé, partout traînant sa destinée :
Il faut, dit-on, le recevoir,
Comme il faut dans chaque boudoir
Un magot sur la cheminée.

J'ai vu les Quarante assemblés,
Auteurs fameux respirant l'athéisme,
Mais, grâce aux traits du fanatisme,
Persécutés et souvent immolés
Aux cabales du cagotisme.
Sous le portique même où ces Platons nouveaux
De la vertu font leur première étude,
D'un mandement (1) j'ai vu quelques lambeaux,
Ouvrage de la haine et de l'ingratitude.
O le bon peuple! O les sages prélats
Qui proscrivent ainsi leurs maîtres!
A quoi bon des auteurs? Il vaut bien mieux des prêtres :
Les meilleurs vers ne sauvent pas.

Ainsi, chers habitans de France,
A nos interrogeans Danois
J'expliquerai vos goûts, vos lois,
Et sur-tout votre obéissance.
Sur vos vertus je ne me tairai pas.
Tandis qu'avec magnificence
Vos grands seigneurs prodiguaient leurs repas,
La faim minait votre pauvre existence;
Mais sujets bien soumis, esclaves patiens,

(1) Le mandement de M. l'archevêque de Paris contre Bélisaire affiché à la porte de l'académie française.

On voyait à l'aspect de quelques feux brillans
Votre allégresse ranimée,
Puis au passage aspirant la fumée
Que par pitié vous envoyaient les vents,
Vous sentiez la faim enlevée
Par le plaisir d'admirer les passans.
Que de vertus! La douce patience!
Ah, que d'éloges j'en ferai!
Comptez sur ma reconnaissance,
A mon tour je vous fêterai.

Mais déjà ma chaise s'avance :
Adieu, Messieurs, il faut partir.
Que de regrets! Dieu veuille vous bénir
Pour vos moissons, vos bals, votre indigence!
Mon guide touche, adieu. De mon récit
J'avais bien des détails encore à vous écrire,
Mais jugez par ce que j'ai dit
De ce qui me reste à vous dire.

L'auteur de ces vers ne s'est pas fait connaître.

Une histoire de France, par suite de chansons, serait une chose assez intéressante; il ne faudrait pas s'y fier sans réserve, parce que la passion et la malignité conduisent trop souvent la plume de Clio la chansonnière; ses productions doivent moins instruire qu'amuser. On a de tout temps chansonné les événemens publics en France, et il n'en a rien coûté au gouvernement pour cela, excepté de temps en temps quelques frais de logement pour les auteurs; au lieu qu'il paie deux mille livres de pension à un historiographe

de France qui n'écrit pas l'histoire de France. Du temps de la Fronde la fureur des chansons a été extrême ; les curieux en ont formé des recueils ; on y en trouve un grand nombre de très-plaisantes et très-originales. Tout tombe, et la mode de consacrer les événemens publics par des chansons est aussi un peu tombée. Il en paraît cependant de temps en temps. En dernier lieu, le renvoi de M. de l'Averdi, contrôleur général des finances, a été célébré par une chanson excessivement simple qui mérite d'être conservée. On avait déjà mis en chanson, il y a quelques années, ses lettres écrites aux états de Bretagne; mais ces chansons ont eu des suites trop graves pour qu'on puisse en rire. J'aime mieux la chanson du jour, qui ne fait mal à personne, et qui ne fait que raconter un fait avéré d'une manière aussi simple que naïve. On a choisi pour cette chanson l'air de la Bourbonnaise; il va bien au sujet, il est extrêmement plat et bête; c'est l'air le plus à la mode. La fille d'un chaudronnier, si je ne me trompe, s'étant évadée l'été dernier de la maison paternelle, était allée s'établir dans un quartier écarté de Paris, pour y vivre dans le libertinage. Elle s'était annoncée dans ce quartier pour une dame du Bourbonnais. Son père la découvre, et la chasse à grands coups d'étrivières de sa maison pour la ramener chez lui. Le peuple de Paris est enchanté de cette correction paternelle; il appelle depuis ce temps-là toutes les filles de profession des *Bourbonnaises*. On met l'aventure en chan-

son, M. Taconet la met sur le théâtre de M. Nicolet, et l'air de la Bourbonnaise fait une si prodigieuse fortune parmi le peuple, qu'il n'y a point de rue ni de coin dans Paris où on ne l'entende chanter. Vous verrez par le modèle que vous en allez lire, qu'un de ses tours les plus spirituels consiste dans une inversion de paroles pleine de génie.

Sur l'Air : *de la Bourbonnaise.*

Le roi Dimanche
Dit à l'Averdi,
Dit à l'Averdi,
Le roi Dimanche
Dit à l'Averdi
Va-t'en lundi.

Je promets à M. Turpin, auteur d'une *Histoire du gouvernement des anciennes républiques*, qu'on ne mettra jamais son histoire ni rien de ce qu'il fera en chanson. Il a dédié son ouvrage au roi de Danemarck. Il ne faut pas confondre ce M. Turpin, écrivain obscur, avec M. le comte de Turpin Crissé qui a été hussard, puis pénitent et novice à la Trappe, puis de nouveau colonel de hussards, qui a depuis épousé la fille du maréchal de Lowendal, et qui est aujourd'hui maréchal de champ. Ce M. de Turpin est écrivain militaire; il a déjà publié un grand ouvrage sur l'art de la guerre, il y a environ dix ou douze ans; vient de faire imprimer un *Commentaire sur*

les Mémoires de Montécuculi, en trois volumes in-4°., avec des planches, plans et batailles. Les commentateurs font graver les plans des batailles, mais ne les gagnent pas.

M. Alletz, aussi obscur que M. Turpin l'historien, et qui a de commun avec lui d'avoir fatigué le roi de Danemarck par une épître dédicatoire, a publié *les Princes célèbres qui ont régné dans le monde, depuis l'origine des monarchies et des empires jusqu'à nos jours*; ouvrage où l'on expose leur différent caractère et les actions remarquables qui ont fait passer leur nom à la postérité; quatre volumes in-12. M. Alletz est un mauvais compilateur; il commence par Sésostris. Je ne commencerai rien avec lui afin de n'avoir rien à finir.

On peut atteler avec M. Alletz M. l'abbé de Villiers, prêtre et licencié ès lois, qui vient de publier la *Vie de Louis IX, Dauphin de France*. Vous ne savez pas peut-être que ce Louis IX est feu M. le Dauphin, fils du roi. Sa vie s'étend de l'année 1729 jusqu'en 1765; elle est dédiée par le prêtre licencié à M. le Dauphin d'aujourd'hui, fils du défunt. Le prêtre Villiers a puisé toutes ses connaissances historiques dans la gazette de France; il la copie avec une exactitude et une fidélité exemplaires; jugez à quel point l'historien de Louis IX, Dauphin, est intéressant.

M. l'abbé Millot, prédicateur du roi, ancien grand vicaire du diocèse de Lyon, a donné, il y a quinze ou dix-huit mois, des *Élémens de l'Histoire de France*, en deux volumes, et ces élémens ont eu beaucoup de succès. L'auteur a été appelé depuis par l'infant de Parme pour être professeur royal d'histoire en l'université de cette ville. Il vient de publier et de dédier à l'infant, duc de Parme, des *Élémens de l'histoire d'Angleterre depuis son origine sous les Romains, jusqu'au règne de George II;* trois volumes in-douze assez considérables. L'idée de faire des élémens d'histoire et de les substituer aux abrégés chronologiques est très-bonne. Ces abrégés sont excellens pour anéantir la science de l'histoire, de même que les journaux perdront certainement la littérature. Dans les abrégés on ne peut ni exposer les faits, ni les motiver, ni présenter, comme il convient, les masses et les tableaux frappans, ni peindre les caractères. A quoi sont-ils donc bons? A conserver une suite de dates relevée de quelques phrases à prétention qui marquent ou que l'auteur a de l'esprit ou qu'il en voudrait avoir. Ils sont encore bons à servir de répertoire aux écoliers et de guide aux professeurs pour exposer et rédiger un cours d'histoire. C'est à quoi ils servent dans les universités d'Allemagne; le professeur se sert des différentes dates de son abrégé comme d'une réclame pour marquer l'enchaînement des

faits. Les élémens, tels que M. l'abbé Millot les a conçus et exécutés permettent du moins au rédacteur de s'arrêter aux époques intéressantes, de développer les faits principaux et de les présenter avec l'étendue convenable. Ces élémens peuvent du moins servir à la jeunesse s'ils ne sont bons à rien aux gens instruits, au lieu que les abrégés sont également inutiles à ceux-ci et nuisibles aux autres. J'ai déjà fait ma déclaration à M. l'abbé Millot; je lui sais un gré infini d'avoir, quoique prêtre, écrit ses élémens d'histoire dans un bon esprit et de façon qu'on peut les mettre entre les mains des enfans, sans craindre de les empoisonner par des principes détestables qui n'ont que trop long-temps corrompu et abruti le genre humain. M. l'abbé Millot n'est pas un homme profond, ni un homme lumineux, ni un homme d'un grand sens, mais tout simplement un homme de bon sens, un esprit droit et juste, et un homme chez qui les préjugés de son état n'ont pas éteint les principes de justice et d'humanité. Son style n'a rien de distingué ni en bien ni en mal. Il vaudrait sans doute mieux que l'histoire ne fût traitée que par des hommes de génie, des hommes d'état, des hommes éloquens, des philosophes éclairés et sages; mais puisque nous avons eu depuis si long-temps le malheur de la voir la proie des moines et de tout ce qu'il y avait de plus abject et de plus corrompu dans la littérature, ne sommes-nous pas trop heureux que quelques honnêtes gens, quoique dépourvus

d'un talent éminent, entreprennent de rendre l'étude de l'histoire moins dangereuse et moins fastidieuse à la jeunesse? Quand je pense qu'il n'y a pas trois ans qu'un moine de Sainte-Geneviève, dans une *Histoire de la Ligue*, a comparé la révocation de l'édit de Nantes à une opération chirurgicale, à l'amputation douloureuse, mais nécessaire d'un bras ou d'une cuisse; quand je pense que cette histoire a presque eu du succès parmi nous, peu s'en faut que je ne sois tenté d'élever une statue à M. l'abbé Millot, sur-tout si je pouvais la placer sur les ruines de tous les couvens de l'Europe. On peut compter du moins que cet honnête ecclésiastique ne traitera jamais d'amputation chirurgicale, des proscriptions aussi nuisibles à l'état que cruelles aux citoyens, à moins que cette amputation ne tombe sur les moines, parce que ce sera proprement rendre des citoyens à l'état et non les en retrancher.

M. l'abbé Le Batteux, de l'académie française et de celle des inscriptions et belles lettres vient de publier une traduction d'*Ocellus Lucanus* et de *Timée de Locres*, avec le texte grec. M. le marquis d'Argens, chambellan du roi de Prusse, a entrepris, il y a quelque temps, les mêmes traductions et les a enrichies de notes qui sont faites dans un goût très-différent de la doctrine de M. l'abbé Le Batteux. Au reste, M. d'Argens a trouvé le secret de faire entrer dans ses notes toutes sortes

de matières et jusqu'à la dispute de la musique française et de la musique italienne. M. l'abbé Le Batteux, de son côté, a ajouté à sa traduction un traité intitulé : *Histoire des causes premières, ou Exposition sommaire des pensées des philosophes sur les principes des êtres.* Ce traité forme une brochure de plus de quatre cent cinquante pages grand in-octavo, même format que les traductions ; mais on peut avoir l'un sans les autres si l'on veut. J'observe à M. l'abbé Le Batteux, qu'en sa qualité d'un des Quarante, il aurait dû parler correctement, et que pour parler correctement, il faut s'énoncer exactement, et que pour être exact il fallait intituler son traité : *Histoire des opinions sur les causes premières*, et non *Histoire des causes premières :* car pour faire l'histoire des causes premières, il faudrait les connaître, et M. l'abbé Le Batteux, tout savant qu'il est, ne se flatte pas sans doute d'y rien comprendre. D'ailleurs les opinions des philosophes et même de ceux qui ne le sont pas n'influent point du tout sur l'essence des choses et sur les causes premières. Le genre humain a déraisonné sur ces matières abstraites depuis qu'il s'amuse à combiner des mots, et l'on n'a pas encore ouï dire que la nature dans son cours aveugle et invariable se soit conformée jusqu'à présent au moindre de ces déraisonnemens. J'observe aussi à M. l'abbé Le Batteux que, quand on a pris en ce monde un habit d'arlequin quelconque, chamarré ou uni, rouge ou noir, à petit collet ou à fraise, il fau-

drait se départir une fois pour toutes de toute discussion de matières philosophiques, parce qu'il est impossible qu'on parle de bonne foi et selon sa conscience; et un écrivain de mauvaise foi est d'autant plus odieux que rien ne l'obligeait de rompre le silence.

Ceux qui se croient obligés d'entrer en lice avec M. de Voltaire, devraient bien résister à l'envie d'être plaisans; cela leur réussit si mal! Nous venons d'être gratifiés de deux plaisanteries dont les auteurs me paraissent de malins pestes. La première s'appelle *la Conversion de M. de Voltaire, songe;* la seconde, *les Quakers à leur frère Voltaire, ou Lettres sur sa religion et ses livres.* Ces bonnes plaisanteries s'impriment avec approbation; mais si l'on n'obtient pas un édit du roi qui ordonne sous peine de mort de les lire par forme de pénitence, il est bien à craindre qu'elles restent aussi sacrées que les psaumes de Pompignan, dont l'esprit de Dieu a dit : *Sacrés ils sont; car personne n'y touche.*

Paris, 15 janvier 1769.

On a donné, le 5 de ce mois, sur le théâtre de la comédie italienne, la première représentation de *Lucile*, comédie en un acte, mêlée d'ariettes. C'est ainsi que nos auteurs appellent cette espèce de monstre dramatique, ces petits opéra, moitié

parlés, moitié chantés, ce mélange barbare de deux manières d'imiter la nature, né de la dureté de nos oreilles qui n'a encore permis à aucun compositeur de créer ou d'essayer, du moins sur nos théâtres, un vrai récitatif, une simple déclamation notée. L'auteur de cette petite comédie a gardé l'anonyme ; l'auteur de la musique est M. Gretry, qui s'est fait l'année dernière une réputation si brillante par la musique du *Huron*. *Lucile* a eu le plus grand succès.

Le sujet de cette pièce est simple et extrêmement touchant. Deux amans s'aiment de la passion la plus tendre ; ils ont la parole de leurs parens, ils vont être unis. Le jour de la noce, le père nourricier de la jeune mariée arrive, et lui déclare qu'elle n'est pas la fille de la maison où elle a été élevée, qu'elle a été substituée dans son enfance à cette fille qui est morte en nourrice, et qu'elle ne peut prétendre ni à la main ni à la fortune qu'on lui destine. Voilà le sujet en deux mots ; voyons-le un peu en détail.

Timante, riche financier..... Premièrement, M. de Marmontel, c'est vous qui êtes l'auteur de la pièce ; vous vous en défendez comme de meurtre, vous gardez l'incognito impitoyablement malgré votre succès ; mais, ne vous déplaise, je vous reconnais à chaque ligne, et si je vous avais vu écrire la pièce d'un bout à l'autre, je ne serais pas plus sûr de mon fait ou plutôt du vôtre. Que cela ne vous inquiète point ; dès que vous ne voulez pas paraître, je ne dirai votre secret qu'à

cinq ou six de mes amis; mais, pour prix de ma discrétion, tâchez de mieux baptiser vos personnages. J'ai une aversion décidée pour les Timantes, les Orontes, les Mondors, les Lisimons et tous ces saints du calendrier du théâtre français; faites-moi le plaisir de trouver une autre fois des noms d'un meilleur goût, ou, si vous ne le pouvez, adressez-vous à Sedaine.

Quel sort que celui de Lucile qui, prête d'épouser son amant, jouissant depuis son enfance de toutes les faveurs de la fortune, se trouve déchue de toutes ses espérances par la découverte la plus fatale et la plus inattendue ! C'est le sujet le plus touchant qu'on puisse mettre sur la scène.

Il y a dans *Lucile* en tout neuf morceaux de musique; le quatuor du déjeuner et l'air de Blaise ont été jugés avec raison et sans comparaison supérieurs à tout le reste. La musique de *Lucile* est très-digne de l'auteur de celle du *Huron*. On a demandé lequel des deux ouvrages valait mieux. Question oiseuse : il y a sans doute un plus grand fond de musique dans le *Huron*, parce que la pièce est plus longue, et que les tableaux en sont plus variés. Pour faire preuve de talent, j'aimerais mieux sans doute avoir fait le *Huron*, parce que mes preuves seraient plus complètes; mais qu'importe, si *Lucile* est aussi-bien travaillée qu'elle peut l'être, et si le musicien a été partout au niveau de la besogne que le poëte lui a taillée. On pourrait lui reprocher de faire la plupart de

de ses airs en rondeau, dont le premier et principal couplet est repris deux ou trois fois; mais e crois cette espèce de chant symétrique et circulaire, inévitable quand on veut écrire sur des paroles françaises dont l'idiome ne permet jamais au musicien ni de phraser ni de s'étendre : la roideur de la langue l'oblige de tourner court, et alors il faut bien en revenir à un refrain, à son premier motif, et à quelque idée parasite qui absorbe tout : punition juste et inévitable de tous ceux qui abandonnent la langue divine de Metastasio pour faire de la mélodie sur une langue que Dieu ne créa pas pour le chant.

Le jeu de Caillot dans le rôle de Blaise, est, je crois, une des choses les plus intéressantes qu'on puisse voir sur aucun théâtre. Ce charmant acteur a mis dans son jeu tant de vérité, tant de finesse, tant de perfection, qu'il est impossible de concevoir au delà. Je défie Garrick, le grand Garrick, de jouer mieux ce rôle. Quant à Préville et à tous ses camarades de la comédie française, ils n'ont qu'à voir ce qu'ils feront de leur morgue; car pour peu qu'ils continuent, eux, à se négliger, Caillot à se perfectionner, ils feront fort bien de venir au théâtre italien voir jouer cet excellent acteur, et apprendre de lui ce que c'est que jouer la comédie. Caillot pousse dans ses rôles la vérité et le costume fort loin. Je ne sais comment il a fait dans celui-ci pour avoir un front tout chauve; c'est bien là le front que Blaise doit avoir. Je ne

sais s'il a sacrifié à l'amour de son rôle le toupet de ses beaux cheveux, et s'il l'a fait raser, ou par quelle magie il a réussi à nous tromper avec cette extrême vérité.

L'auteur de la pièce n'a voulu nous tromper sur rien : à chaque pas qu'il fait, à chaque mot qu'il dit, il nous avertit par sa fausseté que tout ce que nous voyons n'est qu'un conte. Les deux grandes ressources d'un poëte dramatique, le sentiment et le naturel, manquent absolument à l'auteur de *Lucile*. La difficulté qu'il a de mener son sujet jusqu'au dénouement, me fait suer à grosses gouttes quand j'y pense. Les scènes se suivent avec une peine extrême, et s'enchaînent avec une difficulté qui harasse le spectateur. Dans chaque scène les acteurs se disent bien ce qu'il faut, suivant les conventions de notre fausseté théâtrale ; mais la vérité, la nature n'y sont pas pour un mot. Dans le premier sens, la scène de la confidence que Blaise a à faire à Lucile n'est pas trop mal faite ; mais je demande à tout homme de goût s'il y a dans cette scène un seul mot, un seul mouvement vrai. Je demande si dans toute la pièce Dorval et Lucile se disent un seul mot tendre ; c'est qu'en dépit de son sujet le poëte reste aride et froid. Il n'a pas même ici le mérite qu'il avait dans la pièce du *Huron*, celui d'avoir bien coupé les paroles des airs. Dans *Lucile*, la plupart des airs ont trop de paroles qui n'ont fait qu'embarrasser le musicien ; il y en a dont les images sont fausses. Par exemple, quand Blaise

dans son monologue s'arrête au malheur de Lucile :

Hélas, fille trop chère !
Du crime de ta mère
C'est toi que je punis !

Voilà qui est bien ; il poursuit :

Quitter ces beaux habits !
Retourner au village !
Y presser mon laitage !
Y garder mes brebis !

Il est évident qu'un homme aussi sensé que Blaise ne peut attacher le malheur de Lucile à quitter de beaux habits, et que les deux derniers vers renferment des images riantes et agréables de l'innocence de la vie champêtre, lorsqu'il fallait en rappeler la dureté. Il est évident que le premier devoir d'un poëte est de ne pas montrer une image pour une autre. Ici, afin que la fausseté fût bien continue depuis le commencement jusqu'à la fin, on a ajouté un divertissement où les filles du village sont aussi pomponnées qu'à l'opéra dans les jardins d'Armide, lorsque la modeste Lucile, son bon père Blaise et moi nous étions en droit de nous attendre à toute la simplicité villageoise.

C'est que pour traiter le sujet de *Lucile* il fallait du génie, et le génie ne réside que dans la tête de Sedaine. Si celui-ci eût fait la pièce, vous auriez d'abord aperçu dans toute la maison, le mouvement et les embarras d'un jour de noce,

qu'il a si bien su faire sentir dans son *Philosophe sans le savoir;* vous auriez aperçu ce que Marmontel ne vous montrera jamais, le naturel le plus exquis, le pathétique le plus profond. Je parie que Blaise serait arrivé la veille du jour des noces; sa femme est morte plusieurs jours avant la pièce, et Blaise n'était pas homme à retarder son voyage jusqu'à l'instant où le moindre accident en route l'aurait fait arriver trop tard. Je parie aussi que Blaise ne se serait pas adressé à Lucile pour lui faire cette cruelle confidence qui l'amène. Comment un homme si sensé, un père si tendre n'aurait-il pas craint de faire mourir sa fille de douleur, en lui portant un coup si imprévu et si funeste? Le bon, le sage Blaise se serait adressé à Timante, et aurait consulté avec lui sur la manière d'apprendre ce fatal secret à Lucile; et puis il ne se serait pas appelé Blaise; et puis, M. Sedaine aurait supprimé ce père maussade de Dorval, qui fait un pendant si monotone avec le père maussade de Lucile; et puis, il aurait cherché à donner à Timante un caractère singulier et piquant, duquel il aurait ensuite tiré et les embarras et le dénouement de la pièce; et puis je finis; car je sens que l'humeur me gagne contre l'auteur de *Lucile*, moins parce qu'il a fait une mauvaise pièce, que parce qu'il a gâté un sujet de la plus grande beauté qui, une fois mal exécuté, ne peut plus être remis au théâtre par une main plus habile.

Le fragment que vous allez lire est de M. l'abbé Delille ; vous y trouverez moins d'humeur, moins de causticité et beaucoup plus de talent que dans les *Adieux d'un Danois aux Français*, dont l'auteur n'a pas encore jugé à propos de se faire connaître. M. l'abbé Delille est un jeune homme connu par quelques prix remportés dans les académies de province. Il a été pendant quelque temps répétiteur au collége de Beauvais, ensuite professeur d'un collége à Amiens ; car en France ce sont des enfans qu'on fait professer, et les hommes on les fait taire. Je crois l'abbé Delille propre à tout autre chose qu'à être professeur ; il a, par exemple, sûrement le talent des vers. On dit qu'il s'occupe d'une traduction en vers de *l'Essai sur l'homme, par Pope* : il fera fort bien ; car la traduction du feu abbé du Resnel, malgré les vers que M. de Voltaire y a fourrés pour faire recevoir ce triste abbé à l'académie française, ne peut donner aucune idée du poëme de l'Horace anglais.

Fragment d'une Épître. (1)

Rien de nouveau dans cette ville immense.
Vous avez su l'effervescence
Qu'a produite en ces lieux le monarque danois.
Jamais Paris, jamais la France
D'hommages plus flatteurs n'ont honoré leurs rois.
Nos aimables Français avec idolâtrie
Ont accueilli sa jeune majesté ;

(1) Nous n'avons lu cette Épître dans aucun recueil des poésies de M. Delille.

Et ces héros de la galanterie
Ont, pour faire briller leur zèle et leur patrie,
Redoublé de frivolité.
Du parlement, l'auguste compagnie,
De l'opéra le théâtre enchanté,
La Sorbonne, la comédie,
Les beaux esprits de notre académie,
Et les docteurs de l'université,
En soi-disant latin, en français brillanté,
En prose, en vers à l'envi l'ont fêté.
Chaque jour voyait naître une scène nouvelle,
Et jamais, je vous jure, une fureur plus belle
N'a signalé nos chers badauds
Depuis l'époque immortelle
Du triomphe de Ramponaux.
Nos conversations étaient cent fois plus vives :
A quel théâtre ira-t-il aujourd'hui?
Quels divertissemens prépare-t-on pour lui?
Où soupe-t-il? Quels seront les convives?
S'en ira-t-il toujours avec nos ducs et pairs
S'ennuyer en cérémonie?
Lui permet-on de voir la bonne compagnie,
Les Buffons et les d'Alemberts?
De son esprit qu'est-ce que l'on raconte?
Quelle femme lui plaît? Quel jeu le divertit?
Faut-il l'appeler sire, ou bien le nommer comte?...
Jamais on n'avait tout dit.
Bien sensible à tout notre bruit,
Ce monarque a daigné sourire à nos caprices,
A nos douces vertus, à nos aimables vices,
N'a sifflé qu'*in petto* nos petits grands seigneurs,
A bien vanté les rois de nos coulisses,
Et les minois de nos actrices,
Et les jarrets de nos danseurs.
Quoique jeune et monarque, il réfléchit et pense :
On l'a surpris plus d'une fois

Observant en silence
Ce peuple amoureux de ses rois,
Plein de vivacité comme de patience,
Mal gouverné par d'excellentes lois,
Sur ses malheurs rempli d'indifférence,
S'extasiant sur des chansons,
Périssant de misère au milieu des moissons,
Cueillant de fort bon vin dont l'étranger s'enivre,
Et qui vivrait heureux s'il avait de quoi vivre.
Enfin, ce prince a fui de ce séjour charmant,
En convenant, pour l'honneur de la France,
Qu'on ne pouvait assurément
Se ruiner plus galamment,
Ni s'ennuyer avec plus de décence.
Cependant, depuis son absence,
Les esprits et les cœurs qu'il avait occupés
Retombent dans l'indifférence;
Les bals, les opéra, les fêtes, les soupers,
L'importance des étiquettes,
L'exacte rigueur des toilettes,
Tout commence à dégénérer,
Et son départ laisse enfin respirer
Nos cuisiniers, nos ducs et nos coquettes.

On a traduit de l'anglais et imprimé en Hollande un petit écrit de quatre-vingt pages, intitulé : *David, ou l'Histoire de l'homme selon le cœur de Dieu.* Cet écrit parut à Londres en 1761. Un pauvre diable de chapelain anglican se trouvant chargé du panégyrique du feu roi Georges II, crut ne pouvoir mieux s'en tirer qu'en faisant un parallèle entre ce prince et le roi prophète

David, surnommé par l'écriture, l'homme selon le cœur de Dieu. Un honnête Anglais, scandalisé par l'oraison funèbre du chapelain, entreprit de lui prouver qu'en voulant honorer la mémoire du bon roi Georges II, il l'avait outragée ; que ce qu'un prince avait principalement à redouter serait de ressembler à David ; que la vie de cet homme selon le cœur de Dieu n'était qu'un tissu d'infamies, de trahisons, de débauches, de cruautés, d'abominations de toute espèce, et que David, bien loin de pouvoir être proposé comme un modèle, méritait toute notre exécration. Beaucoup de gens sages seraient d'avis d'abandonner l'ancien testament aux incrédules, et de se sauver avec les débris du reste..... Il est pourtant impossible aujourd'hui qu'un bandit, comme était le roi prophète, passe davantage pour un modèle de vertu et de sainteté : on ne peut pas même dire qu'il ait tout réparé par sa pénitence ; car il est mort comme il a vécu, conseillant des crimes quand il n'en pouvait plus commettre.... L'auteur anglais n'a pas tiré parti de son sujet. Si le patriarche de Ferney l'avait traité, c'eût été un peu différent ; l'idée était bien heureuse. Au reste, le patriarche en a tiré un assez bon parti, puisque c'est cet écrit qui a fait faire la tragédie de *Saül*, qu'on trouve imprimée ici à la suite de l'*Homme selon le cœur de Dieu*. Cette tragédie est une des choses les plus originales qui aient été faites de notre temps. Le roi

de Prusse la fit jouer il y a quelques années sur le théâtre royal de Berlin, et y fit inviter toute la synagogue juive, laquelle, à ce qu'on m'a assuré, se divertit beaucoup à ce spectacle. Cette pièce doit infiniment intéresser à la représentation, sur-tout par ses frappans coups de théâtre, comme celui où Samuel coupe le roi Agag par morceaux, et celui où David danse tout nu devant les filles de Sion. Mais on parle de remettre le *Siége de Calais* à la comédie française, et je n'ai pas ouï dire que le gouvernement ait donné d'ordre pour jouer la tragédie de *Saül*.

M. Gaillard, de l'académie des inscriptions et belles-lettres, a publié il y a quelques années une *Histoire du roi François Ier.*, en quatre gros volumes. Il vient d'en publier trois autres du même calibre, faisant les cinquième, sixième et septième; et contenant la partie littéraire et les affaires ecclésiastiques de ce règne. Le *François Ier.* de M. Gaillard n'a eu aucun succès à Paris; ces nouveaux volumes ne seront pas plus heureux que les premiers. M. Gaillard écrit beaucoup, et ferait bien de se tenir tranquille; c'est pourtant un grand faiseur de réflexions politiques. Si vous parcourez sa rapsodie, vous en trouverez de bien ridicules.

M. l'abbé Arnaud et M. Suard composent depuis plusieurs années la gazette de France, c'est-à-dire,

la plus insipide, la plus impolie et la plus correctement écrite de toutes les gazettes. Je l'appelle impolie à cause de l'affectation ridicule qu'elle a de ne donner le titre de *Monsieur* à personne et de traiter tout le monde de *Sieur*; il est très-impertinent et fort plat d'imprimer deux fois par semaine le sieur Pitt quand ce sieur Pitt est l'arbitre de l'ancien et du nouveau continent. Avant de faire la gazette de France, M. l'abbé Arnaud et M. Suard faisaient ensemble *le Journal étranger*, et puis *la Gazette littéraire de l'Europe*. Ni l'un ni l'autre de ces écrits périodiques n'a pu se soutenir; il y régnait cependant un excellent esprit. Mais nos oisifs de Paris ne veulent pas s'instruire, ils ne veulent qu'être au fait de la brochure du jour; ils veulent aussi voir déchirer de temps en temps quelque homme célèbre pour l'amusement de leur malignité. Les deux journalistes dont je parle ne leur donnaient ni l'un ni l'autre de ces amusemens; le moyen de réussir? Ajoutez que l'abbé Arnaud et M. Suard sont tous les deux fort aimables, mais que l'un est fort dissipé et l'autre très-paresseux, et vous ne serez pas étonné qu'ils aient si peu réussi dans leurs entreprises. Ils mettaient la plupart du temps leurs amis à contribution; mais les amis ne pouvaient pas recommencer tous les mois à fournir la dépense du ménage, et les auteurs restaient en arrière. M. Diderot a donné quelques articles, M. de Saint-Lambert plusieurs, tout le monde a donné,

et malgré ces contributions volontaires la chose n'a pu subsister. Les deux associés viennent de recueillir les morceaux les plus intéressans dispersés dans ces deux journaux, et de les publier sous le titre de *Variétés littéraires, ou Recueil de pièces tant originales que traduites, concernant la philosophie, la littérature et les arts.* Ce recueil qui est en effet très-varié, forme quatre volumes in-12 assez considérables. Vous y retrouverez avec plaisir les différentes traductions de morceaux de poésie erse; vous y pourrez lire aussi de suite les lettres sur les animaux, par un physicien de Nuremberg : c'est une lecture aussi agréable qu'instructive. Ces lettres sont de M. Le Roi, lieutenant des chasses du parc de Versailles. Je ne sais si tout ce qu'il dit sur les mœurs des animaux dont il parle est vrai, je n'en voudrais pas être garant; mais je pense que son style correct, naturel et facile a fait de ces lettres un modèle dans leur genre : c'est ainsi que l'histoire naturelle devrait toujours être écrite. Le style de M. de Buffon, son harmonie et son nombre me séduisent et m'enchantent; mais quand je ne consulte que la raison et la sévérité de son goût, je suis obligé de convenir que ce style est trop poétique et trop élevé. Le rôle de philosophe n'est pas de peindre (1); mais, enfin, tout en condamnant l'abus que le peintre fait de son talent,

(1) Voilà pourquoi la philosophie tue la poésie, qui ne vit que d'images, et dessèche la littérature en ne parlant qu'à la raison, et jamais à l'imagination ni au cœur.

je sens qu'il me séduit, et je me laisse séduire. Les éditeurs de ces variétés disent qu'on trouve dans leur recueil des morceaux imprimés pour la première fois, et qui n'ont paru ni dans le journal étranger ni dans la gazette littéraire ; mais je n'ai encore pu découvrir ces morceaux ; ils auraient bien dû les marquer d'une étoile. Je suis fâché aussi qu'ils n'aient pas nommé les auteurs des différens écrits qui composent ces variétés.

M. Baculard Darnaud, en nous donnant l'année dernière son triste drame d'*Euphémie*, nous avait promis les *Mémoires d'Euphémie* dans lesquels nous trouverions les détails de la vie de cette malheureuse recluse. M. Darnaud est homme de parole, il vient de publier ces mémoires ; mais je lui ai promis de ne les pas lire ; et je lui tiendrai parole aussi. M. Darnaud réunit trois rares qualités : il est triste, emphatique et froid. Il devrait être pensionné par les fossoyeurs et les habitans de paroisse qui vivent d'enterremens ; il ne rêve que cercueils et tombeaux. Madame la princesse de Beauveau disait de son *Comte de Comminges* qu'il dégoûtait du caveau. Si je refuse de lire les *Mémoires d'Euphémie*, ce n'est pas qu'ils soient fort étendus, ils n'ont pas cent pages ; mais cent pages de M. Darnaud sont redoutables. Ils sont suivis d'une lettre de l'auteur de plus de cent pages, sur le genre sombre, ou sur le genre qu'il appelle le sien par excellence. M. de Voltaire pré-

tend que tous les genres sont bons hors le genre ennuyeux : c'est précisément celui-là que M. Darnaud s'est mis en tête de nous faire goûter.

Je n'ai pas osé lire non plus *les Quatre Parties du Jour*, poëme traduit de l'allemand, de M. Zacharie. Cela n'est pas précisément du genre ennuyeux, mais c'est tout comme : l'insipidité et la fadeur, la monotonie et l'uniformité touchent de près à l'ennui. Ce n'est pas que M. Zacharie ne soit un autre homme que M. Darnaud. Il a du talent, mais il manque souvent de goût, et il a le défaut commun aux poëtes de son pays, d'être trop détailleur dans ses tableaux; ce défaut les rend froids. M. Zacharie a de la réputation en Allemagne ; il s'est essayé en plus d'un genre. Son traducteur se signe *Capitaine*, dans l'épître dédicatoire adressée au roi de Danemarck. Je n'ai jamais entendu parler de ce Capitaine ; c'est peut-être un Allemand qui s'appelle Hauptmann. Au reste, cette traduction est fort bien imprimée et ornée d'assez jolies estampes, d'après les dessins de M. Élisen, suivant la manie du jour. Elle forme une brochure grand in-8°, de près de deux cents pages.

On a traduit aussi de l'allemand le célèbre poëme de M. Klopstock, intitulé *le Messie* ; deux volumes

in-12. J'ai essayé de lire ce poëme dans l'original; je ne l'entends point; et pour me casser la tête, j'aime autant employer cette peine à lire l'*Iliade*, qu'à déchiffrer le *Messie* de M. Klopstock. Ce poëme a une grande réputation en Allemagne; la traduction n'a eu aucun succès à Paris, tant les goûts sont divers. Toutes ces traductions nous viennent des professeurs de la langue allemande, qui sont à l'École royale militaire. Celle du *Messie* a successivement passé en deux ou trois mains différentes.

Objections et Réponses sur le commerce des grains et des farines, écrit de quatre-vingt-quatre pages in-12, avec l'épigraphe : *Nimia præcautio dolus*. C'est ce qu'on pourrait bien crier aux parlemens qui instrumentent dans ce moment-ci contre la liberté de ce commerce. Mais, quant au fond, quoique l'auteur inconnu de ce petit écrit réponde à toutes les objections qu'il a l'esprit de se faire, je veux mourir si aucun de tous ceux qui ont écrit pour ou contre l'exportation des blés, pour ou contre le libre commerce des grains, pourrait faire une réponse passable sur cinquante questions intéressantes et préliminaires qu'il faudrait éclaircir avant de se permettre d'avoir un avis sur cette question importante. Ce n'est ni des réquisitoires et des arrêts de parlemens, ni des brochures de nos économistes poli-

tiques que viendra le salut de l'état, ni pour ce qui regarde la cherté du pain, ni dans aucune autre branche d'administration. Pour gouverner un état, administrer d'une manière sage et éclairée ses finances, parer aux inconvéniens, créer des ressources, multiplier et conserver dans leur action les forces politiques, il faut autre chose que de bavarder et de déraisonner à perte de vue.

Les faiseurs d'esprit tiennent un des premiers rangs parmi les insectes appelés compilateurs. Un de ces faiseurs vient de publier *l'Esprit de Marivaux*, ou *Analectes de ses ouvrages, précédé de la vie historique de l'auteur;* volume grand in-8°, assez joliment imprimé. Le compilateur commence sa préface par dire que personne n'a écrit avec plus de naturel que M. de Marivaux. Il faut avoir une singulière idée du naturel pour en trouver à Marivaux, dont le style était précisément le contraire du naturel; le naturel de Marivaux ressemblait à la nature comme le rouge de nos dames ressemble à l'incarnat dont la nature colore les joues de la jeune fille émue et modeste. M. de Voltaire disait de Marivaux qu'il passait sa vie à peser des riens dans des balances de toile d'araignée. Son compilateur qui ose toucher à ces balances, à la main si heureuse et si légère, que je suis sûr qu'il les lui mettra en pièces.

M. de Rozoi vient de publier ses *Œuvres mêlées*, en deux parties ; vous trouverez dans ces *Œuvres mêlées* de la prose et des vers, et parmi ces derniers, des essais de tous les genres, épîtres, contes, fables, etc., etc. M. de Rozoi a déjà fait imprimer un long poëme sur *les Sens*, et un autre moins long sur *le Génie*. Il peut se vanter d'être un des plus mauvais poëtes de notre temps. Il commence sa préface par ces mots : « Je connais une femme charmante qui dit ne jamais lire de préface ; elle m'a promis de lire celle-ci. » Voilà le style d'un homme qui ose présenter au public ses *Œuvres mêlées*. Moi, j'assure M. de Rozoi ne jamais lire au-delà de cette phrase.

Contes moraux, ou *les Hommes comme il y en a peu :* ajoutez, *par un auteur comme il y en a beaucoup*, c'est-à-dire, médiocre ou mauvais, suivant que vous êtes plus ou moins porté à l'indulgence. Ces contes forment un volume de deux cent cinquante pages in-8°. L'auteur inconnu commence par son histoire, qui n'est pas un conte. S'il n'a employé dans ses contes, contre l'usage, que des sujets vertueux, dit-il, c'est qu'il n'a pas pu faire autrement, parce qu'il n'en a jamais rencontré d'autres dans sa vie. N'avoir jamais vu un malhonnête homme ! quel prédestiné ! Et les

femmes, les femmes ? il ne leur a jamais trouvé que de la beauté sans prétention, des grâces sans artifice et du génie sans hauteur. Après cette déclaration, vous seriez tenté de prendre ce monsieur pour un excellent faiseur de contes. Eh bien, vous vous trompez, ses sujets vertueux sont plats comme lui.

FEVRIER 1769.

Paris, 1er. février 1769.

On a donné le 26 du mois passé, sur le théâtre de la comédie française, la première représentation de l'*Orphelin anglais*, drame en trois actes et en prose. Cette pièce est le coup d'essai ou le fruit du loisir d'un gentilhomme d'Anjou, appelé M. de Longueil, et attaché à M. le duc d'Orléans, en qualité de gentilhomme ordinaire. M. de Longueil, oisif en temps de paix comme la plupart des militaires, et retenu en Anjou par ses affaires particulières, a composé ce drame pour se désennuyer. Il l'a envoyé à Paris à un de ses amis qui l'a montré à Molé, qui l'a lu aux comédiens qui l'ont joué devant le public qui l'a sifflé. Voilà son histoire en deux mots. On a dit dans des bulletins qui courent Paris et la province, que M. le duc d'Orléans y prenait le plus vif intérêt, et l'on a même eu la sottise de dire que son goût avait été trompé dans cette occasion par la bonté de son cœur. Je sais que ce prince n'a jamais cru que cette pièce pût réussir, et qu'il conseilla de ne la point donner à la comédie; mais Molé, à qui l'auteur avait abandonné sa part et ses droits, en pensa différemment, et espéra la faire réussir. On avait seulement supplié le prince de permettre qu'on annonçât sur l'affiche que son altesse séré-

nissime honorerait le spectacle de sa présence, c'est l'étiquette, lorsque les princes du sang vont aux spectacles en grande loge; M. le duc d'Orléans y consentit, mais n'eut garde de se montrer en public.

La pièce était dûment tombée, huée, sifflée; mais Molé profitant de l'effet qu'il avait produit dans la salle par un jeu et une pantomime vraiment sublimes, eut le courage de l'annoncer pour le samedi suivant. Comme la part d'auteur lui est donnée par M. de Longueil, il tâchera de l'associer avec de jolies pièces, et de la jouer tant qu'elle pourra aller. On a retranché à la seconde représentation une foule d'expressions choquantes; il n'y avait personne; mais la pièce fut autant applaudie qu'elle avait été sifflée deux jours auparavant, et l'on demanda l'auteur. Le parterre était presque vide; mais M. Molé avait eu soin d'y envoyer de bons amis. Comme ils s'écriaient sans cesse et avec beaucoup de bruit sur les beautés de la pièce, un homme placé à l'amphithéâtre leur dit: « Messieurs, vous parlez là bien à votre aise. »

A propos du mariage de Molly Frick avec Thomas Spencer, j'ai l'honneur de vous notifier celui de M. Molé avec mademoiselle d'Epinay, actrice de la comédie française. Ce mariage est consommé il y a long-temps; mais M. l'archevêque de Paris lui avait toujours refusé la bénédiction nuptiale.

L'excommunication dont jouissent les comédiens en France ne leur permet pas plus de tâter du sacrement de mariage que des autres. Jusqu'à présent, lorsqu'un comédien voulait se marier, il renonçait au théâtre. En vertu de cette renonciation, l'archevêque ou l'ordinaire accordait la permission de bénir le mariage, et cette cérémonie faite, le premier gentilhomme de la chambre envoyait au nouveau béni un ordre du roi de remonter sur le théâtre, et le nouveau mari obéissait à l'ordre du roi. M. l'archevêque, pour mettre sa religion à l'abri de toute surprise, déclara l'année dernière à M. Molé que, malgré toutes les renonciations possibles, il ne donnerait plus à aucun comédien la permission de se marier, à moins qu'il ne lui apportât une déclaration signée par messieurs les quatre premiers gentilshommes de la chambre, comme quoi ils ne lui donneraient plus un ordre du roi pour remonter sur le théâtre. Ainsi, le tendre Molé et sa fidèle amante furent obligés de continuer à vivre dans le concubinage. Il y a quelques semaines qu'on trouva le moyen de glisser à M. l'archevêque de Paris cette permission de mariage à signer avec plusieurs autres; le bon prélat, sans défiance, signa sans lire. Le vicaire de paroisse, en vertu de cette permission, bacla l'affaire, et M. Molé et mademoiselle d'Epinay escamotèrent le sacrement. Cela a fait dire dans Paris que M. l'archevêque s'était relâché de sa rigidité, et qu'il accordait le sacrement du mariage aux comédiens sans les obliger à renoncer

au théâtre. Mais l'esprit de Dieu n'a pas abandonné à ce point son serviteur Christophe de Beaumont. Instruit de la supercherie qui lui a été faite, et ne pouvant reprendre le sacrement ....., il a interdit le prêtre qui a donné la bénédiction nuptiale, pour lui apprendre à s'en rapporter dans des cas de cette importance à une permission signée. Comme ce prêtre est fort aimé du prélat sévère, on espère qu'il aura sa grâce au bout de quelques mois de pénitence.

Madame Vestris qui, pour s'essayer, avait joué l'été dernier sur le théâtre des menus plaisirs du roi le rôle d'Hermione dans la tragédie d'*Andromaque*, vient de débuter dans les formes et avec le plus brillant succès sur le théâtre de la comédie française. Ses trois rôles de début étaient celui d'Aménaïde, dans la tragédie de *Tancrède*; celui d'Ariane et le rôle d'Idamé, dans l'*Orphelin de la Chine*. Elle joua le rôle d'Aménaïde avec un applaudissement universel; on la mettait déjà au-dessus de mademoiselle Clairon. Elle fut moins applaudie dans le rôle d'Ariane, et encore moins dans celui d'Idamé. Je n'ai pu la voir que dans ce dernier rôle; l'affluence des spectateurs a été constamment si grande qu'il n'y avait pas moyen d'approcher de la salle. Je n'ai pas été content de madame Vestris dans le rôle d'Idamé; mais je me garderai bien de la juger sur un seul rôle, et surtout sur celui-ci. Le rôle d'Idamé est un des plus

difficiles qu'il y ait au théâtre français. Je le trouve beau et supérieurement bien conçu; mais je ne croirai jamais qu'il puisse être joué par une débutante; c'est le chef-d'œuvre de l'art consommé et fortifié par une longue étude de la nature. Ceux qui connaissent l'intérieur de la comédie française et les ressorts secrets qui gouvernent les grands acteurs de cet empire orageux, disent que madame Vestris n'a si prodigieusement réussi dans le rôle d'Aménaïde, que parce que mademoiselle Clairon s'était donné la peine de le lui faire répéter sous ses yeux; mais que M. Le Kain s'étant aperçu de l'effet de ses conseils, avait déclaré à la nouvelle actrice que non-seulement il retirerait les siens, mais qu'il la perdrait si elle continuait à consulter mademoiselle Clairon. C'est le cas de s'écrier : *Tantæ ne animis cœlestibus iræ!* Il est vrai qu'il a subsisté de tout temps une illustre haine entre M. Le Kain et mademoiselle Clairon; mais c'est porter l'animosité bien loin que de refuser toute culture à une plante innocente, parce qu'une main ennemie y a touché en secret; peut-être les choses se sont-elles passées beaucoup plus simplement. Madame Vestris n'a mieux réussi dans le rôle d'Aménaïde, que parce que ce rôle est en effet aisé, et que toutes les actrices y ont réussi : avec une figure touchante, de la grâce et de la beauté ce rôle se joue tout seul, les autres demandent plus d'étude, plus d'expérience.

Madame Vestris n'est pas une actrice consommée, mais c'est une excellente débutante; elle a

de l'intelligence et de l'esprit, de la chaleur, beaucoup de grâce; je ne crois pas qu'elle ait beaucoup de sentiment, et je doute qu'elle me fasse jamais pleurer. Les défauts que je lui avais remarqués sur le théâtre des menus m'ont encore plus frappé sur le théâtre de la comédie. Son grasseyement m'a paru fort désagréable, sa voix frêle, et c'est de tous ses défauts celui qui me chagrine le plus; car le moyen de jouer d'un instrument qui ne rend point de son? Elle a de la beauté, l'air noble, de beaux bras, les plus beaux yeux du monde; mais elle n'a pas pour moi l'air assez tragique, ou, si vous voulez, assez poétique; ou, si vous aimez mieux, assez exagéré. C'est une figure de Mignard, et je voudrais dans la tragédie une figure du Poussin, de Raphael, de Michel-Ange.

Pour quitter le cothurne, j'aurai l'honneur de vous dire que madame Vestris est enfant de théâtre; elle doit, je crois, le jour à un comédien de la Rochelle, et s'appelait mademoiselle Dugazon. Elle a été une des principales actrices du théâtre de Stuttgard, et pendant quelque temps sultane favorite de son altesse sérénissime; elle a épousé ensuite un petit danseur de ce théâtre, portant le grand nom de Vestris. Cette famille de Vestris est de Florence, et s'est transplantée en France où elle a fait fortune; les garçons par leurs talens, les filles par le commerce de leurs charmes. Elle a fait mentir le principe que l'amitié ne peut subsister sans la vertu la plus rigide; car elle vit dans

la plus tendre union et dans une grande corruption de mœurs. Pendant que la belle Theresina Vestris couche avec son amant pour de l'argent, la mère, dévote comme une sainte, dit à côté de sa chambre son chapelet; son frère, qu'on appelle le *Cuisinier*, prépare le souper que la sœur Violenta et les autres frères viennent manger avec Theresina et son amant, le plus cordialement du monde. Le grand Vestris est celui qui danse à l'opéra avec tant d'applaudissement; c'est en effet le plus grand danseur que nous ayons eu depuis le célèbre Dupré. Il a appris en France ce genre de danse noble, particulier aux Français, qui consiste dans une suite de pas, d'attitudes et d'aplombs, lesquels tous ensemble ne disent et ne signifient rien du tout; ce sont des exercices académiques hors de propos qui plaisent beaucoup en France. Vestris a porté ce genre à Stuttgard et à Vienne, comme Favier et Dupré l'avaient porté anciennement à Dresde et à Varsovie. Toute la famille Vestris a pris le plus tendre intérêt au début de leur belle-sœur. On dit que celle-ci n'a pas vingt-cinq ans; mais à la voir au théâtre, quand elle en aurait trente, je n'en serais pas fort étonné : on disait aussi qu'après ses rôles tragiques, elle jouerait dans le haut comique qu'elle avait toujours joué en Allemagne; mais aujourd'hui on prétend qu'elle va jouer trois autres rôles tragiques, savoir : ceux d'Alzire, d'Hypermnestre et de Zaïre. Elle n'est pas en-

core reçue, mais il est impossible qu'elle ne le soit pas.

Le début de madame Vestris a été précédé de celui de mademoiselle Fleury, qui a joué les rôles de mademoiselle Dumesnil, et entre autres ceux de Mérope et de Médée. C'est une assez belle figure, mais c'est le talent le plus médiocre ; elle est déjà oubliée.

L'académie royale de musique a donné le 24 du mois dernier la première représentation de la reprise d'*Ernelinde*, sous le titre de *Sandomir*, tragédie lyrique ; c'est l'opéra de Philidor, dont les paroles sont du grand Poinsinet. Ce Poinsinet a le secret de vous inoculer l'ennui au moyen d'un filtre imperceptible, mais qui ne manque jamais son effet et auquel tout le génie de Philidor ne peut résister. Ce serait bien le cas d'accorder au marchand de ce filtre un privilége exclusif avant qu'il communique son secret à ses confrères. Son opéra d'*Ernelinde* ou de *Sandomir* est une imitation de l'opéra italien, intitulé *Ricimero*, qui s'est conservé aux théâtres de l'Europe malgré les drames de l'illustre Metastasio. Dans ce drame une princesse vertueuse et sensible se trouve partagée entre son amant et son père dont cet amant s'est fait haïr. Bien plus, un prince victorieux, amoureux et jaloux détrône son père, fait arrêter son amant, et veut la forcer à abandonner l'un et l'autre pour lui. Il

la réduit à l'extrémité de choisir entre son père et son amant. La princesse, forcée par le péril de tous les deux de prononcer, se résout à sauver son père, et son amant est sur le point de périr, et cette amante infortunée en perd la raison et tombe dans le délire le plus déplorable; et c'est de telles situations que Poinsinet a osé traiter et saupoudrer de sa poudre imperceptible. Son poëme était susceptible du plus grand intérêt et du plus grand pathétique, il est absurde et froid; s'il était seulement absurde et chaud il aurait pu réussir. La musique de cet opéra est superbe, mais elle n'a pas pu soutenir le poëme dans sa nouveauté, elle ne le soutiendra pas à cette reprise. Il est bien démontré par cet essai que ce n'est pas avec de la musique qu'on peut réussir à l'opéra de Paris; car si le public se doutait seulement des premiers élémens de la langue sublime que parle Philidor, son ouvrage serait allé aux nues malgré l'absurdité du poëme. Il y a tel air dans cet opéra qui seul méritait de faire le succès d'un ouvrage; mais quel succès peut-on se promettre en parlant une langue divine à des sourds? D'ailleurs, cet ouvrage n'a été ni chanté ni joué, ce n'était pas le moyen d'ouvrir aux sourds les oreilles: ce n'est pas que les acteurs de l'opéra n'aient fait de leur mieux, mais c'est que leur mieux est mauvais, leur goût de chant insupportable à toute oreille accoutumée à de la musique, et qu'ils sont acteurs aussi insipides que mauvais chanteurs. Ce délire d'Erne-

linde, scène sublime en musique, faisait, grâce à l'art et à l'ame de madame Larrivée, bâiller au théâtre. Philidor va faire graver son opéra par souscription. Vous y trouverez un fond de musique immense; il y en a trop, les repos ne sont pas assez ménagés; les connaisseurs pourront reprocher à cet ouvrage de n'être pas assez sage, mais le compositeur s'est conformé au goût de son pays; il sait que quand on ne brise pas ici le tympan à force de bruit, on n'est pas censé avoir fait de la musique. Ce tintamare interminable de chœurs qu'on braille sans fin et sans cesse, cet orchestre rempli d'instrumens qui ne se reposent jamais, sont insupportables à un homme de goût; mais, depuis la fondation de l'empire du sauvage Rameau, ils entrent dans l'essence de l'opéra français. Philidor a voulu tenir un juste milieu; il a voulu satisfaire les amateurs de l'opéra français par des chœurs et du bruit; il a voulu, en parlant le langage le plus sublime, captiver ceux qui sont en état de l'entendre, mais en voulant satisfaire tout le monde, il n'a proprement captivé personne. Lorsque vous serez à portée d'examiner son opéra, vous trouverez que cet auteur connaît les bonnes sources, et qu'il a sur-tout bien mis à profit les ouvrages de Jommelli; mais j'en viens toujours à dire qu'il faut encore un grand talent pour piller de cette manière. Si jamais on parvient en France à savoir ce que c'est que de la musique, on sera bien honteux de la chute de cet

ouvrage. Dauberval, excellent danseur et excellent maître des ballets, avait composé pour le ballet du second acte, une pantomime qui m'avait paru à la répétition devoir faire le plus grand effet, et qui n'a pas réussi. Mademoiselle Heinel y a dansé; c'est cette jeune allemande de dix-huit ans qui danse dans le goût et presque avec le succès de Vestris. C'est en effet une créature céleste pour la grâce et la noblesse; la voir, je ne dis pas danser, mais marcher sur le théâtre vaut seul l'argent qu'on paie à la porte de l'opéra.

Le morceau suivant n'est pas du ressort de cette correspondance, il appartient aux gazettes et papiers publics; mais il est écrit avec tant de noblesse, de sagesse et de fermeté, qu'il mérite d'être conservé dans un dépôt littéraire. M. de Malesherbes est fils de M. de Lamoignon, ancien chancelier de France. Il a été à la tête de la librairie pendant tout le temps que son père a occupé la première dignité du royaume. Les gens de lettres se souviendront toujours avec reconnaissance de l'époque de son administration. Les citoyens se rappelleront avec le même sentiment les remontrances de la cour des aides sur les tailles, qui furent présentées et publiées l'année dernière, et dont cet illustre magistrat était auteur.

Discours de M. de Malesherbes, premier président de la cour des aides, à M. le duc de Chartres, lorsque ce prince vint dans cette cour pour faire enregistrer, de la part du roi, les édits que sa majesté avait fait publier en son lit de justice.

Monsieur,

Le roi a annoncé lui-même sa volonté souveraine; la plus auguste et la plus redoutable cérémonie nous a déjà fait connaître les ordres que vous allez exécuter. Le peuple gémit sous le poids redoublé des impôts; et quand il les voit renouveler, après plusieurs années de paix, quand il y voit joindre un emprunt onéreux, présenté comme une ressource nécessaire, il perd jusqu'à l'espérance de voir jamais la fin de ses malheurs.

Si notre douleur pouvait être adoucie, ce serait sans doute par la présence d'un prince, l'amour et l'espoir de la nation. Qu'il nous serait doux de pouvoir nous livrer sans réserve au sentiment qu'elle nous inspire, et de n'avoir qu'à vous féliciter de l'événement qui va faire votre bonheur, et assurer à la France des héritiers d'un sang qui lui est si cher! Mais dans ce jour, Monsieur, la joie est trop étrangère à nos cœurs, et vous ne trouverez parmi nous que du respect, de la douleur et de la consternation.

Pourquoi faut-il que vos premiers regards soient frappés d'un si triste spectacle? pourquoi faut-il que l'arrivée des princes de votre sang auguste entraîne toujours la suspension des lois, et réduise la justice à l'inaction?

Vous allez exercer au nom du roi, Monsieur, l'acte le plus important de l'autorité absolue. Il est nécessaire que vous sachiez que ces magistrats qu'on réduit au silence, ne voulaient élever leur voix que pour faire parvenir au roi les plaintes de son peuple. Que ne pouvons-nous espérer que vous vous chargerez de remplir vous-même le devoir dont il ne nous a pas été permis de nous acquitter! Eh! qui le pourrait mieux que vous, Monsieur? A qui la gloire du roi et les intérêts de la nation doivent-ils être plus chers qu'à ceux qui approchent le plus près de la couronne?

Henri le Grand, dont vous tenez la naissance, a laissé dans les registres de cette compagnie des monumens précieux qui constatent l'éloignement qu'il avait toujours eu pour les actes qu'on emploie aujourd'hui. Il doit nous être permis de vous rapporter les propres termes de ce monarque immortel.

« Ce sont, disait-il, des voies extraordinaires qui ne ressentent que la force et la violence. »

Tous les sentimens de Henri le Grand vous ont été transmis, Monsieur, avec le sang que vous avez reçu; ils ont été cultivés dès vos premières années par les soins les plus heureux; faites-les éclater, Monsieur; parlez au roi lui-même, et

faites-lui connaître enfin la vraie situation de son peuple désolé. Vos efforts seront guidés et secondés par ceux du grand prince qui vous a donné le jour. Il a été chargé, comme vous, de faire enregistrer les mêmes lois en présence d'une des premières compagnies du royaume; on a cru lire dans ses regards, comme nous osons lire dans les vôtres, que la rigueur dont il était obligé d'user coûtait à son ame bienfaisante. Nous ne craignons pas de vous assurer, Monsieur, que l'espérance renaîtra encore dans le cœur des Français quand ils verront les princes du sang royal prendre le noble emploi d'être les intercesseurs de la nation auprès de son souverain.

Vous ne serez pas fâché de connaître le discours entier du roi Henri IV, consigné dans les registres de la cour des aides, et dont M. de Malesherbes fait mention dans le sien.

Le 23 février 1620, M. le prince de Condé apporta à la cour des aides plusieurs édits à vérifier. Voici un extrait du discours prononcé, à cette occasion, par M. Dulys, avocat général.

« Le roi Henri IV, de glorieuse mémoire, » ayant envoyé, en l'année 1598, à la cour des » aides, un édit de création de deux commis- » saires-examinateurs ès élections et greniers à sel » du ressort de ladite cour, il y fut refusé par » neuf fois, nonobstant neuf lettres de jussion;

» cela dura jusqu'en l'an 1609, que ladite cour » ayant ordonné de très-humbles remontrances à » sa majesté sur l'importance de cet édit, enfin » elles furent faites au mois de septembre de la » même année. Et comme il échappa à celui qui » portait la parole de dire au roi que si sa ma- » jesté affectionnait si fort la vérification de cet » édit, elle le pouvait faire publier par voie ex- » traordinaire de son autorité absolue; le roi » l'interrompit, et lui dit fort aigrement et avec » blâme : *Qu'il ne doutait point que ce moyen ne* » *fût en sa puissance; mais que s'il avait eu* » *pensée d'en user, lui qui parlait, au lieu de l'y* » *porter, l'en aurait dû divertir par toutes re-* » *montrances et supplications possibles ; qu'il* » *était fort persuadé de la conséquence dange-* » *reuse de telles voies qui ne seraient jamais et* » *ne pourraient être qu'à son préjudice, en dimi-* » *nuant la bienveillance de ses sujets qu'il se vou-* » *lait conserver en ne se servant que des moyens* » *ordinaires de douceur ; et qu'il savait bien* » *comme il avait mal pris au roi son prédécesseur,* » *pour s'être servi de ces voies extraordinaires qui* » *ne ressentaient que la force et la violence.* Et » s'étant ouvert avec une royale bonté des mo- » tifs qui l'obligeaient de poursuivre avec tant » d'instance la vérification de cet édit, sur le » rapport qui en fut fait à la ladite cour, elle » obéit à sa majesté, et le vérifia tout d'une voix. »

Remarquez, je vous supplie, la différence

des temps : le bon Henri IV sollicita pendant onze ans l'enregistrement d'un édit de deux création de deux commissaires aux greniers à sel; remarquez aussi quel est l'esprit des corps et compagnies : la cour des aides ne pensa pas, en 1609, à consigner dans ses registres ces paroles mémorables sorties de la bouche du meilleur des rois, ce n'est que onze ans après que l'avocat général les rappelle; et sans la formalité qui veut que les discours des avocats généraux soient enregistrés, les paroles du grand Henri restaient perdues.

Sur la fin de l'année dernière, le patriarche de Ferney nous fit présent de *l'A, B, C,* traduit de l'anglais de M. Huet. Dans cet *A, B, C,* qui consiste en plusieurs dialogues entre M. A, M. B. et M. C, on fait au président de Montesquieu son procès sur plusieurs chefs d'accusation. Je crois avoir déjà remarqué que plusieurs reproches faits à cet illustre philosophe ne sont pas peut-être sans fondement; mais qu'il faut être assez juste, lorsqu'on juge à toute rigueur, pour dire le bien comme le mal. Tout le mal qu'on dit dans l'*A, B, C* de *l'Esprit des Lois* est peut-être très-fondé, peut-être en pourrait-on dire encore davantage sans blesser la vérité; mais il n'en est pas moins vrai que ce livre a produit une révolution dans les têtes, non-seulement en France, mais même en Europe, et que tous les souverains à

qui leur mérite permet d'aspirer à la véritable gloire, ont fait de ce livre leur bréviaire. Tout livre qui fait penser est un grand livre. M. Saurin, de l'académie française, a cru devoir faire ses représentations au patriarche sur les arrêts portés dans *l'A, B, C* contre M. de Montesquieu, et pour leur ôter toute espèce de crudité, il a cru devoir les rimer.

Montesquieu, dans ses *Lettres persanes*, se tue à rabaisser les poëtes; il voulait renverser un trône où il sentait qu'il ne pouvait s'asseoir. Il insulte violemment dans ses *Lettres persanes* l'académie, dans laquelle il sollicita depuis une place. Il est vrai qu'il avait quelquefois beaucoup d'imagination dans l'expression; c'est, à mon sens, son principal mérite. Il est ridicule de faire le goguenard dans un livre de jurisprudence universelle; je ne puis souffrir qu'on soit plaisant hors de propos. Enfin, chacun a son avis, le mien est de vous aimer et de vous estimer toujours.

Le mien que personne ne me demande, est que le seigneur patriarche fait ici supérieurement l'avocat patelin; il plaide contre Montesquieu devant un faiseur de vers et un académicien, et il l'accuse d'avoir insulté les poëtes et l'académie; mais qu'est-ce que cela fait à *l'Esprit des Lois*? Je ne vois pas non plus pourquoi une nation n'aurait pas

de grands écrivains en prose parce qu'elle a de grands poëtes. Cicéron n'est pas célèbre par ses vers. Quoique l'Arioste soit un poëte délicieux, Machiavel n'en est pas moins un homme d'un génie profond. En France, Jean-Jaques Rousseau n'a jamais fait que de mauvais vers, et vous connaissez sa prose. Enfin, je ne conçois pas comment les beaux vers de M. de Voltaire empêcheraient la prose des Buffon et des Diderot d'être ce qu'elle est. Au reste, le seigneur patriarche peut dire avec toute vérité que ce n'est pas lui qui a traduit l'*A, B, C;* comment l'aurait-il traduit de l'anglais où il n'a jamais existé?

Il vient de nous faire présent d'une brochure intitulée : *Les Singularités de la nature*, par un académicien de Londres, de Boulogne, de Pétersbourg, de Berlin, etc., à Bâle, 1768, volume in-8°. de cent trente-une pages. C'est un assez petit espace pour couler la science de la nature à fond, pour passer en trente-huit chapitres des pierres figurées, des limaçons, des huîtres et des abeilles à la pierre, au caillou, à la roche, aux montagnes, à leur formation, aux élémens et aux lois éternelles du monde. Cette production ne me paraît pas digne du grand manufacturier à qui nous la devons d'autant plus certainement, qu'on y trouve sa marque par-tout. On y voit à chaque page un excellent esprit; mais on désire par-tout le physicien. M. de Voltaire devrait laisser la phy-

sique en repos ; elle ne lui réussit pas. Jamais il n'aura le flegme nécessaire à un observateur, jamais il n'aura assez peu d'imagination pour qu'on puisse se fier à ses raisonnemens sur ce chapitre. Cela n'empêche pas que Needham ne soit un pauvre diable avec ses anguilles de farine et de jus de mouton, et que M. de Buffon n'ait des torts en physique. Voilà depuis nombre d'années la première et la seule brochure de M. de Voltaire qui n'ait pas fait fortune à Paris. Il est vrai qu'elle mérite son sort : quand on a tort au fond, il faut se sauver par la forme, et personne ne le pouvait plus sûrement que le patriarche; mais il n'a pas donné à cette brochure plus de soin qu'à ses charmans pamphlets, et elle ne pouvait pas si bien s'en passer. Les derniers chapitres valent un peu mieux que les premiers.

On vient d'imprimer des *Lettres au chevalier de Luzeincour, par une jeune veuve*, brochure in-8°. de deux cent quatre-vingt-huit pages. On prétend dans la préface, que ces lettres ont été trouvées dans le porte-feuille d'un chevalier de Malte ; elles sont ici au nombre de cinquante-trois. M. Gautier de Montdorge, qui est mort assez vieux dans le courant de l'année dernière, les fit imprimer pour la première fois en 1760; mais il n'en fit tirer qu'une centaine d'exemplaires qu'il distribua à ses amis. Ces lettres passèrent donc pour être de lui, et eurent de la réputation, parce que peu de personnes les avaient vues, et

que les amis les vantaient beaucoup. Marmontel, par exemple, nous disait souvent qu'elles étaient un modèle de style dont il s'était toujours proposé d'approcher dans ses contes, mais qu'il n'avait pu atteindre. Cependant, à voir M. de Montdorge dans le monde, on ne l'aurait pas jugé propre à composer des lettres d'amour au nom d'une jeune femme de Paris. Ce Montdorge était maître de la chambre aux deniers du roi. Il est l'auteur des paroles des *Talens lyriques*, opéra que Rameau fit réussir par ses gavottes et ses rigodons. On dit que M. Montdorge avait une sorte d'esprit, mais je ne l'ai connu que lourd et apoplectique. Il passe pour constant que les *Lettres d'une jeune veuve* ne sont pas de lui, qu'elles ne sont pas composées, mais qu'elles ont été écrites véritablement. Marmontel qui me paraît au fait de l'historique de ces lettres, m'a assuré qu'elles étaient de madame de Belvau, femme de Moulins en Bourbonnais, qui vit encore, et qui a assez fait parler d'elle en son temps. Elle vécut long-temps publiquement avec M. Le Normant, mari de madame de Pompadour, en eut deux filles qu'on avait fait recevoir à force d'argent chanoinesses dans je ne sais quel chapitre, et qui se promenaient il y a une quinzaine d'années tous les soirs aux Tuileries avec leur mère et parées de leur cordon. Un pauvre gentilhomme de province ayant conclu un pauvre mariage, on lui proposa une somme d'argent à condition de reconnaître ces deux filles pour siennes. elles ne lui appartenaient pas plus qu'à

la femme qu'il épousait, mais il ne trouva aucun inconvénient à leur accorder son nom moyennant de l'argent. Montdorge qui était riche, épousa sur ses vieux jours une de ces filles dont il connaissait bien l'origine; c'était sa seconde femme, elle lui a survécu, et l'on assure que les héritiers de Montdorge vont attaquer son contrat de mariage en justice, et entreprendre de lui prouver qu'elle n'est pas fille du gentilhomme dont elle a pris le nom dans son contrat de mariage, que, par conséquent, son mariage est nul, et qu'elle ne peut jouir des avantages que son mari lui a faits par contrat de mariage parce qu'il est évident, diront-ils, qu'il a cru épouser la fille de ce gentilhomme, et qu'il a épousé effectivement tout une autre personne. Si ce procès s'engage, nous aurons des mémoires qui occuperont le public par la singularité de la question. Quant aux lettres de la jeune veuve que l'enchanteur Merlin vient de réimprimer et de vendre sur leur réputation, elles n'ont pas eu le succès que M. Marmontel nous avait annoncé; il s'en faut bien qu'on les ait regardées comme un modèle. Elles sont écrites avec légèreté, avec facilité et avec agrément; mais il y a peu de correction, peu d'intérêt, et beaucoup de choses de mauvais goût et de mauvais ton. Les citations d'ailleurs de madame de Sévigné et les anecdotes rapportées de quelques personnes célèbres ne sont pas assez naturellement amenées. L'éditeur craint qu'on ne trouve que la jeune veuve aime avec trop de transport;

il peut être tranquille, il n'y a pas l'ombre de passion dans ces lettres. C'est du commérage, du cailletage tout pur ; commérage assez agréable, si vous voulez, mais ce n'est que cela. Il s'écrit tous les matins à Paris six cents lettres qui valent mieux que cela, et il n'y a point d'homme, pour peu qu'il ait vécu avec des femmes, qui n'en ait d'aussi agréables dans son porte-feuille de galanterie.

M. Delalande, de l'académie royale des sciences, vient de publier le *Voyage d'un Français en Italie, fait dans les années 1765 et 1766;* huit volumes in-douze assez considérables avec beaucoup de plans et de cartes. M. Delalande a passé quatre mois en Italie, et cela nous vaut huit volumes; c'est deux volumes par mois, et c'est beaucoup. Cette fureur d'écrire et de compiler augmente de jour en jour. Nos Français ne peuvent plus mettre les pieds dans l'Italie sans nous faire présent d'un voyage. En voici le troisième en très-peu d'années; celui de deux gentilhommes suédois, par l'avocat Grosley de Troyes en Champagne, et celui de l'abbé Richard de Saintnom, ont précédé; ce sont deux très-mauvais ouvrages. Je crains que le voyage de M. Delalande ne vaille guère mieux. Je crois qu'il a compilé tout ce que d'autres ont dit sur cette belle partie de l'Europe, et je le tiens quitte d'avance de ce qu'il a pu y ajouter du sien. Ce qui m'en plaît, c'est

qu'il parle de tout : histoire naturelle, arts, mœurs, gouvernement, politique, géographie, tout a été approfondi par M. Delalande en quatre mois de temps. Il n'y a qu'un Français à qui Dieu puisse accorder de ces faveurs-là.

Je ne sais à qui nous sommes redevables d'un *Bélisaire*, drame en cinq actes et en vers. C'est afin qu'il ne manquât aucune tribulation à ce pauvre aveugle que l'auteur anonyme a jugé à propos de le traduire sur la scène, heureusement il n'y aura ni spectateur ni lecteur ; car la pièce n'a pas été faite pour être jouée, et elle ne sera sûrement lue de personne. C'est une autre calamité de nos jours que cette foule de pièces de théâtre qui n'ont jamais été représentées nulle part, et qui paraissent imprimées sans que personne à Paris s'en aperçoive. Dans la multitude de mauvaises brochures dont nous sommes accablés, il faudra aussi se contenter désormais d'indiquer simplement les titres de ces pièces de théâtre imprimées et non représentées ; cette simple notice des titres prouvera que ces pièces n'ont fait nulle sensation à Paris, et qu'elles méritent leur sort. Celles qui ne seront pas dans ce cas-là, ou qui mériteront exception, ne seront pas passées sous silence.

Il est absolument nécessaire de prendre le même parti sur un troisième genre de produc-

tions : ce sont les écrits, brochures, feuilles multipliées à l'infini sur l'agriculture, l'économie politique, le commerce, les finances, etc. La plupart de ces écrits ne sont qu'un recueil de lieux communs, qu'un amas d'idées et d'allégations hasardées sans aucune preuve, qu'un bavardage insupportable à un bon esprit. Tout ce qui se trouvera dans ce cas sera désormais réduit à la simple indication du titre, bien entendu que si le sujet mérite par son importance qu'on s'y arrête, un mauvais ouvrage ne m'en empêchera pas.

Paris, 15 février 1769.

Un voyage que je me propose de faire cette année en Allemagne, et dont je ne voudrais pas revenir sans avoir vu Vienne et Berlin, m'oblige de songer aux moyens de maintenir cette correspondance pendant mon absence. M. Diderot s'étant offert de se charger d'un travail qui serait au-dessous de lui s'il n'était consacré aux personnes les plus éclairées et les plus augustes de l'Europe, je confie dès à présent la plume à son amitié. Ainsi, aux retards de l'expédition près, cette correspondance gagnera infiniment à mon absence, et il est à craindre pour moi qu'à ce prix on n'exige de moi de faire tous les ans un voyage.

Je marquerai d'une étoile, et je mettrai entre deux tirets les observations que je me permettrai,

suivant mon usage, d'ajouter au travail du philosophe.

Le premier ouvrage dont il s'est occupé, c'est le *Poëme des Saisons*, par M. de Saint-Lambert. Ce poëme qui vient de paraître, est attendu depuis quinze ou vingt ans; c'est du moins depuis près de vingt ans qu'on sait que l'auteur y travaille, et qu'on en connaît plusieurs morceaux détachés. Ses amis craignaient qu'à force de corriger, il ne fatiguât son poëme, et il me semble qu'ils pensent aujourd'hui que ce malheur est arrivé.

M. de Saint-Lambert est lorrain. Né gentilhomme et pauvre, il a long-temps servi obscurément dans l'infanterie; ce fut à la mort de madame la marquise du Chastelet, en 1749, qu'on en entendit parler pour la première fois. La chronique secrète des galanteries particulières rapporte que cette femme célèbre, après avoir long-temps vécu dans une liaison intime avec M. de Voltaire, lui fit une infidélité en faveur de M. de Saint-Lambert, qui avait une vingtaine d'années de moins que M. de Voltaire, quoiqu'il ne fît pas les vers aussi-bien que lui. De cette infidélité naquit un enfant qui coûta la vie à sa mère. Madame du Chastelet mourut en couches à Luneville. M. de Voltaire eut connaissance de la trahison, mais il n'en pleura pas moins une amie et une femme supérieure; et, en homme d'esprit, il garda le silence sur une aventure que le public ne savait

que trop bien. On peut se rappeler l'épitaphe qu'il fit alors à madame du Chastelet.

L'univers a perdu la sublime Emilie;
Elle aimait les plaisirs, les arts, la vérité;
Les dieux en lui donnant leur ame et leur génie,
Ne se sont réservés que l'immortalité.

Après avoir rendu ces honneurs funèbres, M. de Voltaire partit pour Postdam, tandis que la canaille poétique de Paris insulta à la cendre de la sublime Émilie. Entr'autres satires, on se rappelle l'épitaphe suivante :

Ci gît qui perdit la vie
Dans le double accouchement
D'un traité de philosophie
Et d'un malheureux enfant.
Lequel des deux nous l'a ravie ?
Sur ce funeste événement
Quelle opinion devons-nous suivre ?
Saint-Lambert s'en prend au livre,
Voltaire dit que c'est l'enfant.

Ce n'est pas ici le lieu de venger les cendres d'Émilie de ces outrages depuis long-temps oubliés; elle n'en a pas moins conservé son rang parmi les noms illustres de ce siècle, et si le goût des plaisirs ne suffit pas pour être une grande femme, il est certain aussi qu'il n'empêche pas de l'être.

M. de Saint-Lambert vint à Paris pour la première fois peu de temps après cette mort, et fut

bientôt connu dans la bonne compagnie. Il apporta alors la plupart des pièces fugitives qu'on lit à la suite du poëme *des Saisons*. Les unes sont adressées à M. le prince de Beauveau, les autres à madame la marquise de Boufflers, sa sœur, sous le nom de Doris ou de Thémire. Il travaillait dès-lors à son poëme *des Saisons*. Il en avait commencé un autre sur *le Génie*, qu'il a, je crois, abandonné. Il a été toute sa vie particulièrement attaché à M. le prince de Beauveau, chez qui il demeure. Du temps du roi Stanislas il partageait son année entre Paris et la Lorraine, où il avait une place d'exempt des gardes du corps du roi de Pologne. Il vendit ensuite son bâton, après avoir obtenu la commission de colonel au service de France, et quitta le service pour se fixer à Paris, avec une très-petite fortune.

M. de Saint-Lambert est un homme d'esprit; mais son commerce est triste, et d'une aridité et d'une sécheresse singulières. Je crois que son talent le plus décidé l'aurait porté à être caustique et mordant, s'il avait voulu s'y laisser aller; mais il ne s'est jamais permis la satire dans ses écrits, et une circonspection naturelle, fondée peut-être sur la crainte des représailles, lui fait même étouffer les traits épigrammatiques qui lui viennent en conversation. Peu de gens, je crois, lui connaissent ce penchant, parce que peu de gens observent, et de ceux qui observent, il y en a peu qui remarquent les premiers mouvemens. Il m'a prouvé par son exemple qu'on peut contrarier ses

penchans naturels avec succès. Il me demandera peut-être qu'est-ce que tout cela fait à son poëme. Rien; mais c'est un des inconvéniens attachés à la célébrité, ou plutôt un hommage qui lui est rendu, qu'on ne veut pas seulement connaître l'ouvrage, mais encore l'auteur; et un des inconvéniens attachés à mon travail, c'est d'être sur ces détails véridique et historien fidèle, sans acception de personne.

Mais il est temps de céder la plume à M. Diderot, sans renoncer au droit de l'interrompre quand je le jugerai à propos.

Observations de M. Diderot sur les Saisons, *poëme par M. de Saint-Lambert.*

Ce poëme est précédé d'un discours et suivi de trois petits romans ou contes, de plusieurs pièces fugitives et de quelques fables orientales.

Après avoir joui du plus grand éclat au moment de son apparition, cet ouvrage semble être entièrement tombé dans l'oubli. C'est une double injustice : car il est certain qu'il mérite encore moins les dédains affectés des uns que les éloges outrés des autres. Je l'ai lu et relu, et quoique je sois lié d'amitié avec l'auteur, j'en parlerai sans partialité. Je me suis préparé au jugement que j'en vais porter, par la lecture des *Géorgiques de Virgile;* ce n'était pas le moyen d'être indulgent.

Discours préliminaire.

On a demandé il y a long-temps si les Français pouvaient avoir des Géorgiques, et si leur langue était capable de se plier aux détails de l'économie rustique; j'ai peine à le croire. Successivement guerriers barbares, chevaliers errans, esclaves sous des seigneurs féodaux, sujets sous des rois ou de grands vassaux, nation monarchique, nous n'avons jamais été peuples purement agricoles, notre idiome usuel n'a point été champêtre. Cependant on ne donne aux champs, aux arbres, aux légumes, à la vigne, aucune façon, aux bestiaux aucuns soins, et il n'y a rien dans la culture des arbres et des plantes qui n'ait son nom propre parmi nous : mais cette langue technique ne se parle point hors de nos villages; les mots n'en ont point été prononcés dans nos villes. Un poëme donc où toutes ces expressions rustiques seraient employées, aurait souvent le défaut ou de n'être point entendu ou de manquer d'harmonie, d'élégance et de dignité, ces expressions n'ayant point été maniées par le goût, travaillées, adoucies par le commerce journalier, présentées à nos oreilles apprivoisées, ennoblies par des applications figurées, dépouillées des idées accessoires ignobles de la misère, de l'avilissement et de la grossièreté des habitans de la campagne. Il n'en fut pas ainsi chez les Grecs ou chez les Romains; ils aimèrent

toujours les champs, ils ne dédaignèrent point les travaux de la campagne, ils les connurent, ils s'en occupèrent, ils en écrivirent; et la langue du laboureur ne fut point étrangère à l'homme consulaire. Ciceron, Fabius et d'autres personnages illustres descendaient d'aïeux agriculteurs, et les noms des premières familles étaient originaires de la campagne.

Ce n'est pas qu'on ne vienne à bout de tout avec du génie, et qu'il n'y ait aucune action de la vie, si basse, qu'on ne puisse sauver par l'expression; aucune expression si déshonorée, si inusitée, si barbare, qu'on ne relevât par la place, par l'emploi, le tour, la poésie, le mélange. Lucrèce a dit des courtisannes de son temps :

> ..... Hos vitæ postscenia celant
> Quos retinere volunt.

Elles se gardent bien d'admettre ceux qu'elles veulent captiver, à ces arrière-scènes de la vie. Racan a dit :

> La javelle à pleins poings tombe sous la faucille.

Mais composer un poëme de longue haleine, et avoir à lutter à chaque pas contre la langue, c'est peut-être un ouvrage au-dessus de l'esprit humain. Virgile a pu être noble et noble avec sobriété, employer le terme propre, et se faire entendre même des paysans de son temps; être

clair, simple, précis et harmonieux, émerveiller l'homme de goût par sa poésie, sans jamais offusquer le sens, tandis que les poëtes modernes ont été ou bas ou raboteux, ou vagues ou louches.

M. de Saint-Lambert dit des premiers poëtes qui ont chanté les forêts et les champs, que leurs peintures étaient vraies, mais qu'elles avaient de la rusticité, de l'exactitude et de la grâce. Il se peut que la rusticité ne soit pas exclusive de la grâce, mais je ne l'entends pas.

Je ne suivrai pas l'auteur dans les détails de sa poétique sur l'imitation des grands phénomènes de la nature; ses règles sont justes pour la plupart, mais présentées d'un ton sec et abstrait. Il fallait s'étudier à donner en même temps l'exemple et le précepte; l'exemple, en éclaircissant le précepte, en aurait pallié l'aridité. L'auteur prétend qu'aucun contraste ne frappera plus violemment que celui du terrible mis en opposition avec le riant et le voluptueux; mais il fallait ajouter que tout était perdu pour peu qu'il y eût de l'affectation, ou qu'on s'aperçût du dessein. Dans la description la plus étendue, ce contraste ne comporte qu'un mot, une ligne, une idée, c'est l'ame et non l'art qui doit le produire; si vous avez pensé à l'effet, il est manqué. Homère dit qu'Achille proposa pour prix, aux jeux funèbres de Patrocle, un taureau qui menaçait de la corne, un casque, une lance, du fer et de belles femmes. Lucrèce dit qu'au moment où la passion a embrasé le sang, l'homme, semblable au lion dont

un trait mortel a traversé le flanç, s'élance sur le chasseur qui l'a blessé et le couvre de son écume. Catulle dit à Lesbie : « Viens, embrasse-moi, pressons nos baisers, trompons par leur nombre et l'envieux qui nous observe et la nuit éternelle qui nous attend. » Le disciple d'Odin, qui expire sur le champ de bataille, s'écrie : « Je vous vois, jeune et brillante déesse, vous descendez légèrement du haut des airs ; je vois votre gorge nue ; je vois voltiger vos écharpes bleues ; vous tenez dans une de vos mains le breuvage des dieux, et vous m'allez désaltérer d'une bière délicieuse, que je boirai dans les crânes sanglans de nos ennemis. » Et ne craignez pas que le génie entasse ces images ; il en rencontre une, il la jette avec rapidité, et il n'y revient plus. Faites-moi donc éprouver l'effroi, mais ne vous proposez pas de me balancer entre la terreur et la volupté, c'est une escarpolette sur laquelle je ne saurais me tenir long-temps. Au lieu de me prêter à vos efforts, je ne verrai plus en vous qu'un faux rhéteur, et vous me laisserez froid. S'il arrive à un peintre de placer un tombeau dans un paysage riant, croyez qu'il ne manquera pas, s'il a quelque goût, de me le dérober en partie par des arbres touffus. Ce n'est qu'en regardant avec attention que je découvrirai sur le marbre quelques caractères à demi-tracés, et que je lirai « Et moi aussi je vivrai dans la délicieuse Arcadie. » *Et ego in Arcadiâ.*

Laissant là les autres préceptes de M. de Saint-

Lambert, je remarquerai seulement que le dessein général, le but moral de son poëme a été d'inspirer à la noblesse et aux citoyens riches l'amour de la campagne et le respect pour la vie champêtre. Voyons comment il a rempli sa tâche.

(*) Le tableau du paysage riant où l'on découvre un tombeau est le tableau sublime et célèbre du Poussin. Au reste, c'est en lisant le troisième conte de M. de Saint-Lambert, intitulé *Zimeo*, qu'il faut se rappeler cette théorie du philosophe sur le mélange du terrible et du voluptueux : vous y apercevez à chaque ligne le dessein de l'auteur de vous renvoyer de la terreur à la volupté, et de la volupté à la terreur ; et vous n'êtes pas à la troisième page sans mépriser ce jeu puéril d'escarpolette. Il y a tout juste aussi loin de ce contraste futile et pitoyable au contraste sublime du tableau du Poussin, que de la pauvreté et de la mesquinerie du copiste à l'énergie de l'homme de génie.

Le Printemps.

Chant premier.

Le poëte commence par exposer le sujet de son poëme. Cette exposition est bien faite. Il s'adresse

ensuite à Dieu; car il y croit sans doute; il l'invoque, et son invocation est noble.

La dédicace à sa maîtresse est douce.

O toi qui m'as choisi pour embellir ma vie,
Doux repos de mon cœur, aimable et tendre amie, etc.

Ce premier vers, *O toi qui m'as choisi....* ne me plaît guère; en revanche, les suivans me plaisent beaucoup, sur-tout, *Doux repos de mon cœur....*

Le tableau de la saison qui s'ouvre est gâté par des vers louches, et par un trop grand nombre de phénomènes entassés les uns sur les autres et peu décidés.

J'en dis autant du progrès de la verdure; cependant les premiers vers de ce morceau sont très-poétiques et très-beaux.

Et toi, brillant soleil, de climats en climats
Tu poursuis vers le nord la nuit et les frimas;
Tu répands devant toi l'émail de la verdure,
En précédant ta route il couvre la nature;
Et des bords du Niger, des monts audacieux
Où le Nil a caché sa source dans les cieux,
Tu l'étends par degrés de contrée en contrée
Jusqu'aux autres voisins de l'onde hyperborée.

Cela est aussi nombreux que Virgile, et tout-à-fait dans le ton d'Homère.

De là le poëte passe à l'activité que le printemps rend à l'ame, à ses premiers effets sur les animaux, aux fleurs, qu'il aurait très-heureusement décrites,

s'il y avait eu moins d'azur, d'émeraudes, de topazes, de saphirs, d'émaux, de cristaux sur sa palette; c'est en général un défaut de sa poésie, où ces mots et d'autres parasites se rencontrent trop souvent.

(*) On a compté, par exemple, combien de fois le mot *voûte* se trouvait dans ce premier chant, et cela est prodigieux: à tout moment on est placé sous quelque voûte; les guérets sont aussi innombrables. Rien ne prouve la stérilité de la tête et le froid glacial d'un poëte, comme le fréquent retour de ces mots parasites, et la répétition continuelle de ces apostrophes, *ô toi! et toi! ô vous! et vous! ô forêts, ô vallons! ô soleil!* etc.

Il faudrait être bien dédaigneux pour ne pas lire avec plaisir l'endroit où le poëte, de retour aux champs, les salue en ces mots :

O forêts, ô vallons, champs heureux et fertiles !

C'est ici que le poëte éveille le rossignol :

Déjà le rossignol chante au peuple des bois;
Il sait précipiter et ralentir sa voix;
Ses accens variés sont suivis d'un silence
Qu'interrompt avec grâce une juste cadence.
Immobile sous l'arbre où l'oiseau s'est placé,
Souvent j'écoute encor quand le chant a cessé.

Je n'entends pas trop ni cette cadence, ni ce silence qu'elle interrompt.

(*) Moi, je l'entends bien ; mais c'est que cela n'est pas heureusement exprimé ; c'est la justesse et la grâce qui manquent à tout ce ramage.

Je renvoie encore les dédaigneux au morceau où le poëte embarque les navigateurs pour l'autre hémisphère. Il commence par l'exclamation :

Heureux, cent fois heureux l'habitant des hameaux!

Le poëte a bien connu la pluie de mai ; mais combien d'effets piquans il en a ignoré ou omis ? (1) C'est alors que la femelle des oiseaux se hâte d'aller étendre ses ailes sur ses œufs ; c'est alors que le mâle va saisir l'insecte réfugié sous les feuilles du buisson ; c'est alors que le jeune berger revient triste, car il n'a plus retrouvé dans le nid les petits dont il avait preparé la cage, et qu'il avait promis à celle qu'il aime.

Il y a du sentiment et de la philosophie dans l'endroit où le poëte préfère le désordre des champs aux jardins symétriques.

L'épisode du fils de Raimond à qui l'amour, ami du mystère, apprit à introduire des bosquets retirés, des asiles secrets dans le jardin agreste de son père, est ingénieux, mais froid.

(1) Si le poëte avait entassé tous les détails, il serait tombé dans les défauts qu'on reproche aux poëtes allemands.

Je ne fais pas grand cas de la peinture des armées mises en campagne ; mais ce n'est pas la faute du sujet, car il prêtait à la poésie.

L'idée d'une matinée de printemps et son effet sur les sens ranimés et les organes renaissans de l'homme au sortir d'une longue maladie est on ne saurait plus heureuse; mais quel poëte ce morceau n'exigeait-il pas ? Où sont les couleurs dont on peint l'homme à peine échappé des portes du trépas, et cet homme rouvrant les yeux à la lumière, respirant l'air balsamique du printemps et recevant par tous ses sens la vie nouvelle de la nature ? sur la palette de Lucrèce. M. de Saint-Lambert a étouffé quelques beaux vers dans une foule de vers communs. Voici pourtant un distique que je ne saurais m'empêcher de citer pour la grandeur et la vérité de l'image.

Et l'astre lumineux s'élançant des montagnes,
Jetait ses réseaux d'or sur les vertes campagnes.

Ce chant est terminé par l'empire de l'amour sur le cheval, le taureau, les lions, les tigres, le cygne, la tourterelle, le moineau.

En général, il y a trop de vers, trop de phénomènes ébauchés, indécis. On passe trop vite d'un aspect de nature à un autre; on n'a pas le temps de voir et de reconnaître; de là une confusion qui s'éclaircit un peu à une seconde lecture, mais qui fatigue à la première. Mais le pis, le vice originel, irremédiable, c'est le manque de

verve et d'invention. Il y a sans doute du nombre, de l'harmonie, du sentiment et des vers doux qu'on retient, mais c'est par-tout la même touche, le même nombre, une monotonie qui vous berce, un froid qui vous gagne, une obscurité qui vous dépite, des tournures prosaïques, et de temps en temps des fins de descriptions plates et maussades. Je n'y trouve rien en un mot que j'aimasse mieux avoir fait que ces quatre lignes de Théocrite : « Je ne souhaite point la possession des trésors de Pélops, je n'envie point aux vents leur vitesse; mais je chanterai sous cette roche, te pressant entre mes bras en regardant la mer de Sicile. » Voilà une de ces images grandes et douces dont nous avons parlé plus haut. Je ne trouve pas à M. de Saint-Lambert assez d'habitude de la vie champêtre, assez de connaissance et d'étude de la nature rare; on ne rencontre dans son poëme presque aucun de ces phénomènes piquans qui vous font tressaillir et dire : Ah! cela est vrai! Il n'a pas vu les champs jonchés de plumes par la jalousie dans les combats des oiseaux amoureux, et ces plumes ensuite ramassées par la tendresse pour servir de lit aux petits qui doivent naître.

On dit que ce premier chant est le plus faible des quatre; je m'en réjouis. Ils sont tous les quatre suivis de notes où l'on remarque de la raison, du sens, de la philosophie, de la connaissance du beau dans les arts; mais le ton en est triste et fatigant.

L'Été.

Chant deuxième.

Ce chant commence par une apostrophe au soleil. Gens difficiles, vous en direz tout ce qu'il vous plaira, mais cette apostrophe au grand astre dont la chaleur féconde anime l'univers, est une belle chose; et celui qui méprise ces vingt premiers vers n'est pas digne d'en lire de plus beaux. Il ne s'agit pas de savoir s'il y en a de plus beaux en latin, mais je demande qu'on m'en cite de plus beaux en français

On peut encore lire le morceau qui commence par ces vers :

Loin des rians jardins et des plants cultivés
J'irai sur l'Apennin,

et l'on sera tout étonné de ne l'avoir point aperçu. Avec tous les défauts de ce poëme, j'ose assurer qu'il restera, et qu'on le comptera parmi les ouvrages de la nation.

(*) Il est bien difficile qu'il fasse jamais cette fortune, et même qu'il se sauve de l'oubli dont il est menacé; il manque de génie et de verve, il est monotone et triste, l'ame du poëte n'y est pas, et vous voulez que cela vive? Pour que

M. de Saint-Lambert pût se flatter d'un grand nom chez la postérité, il faudrait que son poëme se perdît entièrement, qu'il n'en échappât que quelques fragmens que je choisirais bien ; alors un homme de goût retrouvant ces fragmens, se désolerait sur la perte du poëme, et ferait partager ses regrets à toute une nation. Il dirait : « Par ce qui nous est resté, jugez de la perte que nous avons faite. » Il raisonnerait juste, et il se tromperait complétement : terrible préjugé contre l'art de raisonner !

Le poëte chante d'abord la terre, l'air et les eaux peuplés par la chaleur d'une multitude infinie d'êtres organisés et vivans ; il s'arrête sur le caractère d'opulence et de grandeur que l'été donne à la nature ; il tente l'éloge de l'agriculture : ces deux derniers morceaux sont faibles. Il est meilleur lorsqu'il déplore le sort de l'agriculteur ; cependant l'endroit ne répond pas au début.

O mon concitoyen, mon compagnon, mon frère !

Mais cela est singulier, il y a pourtant tout ce qu'il fallait pour l'effet, des mœurs innocentes, des pères, des mères, des enfans, des repas charmans, et l'effet n'y est pas.

(*) C'est que le poëte n'y est pas, c'est que le sentiment n'y est pas, c'est que jamais ni l'innocence ni les malheurs de la vie champêtre ne l'ont assez affecté pour retarder ou troubler son sommeil; mais il sait que ces tableaux sont touchans, et il en fait de mémoire. En général, il fait plutôt des descriptions que des tableaux, et ce reproche tombe sur tout le poëme.

Mais voilà l'été dans sa force; le lit des fleuves se resserre, les fontaines sont desséchées, le grain se détache de l'épi, la chaleur accable l'homme et les animaux, et le poëte haletant s'écrie :

Ah ! que ne puis-je errer dans ces sentiers profonds
Où j'ai vu des torrens tomber du haut des monts!

Certes, cet écart est sublime; mais le poëte n'a pas senti qu'il ne fallait s'y livrer qu'un moment. Homme sans vrai goût, que maudit soit ta fécondité !

Nous voilà dans les monts abyssins, dans les antiques forêts des Druides, sous les chênes de Dodone, je ne sais où, au diable, et le sublime aussi; il eût fallu une verve infernale pour soutenir ce morceau aussi long-temps, mais il eût été mieux de ne le pas tenter. Après une demi-douzaine de vers pleins d'ivresse il fallait passer brusquement aux travaux champêtres, la tondaison, la fenaison et la moisson.

L'entretien du poëte avec le militaire devenu fermier, est froid et long.

L'épisode de la corvée, cet enfant mort de soif, cette mère désespérée, cela est outré; il fallait s'en tenir à dire et à bien dire les choses comme elles sont : elles sont assez fâcheuses.

(*) A cela M. de Saint-Lambert répond que le fait qu'il rapporte s'est passé sous ses yeux. Je le plains d'avoir été témoin de cette atrocité; mais la remarque du philosophe n'en est pas moins juste. Il devait intenter pour cette cruauté sans but, un procès criminel au barbare intendant de sa province, mais il ne devait pas faire d'un fait unique et déplorable, le tableau général de la corvée. Qui veut faire trop d'effet n'en produit aucun. Ah! que le vrai goût est rare!

Il y a de très-beaux vers dans ces morceaux, mais presque aucun morceau qui soit entièrement beau; on sent à chaque instant que le poëte fatigue et se lasse.

Il y a tant d'orages et tant de beaux orages qu'il est dangereux de troubler le ciel, de faire mugir les vents, d'allumer l'éclair et de faire gronder le tonnerre après Homère et Virgile. Au lieu de s'attacher comme ces grands hommes à quelques phénomènes effrayans, on en a entassé une foule

les uns sur les autres : excellent moyen pour se donner bien du travail et ne rien peindre.

(*) C'est un vice général de ce poëme que la manière indécise dont les phénomènes physiques sont peints ; on ne sait ce que le poëte a vu ni ce qu'il veut vous montrer, et cependant il a la fureur de peindre ces choses. Je me rappelle qu'il y a dans les dialogues qu'on lit à la suite du *Fils naturel*, l'ébauche de quelques phénomènes physiques en cinq ou six lignes ; je fais plus de cas de cette ébauche que de tous les tableaux achevés de M. de Saint-Lambert.

Cependant le poëte suspend l'orage et se livre aux préparatifs de la moisson. Le laboureur Polémon veut

Que ses enfans demain avant l'aurore
Coupent le tendre osier, le jeune sycomore,
Et forment les liens qui doivent enchaîner
Ces épis que Cérès s'apprête à lui donner.

Mais, au milieu de ce travail, Damon, le seigneur du village, épris de Lise, fille de Polémon, met tout en œuvre pour la séduire. Il l'épie, il la suit, il la surprend au bain sur la fin du jour, il se précipite sur elle, il la serre toute nue entre ses bras ; et Lise était perdue si tout à coup Damon n'eût

senti le remords. Lise éplorée raconte à son père le péril qu'elle a couru. Le lendemain Polémon se présente à son seigneur, lui reproche son attentat et lui demande son congé. Damon, sans lui répondre, sort, court chercher dans la prairie Lucas, amant de Lise, l'amène à Polémon, reconnaît sa faute, dote les deux amans, les marie, et la noce se fait.

Cet épisode est trop long et n'a rien de piquant; c'est l'amplification d'un écolier de rhétorique doué supérieurement du talent de la versification. Sans les pièces fugitives de M. de Saint-Lambert, où il y a vraiment du sentiment et de la verve, je dirais que c'est un bon rimeur, mais non pas un poëte. Ce qu'il ignore sur-tout, c'est le secret des *laissés :* le premier peintre que vous trouverez vous expliquera ce mot.

(*) Ce secret sans lequel il est impossible d'être grand peintre, grand poëte, grand écrivain, personne ne l'a connu comme M. de Voltaire; mais les écrivains médiocres ne savent pas sacrifier une bonne idée, parce qu'elle empêche l'effet d'une meilleure.

Mais, me direz-vous, M. de Saint-Lambert est instruit? — J'en conviens. — Il sait sa langue? — A merveille. — Il pense? — Beaucoup. — Il sent? — Assurément. — Il possède le technique du vers? — Comme peu d'hommes. — Il a de l'oreille? — Mais oui. — Il est harmonieux? — Toujours. —

Que lui manque-t-il donc pour être un poëte? — Ce qui lui manque, c'est une ame qui se tourmente, un esprit violent, une imagination forte et brillante, une lyre qui ait plus de cordes, la sienne n'en a pas assez. J'en appelle à ce maussade sermon que le pasteur du village adresse aux époux : quand on a un grain d'enthousiasme, n'est-ce pas là qu'on le montre? Et toute cette noce, elle est d'une langueur à périr. Oh ! combien de vers touchans, de pensées douces, de sentimens honnêtes et délicieux, étouffés, perdus ! Oh ! qu'un grand poëte est un homme rare !

Je ne vous dirai rien des notes accolées à ce chant. Les tristes et maussades notes ! C'est bien assez de l'ennui de les avoir lues sans avoir encore celui de vous en parler.

Compilations en tout genre et de toute espèce.

Il a paru sur la fin de l'année dernière un *Dictionnaire historique portatif des femmes célèbres ;* deux volumes in-8°. Je ne sais à qui nous sommes redevables de cette misérable rapsodie, que l'article de madame Geoffrin et ceux de plusieurs personnes vivantes ont fait remarquer. Au compte du détestable compilateur de ce dictionnaire, il y a eu plus de trois mille femmes célèbres depuis Eve jusqu'à madame Denis, nièce de M. de Voltaire, inclusivement.

Il vient de paraître encore une autre compilation à l'honneur du beau sexe. C'est une *Histoire littéraire des femmes françaises*, ou *Lettres historiques et critiques, contenant un précis de la vie et une analyse raisonnée des ouvrages des femmes qui se sont distinguées dans la littérature française*, par une société de gens de lettres; cinq volumes grand in-8°. avec l'épigraphe : *Quid fœmina possit.* Je crois que c'est l'abbé de la Porte qui est à la tête de ces compilateurs qui s'arrogent le titre de gens de lettres; j'aime mille fois mieux les gens de charrue que ces gens de lettres. Vous trouverez dans cette rapsodie l'histoire de toutes nos dames illustres, depuis la tendre et infortunée Héloïse jusqu'à la fortunée madame Belot, aujourd'hui présidente de Meinières, sans oublier mademoiselle d'Espinassi et la Muse limonadière.

MARS 1769.

Paris, 1er. mars 1769

Fin des observations de M. Diderot sur les Saisons, *poëme par M. de Saint-Lambert.*

L'Automne.

Chant troisième.

Mon dessein était de relire les deux premiers chants et d'en remarquer les épithètes oisives ou mal choisies, les endroits obscurs, les mauvaises expressions, les vers superflus, les tours prosaïques, en un mot, toutes les guenilles dont le chiffonnier Fréron remplira ses feuilles; mais le dégoût de cette critique, joint à la multitude de ces sortes de fautes, m'a fait abandonner cette tâche que je reprendrai volontiers avec l'auteur, s'il persiste à vouloir que je m'acquitte en entier du devoir de l'amitié, et qu'après avoir dit aux autres tout le bien que je pensais de son ouvrage, j'aille lui confier à lui tout le mal que j'en sais.

Le poëte s'adresse en commençant à l'agriculteur, à la terre et à l'automne; il ébauche le tableau des présens et des plaisirs que la saison

promet. Il appelle à la campagne les ministres des lois et la jeunesse des villes; il peint un magistrat libre de ses fonctions et consacrant son loisir champêtre à la réforme de notre code. Il voit les premiers phénomènes de l'automne au ciel, sur la terre, dans les nuages, sur la verdure, sur les arbres, sur les oiseaux, sur les animaux. Il invite les hommes à la chasse; il décrit en chasseur celle du chien couchant.

J'avance, l'oiseau part, le plomb que l'œil conduit
Le frappe dans les airs au moment qu'il s'enfuit;
Il tourne, en expirant, sur ses ailes tremblantes,
Et le chaume est jonché de ses plumes sanglantes.

Cela est vrai : j'ai aussi tué des perdrix, et je reconnais très-bien ce tournoiement sur lui-même de l'oiseau blessé.

A la description de la chasse succède celle de la pêche, la pipée, la poursuite des grandes bêtes. Il exhorte le militaire à ce dernier exercice; il l'irrite contre le loup ennemi des troupeaux, contre le sanglier destructeur des moissons. Il s'indigne contre les fainéans des cités; il s'épuise sur l'utile et douce obscurité de la vie des champs; il s'écrie :

Heureux qui sans pouvoir au sein de sa patrie,
N'impose qu'à lui seul d'en respecter les lois,
Et dérobant sa tête au fardeau des emplois,
Aimé dans son domaine, inconnu de ses maîtres,
Habite le donjon qu'habitaient ses ancêtres!
De l'amour des honneurs il n'est point dévoré;

Sans craindre le grand jour, content d'être ignoré,
Aux vains dieux du public il laisse leurs statues
Par l'envie et le temps si souvent abattues.
Pour juge il a son cœur, pour amis ses égaux,
La gloire ou l'intérêt n'en font pas ses rivaux;
Il peut trouver au moins dans le cours de sa vie
Un cœur sans injustice, un ami sans envie.

Ce morceau est peut-être un peu long, un peu monotone; le ton ne s'y diversifie pas au gré des objets, c'est toujours la même corde, *cordâ semper oberrat eâdem;* mais il ne faut qu'un peu d'ame, un peu de sensibilité pour pardonner, peut-être même pour ne pas apercevoir ce défaut.

(*) Je retiens ce morceau pour un des fragmens qui procureront à l'auteur une grande réputation chez la postérité, à condition que son poëme n'y arrive pas.

Tandis qu'il chante la vie heureuse d'un gentilhomme de campagne, l'automne s'avance, les jours se raccourcissent, le ciel devient vaporeux, les nuées s'arrêtent sur les montagnes et y déposent ces eaux qui formeront les fleuves, les rivières, les ruisseaux et les fontaines. La vigne se dépouille de sa feuille, la grappe exposée au soleil se mûrit, et le moment de la vendange approche.

La vendange se fait; il y a de la gaieté dans la description des vendanges : ce n'est pas la fureur

des orgies anciennes, ce sont des tableaux plus simples, plus doux, moins poétiques, mais plus dans nos mœurs.

Tandis que le vin nouveau bouillonne dans les tonneaux, les vents s'élèvent, les pluies tombent, les premiers frimas paraissent, la terre a déjà reçu des labours; et le poëte s'occupe des engrais et de l'indolence de l'habitant des champs qui n'ose rien tenter d'utile, découragé par la frayeur des exactions.

Ici le poëte conduit l'agriculteur au pied du trône, et le fait parler à son roi avec dignité, pathétique et noblesse. Ce morceau est encore un de ceux qu'on citera quelque jour.

Tandis que l'agriculteur se plaint de sa misère, la fin de l'automne arrive, la terre s'attriste, les oiseaux se rassemblent, le murmure des vents se fait entendre dans la forêt, les branches des arbres sont frappées violemment les unes contre les autres, les feuilles s'en séparent, la terre en est couverte, le pauvre vient en ramasser sa provision contre le froid qui s'approche, le reste, entraîné par les pluies, est conduit dans les rivières dont la surface en est couverte et qui le portent au sein des mers.

Au milieu de cette mélancolie générale que le poëte partage, il se rappelle ses amis, les personnes qui lui furent chères, et que la mort lui a ravies; il donne des louanges à leur mémoire et des pleurs à leurs cendres. Il plaint le vieillard

que le triste bienfait des longues années condamne à rester seul.

Il voit autour de lui tout périr, tout changer,
A la race nouvelle il se trouve étranger;
Et lorsqu'à ses regards la lumière est ravie,
Il n'a plus en mourant à perdre que la vie.

Le chant est terminé par l'entretien d'un jeune berger et d'une jeune bergère qui se promettent une constance éternelle au milieu des vicissitudes de la nature dont le spectacle les effrayait sur l'avenir. Le poëte se prépare ensuite au retour à la ville, et fait l'éloge de l'amitié dont il va goûter les douceurs, en dédommagement des plaisirs champêtres que l'hiver lui enlève.

Il y a dix endroits dans ce chant que les lecteurs du goût le plus difficile peuvent lire et relire avec plaisir; et par-tout de très-beaux vers parsemés; en un mot, les mêmes beautés et les mêmes défauts que dans les chants précédens.

Ah! mon ami, avec un ton un peu plus varié, une petite pointe de verve, plus de rapidité, moins de longueurs, plus de détails piquans, moins d'expressions parasites, que cela ne serait-il pas devenu? Mais en laissant ce poëme tel qu'il est, soyez sûr qu'il y a beaucoup de mérite à l'avoir fait et que ce n'est pas l'ouvrage d'un enfant. Au reste, si l'on peut être un plus grand poëte que M. de Saint-Lambert, on n'est pas un plus honnête homme. Il n'y a personne qui ne voulût

l'avoir pour ami. J'aimerais donc mieux être l'auteur de son chant le plus faible que de la plus belle satire. Il était aimé, estimé, honoré de tous ceux qui le connaissaient, il l'est à présent de tous ceux qui l'ont lu; en vérité, ce succès en vaut bien un autre.

(*) Le philosophe fait ici comme Pindare qui, lorsqu'il n'avait rien à dire de son héros, chantait les louanges des dieux; ne pouvant louer le poëme, il fait l'éloge du poëte. Il est certain que M. de Saint-Lambert est estimé de tous ceux qui le connaissent; mais on remarque dans son commerce la même aridité et la même tristesse qu'on a reprochées à ses notes; et ceux qui le connaissent peu, lui reprochent, outre la sécheresse, un ton méprisant et dédaigneux. Denis Diderot qui a de l'onction pour dix, et qui en répand sur tout ce qui l'approche, ne souffre pas de ce défaut comme ceux qui, n'ayant reçu du ciel que la portion suffisante pour faire aller leurs rouages, n'en peuvent verser sur le rouage de leur voisin, ce qui fait que les deux rouages ne peuvent jamais aller ensemble. Au reste, le chant de l'automne est certainement le meilleur des quatre, et vous y trouverez des fragmens d'une grande beauté.

J'aurais bien envie de me taire sur les notes qui suivent l'automne, mais je les trouve sinon

plus chaudement écrites, au moins plus importantes par leur objet que celles des chants précédens. L'auteur y parle de la réforme des lois, de l'institution de la jeunesse, de l'origine de la pitié dans nos cœurs, et de l'importance de l'agriculture. Elles sont un peu plus supportables que les précédentes; il y a sur-tout deux lignes qui m'en plaisent; l'une est la comparaison des fibres animales avec les cordes vibrantes qui résonnent encore après qu'on les a pincées, ce principe est bien fécond; l'autre est le mot du roi de Liliput, qui disait qu'il estimerait plus un homme qui ferait sortir deux épis d'un grain de blé que tous les politiques du monde.

L'Hiver.

Chant quatrième.

Le poëte ouvre ce chant par les tempêtes et les pluies qu'amène le solstice d'hiver. Il y a un peu d'emphase dans ce morceau, quelques idées hasardées; mais pour peu qu'on ait d'indulgence pour l'art et ses difficultés, c'est un bel exorde: l'ignorance des gens du monde qui ne pardonne rien, est encore plus cruelle que la jalousie des auteurs qui remarquent tout.

La tristesse de la nature gagne le cœur de

l'homme : il réfléchit, il sent le nécessaire enchaînement des saisons ; il se dit à lui-même :

Et par ces changemens la sagesse infinie,
Dans l'univers immense entretient l'harmonie.

Il se console ; le ciel s'épure, l'air se refroidit, le vent du Nord s'élève, les eaux sont glacées, la terre se couvre de neige ; les animaux pressés par la faim viennent, pendant la nuit, rugir autour de la demeure des hommes, leurs cris réveillent le remords assoupi au fond des cœurs coupables ; le bonheur a quitté les campagnes, il s'est refugié dans les villes.

Talens, amour des arts, agréables instincts,
Palais où le bon goût préside à nos festins,
Cercles brillans et gais où la raison s'éclaire,
Où l'esprit s'embellit par le désir de plaire ;
Doux besoin du plaisir, aimable volupté,
Sentimens animés par la société,
Tendres liens des cœurs, amitié sainte et pure,
Vous expiez assez les torts de la nature.

Le poëte part de là pour chanter le génie et ses inventions ; la formation de la société, l'origine des sciences, la naissance des arts, le fer coulant des fourneaux embrasés, les instrumens de l'agriculture formés, les lois imposées ; le chant, la danse, la sculpture, la peinture, l'architecture, la comédie, la tragédie, le luxe et toutes ses branches.

Après ce long écart, le poëte ramène ses regards

sur les champs, il retourne en idée dans son champêtre séjour. Il médite, il étudie l'homme et la nature, il s'étudie lui-même. Il passe des journées délicieuses entre les hommes les plus célèbres des nations anciennes et modernes; il se prête aux amusemens de l'habitant de la campagne, il décrit ses travaux. Il place la gerbe sous le fléau, il délivre un champ de ses pierres, il aiguise un pieu; il plante une haie, il fend l'osier, il s'assied en rond avec les filles et les femmes du village, il écoute leurs contes et leurs chansons, il danse avec elles, il est temoin de leurs amours et de leurs jeux, et il finit cette saison et son poëme par la peinture de la vie heureuse d'un grand seigneur avancé en âge, retiré dans sa terre, secourant l'indigence et excitant l'industrie.

Si vous redoutez la lecture entière de ce chant, vous ne pouvez au moins vous dispenser de jeter les yeux sur les morceaux que je vais vous marquer.

La tempête qui ouvre ce chant et qui commence par ce vers :

Quel bruit s'est élevé des forêts ébranlées?

Le coup d'œil sur l'ordre général de l'univers à l'endroit où le poëte se parlant à lui-même, dit :

Ces orages..... et ces tristes hivers,
Nos maux et nos plaisirs, nos travaux et nos fêtes, etc.

Je ne vous indique pas la formation de la société, j'aime mieux que vous la lisiez dans Lucrèce.

Mais n'oubliez pas le retour en idée du poëte à sa campagne; arrêtez-vous sur-tout à son apostrophe aux Muses.

Muses, guides de l'homme, ornemens de son être...

Reprenez à cet endroit :

O peuples des hameaux, que votre sort est doux!
Peut-être un seul mortel est plus heureux que vous.

Et allez jusqu'à la fin du poëme.

Ma foi, mon ami, ils en diront et vous aussi tout ce que vous voudrez; mais un poëme où l'on peut citer autant d'endroits remarquables, et où ceux qu'on ne cite pas sont encore remplis de vers heureux, n'est point un ouvrage sans mérite.

Du reste, vous en avez mon avis dans ce feuillet et les précédens; mais souvenez-vous surtout de ne pas reprocher à l'auteur la division monotone de notre vers alexandrin, une lenteur presque inévitable qui naît de l'impossibilité d'enjamber d'un vers à un autre, nos rimes masculines et féminines, toujours accouplées deux à deux, la défense des inversions hardies, l'indigence de la langue champêtre et le défaut de prosodie marquée dans notre langue en général. Celui

qui sait vaincre toutes ces difficultés et composer un beau poëme, est un homme bien extraordinaire.

Quant aux notes, n'en lisez que deux, la cent quarante-neuvième sur ce vers,

Je compare les lois et les mœurs des deux mondes,

elle est très-belle; et la cent cinquante-unième sur le vers,

Vainqueur des deux rivaux qui régnaient sur la scène.

M. de Saint-Lambert y donne la préférence à M. de Voltaire sur nos deux poëtes tragiques, Corneille et Racine. Ce jugement a excité beaucoup de murmures, je ne l'en crois pas moins vrai.

Voilà ce que je pense de l'ouvrage de M. de Saint-Lambert. Serait-il satisfait de ce jugement? je ne le crois pas. Et pourquoi? c'est qu'entre tous les hommes de lettres c'est une des peaux les plus sensibles, sans compter que l'auteur en use avec la critique comme nous en usons tous avec la nature; lorsqu'elle nous fait le bien, elle ne fait que son devoir; nous ne lui pardonnons jamais le mal. Un endroit repris dans un ouvrage blessera plus l'auteur qu'il ne sera flatté de cent endroits loués: la louange est toujours méritée, et la critique injuste.

Les Trois Contes.

Le premier des trois contes qui suivent le

poëme *des Saisons*, s'appelle l'*Abenaki ;* le second, *Sara Th...*, et le troisième, *Ziméo.*

Je ne parlerai pas des deux premiers qui ont paru dans la gazette littéraire, et dont vraisemblablement vous aurez rendu compte. Vous aurez sans doute pensé comme moi que l'Abenaki, le plus court, est certainement le plus beau. On sent le romanesque et l'apprêt dans Sara Th... qui intéresse moins que Ziméo.

Ce dernier a excité une petite constestation entre Marmontel et M. de Saint-Lambert. Vous savez que Marmontel a fait un poëme en prose, intitulé *les Mexiquains ;* qu'il se propose de publier l'année prochaine. Il y a dans un des chants de ce poëme deux esclaves sauvages, ainsi que dans le conte de Saint-Lambert. Ces deux esclaves qui s'aiment sont embarqués sur un vaisseau portugais dans le poëme et dans le conte. Marmontel a fait éprouver au vaisseau un long calme suivi d'une famine, et Saint-Lambert en a fait autant. Les gens de l'équipage s'égorgent et se dévorent pendant ce calme, et ils s'égorgent et se dévorent dans les deux ouvrages. Marmontel, plus sage et plus vrai que Saint-Lambert, montre les deux esclaves amans se tenant embrassés et attendant leur dernier moment, au lieu que Saint-Lambert les livre à toute la violence de leur amour, et courant après un de ces contrastes singuliers du terrible et du voluptueux, il peint une jouissance au milieu des horreurs qui désolent l'équipage : voilà la seule différence qu'il y ait entre leurs fic-

tions. Il s'agit de savoir s'ils ont imaginé la même chose séparément, ou si M. de Saint-Lambert a eu quelque connaissance du chant de Marmontel, qui était certainement composé avant que *Zimeo* parut. *Non nostrum est tantas componere lites.*

(*) Ce qu'il y a de certain en attendant, c'est que ce Ziméo est du faux le plus insipide et le plus puéril que je connaisse. L'auteur soutient qu'il n'a eu aucune connaissance de l'épisode de Marmontel, et que celui-ci lui a joué un pareil tour il y a quelques années, en faisant imprimer son conte de *Laurette*, qui n'est autre chose que l'épisode du deuxième chant des *Saisons*. Il est vrai que dans les deux morceaux, c'est un jeune seigneur qui veut séduire une jeune paysanne; mais il y a cette différence que le conte de Marmontel, quoiqu'infiniment trop long, est certainement un de ses meilleurs, au lieu que l'épisode de Saint-Lambert est une des plus mauvaises choses de son poëme.

Les Pièces fugitives.

Toutes ces pièces ont été imprimées; leur fortune est faite. Elles sont pleines de passion et de verve. M. de Saint-Lambert se présenterait au Parnasse, n'ayant que ce petit recueil à la main, qu'Apollon et l'Amour iraient au-devant de lui et le placeraient à côté de Sapho.

Les Fables orientales.

Il y en a quelques-unes tirées du poëte Sadi; les autres sont de l'invention de l'auteur. Ce n'est pas la partie de son ouvrage la moins utile et la moins agréable; elles contiennent presque toutes une moralité profonde et vraie. Grands de la terre, lisez-les et faites-les lire à vos enfans.

(*) Je regarde ces fables orientales, avec le petit conte de l'Abenaki, comme le meilleur ouvrage de M. de Saint-Lambert, parce qu'indépendamment de l'éloge qu'en fait le philosophe, j'y trouve réellement du talent et sur-tout de la grâce et de la flexibilité dans le style que je désire partout dans les autres productions de cet auteur, et même dans ses pièces fugitives qui ont du mérite d'ailleurs : c'est que l'idée de fatigue, de peine, d'effort nuit également au poëte comme à l'amant; deux métiers difficiles et brillans qui demandent une vocation décidée. Il faut qu'il ne nous en coûte pas, qu'il soit naturel d'être charmant, que ce soit votre état habituel, et non pas un rôle pris; sans cela ne vous mêlez jamais ni de chanter ni d'aimer.

M. l'abbé Chappe d'Auteroche, de l'académie royale des sciences, choisi pour aller observer à

Tobolsk en Sibérie le passage de Vénus sur le soleil en 1761, nous avait proposé par souscription un magnifique ouvrage sur cette expédition scientifique. Cet ouvrage devait paraître au mois de juillet dernier, mais il a été retardé jusqu'à présent. L'auteur est parti de nouveau pour aller en Californie observer le même passage qui aura lieu cette année. Son ouvrage sur sa première expédition a paru en deux gros volumes grand in-4°., dont le premier à cause de sa grosseur, est partagé en deux parties. Ils sont magnifiquement exécutés quant à la partie typographique, et portent pour titre : *Voyage en Sibérie, fait par ordre du roi en 1761*, contenant les mœurs, les usages des Russes, et l'état actuel de cette puissance; la description géographique et le nivellement de la route de Paris à Tobolsk; l'histoire naturelle de la même route; des observations astronomiques, et des expériences sur l'électricité naturelle, enrichi de cartes géographiques, de plans, de profils du terrain, de gravures qui représentent les usages des Russes, leurs mœurs, leurs habillemens, les divinités des calmouks, et plusieurs morceaux d'histoire naturelle. Voilà ce que l'abbé Chappe a été en état de découvrir, d'observer et d'exécuter en moins d'une année, étant parti de Paris sur la fin de novembre 1760, et de retour de son expédition à Pétersbourg le premier novembre 1761. Il n'y a qu'une tête française à qui le ciel accorde ces faveurs signalées de tout savoir sans apprendre, de tout voir sans regarder, de tout deviner sans

être sorcier, de tout approfondir en courant la poste de Paris à Tobolsk, et de tout trancher sans être Alexandre, fils de Philippe de Macédoine. Mais parmi toutes les cervelles dont ce royaume abonde, je conviens que le choix de l'abbé Chappe est supérieurement fait, et qu'après lui il faut tirer l'échelle. Il serait difficile de réunir dans le même sujet, au même degré, autant d'ignorance, de hardiesse, de platitude, de légèreté, de goût pour les puérilités les plus minutieuses et d'indifférence pour la vérité. Son ouvrage paraît à peine, et il est déjà si décrié qu'aucun esprit sage ne se permettra de de lui accorder la moindre confiance. L'académie des sciences balance elle-même si elle doit ajouter foi à l'observation astronomique pour laquelle l'abbé Chappe a été envoyé en Sibérie; plusieurs de nos académiciens prétendent avoir de grands motifs de douter et de l'exactitude de l'observation et de la véracité de l'observateur. Ils supposent avec assez de vraisemblance, en comparant ses résultats à ceux des autres astronomes dispersés sur les différens points de la surface du globe, que le temps étant couvert à Tobolsk pendant tout le passage de Vénus, l'abbé Chappe n'a pas voulu perdre les frais de son voyage, et a calculé dans son cabinet à peu près comment ce passage a dû avoir lieu en l'observant à Tobolsk, et a donné à l'académie l'approximation de ses calculs pour le résultat de ses observations. Il faut que ce soupçon ait été accrédité par l'horloger ou quelqu'autre compagnon de voyage de notre aventu-

rier astronomique; ils auront avoué bêtement ou indiscrètement que le soleil n'a pas paru à Tobolsk ce jour-là; car il n'est pas naturel de supposer cette étrange hardiesse de mentir, à un homme qui voyage pour la découverte de la vérité. L'abbé Chappe lui-même parle de cet instant décisif de son voyage, de ses inquiétudes à l'aspect des nuages dont l'horizon était couvert, de sa joie indicible lorsque le soleil eut percé ces nuages; il en parle, dis-je, comme un écolier libertin. Il a ce caractère dans tout son ouvrage; on a dit avec raison qu'il avait trouvé le secret d'en faire un livre de mauvais goût, de mauvais ton et de mauvaises mœurs : la licence qu'il met dans la description de certaines cérémonies de mariage usitées en Sibérie, et dont il n'y a pas peut-être un mot de vrai, lui ont attiré justement ce reproche. Ce ton puéril, superficiel, étourdi d'un écolier et d'un ignorant qui veut se donner les airs d'un philosophe, fait le caractère distinctif de ce voyage en Sibérie. La puérilité de l'auteur se montre jusque dans les planches qu'il a fait graver pour la décoration de son ouvrage, d'après les dessins de Le Prince, peintre du roi et de notre académie royale de peinture; cet artiste a aussi voyagé en Russie et en Sibérie, et il paraît pour la maturité de l'esprit parfaitement assorti avec l'astronome voyageur. Vous croirez les principales planches de l'ouvrage consacrées à la représentation des phénomènes, des découvertes, des usages les plus intéressans? Point du tout. Ici l'on voit

M. l'abbé Chappe faisant une halte au milieu de la nuit à la lueur des flambeaux et des bûchers dans une gorge de montagnes; là on représente ce même grand homme donnant un souper et un bal somptueux à la bonne compagnie d'Ekatérinbourg; ailleurs, on le voit debout et *impavidum*, dans une attitude héroïque et fière pendant les expériences électriques sur la foudre et sur la barre de fer suspendue dans les airs pour l'attirer, tandis que la frayeur a étendu à ses pieds les soldats de son escorte, et que ses compagnons et le peuple qu'il avait autour de lui, se sauvent avec la dernière précipitation; le tout pour nous donner une faible idée de la grandeur de courage de M. l'abbé. Les deux tiers de son livre sont employés à nous faire des peintures effrayantes des dangers qu'il a courus, des difficultés qu'il a éprouvées dans sa route; dangers qui, malgré toute la dépense d'esprit qu'il fait, n'aboutissent jamais au moindre accident; difficultés fâcheuses et inquiétantes dans le moment où elles existent, mais qu'on oublie dès qu'elles sont passées, et dont un esprit sage se permettrait peut-être de dire un mot en passant, mais qu'il dédaignerait à coup sûr de consigner laborieusement avec les détails les plus minutieux dans un ouvrage de la nature de celui-ci. Une autre puérilité qu'on remarque dans cet ouvrage, c'est la manie de faire de belles descriptions poétiques dans le goût de celles de M. de Buffon; mais ce grand écrivain n'a pas besoin des contorsions ridicules

d'un singe, pour nous faire sentir sa supériorité et ses droits à notre hommage. Je ne me permettrai aucune réflexion sur le fond de cet ouvrage, il faudrait avoir voyagé avec l'auteur et être plus instruit que je ne suis ; je remarquerai simplement que le défaut de confiance s'étend également sur tous les objets qu'il a traités, et que le caractère de légèreté et de futilité qui domine en lui, n'invite pas plus à le croire sur les objets particuliers de ses études et de son voyage que sur le reste. Son ignorance se trahit sur-tout par le ton dont il parle des choses que tout le monde sait; tout homme qui a un peu de tact, lui trouvera le ton et l'expression de l'ignorance, lors même qu'il est exact et qu'il rapporte des faits connus. Il ne sait pas que la dignité de grand général et celle de grand maréchal sont deux dignités différentes en Pologne ; mais d'ailleurs il a, en courant la poste, tout vu, tout pénétré, tout approfondi. Il sait le gouvernement de Russie par cœur, il connaît ses forces de terre, l'état de sa marine, il rapporte l'état de ses revenus, il les fixe à soixante-sept millions de livres de France, et au ton décisif dont il prononce ses oracles, je n'oserais lui observer que plusieurs voyageurs, pour le moins aussi dignes de foi que lui, m'ont assuré que le revenu annuel de l'empire allait à cent vingt millions de livres. Il va même jusqu'à faire des prophéties, à l'exemple de Jean-Jacques Rousseau, sur la puissance de la Russie,

et je suis persuadé qu'il se croit en état de conseiller tous les cabinets en Europe sur leur conduite à tenir à l'égard de cette puissance. Un voyageur sage se fera une loi principale de ne parler que de ce qu'il a été à portée de voir par lui-même, il le rapportera avec la défiance que tout homme d'esprit aura toujours de ses lumières, sur-tout lorsqu'il porte ses regards sur des objets entièrement nouveaux pour lui. Ce n'était pas là le compte de l'abbé Chappe, il voulait sur-tout faire un gros livre, et partout où le voyageur n'avait rien à dire, il a fait le métier de compilateur; encore s'il avait puisé dans des sources inconnues en France; mais il a trouvé plus aisé de piller nos écrivains ou nos traducteurs que des auteurs originaux, et il a inséré dans le corps de son ouvrage des morceaux entiers empruntés d'autres livres : il n'y a pas jusqu'à ce pauvre diable de Le Catt, chirurgien de Rouen, qu'il n'ait mis à contribution pour grossir son livre de quelques pages.

Le second volume de l'ouvrage de M. l'abbé Chappe, contient la description du Kamtschatka où l'on trouve, 1°. les mœurs et les coutumes des habitans du Kamtschatka; 2°. la géographie du Kamtschatka et des pays circonvoisins; 3°. les avantages et les désavantages du Kamtschatka; 4°. la réduction du Kamtschatka par les Russes, les révoltes arrivées en différens temps et l'état actuel des forts de la Russie dans ce pays. Cette description est l'ouvrage de feu M. Krachenin-

nikow, professeur de l'académie des sciences de Pétersbourg, mort en 1755. En 1733, le gouvernement de Russie envoya une espèce de caravane au Kamtschatka pour reconnaître la position jusqu'aux côtes de ces vastes pays et au-delà; l'académie impériale grossit cette caravane de plusieurs savans, professeurs, artistes en différens genres, et de six jeunes gens capables de seconder leurs maîtres et de les remplacer au besoin. M. Krachenimikow était du nombre de ces derniers. Il a fondu dans son ouvrage non-seulement ses propres observations, mais encore celles du professeur Steller qui mourut en 1745 à son retour de ce voyage, avant d'arriver à Pétersbourg. Cet ouvrage est curieux et important; vous n'y trouverez pas les agrémens ni la gentillesse de l'abbé Chappe, mais vous les trouverez remplacés par l'instruction et la solidité. Il y a déjà plusieurs années que les Anglais l'ont traduit dans leur langue, et notre rapsodiste Eidous l'a traduit de l'anglais en français; mais indépendamment des bévues qu'Eidous fourre dans toutes ses translations, la traduction anglaise est elle-même tronquée en plusieurs endroits que le traducteur a jugé à propos de supprimer. La traduction française qui forme ici le second volume du voyage de l'abbé Chappe en Sibérie, a été faite à Pétersbourg sur l'original russe par un homme que Chappe ne juge pas à propos de nommer.

En souhaitant un bon voyage à M. l'abbé Chappe en Californie, dont il pourra faire le roman par

la suite avec moins de contradicteurs que celui de la Sibérie, qu'il me soit permis d'observer que tout ce qui résulte de plus clair des recherches les plus laborieuses, faites avec le plus de sagesse, de soin, d'ardeur, de dépense, d'efforts et de succès, c'est que l'homme n'est pas fait pour connaître la vérité. Nos découvertes les plus heureuses ne sont propres qu'à nous inspirer du découragement, et à nous confirmer dans la conscience de notre faiblesse. En comparant nos génies les plus vastes à l'immensité de la nature, notre sagacité la plus extrême à la multitude de ses secrets, nos moyens et nos instrumens mesquins et pauvres aux ressorts et aux masses qu'elle nous oppose, il n'est aucun esprit sage qui ne soit tenté de sourire à la folie et à la vanité de nos travaux et de nos entreprises. Nous avons surtout un défaut qui s'oppose particulièrement à la connaissance de la vérité. Dès que le hasard nous a mis en main un instrument en lui-même ordinairement très-pauvre, nous l'appliquons à tout, et bornons tous nos moyens à cet instrument. Depuis l'invention du baromètre et du thermomètre, toutes nos observations physiques sur la pesanteur de l'atmosphère, sur le degré de chaleur ou de froid se sont réduites à fixer la variation du mercure dans les petits tubes d'un instrument en lui-même excessivement borné et pauvre. Quand on sait le point auquel le thermomètre de Réaumur est monté ou descendu un tel jour dans toutes les capitales de l'Europe, on

n'a d'abord rien appris ; mais qui voudrait assurer que l'effet sensible du froid ou du chaud sur la liqueur du thermomètre est le seul moyen de connaître ces qualités de l'air et leur degré? Sait-on seulement si le thermomètre de Paris, celui de Pétersbourg, celui de Naples conservent entr'eux la proportion et les rapports qui permettent d'établir une correspondance entr'eux et de tirer des argumens de leurs différences respectives ? J'ai ouï dire à un physicien de Naples que dans les chaleurs où le thermomètre était à peu près au degré de celui de Paris, il avait vu des bougies se plier et fondre dans les flambeaux, ce qu'on n'a certainement jamais vu à Paris : voilà donc un effet de la chaleur dont on ne se serait jamais douté en observant le degré du thermomètre. Malgré cela nous ferons de cet instrument l'appréciateur de toute notre science physique jusqu'à ce que le hasard et la mode nous en aient fait rencontrer et adopter un autre tout aussi imparfait. A peu près comme en médecine la variation du pouls est devenue l'unique manière de juger de l'état d'un malade, et nous a fait abandonner ou négliger l'observation de tant d'autres symptômes non moins importans, comme l'étude de la couleur du teint, le caractère de l'altération des traits et de la physionomie, phénomènes aussi décisifs dans les maladies graves pour des yeux exercés, que les pulsations de l'artère.

On vient de publier en deux gros volumes grand in-8°. un *Supplément à la Bibliographie instructive*, ou *Catalogue des livres du cabinet de feu M. Louis-Jean Gaignat*, par Guillaume-François Debure le jeune, libraire de Paris, avec une table alphabétique des auteurs. Ce M. Debure est aujourd'hui presque le seul libraire instruit à Paris. Il a publié une *Bibliographie instructive* en sept volumes; si je ne me trompe, c'est une notice de plusieurs livres curieux et rares, avec des éclaircissemens instructifs et relatifs à ces livres. Feu M. Gaignat, qui en avait la manie, ne pouvait manquer d'aimer beaucoup le libraire Debure. Il lui a laissé par son testament un legs considérable, et l'a chargé de la confection et publication de son *Catalogue*. Debure a fait de ce catalogue un supplément à sa *Bibliographie*. Il vend douze livres les deux volumes, c'est un peu cher. On ne laisse pas de faire des réflexions philosophiques en jetant un coup d'œil sur ce catalogue. Dans le fait, il y a peu de bons livres qui soient restés rares; et si un philosophe de mauvaise humeur appelait le cabinet de M. Gaignat un grand réservoir de sottises, je n'en serais pas fort surpris. Cet amateur célèbre a formé ce cabinet à grands frais. Quand il avait attrapé un vieux bouquin un peu bien conditionné, il le faisait magnifiquement relier en maroquin, lui assignait sa place, et ne l'ouvrait plus. Cette manie singulière fera du moins que les acheteurs trouveront leurs emplettes dans le meilleur état possible. M. Gaignat a ordonné par testament,

que ses livres fussent vendus en détail. Cette vente commencera le 10 avril prochain, elle est du moins annoncée dans le catalogue, au lieu que la vente des tableaux s'est presque faite clandestinement, sans que les étrangers aient été avertis à temps par les papiers publics, pour pouvoir donner leurs commissions. La succession se ressentira de cette négligence inouïe. On avait offert de la part de l'impératrice de Russie, deux cent treize mille livres pour la totalité du cabinet de tableaux, et l'on aurait peut-être ajouté à cette somme un supplément de vingt ou trente mille livres; les héritiers, embarrassés par la justice à cause de la comptabilité de l'office de M. Gaignat, dont les comptes ne sont pas encore soldés dans la forme judiciaire, n'ont pas osé écouter ces propositions. Ils y perdent considérablement; toute la vente des tableaux n'a monté qu'à deux cent huit mille livres, sur lesquelles il faut prélever les frais de la vente qui auraient été épargnés par un marché sur la totalité. L'impératrice de Russie a eu pour dix-sept mille francs une *Vierge* de Murillos, pour laquelle M. Gaignat avait refusé de son vivant trente mille livres. M. le duc de Choiseul a aussi acheté quelques-uns des plus beaux tableaux de cette fameuse collection. Il y avait deux Tenières superbes, mais un sur-tout, unique dans son genre; il a été vendu dix-huit mille et quelques livres. Aucun des tableaux de M. Gaignat n'a été poussé au-delà de cette somme.

Traité historique et pratique de la gravure en bois, par J. B. Papillon, graveur en bois, et ancien associé de la société académique des arts; deux gros volumes grand in-8°., dont le premier contient toute la partie historique, et le second, les principes de cet art. Papillon est le meilleur et presque le seul graveur en bois que nous ayons, aujourd'hui que la gravure en cuivre est devenue si commune. Mais Papillon n'est pas en état de faire le traité historique et pratique de son art, ce serait plutôt la tâche de quelque curieux d'Allemagne; c'est là où il faudrait faire des recherches historiques sur l'origine et les progrès de cet art. Si je ne me trompe, Papillon a été aidé dans la composition de son ouvrage par Fournier le jeune, mort dans le courant de l'année dernière. Ce Fournier était le plus habile fondeur de caractère qu'il y ait en France; il trouva presque en même temps que M. Breitkopf, de Leipsick, l'art d'imprimer la musique; il portait dans l'exercice de sa profession les vues, l'habileté, l'opiniâtreté et la vanité qu'il faut pour acquérir la réputation d'un artiste rare; il était du reste hargneux, et faisait toujours la petite guerre contre ceux qui osaient entendre quelque chose à son métier.

On nous a gratifiés des *Œuvres mêlées de madame de Montégut, maîtresse des jeux floraux*, recueillies par M. de Montégut, son fils, conseiller au parlement de Toulouse; deux volumes in-12.

Cette maîtresse des jeux floraux mourut à Toulouse en 1752, âgée de quarante-deux ans. Après le scandale que le parlement de Toulouse a donné à toute l'Europe en rouant un père de famille innocent, vous ne serez pas étonné qu'il se trouve parmi messieurs de ce parlement un fils assez impie pour troubler les cendres de sa mère en publiant ses insipides ouvrages.

On vient de nous faire présent d'un *Recueil de pièces intéressantes pour servir à l'Histoire de France, avec d'autres morceaux de littérature trouvés dans les papiers de M. l'abbé de Longuerue*, volume in-12 de près de trois cents pages. Les deux principales pièces de ce recueil sont un *Abrégé de la vie du cardinal de Richelieu*, et un *Abrégé de la vie du cardinal Jules Mazarin*. Dans ce dernier, on donne un précis des troubles de la fronde; et je serais bien étonné que ce morceau échappât à la vigilance de *messieurs*; car il n'est point du tout à l'avantage de l'auguste parlement, qu'on accuse assez clairement d'avoir été la principale cause des troubles: monsieur l'exécuteur des hautes œuvres pourrait bien être chargé de la réponse de l'auguste corps. L'abbé de Longuerue naquit en 1652, et mourut en 1733; il mérite une place distinguée parmi les érudits. Il existe de lui, dans une bibliothèque particulière, plus de huit volumes manuscrits in-folio, remplis de toutes sortes de discussions littéraires; mais je ne con-

seille à aucun libraire de risquer son argent à imprimer ces manuscrits ; ils pourraient fort bien rester dans son magasin. La faveur du siècle n'est pas pour les ouvrages d'érudition, et l'abbé de Longuerue n'écrit pas d'une manière assez intéressante pour se faire lire ; il n'a pas non plus des vues assez profondes pour satisfaire les vrais critiques, qui sont aussi rares que les hommes de génie.

Paris, 15 mars 1769.

Enfin, enfin nous avons vu *le Déserteur*, comédie en trois actes en prose, mêlée d'ariettes, que M. Sedaine avait dans son porte-feuille depuis environ trois ans, et dont la négligence de son musicien avait frustré l'attente du public jusqu'à ce moment. Depuis que M. Monsigni a aspiré à une place de maître-d'hôtel de M. le duc d'Orléans et qu'il l'a obtenue, il a paru négliger son métier de compositeur, et il m'a prouvé une chose que je savais déjà, c'est que les devoirs d'un courtisan et les occupations d'un homme de génie ne sauraient s'allier ensemble. Il faut de la solitude pour trouver ces idées rares et fortes qui émeuvent et pénètrent les autres, et communiquent en un clin d'œil l'enthousiasme de l'auteur à l'ame de ses auditeurs. Dans les antichambres des princes on trouve quelquefois de l'esprit et des agrémens, des bons mots, des épigrammes, plus souvent de la frivolité, de la minutie, une nature factice et

composée, c'est-à dire, le contraire du génie, et l'on perd son temps. Heureusement, je n'ai pas grand regret à celui de M. Monsigni, et pour pleurer sur son génie, il faudrait qu'il me fût démontré qu'il en a. Ce qui me fâche, c'est que le seul homme qui en ait montré en ces derniers temps pour le théâtre, se soit arrangé de façon à faire dépendre le sort de ses pièces de la négligence ou du bon plaisir d'un musicien. Si M. Monsigni avait daigné mettre en musique *le Déserteur* il y a deux ans et demi, lorsqu'il lui fut livré, M. Sedaine aurait fait depuis trois ou quatre autres pièces, et la richesse de nos théâtres s'en serait accrue. A force de persécutions on a enfin arraché ce *Déserteur* des mains du musicien, et l'on en a donné la première représentation sur le théâtre de la comédie italienne, le 6 de ce mois, c'est-à-dire, six jours avant la clôture des spectacles.

Il vient de paraître une *Lettre adressée à M. de Voltaire sur les opéra philosophicomiques*, où l'on trouve la critique de *Lucile*, comédie en un acte et en vers, mêlée d'ariettes, écrit de soixante-huit pages in-12. On attribue cette lettre à M. Linguet, qui ne cesse d'écrire depuis qu'il a renoncé au métier d'écrivain, en prenant solennellement congé du public dans une préface de son *Histoire des Révolutions romaines*. J'observe à M. Linguet, si cette lettre est de lui, comme je le crois, que quand on veut écrire sur toutes sortes de matières, il faut connaître toutes sortes de ma-

tières ; en second lieu, que quand on veut écrire à M. de Voltaire, il faut savoir écrire ; en troisième lieu, que quand on est d'aussi méchante humeur que lui, il faut avoir beaucoup d'idées, beaucoup de lumière dans l'esprit, et dire des choses qui fassent pardonner la bile. Je ne fais guère plus de cas du poëme de *Lucile* que son censeur ; mais tout mauvais qu'il est, j'aimerais cent fois mieux l'avoir fait que cette détestable critique. L'auteur est d'une mauvaise foi qui révolte, ou, s'il est de bonne foi, il peut se vanter d'être une des plus grandes bêtes de la garenne littéraire. Je ne parle pas de ses oracles sur le genre de l'opéra comique, il est encore, comme le plus grand nombre de ses confrères, à savoir quel est le but de la musique, et à quoi elle doit être employée sur le théâtre. Une autre platitude de cette critique, c'est d'accuser *Lucile* de philosophie, ou, si vous voulez, d'affectation de philosophie. Je ne connais guère de pièce plus éloignée de ce ton de philosophie que *Lucile ;* et si l'on a voulu jeter des pierres dans le jardin de M. Marmontel, j'ajouterai que je ne connais guère d'écrivain qui ait la tournure moins philosophique. Monsieur Linguet, vous m'ennuyez. On dit que vous avez de l'esprit, et j'en suis sûr par exemple ; mais je crains que vous ne conserviez toute votre vie la tournure d'un polisson, et je vous souhaite le bon jour.

Je sais bien quel est mon grand chagrin sur *Lucile*. O douleur ! ô découverte fâcheuse ! En

lisant la pièce, et me rappelant la musique de M. Grétri, je me suis confirmé dans le soupçon que j'avais cherché à étouffer à la représentation; c'est que la plupart des airs sont parodiés, c'est-à-dire que la musique est faite avant les paroles, et que le poëte a mis les paroles sous les notes comme il a pu. C'est le plus sanglant outrage qu'on puisse faire à la musique, c'est une pratique également pernicieuse aux deux arts, c'est un obstacle sûr à la perfection de la musique et de la poésie. (1) Je n'aurais pas cru M. Grétri capable d'une pratique aussi déshonorante pour un compositeur; ou bien, si elle est inévitable quand on veut faire de la musique sur des paroles françaises, Jean-Jacques Rousseau avait donc raison de dire que si les Français ont jamais une musique, ce sera tant pis pour eux.

Vers la fin du mois dernier, M. le prince Koslowski, lieutenant des gardes de l'impératrice de Russie, accompagné d'un autre officier du même corps, est arrivé au château de Ferney, et a remis à M. de Voltaire, de la part de sa majesté impériale, une boîte ronde d'ivoire à gorge d'or, artistement travaillée et tournée de la propre main de l'impératrice. Cette boîte était enrichie du portrait de sa majesté impériale, entouré de superbes bril-

(1) Cette assertion est tout-à-fait dénuée de preuves et même d'indices. Elle ne peut, par conséquent, attenter à la gloire de Grétri si bien établie par une foule d'ouvrages d'un génie original autant que fécond. (*Note de l'Éditeur*).

lans. Une pelisse magnifique fut en même temps remise au patriarche, de la part de sa majesté, pour le garantir du vent des Alpes. Ces présens étaient accompagnés d'une traduction française du *Code de Catherine II*, d'un journal manuscrit de l'inoculation de cette auguste souveraine, et d'une lettre également digne et du génie qui l'a dictée, et de celui auquel elle était destinée. On prétend que cette ambassade impériale a rajeuni le patriarche de dix ans. Or, comme il est écrit dans le livre des destinées qu'il vivra cent ans, c'est tout juste trente-cinq années de vie que cette ambassade vient de lui assurer. M. Huber, connu par ses découpures, a abandonné depuis quelque temps ses ciseaux pour se livrer à la peinture où il a également réussi. Il a proposé il y a quelque temps à sa majesté impériale de faire la vie privée de M. Voltaire dans une suite de tableaux, et cette proposition ayant été agréée, il est actuellement occupé de ce travail. Il a envoyé à l'impératrice, pour son coup d'essai, le tableau de la réception de l'ambassade impériale au château de Ferney. Le patriarche exténué n'ayant plus qu'un souffle de vie, est couché dans son lit. On lui annonce le prince russe, porteur des marques précieuses de la bienveillance de l'auguste Catherine; le patriarche se relève sur son séant, le reçoit pénétré de respect et de reconnaissance, et retrouve le feu de sa première jeunesse... Voilà l'idée du premier tableau, qui a été esquissé en très-peu de jours. La vie du patriarche étant très-variée, M. Huber

aura un vaste champ ouvert devant lui. Il est certain qu'il n'y a pas un moment dans la journée du patriarche qui ne soit intéressant et pittoresque. Le peintre garantit la vraisemblance parfaite du héros, et je me ferais bien garant pour lui sur cet article ; il l'a toujours découpé avec le plus grand succès. Au reste, si cette ambassade a rajeuni le patriarche, ce n'est pas pour lui faire mener une vie oisive.

En fait d'ouvrages imprimés, il nous est arrivé de la manufacture une *cinquième Homélie*, prononcée à Londres le jour de Pâques, dans une assemblée particulière, écrit de seize pages. Une cinquième homélie en suppose quatre autres ; apparemment que le pasteur de Londres compte les homélies des années précédentes. Celle-ci est faite dans le même esprit et sur le même texte : il faut se tolérer les uns les autres. Le pasteur de Londres, le patriarche de Ferney et l'électeur de Mayence, si les gazettes disent vrai, sont aujourd'hui du même avis ; c'est de laisser là la controverse et les contes, et de s'en tenir à la raison et à la morale. « Il n'y a pas une page dans l'Écriture » qui n'ait été un sujet de contestation et par » conséquent de haine. Que faut-il donc faire, » mes très-chers frères, dans les ténèbres où » nous marchons ? Je vous l'ai dit, et vous le » pensez comme moi, nous devons rechercher la » justice plus que la lumière, et tolérer tout le

» monde afin que nous soyons tolérés. » Voilà la fin du sermon, et après ces mots tous les fidèles disent *Amen.*

M. Dupin, ancien fermier-général, vient de mourir dans un âge avancé. Il avait servi avant de se faire financier. J'en fais mention ici parce qu'il avait composé laborieusement une réfutation de *l'Esprit des Lois*, lorsque ce livre parut. Elle fut imprimée et même distribuée à quelques amis qui conseillèrent de la supprimer. En conséquence les exemplaires furent retirés et l'édition condamnée au feu; cependant M. le comte d'Argenson, alors ministre, ne voulut pas rendre son exemplaire, et ses héritiers doivent l'avoir trouvé dans sa bibliothèque. Le projet de M. Dupin était de faire l'apologie de la finance contre le président de Montesquieu. Ce projet n'était pas d'une exécution aisée, et de plus habiles que M. Dupin y auraient pu échouer. M. Dupin laisse une veuve, célèbre jadis par sa beauté; elle avait aussi des prétentions au bel esprit. Elle avait pris Jean-Jacques Rousseau pour son secrétaire, et je crois que les ouvrages que ce petit secrétaire écrivait sous la dictée de madame Dupin, ne valaient pas tout-à-fait ceux qu'il a composés depuis lui-même. Une anecdote des plus curieuses, c'est que madame Dupin donnait une fois par semaine à dîner à Fontenelle, Marivaux, Mairan et autres gens d'esprit, et que ce jour-là Rousseau avait son

congé, tant on était éloigné de se douter de ce qu'il était.

Un pauvre diable de la classe de ces philosophes spéculatifs dont le nombre s'est si prodigieusement accru depuis vingt ans, s'est cru obligé de rêver aux moyens d'augmenter la population en France, et les a trouvés dans l'établissement du divorce en faveur de tous les citoyens, et dans le mariage des soldats, également susceptible de divorce et exempt du soin d'élever et de nourrir les enfans. Personne ne s'était avisé de lire ce *Mémoire sur la population*, dans lequel on indique le moyen de la rétablir et de se procurer un corps militaire toujours subsistant et peuplant; écrit in-8°. de cent quinze pages. Les rêveries du pauvre diable spéculatif ne faisaient donc de mal à personne, excepté peut-être au libraire qui les avait imprimées à ses risques. Un de *messieurs*, au lieu de fourrer son nez dans les sacs à procès qui languissent dans son cabinet, se met à lire le *Mémoire sur la population*, le trouve opposé à l'esprit du christianisme, mal sonnant, sentant je ne sais quoi, et le défère comme tel à *messieurs*. On assemble les chambres, M. Séguier, avocat général, est obligé de pérorer sur les rêveries du pauvre diable, de les réfuter par une capucinade victorieuse, et de conclure à la brûlure. En conséquence, *messieurs*, toutes les chambres assem-

blées, ordonnent à l'exécuteur des hautes œuvres d'allumer le bûcher, et d'y jeter en présence du greffier de la cour le *Mémoire sur la population.* Je demande si c'est là du bois bien employé, et si *messieurs* n'auraient pas mieux employé leur temps en restant dans leurs chambres respectives, et en s'occupant des procès pendans aux greffes de leur auguste tribunal.

M. Letourneur, que je n'ai pas l'honneur de connaître, vient de traduire de l'anglais *les Nuits d'Young*, en deux volumes in-8°., assez joliment imprimés et ornés chacun d'une estampe. Young mourut en 1765, âgé de plus de quatre-vingts ans, et chapelain de madame la princesse douairière de Galles. Il a été le dernier de cette foule d'hommes célèbres que l'Angleterre vit éclore dans les premières années de ce siècle, et dont les écrits ne se perdront qu'avec la littérature anglaise. Young aimait le genre sombre que M. Darnaud a baptisé en France de ce nom, et qu'il voudrait mettre à la mode. C'est ce mélange de mélancolie et d'élévation, de tristesse et de sensibilité, qui produit quelquefois des traits sublimes ; mais plus souvent encore des lueurs vagues et indéterminées qui paraissent et disparaissent presque en même temps, et ne portent à l'ame qu'une impression passagère et indécise. Young composa ses nuits après avoir perdu en très-peu de temps sa femme et les deux enfans qu'elle avait eus d'un premier lit,

et qu'il chérissait comme les siens. Il avait alors près de soixante ans, et il consacra le reste de sa vie à pleurer sur ces objets de sa tendresse, et à composer ces élégies et ces complaintes, qu'il appela *ses Nuits*. Il faut avoir une grande passion pour le genre sombre pour soutenir cette lecture sans fatigue et sans dégoût. Le traducteur a enrichi les vingt-quatre *Nuits d'Young* de beaucoup de notes, et a ajouté à la traduction de ce poëme la traduction de plusieurs autres poëmes de cet auteur, dont il y en a un dédié à M. de Voltaire. Young avait connu M. de Voltaire pendant son séjour en Angleterre, et quoique leur génie ne se ressemblât point, il lui rendit l'hommage le plus solennel. Je ne sais si, comme il s'en vante dans son épître, il a converti M. de Voltaire sur le chapitre de Milton. Je crois que l'on convertit M. de Voltaire sur peu de choses; mais j'ai observé, que, sans changer d'opinion, il cède aisément dans la conversation, parce qu'il craint encore plus l'ennui que la peine de réformer ses idées.

M. Eidous, le fatal M. Eidous, le plus mauvais de tous les mauvais traducteurs français, a traduit depuis quelques mois et dédié au roi de Danemarck, *Arménius*, ou *la Germanie délivrée*, poëme héroïque par M. le baron de Schonaich, avec une préface historique et critique de M. Gottsched de Leipsick, et deux lettres de M. de Vol-

taire; deux parties in-12. Ces deux lettres de M. de Voltaire sont des lettres de pur compliment, écrites pendant son séjour à Leipsick, après son départ de Berlin; elles ne signifient rien du tout. Je pardonne à M. Eidous d'avoir traduit le poëme héroïque de M. le baron de Schonaich, parce qu'on le dit mauvais, et qu'il est regardé comme tel en allemand. Malgré tous les efforts que feu M. Gottsched a faits pour nous cogner le nez sur les beautés sans nombre de ce poëme, il est tombé tout à plat, et M. Eidous ne le relevera pas en France de sa chute en Allemagne. Pourvu que M. Eidous ne traduise jamais aucun bon livre, je serai fort content de lui.

AVRIL 1769.

Paris, 15 avril 1769.

Le *Déserteur* n'a pu avoir que quatre représentations avant la clôture des spectacles; il va être repris la semaine prochaine immédiatement après l'ouverture des théâtres. Les avis sur cette pièce étaient extrêmement partagés à la première représentation, beaucoup de gens d'esprit la regardaient comme tombée; mais c'est le sort des pièces de M. Sedaine de tomber à la première représentation, et puis de se relever successivement et d'aller aux nues. Pourquoi n'en serait-il pas des ouvrages de poésie comme des ouvrages de peinture et de sculpture? L'effet des grands morceaux des ouvrages de génie n'est pas subit, il est même médiocre au premier aspect; il s'accroît et se fortifie à mesure qu'on regarde, bientôt on n'en peut plus arracher les yeux, ou si l'on porte ses regards ailleurs, les fantômes de ces tableaux vous suivent, et vous ne pouvez plus les effacer de votre imagination. D'un autre côté, il y a une sorte de médiocrité piquante qui vous séduit dans le premier moment, et qui vous ennuie l'instant après. Guiard prétend qu'elle fait le caractère de la plupart de nos sculpteurs français et de leurs productions: « Ils ont, dit-il, de cette impertinence qui frappe au premier aspect, et blesse au second. » L'effet

des ouvrages des Phydias et des Praxytèle, et même des Michel-Ange est lent, mais durable.

Quand M. Sedaine n'aurait que cette conformité avec les hommes de génie de l'antiquité et des siècles modernes, elle suffirait pour rendre les jugemens de ceux qui ne se piquent pas de parler au hasard, beaucoup plus réservés. Le *Déserteur*, presque tombé à la première représentation, était déjà au comble de sa gloire à la quatrième, et je suis persuadé qu'il aura le plus brillant succès et le plus durable à la rentrée des spectacles, malgré tout ce que M. Monsigni a fait pour nous en dégoûter.

Lorsque Sedaine me lut pour la première fois son *Déserteur*, il y a trois ans, je lui dis que le premier compositeur de l'Europe n'était pas trop bon pour mettre cette pièce en musique, je le pense encore. Monsigni n'était pas en état de se tirer d'une besogne de cette force; il n'est pas né sans talent, il n'est pas sans idées, mais il n'a pas appris le métier. Il ne sait pas écrire, il vous fatigue l'oreille par des solécismes et des effets d'harmonie placés sans jugement; il ne connaît pas l'art de moduler, ni ces routes par lesquelles un grand maître sait conduire son chant avec le plus grand goût à travers la plus profonde science; il n'a point de style; il ne sait ni phraser, ni ponctuer en musique; il n'y a que Paris dans le monde entier où M. Monsigni puisse passer pour un musicien. Toute la partie tragique, tendre et pathétique de son *Déserteur*, est pitoyable et d'un froid à gla-

cer; elle était digne d'être traitée par un Hasse ou par un Pergolesi. La partie comique est comme M. Monsigni sait faire; elle aura même de la réputation; et je ne serais pas étonné que la totalité de l'ouvrage en eût beaucoup, tant le public de Paris est de bonne composition sur cet article. Quand une fois un chant quelconque, adapté à des paroles quelconques, a pu se faire jour à travers la dureté de nos oreilles, et se placer dans notre mémoire, il est jugé bon, quelque plat ou faux qu'il soit, et l'on ne croit pas même possible que les mêmes paroles puissent être chantées d'une manière plus heureuse. L'ouverture du *Déserteur*, dans laquelle M. Monsigni a voulu exprimer tous les différens caractères de son drame, peint son génie mieux qu'il ne pense. Le premier motif en est agréable et pastoral, et à mesure qu'il avance il devient baroque et barbare. Rien ne prouve moins l'état désespéré du public de Paris, par rapport à la musique, que l'accueil qu'il fait indistinctement à la bonne et à la mauvaise musique. Je prends congé de M. Monsigni, c'est un très-aimable maître-d'hôtel qui fait très-bien les honneurs de la table des gentilshommes de M. le duc d'Orléans, mais qu'il me laisse en repos avec sa musique.

Quant à M. Sedaine, je persiste plus que jamais dans l'estime que je lui porte; et je ne suis pas peu fâché pour nos académiciens, nos connaisseurs, nos merveilleux de voir le peu de cas qu'ils affectent de faire de lui, peut-être sont-ils

de bonne foi; en ce cas ils sont donc peuple, et ne sentent pas mieux que lui le génie et son allure; en ce cas ils ont donc tort de faire quelque cas de Shakespear; car je leur prouverai quand ils voudront, que le génie de Sedaine est infiniment analogue à celui du tragique anglais; et si je croyais à la métempsycose, je dirais que l'ame de Shakespear est venue habiter le corps de Sedaine. Tout ce que cet homme sait dire et peindre d'un seul mot! J'avoue que je préfère ce mot simple, ce mot vrai, ce mot énergique, ce mot qui, au gré du poëte, remue mon ame, la trouble, l'attendrit, la console, la remplit de terreur, à toutes les tirades de nos faiseurs de vers et de phrases qui ne me remplissent que d'ennui. A cela, on me répond que les vers de M. Sedaine sont presque toujours mauvais, et qu'on ne peut les supporter; moi non, plus je ne saurais les supporter, et je suis plus blessé que qui que ce soit de ce style bigarré qui dépare ses pièces, et de ces vers maussades et barbares, qui succèdent à une prose pleine de sens, de vie et de force. Mais, est-ce la faute de Sedaine si, en dépit du bon goût, il s'est établi de nos jours une espèce de monstre dramatique à deux têtes, qui tantôt parle et tantôt chante, et si l'on n'a pas senti qu'une déclamation notée, mais aussi vraie, aussi souple, aussi prompte que le discours ordinaire, était indispensable pour le dialogue de tout drame où l'on doit chanter? Est-ce la faute de Sedaine si son musicien, ne sachant pas mettre des paroles en musique, l'oblige d'arranger

ses paroles sur la musique ? Sedaine, qui n'est pas musicien, croit de bonne foi qu'on ne peut exiger autre chose d'un compositeur ; et quand je lui dis que Metastasio n'a jamais parodié un seul air, qu'il a fait ses drames sans avoir jamais eu un maître de chapelle à côté de lui ; que la plupart de ceux qui ont mis ces drames en musique, n'ont jamais vu leur auteur ni de près ni de loin, et ne se sont jamais concertés avec lui ; quand je dis tout cela au bon Sedaine, il a toute la peine du monde à m'en croire. Il lui arrive encore qu'ayant à faire à un musicien qui ne sait ni phraser ni symétriser ses airs, il est forcé de mettre et d'arranger ses vers comme il peut sous un flux de notes inégales ; de sorte qu'un vers de six pieds se trouve à côté d'un vers de trois ou de moins encore, qu'il faut en raccourcir l'un, tandis que l'autre demande à être alongé, et qu'il est impossible qu'il n'en résulte un jargon détestable. Mais je sais distinguer le génie de l'homme d'une mauvaise pratique, et condamner celle-ci sans dépriser l'autre ; et j'avoue de bonne foi à nos merveilleux que je donnerais tous leurs vers et encore leur prose pour cette petite fille qui revient du camp ses souliers à la main, et tombe sans connaissance à terre en apercevant son amant pour le salut duquel elle vient de faire ces efforts au-dessus de ses forces. Quel tableau ! Je n'en connais pas d'un effet plus profond, plus pathétique et plus sublime. Je me souviens que lorsque l'auteur me le montra pour

là première fois, il me fit faire un saut qui pensa soulever l'impériale du carrosse où nous étions. Je déclare encore que les premiers mots, après sa défaillance : « Où suis-je?... ô ciel ! j'ai les pieds nus, » me paraissent sublimes, et que je conserve un profond mépris pour toutes les critiques qu'on a faites de ce mot. Il devrait être interdit à ceux qui n'en sentent pas le prix, de jamais juger d'aucun ouvrage de goût. Je n'excepte de cet arrêt qu'une femme de ma connaissance qui, voulant excuser l'auteur et le défendre contre les critiques qu'on faisait dans sa loge de ce mot de Louise, dit avec une bonne foi charmante : « Mais dam ! il est pourtant bien simple qu'elle sente du froid aux pieds. » Je passe sous silence une foule de mots heureux dont le *Déserteur* est parsemé ; il y a des *vous* et des *toi* placés avec un goût exquis.

Clairval a fait une fortune prodigieuse dans le rôle de Montauciel. Caillot est admirable dans celui d'Alexis ; ce charmant acteur marche à grands pas vers la perfection. Il ne nous manque pour avoir de grands hommes que cet encouragement qui paie en fumée, mais en fumée bien précieuse, puisque c'est celle de la gloire. Un souverain qui aurait la passion des arts et des belles-lettres, une nation qui se porterait aux spectacles moins par désœuvrement que par goût trouveraient bientôt de quoi se satisfaire. Qui sait ce que pourraient devenir Sedaine et Caillot chacun dans son genre? Ils ne le savent pas eux-mêmes.

On s'est beaucoup moqué de cette lettre de Louise qu'Alexis lit en musique. Une lettre en musique ! cela a fait dire bien des épigrammes à nos badauds, tant ils sont encore loin de se douter de l'emploi de la musique. Il faut pourtant se résoudre ou de laisser lire une lettre en musique, ou de bannir la musique entièrement du théâtre, ou bien de rester absurde dans ses opinions en fait de goût comme en fait de raison; c'est le parti que prendront les badauds.

Il y a eu des critiques qui ont voulu disputer à Alexis sa qualité de déserteur ; je crois qu'ils n'ont pas assez pris garde à tout le soin que le poëte a pris pour la constater, et je tiens Alexis pour dûment atteint et convaincu de désertion, et par conséquent justement condamné.

Mais une question importante, la seule importante qu'on ait agitée à propos du *Déserteur*, c'est de savoir à quel point le bon goût peut admettre et autoriser ce mélange de tragique et de comique, ce passage continuel du pathétique au ridicule et du ridicule au pathétique dont cette pièce offre un exemple frappant. Il est certain que le projet de M. Sedaine a été de faire une expérience sur ses spectateurs, et de voir jusqu'à quel point il pourrait nous forcer de rire et de pleurer alternativement. C'est un danseur de corde qui me fait peur par ses tours, et qui, quand il a réussi à m'effrayer, se met à badiner, et quand il s'aperçoit que l'impression de la frayeur s'affaiblit en moi, il me fait peur de nou-

veau, afin de se jouer de moi à son gré. Il m'a rappelé ces vers d'une épître d'Horace.

Ille per extentum funem mihi posse videtur
Ire poeta, meum qui pectus inaniter angit,
Irritat, mulcet falsis terroribus implet
Ut magus; et modò me Thebis, modò ponit Athenis.

Si j'écoute le plus grand nombre de nos juges, ils me diront presque tous que *le Déserteur* est une espèce de monstre dramatique, et que ce mélange du tragique et du comique est barbare; mais je ne déciderai pas aussi vite qu'eux une question aussi importante. Et d'abord, à ne consulter que le grand modèle, la nature, je vois qu'elle fait toujours comme Sedaine dans son *Déserteur*, qu'elle mêle constamment la tragédie avec la comédie, qu'elle offre rarement une scène pathétique ou terrible sans mettre à côté quelque chose de risible. Rien n'est plus naturel : ce sont les grands mouvemens, les grands intérêts qui font sortir les caractères, et ce sont les caractères qui font sortir les ridicules. Tout homme infiniment vrai dans l'affection qu'il éprouve, tout homme qui, dans la passion cesse de maîtriser ses mouvemens, de dissimuler ce qui se passe en lui, est toujours ridicule, parce qu'il reprend en cet instant l'instinct animal et oublie toutes les conventions, tous les usages par lesquels il est venu à bout de son naturel; c'est un animal dressé, composé, qui oublie sa leçon. Mais le bon goût permet-il au poëte et au peintre

de nous montrer toutes les choses comiques qui peuvent arriver dans une scène de tragédie ? Non, sans doute : l'art du poëte consiste dans le choix, et ce choix demande le tact le plus exquis et le plus exercé. Il se peut qu'un singe se trouve par accident au milieu de la scène la plus touchante, et qu'il la dérange par ses singeries de la manière du monde la plus comique : un poëte qui se permettrait de telles ressources, n'aurait ni invention, ni goût, ni jugement; mais que, pendant la procession de la Fête-Dieu, un homme de la procession se trouve mal (ce que je vous dis là, mon ami Diderot l'a rêvé mot pour mot) qu'il soit secouru par ceux qui sont autour de lui, qu'il expire, que cet accident mette le trouble et la confusion dans la procession, que le maître des cérémonies accoure tout essoufflé d'une extrémité pour voir ce qui met sa procession en désordre, et que, lorsqu'il apprend l'accident qui vient d'arriver, il s'écrie avec humeur : « J'avais bien besoin que cet homme-là vint exprès mourir ici pour me déranger la plus belle procession que j'aie jamais ordonnée : » Voilà certainement un rêve de très-bon goût, et je félicite notre philosophe de rêver des choses si originales. Remarquez qu'il ne tient qu'à vous d'imaginer ce tableau aussi touchant que vous voudrez. Faites que l'homme qui expire soit un père de famille nécessaire aux siens, que sa femme et ses enfans accourent, et cherchent inutilement à le rappeler à la vie, et vous en ferez la scène la plus douloureuse; faites

que celui qui expire soit un jeune homme à la fleur de son âge, et que sa maîtresse, accourant à ce spectacle funeste, tombe elle-même sans connaissance, et vous en ferez la scène la plus touchante. Si vous avez du génie vous me ferez fondre en larmes, et ayant de les avoir essuyées, vous me forcerez de sourire en me montrant cette sotte et naïve vanité d'un maître de cérémonie qui, lorsqu'il est en fonction par un beau soleil, ne troquerait pas son existence contre celle d'un pape, et qui ne voit dans la mort qui vient d'arriver, d'autre malheur que celui d'avoir dérangé sa procession.

Il est donc certain qu'on peut rire et pleurer en même temps, et il ne s'agit plus que de savoir jusqu'à quel point le poëte peut user ou abuser de notre facilité à cet égard. Je crois que lorsqu'un effet nuit à l'autre, lorsque l'effet subordonné efface ou étouffe l'effet principal, le poëte a manqué son coup et peut être justement blâmé. S'il est vrai que Montauciel fait plus d'effet qu'Alexis, M. Sedaine a tort et un tort d'autant plus grand que ce personnage est étranger à la pièce; mais, pour juger ce procès, il faudrait que le compositeur eût répondu à l'attente du poëte; si la musique que Monsigni donne à chanter à Alexis était digne de la situation où il se trouve, il nous aurait mis en état de juger avec certitude si le rôle comique de Montauciel nuit en effet au rôle tragique d'Alexis. Quant à moi, je me garderai bien de décider cette question; je ne connais à

personne sur les effets au théâtre, une mesure aussi sûre que celle de M. Sedaine. Je ne serais point étonné que, malgré la mauvaise et froide musique de Monsigni, le rôle d'Alexis dans la suite des représentations fît rentrer celui de Montauciel dans ses justes bornes; et lorsque je vois tenter à Sedaine une chose qui n'est pas de mon goût, je commence par suspendre mon jugement provisoirement pour six mois.

Après cette petite théorie sur le mélange du comique avec le tragique, je permets à nos critiques de faire des raisonnemens à perte de vue; mais j'en ferai peu de cas s'ils ne les établissent pas sur des observations fondées sur la nature et l'essence des choses.

La presse de Marc-Michel Rey d'Amsterdam qui produit tous les mois quelques ouvrages contre la religion chrétienne, nous a fourni en ces derniers temps un livre intitulé: *les Trois Imposteurs*. Vous savez qu'on prétend qu'un livre sous ce titre a existé depuis plusieurs siècles; mais qu'il y a des érudits qui soutiennent que ce livre n'a jamais réellement existé. Quoi qu'il en soit, la rapsodie faite en Hollande sur ce sujet et sous ce titre existe indubitablement. Je ne lis point les drogues du magasin de Marc-Michel Rey, parce que j'en redoute l'ennui. Il faut que l'auteur des *Trois Imposteurs* ait voulu faire maison nette, et réformer le maître avec les valets.

On pourrait avertir le seigneur patriarche que s'il n'y prend garde, son secret lui échappera, et l'on pourrait craindre que la clarté avec laquelle il parle sur l'objet de sa mission ne soit l'effet de quelque inspiration qui nous annonce sa fin prochaine. Moi, qui suis superstitieux et craintif, j'en ai eu peur après la lecture de sa dernière allocution, et me suis penché comme un autre saint Jean sur le sein de mon maître, de peur qu'il n'échappe à ses disciples. Au reste, il ne faut pas une vue bien perçante pour voir au-devant de l'accomplissement de la prophétie consolante renfermée dans cette épître. Il est évident que la tyrannie ecclésiastique touche à sa fin, que le règne de la tolérance approche à grands pas, que les esprits fourbes et ambitieux seront obligés d'avoir recours à un autre genre de mensonges s'ils veulent fonder leur élévation et leurs richesses sur la sottise de la multitude, à moins qu'il n'arrive quelque grande catastrophe physique ou morale (1) qui déroute ou dérange la pente générale des esprits. On peut prédire sans risquer de compromettre son caractère de prophète :

Que dans l'Europe enfin l'heureux voltairanisme
De tout esprit bien fait sera le catéchisme.

(1) Nous avons été témoins de cette catastrophe. (*Note de l'Éditeur.*)

Nos guerres les plus sanglantes ne sauraient arrêter ni déranger cette révolution, parce que dans l'association générale qui subsiste dans l'Europe, nous n'avons plus proprement qu'une sorte de guerre civile entre les différentes nations rivales qui dépend de la valeur et de la discipline des troupes, et n'influe ni sur le sort ni sur les opinions des peuples.

Pour hâter l'époque de cet heureux voltairanisme qui doit consoler le genre humain de tant de mots en *isme* qui ont fait son malheur, il vient de sortir, des magasins de la manufacture de Ferney une nouvelle édition du *Discours de l'Empereur Julien contre les Chrétiens*, traduit par M. le marquis d'Argens, chambellan de sa majesté le roi de Prusse. Le grand Julien eut beaucoup à souffrir des persécutions des chrétiens pendant sa vie et de leurs calomnies après sa mort. Il ne nous est resté que quelques fragmens de son discours contre les Galiléens, que le prétendu saint Cyrille a eu l'imprudence de nous conserver, en voulant le réfuter plus de quarante ans après la mort de l'empereur. Le marquis d'Argens a traduit ce fragment il y a quelques années, l'a dédié au prince Ferdinand de Brunswick, et l'a fait imprimer à Berlin. Dans la nouvelle édition qu'on vient d'en faire, on a retouché avec soin le style de la traduction, et l'on y a ajouté plusieurs notes excellentes. L'éditeur dit qu'elles sont de divers auteurs; mais on y reconnaît par-tout la même manière,

la même touche, celle en un mot de l'homme qui a plus fait en son temps que Luther et Calvin. On lit à la tête un portrait de l'empereur Julien qui est un excellent morceau, et à la fin un supplément au discours de Julien qui n'a que sept pages, mais qui est plein de chaleur et d'éloquence. La première note dont ce discours a été enrichi à Ferney, est aussi un très-beau morceau. L'éditeur dit que cette note est de M. Damilaville : feu M. Damilaville aurait plutôt pris la lune avec ses dents que d'écrire une ligne de cette note ; mais vous verrez qu'il en sera de feu M. Damilaville comme de feu M. Boullanger : tout ce que les vivans de l'île de France et du pays de Gex voudront faire passer en pacotille de vérités hardies, sera mis sur leur compte. Au reste, ce fragment de l'empereur Julien est d'un prix inestimable pour connaître la tournure des esprits de ce siècle, où tout annonçait déjà la décadence. Les philosophes et les critiques verront ce que la philosophie de Platon était devenue après avoir passé par la filière d'une suite de têtes absurdes, douées de quelque finesse et de quelque imagination ; ils pressentiront ce que pourra devenir la nôtre avec le temps. Nos esprits forts qui blâment aujourd'hui avec tant de complaisance pour leurs propres lumières les opinions de Julien sur la divination, ne se doutent guère qu'ils auraient été eux-mêmes les plus fiers capucins du quatorzième ou quinzième siècle.

Pendant que la manufacture de Ferney et les ouvriers moins habiles de la manufacture de Marc-Michel Rey, à Amsterdam, font une guerre si vive et si soutenue aux préjugés et au despotisme religieux, l'abbé Bergier, docteur en théologie et principal du collége de Besançon, répond toujours et répond à tout. « Oui, oui, réponds mon ami; tu n'auras pas sitôt fini ». Il vient de publier une *Réponse* (d'environ cent pages) *aux Conseils raisonnables*, qui sont un des plus beaux morceaux de la manufacture de Ferney de l'été dernier. Pilez le docteur en théologie Bergier et tous ses confrères dans un mortier, distillez-les ensuite dans un alambic, tirez-en la quintescence, et s'il en résulte une réponse satisfaisante aux *conseils raisonnables*, je me ferai prédicateur de mensonges pour le reste de ma vie. Malheur à celui qui peut lire cet écrit sans se sentir attendri sur le sort et l'aveuglement du genre humain! Il faut voir comme le théologien Bergier défend le supplice de Jean Hus et de Jérôme de Prague. Il dit qu'on ne peut supposer sérieusement que, pendant que Jean Hus affichait par-tout qu'il se soumettrait au jugement du concile, que si le concile le jugeait coupable, il était prêt de subir la peine, l'empereur lui ait donné un sauf-conduit pour le mettre à couvert de ce jugement. Ainsi, suivant Bergier, ce sauf-conduit n'était bon qu'au cas que Jean

Hus se trouvât innocent ou qu'il abjurât ses erreurs : donc, en le faisant brûler, Sigismond ne manquait pas à sa parole. Voilà la méthode de raisonner et les sentimens d'humanité que Bergier affiche en 1769 ; pour moi, si j'avais à afficher quelque chose dans son noble style, ce serait un profond mépris et une aversion invincible pour des hommes féroces qui, comme lui, peuvent parler et disposer froidement du sang des hommes. Si des hommes de son espèce méritaient qu'on raisonnât de bonne foi avec eux, on pourrait leur dire : Eh bien, maroufle, on t'accorde tout le mal que tu dis des réformateurs du seizième siècle, on te permet de doubler leurs torts et leurs crimes ; mais vois-en l'effet : observe les états protestans en ce dix-huitième siècle, et montre-moi un seul état catholique dont la prospérité, proportion gardée, soit à comparer à celle d'un état protestant.

L'abbé Bergier n'est pas le seul répondant de la troupe théologique, il y en a qui se sont mis à judaïser pour défendre l'ancien testament contre le canon de la citadelle de Ferney. Ils ont publié un assez gros volume, grand in-8°., intitulé : *Lettres de quelques juifs portugais et allemands à M. de Voltaire, avec des réflexions critiques et un petit commentaire extrait d'un plus grand.* Si vous voulez lire un recueil d'atrocités et de platitudes, lisez ces lettres ; vous y trouverez les

raisons pourquoi le roi Agag a été bien coupé en morceaux par le prophète Samuel : mais vous auriez peine à concevoir l'excès de barbarie et le sang-froid atroce de ces théologiens habillés en juifs. Ils reprochent, par exemple, au patriarche d'avoir confondu les termes *immoler*, *sacrifier*, avec les termes *tuer*, *exterminer*. Ils conviennent bien que dans les textes rapportés par le patriarche, il est dit qu'il y a eu tant de milliers d'hommes de massacrés ; mais ils observent que cela ne veut pas dire qu'ils aient été immolés à la divinité ; et lorsque le patriarche dit dans un endroit : « A cette occasion le Lévitique rapporte qu'il y eut dix mille hommes de sacrifiés par ordre du Seigneur » ; les juifs portugais lui répondent : « Vous jouez toujours sur le mot ; ils ont été tués et non sacrifiés. » On reste confondu en lisant de pareilles horreurs imprimées avec approbation, et écrites par des hommes qui prétendent avoir un cœur de chair et de sang.

Je quitte cette horde de théologiens juifs ou chrétiens, pour m'entretenir un instant avec un bon et honnête religieux qui a fait imprimer à Yverdun en Suisse une pièce intitulée : *Maxcellus*, ou *les Persécutions*, tragedie chrétienne. Le titre porte l'année 1765 ; mais cette tragédie n'a été connue à Paris qu'en cette année. C'est un sermon en faveur de la tolérance ; son but est d'en faire sentir la nécessité. Vous

ne direz que cette pièce est froide et plate ! eh bien, je ne la lirai point, mais je n'en aimerai pas moins le bon moine qui s'est cru obligé en conscience d'employer son peu de talent à faire aimer aux hommes la vertu dont ils ont le plus de besoin. Sa préface est pleine d'humanité et de sentimens. Il s'attendait à être persécuté lui-même dans son couvent pour s'être élevé contre les persécutions, et l'on assure qu'il n'a pas été trompé dans son attente.

On a publié en Hollande un volume, grand in-8°., intitulé *Lettres Chérakeesiennes*, mises en français, de la traduction italienne, par Jean-Jacques *Ruffus*, sauvage européen, à Rome 1769. Ces lettres chérakeesiennes sont une mauvaise copie des *Lettres persannes* qui a paru il y a une quinzaine d'années sous le titre de *Lettres iroquoises*. Elles n'eurent point de succès alors : on a espéré leur donner un peu de vogue en mettant sur le titre le nom de Jean-Jacques Rousseau latinisé, comme on les attribua, il y a quinze ans, au philosophe Denis Diderot; mais ces artifices ne trompent plus personne. Il n'y a absolument rien de nouveau dans cette nouvelle édition entièrement de contrebande, excepté un prétendu bref du pape Clément XIII, en latin de cuisine, qu'on a mis à la tête, et qui accorde des indulgences pour dix mille ans à ceux qui auront lu ces lettres trois fois.

La vacance du saint siége nous a procuré une *Description historique de la tenue du Conclave, et de toutes les cérémonies qui s'observent à Rome, depuis la mort du Pape jusqu'à l'exaltation de son successeur*, à laquelle on a ajouté la chronologie des papes, successeurs de saint Pierre jusqu'à Clément XIII, avec les noms des cardinaux qui composent aujourd'hui le sacré collége; écrit in-4°, d'une trentaine de pages.

On vient de publier un *Éloge historique de M. de Chevert*, en trente-deux pages in-12. Cet officier général, né à Verdun en 1695, mourut au commencement de cette année subitement. Il méritait un meilleur panégyriste que l'auteur de son éloge qui ne sait dire que des lieux communs et des pauvretés. M. le comte de la Touraille a mis une épitaphe en vers à la suite de cet éloge dont le coup de massue consiste à dire que lorsque la parque entraîna M. de Chevert dans la nuit noire, c'est la seule fois qu'il céda l'avantage de la victoire. M. de la Touraille aurait pu se souvenir que cette pensée ne lui appartient pas et qu'elle est fausse; l'auteur de l'éloge dit en termes exprès qu'une fois, une seule fois, l'habitude de vaincre donna trop de confiance à M. de Chevert, et qu'il fut battu à M**r. Je ne sais si ce nom est bien écrit, mais je me souviens bien que ce fut le baron d'Imhof, général brunswicois qui prit cette liberté. Le général Chevert écrivit alors au

maréchal de Belle-Isle, ministre de la guerre : « Je vous assure, Monseigneur, que si vous aviez commandé en personne, vous n'auriez pu éviter d'être battu. » On reprochait à M. de Chevert cette jactance qui le rendait un bavard assez incommode dans la société ; mais il disait : « Je n'ai point de parens à la cour, qui voulez-vous qui parle de moi si ce n'est moi? Quand je serai maréchal de France, je ne dirai plus rien. » Il tint parole : dès qu'il eut perdu l'espérance du bâton, il devint modeste et taciturne. Chevert s'éleva successivement de simple soldat jusqu'au grade de lieutenant général des armées du roi ; il semblerait que le gouvernement aurait dû l'honorer du bâton de maréchal de France, ne fût-ce que pour montrer au soldat qu'il n'y a aucune dignité à laquelle la valeur et le talent réunis ne puissent aspirer. C'est la guerre de 1741 qui fit la réputation de M. de Chevert ; il s'acquit beaucoup de gloire dans les campagnes de Bohême et dans la guerre d'Italie. Dans la dernière guerre en Allemagne il paraît que sa réputation a plutôt diminué qu'augmenté ; il eut pourtant la principale part au succès de Hastenbeck ; mais il s'était établi une opinion assez générale dans nos armées ; elle accordait à M. de Chevert tout ce qu'il faut pour bien commander un détachement, pour bien opérer sur une instruction reçue, et lui refusait le talent d'inventer, de diriger et d'exécuter un plan de campagne. C'est le baron de Closen, ba-

varois, qui s'est fait dans les troupes de France pendant la dernière guerre, le plus de réputation solide d'homme de guerre appelé par son génie aux grands exploits; mais la mort l'ayant enlevé dans la force de l'âge après la guerre, ne lui a pas permis de justifier les espérances qu'on en avait conçues. M. de Chevert a vécu dans la retraite depuis la paix. Il passait les hivers à Paris et la belle saison dans une maison de campagne près de Paris. Il avait une petite maison bien réglée et faisait bonne chère; il cherchait à faire un usage honorable des bienfaits dont le roi avait payé ses services, en ouvrant sa maison à tous les officiers particuliers qui le recherchaient; il en avait tous les jours vingt ou trente à sa table, et l'on y parlait guerre tant qu'on voulait.

M. de Zimmermann, officier au régiment des gardes suisses, a publié sur la fin de l'année dernière des *Essais de principes d'une morale militaire et autres objets*, volume in-12. On ne peut nous reprocher de négliger aucun moyen littéraire pour mettre le militaire français sur un pied respectable. Tout jusqu'à la morale doit entrer aujourd'hui dans l'éducation du soldat; si la manie d'écrire sur ces matières continue, je ne désespère pas de voir les cartouches des soldats remplies de livres à la place de munitions. La morale militaire de M. de Zimmermann n'a fait aucune sen-

sation à Paris ; je la tiens pour orthodoxe, pourvu que je ne la lise point. J'aime mieux lui entendre exécuter de la musique sur le violon : M. de Zimmermann en joue très-bien pour un amateur ; il est très-bon musicien, et Dieu lui a fait la grâce de naître dans la vraie religion italico-germanique dont il est confesseur et martyr comme tous ceux qui vivent en France et possèdent des oreilles par la miséricorde divine. Lorsque l'opéra français, après l'incendie de la salle du Palais-Royal, fut transféré dans la salle du palais des Tuileries qu'on avait préparée pour cet effet, beaucoup de connaisseurs du grand genre reprochaient à cette salle d'être prodigieusement sourde. *Qu'elle est heureuse !* s'écria l'abbé de Galiani qui se trouvait par hasard présent à ces lamentations.

Paris, 15 avril 1769.

Nous avons vu, le 10 de ce mois, sur le théâtre de la comédie française, *le Mariage interrompu*, comédie en vers et en trois actes, par M. Caïlhava d'Estandoux, dont la fécondité pourrait devenir un grand fléau pour les amateurs de ce théâtre.

Préville a empêché cette pièce d'être sifflée par le feu et la verve qu'il a mis dans le rôle de Frontin. Après la pièce on a demandé l'auteur, et M. Caïlhava d'Estandoux s'est montré au mi-

lieu des applaudissemens du parterre. Autrefois on demandait l'auteur d'un grand et bel ouvrage qui avait produit un effet éclatant, et cela arriva pour la première fois après la première représentation de *Mérope*; les cris d'enthousiâsme furent si forts que M. de Voltaire fut obligé de se montrer. Il parut dans la loge du roi qui était remplie de personnes de sa connaissance; mais ce grand homme ne se laissa pas amener sur le théâtre par un comédien, comme nos auteurs ont fait depuis: ce n'est pas assurément ce qu'ils ont fait de plus convenable pour eux; le parterre est parvenu à regarder cette cérémonie comme essentielle. Il s'arroge le droit de faire venir un homme, de recevoir sa révérence, et de le renvoyer avec quelques battemens de mains; aujourd'hui pour satisfaire cette fantaisie et sa curiosité, il appelle jusqu'aux auteurs des pièces tombées.

Celle du *Mariage interrompu* aura quelques représentations, et sera ensuite oubliée pour toujours. On dit que Préville aime les pièces de M. Caillhava d'Estandoux, parce qu'il y est toujours en scène, que tout roule sur lui, et que tous les autres rôles sont subordonnés au sien et misérables. Préville a tort; il jouerait cinquante rôles de la façon de son protégé Caillhava qu'il n'acquerrait pas la cinquantième partie de la réputation qu'il s'est faite par le rôle d'Antoine dans le *Philosophe sans le savoir*, où il n'y a cependant pas un seul rôle qui ne puisse être joué de génie.

Ce genre de pièces à intrigue où tout roule sur la malignance d'un fripon de valet et sur la duperie des maîtres dont la bêtise est ordinairement hors de toute vraisemblance, ce genre, dis-je, est détestable. Il était bon chez les anciens, il est absurde chez les modernes; mais comme il est consacré par le temps, et que les hommes sont superstitieux en tout, il y a un certain nombre d'amateurs du théâtre qui prétendent que c'est là la seule bonne et véritable comédie. J'ai l'honneur de me moquer de ces amateurs, de leur radotage et de leur superstition, et je ne me donnerai pas la peine de mettre en pièces la pièce de M. Cailhava d'Estandoux, pour lui prouver que ce genre est en lui-même mauvais. Je m'amuse aux *Fourberies de Scapin*, au *Médecin malgré lui*, parce que je vois un poëte dont la tête est ivre, qui m'entraîne malgré moi par sa force comique, comme il est entraîné lui-même par sa verve. Ce n'est pas lui qui mène son sujet, c'est son sujet qui le mène, et qu'il est obligé de suivre sans savoir où il va. Pour Dieu, et pour notre repos et pour votre gloire, M. Cailhava d'Estandoux, ne mettez la plume à la main que lorsque vous sentirez l'atteinte de ce mal dont Molière fut possédé toute sa vie. Si vous suivez mon conseil, je suis bien sûr que nous n'aurons plus rien à démêler ensemble.

C'est cette verve qui a fait le succès du *Déserteur*, et qui le rendra durable en dépit de l'eau froide (1) où M. Monsigni l'a trempé, et en dépit de toutes les critiques bonnes ou mauvaises qu'on en fait. Tandis que nos censeurs pérorent et déraisonnent, l'auteur du *Déserteur* entraîne par sa verve, et force amis et ennemis de se porter en foule à sa pièce. Elle est à sa dixième représentation, et toutes les places sont prises deux heures avant que le spectacle commence. Aujourd'hui madame la duchesse de Chartres s'y est trouvée en grande loge, et pour la première fois de sa vie, et à l'exemple de toutes les jeunes mariées, elle a trempé quatre mouchoirs de ses larmes. Cette pièce paraît imprimée. M. Sedaine y a fait une préface courte, mais très-plaisante; il y répond à quelques critiques en homme d'esprit, c'est-à-dire, en se moquant de lui et de ses censeurs.

Au reste, le théâtre de la comédie italienne a subi une grande réforme pendant la clôture; on a renvoyé avec pension les trois sœurs Foulquier, dont l'une est femme de M. Arlequin, l'autre de M. Rivière, secrétaire de M. le général de Fontenai, ministre plénipotentiaire de Saxe, et la troisième s'appelle, je ne sais pourquoi, madame

(1) Cette eau froide fait encore, après cinquante ans, les délices des plus fins gourmets; et Grétri lui-même rend hommage aux accords touchans de la lyre de Monsigni. Ces deux rivaux ont brillé et brillent encore ensemble sur la scène, couronnés des mêmes lauriers. (*Note de l'Éditeur.*)

Bognoli. Celle-ci était la meilleure actrice dans les pièces françaises sans chant. Catinon Rivière jouait et dansait, et madame Arlequin de même. Tout cela était au théâtre depuis sa plus tendre enfance, dansant passablement, mais jouant la comédie sans aucun talent. Dehesse, leur oncle, vient de se retirer pareillement avec pension; c'était un des plus anciens acteurs de cette troupe; il jouait les rôles de valet et de charge dans les pièces françaises sans chant; il a fini sa carrière théâtrale par le rôle du geolier dans le *Déserteur*. Cet acteur chargeait son jeu, et n'était pas bon, mais son jeu plaisait au parterre. Il avait du talent pour la partie des ballets, et quoique retiré du théâtre, il est resté chargé de cette partie moyennant cinq ou six mille livres d'appointement. M. Chanville, frère de Préville, a été pareillement congédié avec la pension ordinaire de quinze cents livres. Il était bien mauvais; il jouait les rôles de paysan et toutes sortes de rôles de charge, même en femme; enfin, le grand Scapin qui s'appelle, je crois, Chiavarelli, a aussi terminé sa carrière théâtrale, et s'est retiré avec pension. Un acteur qui a joué jusqu'à présent les rôles d'amoureux en second dans les pièces italiennes, lui succède dans son emploi de Scapin. Ces métamorphoses ne peuvent avoir lieu qu'en France où Arlequin et Scapin sont obligés de baragouiner le français pour se faire entendre du parterre, et où ni leur jargon bergamasque, ni leur véritable caractère théâtral ne serait senti. Notre Scapin

est celui qui s'appelle en Italie *Brighella*, excepté que Brighella est le valet rusé, et Arlequin le balourd et le valet dupé dans les pièces italiennes, au lieu qu'à Paris c'est Scapin qui a régulièrement le dessous. Le grand Scapin que nous venons de perdre avait le masque d'un grand vaurien, mais il n'avait point d'esprit; on pouvait dire qu'il ne jouait que pour faire valoir son émule Arlequin.

Cette comédie italienne, établie à Paris pour la seconde fois depuis l'année 1717, et dont tout le piquant est perdu pour des spectateurs français, mourrait de faim si elle n'avait d'autres ressources que les pièces de son fonds. Mais elle a successivement cherché son salut dans des pièces françaises composées par Marivaux, par Delisle, par Boissy et d'autres auteurs médiocres; ensuite dans des ballets, des parodies, des feux d'artifice; et elle ne s'est fait une existence solide que depuis qu'on a réuni l'opéra comique du nouveau genre à son théâtre. Depuis cette époque, le théâtre italien a constamment écrasé les autres théâtres de Paris; et comme il n'y a rien de plus punissable que de plaire au public par préférence, il est obligé de payer à l'académie royale de musique une amende annuelle de trente-cinq mille livres, pour avoir la permission de nous amuser. Malgré cette charge et un grand nombre d'autres, on prétend que la part des acteurs de ce théâtre monte à douze ou quinze mille livres par an, et M. Scapin gagnait cette part tous les ans sans avoir jamais attiré

personne à la comédie, et sans avoir d'autre peine que de dire deux fois la semaine *sto coquin d'Arlequin*. M. Scapin désirait cependant depuis fort long-temps de se retirer du théâtre; il est fort riche et fort dévot; il fait depuis nombre d'années pour son compte le métier d'agioteur à la bourse, et l'on assure qu'il y a gagné considérablement. On prétend aussi qu'il est marguillier de la paroisse Saint-Sauveur, qui est la sienne et celle de ses camarades, et qu'après avoir rempli pendant plus de trente ans, à la satisfaction du public, la glorieuse carrière d'un Scapin, il va mettre un intervalle entre la vie et la mort, à l'exemple de Charles Quint et d'autres grands hommes, et se livrer entièrement aux soins de son salut.

Quant au fonds de pièces françaises qui appartient à la comédie italienne, messieurs les premiers gentilshommes de la chambre du roi, qui se mêlent de la police des spectacles de Paris en dépit du public, voudraient le faire passer à la comédie française; mais la comédie italienne représente qu'ayant payé ces pièces aux auteurs, il n'est pas juste qu'on les lui enlève sans dédommagement; et la comédie française observe que l'acquisition de ces pièces n'étant probablement qu'une faible ressource pour son théâtre, elle n'est pas en état de les payer. Les deux comédies ont raison, il n'y a que leurs supérieurs qui ont tort de se mêler de ce qui ne les regarde point; ils ne devraient avoir d'autorité que en ce qui concerne le service des spectacles à la cour. A Paris, le pu-

blic devrait être le seul juge de tout, parce qu'il va aux spectacles pour son argent, et que ces spectacles ne subsistent que par son argent. La tyrannie des supérieurs est poussée à un tel excès, qu'ils viennent de défendre aux comédiens français de jouer sur aucun théâtre de société, de peur, disent-ils, que, fatigués mal à propos sur les théâtres particuliers, ils ne puissent bien faire leur service sur le théâtre de la comédie. Et puis qu'on dise qu'on n'a pas soin du public en France ! Il est vrai que ce public est ingrat, et qu'il prétend qu'il se ferait bien justice lui-même, en sifflant l'acteur qui ne le servirait pas avec zele. De grands politiques prétendent que nous ne devons ce nouveau règlement qu'à l'extrême désir de M. le maréchal de Richelieu d'empêcher que les comédiens du roi et du public ne jouent sur le théâtre particulier de madame la duchesse de Villeroi, les jours où les théâtres publics sont fermés.

Les lettres de Ferney nous apprennent que le patriarche s'est trouvé incommodé d'une fièvre qui l'a un peu affaibli ; mais il est actuellement bien rétabli. Au dixième accès il s'est fait administrer l'eucharistie en viatique, en présence de deux notaires, et a fait dresser par eux un acte de la cérémonie, dans lequel il déclare qu'ayant son Dieu dans la bouche il pardonne à tous ses ennemis et à tous ceux qui l'ont lâchement calomnié auprès du roi en attaquant sa religion. Ces re-

présentations pieuses de Ferney n'ont pas un grand succès à Paris; elles y causent même assez de scandale; mais le patriarche prétend qu'un officier de la chambre d'un roi très-chrétien ne peut pas faire moins, et que comme il est sagement arrangé qu'en Angleterre on ne peut posséder un office, pas même celui de roi, sans être de la religion établie par acte de parlement, il est bien simple aussi qu'en France un officier du roi remplisse les devoirs jugés nécessaires pour rendre capable de posséder un office. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'officier de la chambre du roi qui fait son service à Ferney, outre que c'est un grand homme, est un rare corps, et qu'on aurait bien de la peine à en trouver un second de cette trempe sur toute la terre. La véritable raison de cette nouvelle simagrée, est que le nouvel évêque d'Annecy en Savoie, dans le diocèse duquel la paroisse de Ferney est située, est un fanatique de la première force, et que le patriarche prétend que ce prêtre forcené a directement écrit au roi pour se plaindre du prétendu venin d'irréligion dont les vapeurs lui semblaient s'exhaler du château de Ferney. On assure qu'on a tiré un cordon formé par un fort détachement de *journaux chrétiens* autour du château de Ferney, pour empêcher la contagion de se répandre. Le père Adam sera obligé de faire quarantaine. Ainsi aux vers de cette épître qui parlent du *vil cagot titré*, vous pouvez ajouter en note le nom de l'évêque d'Annecy. Il est très-vrai aussi que le patriarche a fait

présent à son curé d'une chasuble magnifique, l'année dernière, lorsqu'après la retraite de madame Denis, le théâtre de Ferney fut démoli et transformé en une école à lire pour les garçons du village, on fit l'inventaire de la garde-robe, et l'habit du grand-prêtre de l'*Orphelin de la Chine* fut employé à faire un superbe ornement d'église à M. le curé.

Je reçois, en écrivant ces lignes, la correspondance de M. l'évêque d'Annecy avec M. de Voltaire, imprimée. Elle a seize pages d'impression; elle est de l'année dernière. Il y a trois lettres de l'évêque et deux réponses de M. de Voltaire, qui vraisemblablement n'a plus daigné répondre à la troisième. C'est la cérémonie de Pâques de l'année dernière qui a donné lieu à cette correspondance. On peut se rappeler avec quelle pompe le seigneur de Ferney fit ses pâques dans sa paroisse, et avec quelle éloquence il se mit à prêcher dans l'église sur le vol. On voit par la dernière lettre de ce recueil, qui est une réponse de M. le comte de de Saint-Florentin à l'évêque, que ce prélat a écrit au roi au mois de mai de l'année dernière, et a mis toute sa correspondance avec M. de Voltaire sous les yeux de sa majesté. La réponse du secrétaire d'état est fort sage; elle se borne à assurer l'évêque que le roi a trouvé ses conseils à M. de Voltaire fort bons, et que sa majesté fera mander à ce seigneur de paroisse de ne plus prêcher désormais ses paroissiens dans l'église. Au reste, les lettres de l'évêque savoyard qu'on dit fils d'un

maçon, ne sont pas précisément mal écrites; beaucoup de nos prélats à houppes seraient fort heureux de ne pas écrire plus mal. Elles sont même assez pressantes, quand on ne peut pas répondre avec sincérité sans s'exposer. Mais le seigneur patriarche s'en tire avec sa supériorité ordinaire, en sublime pantalon qu'il est. Je doute que sa conversion fasse jamais grand honneur à son évêque.

Marc-Antoine Laugier, prêtre, prieur commendataire de Ribaute en Languedoc, mourut ces jours passés des suites d'une fièvre maligne. C'était un homme de cinquante à soixante ans, d'un tempérament vigoureux; il avait l'air de devoir faire l'épitaphe du monde. Il avait été jésuite à triple carat, c'est-à-dire, qu'il avait fait le troisième et dernier vœu; mais il remua tant qu'il trouva le secret de se faire relever de ses vœux par le pape Benoît XIV. On peut juger par ce seul trait que sa vie a dû être fort agitée. Il eut beaucoup à souffrir des jésuites pendant qu'il était parmi eux, et cependant on prétend qu'il lui est resté pour eux un secret penchant et un grand fond d'attachement, comme on le remarque à tous ceux qui ont été de cette compagnie si redoutable naguère et aujourd'hui si méprisée : c'est que le bonheur n'est point du tout un moyen d'attacher les hommes, on les lie bien plus sûrement et plus fortement par les privations et par les contrarié-

tés. Une coquette vous dira que le moyen sûr de conserver ses amans, c'est de les tourmenter; et cette maxime est d'une application plus générale et plus profonde qu'on ne pense. L'abbé Laugier, pendant qu'il était jésuite, suivait la carrière de la chaire; il prêcha à Versailles un carême qui fit du bruit. Le premier ouvrage qui le fit connaître fut un *Essai sur l'architecture;* il écrivit depuis encore un autre livre sur le même sujet. Ces deux ouvrages eurent du succès, et le méritaient. Un architecte, dont le nom ne me revient pas, prétendit que l'abbé Laugier lui avait volé ses idées; que ne les donnait-il au public, et pourquoi les confiait-il à l'abbé Laugier? Je ne crois pas à ces accusations de plagiat; je méprise même les gens qui les forment, et plus encore leurs avocats, les faiseurs de feuilles qui les répètent. Un homme riche ne se plaint pas qu'on lui dérobe quelques écus, il n'y a que de pauvres diables qui n'ont rien à perdre que j'entends crier au vol. Ils sont comme ce savoyard qui disait de son camarade : « C'est un coquin; je lui ai prêté deux liards, et je n'en peux tirer un sou. » L'abbé Laugier, après avoir quitté l'habit de saint Ignace, avait passé quelque temps à Venise, à la suite de je ne sais plus quel ambassadeur du roi. Il a publié depuis son retour une *Histoire de la république de Venise*, qui est restée sans réputation. Son dernier ouvrage était l'*Histoire de la paix de Belgrade*, conclue entre la Russie et la maison d'Au-

triche d'un côté, et la Porte ottomane de l'autre, sous la médiation de la France.

Antoine-François Dumouriez du Perier, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, commissaire-ordonnateur au département de l'Ile-de-France, mourut aussi au commencement de ce mois. Il donna il y a quelques années une traduction libre en vers, ou plutôt une imitation du *Poëme de Ricciardetto ;* mais le projet de traduire le *Ricciardetto* en français est absurde et d'une exécution impossible, et l'essai de M. du Perier mourut en venant au monde, et par conséquent quelque temps avant lui.

Nous venons aussi de perdre Jean-Charles François, graveur des dessins du cabinet du roi; je crois que ce François partage avec Demarteau la gloire d'avoir, chacun de son côté, inventé la manière de graver en forme de crayon : invention véritablement utile et propre à répandre le goût du dessin de l'un à l'autre hémisphère. C'est le bon goût du dessin qui est dans les arts comme la crainte de Dieu en fait de religion, le commencement de toute sagesse ; c'est lui qui influe sur la perfection de tous les arts mécaniques et de toutes les manufactures. Apprenez à un peuple à dessiner, et vous lui aurez appris une infinité

de choses, vous lui aurez donné une infinité de talens. Ainsi, je ferai plus de cas de l'institution d'une bonne école de dessin que de l'établissement de toutes ces tristes académies d'agriculture dont la manie gagne d'un bout de l'Europe à l'autre, et qui n'auront jamais d'autre utilité que d'apprendre aux hommes à bavarder sur des arts qu'il faut apprendre à exercer. Après l'art de graver en manière de crayon on a trouvé celui de graver en manière de lavis, invention également intéressante; et M. le Prince, peintre de l'académie, vient de trouver un secret de graver des dessins originaux sur le cuivre; c'est-à-dire, qu'il a trouvé une composition avec laquelle il enduit une planche de cuivre. Cet enduit a la souplesse du papier, et M. le Prince fait dessus avec un stilet les dessins et les compositions qu'il lui plaît. Cet enduit a ensuite la propriété de tracer sur la planche de cuivre sur laquelle on l'a déposé, tous les traits qu'il a reçus. On acheve ensuite le dessin sur le cuivre au moyen de l'eau seconde; après quoi on enlève l'enduit, et la planche se trouve en état d'être tirée. Si ce secret se vérifie, et sur-tout s'il devient connu et commun, indépendamment de la promptitude avec laquelle on aura des planches, on pourra se vanter d'avoir réellement des gravures originales. L'estampe ne sera plus une copie, mais un original; elle aura une liberté et un prix qu'une copie ne saurait avoir; un maître fera ses dessins et ses compositions immédiatement sur le cuivre, et n'aura plus

besoin d'un graveur souvent obtus et maladroit pour les copier servilement et maussadement.

Aux maux extrêmes on trouve ordinairement les meilleurs remèdes. Après la dernière guerre, les affaires de la compagnie française des Indes se trouvèrent dans un si grand délabrement qu'un petit nombre d'honnêtes gens, d'ames vraiment patriotiques se piquèrent de réunir leurs efforts avec un désintéressement peu commun dans un état monarchique, pour préserver la compagnie de sa ruine; ils y réussirent. C'était un spectacle bien touchant que de voir de simples citoyens confondus avec des magistrats, des militaires et quelques personnes de la cour, distingués par leur naissance et leur mérite, former une administration, et se livrer sans relâche au rétablissement des affaires de la compagnie. M. Necker, aujourd'hui ministre de la république de Genève, chef d'une de nos plus fortes maisons de banque, homme d'une grande tête et d'une élévation peu commune dans son état, donna à la nouvelle administration son temps, son crédit et ses lumières. Le marquis de Sancé, colonel dans les troupes du roi, une des plus honnêtes ames que Dieu ait jamais tirées du fond de son sac, se livra tout entier à un travail tout nouveau pour lui. M. le marquis de Castries, justement honoré de la considération publique pour ses vertus et la noblesse de ses sentimens, ne dédaigna pas d'accepter une place de syndic; mais ce spectacle était trop beau pour durer; l'ad-

ministration nouvelle, pour faire le bien de la compagnie, était à tout moment dans le cas de s'opposer fortement aux entreprises de l'intérêt particulier. C'eût été d'un exemple trop dangereux que de voir une branche considérable de la fortune publique administrée avec ordre, avec justice, avec intégrité, avec le plus parfait désintéressement et sans aucune influence du gouvernement. Les cabales se formèrent, et l'on réussit bientôt à culbuter une administration d'un si dangereux exemple. Ce n'est pas ici le lieu de dévoiler tous les projets d'iniquité qui furent ourdis dans l'obscurité pour anéantir cette administration patriotique, il suffit de remarquer que ces projets ne furent pas long-temps sans succès, et que M. Boutin, intendant des finances, fut généralement accusé d'en être l'auteur et le promoteur. Il se fit placer dans l'administration en qualité de commissaire du roi, et ce fut l'époque de la retraite de tous les administrateurs estimés et respectés du public. Cette révolution arriva dans le cours de l'année dernière. Cette année-ci on avait formé un autre projet; c'était d'engager la compagnie à cesser le commerce, sous prétexte qu'il ne lui était pas favorable, sans lui permettre de liquider ses affaires elle-même. Une compagnie nouvelle, formée au gré des promoteurs de ce projet, aurait mis la main sur les effets de la compagnie ancienne, et se serait chargée de payer ses créanciers. On fait encore honneur à M. Boutin de ce projet qui a excité dans le public une forte

indignation; il fut proposé à l'assemblée générale des actionnaires par M. Panchaud, banquier anglais, établi à Paris. M. Necker se leva, parla pendant près d'une demi-heure avec autant de chaleur que de sagesse, et démontra le danger et l'absurdité du projet de M. Panchaud. Le banquier anglais fut hué avec son projet; on disait tout haut qu'il était apparemment payé par ses compatriotes pour culbuter la compagnie française. Bref, ce projet fut entièrement déconcerté par la résistance honnête et courageuse de M. de Sancé et de M. Necker, auxquels se joignirent quelques jeunes gens qui ont jusqu'à présent moins de solidité que de droiture et de bonne volonté, comme M. d'Eprémesnil, avocat du roi au Châtelet. Le gouvernement ne put résister à l'acclamation générale de l'assemblée, et se vit obligé de permettre, contre ses intentions, une loterie qui fît face aux engagemens les plus pressans de la compagnie; elle se trouva remplie en très-peu de jours. Il faut voir, lorsqu'il s'agira de prendre un parti décisif sur l'état de la compagnie, si M. Boutin et son aide de camp Panchaud oseront revenir à leur projet de dissolution.

M. le chevalier de Beauvau n'avait pas jugé à propos de dépenser de l'argent en beaux habits pour se trouver à la noce de M. le duc de Chartres à laquelle toute la cour a assisté. Lorsqu'on lui demanda s'il irait à Versailles, il répondit par l'impromptu que voici :

Le roi ne vient jamais chez moi,
D'où vient, irais-je chez le roi?
Ce n'est donc que par représailles
Que je ne vais point à Versailles.

On peut dire que toute la famille de Beauvau a reçu le talent de la poésie. Madame la marquise de Boufflers, sœur du chevalier de Beauvau et mère du célèbre chevalier de Boufflers, adressa, il n'y a pas long-temps, l'impromptu suivant à son gendre qui l'avait un peu excédée dans une visite :

Mon cher Cucé, va-t'en bien vite,
Ou du moins ne me dis plus rien :
Tu me parles de ton mérite,
Et ne dis jamais rien du mien.

Au reste, il n'est pas indifférent de remarquer que la magnificence des habits a été poussée à un excès étonnant au mariage de M. le duc de Chartres. Il faudra voir avec le temps où s'arrêtera ce délire de luxe, ou s'il trouvera toujours le moyen de se surpasser lui-même. J'avais cru, il y a une quinzaine d'années, lorsqu'on inventa pour les habits d'hommes des étoffes à trois couleurs, que cette mode paraîtrait trop frivole et ne pourrait durer long-temps; je me suis bien trompé. On a trouvé depuis le secret de mettre sur le dos d'un homme une palette entière garnie de toutes les teintes et nuances possibles. Aujourd'hui on met la même variété dans les broderies d'or et d'argent qu'on mêle de paillons de diverses couleurs : ces habits donnent à nos jeunes gens de la cour un avantage décidé sur

les plus belles poupées de Nuremberg. L'abbé de Galiani prétend qu'il n'est pas bien sûr qu'on puisse avoir du génie en portant perruque ou en frisant ses cheveux et les enfermant dans une bourse, et il attribue à ces usages notre infériorité à l'égard des anciens. Cette vérité a pour moi un tel degré d'évidence, que, si j'étais roi de France, je réformerais, non par un édit, mais sur ma personne, toutes ces modes d'origine gothique qui font d'un Français habillé le plus mesquin, le plus insipide et le plus ridicule personnage qui se soit jamais tenu sur ses deux pieds; et si j'avais à être assassiné ce ne serait pas par le coutelas des frères jésuites, mais bien avec les aiguilles des faiseurs de paillons et de paillettes.

M. Leclerc, qui a été quelque temps médecin de M. le comte de Rasoumowski, ancien hetmann des cosaques et feld-maréchal des armées de Russie, s'est établi depuis son retour en France à Villers-Coterets, bourg de l'apanage de M. le duc d'Orléans, situé près de Soissons et de Compiègne, pour y exercer la médecine. Avant d'y aller fixer sa résidence, il avait publié un ouvrage de médecine, mais je ne me rappelle plus si cet ouvrage s'appelait l'homme physique, ou l'homme malade, ou l'homme en santé. Je sais seulement que ce livre fut regardé comme une production bien folle, bien impertinente et bien hardie par son ignorance à la fois et le ton d'assurance qui y régnait. C'est le petit nombre de vrais juges dans ces matières qui en pensaient

ainsi; car pour les gens superficiels, ils en étaient presque séduits à cause de la chaleur avec laquelle certains morceaux étaient écrits; mais enfin ce livre n'a eu qu'une existence éphémère, et il est aujourd'hui parfaitement oublié. Ne voilà-t-il pas M. Leclerc qui n'ayant pas réussi à faire le médecin du corps, veut faire le médecin de l'ame. Il vient de publier un magnifique prospectus d'un ouvrage qui aura pour titre: *Yu le Grand et Confucius*, histoire chinoise. Cet ouvrage sera un magnifique volume in-4°., du même format que le magnifique prospectus. Il paraîtra dans le mois de septembre; l'on pourra souscrire jusqu'au 15 mai la somme de huit livres; ceux qui n'auront pas souscrit seront obligés de le payer douze livres. Malgré cette menace, je ne crois pas que la presse des souscripteurs soit fort grande. Voulez-vous que je parle plus clairement? Yu le Grand, c'est Télémaque; Confucius, c'est Mentor, ou M. Leclerc habillé en Minerve. Yu est la plante royale, Confucius Leclerc est le jardinier cultivant la plante royale; c'est-à-dire, que si nous sommes assez sots pour mettre notre argent à encourager cette entreprise, nous aurons un roman moral de plus sur l'institution d'un jeune prince, héritier d'un vaste empire. Quand vous aurez lu le prospectus de Confucius Leclerc, vous ne vous sentirez pas un grand empressement pour la tisane qu'il nous prépare. Que ne purge-t-il et ne saigne-t-il en soissonnais, et que ne nous laisse-t-il tranquilles?

M. Loiseau de Mauléon était un des plus célèbres avocats au parlement de Paris ; mais il vient de quitter le barreau pour une charge de conseiller d'une cour souveraine de Lorraine. Cette charge ne l'éloignera guère de Paris où les affaires de sa compagnie, dont il est député, le retiendront presque toujours. Depuis qu'il a quitté le barreau, il a recueilli, en deux volumes in-4°, les *Mémoires* et *Plaidoyers* des principales causes qu'il a défendues ; mais il a poussé sa délicatesse au point de ne pas vouloir permettre qu'on vendît ce recueil, et il s'est réservé d'en faire présent à ceux qui le désireraient. Vous trouverez dans ces mémoires un tant soit peu de ce ton de déclamation qui dépare, en France, l'éloquence du barreau ; mais il n'y en a qu'autant qu'il en faut pour prouver que l'auteur vaut bien mieux que l'école où il s'est formé. Quand je lui ai demandé pourquoi il n'avait pas fait imprimer à la suite de chaque mémoire le jugement qu'il a occasionné, il m'a répondu : « Pour l'honneur des juges. » Ce M. Loiseau est un des plus honnêtes hommes du royaume. Il pousse la rigidité de la probité et du désintéressement à ce point romanesque qui ne fait tort qu'à soi, qui ne vous rend guère propre à faire fortune, mais qui vous rend bien intéressant. M. Loiseau perdit sa mère il y a environ deux mois ; il l'aimait avec tendresse et la respectait, il l'adorait ; ce n'était pas de la passion, c'était un culte. Quoique je le connaisse peu, sachant

tout ce qu'il perdait, je crus devoir lui marquer la part que je prenais à sa douleur. Il vint chez moi au bout d'un mois pour me remercier ; je le trouvai si abattu, si consterné, si profondément affligé, si simple et si touchant dans l'expression de sa douleur, dans l'éloge de sa mère, que je ne pus jamais m'empêcher de pleurer aux sanglots, la mort d'une femme que je n'avais jamais vue.

M. d'Anville, de l'académie royale des inscriptions et belles lettres, vient de publier, dans un magnifique volume grand in-folio, enrichi de cartes superbes, sa *Géographie ancienne abrégée*. M. d'Anville est le premier géographe de ce pays-ci, et peut-être de l'Europe ; il est plus amoureux de sa science, que le jeune homme le plus passionné ne l'est de sa maîtresse.

On a imprimé et orné d'estampes un poëme intitulé : *Narcisse dans l'île de Vénus*, en quatre chants. C'est l'histoire de Narcisse, d'Écho et de Tirésias rimée, et c'est l'ouvrage posthume d'un M. de Malfilâtre, mort, en 1767, à l'âge de trente-quatre ans qu'il a passés dans l'infortune. L'éditeur veut nous attendrir sur ses malheurs, et nous faire regretter son génie ; mais quant à ce dernier point, son poëme m'a fourni de puissans motifs de consolation (1). On le vend au profit des créanciers qu'il a laissés.

(1) M. de Grimm est beaucoup plus indulgent pour des poëtes qui ne valent pas Malfilâtre.

OCTOBRE 1769.

Paris, 1er. octobre 1769.

On a donné, le 2 du mois passé, sur le théâtre de la comédie italienne, un opéra comique, intitulé l'*Amant déguisé*, ou le *Jardinier supposé*, comédie en un acte, mêlée d'ariettes, par M. Favart, la musique de M. Philidor. M. Favart nous apprend dans son avertissement, que cette pièce a déjà été jouée sur le théâtre italien, comme comédie, en 1756; son succès fut interrompu alors par la maladie et la mort de Silvia. Cette actrice jouait dans ce temps sur ce théâtre, à l'âge d'environ soixante ans, les rôles naïfs et tendres, comme nous avons vu mademoiselle Gaussin les jouer à cinquante ans sur le théâtre français. Mais si cette actrice charmante avait perdu les grâces de sa taille, elle avait du moins conservé de la fraîcheur avec les plus beaux yeux du monde, et un son de voix si touchant et si enchanteur qu'il était aisé d'aider à l'illusion. Il s'en fallait bien que Silvia, au moins au déclin de ses années, eût aucun de ses avantages. Elle avait un son de voix fort aigre; on pouvait aisément compter le nombre de ses années par ses rides, et elle jouait ses rôles naïfs avec tant d'affectation, qu'il me fut impossible de me faire à son jeu précieux et cassant, comme disait M. le marquis de Mirabeau. Malgré ses

grâces cassantes et les afféteries de son jeu naïf, elle jouissait de la plus grande réputation, et les fins connaisseurs la mettaient fort au-dessus de mademoiselle Gaussin; tout comme dans le même temps on affectait de donner la préférence aux tragédies du barbare Crébillon sur les tragédies de M. de Voltaire. Marivaux avait composé ses *Fausses Confidences*, ses *Jeux de l'amour et du hasard*, et autres froidures pour le jeu de Silvia.

Vraisemblablement M. Favart crut sa pièce sans ressource à la mort de cette actrice, et la retira; elle s'appelait alors *la Plaisanterie de campagne*. Il vient de la remettre au théâtre, et, en y cousant, dans toutes les scènes, des paroles pour des airs de musique, il a cru en faire un opéra comique. C'en est un en effet, mais plat et froid. M. Favart ne se doute pas, ni le public non plus, que la marche de l'opéra comique est entièrement différente de la marche d'une comédie. C'est Sedaine qui sait ce secret, et qui sait qu'il ne faut pas faire marcher la cavalerie comme de l'infanterie.

Le titre vous apprend en partie l'intrigue de la pièce. Madame de Marsillane, femme ridicule, qui parle gras parce qu'elle est provençale, arrive, avec sa fille Lucile dans une maison de campagne près de Paris, chez une de ses amies qu'elle trouve absente. Elle vient pour marier sa fille à un certain Damis; mais Lucile, sans consulter sa mère, avait fait choix du beau Clitandre, et le beau Clitandre, sans consulter Lucile, s'était établi avant son arrivée dans cette maison de campagne, en se

mettant en condition chez le jardinier en qualité de garçon.

Ce n'est pas là le seul travestissement; une jeune personne, Julie, est aussi établie dans cette maison, en homme de robe. Celle-là ne se déguise que par espiéglerie; elle est presque toujours en homme à la campagne; elle a découvert le déguisement de Clitandre avant l'arrivée de madame de Marsillane, et elle a résolu de servir cet amant sans le mettre dans sa confidence, et même après l'avoir rudement embarrassé; elle a un intérêt personnel à servir Lucile et Clitandre, parce qu'elle est l'amante de ce Damis que madame de Marsillane destine à sa fille, et qu'elle ne compte point du tout se détacher de son amant. Cette folle de provençale n'est pas seulement venue pour se défaire de sa fille, elle doit se remarier elle-même au frère de Julie. Celle-ci en petit robin se donne à madame de Marsillane pour son frère et lui fait l'amour; la tête en tourne à la vieille folle. Julie exige que Lucile soit mariée à Clitandre; sa mère consent à tout pourvu qu'elle épouse son charmant robin. Le notaire arrive, et pendant qu'il dresse les deux contrats, Julie surprend Clitandre et Lucile la nuit dans le jardin, et après avoir joui quelque temps de leur peur et de leur embarras, elle découvre le déguisement de Clitandre à madame de Marsillane, qui cause une surprise bien agréable aux deux amans, en consentant à leur union au moment de leur plus grande détresse. On apporte les deux contrats;

quand celui de Clitandre avec Lucile est signé, madame de Marsillane veut aussi signer le sien avec le charmant robin; alors le charmant robin reprend son nom de femme. Madame de Marsillane se croit trompée, trahie; mais on annonce l'arrivée de la maîtresse de la maison, suivie du frère de Julie qui se met en son lieu et place, et la pièce finit, au contentement de tout le monde, par un divertissement.

Au défaut de vraisemblance il faudrait du moins de la verve pour faire passer un tissu si informe; mais M. Favart ne s'en pique pas. La musique est de M. Philidor, c'est tout dire. Ce compositeur a de la verve, du nerf et de la couleur pour deux, et M. Favart y a compté. Cet ouvrage-ci, qui a réussi, ne vaut pourtant pas *le Jardinier de Sidon* que Philidor donna l'année dernière, et qui tomba parce que la pièce était plate et mauvaise sans nulle ressource. La musique de ce *Jardinier de Sidon* est un des meilleurs ouvrages de ce compositeur. La musique du *Jardinier supposé* est fort agréable, et si elle n'est pas de la force des autres ouvrages de Philidor, c'est la faute de son poëte qui lui a fourni le moins d'occasion possible pour faire de la musique. Madame Trial y chante un air de bravoure qui est charmant; cette actrice, habillée en jeune homme de robe, a beaucoup contribué au succès du *Jardinier supposé;* elle était connue autrefois à ce théâtre sous le nom de mademoiselle Mandeville. Un vieux commis aux fermes, appelé Comolet, l'avait fait

élever, lui avait fait apprendre la musique, l'avait ensuite épousée et fait débuter à la comédie italienne. Le parterre lui trouvait la voix fort jolie, un goût de chant très-bon, mais le jeu un peu triste; c'est que sa vie l'était. M. Comolet tenait madame Comolet enfermée sous la clef et ne la relâchait que pour le temps où mademoiselle Mandeville avait à jouer en public. Mais M. Comolet a eu le bon esprit de mourir, et sa veuve est devenue en peu de temps une autre personne; sa figure est embellie, sa physionomie s'est éclaircie; elle a joué le rôle de Louise dans *le Déserteur* avec tant de succès que madame Laruette n'a plus osé le reprendre. Elle vient de donner un successeur à M. Comolet dans la personne de M. Trial, acteur de ce théâtre. Ce M. Trial, frère cadet du directeur de l'académie royale de musique, est fort médiocre comédien; il a une voix que je ne peux souffrir; mais il est d'ailleurs beau garçon, il est bon musicien, et sa femme ne manquera pas de faire encore des progrès sous lui. On peut remarquer que messieurs les comédiens italiens ordinaires du roi ont le droit et la facilité de s'épouser en légitime nœud et en face de l'église. M. Arlequin a épousé madame Arlequin très-solennellement à la paroisse Saint-Sauveur, M. et madame Laruette ont suivi cet exemple, M. et madame Trial viennent de le suivre. Il s'en faut bien que messieurs les comédiens français ordinaires du roi aient le même privilége, et M. l'archevêque de Paris leur refusant le sacre-

ment du mariage, les réduit au concubinage sans miséricorde; ainsi il n'y a point de péché ni d'excommunication de jouer la comédie sur la rive droite de la Seine, mais on est à tous les diables quand on la joue sur la rive gauche.

On a donné le 20 du mois dernier sur le théâtre non-excommunié de la rive droite de la Seine, vulgairement appelé théâtre de la comédie italienne, un autre ouvrage nouveau intitulé *le Tableau parlant*, comédie-parade, en un acte et en vers, mêlée d'ariettes; les paroles de M. Anseaume, souffleur de la comédie italienne; la musique de M. Grétri.

La parade est un mélange de bouffonnerie et de noblesse; les acteurs sont choisis dans le bas peuple et cherchent à nous faire rire en contrefaisant la déclamation tragique et en corrompant la prononciation des mots d'une manière burlesque. Les auteurs classiques en ce genre mettent ordinairement leur esprit et leur sel à farcir le dialogue d'équivoques dont le double sens a presque toujours quelque sottise en vue. Ce n'est pas le premier des genres assurément, il marche cependant avant le genre ennuyeux, le seul qui, suivant M. de Voltaire, n'est pas bon. La parade a été ainsi nommée parce que les farceurs la font jouer devant leurs boutiques, sur un balcon, pour amuser le peuple et lui donner envie d'entrer dans le jeu. Les personnages essentiels de la parade sont M. le vieux père Cassandre, la belle Isabelle, ou par corruption Zirzabelle, sa fille ou

sa pupille, M. le beau Léandre qui fait l'amoureux, il est d'extraction soldat aux gardes, enfin, Pierrot et Colombine.

M. Anseaume a fait de M. Cassandre un vieux fou qui est amoureux de sa pupille, la belle Isabelle, et qui veut l'épouser. Isabelle ne se sent pas de vocation à épouser ce vieux barbon; mais Colombine lui persuade qu'un vieux mari vaut encore mieux que rien, et l'engage à répondre aux empressemens de M. Cassandre. Celui-ci se doute qu'il n'est pas plus aimé que de raison, il veut s'en assurer par lui-même; il prétexte un voyage qu'il est obligé de faire dans la ville voisine pour assister à une assemblée de notables, apparemment pour y donner son avis sur la cherté des grains; car des gens aussi éclairés que M. Cassandre ont débité de longs et victorieux discours à ce sujet, et se sont fait admirer dans les assemblées de l'année dernière. A peine est-il parti que M. le beau Léandre, suivi de son fidèle écuyer Pierrot, revient de Cayenne. Il est l'amant de la belle Isabelle, il est le neveu du vieux Cassandre; Pierrot est l'amoureux de Colombine, cela est de règle: les deux amans ont faim, on leur prépare à souper. Mais M. Cassandre, peu curieux d'aller dire son avis sur la cherté des grains, n'était parti que pour rentrer dans sa maison par la porte de derrière et pour épier ce qui s'y passerait. Il avait fait faire son portrait par un peintre habile, ce portrait était encore sur le chevalet dans la salle où l'on avait pré-

paré le souper pour la partie carrée. M. Cassandre, pour être témoin oculaire de ce souper, n'en fait pas à deux, il découpe son visage de la toile et passe sa tête dans le trou en se tenant derrière la toile. Les convives se mettent à table sans s'apercevoir de rien. Vous croyez bien que M. Cassandre n'est pas ménagé dans leurs propos. Après bien des folies, on oblige Isabelle de se lever, de s'adresser au portrait et de lui demander la permission d'épouser Léandre. Le portrait répond par un oüi foudroyant, M. Cassandre sort de derrière sa toile, et les deux couples restent stupéfaits. Cependant après bien du vacarme, le vieux Cassandre consent au mariage de son neveu avec sa pupille; Pierrot épouse Colombine, et la pièce finit.

Cette dernière scène est très-plaisante au théâtre, le tout est gai et sans prétention, et fournit à la musique des occasions fréquentes et très-variées de se montrer. Il ne faut pas avoir un démon familier pour faire ces choses-là; cependant on en a voulu ravir la gloire à M. Anseaume. M. Collé, autrefois grand faiseur de parades, a revendiqué toute la parade de M. Anseaume, et l'accuse de n'avoir fait d'autre changement que de substituer un portrait à une tête à perruque. Entre eux le débat, je ne prétends enlever à personne sa gloire. M. Collé peut faire jouer sa tête à perruque chez Nicolet, pour faire diversion au succès du *Tableau parlant*.

Ce succès est très-grand et ira encore en aug-

pendant, grâce à la musique charmante et délicieuse de M. Grétri. Il n'y a rien à dire de cet ouvrage, c'est un chef-d'œuvre d'un bout à l'autre; il n'y a que le premier air que chante Cassandre qui soit faible et commun, tous les autres sont charmans, et il n'y a pas du reste un seul morceau médiocre. C'est une musique absolument neuve et dont il n'y avait point de modèle en France; c'est un modèle de musique comique et bouffonne, cela est à tourner la tête. Ce compositeur ira bien s'il vit; mais malheureusement il crache le sang. Il a encore une autre pièce dans son porte-feuille qu'il nous réserve pour l'hiver prochain, c'est *le Sylvain* de M. Marmontel. Il joint au génie et à la science une grande facilité de travail; un style clair et facile fait que le succès de ses pièces n'est jamais douteux un instant; il se fait entendre des ignorans comme des connaisseurs, et à moins qu'il ne s'adresse à des poëtes sans nulle espèce de ressource, il est sûr de réussir autant de fois qu'il mettra de pièces au théâtre. Le jeu et la gaieté des acteurs ont encore infiniment augmenté le succès du *Tableau parlant*; ils ont ajouté de verve plusieurs traits fort plaisans qui ne sont pas dans la pièce, et qui ont grandement diverti le parterre.

La France a été plongée dans un deuil inopiné par la mort du grand Poinsinet, appelé communément le petit Poinsinet. Il était allé en Espagne

au commencement de cette année, pour y exercer, à ce qu'il disait, la charge d'intendant des menus plaisirs de sa majesté catholique. D'autres disaient plus simplement qu'il y avait conduit une troupe de comédiens français dont il s'était fait entrepreneur. Le fait est qu'il y a été pour se baigner dans le Guadalquivir et pour s'y noyer. Je savais bien que les noms de Seine ou de Loire lui paraîtraient trop communs pour leur faire l'honneur de s'y noyer, et qu'il lui fallait un fleuve d'un nom plus sonore et plus noble pour y laisser sa peau. Il s'est baigné pour la dernière fois très-peu avancé en âge; je crois qu'il n'avait pas plus de trente-cinq ans. Il s'était rendu ridicule et célèbre de très-bonne heure par une foule de mauvais ouvrages et par un mélange assez bizarre de bassesse et de vanité, d'insolence et de poltronerie. Avec une imagination un peu plus ardente, avec plus d'enthousiasme et de courage, il eût été un de ces instrumens redoutables et malheureux dont le fanatisme s'est servi quelquefois avec succès pour les grands crimes; car on lui exaltait aisément la tête; son esprit s'aliénait, et il faisait par faiblesse de caractère des choses très-fortes en cédant à une impulsion étrangère; mais l'idée de danger le désenivrait trop vite. Jeté dès sa première jeunesse dans la crapule et dans la mauvaise compagnie, il a été ce qu'on appelle le souffre douleur ou le patient d'une société composée d'assez mauvais plaisans. P..... et Fréron, les comédiens Préville

et Bellecour étaient à la tête de cette réunion, lui s'enivraient deux ou trois fois la semaine à souper en se jouant de l'imbécillité de Poinsinet; ils appelaient cela *mystifier*. On persuada un jour à Poinsinet que le roi de Prusse l'avait nommé gouverneur de ses enfans, et avait envoyé un ambassadeur pour le conduire dans ses états; en conséquence, Poinsinet se décora du cordon de l'aigle noir et fit abjuration de la religion catholique avec les blasphèmes les plus terribles, entre les mains de deux prétendus ministres protestans. Cette abjuration fit du bruit, et peu s'en fallut qu'on n'informât criminellement contre les auteurs de cette ingénieuse plaisanterie. L'infortuné chevalier de la Barre a eu la tête tranchée pour des imputations certainement moins graves. Une autre fois on fit accroire à Poinsinet qu'il avait tué un homme en duel et qu'il était recherché par la justice. Pour échapper à ses poursuites, il se fit couper les cheveux, prit perruque, et tourmenté de remords il se réfugia à Saint-Lazare, et voulut y être enfermé quoique le supérieur lui représentât qu'on ne recevait les mauvais sujets dans cette maison de correction, que sur un ordre de la police. Mais le tour le plus sanglant que P..... joua à Poinsinet fut celui-ci : Ils avaient un ami commun nommé Patu; ce Patu jouissait de quelque fortune; il mourut jeune en revenant d'Italie. P..... fit contre Patu une chanson et la lui porta à Passy dans sa maison de campagne en

lui confiant que cette chanson était de Poinsinet. Patu, irrité au dernier point, jura qu'il roucrait Poinsinet de coups de bâton, la première fois qu'il oserait remettre les pieds chez lui. P..... fait l'avocat de Poinsinet, et feignant de vouloir apaiser Patu, il l'irrite de plus en plus, après quoi il s'en retourne à Paris, et renforcé d'un autre mauvais plaisant, il attend Poinsinet à souper. A peine est-il arrivé que P..... lui conte qu'il court une chanson horrible contre Patu, et que lui Poinsinet est soupçonné par Patu d'en être l'auteur. On consulte sur les moyens de mettre l'innocence de Poinsinet dans son jour, et P..... lui conseille de faire sur-le-champ une autre chanson sur Patu, un peu gaie, mais innocente, et de la lui porter le lendemain pour se disculper de celle qui courait. Poinsinet trouve cet expédient admirable, et P..... réussit à lui faire faire, vers par vers, couplet par couplet, cette chanson qu'il avait déférée le matin à Patu. Poinsinet sort persuadé qu'il est lui l'auteur de cette chanson et qu'elle est très-innocente ; le lendemain il la porte à Patu avec une assurance entière. « Mon ami, lui dit-il, les hommes sont bien méchans ; j'avais fait sur vous une chanson fort innocente : on dit qu'ils l'ont travestie abominablement, je vous l'apporte telle que je l'ai faite. » Patu regarde et trouve ligne pour ligne cette chanson sanglante qui avait tant échauffé sa bile la veille, avant que Poinsinet l'eût faite. Vous devinez l'issue de la visite ; mais il

n'est pas aisé de décider si ce trait fait plus d'honneur à M. P..... ou à M. Poinsinet. Après toutes ces aventures, Poinsinet alla faire un tour en Italie. En repassant en France, il s'arrêta quelque temps à Ferney chez M. de Voltaire, qui s'en accommoda comme d'un autre oison de sa ménagerie, parce que les hommes supérieurs s'accommodent de tout; ils sont comme le père éternel qui se suffit à lui-même, et voilà la véritable raison pourquoi il y a tant de mauvais sujets dans le monde, et pourquoi le père éternel s'en met si peu en peine : ce qui nous écorche ne l'égratigne seulement pas. Depuis son retour d'Italie, Poinsinet vécut séparé de la compagnie de ceux qui lui avaient joué tant de tours, et lorsqu'il les rencontrait il rangeait quelquefois les rieurs de son côté; malgré cela il resta toujours ridicule. Nous avons de lui plusieurs opéra comiques que la musique de Philidor a fait réussir. Sur le théâtre de la comédie française on joue quelquefois sa petite pièce, intitulée *le Cercle*; à l'opéra il a fait *Ernelinde*, que la belle musique de Philidor n'a pu sauver de sa ruine. Ainsi il s'était vu jouer sur les trois théâtres, et il avait le bonheur d'être fort content de lui. Les auteurs ont un aveuglement, grâce d'état précieuse à conserver, et qui les empêche de s'apercevoir des mauvaises impressions. Poinsinet jouissait de ce bonheur au suprême degré. Il disait : lorsque je donnai mon *Sorcier*, avec autant de contentement que M. de Voltaire pourrait dire,

lorsque je donnai ma *Henriade*. Lorsqu'il donna donc son Sorcier, le parterre demanda l'auteur; il ne se fit pas prier de paraître : Non, non, cria le parterre, l'autre; et l'on fut obligé de chercher Philidor. Cela n'empêcha pas Poinsinet de rester sur le théâtre et de mettre dans sa préface du Sorcier que c'était la première fois que le public avait bien voulu ne pas mêler de l'amertume dans ses bontés pour lui. Pour moi qui suis sans rancune, je recommande l'âme du grand Poinsinet au dieu Guadalquivir, et je ne me noierai jamais dans ce fleuve de peur de l'y rencontrer. Il avait en son vivant un secret qui me désolait : il excellait dans le genre ennuyeux; mais il savait filtrer l'ennui à travers ses pièces si artistement et d'une manière si imperceptible, qu'on en était suffoqué sans savoir précisément de quel endroit sortaient de si mortelles exhalaisons.

Histoire naturelle de l'air et des météores, par M. l'abbé Richard, six volumes in-12. Après le *Voyage d'Italie*, dont M. l'abbé Richard de Saintnom nous a gratifiés, je tiens son *Histoire naturelle de l'air* pour lue. Monsieur Capperonnier, garde de la bibliothèque du roi et censeur royal, écoutez-moi : Vous êtes un homme de mérite, vous savez bien le grec, vous prêtez les livres de la bibliothèque du roi de très-bonne grâce, et par la facilité que vous procurez aux

gens de lettres de consulter les livres rares, vous leur êtes devenu cher ; ils vous estiment d'ailleurs pour votre savoir et vos mœurs honnêtes; mais corrigez-vous un peu dans les approbations de censeur que vous mettez à la suite des livres nouveaux qu'on vous a chargé d'examiner; vous faites un éloge magnifique d'un ouvrage qui n'en mérite aucun. Vous avez le courage de dire que l'ouvrage de l'abbé Richard peut être regardé comme la suite de celui de M. de Buffon, et de signer votre nom. Ça diable avez-vous pris qu'on puisse jamais nommer l'abbé Richard et M. de Buffon dans la même ligne? Un censeur royal a-t-il le droit de s'écarter de la formule reçue? Ses fonctions sont d'attester qu'il a lu l'ouvrage par ordre de M. le chancelier, et qu'il n'y a rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. Si l'ouvrage est par-dessus le marché, merveilleux, nous saurons bien le voir nous-mêmes, sans que monsieur le censeur royal nous mette le nez dessus ; il n'appartient à personne de prévenir le jugement du public.

Tout le monde se souvient encore avec intérêt de l'aventure de M. de Valdahon, mousquetaire, et de mademoiselle de Monnier, fille d'un président, si je ne me trompe, de la chambre des comptes, à Dôle. Le mousquetaire surpris la nuit dans le lit de la fille du président, fut obligé de se sauver en fort mauvais équipage. Il s'ensuivit un procès criminel; la fille fut enfermée dans un

couvent ; le père implacable poursuivit l'amant comme séducteur ; il perdit son procès successivement au bailliage de Dôle, au parlement de Besançon et au conseil du roi. Le public et les tribunaux ne virent que deux amans, coupables sans doute de s'être livrés à leurs égaremens, mais dont la faiblesse était après tout fort pardonnable. La constance de M. de Valdahon à offrir toujours sa main à la fille de son persécuteur, dont les poursuites ne tendaient pas à moins qu'à conduire l'amant de sa fille sur l'échafaud, toucha infiniment les cœurs sensibles et honnêtes, M. de Monnier resta seul inflexible. Après sept ans de haine et d'acharnement, sa fille étant enfin devenue majeure et maîtresse de disposer de sa main, la première démarche de son amant a été de lui envoyer les bans de leur mariage signés de sa main, et de la conjurer de hâter cette union si désirée. M. de Monnier a non-seulement rejeté les sommations respectueuses usitées en pareil cas, mais, en renouvelant ses accusations déjà rejetées par tous les tribunaux, il a formé opposition à la célébration du mariage. Il est à croire qu'il sera débouté de cette opposition comme de ses anciennes demandes, et qu'enfin ce couple, puni de ses faiblesses par sept ou huit ans de malheurs et de persécutions, trouvera dans sa constance et sa tendresse réciproques le terme de ses peines. M. Loiseau de Mauléon, autrefois célèbre avocat, aujourd'hui conseiller d'une cour souveraine de Nancy, défendit, il y a sept ans, la cause de

M. de Valdahon, et on trouve ces mémoires dans le recueil de ses plaidoyers. Quoiqu'il ne soit plus au barreau, il vient de prêter sa plume à mademoiselle de Monnier, pour répondre au nouveau mémoire que son père a publié dans cette triste affaire. Cette réponse de mademoiselle de Monnier a fait beaucoup de sensation et beaucoup d'honneur à M. Loiseau de Mauléon; mais comme il faut que je dise toujours ce que je pense, je dirai que je n'en suis pas content. On rencontre sans doute par intervalle, et sur-tout vers la fin, des lignes pathétiques; mais je soutiens que quand on veut faire parler une fille malheureuse, ferme, respectueuse et soumise à un père implacable, inflexible, il faut savoir écrire tout différemment; je soutiens que cela est essentiellement froid, et quelque peu d'esprit qu'on suppose à mademoiselle de Monnier, qui en a peut-être beaucoup, s'il est vrai qu'elle a pour son père, malgré l'atrocité de ses persécutions, les sentimens que l'avocat lui prête, je soutiens que sans éloquence, sans talent, elle les aurait exprimés d'une manière cent fois plus touchante, tant le sentiment est supérieur à la rhétorique. Il fallait du moins séparer ici la défense juridique, du langage de fille; il fallait que l'avocat parlât dans cette défense au nom de la fille, et non qu'il la fît parler. Elle aurait ensuite pris la parole et dit : voilà mes droits; actuellement, mon père, écoutez le langage du respect et du sentiment.

Dans les différens entretiens que j'ai eu le bonheur d'avoir avec le roi de Prusse au mois de septembre dernier, sa majesté daigna me parler de son entrevue avec l'empereur Joseph II. Elle me fit un très-bel éloge de ce prince, et m'assura entr'autres que son règne serait celui de la tolérance. Je ne puis m'empêcher de dire que je voudrais que M. de Voltaire fût averti de l'aurore d'un si beau jour, afin de délecter ses yeux presque éteints d'un spectacle si consolant. Sa majesté, non-seulement me permit de mander de si bonnes nouvelles au patriarche, mais elle m'autorisa de la citer comme garant de l'aurore d'un si beau règne. Je me suis acquitté de mon devoir; M. de Voltaire en a pris occasion d'écrire au roi de Prusse la lettre que vous allez lire. Je m'inscris en faux contre la qualité de bohémien qu'il me donne, je n'ai de ma vie été en Bohème; je ne me crois pas responsable des rêveries du petit prophète de Boehmischbroda. On m'a supposé des liaisons avec lui, mais je ne suis pas son compatriote, et je ne veux pas renoncer à ma qualité de citoyen du saint empire.

NOVEMBRE 1769.

Paris, 1er. novembre 1769.

La Rosière de Salency est une des personnes à laquelle je dois le plus d'ennui depuis quelques années. Je ne sais comment elle a fait pour se tirer tout d'un coup et avec tant d'éclat de l'obscurité dans laquelle elle est restée ensevelie pendant environ douze cents ans; mais depuis trois ou quatre ans elle a bien pris sa revanche, et l'on ne peut se dissimuler qu'après M. Pelletier de Morfontaines, intendant de Soissons, dans la généralité duquel se trouve le village de Salency, à une demi-lieue de Noyon en Picardie, la Rosière de ce village est un des plus illustres personnages de nos jours. Si, malgré ces éclaircissemens il y avait encore en Europe quelqu'un d'assez ignorant pour me demander ce que c'est que cette Rosière, je ne pourrais m'empêcher de lui adresser cette courte et sévère semonce.

« *In nomine patris*, etc. Malheureux ! d'où » venez-vous et où vivez-vous? Vous n'avez donc » pas lu le *Mercure de France* sous la confection » de M. de la Place? Vous ne lisez donc pas l'*An*- » *née littéraire* de M. Fréron de l'académie d'An- » gers? Vous n'avez donc pas lu cet ouvrage » immortel de M. de Sauvigny, que M. Favart » appelle un ouvrage patriotique aussi intéressant

» qu'agréable, et qui porte pour titre : l'*Innocence du premier âge en France?* Vous n'avez » donc pas remarqué que l'ouvrage patriotique » de M. de Sauvigny est orné d'une estampe patriotique faite d'après un dessin original et patriotique de M. Greuze? Vous ignorez donc » qu'il résulte de tout ceci qu'il y a eu un saint » Médard, évêque de Noyon en Picardie, qui » vivait au cinquième siècle de notre ère, » que ce saint Médard est devenu saint canonisé par laps du temps, et que cela est si » vrai que tous les ans le jour de sa fête décide de quarante jours de pluie ou de beau » temps, ce qui devrait fermer à jamais la » bouche aux incrédules; qu'il en résulte encore » que saint Médard était seigneur du village de » Salency près de Noyon, et qu'il y a fait une » fondation de vingt-cinq livres et d'une couronne ou chapeau de roses à distribuer tous les » ans le 8 juin, jour de sa fête, à la fille la plus » sage du village; que cette fille s'appelle la Rosière; que son couronnement se fait avec beaucoup d'appareil et de cérémonie; qu'il est suivi » d'un bal champêtre; que le roi Louis XIII se » trouvant en son temps au château de Varennes » proche Salency, y envoya son capitaine des » gardes pour faire la cérémonie de la Rose en » son nom, et ajouta une bague et un cordon » bleu au chapeau de roses; que de nos jours » M. Pelletier de Morfontaines, intendant de » Soissons, a donné un nouveau lustre à la fête

» de la Rose en y assistant en personne, en
» faisant danser madame l'intendante au bal cham-
» pêtre, et en consacrant ces mémorables évé-
» nemens par des descriptions aussi touchantes
» que brillantes sorties de la plume immortelle de
» son subdélégué et de messieurs Fréron, de la
» Place et compagnie; qu'il conste des registres
» du collecteur de cette paroisse, composée de
» cent quarante-huit feux, que tous les habitans
» en sont doux, honnêtes, sobres, laborieux, et
» quelque forte que soit la taille, contens de leur
» sort, ce qui, après la miséricorde divine, est
» visiblement l'ouvrage du chapeau de roses de
» saint Médard, imposé à la fille la plus sage par
» les mains de M. Pelletier de Morfontaines? »

A ce beau sermon, mon malheureux ignorant répond qu'il ne lit pas le *Mercure de France* ni les feuilles de M. Fréron; qu'il a voulu essayer de l'*Innocence du premier âge* de M. de Sauvigny, mais qu'il n'a pu la couler à fond; qu'il est assez fâché que son ami Greuze perde son temps à faire le Gravelot ou le Charles Eisen au lieu de faire le Greuze; qu'il fera sans doute ces pauvretés mieux que les autres faiseurs de dessins pour livres; mais que l'habitude de faire de pareilles minuties gâte bien vite le style d'un artiste; que ces minuties et la fureur de mettre des images dans les livres perdront les arts en France, précisément parce qu'elles font gagner aux artistes beaucoup d'argent en peu de temps; qu'il voudrait que son

ami Greuze ne fît cas que de la gloire et méprisât l'argent, qui d'ailleurs ne lui manque pas; qu'il voudrait encore que M. l'intendant de Soissons ne se fît pas si prodigieusement encenser par nos faiseurs de feuilles et de journaux, le tout à propos de la Rosière de Salency; que l'éloge d'un bon intendant de province doit être dans le cœur et dans la bouche des peuples de sa généralité, et non dans les feuilles de M. Fréron; que cet éloge dépend moins de la grâce avec laquelle il impose un chapeau de roses, que de la justice avec laquelle il impose et répartit la taille; qu'il approuve d'ailleurs très-fort que le pluvieux saint Médard ait donné vingt-cinq francs et un chapeau de roses; que l'imbécille et atrabilaire Louis XIII y ait ajouté un ruban bleu, et que madame l'intendante aille danser au bal champêtre; mais qu'à l'égard de messieurs les historiographes de la fête de Salency, y compris le romancier M. de Sauvigny et le nouveau Médard de Morfontaines, il se réserve le droit de s'écrier avec le saint apôtre : *O platitudo platitudinum!*

Et tandis que je m'apprête à pulvériser ces objections insolentes par une réplique victorieuse, je vois entrer dans mon cabinet le prophète Nathan qui, prenant ma dispute pour une parabole, et m'arrêtant au moment où je vais prononcer la condamnation de l'ennemi de la Rosière, s'écrie : *Tu es iste vir : c'est toi qui l'as nommé : qui se sent morveux se mouche.* A ces mots, je reste

interdit, pétrifié; car je ne suis pas assez grand seigneur pour oser renvoyer un prophète en disant simplement à mes gens : *Qu'on donne à boire au prophète.* Ce premier moment de confusion passé, je rentre en moi-même, et je suis forcé de m'avouer que j'ai négligé depuis un temps infini de lire le *Mercure de France*, qu'il n'y a peut-être aucun temps de ma vie où j'aie lu l'*Année littéraire*, qu'ensorte que, sans la lecture assidue de la *Gazette de France*, je me trouverais atteint et convaincu de ne pas lire un seul ouvrage classique de la nation. Poussant plus loin mon examen, je trouve que je n'ai pas fait grand cas du petit dessin de mon ami Greuze, et que l'*Innocence* de M. de Sauvigny m'a tant ennuyé, que j'en ai pris la Rosière, ensemble M. l'intendant de Soissons et ses historiographes, en grippe.

Mon cœur s'était endurci, je l'avoue; et si je ne persiste pas dans mon iniquité, si je suis retiré à temps du bord du précipice de Salency, je dois mon salut à la grâce spéciale du seigneur qui m'a dépêché son prophète Nathan sous la figure doucereuse et peignée de M. Favart.

Ce poëte vient de mettre le sujet de *la Rosière* sur la scène; mais les prophètes sont accoutumés de s'adresser d'abord aux rois. En conséquence M. Favart a fait présenter sa *Rosière de Salency*, le 25 du mois dernier, devant sa majesté à Fontainebleau; on nous flatte de nous la faire voir incessamment à Paris. C'est une comédie en trois actes en prose mêlée d'ariettes; quant à la musique,

c'est un *pasticcio*, Philidor et Monsigni y ont la principale part. Un amateur célèbre, M. le baron de Swieten, fils du premier médecin de l'impératrice-reine, en a fait plusieurs airs. M. Favart y a fait reparaître aussi l'ancien et détestable usage de mêler le dialogue des couplets en vaudeville, usage qui était autrefois essentiel à l'opéra comique français, et que M. Sedaine a banni du théâtre. La pièce *On ne s'avise jamais de tout*, est la première en date où cet usage n'a pas été observé. La plupart des airs de *la Rosière* sont parodiés, c'est-à-dire que la musique a été faite avant les paroles, et que le poëte a arrangé ses vers sur les notes comme il a pu. Mais nous parlerons de la musique quand la pièce aura été jouée à Paris. Je suis persuadé qu'elle y réussira beaucoup, quoique ceux qui l'ont vu jouer à la cour prétendent qu'elle est froide et pleine de longueurs. Mais le parterre de Paris aime les Rosières et les pauvretés; je réponds à M. Favart du succès.

Vous trouverez dans cette pièce ce mélange de naïveté apprêtée, de gaieté ou affectée ou grivoise qu'on remarque dans les ouvrages de Favart, faufilé avec le ton précieux, fade et doucereux des bergers de Fontenelle, le tout sans aucune verve ni force comique. L'intrigue de la fable est détestable, et quoique mauvaise, on voit qu'elle a coûté au poëte des efforts considérables, et qu'il n'a pu la mener jusqu'à la fin sans une extrême fatigue. Pour la soutenir, il a employé un grand nombre de personnages,

tous le plus symétriquement contrastés qu'il a pu. La fausseté du ton ou du tissu me rend les ouvrages de M. Favart ou insipides ou insupportables; mais le parterre n'est pas de mon avis, et ce qui m'affadit ou me dégoûte, est souvent élevé par le parterre jusqu'aux nues; c'est ce qui m'arrivera dans vingt endroits de cette Rosière. Vous y trouverez beaucoup de bêtises à la Favart. Par exemple il dit dans son avertissement, d'après les historiographes de Salency, que tous les habitans en sont doux, honnêtes, sobres, etc., et les deux amoureux de sa pièce qui sont, comme de raison, les deux plus braves garçons du village, sont tapageurs et querelleurs, et sont prêts à se saisir au collet pour un mal entendu que les gens doux et sobres éclaircissent avant d'en venir aux voies de fait. M. Favart me répond à cela que les querelles fournissent des sujets de duo et de trio, et que les gens sobres et doux ne fournissent rien à la musique : en quoi je suis parfaitement de son avis. Il fait chanter à sa Rosière le couplet que voici :

Lise dormait sur la fougère,
Blaise approchant d'un pas discret,
Adroitement sa main légère
Place des fleurs à son corset;
A son réveil elle est surprise :
Le bouquet charmant que voilà!
Jetez ces fleurs, petite Lise :
Ta la la la, l'amour est là.

J'ai conféré sur ce couplet avec M. de Morfontaines, et il m'a assuré qu'il ne donnerait pas

le chapeau de roses à une fille de Salency qui l'aurait chanté.

Il y a d'ailleurs dans cette pièce quelques détails agréables et plaisans, et le rôle du bailli, quoique mis pour la centième fois sur la scène, amusera beaucoup le parterre.

Le succès de la parade du *Tableau parlant* qui, grâce à la charmante musique de M. Grétri, se soutient au théâtre de la comédie italienne dans tout son brillant, a excité la bile de M. Palissot. Il vient d'adresser une sanglante satire contre l'opéra comique, et plus encore contre son siècle et sa nation, à son digne ami M. Nicolet.

Épitre à mon digne ami M. Nicolet.

Illustre Nicolet, ta perte est assurée,
De puissans ennemis dès long-temps l'ont jurée;
Des esprits éclairés vastes dans leurs desseins,
Veulent te supprimer comme les capucins.
Pour ranimer le goût languissant et malade,
A l'hôtel de Bourgogne (1) on unit la parade;
Clairval, d'un beau pierrot étalant tout l'éclat,
A repris la couleur de son premier état,
Et son théâtre fier de ce qu'il te dérobe,
Attire tout Paris avec ta garde-robe.
D'une tête à perruque on a fait un tableau;
Le parterre se pâme, et crie : *Ah! que c'est beau!*
La France est le pays où règne la sottise.
Je sais que l'étranger en rit et nous méprise;
Et moi qui ne veux point partager ces mépris,
Je vais de nos travers gémir loin de Paris.

Siècle du grand Louis nous regrettons ta gloire!

(1) Où se trouve aujourd'hui le théâtre de la comédie italienne.

Quelle place le nôtre aura-t-il dans l'histoire?
Pour remplacer Boileau nous n'avons que Fréron;
Pour remplacer Quinault nous n'avons que Laujon;
Et si la faux du temps vient à frapper Voltaire,
F..... de N..... devient son légataire.
Lemierre et Sauvigny, La Harpe et Chabanon
Nous glacent en voulant imiter Crébillon.
L'agréable Saint-Foix (1), d'humeur douce et badine,
Est fidèle à la prose en réformant Racine;
Beaumarchais, trop obscur pour être intéressant,
De son dieu Diderot est le singe impuissant.
Un Cailhava nous peint Thalie à la Courtille;
Molière, ton habit se change en souguenille :
Pour te mieux outrager cent ans après ta mort,
Le coup de pied de l'âne est donné par Chamfort.
A ces pauvres Quarante il ne faut pas s'en prendre,
Ils ont fait de leur mieux pour honorer ta cendre.
Où sont ces aigles fiers fixant l'astre du jour?
Apollon aujourd'hui n'a qu'une basse-cour.
Mais pourquoi regretter notre splendeur antique,
Puisque nous jouissons de l'opéra comique?
Si puissant de nos jours, son dieu fut savetier,
Maréchal, bûcheron, serrurier, tonnelier;
Le sublime Quêtan fit une poétique
Pour prouver que ce dieu n'était dieu qu'en boutique.
Dans Tom Jones enfin il prit un noble essor,
Et fut jusques aux cieux porté par Philidor.
L'atroce Barnevelt vint dans notre royaume.
La Grèce eut son Homère, et Paris son Anseaume.
Jeunesse, qui suivez cet auteur de si loin,
Avant de travailler, méditez avec soin;
La gloire que produit cette illustre carrière
Doit tenter, j'en conviens; mais, pour l'avoir entière,
Parlez, du grand Sedaine avez-vous les talens?
Si vous ne pouvez pas attraper ses élans,

(1) Allusion au malheureux essai de M. de Saint-Foix de mettre le cinquième acte d'Iphigénie en action.

Tâchez au moins d'atteindre au poli de son style,
Modeste comme lui, soyez aussi docile;
Gardez-vous bien sur-tout de faire un opéra,
Il arrive malheur à ces ouvrages-là..
Lamothe est massacré par la main d'un Cardonne (1)
Dans les bras de l'amour le dieu du goût frissonne.
Quinault, tu dois frémir dans la nuit du tombeau,
Persée est corrigé par monsieur Joliveau (2).
Malgré ses vers brillans et sa douce faconde,
Nous avons vu périr la reine de Golconde;
Mais l'auteur, pour se faire un honneur singulier,
Conçoit du Déserteur l'ouvrage régulier;
Monsigni, digne ami, se contient de manière,
Que la gloire à Sedaine appartient tout entière.
Ce poëte qui peut remplacer Poinsinet,
A force de travail marche après Taconet.
On lui doit des Sabots l'intrigue intéressante,
Sa délicate main crépit l'Ile sonnante (3).
Il fit l'Anneau perdu, sifflé, puis oublié,
Et l'Huître, et la Gageure, et le Mort marié.
Ton théâtre, Arlequin, tout rayonnant de gloire,
Est dans cet âge heureux le temple de mémoire :
C'est dans cette piscine où les auteurs perdus
Se lavent des affronts qui les ont confondus.
Marmontel, tu rendis Cléopâtre hydropique,
Tu fis à l'opéra mourir Hercule étique,
Tu sentis qu'il fallait, pour te faire un grand nom,
En vers bien boursouflés composer le Huron;
Mais comme un faible enfant, bronchant dans la carrière,
Tu fis choix de Grétri pour tenir ta lisière.

(1) Nom d'un musicien de Versailles, qui a, je crois, remis en musique l'opéra d'Omphale sans succès.

(2) Secrétaire perpétuel de l'académie royale de musique, et actuellement l'un des quatre nouveaux directeurs de l'opéra, nommés par la ville.

(3) M. Nicolet représente à son digne ami que l'Ile sonnante est de M. Collé et non de M. Sedaine, et qu'il n'envie pas cette pièce au théâtre italien. Au reste, il pardonne volontiers cette petite erreur en faveur de tant de vers harmonieux et pleins de sel.

Travaillez, plats auteurs tant de fois bafoués,
Et pendant quatre mois vous vous verrez joués.
D'informes, sortons Paris est idolâtre,
Et tous les écrivains brillent sur ce théâtre;
Son concours éclatant, ses éternels succès
Attestent chaque jour le bon goût des Français.
Esprit universel, prodigieux génie,
Voltaire, efforce-toi de changer de manie:
Tous les mois contre dieu tu donnes un écrit;
Ne sois plus le Fréron du pauvre Jésus-Christ (1).
Tu t'es fait dans ton lit porter le viatique;
Il valait bien mieux faire un opéra comique.
Espérant embellir tes vers mâles et forts,
Laborde (2) t'eût prêté ses sons durs et discords,
Et ton pinceau traçant les amours de Jean-Jacques,
Nous aurait amusés beaucoup plus que tes pâques.
O mes concitoyens, qu'est devenu le goût?
L'ignorance domine, elle s'étend sur tout.
Armide vous plairait moins que des Zirzabelles,
Et du Tableau parlant vous êtes les modèles.

Il résulte de cette épître que le goût est malade en France, qu'il n'y a plus dans la nation que M. de Voltaire et M. Palissot, que la faux menace l'un, et que l'autre indigné de voir le règne de la sottise, et ne voulant pas partager ces mépris,

Va de tous nos travers gémir loin de Paris;

En sorte qu'il ne restera plus personne à la France. C'est là le moment de s'écrier avec Marcel : *Pauvre royaume!* A moins que M. Palissot se contente de se retirer seulement à trois lieues de Paris,

(1) M. Nicolet représente à son digne ami que ce mot ne passe pas pour être de lui.

(2) Premier valet de chambre du roi.

dans sa célèbre retraite d'Argenteuil où il a cette fameuse lorgnette avec laquelle il épie de loin les sots de Paris, suivant ce vers heureux qui termine son immortel poëme de *la Dunciade française :*

Messieurs les sots, je vous vois d'Argenteuil.

Il y a des gens qui, pour rapprocher encore davantage les deux seuls grands hommes qui restent à la France, ont voulu comparer l'Épître de M. Palissot à son digne ami, avec *le Russe à Paris*, par M. de Voltaire; mais ce dernier morceau ne pourra jamais soutenir le parallèle avec l'autre ni pour la platitude, ni pour le vide, ni pour le nombre de vers prosaïques et sourds dont cette heureuse Épître fourmille. D'ailleurs, tout le monde sait le *Russe à Paris* par cœur, et l'on n'a pas encore appris l'Épître du digne ami de M. Nicolet, parce qu'elle est remplie de ces vers heureux dont le pauvre diable a dit :

Sacrés ils sont, car personne n'y touche.

Mais que ferons-nous à ce goût malade, si le public ne veut pas plus s'apercevoir de son danger que des vers harmonieux de M. Palissot? C'est à messieurs les premiers gentilshommes de la chambre, nos charitables pères nourriciers, à prendre ce danger en considération, et à députer vers Argenteuil pour prier M. Palissot de livrer à nos applaudissemens les ouvrages de sa muse, afin que la France soit préservée de sa ruine totale.

En attendant que le patriarche de Ferney défère aux remontrances que le digne ami de M. Nicolet vient de lui faire; et qu'il s'occupe de l'opéra comique dont il a eu la bonté de lui tailler le canevas, il vient de sortir de la célèbre manufacture de Ferney, un nouvel ouvrage intitulé : *Dieu et les Hommes, œuvre théologique, mais raisonnable*, par le docteur Obern, traduit par Jacques Aimon; à Berlin, chez Christian de Vos, 1769, volume grand in-8°. de deux cent soixante-quatre pages. Cette fois-ci, c'est donc un docteur anglais qui parle. Le but de son *Œuvre théologique et raisonnable* est le même que celui de l'*Examen important* de milord Bolingbrocke et de tant d'autres ouvrages qui ont paru en ces derniers temps dans le même esprit; c'est un relevé de toutes les absurdités et de toutes les atrocités des juifs et des chrétiens, seulement milord Bolingbrocke est plus véhément et plus emporté, le docteur Obern plus doux; il pardonne aux chrétiens leurs sottises et leurs crimes passés, pourvu qu'ils soient sincèrement disposés à s'amender et à devenir tranquilles et raisonnables. Dans le fond tous ces ouvrages ne sont qu'une continuelle répétition des mêmes idées, mais cette répétition, malgré sa continuité, n'est pas fastidieuse. On y trouve toujours des traits d'une tournure neuve et originale, et l'illustre écrivain qui a usurpé depuis vingt-ans tant

de noms célèbres et tous les noms ridicules, qui paraît tantôt sous l'habit de Bolingbroke et tantôt sous celui de Tamponet, a cela de particulier qu'il n'est jamais ennuyeux. La grâce et le charme ne l'abandonnent jamais, et son rabâchage, tout usé qu'il est, me fait plus de plaisir que la fleur des écrits de la plupart de nos merveilleux. Il est sous l'habit et avec la plume du docteur Obern, lequel n'a vraisemblablement jamais existé, plus solide que dans beaucoup d'autres de ses écrits sur ce sujet. La plupart des argumens déjà employés ailleurs paraissent ici avec une force nouvelle.

Il nous est venu de la manufacture encore une autre feuille de vingt-quatre pages, intitulé : *Tout en Dieu ; Commentaire sur Malebranche.* Cette feuille est signée par M. l'abbé de Tilladet, qui est sans doute neveu à la mode de Ferney de M. Jacques Aimon, traducteur de M. le docteur Obern. L'œuvre de M. l'abbé de Tilladet est peu de chose ; ce sont proprement des thèses de logique et de métaphysique, pour prouver l'inutilité d'une substance placée entre Dieu et la matière, et appelée esprit ou ame, et pour prouver encore que tout ce qui existe et tout ce qui arrive est une émanation nécessaire de l'être suprême. On pourrait aussi intituler ces thèses : *Comparaison de Dieu et de la lumière.* Je veux mourir si les raisonnemens de M. l'abbé Tilladet ne sont pas pour moi aussi inintelligibles, aussi absurdes que le plus fier galimatias théologique. Je défie tout homme de bonne

foi qui est en état de méditer, d'attacher un sens philosophique au galimatias de M. l'abbé de Tilladet, et de trouver dans ses propositions autre chose qu'un enfant qui joue avec des mots, comme les autres jouent avec des cartes. Voilà donc à quoi est réduit l'esprit le plus pénétrant, le plus lumineux du siècle, lorsqu'il s'élève à de certains objets, et qu'il n'ose se rendre compte de ses idées! C'est à balbutier et à déraisonner comme un enfant.

Pour les faibles mortels quelle haute leçon!

Comme les arrangemens domestiques du château de Ferney intéressent aujourd'hui plus ou moins toutes les cours de l'Europe, il est nécessaire de remarquer ici que la veuve Denis, nièce du seigneur patriarche, vient de reprendre la route de Ferney pour y être réinstallée dans son gouvernement. Les impudens qui fournissent des bulletins aux gazetiers, disent que l'oncle vient de se raccommoder avec la nièce; ils n'ont jamais été brouillés: l'oncle écrivait deux fois par semaine à la nièce; il lui donnait, indépendamment de son propre revenu, tous les ans la somme de vingt mille livres à dépenser. Mais quel est le grand empire où il n'arrive pas des révolutions? Quelle est la saison qui n'ait pas ses ouragans? Le patriarche qui, comme l'Eternel, se suffit à lui-même, las de tout le bruit de sa ménagerie, fit un jour maison nette. Il renvoya les nièces, les Corneilles,

les Dupuits, les Chabanons, les La Harpes, toute la volière d'oiseaux importuns; mais il n'en laissa aucun sans pâture. Nous eûmes la sottise de plaindre ici le patriarche de sa solitude, lui qui ne fut jamais si content que de pouvoir se livrer sans distraction à sa passion pour son cabinet. Il fit frotter sa maison de la cave aux greniers, et y entretint une propreté supérieure à celle des maisons de Hollande. Mais vous savez, par l'Écriture, que l'Éternel s'apaise, qu'il se repent. Le seigneur patriarche est facile et variable comme lui; il s'est repenti, il s'est rendu aux prières de la nièce avec la même facilité qu'il avait nettoyé ci-devant son château. Le temps nous apprendra si l'ancien train, les comédies, les festins, les bals, les soupers succéderont à l'austérité d'une retraite de dix-huit mois.

Autre chapitre de la chronique de Ferney. Tandis que la nièce Denis cheminait au printemps de l'année dernière vers Paris, celui qui prenait soin de la nourriture corporelle du seigneur patriarche, vulgairement dit son cuisinier, ayant été à Paris pour ses affaires particulières, s'en retourna à Ferney; il m'honora d'une visite avant son départ pour savoir si je n'avais rien à envoyer à son maître, et trouva chez moi M. Bigex s'amusant à copier des feuilles pour le service de quelques princes. Il faut savoir ce que c'est que M. Bigex, parce qu'il va être tout à l'heure un homme célèbre en Europe. M. Bigex, né dans un village

de Savoie, eut sans doute occasion dans sa jeunesse d'apprendre le latin, car il en sait beaucoup. Son goût et son bon esprit le portèrent à la lecture des ouvrages de M. de Voltaire et de nos meilleurs écrivains, tandis que la misère le forçait d'être domestique et frotteur dans Paris. Je le connus dans cet état, et j'en fis mon principal copiste, mon homme de confiance. Avant d'entrer chez moi, il avait fait un voyage dans son pays, et chemin faisant il avait rendu hommage au seigneur patriarche, et avait reçu l'hospitalité, ainsi que tout le monde, au château de Ferney. Le patriarche ayant su par son cuisinier que M. Bigex travaillait chez moi à la vigne du seigneur, et voulant renforcer son secrétariat, me demanda ce bon ouvrier. C'était me couper mon bras droit; mais je consentis avec joie à la fortune de M. Bigex, qui travaille depuis ce temps-là sous les ordres immédiats de son maître, qui est notre maître à tous, et qui ne manquera pas de coucher son nouveau secrétaire sur son testament à côté de M. Wagnière, premier commis du bureau de la réforme philosophique. M. Bigex s'est déjà rendu illustre par plusieurs faits d'armes depuis qu'il siége à Ferney. Il a écrit à M. de Voltaire plusieurs lettres qui ont été imprimées. Il a servi de témoin à son maître, dans plusieurs occasions juridiques, et notamment dans la célèbre cérémonie du viatique, administré avec tant de solennité le jour de Pâques dernier. Dans le procès-verbal dressé à l'occasion de cette

cérémonie, M. Antoine Bigex, à côté de M. Antoine Adam, prêtre, ci-devant soi-disant jésuite, et d'autres notables de Ferney, témoigne que M. de Voltaire a dit qu'ayant son Dieu dans sa bouche, il pardonnait sincèrement à Nonotte, Patouillet et autres cuistres qui l'ont non-seulement ennuyé, mais encore calomnié près du roi. Depuis ce procès-verbal, signé de bon accord par Antoine Adam, prêtre, et par Antoine Bigex, philosophe, il s'est élevé entre les deux témoins une petite dispute littéraire qui pourrait avoir des suites. Antoine Adam n'aimant pas sans doute Antoine Bigex, l'a accusé d'avoir volé nuitamment des fruits dans un jardin. Celui-ci qui n'aime pas les épigrammes, a traduit son adversaire en justice pour rendre compte de ses assertions. Ce procès pendant au bailliage de Gex, va être plaidé et jugé en forme après la Saint-Martin. En attendant, M. Antoine Bigex, sans préjudicier à ses raisons civiles, a fait valoir ses raisons littéraires contre M. Antoine Adam, dans une lettre de huit pages, intitulée *Nouvelle provinciale*, avec l'épigraphe : *Quò semel est imbuta recens servabit odorem testa diù*. Cette provinciale est pleine d'érudition et est une très-bonne plaisanterie. L'anagramme *Ad omnia natus*, que le philosophe Antoine Bigex trouve dans le nom d'*Antonius Adam*, est très-heureusement appliquée à un ci-devant soi-disant jésuite. De quoi s'avise cet imbécille de père Adam? M. de Voltaire nous l'avait bien dit,

qu'il n'était pas le premier homme du monde ; mais il ne devait pas oublier ce qui est arrivé au premier homme pour une pomme, et c'était bien assez pour dégoûter tout Adam de parler de pommes, même quand il aurait vu son prochain en voler nuitamment. On dit que le seigneur patriarche s'amuse de ce procès, et qu'il laissera libre cours à la justice. On ignore encore pour qui la nièce Denis prendra fait et cause. Elle n'aime pas beaucoup M. Antoine Bigex, mais elle aime encore bien moins M. Antoine Adam.

DÉCEMBRE 1769.

Paris, 1er. décembre 1769.

La fourniture de Ferney a été si abondante dans le courant du mois dernier qu'il faut se dépêcher de passer en revue les différentes productions de cette illustre manufacture. Commençons par la plus faible; elle est intitulée *les Adorateurs* ou *les louanges de Dieu*, ouvrage unique de M. Imhof, traduit du latin; écrit de quarante-deux pages : on pourrait l'intituler aussi *Conférence de deux capucins théistes ;* car le colloque des deux adorateurs de Ferney ne ressemble pas mal au colloque des deux capucins en chaire, qui se tient dans leurs couvens pendant le carême sous le nom de conférence, pour expliquer aux assistans la controverse et pour mettre en poussière les argumens des hérétiques : l'un des capucins les explique à l'autre qui les anéantit. Ici le premier adorateur est aussi beaucoup plus fort en paroles que le second; c'est un fanfaron dévot, il veut toujours admirer, adorer, louer, remercier. Le second adorateur fait le rôle du capucin qui explique la controverse, et qui embarrasse, sans s'en apercevoir, son compagnon qui doit répondre à tout. L'enchaînement des maux physiques et moraux, l'absurdité et la méchanceté des hommes, les ridicules et les crimes que ces deux belles qualités

engendrent ne laissent pas de présenter quelques difficultés contre la bonté et la sagesse ou du moins contre la puissance de l'être infini. Ma foi, le premier adorateur, après avoir été si magnifique, si verbeux dans son début, reste tout court. « Mon cher frère, dit-il au second adorateur, je » ne vous ai point nié qu'il n'y eût de grands » maux sur notre globe, il y en a sans doute ; » nous sommes dans un orage, sauve qui peut. » Mais encore une fois, espérons de beaux jours. » Où et quand ? je n'en sais rien ; mais si tout » est nécessaire, il l'est que le grand être ait de » la bonté. La boîte de Pandore est la plus belle » fable de l'antiquité, l'espérance était au fond. » Vous voudriez quelque chose de plus positif ; si » vous en connaissez daignez me l'apprendre. » Ne voilà-t-il pas une puissante argumentation ! Vous convenez que nous sommes dans un orage, que nous sommes réduits au sauve qui peut, et vous voulez que je passe ma vie à admirer, à louer et à remercier ; encore faut-il être poli, et dire : il n'y a pas de quoi. Où diable avez-vous pris qu'on puisse faire autre chose dans un orage que jurer ou gémir ? Il est nécessaire que le grand être ait de la bonté ! et pourquoi cela est-il nécessaire ? c'est parce que je le désire infiniment. Dites-moi, grand et vénérable patriarche, si vous vous moquez de nous comme à votre ordinaire ; mais non : ce qu'il y a de plaisant, c'est que votre second adorateur vous a engagé dans ce défilé sans que vous en ayez senti le danger, et que

votre caquet s'affaiblit sans que vous vous croyiez embarrassé. Supposons un moment qu'un fermier général fît arrêter son carrosse au coin de la rue pour consoler un malheureux qu'il voit étendu sur de la paille, appuyé contre une borne, mourant de faim et de froid, et qu'il lui criât par la portière : Mon cher frère, encore une fois espérez de beaux jours. Où et quand ? je n'en sais rien ; mais si tout est nécessaire, il l'est aussi que le roi soit bon, et il ne peut manquer de vous donner avec le temps un Bon de fermier général. Le second adorateur au coin de la borne ne pourrait-il pas dire au premier adorateur prêchant de la portière de sa désobligeante : Mon cher frère, vous m'insultez. Je conviens que le second adorateur pourrait se payer des propos du premier adorateur. Illustre patriarche, daignez considérer que les capucins de saint François d'Assise sont plus conséquens que vos capucins adorateurs ; en faisant de ce monde une vallée de larmes, un lieu d'épreuves et de passage, ils ne nous doivent que des afflictions, et ils ont écarté un grand nombre d'objections. Mais il ne faut être ni capucin superstitieux ni capucin philosophique, votre voix divine doit prêcher aux hommes dignes de vous écouter, la résignation et la vertu ; la résignation ; la nécessité qui entraîne l'homme résigné et non résigné, la vertu qui n'a qu'elle-même pour récompense, mais à laquelle vous chercherez en vain de fixer un prix plus digne d'elle. Le bon patriarche a été si embarrassé de ses deux

adorateurs, qu'il n'a pas même achevé leur confession. Quant à la dernière page une réclame de la page suivante; mais il a supprimé cette suite, et il a terminé son écrit par les puissantes consolations du premier adorateur que je viens de rapporter.

La seconde production de la manufacture est une *Requête à tous les magistrats du royaume*, composée par trois avocats d'un parlement; écrit de quinze pages. Cette requête est faite au nom du peuple qui, dans la misère où il est actuellement plongé, demande deux soulagemens aux parlemens, lesquels se disent et sont en effet chargés de la grande police. Le premier soulagement c'est d'obtenir qu'il ne dépende plus de l'évêque diocésain ou d'un grand vicaire de défendre ou de permettre les œufs et le fromage pendant le carême; le second a pour objet la diminution des jours de fête ou du moins la permission de travailler pendant ces jours si inutilement multipliés. Cette requête est écrite avec l'éloquence du monde la plus touchante, il est impossible de la lire sans en être attendri; et lorsqu'on a fini, on est tenté de s'écrier avec douleur et amertume sur le peu d'effet d'une représentation si raisonnable, si sage, si discrète, si urgente et si pathétique. Ceux qui gouvernent l'ignorent ou la négligent; ceux qui fondent leur empire sur la bêtise et le malheur du peuple la détestent; les autres en la lisant dans un souper, en sont émus, disent que c'est beau, et parlent ensuite de la nouvelle du jour.

Le troisième écrit a vingt-neuf pages, et est intitulé : *Défense de Louis XIV*. Le patriarche y bat un peu la campagne, et touche à trop d'objets à la fois, et n'en approfondit aucun ; il n'a pas non plus osé exposer ses véritables sentimens avec la clarté et la force qu'il serait bien en état de leur donner ; il a voulu, comme on dit noblement, ménager la chèvre et les choux. Il fait le plus grand éloge des *Éphémérides du Citoyen* dont il combat les idées, et dont certainement il ne peut aimer le style. Il voudrait bien dire qu'on a fait une sottise de détruire la compagnie des Indes, mais il craint de déplaire au gouvernement, et il n'y a pas jusqu'à l'abbé Morellet qui ne lui en impose. Il en est résulté une apologie très-faible de Louis XIV, qui a l'air plutôt d'un ouvrage de jeune homme que d'un philosophe consommé. Quand on veut défendre une statue à qui des étourdis et des aveugles allongent de grands coups de massue, il ne faut pas craindre de frapper, sans quoi on ne sauve pas la statue, et il n'y a à gagner pour le défenseur que des coups. Il ne fallait pas défendre Louis XIV, il fallait défendre le siècle de Louis XIV, et le défendre simplement par les suites qu'il a eues, et par la révolution qu'il a produite ; c'était là un vaste et beau champ pour un orateur. Il n'est pas difficile de prouver que la France doit tout à ce siècle, sa grandeur et sa gloire, comme les dettes et quelques autres inconvéniens. Il est bien vrai que Louis XIV ne savait pas toujours ce qu'il faisait ; et qu'il aurait été fort étonné si on lui avait

prédit la révolution que plusieurs de ses établissemens produiraient dans l'esprit de sa nation, et l'influence qu'ils auraient sur le génie français; mais il n'en est pas moins certain que tous ces établissemens sont son ouvrage. Il serait encore plus court de ne rien blâmer ni louer *ex professo*, comme font les frondeurs et les panégyristes; mais pour éviter ces deux écueils, il faudrait être assez grand peintre pour tracer le tableau d'un siècle ou d'un règne avec autant de sagesse que de génie : tout bon esprit en connaîtrait le résultat juste et vrai, sans que l'auteur se fût mis en frais d'un blâme ni d'un éloge. Au reste, cette *Défense de Louis XIV* est défigurée par un grand nombre de fautes d'impression. J'ai dit qu'elle ressemblait à un ouvrage de jeune homme; elle en a l'air encore par une grande provision d'encens brûlé à l'honneur de plusieurs auteurs vivans. Il en est tombé quelques grains jusque sur M. de Chamfort. L'illustre patriarche, en parlant de Molière, dit que son trône est vacant, et avertit dans une note qu'il a emprunté cette expression pittoresque et vraie du discours de M. de Chamfort, couronné cette année par l'académie française, et ajoute, en forme de leçon, que quand on emploie une expression neuve et de génie, ce que Boileau appelait un mot trouvé, il faut citer l'inventeur. Ma foi, je ne me doutais pas qu'il y eût du génie, et qu'il fallût une imagination pittoresque pour dire que le trône de Molière est vacant. Malgré mon respect pour les décisions du patriarche,

je soupçonne qu'il ne faut pas avoir le diable au corps pour inventer de ces expressions pittoresques et neuves ; j'ai même toute la peine du monde à m'empêcher de regarder cette expression autrement que comme une mauvaise fleur de rhétorique qu'un homme d'un goût sévère n'approuverait pas. Un trône ne convient pas à tous les hommes de génie, et lorsqu'on a une imagination pittoresque, on n'y assied ni Molière ni La Fontaine, quoique ces deux hommes fussent peut-être les génies les plus rares de leur siècle.

Le patriarche s'est aussi fait l'éditeur des *Souvenirs de madame la marquise de Caylus*, qu'il a même enrichis de notes, et à la tête desquels il a mis une courte préface, dans laquelle La Beaumelle est aussi maltraité que dans la *Défense de Louis XIV*. Ces Souvenirs forment un volume de cent soixante-seize pages, et ne sont pas achevés ; ce n'est proprement qu'un fragment que plusieurs personnes connaissaient depuis longtemps en manuscrit, et qui avait beaucoup de réputation. Après la mort du comte de Caylus, qui en tenait l'original de sa mère, ces Souvenirs furent encore plus connus, et les voilà enfin imprimés, grâces aux soins du patriarche ; il est fâcheux qu'ils fourmillent de fautes d'impression, de mots estropiés, de ponctuations vicieuses. C'est un fort joli titre que celui de *Souvenirs*, mais il faut convenir que les *Souvenirs de madame de Caylus*, outre qu'ils n'apprennent presque rien de nouveau, n'ont point ce charme, cette facilité, cette

grâce qu'on avait en droit d'attendre d'un ouvrage de cette espèce, fait par une femme de la cour. Ils sont loin de pouvoir soutenir le parallèle avec les Mémoires de madame de Staal, ouvrage si piquant, quoiqu'il n'y ait presque point de faits; ni avec le commérage charmant de madame de Sévigné: ils sont par trop négligés. Leur titre autorise et rend même nécessaire une certaine négligence, mais il ne faut pas que cette négligence dégénère en désordre. Madame de Caylus saute si continuellement d'un souvenir à un autre, sans faire la moindre attention à la chronologie, sans indiquer jamais le moment dont elle parle, que si les détails du règne de Louis XIV étaient moins connus, on aurait toute la peine du monde à les démêler dans ses *Souvenirs*. A tout prendre, ce n'est pas une lecture bien intéressante, et elle le deviendra tous les jours moins; à mesure que nous nous éloignerons de ce siècle, l'intérêt des petits faits, des petites anecdotes, des petites historiettes s'affaiblira et disparaîtra enfin tout à-fait. Madame de Caylus était mère de ce comte de Caylus que nous avons vu mourir il y a quelques années, et qui a passé sa vie à cultiver et à encourager les arts et les lettres à sa manière; elle était nièce de madame de Maintenon, et élevée par elle. Établie à la cour, ayant même sa confiance à un certain point, elle fut à portée de voir et de savoir bien des choses. Madame de Maintenon est une de mes aversions, et la lecture des *Souvenirs* n'a pas augmenté mon goût pour elle. On voit dans toutes ses actions le

manége, les mœurs et les sentimens d'une femme de chambre bien adroite, bien souple, bien artificieuse qui, à force de petites intrigues dévotes, parvint enfin à faire de la cour une garde-robe : tout, durant son règne, a un air si triste, si subalterne, si bourgeois, qu'on ne peut y penser sans dégoût. Ses défenseurs disent quelquefois que le chemin qu'elle a fait prouve seul son mérite supérieur, mais je le nie. Il est vrai que de veuve d'un Scarron, devenir reine de France, c'est franchir le plus grand intervalle possible ; mais il n'a fallu pour cela qu'associer les petits artifices de l'ambition aux petites pratiques de la dévotion. En général, il n'est pas si difficile aux petites ames de faire une fortune éclatante, il l'est bien plus aux grandes ames d'arriver à la place que leur mérite leur assigne. D'abord l'élévation des sentimens est presque toujours un obstacle insurmontable à la fortune; elle vous prive de mille moyens d'avancement aisés et sûrs ; l'esprit même est nuisible, s'il n'est accompagné d'une grande intrépidité et d'une sorte de courage que les honnêtes gens ne veulent pas avoir ; car si d'un côté il multiplie les moyens, de l'autre il aperçoit avec la même pénétration les obstacles. Cet inconvénient est grand, et la multiplicité des moyens n'est pas toujours un avantage. Je suis persuadé qu'en examinant avec soin la conduite de ceux qui ont fait une fortune remarquable, mais lente, et qui sont parvenus pas à pas, on serait tenté de penser qu'il n'y a rien de mieux pour réussir

que d'être bête, entièrement concentré dans soi-même, et d'une activité qui ne se rebute jamais. Il n'est pas croyable ce que l'importunité seule sait obtenir; et quel est l'homme d'esprit qui sache être importun comme il faut? Il s'apercoit trop vite du *désouci* qu'on a de ce qui l'intéresse, de l'ennui qu'il inspire, de tous les petits mouvemens de l'ame qui se peignent sur le visage, il ne lui en échappe aucun, et il quitte la partie: la bête ne voit rien de tout cela, poursuit son objet, et l'emporte. Le maréchal de Belle-Isle disait qu'il était essentiel de ne jamais perdre de vue aucun de ses projets. C'est en suivant cette maxime qu'il parvint, à l'âge de soixante-dix ans, à la place de secrétaire d'état de la guerre; c'était un peu tard, mais c'était avoir réussi. Madame de Maintenon avait sans doute la même maxime; et malgré la bonne foi du moins apparente avec laquelle madame de Caylus nous donne la plupart de ses démarches ambitieuses pour des actes de pure vertu, on voit clairement que dès qu'elle se fut constituée bonne ou gouvernante des bâtards de Louis XIV, elle conçut et suivit sans relâche le dessein de supplanter madame de Montespan, et de se mettre à sa place. Lisez ce qu'elle dit à Louis XIV à la revue des mousquetaires, dans un temps où le bon homme commençait à avoir plus de peur du diable que de tempérament, et admirez, si vous pouvez, le courage héroïque et la bonne ame de madame de Maintenon. Moi, j'admirerai si l'on veut la beauté de notre morale

et le bonheur des peuples catholiques dont les souverains n'ont jamais à se reprocher que le péché trop doux de l'amour; c'est à quoi se réduisent ordinairement tous les remords de leur conscience timorée. Eh! morbleu, il importe bien au ciel et à la terre qu'un prince soit amoureux d'une jolie femme et qu'il soit heureux avec elle, si ses peuples ne sont pas pillés, vexés, abymés, et s'il est aussi grand sur le trône qu'aimable aux pieds de sa maîtresse. Je trouve qu'après avoir pourvu au besoin et à la tranquillité de ses peuples, le bon Henri IV avait très-bonne grâce d'en conter à la belle Gabrielle. Je suis loin de mépriser dans le prince les vertus domestiques; j'aime autant qu'un autre qu'il soit bon mari, bon père, ami tendre et solide, mais je veux que les qualités de l'homme relèvent encore les qualités du héros, et qu'il n'ait point de vertus privées aux dépens de ses vertus publiques. Il valait infiniment mieux pour Louis XIV de coucher un peu scandaleusement avec madame de Montespan, tandis que Colbert faisait fleurir le royaume et illustrait la France par les arts, que de coucher en tout honneur et en toute tristesse avec la veuve de Scarron, tandis qu'on portait un coup mortel à la France par la révocation de l'édit de Nantes, et que le roi avait été assez avili par sa triste et vertueuse Maintenon et par son maraud de confesseur, pour s'occuper bien plus des querelles de la bulle et du jansénisme, que des défaites de ses armées dont on ôta le commandement au grand

Catinat parce qu'il n'allait pas assez régulièrement à la messe, et des progrès d'Eugène et de Marlborough qui n'y allait jamais. Madame de Caylus nous peint Louis XIV à peu près avec la même bonne foi que sa tante. Le roi défendit à madame de Montespan de parler le soir après sa sortie à madame de Maintenon; il craignait que cette dernière parlant à son avis beaucoup mieux que lui, il ne perdît insensiblement de son mérite dans l'esprit de sa maîtresse. Madame de Caylus nous donne cela pour de la délicatesse; Louis XIV était pétri de naïvetés, de délicatesse de cette espèce. Elle voudrait aussi nous persuader que le roi n'avait pas eu envie de faire de ses enfans naturels de si grands seigneurs, ni de les élever au rang des princes. Elle dit encore qu'il n'approuvait pas qu'ils se mariassent; vous verrez qu'il n'approuvait pas non plus que ses bâtardes épousassent des princes de son sang, et que cela s'est encore fait malgré lui. Louis XIV était vraiment bien d'humeur à se laisser contrarier, surtout dans les choses personnelles! Il eût été sans doute bien plus sage de faire de ses enfans naturels des gentilshommes considérables que d'en faire des princes qui, malgré leur rang à la cour, ne seront jamais assimilés aux princes du sang; ils étaient d'assez bonne maison pour être ducs et pairs du royaume, et la haute noblesse, qui a tant de peine à leur accorder les prérogatives de prince et le titre de monseigneur, les aurait trouvés d'une naissance assez illustre pour les

agréger à son corps sans difficulté. Mais ce qu'on ne pourra jamais pardonner à Louis XIV, c'est d'avoir établi ses bâtardes dans toutes les branches de la maison royale, et d'avoir rendu les princes de son sang inhabiles à posséder un canonicat de Strasbourg.

Ce n'est pas là encore toute la récolte de Ferney de ce mois. On nous a encore envoyé une nouvelle édition de la tragédie des *Guèbres* ou *la Tolérance*, avec un discours préliminaire; c'est, suivant le titre, la troisième édition. Dans la première, la pièce était de feu Desmahis, actuellement il n'en est plus question, et vous verrez que feu Desmahis cédera avec le temps ses droits d'auteur à M. de Voltaire. Quoique l'éditeur annonce des changemens considérables dans cette nouvelle édition, il n'y en a point d'essentiels, mais le discours préliminaire est nouveau. Après quelques remarques générales et toujours intéressantes sous la plume immortelle de M. de Voltaire, on lit l'histoire et la critique de la tragédie d'*Athalie*; car, quoique le patriarche aime bien Racine, il hait encore davantage le fanatisme emporté du grand-prêtre Joad qui fait lâchement assassiner sa reine après l'avoir attirée dans le temple et dans le piége de ses suppôts. Au reste, ce n'est pas M. de Voltaire qui fait cette critique, c'est milord Cornsbury qui lui a fait toutes ces observations un jour au sortir d'une représentation d'*Athalie*: nouvelle métamorphose du patriarche. J'ai connu ce milord Cornsbury qui vécut à Paris.

quelques années en retraite, et y mourut avant le commencement de la dernière guerre; c'était un homme de beaucoup d'esprit et un vrai philosophe.

Nous ne sommes pas encore au bout de nos richesses de Ferney; le patriarche a envoyé à M. d'Argental qui a eu de tout temps le département dramatique, une comédie en vers non imprimée pour être jouée à la comédie française. Cette pièce est intitulée *le Dépôt* ou *Ninon*, sujet délicat et scabreux qui a, je crois, un fondement historique, mais que le censeur de la police ne veut pas laisser traiter sur la scène. On dit que la même personne ayant fait un dépôt considérable chez la fameuse courtisanne Ninon de l'Enclos, en confia un pareil à un célèbre directeur de consciences de ce temps-là, et que lorsqu'elle eut besoin de son argent, le directeur lui nia le dépôt, tandis que la courtisanne le rendit très-fidèlement. Le patriarche attaché d'ailleurs à la mémoire de Ninon qui lui laissa un legs, a trouvé que tout cela était dans la règle, et comme il existe aujourd'hui à Paris un certain abbé Grisel, confesseur de M. l'archevêque, et célèbre directeur de dévotes, lequel passe aussi pour savoir nier les dépôts, l'occasion de mettre un prêtre fripon et voleur sur la scène doit avoir infiniment tenté le zèle de M. de Voltaire. Pour faciliter les moyens de faire jouer sa comédie, il a fait violence à la vérité de l'histoire, il a déprêtrisé son coquin et en a fait un simple dévot

marguillier de la paroisse; malgré cette condescendance on prétend que le censeur de la police ne veut pas accorder son passe-port : il faut que la pièce soit d'une vérité frappante ou que la police devienne de jour en jour plus difficile et plus experte en fumet d'hérésie. On vient de jouer à Toulouse, où le sang de l'infortuné Calas fume encore, la tragédie de *la Tolérance* ou *les Guèbres*, et à Paris on ne permettra pas de jouer un coquin de tartufe qui retient l'argent d'autrui! Je ne connais pas cette nouvelle production de M. de Voltaire; on dit qu'elle est fort gaie et qu'il y a des scènes extrêmement plaisantes.

Il existe une autre production de cet homme étonnant et inépuisable; c'est un poëme intitulé : *Michaut et Michelle;* je crois que ce poëme n'est entre les mains de personne, on en connaît cependant des fragmens, et l'on m'a assuré qu'il en courait une cinquantaine de vers. Comme ce poëme pourrait infiniment compromettre l'auteur, je n'ai pas voulu contribuer à sa publicité par mes enquêtes. On dit que plusieurs personnes en crédit et connues n'y sont nullement ménagées, et il ne faut pas offrir au crédit une occasion de plus de nuire, il ne s'en procure que trop.

Le patriarche a eu au milieu de ses travaux gais ou sérieux une petite satisfaction : grâce à son zèle la cause du pauvre Sirven est devenue aussi célèbre en Europe que celle de la famille Calas. Après avoir long-temps inutilement travaillé à

faire évoquer le procès de Sirven au conseil du roi, il a déterminé ce vieillard à aller en Languedoc se mettre en prison et à plaider de là sa cause contre le juge subalterne qui a eu l'infâme barbarie de le condamner à être pendu. Sirven vient d'être mis hors de cour par une sentence rendue en première instance. Ne voilà-t-il pas une belle justice! Un juge fanatique aura mis la vie, la fortune, l'honneur d'un citoyen en danger, et pour réparation, au bout de plusieurs années, l'opprimé sera mis hors de cour et de procès sans dédommagement! je crois même que pour la forme il a été obligé de payer une petite amende, très-modique à la vérité, pour purger sa contumace, c'est-à-dire, pour s'être dérobé à la fureur de son juge ou plutôt de son bourreau, par la fuite. Il faut voir quel sera l'arrêt définitif du parlement de Toulouse; ce que je sais c'est que si j'étais le chef suprême de la justice, les choses ne se passeraient pas tout-à-fait ainsi : cependant nous prétendons être une nation civilisée.

Le patriarche s'est mêlé dans le courant de l'été dernier d'un autre procès moins célèbre, mais qui ne laissait pas d'être piquant, parce qu'il s'agissait encore de livrer à l'indignation publique un petit coquin de prêtre fourbe et fripon avec intrépidité. L'abbé Claustre ne retient pas les dépôts, mais il a de l'industrie pour acquérir et une vocation décidée au bien d'autrui. Le vieux Laborde, mort depuis peu, ancien fermier général fort protégé autrefois par madame de Pompadour dont

il était parent, avait mis ce Claustre comme précepteur auprès de ses enfans. Il en avait beaucoup. Un de ses fils, aujourd'hui premier valet de chambre du roi, a la malheureuse passion de composer de la musique et la satisfait souvent à nos dépens. C'est de ce compositeur baroque que l'abbé Claustre a été l'instituteur. Le vieux Laborde avait en même temps dans sa maison un neveu à peu près imbécille; c'est sur ce neveu que mon Claustre spécule; il se rappelle qu'il a en Auvergne une nièce qui avait alors trente-quatre ans sonnés, il pense qu'il est temps de songer à la marier; il la fait venir à Paris, et après s'être retiré de la maison de son bienfaiteur Laborde, il persuade au neveu imbécille qu'il ne saurait demeurer plus long-temps chez son oncle, dans la maison d'un fermier général, sans mettre son salut en danger; en conséquence, il prend l'imbécille chez lui en pension; c'était la nièce qui avait soin du ménage. Bientôt après il lui fait épouser cette nièce, et quand cela est fait il intente procès à la famille Laborde au nom de ce neveu, mais avec assez de modération pour ne lui demander qu'environ cent mille écus. M. de Laborde, premier valet de chambre du roi, a eu recours à la plume de l'avocat de l'humanité et des causes honnêtes. Il a mis ci-devant son opéra de *Pandore* en musique sans avoir pu le faire jouer, il lui a remis le soin de châtier un petit coquin de prêtre ingrat, hypocrite et voleur. Vous jugez aisément ce que ce procès est devenu sous

la plume du vengeur de Ferney qui l'a discuté dans un *Supplément aux Causes célèbres* de trente pages. Claustre a cru devoir faire écrire sa nièce à M. de Voltaire pour se plaindre de cet écrit, et le patriarche qui sait ce qui est dû aux dames, n'a pas manqué de lui répondre, comme vous allez voir.

Lettre de M. de Voltaire à madame de la Borde Desmartres (c'est le nom du neveu imbécille qui a épousé la nièce de Claustre).

« Madame, j'ai reçu les mémoires que vous avez bien voulu m'envoyer touchant votre procès. Je ne suis point avocat. J'ai soixante-seize ans bientôt; je suis très-malade; je vais finir le procès que j'ai avec la nature; je n'ai entendu parler du vôtre que très-confusément. Je ne connais point du tout le *Supplément aux Causes célèbres* dont vous me parlez; je vois par vos mémoires, les seuls que j'aie lus, que cette cause n'est point célèbre, mais qu'elle est fort triste. Je souhaite que la paix et l'union s'établissent dans votre famille : c'est là le plus grand des biens. Il vaut mieux prendre des arbitres que de plaider. La raison et le véritable intérêt cherchent toujours des accommodemens; l'intérêt mal entendu et l'aigreur mettent les procédures à la place des procédés. Voilà en général toute ma connaissance du barreau.

» Votre lettre, madame, me paraît remplie des

meilleurs sentimens, et M. de la Borde, premier valet de chambre du roi, passe pour un homme aussi judicieux qu'aimable; vous semblez tous deux faits pour vous concilier, et c'est ce que votre lettre même me fait espérer.

» J'ai l'honneur d'être avec respect, etc. »

M. Dorat vient de publier un singulier ouvrage; il a pour titre : *Les deux Reines*, drame héroïque en cinq actes et en prose, suivi de *Sylvie et Molhésof*, imitation libre de l'anglais; brochure de plus de cent cinquante pages grand in-8°, ornée d'une estampe. Le drame est précédé, suivant l'usage, d'une longue préface où M. Dorat parle de tout. Je vais donner ici le précis de la fable que le poëte a imaginée pour son drame des *Deux Reines*. Je donnerais beaucoup pour savoir comment un tel sujet peut être conçu dans le cerveau d'un poëte, et comment il y reçoit son développement; car cela est au-dessus de ma portée et tient pour moi du miracle; et comme cependant rien n'existe sans sa raison suffisante, j'aurais certainement fait une découverte si je savais au juste par quelle filière les *Deux Reines* sont sorties armées de toutes pièces du cerveau de M. Dorat.

Adelaïde, fille d'une reine de Hongrie, est destinée en mariage à Pepin, roi de France. Les fiançailles faites, la princesse part avec Margiste, sa gouvernante, devenue sa dame d'honneur, qui doit la conduire en France. Chemin faisant

la dame Margiste persuade à la jeune reine que Pepin est dans l'usage de poignarder les femmes quand il a couché avec elles. Cela ne donne pas envie à la jeune princesse de consommer le mariage. Margiste, pour lui sauver la vie, lui propose de sacrifier sa propre fille en la mettant à sa place. Cette fille s'appelait Alise, elle ressemblait à Adelaïde à s'y méprendre, elle passait pour morte depuis long-temps; car le projet de Margiste n'était pas d'hier, et avait été combiné de loin. Adelaïde cède sa place. Alise obéit malgré elle à sa mère, épouse Pepin, en a plusieurs enfans, et pleure constamment pendant huit ans sur sa faute et sur le sort d'Adelaïde.

Au bout de ces huit ans, Adelaïde, dont on avait favorisé la fuite, se lasse d'errer de désert en désert; elle vient faire un tour en France, et est un peu étonnée de ne point trouver Alise poignardée; elle reconnaît la tricherie de sa cidevant dame d'honneur; elle s'adresse à un favori de Pepin, non pour être poignardée, mais pour lui confier toute son aventure. Ensuite elle s'attache aux pas de la reine, et cherche à épier le moment favorable pour réclamer ses droits; elle s'établit à la cour, y est voilée, garde le silence et soupire. Alise ne laisse pas d'être un peu inquiète de l'inconnue voilée; elle demande à Pepin qui elle est, il lui répond qu'il n'en sait pas plus qu'elle; le fidèle Ricomer l'a présentée à la cour comme une princesse malheureuse et respectable, ainsi il n'y a pas à s'en inquiéter. Pepin, pour dissiper sa

femme, avait imaginé d'engager la reine de Hongrie qu'il croit sa mère, à venir lui faire une visite; elle arrive, elle est arrivée. A cette nouvelle inattendue Alise se trouve mal, Margiste se trouble; elles se retirent pour tenir conseil, et Margiste se tue. Pepin qui est la pénétration même commence à soupçonner que la reine et Margiste cherchent à le tromper; la reine de Hongrie qui ne soupçonne rien, est très-étonnée de trouver sa fille si triste et si indifférente sur son arrivée; elle est plus étonnée encore de voir l'inconnue voilée s'empresser autour d'elle et l'accabler de caresses. Enfin le fidèle Ricomer découvre la vérité, le pot au noir et l'inconnue voilée; elle est reconnue reine. Alise s'empoisonne, fait venir ses enfans, harangue le peuple, certifie les faits avancés par Adelaïde, fait sa confession générale et meurt.

Les discours des personnages répondent parfaitement à l'impertinence de la fable et de l'action, de sorte que ce drame héroïque peut être regardé comme un petit chef-d'œuvre de déraisonnement et d'absurdité.

Dans l'anecdote de *Sylvie et Molhésof* il ne s'agit rien moins que d'une femme forcée de se prostituer à l'ennemi de son mari, dans l'espérance de lui sauver la vie. Après cet horrible sacrifice elle trouve son mari mort dans les supplices; la fureur la saisit, elle rentre dans la tente et poignarde le monstre qui a abusé d'elle. M. Dorat a pris ce sujet à M. Diderot. Il y a plus de

douze ans que je connais à ce philosophe un projet de tragédie intitulée *le Shérif*, où une fille se prostitue pour sauver la vie à son père, qu'elle trouve pendu, en sortant des bras du scélérat qui lui avait vendu la vie de son père aux dépens de son honneur. Ce fait est historique; mais le philosophe n'a pas imaginé de le traiter pour le plaisir de mettre une action horrible sur la scène, il a su associer cette horreur à un but philosophique et utile; il s'agissait de montrer et de faire abhorrer l'absurdité et l'atrocité des persécutions religieuses. M. Dorat, ainsi qu'une foule d'autres frelons, va quelquefois se fourrer dans la ruche de l'abeille; ils lui emportent son miel, et s'imaginent qu'ils vont en faire comme elle, et ils ne savent pas seulement ce qu'on peut faire de celui qu'ils lui ont emporté. L'abeille de son côté qui se sent riche et inépuisable, ouvre sa ruche à tous ces frelons, et ne sent pas que le miel qu'ils dérobent est perdu, et que pendant qu'ils bourdonnent autour d'elle, elle perd elle-même le temps de faire son miel. Voilà l'histoire du philosophe Diderot livré par sa bonhomie et la facilité de son caractère à l'indiscrétion de tous les importuns de Paris; voilà pourquoi *le Shérif* et vingt autres ouvrages de génie ne sont et ne seront pas faits, et voilà pourquoi son ami se meurt de douleur et de regrets.

Nous avons encore eu depuis peu un autre drame en cinq actes et en prose, intitulé *Jen-*

neval ou *le Barnevelt français*, par M. Mercier qui a déjà fait un roman intitulé *l'Homme sauvage*, et d'autres rapsodies dans lesquelles on a cru apercevoir quelque lueur de talent; mais ce crépuscule reste toujours au même point, et la lumière ne veut pas poindre. Nos petits auteurs nous ont entendu parler avec éloge de la tragédie bourgeoise qui a pour titre : *Barnevelt* ou *le Marchand de Londres*, et ils croient que pour mériter notre suffrage ils n'ont qu'à traiter le même sujet; mais ce sujet est horrible et détestable; il n'y a aucun mérite à mettre sur la scène un garçon marchand qui, abandonné à la voracité d'une fille de mauvaise vie, assassine son bonhomme d'oncle pour le voler, et est livré en conséquence de son crime au dernier supplice. De si nobles tragédies ne se représentent que trop souvent en place de Grève. Nous n'avons loué la pièce anglaise que parce qu'elle avait été faite par un homme de génie et qu'elle en est remplie, et que l'homme de génie rend précieux tout ce qu'il touche. C'est donc le génie qu'il fallait emprunter de l'auteur anglais, et non le sujet; malheureusement l'un est plus aisé que l'autre, et M. Mercier s'en est tenu à la chose aisée.

Son Jenneval est un jeune homme orphelin qui a pour tuteur un oncle dur et bizarre qui habite la campagne. Il a mis son neveu en pension chez un chef de bureau du département de la guerre, à ce que j'imagine : le jeune homme doit faire son droit; au lieu de suivre les leçons de son pro-

fesseur, il s'abandonne à la passion la plus effrénée pour une courtisanne ; il la met dans ses meubles au moyen d'une lettre de change de deux mille écus qu'on lui a donnée à recevoir, et qu'il détourne pour cet usage. L'oncle qui apprend la mauvaise conduite de son neveu accourt de la campagne pour faire mettre ce vaurien à Saint-Lazare, et sa maîtresse à la Salpétrière. Celle-ci en est avertie par un vieux gascon débauché qu'elle a à ses ordres. Pour prévenir les desseins de l'oncle, pour conserver la conquête du neveu, et sur-tout pour s'assurer de la fortune dont celui-ci doit jouir après son oncle, elle médite le projet de faire assassiner ce dernier. Il faut ou séduire le jeune homme et l'engager à porter lui-même les coups, ou s'il se refuse au crime, l'envelopper dans le complot, de manière qu'il ait tout à craindre en s'y opposant. En conséquence elle tourne la séduction à l'enchaîner de plus en plus auprès d'elle, et à le révolter contre son oncle ; elle y réussit à un certain point ; mais dès qu'elle prononce le mot nécessaire à son beau projet, l'illusion cesse, le jeune homme est indigné, et accable de reproches son infâme maîtresse. Alors elle lève le masque tout-à-fait, et lui dit qu'elle a prévu sa faiblesse, qu'elle l'a servi malgré lui ; elle lui montre en même temps les dangers d'un remords inutile. Jenneval, à ces mots, s'arrache d'auprès d'elle, vole pour secourir son oncle, et le sauve en effet en tuant le vieux gascon débauché et assassin. Cette action le fait

rentrer en grâce auprès de l'oncle; le chef du bureau lui donne sa fille en mariage. M. Mercier laisse à la police le soin de poursuivre la courtisanne. Avec son style boursouflé il contrefait froidement et gauchement la chaleur et l'éloquence de Diderot et les mots profonds et frappans de Sedaine.

Paris, 15 décembre 1769.

Dans la foule innombrable de compilations dont nous sommes accablés, et qui nous auraient fait chanter dans nos litanies, il y a long-temps, le verset *A compilatoribus libera nos, Domine!* s'il y avait encore une étincelle de religion en France, il en a paru une cette année qui mérite d'être distinguée; ce sont des *Recueils philosophiques et littéraires* de la société typographique de Bouillon. Il en a paru deux volumes, ils sont in-12, chacun d'environ trois cent soixante pages; et il me semble que le projet est de nous en donner quatre tous les ans. On lit les noms de Robinet et de Castilhon à la tête de cette société de Bouillon; ce sont deux philosophes d'un mérite connu. M. Robinet est l'auteur du livre intitulé: *de la Nature*. M. Castilhon a publié plusieurs ouvrages estimés. Ils ont vécu tous les deux en Hollande; M. Castilhon a été aussi quelque temps à Berlin. Si je ne me trompe, il paraît qu'ils se sont retirés tous les deux à Bouillon pour y ouvrir boutique ensemble, et faire le commerce de

la philosophie et de la littérature. Je ne sais s'ils se mêlent aussi du *Journal encyclopédique* qui se fabrique également à Bouillon, et qui aurait grand besoin de leur secours. Le premier *Recueil philosophique et littéraire* est tout entier de messieurs Robinet et Castilhon; dans le second, on trouve quelques autres noms peu connus, et même un second Castilhon, à en juger par la différence des lettres initiales de son nom de baptême. En général, les membres de cette société se proposent non-seulement de contribuer de leurs propres ouvrages à la formation de ces Recueils, mais encore d'y insérer tous les petits écrits qu'on voit paraître de temps en temps avec le plus grand succès, mais qui disparaissent aussi dans cette foule de feuilles et de brochures qui se succèdent. Ce projet est excellent, sur-tout dans un siècle où l'on n'a guère le temps que de faire de petits écrits, et où il en paraît souvent de très-précieux. On sera très-obligé à la société de Bouillon de les avoir mis à l'abri des injures du temps, qui ne respecte que les grandes masses bonnes ou mauvaises; je désire seulement que le goût le plus sévère préside au choix des morceaux qui doivent entrer dans ces Recueils, sans quoi ces Recueils ne pourraient pas entrer dans ma bibliothèque.

Comme M. Diderot a parcouru le premier de ces Recueils, je lui laisse le soin de vous en rendre compte; ce qu'il va en dire vous donnera peut-être envie de lire les Recueils suivans de cette société.

Article de M. Diderot.

Ce premier Recueil est assez bon, Dieu veuille que les suivans lui ressemblent.

La première pièce, sous le titre de *Fragmens sur le sort de la philosophie chez les Romains*, est une bonne apologie de la science. On y voit pendant un assez long intervalle de temps les princes sages et vertueux constamment amis de la philosophie, et en revanche aussi les philosophes constamment haïs, persécutés sous les princes mauvais et dissolus. L'auteur, M. Robinet, a de la chaleur, de la hardiesse et du nerf. Il dit : Numa écrivit douze livres de philosophie; il aurait bien fait d'en écrire douze de plus et de faire douze dieux de moins. L'étrange législateur qui enseigne que les dieux aident les hommes à s'entr'égorger! C'est comme aujourd'hui, on les invoque dans les deux armées, quoique l'injustice soit au moins d'un côté. On annonçait à Numa l'approche de l'ennemi. Ils viennent, répondit-il, et moi je sacrifie; propos d'un insensé. Son prétendu commerce avec la nymphe Égérie est d'un hypocrite et d'un fourbe : les hommes seraient indignes de bonnes lois s'il fallait une bouche inspirée pour leur en faire goûter l'équité. Numa un sage! ce ne fut qu'un fanatique, un superstitieux; et il n'y a point de folie plus dangereuse, de vice plus monstrueux que la superstition, pas même la tyrannie. Le tyran passe, la superstition ne finit jamais; le

poignard sacré dont elle arme les hommes ne tombe plus de leur main. M. Robinet ajoute que les princes bienfaiteurs des savans se font toujours plus d'honneur à eux-mêmes que de bien aux savans. Les philosophes grecs apportèrent en Italie les premiers germes de la vertu et du goût de l'étude, les seuls biens qu'on n'enlève point à celui qui les possède, et qui le dédommagent des biens qu'il n'a pas. S'il arrive qu'un sage appelé aux affaires publiques par ses concitoyens, soit ensuite restitué à lui-même, il ne s'aperçoit d'aucun vide : il est réduit à lui seul ; et il n'en est que plus heureux.

(*) Il faut de toute nécessité que j'arrête un instant M. Robinet et le philosophe Diderot qui le laisse dire. Je hais la superstition certainement autant qu'eux, mais je ne souffrirai pas qu'on déchire Numa. Numa fut un homme de génie ; pour dompter et policer une troupe de brigands féroces, il n'avait d'autre moyen que de leur en imposer par la crainte des dieux, par son commerce avec la nymphe Égérie, par une foule de cérémonies religieuses ou superstitieuses qu'il inventa. N'aurait-il pas eu bonne grâce de parler à ses brigands, comme le patriarche de Ferney nous parle aujourd'hui ? Son mot, *et moi je sacrifie*, est un mot d'un grand sens. Il savait qu'en persuadant aux siens que les dieux leur étaient propices, il s'assurait presque la victoire. Vous ne

vous souvenez donc plus, mon cher philosophe, de l'aventure de la bannière de saint Antoine de Padoue? Vous prétendez que c'est ce saint qui était vraiment le général de l'armée espagnole, et vous croyez que Numa aurait pu commander la sienne sans l'aide des dieux. J'en suis fâché, mais je crains que le genre humain ne soit obligé de passer par la superstition pour être d'abord dompté et soumis aux lois de la société. On n'aurait pas beau jeu de parler raison à des sauvages ignorans et grossiers; mais quand ces sauvages ont été barbares pendant un millier d'années, alors ils commencent à entendre raison; les philosophes grecs arrivent à Rome, et les Voltaire et les Diderot en France, et sont fort bien reçus, quand les prêtres et les fripons ne s'en mêlent pas. Chez toutes les nations le berceau des beaux arts devient le tombeau de la superstition; mais les philosophes qui confondent les époques, et qui pensent que le genre humain peut être gouverné à l'âge de superstition comme à l'âge de raison, tombent précisément dans la faute qu'ils reprochent à ces princes ou à ces ministres ignorans et imbécilles qui, n'étant pas au niveau de leur siècle, veulent, pour ainsi dire, le faire rétrograder, et croient qu'il faut abrutir les hommes pour les gouverner. Forcez un aveugle qui vient de recouvrer la vue de regarder sans ménagement la lumière, et vous lui rendrez sa cécité. Soufflez votre petite chandelle allumée en plein midi, et si vous croyez que cela nous empêchera d'y voir,

vous êtes un insensé. Moïse, Numa, Mahomet étaient de grands hommes, mais, chefs d'une horde barbare, ils en avaient les mœurs et la grossièreté; je suis persuadé qu'ils croyaient eux-mêmes à leurs impostures. Maintenant reprenons M. Robinet, ou plutôt M. Diderot.

M. Robinet dit un mot des trois philosophes d'Athènes envoyés à Rome à l'occasion du sac d'Orope; mais il n'en parle pas du ton de notre abbé Galiani qui est aussi philosophe plus profond et plus gai que M. Robinet, et qui prétend que l'histoire n'est qu'une répétition périodique des mêmes faits, sous d'autres formules ou manières de parler. Vous souvenez-vous du jour où nous entretenant d'Orphée, il disait que ce missionnaire d'Égypte avait reçu la couronne du martyre par les mains des femmes thraces, et à l'occasion du voyage des trois philosophes grecs à Rome, que ce fut alors que le jésuite Carnéade prêcha le probabilisme devant l'archevêque Caton, janséniste? La conclusion de M. Robinet, c'est qu'il était réservé à nos jours de voir la philosophie et les philosophes victimes du faux zèle et de l'envie, sous le règne et apparemment contre l'intention d'un souverain humain, doux et bienfaisant.

La seconde pièce du Recueil est une *Apothéose d'Homère*, par M. Castilhon.

Atticus se trouve à Smyrne le jour qu'on y

célébrait les jeux homériens; les prêtres l'invitent à annoncer la fête, il se refuse à leurs prières, et cède à l'ironie d'un jeune acolyte qui lui dit : « Tu » es un orateur, toi! c'est Gorgias, ton rival, qui » mérite ce nom. Il accepta l'honneur que nous » lui faisions précisément par les mêmes raisons » dont tu t'en défends. Il vint, il parla sans être » préparé et il enleva nos suffrages. C'est à Gorgias » qu'on disait : sois éloquent, et il l'était. » Atticus ne put souffrir qu'on lui préférât Gorgias; il vint au temple au milieu d'un peuple immense. L'attente de ce peuple, le profond silence qu'on gardait, la présence des prêtres, la statue d'Homère dont il touchait les pieds et sur laquelle il avait les yeux attachés, échauffèrent son ame, et il chanta l'ode, l'hymne, le poëme. C'est ce poëme qu'Atticus répète ici à Néarque, son ami. C'est un morceau plein d'ivresse, c'est une sublime exhortation à se remplir des poëmes d'Homère. Il paraît que Robinet et Castilhon se sont ligués, l'un pour encourager les grands à aimer, cultiver, protéger les savans; l'autre, les jeunes gens qui se sentent du génie à faire connaissance étroite avec les anciens. Je compléterais volontiers ce triumvirat si j'en étais digne.

Le *Projet pour diminuer le nombre des auteurs*, traduit de l'anglais par M. Robinet, est la troisième pièce. On propose d'en faire une corporation, un corps de métier, où l'on n'entrera qu'après apprentissage et chef-d'œuvre. Si c'est de la plaisanterie, cela est trop triste; si le projet est

sérieux, il n'a pas le sens commun. La liberté de publier ses pensées n'admet aucun privilége exclusif; l'art de penser appartient de droit à toute la classe bipède des hommes; c'est au temps à exterminer toutes les productions ridicules, et il s'acquitte de ce devoir sans que personne s'en mêle.

Extrait des Transactions philosophiques sur le serpent à sonnettes, par M. Robinet, quatrième pièce du Recueil. On sait que ce dangereux reptile ne saurait se mouvoir sans avertir par un bruit du péril de son approche. Eh oui, ces anneaux résonnans ont été attachés à la queue du serpent-sonnette par la providence, qui ne laisse pas de vous adresser tous les jours un scélérat, avec le langage le plus flatteur et sous le masque le plus séduisant; croyez cela, vous dirait Rabelais, et buvez frais : ces anneaux sont des osselets concaves des deux côtés; on en compte depuis trois jusqu'à quarante. Cette dissertation est mauvaise; à l'expérience près qui constate que cet animal périt de sa propre morsure, et que les animaux qui se nourrissent même de sa tête, restent sains, je n'y vois que des chiens et des oiseaux inutilement et cruellement immolés. Il y avait cependant deux choses importantes à se proposer; l'une, de découvrir la partie du corps que le venin du reptile affecte intérieurement; l'autre, le remède spécifique contre ce venin. C'est une observation singulière que le poison de chaque serpent s'adresse à une partie, à un organe particulier de l'animal qui en est piqué;

c'est ou le foie ou les intestins, ou l'estomac, ou le cœur, ou les poumons, ou la tête, ou les nerfs, ou le sang, ou les chairs, ou la lymphe; je ne sais qui le premier s'en est aperçu. Une autre observation très-utile, c'est que l'eau de Lusse, ou plus généralement l'alcali volatil pris dans de l'eau, arrête l'effet de la morsure de ces animaux; c'est au hasard et à M. Bernard de Jussieu qu'on doit cette découverte. Une idée qui me vient sur les serpens venimeux, et qui est peut-être plus générale, c'est que mous, faibles, lents, armés de dents minces, petites et mobiles, ils ne pourraient pas subsister sans leur venin, c'est leur arme naturelle. Ils approchent en rampant, ils s'élancent, leur dent aiguë perce, leur gencive verse son poison dans la blessure; l'animal piqué ne se défend pas, il meurt à peu de distance, et le serpent va doucement se saisir de sa proie. Si cela est, comme je le conjecture, la comparaison de ces animaux-là avec nos folliculaires en sera bien plus exacte, et j'espère que les auteurs qui en sont mordus m'en remercieront.

Parallèle de Virgile et de Lucain, cinquième pièce, par M. Castilhon. A juger de ce M. Castilhon par l'indignation profonde dont il est pénétré, et le ton véhément dont il s'exhale contre ceux qui osent comparer Lucain à Virgile, il faut que ce soit un homme de goût, car le goût est aussi intolérant que la superstition. J'aime Marmontel; mais je pense avec M. Castilhon qu'il n'y a qu'un sourd, un barbare, un sauvage, un

Goth, un Vandale, qui puisse balancer entre ces deux poëtes; entre une urne remplie d'un breuvage délicieux et une autre pleine de vent. Castilhon arrache Lucain de la main des enfans, et il a raison. Il lui accorde de l'art, de la versification, et il a tort. Il a des pensées, il a de la fougue, et puis c'est tout. Il faut donner une paire d'éperons à Virgile et une bride à Lucain.

La sixième pièce est encore de M. Castilhon, et traite de la philosophie et de la morale de Plutarque. C'est un bel éloge de Plutarque, et bien juste. Cicéron est lâche et bavard; Sénèque dur, sec, faux, pointu, apprêté et de mauvais goût. Plutarque, quand il ne radote pas, est nerveux, sage et profond; Cicéron fait un feu de paille qui ne chauffe pas assez; Sénèque, un feu de tourbe qui éblouit et entête: mon vieillard ressemble à un brasier immense, tel qu'on l'allume sur les autels des dieux, et dont il s'élève quelquefois un parfum délicieux. Lorsque la cendre couvre ses charbons, ne le croyez pas éteint; mettez la main sur cette cendre, et vous la trouverez chaude; remuez-la ou écartez-la avec le souffle, et il s'en élèvera encore des étincelles. Allons, ami Naigeon, prenons chacun un feuillet de nos auteurs favoris, et allons le brûler au pied de la statue du bon Plutarque.

L'ami Naigeon et moi nous demandons vingt-quatre heures de réflexion pour nous décider sur le procès intenté à Cicéron au profit de

Plutarque, et particulièrement sur le feu de paille.

Pour justifier sa belle passion pour Plutarque, M. Castillhon donne la traduction libre de trois de ses traités dont les sujets se lient à merveille. L'un où Plutarque prouve l'utilité du commerce des grands et de la cour pour un homme de lettres; le second, le bonheur pour une nation d'avoir un souverain instruit; le troisième, l'importunité et le danger du bavardage. Ils sont bons à lire.

Je ne vous parlerai point des sept discours de M. Robinet sur l'amour, la beauté, la parure, le désir de plaire et la mode. J'ai parcouru le premier qui m'a dégoûté des autres, peut-être ai-je tort. Il y a des citations de vers, toutes de mauvais goût. J'ai bien peur que tout ceci ne soit comme ces boîtes de bonbons qu'on porte dans sa poche pour les femmes et les enfans, et qu'on n'ouvre jamais pour soi.

Le morceau sur l'origine des Romains est très-peu de chose; j'en dis autant de celui sur les esprits animaux. Cependant, à tout prendre, le Recueil est bon, je l'ai coupé d'un bout à l'autre, je le garde, et j'en retiens la suite.

Autre article de M. Diderot.

Observations sur la religion, les lois, le gouvernement et les mœurs des Turcs, traduit de l'anglais de M. Porter, ci-devant ministre pléni-

potentiaire du roi d'Angleterre à la Porte, par M. Bergier, deux parties in-12 de cent cinquante pages chacune.

N'allons pas vivre là, mon ami! O le vilain pays il y a une grande bête féroce qui dévore toutes les bêtes féroces qui sont autour d'elle; et celles-ci, à l'exemple de la première, dévorent toutes celles qui les approchent, et ainsi de proche en proche; c'est un pays où tout est dévorant et dévoré. Il est très-difficile de s'instruire de ce qui le concerne. Le peuple qui l'habite, fier, solitaire et dédaigneux ne se montre presque point; de là la multitude de fables qu'on en a racontées. Le koran contient toute sa religion; mais ce koran, interprété de cent mille manières différentes, remplit les têtes de toutes sortes d'extravagances qui n'excitent pas la moindre dissension. Dites *allah il allah*, *Muhamed ressoul allah*; faites-vous couper le prépuce, conformez-vous aux exercices publics religieux, et puis soyez athée, si cela vous convient, personne n'en sonnera le mot; vous serez même un saint, si vous faites le pélerinage de la Mecque, selon toutes les formalités requises. Il y a quelques sectes et des moines qui ne valent guère mieux que les nôtres; des prêtres de paroisses qu'on appelle imaums, et des moulahs, espèce d'animaux amphibies, moitié robe, moitié soutane. Ces gens-ci sont plus redoutables cent fois que les janissaires et plus funestes que le despote. Ils occupent les tribunaux de judicature, et vous vendent la justice au plus

offrant et dernier enchérisseur. C'est, je crois, le seul pays au monde où il y ait de faux témoins de profession, et cependant ils ont un code de lois très-sages et très-bien rédigées qui servent de supplément au koran. Les prêtres et les ministres de la justice, ces abominables moulahs, sont les barrières du despotisme : ces gens qui enfreignent les lois avec une impudence qui ne se conçoit pas, y assujettissent le sultan. Les droits de la propriété, selon notre auteur, sont sacrés en Turquie; les enfans succèdent à leurs pères, et ne peuvent être dépouillés par l'autorité arbitraire. Si vous allez là, et que vous persistiez dans votre luthéranisme, vous aurez un moyen très-sûr de transmettre votre richesse à vos hoirs et ayans-cause. Mettez-vous sous l'abri du vacuf; ce vacuf est un acte par lequel vous léguerez vos biens à la Mecque ou à quelque maison religieuse, en cas que vous veniez à manquer de successeurs en ligne directe; alors vos biens deviennent inattaquables. Vous voyez que le vacuf doit tout engloutir à la longue; mais croyez-moi, quoique l'ambassade à la Porte soit peut-être la plus lucrative de toutes, ne la prenez pas si on vous l'offre, ou résolvez-vous aux cérémonies les plus humiliantes. Il n'y a mérite personnel, naissance ni autres distinctions qui tiennent, vous serez un giaour, on vous le dira; rien ne pallie aux yeux d'un musulman la tache d'infidèle. Il n'y a point de contrée au monde où la religion ait autant d'influence sur les mœurs :

il est presque impossible à un juif, un grec, un chrétien d'échapper à l'insulte et à la vexation. Il y a peu de justice d'un musulman riche à un musulman pauvre ; il n'y en a point d'un musulman à un infidèle, à moins que votre droit ne soit plus clair que le jour et appuyé d'une bonne bourse d'or. Les femmes, du moins celles qu'on achète, n'y ont pas l'ombre de l'honnêteté et de la décence, etc. Il y a peu de chose dans cet ouvrage-ci, malgré cela il porte un caractère de vérité qui ne vous permettra pas de douter de ce que vous y trouverez, et c'est bien quelque chose que cela.

(*) Il est plaisant qu'un auteur dise que la propriété est sacrée dans un pays où, suivant son récit, tout particulier est continuellement exposé aux plus grandes vexations, et ne peut assurer son bien à ses enfans qu'au moyen d'un vacuf; il est encore plus plaisant que ce soit un anglais qui parle ainsi.

Vous vous rappelez peut-être un écrit sur les naissances tardives, publié, il a quelques années par M. Petit, le plus célèbre et le plus savant de nos anatomistes. Cet écrit, dans lequel l'auteur expliquait l'opération de l'accouchement d'une manière lumineuse et neuve, fut lu avec beaucoup d'empressement par les savans et par les ignorans. Le docteur Bouvart qui avait provoqué le docteur Petit par beaucoup d'injures, n'y

fut pas ménagé. Ce Bouvart, tueur privilégié sur le pavé de Paris, et qui tue le plus de monde parce qu'il est le plus employé de nos praticiens, quand il a expédié ses malades pour l'autre monde, est bien aise de dire par passe temps des injures à ses confrères, ou de leur faire même de petits procès criminels. C'est lui qui a attaqué Tronchin, qui a accusé Bordeu d'avoir volé une montre et des manchettes à un mort, et qui s'est colleté avec Petit. Bouvart ne veut absolument pas qu'une femme accouche plus tard que neuf mois après la mort de son mari, et malgré les observations judicieuses du docteur Petit qui convaincraient tout autre, il déclare bâtard, sans pitié, tout enfant qui s'aviserait de venir au monde plus tard. Quoiqu'il ait été complétement terrassé par son adversaire, il ne se tient pas pour mort, et ne pouvant détruire ses raisonnemens, il leur a du moins opposé de fortes injures. Il a aussi convaincu M. Petit d'avoir quelquefois cité peu exactement, d'avoir confondu les noms d'auteurs et d'autres fautes aussi graves. En un mot, il a publié des *Lettres pour servir de réponses à l'écrit de M. Petit*, brochure in-8°. de cent soixante-quatorze pages, que vous ne prendrez pas pour un modèle de politesse, et que vous ne ferez pas relier avec les *Lettres provinciales ;* cela est pesant et dur, et trempé dans le fiel. D'ailleurs ce Bouvart n'a que l'érudition des livres ; il sait ce que les auteurs ont écrit sur une matière, et il croit que cela suffit pour décider une question. Un prêtre attaché à la

Sainte-Chapelle, appelé l'abbé Le Monnier, qui fait des fables et qui a de la naïveté et de l'originalité dans sa manière de faire, n'a pu voir son ami le docteur Petit, maltraité sans se fâcher; il a dédié une fable à M. Bouvart, et comme celui-ci ne la fera pas imprimer, je vais la transcrire ici. Pour entendre l'épigraphe qui est supérieurement choisie, il faut savoir que Bouvart a une très-vilaine physionomie, et qu'il a au front une cicatrice comme si on lui avait réellement coupé une corne.

L'ENFANT INCORRIGIBLE, *histoire véritable, dédiée à M. Bouvart.*

O, tua cornu
Ni foret exsecto frons.... ; quid faceres, cum
Sic mutilus minitaris? at illi fœda cicatrix
Setosam lœvi frontem turpaverat oris.

HORAT. Sat. V, lib. I.

Que je vous plains, pauvres parens!
Vous vous donnez beaucoup de peine
Pour bien corriger vos enfans;
Hélas! votre espérance est vaine,
On ne détruit point les penchans.

J'étudiais dans ma jeunesse
Avec certain petit garçon
Bête, brutal et polisson,
Que nous surnommions *la Paresse*,
Tant il faisait mal son devoir.
Aisément on peut concevoir
Que vers la porte de la classe

Il occupait une humble place.
Cela chagrinait le butor,
Car il avait de l'arrogance ;
Mais au lieu de faire un effort
Pour sortir de son ignorance
Et de la place d'oméga
Dont il avait la vétérance,
Notre polisson s'avisa
D'un expédient plus facile,
Ce fut de décharger sa bile
Sur les écoliers diligens
Qui l'éloignaient des premiers rangs.
Pour s'en retourner dans la ville,
Lorsque du collége on sortait,
Maître *la Paresse* attendait
Les bons écoliers au passage,
Puis très-proprement il jetait
Sur leur habit, sur leur visage,
Selon qu'il pouvait adresser,
De beaux petits lopins de crotte
Qu'il avait soin de ramasser.
Ses bas, sa veste, sa culotte
En recevaient leur bonne part,
Sans compter que la populace
Parfois houspillait le gaillard,
Et vous retournait sa carcasse
Dans les ruisseaux. Un savoyard,
D'un coup de poing sur une borne
Un jour le jeta, mais si fort,
Qu'au front il lui vint une corne,
La cicatrice existe encor ;
Quoique depuis long-temps la corne soit coupée,
Il n'en est pas plus beau garçon :
Je n'en ferais pas ma poupée.
Après une telle équipée
On le fustige à la maison,
Au collége, à la pension,

Partout. Mais en vain on fustige
Le maudit polisson d'enfant :
Voyez comment il se corrige !
Il fait encor de même à présent qu'il est grand,
Et le mépris public sans l'amender l'afflige.

L'abbé Riballier est dans la faculté de théologie ce que Bouvart est dans la faculté de médecine ; il n'a pas une corne au front, mais il a été menacé depuis peu de perdre les yeux. Marmontel prétendait que c'était le doigt de Dieu qui avait crevé les yeux du syndic Riballier ; mais Marmontel ne renonçait pas à la charité chrétienne, il voulait envoyer à l'aveugle Riballier un chien pour le conduire, et il voulait faire graver sur son collier ces quatre vers :

Lisez, passans, sur ce collier
Ma décadence et ma misère :
J'étais le chien de Bélisaire ;
Je suis le chien de Riballier.

L'académie royale des inscriptions et belles-lettres vient de perdre un de ses pensionnaires par la mort de l'abbé Vatry. Il était professeur en langue grecque au collége royal de France. Tout ce que je sais de lui, c'est que c'était depuis quinze ans une apoplexie ambulante, et que la première attaque lui avait ôté la mémoire. Il n'avait retenu de toute sa langue que les deux mots les plus énergiques dont les grenadiers et les charretiers

font un si grand et si noble usage. L'abbé Vatry s'en servait sans cesse avec ses amis et sa gouvernante : son dictionnaire étant devenu si court, il était dans le cas de se répéter souvent.

La Rosière de Salency a paru hier pour la première fois sur le théâtre de la comédie italienne ; le parterre l'a reçue à merveille. Des couplets sans fin, une chaconne de Rameau, le menuet d'Exaudet parodiés, et d'autres chefs-d'œuvre de cette espèce l'ont transporté de plaisir ; et vous espérez que ces gens-ci se connaissent jamais en musique ! jamais, jamais, cela est sans ressource. Comptez que celui qui s'extasie pour de si insupportables pauvretés, ne sait ce qu'il fait quand il lui arrive d'applaudir à une vraiment belle chose. La musique de cette *Rosière* est une insigne rapsodie. On prétend que le baron van Swieten, Monsigni et Philidor ont fourni des morceaux ; mais à l'exception de ce dernier qu'on reconnaît aisément à son faire et à la vigueur de son style, on peut attribuer le reste à qui l'on voudra, cela est également bon ou également mauvais, suivant les gens qui écoutent. Les airs de Philidor même ne sont rien, et l'on s'aperçoit bien qu'il n'a compté en tirer ni profit ni gloire. Malgré les extases que les couplets parodiés ont causées au parterre, je doute que le succès de la *Rosière* soit durable. M. Favart a mis une trop forte dose d'ennui dans

le second et troisième actes. Je croyais ce maudit filtre noyé avec Poinsinet, mais je m'aperçois qu'il l'a légué par testament à M. Favart, et que celui-ci est en pleine jouissance de son legs. Il aurait pu en régler la dose avec plus d'économie; le faible tempérament de sa Rosière en avait besoin.

On vient d'enrichir la littérature française de deux poëmes épiques oubliés depuis environ deux cents ans; ils sont intitulés, *la Henriade* et *la Loyssée*, de Sébastien Garnier, procureur du roi Henri IV au comté et bailliage de Blois, seconde édition, sur la copie imprimée à Blois, chez la veuve Gomet, en 1593 et 1594. Ce titre nous apprend et la date de ces deux poëmes, et le nom et l'état du poëte. Les deux poëmes composent un volume in-8°. de trois cent trente-deux pages. Le titre de la Henriade vous prouve que le héros du poëme est le grand Henri IV; le héros de la Loyssée ou du poëme des croisades est saint Louis. Au reste, aucun de ces poëmes n'est complet; il manque plusieurs livres de la Henriade, et il n'existe de la Loyssée que les trois premiers : d'ailleurs l'oubli total où ces poëmes sont tombés, le peu de cas qu'on en fit lorsqu'ils parurent, c'est-à-dire dans un temps barbare où l'on n'était rien moins que difficile, tout cela vous prouve assez à quel point les

œuvres du bonhomme Garnier sont détestables. Pourquoi donc les réimprimer? Ah! pourquoi les réimprimer! Ne voyez-vous pas que si l'on pouvait accréditer le soupçon que M. de Voltaire a pris l'idée, peut-être la marche et quelques détails de sa Henriade dans le vieux poëme de Garnier, on aurait porté un coup sensible au premier homme de la nation, et que cela serait bien doux? J'en conviens, il n'y a rien de si doux que de faire enrager ceux qui méritent notre admiration et notre reconnaissance; c'est très-bien fait d'être méchant, mais il ne faut pas être insensé. M. de Voltaire dira que pour le coup c'est la méchanceté tombée en enfance. Il est vrai que M. Fréron, qu'on dit l'éditeur des poëmes de Garnier, espérait qu'il en reviendrait un peu de dommage ou du moins un peu de chagrin à M. de Voltaire. C'est un coup manqué; mais dans tout cela, il n'y a que le libraire qui a imprimé les œuvres de Garnier à ses frais qui ait tort, parce qu'il en sera pour son argent. Quant à M. Fréron, comme cette ingrate capitale ne veut plus se laisser éclairer par lui, il fera toujours l'année littéraire pour le profit et le maintien du goût dans la province; mais il va quitter Paris : il a acheté un moulin à Montrouge, à une petite lieue de Paris, où il va s'établir. Son moulin est placé entre quatre autres moulins; les mauvais plaisans disent qu'il a enfin trouvé un auditoire et des voisins dont il est digne.

M. l'abbé A....., qui consacre aux muses et à leur divin langage tout le temps qui lui reste après la composition des petites affiches de Paris et du journal ci-devant dit de Trévoux, vient de nous faire présent d'une nouvelle production, intitulée, *Psyché*, poëme en huit chants, par M. l'abbé A...., pour servir de suite à son recueil de fables, avec des notes et des pièces fugitives du même auteur, brochure in-12, de deux cent vingt pages. Je défie le lecteur le plus intrépide de lire plus d'un chant de cette misérable Psyché; s'il le tente, je le tiens pour suffoqué d'ennui et de dégoût. Le poëme de M. Lemierre sur la peinture est un chef-d'œuvre en comparaison de la rapsodie de l'abbé A..... Je ne connais pas ce petit abbé, mais il faut que ce soit un petit fat digne de succéder à Poinsinet le noyé. Il faut voir avec quelle secrète satisfaction de lui-même il nous remercie de l'accueil que nous avons fait à ses fables qui ont peut-être réussi au Marais, dans l'île Saint-Louis et jusque sur le quai des Orfévres; mais que personne, excepté moi, ne connaît dans le quartier du Palais-Royal. Il faut voir encore avec quelle fausse modestie il se compare à La Fontaine, et vous fait remarquer que lui A..... invente le sujet de ses fables, tandis que La Fontaine les emprunte presque toujours chez les

autres. Il nous observe aussi que la gloire de mettre en vers le roman de Psyché lui était réservée, La Fontaine n'ayant osé l'écrire qu'en prose. Il ne manque à l'abbé A..... que d'être un homme considérable pour être complétement ridicule (1).

Je demande pardon à M. l'abbé Delille, professeur de l'université de Paris, au collége de la Marche, de le nommer, après l'abbé A..... Il est certain que ces deux poëtes n'ont rien de commun entre eux, si ce n'est que je ne les connais ni l'un ni l'autre. M. l'abbé Delille est un homme de beaucoup de talent et même d'un grand talent: on dit qu'il est tout-à-jeune, et tant mieux. Il vient de publier une traduction en vers français des *Géorgiques de Virgile*, enrichie de notes et de figures, et précédée d'un discours préliminaire, volume grand in-8°. de trois cent quarante-quatre pages. Il a fait mettre le texte latin à côté de sa traduction; malgré cette commodité, un examen réfléchi, une comparaison rigoureuse entre le texte et la traduction demande-

(1) L'opinion de Grimm sur les productions et la personne de M. l'abbé A..... est évidemment dictée par l'esprit de parti. Depuis long-temps les hommes de lettres rendent justice aux talens agréables et aux qualités sociales de ce poëte octogénaire. (*Note de l'Éditeur.*)

raient beaucoup de temps et d'attention, et je ne puis espérer d'y en mettre assez dans ce moment-ci. Mais j'ai assez vu pour oser assurer que le travail de M. l'abbé Delille est prodigieux, et qu'il n'y a peut-être rien de ce genre en langue française qui puisse lui être comparé. Si je ne craignais de scandaliser les dévots à l'antiquité, je dirais que je soupçonne le traducteur d'être presque toujours au niveau de son original; du moins dans les morceaux que j'ai eu le temps de lire je l'ai trouvé ainsi, et il m'est permis d'en augurer favorablement pour ceux que je n'ai pas vus. Je sais que les gens difficiles diront que l'ouvrage de l'abbé Delille est moins une traduction qu'une paraphrase; mais c'est attaquer la nature de l'entreprise; car le moyen de se promettre de traduire un poëte en vers et littéralement! il n'y a qu'un versificateur plus froid que la glace qui puisse le tenter. En attendant que le public prononce sur le cas qu'il fait de la nouvelle traduction des Géorgiques, je conseillerais toujours à l'Académie française de réserver à l'auteur de cette traduction la première place vacante. Je crains que ces Géorgiques françaises n'achèvent de faire oublier le poëme des Saisons. On ne saurait accuser ce siècle dit philosophique, de stérilité en productions poétiques; car voilà en moins d'une année quatre grands poëmes, celui de M. de Saint-Lambert, celui de M. Lemierre, celui de l'abbé A..... et la traduction de M. l'abbé Delille, sans compter la

même fourniture de messieurs Dorat et autres gazouilleurs. Si tous ces poëmes n'ont pas été au pinacle, ce n'est pas non plus la faute du goût du public, ou plutôt c'est une marque que ce goût n'est pas si mauvais. On assure que M. l'abbé Delille a traduit en vers la plupart des poëmes de Pope, et qu'il s'occupe actuellement à traduire l'Énéide dont on prétend qu'il y a déjà quatre livres de faits. On peut dire qu'il a commencé par le plus difficile ; la traduction des Géorgiques était bien d'une autre difficulté que ne l'est celle de l'Énéide. Après un essai aussi brillant, je suis persuadé que le public attendra avec beaucoup d'impatience la suite des travaux de M. l'abbé Delille.

On nous vend sous le manteau une petite brochure in-12 de quatre-vingts pages, intitulée : *Cri d'un honnête homme qui se croit fondé en droit naturel et divin à représenter à la législation française les motifs de justice, tant ecclésiastique que civile, et les vues d'utilité, tant morale que politique, qui militeraient pour la dissolution du mariage dans de certaines circonstances données.* Ce cri part d'un pauvre, honnête et loyal cocu, qui nous expose son cas avec beaucoup de franchise, c'est le cas de bien des maris. Sa femme ayant vécu long-temps dans le désordre, il ne s'est pas trouvé une dose suffisante de la vertu la plus nécessaire aux saints, aux maris et aux ânes, et

faute de patience, il s'est séparé de sa chère moitié et l'a renvoyée à ses parens. Vous direz qu'il n'y a pas là de quoi faire crier un honnête homme. Pardonnez-moi, ames perverses, cet honnête homme se porte fort bien, il est dans la force de l'âge, il a besoin d'une femme pour dormir paisiblement, et il y a dix ans qu'il est séparé de la sienne. Et parce qu'il a eu le malheur d'épouser une femme d'une vie dissolue, et qu'il n'a pas eu assez de constance pour supporter ses déréglemens, il faut qu'il reste veuf tant que cette femme vivra, c'est-à-dire, peut-être toute sa vie. C'est contre cette barbarie de la loi de l'indissolubilité des mariages qui est en vigueur dans les pays catholiques, que notre honnête homme réclame. Il montre combien cette loi est injuste et absurde, combien elle est contraire aux usages de l'église primitive et à l'esprit de l'évangile (car notre homme est bon chrétien), combien elle est opposée aux bonnes mœurs, à la saine politique, à une sage législation. Toutes ces importantes vérités sont plus claires que le jour, le bon sens et la raison les ont prouvées long-temps avant que notre cocu ait été dans le cas de se plaindre de sa femme, et voilà précisément pourquoi il est obligé, comme tous les marchands de vérités, de vendre sous le manteau, et pourquoi il ne sera jamais démarié ni remarié à une femme plus sage. On assure que cet honnête cocu est un magistrat municipal de la ville de Haguenau en Alsace. Il a voulu faire goûter ses principes sur le divorce au parlement

de Paris, et a pensé être poursuivi pour hérésie : vous voyez qu'il se connaissait bien en gens. Il ne sait pas écrire, mais l'indignation lui tient lieu d'éloquence, et son écrit ne manque pas de chaleur.

FIN DU TOME SIXIÈME.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE TOME SIXIÈME.

Révolution au château de Ferney; brouillerie de Voltaire et de La Harpe; lettre de Voltaire à ce sujet; La Harpe et sa femme renvoyés; Mme. Denis, M. et Mme. Dupuis quittent le château; véritables motifs de ces dissensions, pag. 1re. et suiv.

Nouvelles lanternes-rêverbères de Paris; couplets à ce sujet; éloge de M. de Sartine, 12, 13.

Mort de M. Gaignat; sa bibliothèque, ses tableaux, 16.

Épigramme contre le parlement; Journal du goût, 18.

Lettres de miladi W. Montague, par M. Suard, 20.

Voltaire communie; son discours édifiant; lettre à M. d'Argental; raisons qui l'ont déterminé à cet acte de dévotion; ses effets, 23.

Caractère du chevalier de Lorenzi; ses bons mots, 31.

Le Kain reparaît sur la scène; débats pour les rôles de grande coquette; l'Impératrice de Russie envoie des fourrures à mademoiselle Clairon, MM. le Kain, Préville et Bellecour, 36.

Madame Vestris paraît sur le théâtre des menus plaisirs, 37.

Beverley, tragédie de M. Saurin; précis de la pièce anglaise dont elle est imitée; réflexions sur l'art dramatique, 40.
La Vénitienne, poëme de la Mothe; sa chute; début de mademoiselle Heinel dans la Danse noble, 54.
La comtesse de Boufflers; vers du chevalier de Boufflers en lui envoyant un La Fontaine, 56.
Le chevalier de Lorenzi découvre le livre des signaux de la flotte anglaise; Anecdote sur la Gageure imprévue; succès, 61.
Histoire d'Angleterre de Smollett, par M. Targe; continuation des vies de Turpin, par Perau, 66.
Le Mariage clandestin de madame Riccoboni; Daphnis et Alcimadure, pastorale, 69.
Histoire naturelle et politique de la Pensylvanie et des Quakers, par Surgy.
Le Gouverneur, par M. D. L. F., 72.
Éloge mérité de M. d'Anville, premier géographe de l'Europe, 76.
Voyage d'un philosophe, par M. Poivre; réflexions à ce sujet, 79.
Vaisseau le Voltaire; *lettre de Voltaire à l'armateur*, 90.
Profession de foi des Théistes, 94.
Lettre de Saint-Foix au sujet du Masque de fer, 96.
Soupers du président Hénault; nouvelle édition de son abrégé chronologique, 99.
Lettre d'Horace Walpole à Jean-Jacques, sous le nom du roi de Prusse; Cornélie, tragédie du président; esquisse de cette pièce, 101.
Vers à M. Saurin sur le rôle de madame Beverley, 109.
La Gageure imprévue, 110.
Sedaine, secrétaire perpétuel de l'académie d'architecture, 111. *Vers de Piron sur le vaisseau* le Voltaire, 115.

Histoire de la petite vérole, par M. Paulet; Traité de la petite vérole de Rhazès, traduit par le même, 113.

Les Deux Frères, par M. Moulier de Moissy; chute; esquisse de la pièce; observations critiques, 118.

Chute du Jardinier de Sidon; éloge de Philidor; la langue française ingrate en musique, 133.

Mort de Camille Véronèse, excellente Mime; 138.

La langue française peu propre aux traductions; Inscription latine de l'abbé Galiani, le seul en France qui sache bien le latin, 139.

Lucrèce, traduit par M. de la Grange; éloge de ce poëte dans les Géorgiques de Virgile; vers cités, 142.

Vers du marquis de Maugiron peu avant sa mort; Parodie contre Voltaire de l'épigramme faite contre Dorat; le Huron, succès brillant dû à Grétry, 154.

Bon mot de M. Gleichen, 160.

Annales de Tacite, par l'abbé de la Bléterie; Générosité de la duchesse de Grammont et protection du duc de Choiseul; Solécismes et contre-sens du traducteur; son avarice, 161.

Épigrammes de Voltaire, contre la Bléterie, 171.

Lettres critiques sur la nouvelle traduction de Tacite, par Linguet; la pierre philosophale, par le même, 175.

Mort du géographe de l'Isle, du mathématicien de Parcieux, et du chirurgien le Cat, 178.

Panégyrique de saint Louis, par l'abbé Bassinet; Oraison funèbre de Lefranc de Pompignan et de Poncet de la Rivière, 179.

L'abbé Galiani distingue plaisamment trois sortes de raisonnemens ou résonnemens, 181.

Cri d'un cœur français sur la mort de la reine; trait de bonté rare de cette princesse, 182.

Voyage aux Indes occidentales, par M. Bossu, 183.

Les Sabots, opéra comique corrigé par Sedaine; chanson qui en a fourni le sujet; esquisse de la pièce, 186.

La Meunière de Gentilly; chute, 190.

Nouveaux Contes et Énigme par Voltaire, 193.

Bélisaire, traduit par des seigneurs russes; Lettre à Marmontel; Mort de l'abbé d'Olivet; Épigramme de Piron, 195.

*Lettres de la duchesse de *** par Crébillon fils*, 199.

Le roi de Danemarck à Paris; fêtes et spectacles qu'on lui donne; Vers de Chamfort et de Fenouillot de Falbaire; M. Barthe lui présente ses Fausses Infidélités; philosophes et hommes de lettres qui lui sont présentés; il va en Sorbonne, et assiste aux séances des trois académies; discours de d'Alembert; quatrain satirique; il visite Diderot sous un nom supposé; anecdotes, 202.

Mort de Damilaville, auteur de l'article Vingtième et de l'Honnêteté théologique, 221.

Étrennes de l'amour, de M. Cailhava, 225.

Hilas et Sylvie, pastorale par Rochon de Chabanes; analyse, 230.

Décadence du théâtre français; tracasseries et intrigues intérieures; bon mot de Nicolet à mademoiselle Clairon, 234.

Le fleuve Scamandre; sa chute, 237.

Adieux d'un Danois aux Français, 239.

Aventure qui a donné lieu à la chanson de la Bourbonnaise, 245.

Gouvernement des anciennes républiques; Mémoires de Montécuculi, par M. Turpin, 246.

Princes célèbres qui ont régné dans le monde, par Alletz, 247.
Vie du Dauphin, par l'abbé Villiers, 247.
Elémens de l'Histoire de France, par Millot; Oscellus Lucanus et le Timée de Locres, trad. par l'abbé Le Batteux, 248.
Lucile de Gretry; grand succès, 252.
Fragment d'une épître de l'abbé Delille, 259.
Histoire de l'Homme, selon le cœur de Dieu, 261.
Saül, joué à Berlin devant la synagogue, 263.
Suite de l'Histoire de François Ier, Ibid.
Variétés littéraires, par Arnaud et Suard; Mémoires d'Euphémie, par Arnaud, 266.
Les quatre parties du Jour de M. Zacharie; le Messie de Klopstock, traduit de l'allemand, 267.
Objections et réponses sur le commerce des grains; l'esprit de Marivaux; mot de Voltaire, 268.
Œuvres mêlées de M. de Rozoi; Contes moraux; l'Orphelin anglais; bon mot, 270.
Permission de se marier refusée à Molé; début de Mad. Vestris et de Mlle. Fleury, 274
Reprise d'Ernelinde de Poinsinet, sous le titre de Sandomir, 279.
Discours de M. de Malesherbes à M. le duc de Chartres; paroles mémorables de Henri IV dans pareille occasion, 283.
L'A, B, C; singularités de la nature; 287.
Lettres au chevalier de Luzeincour, 290.
Voyage d'un Français en Italie, par M. Delalande, 293.
La Correspondance littéraire confiée à Diderot; Epitaphe de Voltaire à madame du Châtelet, 295.
Le Poëme des Saisons, par Saint-Lambert; Observations critiques de Diderot; Analyse raisonnée; opinion sur ce Poëme, 299 et suiv.

Dictionnaire historique des femmes célèbres; Histoire littéraire des femmes françaises, 316.
Fin des observations sur les saisons, 318.
Contes et Pièces fugitives de Saint-Lambert, 328.
Voyage de l'abbé Chappe en Sibérie, 331.
Supplément à la Bibliographie instructive, par Debure, 341.
De la gravure en bois, par Papillon, 343.
Œuvres de madame de Montégut; Pièces intéressantes pour l'Histoire de France, par l'abbé de Longuerue, 344.
Le déserteur, de Sedaine et de Monsigny, 345.
Critique de Lucile, attribuée à Linguet; 346.
Présens envoyés à Voltaire par l'impératrice de Russie; effet étonnant de cette annonce, 348.
Cinquième Homélie, par Voltaire, 350
L. J. R. secrétaire de madame Dupin, 351.
Mémoire sur la population condamné par le parlement, 352.
Nuits d'Young, par Le Tourneur, 353.
Arménius, poème traduit de l'allemand, 354.
Brillant succès du Déserteur; aperçu sur le mélange du comique avec le tragique, 356.
Les Trois Imposteurs; Discours de l'empereur Julien contre les chrétiens, 366.
Réponse aux Conseils raisonnables, par l'abbé Bergier, 370.
Lettres de quelques juifs à Voltaire; les Persécutions, tragédie; Lettres cherakeesiennes, 371.
Description de la tenue du Conclave; Éloge historique de M. de Chevert, 374.
Principes d'une morale militaire, 376.
Le Mariage interrompu, de M. Cailhava; analyse, 377.
Réforme au théâtre italien; ce théâtre paie une rétribution annuelle à l'opéra, 380.

Voltaire se fait administrer l'eucharistie; motifs de cette nouvelle simagrée, 384.

Mort de MM. Laugier et Dupérier; leurs ouvrages, 387.

Gravure en forme de crayon; gravure de dessins originaux sur le cuivre, 389.

Compagnie françdise des Indes; embarras dans ses affaires, 391.

Impromptu du chevalier de Beauvau et de la marquise de Boufflers, 394.

Luxe excessif dans les habits, 395.

Yu le Grand et Confucius, par Le Clerc, 396.

Mémoires et plaidoyers de L. de Mauléon, 397.

Géographie ancienne de d'Anville, cité comme le premier géographe de l'Europe, 398.

Narcisse, poëme de Malsilâtre, ibid.

Le Jardinier supposé; idée de la pièce, 399.

Privilége de se marier accordé aux acteurs italiens, refusé aux comédiens français, 403.

Le Tableau parlant; brillant succès, 404.

Poinsinet se noie; anecdotes; tour perfide que lui joue P....., 408.

Histoire naturelle de l'air et des météores, par l'abbé Richard, 412.

Aventure de mademoiselle de Monnier, 413.

Innocence du premier âge; par Sauvigny; la Rosière de Salenci, par Favart, 417.

Épître de P..... à Nicolet, 424.

Dieu et les hommes; tout en Dieu; Opuscules de Voltaire, 429.

Madame Denis retourne à Ferney, 431.

Accusation du P. Adam contre M. Bigex, 434.

Les Adorateurs; requête à tous les magistrats du royaume; défense de Louis XIV, par Voltaire, 436.

Il publie les Souvenirs de madame de Caylus, 442.

Les Guèbres; critique d'Athalie; le dépôt, ou

Ninon, comédie non représentée; Michaut et Michelle, poëme satirique, 448.
L'abbé Claustre; procès qu'il intente à la famille de Laborde; Supplément aux Causes célèbres; Réponse de Voltaire à madame Labordé, 451.
Les Deux Reines; Silvie et Molhésof, par Dorat; sujet pris à Diderot, 454.
Jenneval de Mercier; esquisse, 458.
Recueils philosophiques et littéraires, par Robinet et Castilhon; article de Diderot, 460.
Éloge de Plutarque, par Castilhon, 469.
Observations sur la religion, les lois, etc., des Turcs, traduit de l'anglais, par Bergier; article de Diderot, 470.
Réponse à M. Petit, par Bouvart; Fable de Le Monnier à M. Bouvart, 474.
Quatrain de Marmontel; Mort de l'abbé Vatry, 477.
La Rosière de Salenci; réimpression de la Henriade et de la Loyssée, poëmes de Garnier, 478.
Psyché, par l'abbé A.....; Géorgiques de Delille; Cri d'un honnête homme, 481.

FIN DE LA TABLE DU TOME SIXIÈME.

TABLE GÉNÉRALE

DES SIX VOLUMES DE CET OUVRAGE.

(*Nota.* Les chiffres romains désignent les volumes, et les chiffres arabes les pages.)

A.

A, B, C, Dialogue, tome VI, page 287.
Abat (*le père*), amusemens philosophiques, III, 533.
Abbé (*l'*) et le robin, conte du baron d'Halbach, IV, 197.
Abeillè. Privilége exclusif en matière de commerce, IV, 507.
Abenaki, conte, VI, 329.
Abizai, roman, I, 372.
Abrégé de l'histoire universelle, par Voltaire, I, 108.
— chronologique du président Hénault, I, 88, 131.
— chronologique de l'histoire d'Allemagne, I, 199.
— de l'histoire des insectes, par Gaillard de Beaurieu IV, 96.
— des hommes illustres de Plutarque, IV, 98.
Académie française, membres reçus, discours prononcés, pièces couronnées, distribution de prix à, etc., I, 33, 34, 111, 217, 237, 273, 353, 443; III, 25, 63, 122, 296; IV, 8, 207, 543; V, 280, 357, 417; VI, 179.
— royale des sciences, VI, 55, 214, 333.
— des inscriptions et belles-lettres, V, 357; VI, 141.
— royale de peinture et sculpture, I, 12, 61, 142.
— son hommage au roi de Danemarck, VI, 207.
— de musique, V, 296.
— impériale de St.-Pétersbourg, VI, 338.
— de St.-Luc, III, 242.
Actes de l'assemblée du clergé, V, 69.
Adam (*le père*), jésuite, VI, 4.
Adelaïde du Guesclin, tragédie de Voltaire, V, 13, 48.
Adelphes (*les*), de Térence, VI, 119.
Adieux (*les*) du goût, comédie, I, 137.
— de Mars, comédie de Lanoue, II, 5.
— d'un danois aux français, VI, 239.

Adoption de mademoiselle Corneille, par Voltaire, III, 113.
Adorateurs (*les*) ou les louanges de Dieu, VI, 436.
Aigle (*les chevaliers de l'*), I, 459.
Aignan (*Saint*), sa réponse à M. de Voisenon, III, 298.
Ajax, opéra de.... I, 373.
— tragédie de Poinsinet de Sivri, III, 234, 264.
Alberoni (*son testament politique*), I, 15, 18, 25.
Alceste, opéra de Quinault, II, 281.
Alcibiade de Platon, traduit par M. Lefevre, V, 370.
Alcimadure, opéra de Mondonville, VI, 205.
Alkoran (*réflexions de Voltaire sur l'*), I, 108.
Alembert (*M. d'*), discours prononcé par Lekain, I, 26.
— vers pour son portrait, I, 69, 91, 94, 95, 97, 141, 212, 229, 267, 273, 278.
— échoue dans la traduction de Tacite, I, 335.
— article Genève dans l'Encyclopédie, II, 360.
— réflexions sur la Saisie, III, 63.
— vers pour le portrait du roi de Prusse, IV, 244.
— obtient la pension de feu Clairaut, IV, 534.
— ses Mélanges, VI, 170, 213.
Allard (*mademoiselle*), danseuse, VI, 72.
Alletz (*M.*), historien, VI, 247.
Almanach philosophique, V, 465.
Almoran et Hamet, anecdote par l'abbé Prévost, III, 443.
Amalazonte, tragédie de Ximenès, I, 244.
Amant déguisé (*l'*) de Favart, VI, 399.
Amante anonyme, roman, I 372.
Amateur (*l'*), comédie, par Barthe, IV, 59.
Ameilhon (*M.*), bibliothécaire, V, 266.
Amélie, roman anglais, I, 43.
— roman traduit par mad. Riccoboni, III, 213.
Amélise, tragédie de M. D.... V, 523.
Ami de la vérité (*l'*), V, 413.
—(*l'*) des hommes du marquis de Mirabeau, II, 213, 239, 259.
Amis (*les deux*), comédie de Dancourt, III, 220.
Amiens (*requête de la ville d'*), pour changer son nom, II, 218.
Amours d'Arlequin, comédie de Goldoni, IV, 11.
Amyot, I, 291.
Analyse de la méthode de Descartes, par Thomas, V, 2.
André, perruquier, sa tragédie du tremblement de Lisbonne, II, 162.
Andriscus, tragédie non représentée de M. Mathon, IV, 28.
Anecdote piquante sur Rousseau, VI, 351.

Anecdotes ecclésiastiques, I, 85.
— sur mademoiselle Clairon, IV, 347, 364.
— sur le siége de Calais, IV, 377, 389, 407.
— sur la tragédie du siége de Calais, IV, 347.
— sur mademoiselle Doligny, actrice, IV, 347.
— sur Piron, IV, 364.
— sur le chevalier de Boufflers, IV, 324.
— sur Voltaire, IV, 179.
— historiques et militaires, par Raynal, I, 2.
— de la cour de Philippe-Auguste, I, 120.
Anglais (*l'*) à Bordeaux, comédie de Favart, III, 243, 427.
Angleterre (*le roi d'*) demande la tête de l'évêque de Montauban, I, 107.
Angueil (*M. d'*), ouvrage sur le commerce, I, 147, 319.
Angola, roman de Crebillon fils, I, 12.
Annales de l'empire, par Voltaire, I, 131.
— politiques de l'abbé de St.-Pierre, II, 290, 310.
Anneau (*l'*) perdu et retrouvé, opéra comique, IV.
Année merveilleuse, par l'abbé Coyer, I, 487.
Anquetil (*chanoine*), III, 464.
— l'esprit de la ligue, V, 483; VI, 252.
Anseaume, auteur de plusieurs opéra comiques, III, 351, 452; IV, 318; V, 273; VI, 404.
Anthologie française, par Monnet, V, 248.
Anti-contrat social, par M. Vincent, V, 33.
Antipathie (*la fausse*), comédie, I, 121.
Antiquité dévoilée (*l'*), par Boulanger, V, 136.
Anville (*M. d'*), géographe célèbre, VI, 76, 398.
Apologues orientaux, de Sauvigny, IV, 77.
Araignon (*M.*) siége de Beauvais, tragédie, V, 202.
Archevêque de Paris, I, 128, 272.
Arc (*le chevalier d'*), I, 10, 13, 161; II, 18, 153.
Architecture. — Réflexions sur cet art, III, 41.
Argens (*M. le marquis d'*), III, 69; VI; 250, 368.
Argenson (*d'*), lettre sur l'exercice des troupes françaises, I, 8, 453; IV, 353, 362.
Ariage (*M. de*), ministre de la marine, I, 237.
Arioste, I, 286; IV, 160.
Armand, acteur du théâtre français, I, 82; V, 131.
Armand, fils du précédent, son début, I, 82.
Arménius ou la Germanie délivrée, VI, 354.
Arnaud Baculard, ses jérémiades, II, 296.
— Le comte de Comminges, drame non représenté, IV, 277; V, 548; VI, 226.

Arnaud (*MM.*) et Suard, rédacteurs du journal étranger et de la gazette de France, III, 407; V, 299; VI, 263.
Arnoncourt (*M. d'*), mélanges de maximes, I, 392.
Arnould (*Mademoiselle*), célèbre actrice, II, 295; V, 428.
Arrêt du parlement qui défend l'inoculation, III, 401.
Art (*l'*) d'aimer, par Bernard, I, 49.
— de peindre, par Watelet, III, 1.
— de plaire, par Gaillard, V, 300.
Artaxerxe, tragédie de Lemierre, V, 270.
Articles de M. Diderot, I, 376; VI, 462.
Astarbé, tragédie de Collardeau, II, 297, 302.
Astruc (*M.*), médecin, II, 500; V, 347.
Astyanax, tragédie de Châteaubrun, I, 477.
Athalie (*histoire et critique d'*), VI, 448.
Atys, tragédie de Quinault, I, 104.
Aubert (*l'abbé*), II, 161; V, 96; VI, 481.
Aubignac (*l'abbé*), I, 115.
Audinot, le tonnelier, opéra comique, IV, 396.
Aufresne, comédien français, notice sur cet acteur, IV, 473, 495; V, 33, 45, 76.
Auger, comédien français, son début, III, 427.
Auvergne (*M. d'*), musicien, II, 112, 295; V, 53; VI, 5, 206.
Avantages du mariage des prêtres, II, 365.
Avant-coureur, (*journal de l'*) V, 298.
Avarice (*trait d'*) de l'abbé de la Bléterie, VI, 170.
Aventure effroyable arrivée Abbeville, V, 259.
— déplorable de l'honnête criminel, V, 506.
Aventures (*les*) de Bornival et Rinville, par Lasalle, I, 137.
Averdi (*M. de l'*), contrôleur général, IV, 294.
— disgracié, chanson à ce sujet, VI, 245.
Aveugle (*l'*) de la porte des Tuileries, I, 46, 281.
Avis (*un*) aux sages du siècle, V, 369.
— au public, V, 406.
— à un jeune poëte, IV, 367.
Avocat (*l'*) patelin, comédie, I, 241.

B.

Bachaumont, homme de mérite, I, 337.
Bachelier, peintre de fleurs, I, 69, 343; II, 256.
Bacon (*le chancelier*), I, 307, 329, 446, 469.
Bagatelles morales, par l'abbé Coyer, I, 177.
— anonymes, par V..., V, 369.
Baguette mystérieuse, ou Abizai, I, 372.

Bâle (*Concile de*), I, 349.
Balechou, graveur, III, 397.
Baltazar, tragédie, I, 317, 404, 433.
Barneveld, héroïde de Dorat, IV, 24.
— tragédie de Lemierre, V, 159.
Barrat (*histoire de*), I, 461.
Barre (*exécution du chevalier de la*), V, 261; VI, 207.
Barthe (*M.*), auteur de plusieurs comédies, IV, 59, 377; V, 531.
Barthelemon (*M.*), musicien, VI, 238.
Basiliade (*la*), I, 311.
Basset (*l'abbé*), ami de l'abbé Petit, I, 406.
Bassinet (*M. l'abbé*) panégyrique de saint Louis, VI, 179.
Bastard (*M.*), premier président du parlement de Toulouse, exilé, V, 177.
Bastide (*M. de*), IV, 120.
Bâton (*M.*), I, 121.
Batteux (*M. l'abbé le*) II, 330; IV, 288; VI, 250.
Baudot (*l'abbé*), économiste, V, 480.
Bauman (*le docteur*), nom supposé de Diderot, I, 167.
Baurans, traducteur de la Serva Padrona, I, 231.
Bayle, I, 328, 329.
Beaumarchais (*M. Caron de*), Eugénie, comédie, V, 468.
Beaumelle (*la*), siècle de Louis XIV, I, 22, 311; V, 497.
Beaumesnil (*début à l'opéra de mademoiselle*), V, 428.
Beaumont (*Madame Elie de*), IV, 128, 156, 365; V, 361.
Beauveau (*M. le chevalier de*), impromptu, VI, 393.
Beauvalet, graveur, estampe de mademoiselle Clairon, dans Médée, IV, 196.
Beccaria, des délits et des peines, IV, 514; V, 81, 167, 372.
Bélisaire (*pièces relatives à*), V, 528.
— (*censure de*), V, 535.
— Traduction en russe de cet ouvrage, VI, 294.
Bellecour, comédien français, IV, 467; VI, 66.
Belle-Isle (*le maréchal de*), I, 19.
Bellicard, I, 22, 223, 224.
Belloy (*M. de*). Titus, tragédie, II, 393.
— Le siége de Calais, tragédie, IV, 311, 347, 377, 386, 389; 407, 415, 461.
— retire cette tragédie, IV, 415.
Belot (*M. de*), ses mélanges de littérature anglaise, II, 428; III, 330; IV, 402; V, 116.
Belvau (*M. de*), lettres d'une jeune veuve, VI, 291.

Bénédictins de Saint-Germain-des-Prés ; requête au roi pour être affranchis de leur règle et autorisés à quitter l'habit monastique, IV, 538.
Benoît XIV (*Lambertini*), anecdotes, IV, 159.
— (*son éloge*), V, 199.
— (*madame*), V, 116, 226.
Bergère des Alpes (*la*), opéra comique, V, 147.
— comédie en un acte, 147
— tableau de Vernet, 147.
Bergier (*l'abbé*), le déisme réfuté par lui-même, IV, 464.
— réponse aux conseils raisonnables, VI, 370.
— traduction de l'ouvrage de Proter, VI, 471.
Bernard (*M.*), auteur de l'art d'aimer, I, 48, 49, 129, 190.
— surprise de l'amour, opéra, II, 233.
Bernis (*le cardinal de*), I, 49, 190, 292; III, 458; IV, 85.
Berranger (*M.*), I, 109, 110, 128.
Berthold, à la cour, opéra, I, 113.
Berton (*le*), compositeur, Sylvie, opéra, V, 48, 297.
Besoins (*les*), les droits et les devoirs des pauvres, IV, 337.
Bête du Gévaudan (*Récits sur la*), II, 84.
Betsabée et David, tragédie, I, 317, 404, 405.
Beverley, tragédie bourgeoise, par Saurin, VI, 40.
Bibliothèque de Diderot, achetée par l'impératrice de Russie, V, 429.
Biblis à Caunus, héroïde, IV, 491.
Bielfield (*le baron de*), I, 150.
Bienfait (*le*) rendu, ou le négociant, comédie, III, 356, 389.
Bigex (*M. Antoine*), secrétaire de Voltaire, VI, 432.
Bignon (*M.*), sa réponse à Marmontel, IV, 10.
Bilistein (*de*), essai de navigation Lorraine, où l'on se propose de joindre la Meuse à la Moselle, IV, 89.
Bitaubé, traduction de l'Iliade d'Homère, IV, 292.
Blackwell (*mémoires de la cour d'Auguste*), I, 208.
Blaise (*M.*), compositeur, V, 16.
Blaise le savetier, opéra comique de Sédaine, II, 444.
Blanche et Guiscard, tragédie de Saurin, III, 506.
Blé (*remède contre la nielle, ou la rouille du*), I, 374, 375.
Blé (*moyen de remédier à la corruption du*), III, 99.
Blé (*sa valeur*), V, 303.
Bléterie (*l'abbé de la*), I, 333; VI, 161.

Blin de Sainmore (*M.*) IV, 416, 491; V, 251.
Boccage (*madame du*), la Colombiade, poëme, II, 172.
Bœuf (*M. le*), I, 403.
Boileau, I, 275, 332.
Boismont (*l'abbé*), reçu à l'Académie, I, 443.
— son discours, 449.
— oraison funèbre qu'il prononce, V, 189.
Boissy (*M. de*) reçu à l'académie; son discours, I, 217, 237.
— sa mort, II, 332.
Boitel, sa tragédie d'Irène, III, 255.
Bolingbrock (*milord*), ses Mémoires, I, 150, 162; III, 301.
Bonheur (*le*), poëme d'Helvétius, I, 49.
Bonnet de Genève (*M.*), III, 533; IV, 334.
— à la débâcle, VI, 19.
Bonneval (*le comte*), relation de sa mort, III, 127.
Bonneval (*M.*), intendant des menus plaisirs, Lidor et Ismène, opéra, V, 296.
Bons mots de Fontenelle, III, 534.
Bontemps (*madame*), III, 39.
Bordel (*M.*), sa réponse à J. J. Rousseau, I, 123.
Bordeu (*M. Théoph de*), médecin, V, 351.
Bossu (*M.*), capitaine, voyage aux Indes, VI, 183.
Bouchardon, sculpteur, sa statue de Louis XV, II, 145; III, 321, 420. — Sa mort, III, 227.
Bouchaud. Concile, article de l'Encyclopédie, I, 94; IV, 1; V, 94.
Boucher d'Argis, jurisprudence, article de l'Encyc., I, 93.
Boucher, peintre, I, 65, 66, 271; II, 251. — Nommé premier peintre du roi, IV, 534.
Boucheries de Paris, VI, 216.
Boudot (*l'abbé*), aide le président Hénault dans son abrégé chronologique, I, 88. — Son essai historique sur l'Aquitaine, *ibid.*
Bouffons (*les Italiens appelés*), I, 105.
Boufflers (*la comtesse de*), VI, 56.
— (*madame la marquise de*), VI, 394.
— (*M. le chevalier de*), V, 216; VI, 56.
Bougainville (*M. de*), ses ouvrages, ses manœuvres, I, 34, 35, 111. — reçu à l'académie, III, 171, 178, 278, 426. — (*M.*) voyageur, V, 298.
Bougeant (*le père*), I, 172.
Bouguer (*M.*), sa dispute avec la Condamine, I, 171.
Bouguis, de l'Académie des sciences, sa mort, II, 353.
Boulainvilliers (*le comte de*), V, 516.

Boulanger (*M.*), auteur du despotisme oriental, V, 136.
Bourbonnaises (*les*), V, 245.
Bourette (*Madame*), ci-devant madame Curé, I, 403.
Boursier (*lettres de M.*), V, 172, 306, 396, 492, 544.
Boussanelle (*essai sur les femmes*), IV, 466.
Boutin (*M.*), intendant des finances, VI, 392.
Bouvart (*M.*), médecin, réfuté par M. Petit, V, 317; VI, 274.
Boyer (*le docteur*), VI, 17.
— (*musicien*), VI, 230.
Boze (*M. Gros de*), I, 111.
Breitkopf (*M.*), art d'imprimer la musique, VI, 343.
Bret (*M.*), auteur, I, 264; II, 289.
Breteuil, réponse de madame Geofrin à l'abbé de, V, 365.
Brienne (*Charles de Lomenie de*) oraison funèbre, V, 182.
Brisard, acteur célèbre du théâtre français, V, 182.
Briseis, tragédie de Poinsinet de Syvri, II, 426; III, 234.
Brissac (*M. le duc de*), V, 91.
Brochures sur quelques opérations du contrôle général, II, 426.
— sur les modes du jour, IV, 293.
— sur la destruction des jésuites en France, IV, 404.
Brosse (*M. le président de*) formation des langues, V, 95.
Brouillerie de Rousseau et de Hume, V, 332.
Bruit (*faux*) de la mort de Voltaire, VI, 193.
Brun (*le*), peintre, I, 99.
Bucheron (*le*), opéra comique, III, 353.
Buffon (*M. le comte de*), I, 33, 55, 78, 125, 260, 271, 445, 61, 446, 447, 448, 470; II, 111, 435; V, 374; VI, 134, 209, 265, 290.
Bulle Unigenitus (*déclaration sur la*) V, 69.
Buranello, musicien, I, 53, 231, 290.
Burlamaqui (*M.*), droit de la nature et des gens, V, 342.
Bury (*M.*), compositeur, V, 50, 222.
— (*M. de*), auteur de la vie d'Henri IV, V, 58.
Busiani, danseur, II, 36.
Bussy, vers à mademoiselle Clairon, II, 99.
— (*Oudart*), Louis XI lui fait trancher la tête, I, 352.
Bustes par mademoiselle Collot, V, 276.
Butler (*Samuel*), I, 335.
Buttler (*James*), roman de madame Riccoboni, IV, 131.
Byng (*l'amiral*), fusillé, IV, 48.

C.

Cacouacs (*Mémoire pour servir à l'histoire des*), II, 273.
Café (*le*), feuille périodique, V, 372.
Caffarelli, chanteur, I, 53.
Cahusac, fêtes de l'hymen, etc., I, 94, 114, 118; V, 46, 297.
Cailhava (*M.*), la Présomption à la mode, comédie, II, 451.
— le Tuteur dupé, épître dédicatoire, V, 33, 60.
— le Mariage interrompu, comédie, VI, 377.
Caillot, acteur du théâtre italien, VI, 136, 156, 255, 361.
Calas (*Jean*) (*divers écrits sur l'affaire de*), III, 278.
— révision de son affaire, III, 368.
— arrêt du conseil d'état qui casse l'arrêt du parlement de Toulouse, IV, 129.
— arrêt des requêtes de l'hôtel qui réhabilite la mémoire de Calas, IV, 375.
— anecdotes sur ce qui a suivi sa réhabilitation, IV, 416.
— héroïde à sa femme et à ses enfans. *Ibid.*
— souscription pour l'estampe de la famille Calas, IV, 536.
— l'innocence de Calas attaquée par Fréron, V, 30.
— les deux filles de Calas sont mises dans un couvent, V, 70.
Calas (*Louis*) converti à la religion catholique, V, 71.
Calmet (*dom*), I, 213.
Caliste, tragédie de Colardeau, III, 102.
Calonne (*M.*), auteur de tant mieux pour elle, conte, III, 68.
Camille, aubergiste, canevas de Goldoni, IV, 121.
Camouche (*mademoiselle*), débute à la comédie française, II, 392.
Campagnes (*les*), intermède, I, 231.
— de quelques maréchaux de France, III, 267.
Campistron, I, 99.
Camus (*M.*), géomètre, VI, 55.
Candide, roman de Voltaire, II, 388.
Canente, opéra de la Motte-Houdart, III, 117.
Cantillon (*madame*), ouvrage sur le commerce, I, 381, 394, 420.
Cantique des cantiques de Voltaire, II, 463.
Cantwell, médecin, ouvrage contre l'inoculation, II, 382.
Capperonnier, garde de la bibliothèque du roi, V, 130; VI, 412.

Capucins de Paris. — Querelle entre les pères gardiens et les frères quêteurs, IV, 279.
Caquet bonbec, poëme badin, par de Junquières, III, 409.
Caraccioli (*le marquis de*), IV, 34; V, 199.
Caractères (*les*), par M. Pisieux, I, 87.
Carlier (*l'abbé*), I, 88.
Carmontel, ses portraits au crayon, III, 363.
Carrache (*le*), I, 500.
[illegible] (*John*), I, 520.
[illegible], VI, [illegible].
Castor et Pollux, opéra, I, 120.
Castries (*M. le marquis de*), VI, 391.
Cat ([illegible]), chirurgien. — Sa mort, VI, 178, 337.
Catalogue des livres de M. Gaignat, VI, 311.
Catéchisme des Cacouacs, II, 383.
Catécumène (*le*), V, 520.
Catesby (*Juliette*), roman de mad. Riccoboni, II, 402.
Catilina, tragédie de Crébillon, sa reprise, II, 24.
Catinat, maréchal de France, VI, 447.
Catz, poëte hollandais, imitation de son poëme des jeux d'enfans, par Feutry, IV, 76.
Caulet, auteur de l'Île déserte, II, 373.
Causans (*le chevalier de*), I, 217.
Caux de Cappeval (*M. de*), II, 160.
Caylus, I, 245, 295, 343; II, 129, 248; III, 110, 321; V, 10.
Cazotte, son poëme d'Olivier, III, 349; VI, 187.
Cénie, comédie, I, 141, 200.
Cercle (*le*), comédie de Poinsinet, IV, 201, 229.
Cérutti, jésuite, V, 505.
Chabanon, Éponine, tragédie, III, 264.
— éloge de Rameau, IV, 253.
— poëme sur le sort de la poésie, IV, 209.
Challe (*M.*), peintre, II, 364.
Chalotais (*le*), procureur général au parlement de Bretagne, III, 197, 263, 394, 502; V, 31, 313, 445.
Chambert (*M. de*), tué par M. le Dauphin, I, 485.
Chamousset établit la petite poste de Paris, III, 380.
Champfort (*M.*), la jeune indienne, IV, 91.
— couronné à l'Académie, pour l'épître d'un père à son fils, IV, [illegible]; V, 19, 300; VI, [illegible].
Chandelle (*la*) d'Arras, par Dulaurent, V, 42, 117.
Changeux (*M.*), traité des extrêmes, V, 379.
Chanson de Voltaire, I, [illegible].
— à Madame Gaussin, II, 37, 117.

Chanson pour Mademoiselle Clairon, par Voltaire, IV, 529.
— à l'occasion des réverbères, VI, 13.
— sujet de la pièce des sabots, VI, 186.
— sur la Bourbonnaise, VI, 245.
Chants (*deux*) d'un poëme épique, par Gudin, V, 43.
Chapeau, curé, calembourg sur ce mot, V, 12.
Chapelle de la Vierge, à St.-Roch, II, 124.
Chappe (*M. l'abbé*) d'Auteroche, académicien, VI, 332.
Chardin, peintre, I, 68.
Chardon (*M.*), rapporteur dans l'affaire des Sirven, V, 343.
Charles VI (*l'Empereur*), I, 19.
Charles VI, roi de France, I, 119.
Charpentier (*M.*), graveur, V, 256.
Charron, ses pensées, III, 443.
Chasseurs (*les deux*) et la laitière, opéra comique, III, 452.
Chastelet (*la marquise du*), III, 211, 217, 225; VI, 298.
Châteaubrun, I, 138, 244, 315, 353, 477, 480.
Château d'Otrante, trad. de Walpole, V, 478.
Châteauneuf (*l'abbé de*), V, 135.
Châtelet (*une commission du*) assiste à une répétition du philosophe sans le savoir, V, 105.
Chaulieu (*l'abbé*), I, 292.
Chauvelin (*l'abbé*), son discours, V, 492.
Chauvelin (*le marquis de*), couplets sur les péchés capitaux, II, 333.
Chenevières. Loisirs de M. C.***, IV, 241.
Chevert (*M. de*), lieutenant général, VI, 275.
Chevrier, auteur fecond, I, 226, 231.
Child (*le chevalier*), le patriote anglais, I, 216.
Chine (*réflexion sur la*), V, 290.
— (*gouvernement de la*), VI, 82.
Choiseul (*M. le duc de*), V, 170, 539, 542; VI, 40, 165.
Choix de poésies allemandes, par M. Huber, V, 236.
Christiade (*la*), poëme épique, I, 128.
Christianisme dévoilé (*le*), V, 518.
Cicéron, I, 116, 238, 239, 279; IV, 97.
Cire (*art de peindre en*), I, 245, 296, 342.
Clairfontaine (*Dagues de*). Oraison funèbre de la reine, VI, 182.
Clairon (*Mademoiselle*), actrice, I, 39, 430; IV, 345, 364, 551; V, 150, 192; VI, 160, 203, 236.
Clairval, acteur du théâtre italien; I, 203; VI, 361.
Claparède (*M.*), défense des miracles, V, 64.

Clarisse est peut-être l'ouvrage le plus surprenant qui soit sorti de la main des hommes, I, 15, 318.
— Opinion sur cet ouvrage, III, 307.
Claustre (*l'abbé*), précepteur. Son procès, VI, 451.
Clavareau de Rochebelle, comédien, I, 372.
Clémence de Titus, tragédie de Métastase, II, 392.
Clément de Genève (*M.*), V, 373.
Cler, (*M. le*) avocat, V, 68.
Clergé (*la conduite du*) jusutifié, I, 85.
Clochette (*la*), opéra comique, V, 273.
Cloris, poème épique nouveau, III, 457.
Cochin (*M.*), ses observations sur Herculanum, I, 222. — Son voyage d'Italie, II, 336; V, 431.
Code de la nature, I, 311.
Code de Catherine II, traduit en français, VI, 349.
Cogé (*réponse catégorique de Voltaire au sieur*), V, 529.
Coin de la reine (*parti de musiciens ainsi appelés*), I, 54.
Colardeau (*M.*), sa tragédie d'Astarbé, II, 297.
— Lettre d'Héloïse à Abaillard, II, 326.
Colbert, I, 192.
Caliste, tragédie, II, 102.
— Ode sur la poésie et Epitre à Minette, III, 232.
Collé (*M.*), I, 104; II, 10, 269; III, 287, 318; IV, 34; V, 155, 523; VI, 406.
Collet (*l'abbé*), confesseur du Dauphin, V, 214.
Collins (*M.*) I, 298.
Collot (*mademoiselle.*), élève de Falconet, V, 276.
Colman, auteur anglais, VI, 69.
Comédie chinoise jouée à Canton, V, 295.
Comédie française (*son procès avec l'opéra*), I, 50.
— Révolution au sujet de la tragédie du siége de Calais, IV, 407.
— Projets pour favoriser la comédie française, V, 149.
Comédiens français, service qu'ils ont fait célébrer en l'honneur de Crébillon, III, 219.
— L'état de citoyens leur est refusé, V, 192.
Commentaire sur le livre des délits, V, 329, 357.
— sur les mémoires de Montécuculli, VI, 247.
— sur Corneille, par Voltaire, IV, 101.
Commerce (*ouvrage sur le*), I, 82, 146, 148, 166, 207, 216, 318, 320, 381, 394, 421, 436, 498.
Comminges (*le comte de*) à Adelaïde, héroïde, IV, 276.
Commissions (*écrit sur les*), V, 408.
Compère Mathieu (*le*), roman, V, 117.

Compilateurs, V, 238, 241.
Complaisant (*comédie du*) I, 240.
Concile de Bâle, I, 349.
Conclave (*description historique de la tenue du*), VI, 374.
Conclusions d'Amore, par Maffey, I, 392.
Condamine (*M. de la*), I, 171, 408; II, 16, 143, 414; III, 134; IV, 400; V, 353.
Condamnation de l'Encyclopédie, — du livre de l'Esprit, — d'Emile, — du Contrat social, V, 69.
Condillac (*l'abbé de*) I, 257, 258, 266, 290, 445.
Confiance trahie, comédie de Bret, — suspendre, IV, 10.
Confutzée, mérite de sa morale, V, 286.
Conjectures sur l'homme au masque de fer, VI, 97.
Congresse (*il*) di Citera d'Algarotti, II, 340.
Conseil à une nouvelle mariée, par Coyer, I, 487.
Considérations sur les fuyards d'Espagne, I, 90.
— sur les révolutions des arts, par l'abbé Méhégan, I, 373.
— sur les maîtrises, II, 373.
— sur les corps organisés, III, 533.
— sur les mœurs du siècle, par M. Duclos, IV, 511.
Consolateur (*le*), brochure sur l'économie politique, III, 439.
Consomption (*épître sur la*), V, 140.
Conspirations contre les peuples, V. 444.
Contemplation de la nature, par Ch. Bonnet, IV, 334.
Contes moraux, VI, 271.
— de Guillaume Vadé (*Voltaire*), IV, 114.
— moraux et œuvres de théâtres, de Bret, IV, 434.
— moraux, par de Bastide, IV, 289.
— (*les trois*), de saint Lambert, VI, 329.
Contes ridicules sur le compte de Voltaire, VI, 23.
Conversion (*la*) de M. de Voltaire, songe, VI, 252.
Convulsionnaires (*les*), III, 11, 135.
Coquette corrigée (*première représentation de la*), II, 1.
Corneille, I, 99, 115, 271, 289, 291, 315, 318, 478, 480 IV, 101.
Cornélie, tragédie du président Hénault, VI, 100.
Correspondance (*la*) confiée à Diderot, VI, 295.
Cosimo, danseur, I, 36.
Cotte (*le Père*) convulsionnaire, III, 11, 135.
Couet (*l'abbé*) janséniste, V, 516.
Coulanges (*ses poésies variées*), I, 47.
Couplets de Maupertuis pour une laponne, V, 394.

Cour de belles-lettres, par Le Batteux, IV, 288.
Covelle (*M.*), cité devant le consistoire, V, 66.
— Honneurs qui lui sont rendus à Ferney, VI, 192.
Coyer (*l'abbé*), I, 178, 486; III, 115; V, 166, 401.
Cramer (*madame*), V, 169.
Crébillon père, I, 99, 180, 183, 185, 330; II, 195, 219, 228, 296; V, 443.
Crébillon fils, I, [illegible], 12, 43, 118, 193, 195, 196, 197; III, 230, 390; VI, 199.
Crem[illegible] (*[illegible] de la marquise de*), V, 360.
Crevier (*J. B. L.*), ses observations sur le livre de l'Esprit des lois, IV, 27. — Sa mort, V, 115.
Cri (*premier*) d'un cœur français, VI, 182.
— d'un honnête homme, VI, 483.
Croix (*M. de la*), Mémoires du chevalier de Gonthieu, V, 224.
Crudeli, poëte italien, sonnet en italien, IV, 169.
Cuisinière bourgeoise, II, 153.
Cure (*résignation de la*) de Saint-Sulpice, V, 91.
Cure (*guérison*) extraordinaire, par Tronchin, V, 258.
Curé (*mademoiselle Bourette, ci-devant madame*), I, 405.
Curieux impertinent (*le*), comédie, I, 205.

D.

D... (*M.*) auteur d'Amelise, tragédie, V, 523.
Da... (*le comte*), au R. D., VI, 94.
Damilaville, lettre sur la comédie d'Heureusement, III, 261. — Sa mort, VI.
Dampierre (*M.*). Le Bienfait rendu, comédie, III, 356, 319.
Dancourt, auteur-acteur, I, 35, 121; III, 220; V, 396.
Dangeau (*M.*), I, 134.
Dangeville (*mademoiselle*), actrice célèbre, I, 38.
Dangueil (*M.*), I, 147, 319.
Daniel (*le père*), historien, I, 346.
Danse (*la*), ancienne et moderne, I, 114.
— Traité de la, *ibid.*
Daphnis et Alcimadure, pastorale, I, 248.
— opéra, VI, 71.
Daubenton (*M.*), I, 71, 446; II, 111; IV, 134.
Dauberval, acteur, VI, [illegible], 2[illegible].
— chorégraphe, VI, 72, 282.

Dauphin (*M. le*). Trait de sensibilité, I, 485.
— Pièces diverses sur sa mort, V, 122.
— Son Eloge, par Thomas, V, 187.
— A la nation en deuil, poëme, V, 301.
Dauptain (*M.*). Etrennes encyclopédiques, IV, 290.
Davaux (*mademoiselle*), actrice, I, 192.
David, capitoul de Toulouse, V, 74.
— ou Histoire de l'homme, etc., VI, 261.
— et Betsabée, tragédie, I, 317, 404, 405.
Davila, historien, I, 202.
Debure (*Guil.-Franç.*), libraire, VI, 93, 34..
Début de mademoiselle Arnould à l'Opéra, II, 297.
— de mademoiselle Camouche, aux Français, II, 392.
— de mademoiselle Doligny, *ibid.* III, 427.
— de mademoiselle Luzy, *ibid.*, III, 428.
— de mademoiselle Mandeville, aux Italiens, V, 148.
— de mademoiselle Sainval, aux Français, V, 149.
— de mademoiselle Sainval la Chassaigne, *idem*, V, 227.
— de mademoiselle Beaumesnil, à l'Opéra, V, 428.
— de mademoiselle Heinel, dans la danse, VI, 55.
— de madame Vestris, aux Français, V., 275.
— de mademoiselle Fleury, aux Français, VI, 279.
Déclamation (*poëme de la*), par Dorat, V, 367.
Déclaration de Voltaire, concernant la Harpe, VI, 2.
Décoration théâtrale en France (*uniformité de la*), V, 152.
Décorations théâtrales, I, 339.
Défense de Louis XIV, VI, 440.
— de trois soldats aux gardes, V, 200.
Deffand (*la marquise du*). Anecdotes sur cette dame, IV, 113; VI, 24.
Deguerty (*M.*), I, 166, 319.
Dehors trompeurs (*les*), comédie, I, 217.
Délices du Sentiment, par Mouhy, I, 107.
Delille (*Jacques*). Epître à M. Laurent, III, 109; VI 259, 482.
Délius (*des*) et des Peines, traduction, V, 80, 257.
Delon (*mademoiselle*), V, 168.
Demarteau (*M.*), graveur, V, 255, 431; VI, 389.
Denis (*madame*), nièce de Voltaire, VI, 4, 431.
Dépôt (*le*), ou Nuton, comédie non représentée, VI, 119.
Depuisieux (*M. de*), V, 224.
Descartes (*René*), I, 15; V, 223.
— Son Eloge, par Thomas et Guillard, IV, 553.

Déserteur (*le*), comédie mêlée d'ariettes, VI, 345, 357.
Desfontaines (*M.*). Epître à Quintus, IV, 230.
— La Bergère des Alpes, V, 147.
— (*l'abbé*), I, 195.
Deslandes (*M.*). Histoire de la philosophie, II, 193.
Desmahis, auteur de l'Impertinent, I, 49, 191.
Dessin allégorique sur la mort du Dauphin, V, 432.
Destin (*le*), poëme de Fontenelle, V, 46.
— (*Dissertation sur le dogme du*), II, 78.
Des[illegible]uches, [illegible], 35, 145, 204, 217, 238; IV, 262.
— musicum. Le ballet des Eléméns, [illegible], 191.
Destruction (*la*) de Lisbonne, poëme de Voltaire, II, 6, 49.
Détail de ce qui s'est passé au château de Ferney, VI, 6, 11.
Deuil que cause la mort de Stanislas, roi de Pologne, V, 152.
Devin (*le*) du Village, I, 105, 127.
Dévotion (*la*) reconciliée, I, 207.
Dévouement d'un père pour son fils, VI, 184.
Dialogue entre un prêtre et un philosophe sur la poésie, les poétiques, etc., IV, 77.
— sur l'exportation des grains, V, 466.
Dialogues sur les romans, III, 303.
— des Morts, par Pesselier, I, 5.
Diane et Endymion, pantomime héroïque, V, 50.
Dictionnaire du commerce, par Savary, I, 88.
— philosophique et portatif, par Voltaire, IV, 196.
— (*le*) philosophique, brûlé par arrêt du parlement, IV, 402.
— portatif des arts et métiers, V, 248.
— des sciences et arts, V, 311.
— antiphilosophique, V, 504.
— des femmes célèbres, VI, 316.
Diderot appelé Philosophe de la montagne, I, 406.
Diderot, I, 50, 90, 91, 106, 128, 167, 206, 212, 228, 260, 264, 283, 307, 312, 342, 406, 470; II, 56, 65, 106, 163, 222; III, 244, 269, 321, 334, 337; IV, 116, 201, 267, 386, 422; V, 108, 204, 429; VI, 41, 144, 220, 295, 299, 319, 457, 462.
Diète de Suède (*Traduction des actes de la*), II, 88.
Dieu et les hommes, œuvre théologique, mais raisonnable, VI, 429.
Dîner du bout du banc, V, 475.
— du comte de Boulainvilliers, V, 514.

Discours prononcé à la comédie française, I, 26.
— préliminaire de l'Encyclopédie, I, 124.
— politique de M. Hume, I, 209.
— sur l'inégalité parmi les hommes, I, 395.
— de réception de M. Thomas, V, 445.
— de Voltaire dans l'église de Ferney, VI, 24.
— de M. de Malesherbes, VI, 283.
— préliminaire du poëme des Saisons, VI, 300.
— de l'empereur Julien, contre les Chrétiens, VI, 368
Di una riforma d'Italia, V, 522.
Discussion sur la supériorité de l'Arioste ou sur celle du Tasse, V, 160.
Dissertation sur le commerce en France, I, 88.
— historiques et critiques, sur les premiers temps de la monarchie, I, 165.
— sur les avantages des lettres et des sciences, II, 137.
— sur l'honoraire des messes, II, 238.
— sur les progrès de la politique et de la médecine, II, 201.
— sur la poésie rhythmique, IV, 1.
Dissipateur (*le*), comédie de Destouches, I, 5, 146.
Doctrine des deux puissances, V, 69.
Doissin, jésuite. Sa mort, I, 104.
Doligny (*mademoiselle*), actrice du Théâtre français, III, 427.
— Anecdotes sur cette actrice, IV, 347; V, 472; VI, 51.
Donquichotte, I, 331.
Dorat (*M.*) (*nouvelles réflexions sur*), III, 67, 342; IV, 24, 38, 121, 170, 242, 275, 375, 486; V, 114, 366, 486; VI, 3, 208, 454.
Double (*la*) extravagance, comédie de Bret, I, 361.
Dourxigné (*M. Gazon d'*), V, 413.
Drouais, peintre. Le portrait de madame de Pompadour, IV, 175.
Duboccage (*madame*). Ses ouvrages, IV, 244.
Dubos (*l'abbé*), I, 252; II, 255.
Duc (*le*) de Foix, tragédie de Voltaire, V, 13.
Duclairon (*M.*). Cromwell. Publication de cette tragédie, IV, 125, 171.
Duclos (*M.*), I, 11, 35, 68, 132, 161, 353; IV, 511; V, 535.
— (*mademoiselle*). Chanson de V. contre elle, I, 449.
Dufouart (*M.*), chirurgien, V, 345.
Dufresne (*Quinault*), acteur, V, 473.

Dugazon (*mademoiselle*), actrice, VI, 37.
Dumarsais. Anecdotes sur cet écrivain, IV, 231.
Dumesnil (*mademoiselle*), actrice, I, 40, 139, 140, 200; V, 422.
Dumont. Commerce des Colonies anglaises, I, 320.
Dumouriez du Perier (*A. F.*), V, 250; VI, 389.
Duni, compositeur. Plusieurs opéra comiques, III, 354, 452; IV, 318; V, 55, 113, 273, 532; VI, 118.
Dupeiron (*M.*), défenseur de Rousseau, V, 118.
Dupin (*M.*), fermier général, VI, 351.
Dupin (*M. et madame*), V, 351.
Dupont (*M.*), rédacteur de la Gazette du commerce, V, 480.
Dupré (*M.*) de Saint-Maur. Son ouvrage sur les monnaies et les grains, III, 231.
Dupuis et Desronais, comédie de Collé, III, 287, 318.
Dupuis (*M.*), VI, 4.
— (*madame*), petite nièce de Corneille, *ibid.*
Duransot, brochure intitulée, Rameau aux Champs-Elysées, IV, 265.
Duras (*M. le duc de*), fait les honneurs au roi de Danemarck, VI, 20[illegible].

E.

Eau de Luce, spécifique contre le venin, VI, 468.
Ecarts (*les*) de l'Imagination, épître, I, 96.
Ecole d'agriculture, brochure, II, 404.
— (*nouvelle*) des Femmes, comédie, VI, 118.
— (*l'*) de la Jeunesse, musique de Duni, IV, 318.
Economie (*l'*) politique de M. Faiguet. Réflexions critiques, III, 379; V, 480.
Ecossaise (*l'*), comédie de Voltaire, III, 35, 60.
Ecrits divers en faveur de J.-J. Rousseau, V, 436.
— à l'occasion de la querelle sur les miracles, V, 65, 378.
— sur la tragédie du siége de Calais, IV, 461.
Ecriture Sainte (*Examen du texte de*), V, 378.
Education du marquis de..., I, 87.
— (*Essai sur l'*), par M. de la Chalotais, III, 394, 502.
— (*Réflexions sur diverses brochures concernant l'*), III, 393.
Effet de la chaleur excessive à Naples, VI, 340.
Effets des passions, par Fontanelle, V, 546.
Egaremens (*les*) de l'esprit et du cœur, I, 161, 194.

Eglé, comédie de M. Vallier, V, 52.
Eglise Saint-Sulpice de Servandoni, I, 104.
Eidous, infatigable et mauvais traducteur, V, 292, 479; VI, 338, 354.
Elémens de l'histoire d'Angleterre, VI, 248.
— du commerce, par Forbonnais, I, 146, 318.
— (*le ballet des*), I, 191.
Elève (*l'*) de la Nature, par Guillard, III, 537.
Elisabeth, roman de madame Benoist, V, 116.
Eloge historique du parlement, I, 84.
— de M. d'Argenson, par le Beau, IV, 362.
— de Benoît XIV, V, 199.
— de M. de Chevert, VI, 374.
— critique de Crébillon, par Volt, III, 228.
— de Crébillon, par Boisemont, II, 296.
— du même, par son fils, III, 230.
— de Descartes, par Thomas et Gaillard, IV, 543.
— de M. le Dauphin, par Thomas, V, 187.
— du Lucrèce, VI, 145.
— du marquis de Montmiral, V, 199.
— du jeune prince Henri de Prusse, V, 537.
— de Rameau, par Chabanon, IV, 53.
— du maréchal de Saxe, par Thomas, II, 445.
— de Sully, III, 499.
Eloquence (d'Alembert dans son discours à l'Académie en traite), I, 274—278.
Emigration (*l'*) préjudiciable aux Etats, V, 322.
Empereurs (*les trois*) en Sorbonne, conte, VI, 193.
Encyclopédie, 3e. vol., I, 90. — Histoire de sa suppression, 91, 92. — Articles remarquables, 93, 124, 146, 147, 165; IV, 227, 272. — Le 7e. vol. défendu. II, 273, 399.
Enéide, I, 290; II, 9.
Enfant (*l'*) incorrigible. Vers au docteur Bouvart, VI, 475.
Enigme de Voltaire, VI, 195.
Ennui (*le ballet de l'*), par Martange, V, 54.
Ensenade (*M. de la*), ministre d'Espagne, disgracié, I, 232.
Eon de Beaumont (*le chevalier*), I, 89.
Ephémérides du Citoyen, par Baudot, V, 480.
Epicharis, tragédie de Ximenès, I, 181.
Epicier (*M. l'*), graveur, I, 297.
Epigramme contre les jésuites, I, 442; II, 419.
— M. Saurin, V, 77.
— contre Dorat, V, 139; VI, 3.

Epigramme de la Veille et du Lendemain, contre La Harpe, V, 164.
— contre la comédie de l'Orpheline, V, 77.
— contre le parlement, VI, 17.
— contre Voltaire, VI, 150.
— contre l'abbé de la Bléterie, VI, 171.
Epinay (*madame d'*). Lettre à d'Alembert, II, 366. — Son mariage avec Molé, VI, 273.
Epine (*l'*). Anecdote plaisante sur ce nom, I, 331.
Epitaphe d'un menteur, I, 206.
— de l'évêque du Mans, V, 476.
— de l'abbé d'Olivet, VI, 199.
— de madame du Châtelet, par Voltaire, VI, 297.
Epître à un juif de Berlin, II, 20.
— sur les comédies des Philosophes et de l'Ecossaise, III, 67.
— à Sainte-Foix, auteur des Grâces, IV, 242.
— à l'impératrice de Russie, IV, 489.
— dédicatoire de Caillava, V, 60.
— sur la Consolation, V, 40.
— aux malheureux, par Gaillard, V, 282.
— à Nicolet, sur le goût du siècle, VI, 424.
Eponine, tragédie de Chabanon, III, 265.
Eprémenil (*M. d'*) avocat du roi, VI, 393.
Epreuve (*l'*) imprudente, comédie de Maugé, II, 371.
— indiscrète, comédie de Bret, IV, 30.
Ericie, ou la Vestale, tragédie d'Arnaud, V, 545.
Ernelinde (*reprise d'*), trag. lyrique de Poinsinet, VI, 279.
Ernesti (*le docteur*), VI, 141.
Eroe Cinèse, drame de Métastase, I, 435.
Erreurs (*les*) de l'amour-propre, I, 161.
— de Voltaire, ouvrage anonyme, III, 358.
Eslava, ministre, I, 237.
Esope à la Cour, comédie de Boursault (*reprise de*) I, 331.
— à Cythère, opéra comique, V, 424.
Esprit des lois, de Montesquieu, I, 25, 275. — Réfutation de cet ouvrage, VI, 287, 351.
— d'Helvétius, II, 349. — Chanson sur cet ouvrage, 350.
— défendu, 383.
— (*l'*) du jour, opéra comique, V, 461.
— (*l'*) de la Ligue, par Anquetil, V, 483.
— des maximes politiques, par Pequet, II, 275.
— de Montaigne, mauvais ouvrage, I, 134.
— de la Mothe le Vayer, III, 395.
— de M. Nicole, V, 239.

Essai de madame Scudery, V, 239.
— de Marivaux, et sa vie, VI, 269.
— sur le commerce, par Melon, I, 88.
— sur les différentes situations de la France, I, 89.
— sur l'architecture, I, 100.
— sur la police générale des grains, I, 148.
— sur les intérêts du commerce maritime, I, 166.
— sur l'origine des connaissances humaines, I, 267.
— sur le commerce maritime, I, 319.
— sur l'état du commerce de l'Angleterre, I, 320.
— sur la nature du commerce en général, I, 381.
— sur les grands événemens par les petites causes, II, 251.
— sur les causes de la diversité des taux de l'argent, II, 262.
— sur l'histoire générale, de Voltaire, III, 372.
— sur les maladies des nerfs, V, 328.
— sur les maladies des femmes, V, 347.
— sur les dissidens de Pologne, V, 503.
— sur le feu sacré et les Vestales, V, 586.
— sur l'architecture, par Laugier, VI, 388.
Essais de grammaire de l'abbé Dangeau, I, 134.
— historiques sur Paris, I, 141; V, 169.
— de morale et de littérature, par Trublet, I, 141.
— historiques sur les lois, V, 94.
— sur l'histoire des événemens de l'Europe, V, 268.
— des principes d'une morale militaire, VI, 376.
Etat des arts en Angleterre, par Rouquet, I, 428.
Etourdie (*l'*), ou histoire de miss Betzy, I, 197.
Etrennes (*les*) de l'Amour, comédie-ballet, VI, 225.
Eudoxe, tragédie non représentée, V, 120.
Eugénie, drame, par Baumarchais. Sujet de cette pièce, V, 466, 470.
Euphémie, ou le Triomphe de la Religion, par Arnaud, V, 548.
Evêque (*M. l'*) d'Autun. Son discours de réception à l'Académie, II, 171.
Examen du Testament politique du cardinal Alberoni, par Voltaire, I, 24.
— de l'Emile de J.-J. Rousseau, III, 170, 184, 197.
— de la Religion, attribué à Dumarsais, IV, 231.
— du texte de l'Ecriture, par Ladvocat, V, 130, 378.
— de la nouvelle Histoire de Henri IV, attribuée à Voltaire, VI, 116.
Exposition des tableaux de 1757, II, 246.
— de 1759, II, 450.

Extrêmes (*traité des*), par M. Changeux, V, 379.
Ezio, opéra de Métastase, I, 287, 338.

F.

Fables, par Pesselier, I, 134.
— orientales, par Saint-Lambert, VI, 330.
— de M. l'abbé Aubert, II, 161.
Fabre (*dévouement filial du sieur*), V, 506. — Sa réponse à M. F. de Falbaire, V, 511.
Fabre père (*le sieur*). Sort des galères, VI, 40.
Faiguet, marchand de porcs, auteur de l'Econome politique, et de l'article *Dimanche* dans l'Encycl., III, 381, 382.
Falconnet appelé par l'impératrice de Russie, V, 275.
Fat puni (*le*), comédie de Pontvel, I, 121.
Fauque (*mademoiselle*), auteur de romans, I, 380.
Fausses infidélités (*les*), de Barthe, V, 531.
Fauveau, épitaphe de l'abbé de Voisenon, II, 173.
Faux généreux (*le*), comédie de Bret, II, 289.
Favart (*M.*), III, 317; IV, 427, 442; V, 16, 54, 112, 327, 532; VI, 391, 421, 478.
Favier, traduct. des Mémoires secrets de Bolingbroke, I, 150.
Fée Urgèle (*la*), de Favart, V, 54, 112.
Féerie (*sur les ouvrages de*), I, 377.
Fées (*les*), comédie, I, 121.
Fel (*mademoiselle*), actrice, I, 53.
Félice (*M.*), prof., ouvrage de Burlamaqui, V, 342.
Femmes (*dissertation sur les*), II.
— (*les*), roman, I, 172.
Fénélon, parallèle entre son Télémaque et l'Iliade, III, 55.
Fenouillot de Falbaire, V, 506.
Ferbot (*mademoiselle*), VI, 192.
Fermentations à Genève, V, 101.
Ferney (*révolution au château de*), VI, 1, 29.
Ferrand (*mademoiselle*). Traité des Sensations, I, 257.
Fête (*la*) du Château, par Favart, V, 327.
Fêtes (*les*) lyriques, de Bonneval, V, 296.
— de la Paix, opéra comique, de Favart, IV, 442.
Feutry (*M.*). Mémoires de la cour d'Auguste, I, 208.
— Poëme imité de Catz, intitulé les Jeux d'Enfans, IV, 76.
Fidèle (*le père*) de Pau, oraison funèbre du Dauphin, V, 184.
Fielding, auteur anglais. Amélie, Jonathan Wild le Grand, etc. Opinion sur ses ouvrages, I, 43, 281; III, 213, 307, 332.

Fille (*la*) d'Aristide, comédie de madame de Graffigny, II, 325.
Fils (*le*) naturel, de Diderot, II, 163.
Fils (*le*) d'Arlequin perdu et retrouvé, comédie, VI, 139.
Fitz-James (*M. de*), I, 448.
Fleury (*l'abbé de*). Abrégé de son histoire, V, 196.
— (*le cardinal de*), I, 17, 19, 21.
— cherche à détruire le jansénisme, VI, 162.
Florian (*le chevalier de*), I, 199.
Follard (*le chevalier de*), I, 458.
Fontaine (*M.*). La Rapidité de la vie, pièce de vers, V, 282.
— (*M.*) géomètre. Mot sur un mémoire de l'abbé Nollet, II, 287.
Fontanelle (*M.*). Traduction des métamorphoses, V, 438, 545, 546.
Fontange, article pour l'Encyclopédie, II, 12.
Fontenelle (*M.*), académicien, I, 266, 270, 271, 424; II, 145, 147, 153, 228; III, 354; V, 46; VI, 135, 206.
Fontenoy (*bataille de*), I, 9, 452.
Forbonnais (*M.*), I, 146, 318, 421; IV, 337; V, 480.
Forêt (*la*) enchantée, pantomime de Servandoni, I, 156.
Fournier (*M.*), fondeur de caractères, VI, 343.
Fourrures envoyées par l'impératrice de Russie aux acteurs français, VI, 36.
Fox (*M.*), secrétaire d'état, II, 119.
Fragmens d'une épître, par l'abbé Delille, VI, 259.
Français (*le*) à Londres, comédie, I, 197.
— Leur inconstance dans les plans, VI, 82.
Francœur, directeur de l'Opéra, I, 113; II, 233.
— musicien, V, 296.
François (*M.*) de Neufchâteau. Pièces fugitives, V, 252.
François II, tragédie du président Hénault, II, 267.
François (*M.*), graveur, V, 255; VI, 389.
Frédéric (*roi de Prusse*), I, 21; III, 69; V, 197, 537.
Frélon (*Fréron désigné sous cette dénomination*), III, 60.
Frères (*les deux*), comédie de Moissy, VI, 118.
Fréron (*Jean*), critique célèbre, I, 128, 168, 195, 226; II, 188; III, 60; IV, 364; V, 29; VI, 480.
Fripon déclaré à Athènes indigne de bien penser, V, 314.
Frisi (*le père*), géomètre, V, 373.
Frosine, opéra de Moncrif, V, 77.

G.

Gageure de Village, comédie, II, 32.
— imprévue, comédie de Sedaine, VI, 61.
Gaignat (*M.*). Son cabinet de tableaux, VI, 16, 92, 341.
Gaillard (*M.*), avocat, II, 190; IV, 208, 543; V, 159, 300, VI, 263.
Galiani (*l'abbé de*), III, 352; V, 139; VI, 141, 181, 377, 395.
Gallet, chansonnier. Anecdote, V, 134.
Garnier (*M.*), académicien. L'homme de lettres, IV, 64, 352.
Garrick (*David*), acteur célèbre. Notice sur cet acteur, IV, 499; VI, 69.
Gascon (*le*) puni, comédie. — Conte de La Fontaine, I, 240.
Gat (*M. l'abbé*). Discours sur l'intérêt de l'argent, II, 266.
Gatti, médecin. Réflexions sur l'inoculation, III, 401; IV, 62. — Son aventure fâcheuse, V, 21.
Gauffecourt (*M. de*), I, 410; V, 21.
Gaussin (*mademoiselle*), actrice du Théâtre français, I, 7, 200; III, 353; V, 528.
Gauthier de Mont d'Orge (*M.*), VI, 290.
Gazette littéraire, V, 299.
— de France, VI, 264.
— d'Utrecht. Déclaration de Voltaire concernant La Harpe, VI, 2.
Genève. Ecrits sur les troubles de cette ville, IV, 449.
Génie (*le*), Goût et l'Esprit, poëme de Durozoi, V, 301.
Geneviève (*histoire de*), par madame Revel, I, 459.
Geoffrin (*madame*). Son voyage et sa lettre, I, 248, 280; V, 365.
Géographie ancienne abrégée de d'Anville, VI, 76, 398.
Géométrie (*engouement pour la*), tire à sa fin, I, 470.
Géorgiques de Virgile, traduction par Delille, VI, 482.
Gérardin (*M.*), curé. Dialogue sur les grains, V, 466.
Germanicus, I, 453.
Gibert (*M.*), secrétaire de l'académie des Inscriptions, V, 191.
Givri (*la comtesse de*). Variantes pour cette pièce, V, 499.
Gleichen (*M. de*), envoyé du Danemarck, VI, 160. — Bon mot, VI, 208.
Glorieux (*le*), comédie de Destouches, I, 204.
Gobelins (*tapisseries des*), I, 309.

Goldoni (*M.*), III, 409; IV, 11, 121; V, 36; VI, 139.
Gondez (*la comtesse de*), roman, I, 120.
Gournay (*M. de*), I, 216, 319.
Gossec (*M.*), compositeur. Les Pêcheurs, V, 245. — Hilas et Sylvie, VI, 234.
Gottlieb-Mittelberger. Établissement des quakers, traduit par Surgy, VI, 72.
Gottsched (*M.*), de Leipsick, V, 354.
Goût (*réflexions sur la règle du*), III, 50, 55.
— dans les ornemens, habillemens, etc. III, 362.
— pour la représentation, VI, 29.
— (*du*), de Caylus pour les arts, son accoutrement, V, 10.
Gouvernement (*du*) ancien et présent de la France, IV, 353.
— de Pologne (*sur le*), V, 150.
Gouverneur (*le*), par M. D. L. F., plate imitation d'Emile de J.-J., VI, 73.
Goyon, vues sur le commerce, II, 404.
Graffigny (*madame de*), I, 145, 200, 203; II, 325, 365.
Grains (*essai sur la police générale des*), I, 148.
Grammaire de P. R., édition de Duclos, I, 132.
Grammont (*la duchesse de*), protége l'abbé de la Bléterie, VI, 165.
Gravure (*invention de la*), en manière de crayon, V, 255.
— Imitation du lavis par la gravure, V, 256.
— Des dessins originaux sur le cuivre, VI, 390.
Grandisson (*histoire du chevalier*), I, 484.
— (*opinion sur ce roman*), III, 311.
Grandval, acteur, I, 200; VI, 36.
Grelot (*le*), roman, I, 193.
Gresset (*M.*) I, 191, 238. — sa réponse au discours de Dalembert, I, 273, 278.
— sa lettre sur la comédie, II, 425.
Grétry (*M.*) célèbre compositeur, VI, 155, 159, 252, 348, 404, 424.
Greuse, peintre célèbre, V, 431; VI, 418.
Grigri, roman, I, 193.
Grimm. Ses réponses à Diderot, III, 337.
— sa modération dans sa rupture avec J. J. R., V, 336.
Griset (*l'abbé*), nie un dépôt confié. VI, 449.
Grosley, avocat. Mémoires de l'académie des sciences de Troyes, II, 15; VI, 293.
Gudin (*M.*), le jeune. Chants épiques, V, 43.
Guèbres (*les*), ou la Tolérance, tragédie de V., VI, 448.
Guer (*M.*), I, 281.
Guerre de Genève, par V. (2e. *chant*), VI, 3, 11.

Guibert (*madame*). Poésies et œuvres diverses, IV, 100.
Guichard, auteur du Bucheron, opéra comique, III, 353.
Guichardin, I, 291.
Guignes (*M. de*). Mémoires sur les Chinois et les Egyptiens, II, 440.
— Histoires des Huns, II, 443.
Guillard de Beaurieu; l'Elève de la nature, III, 537; IV, 96.
Guillaume Tell, tragédie, par M. Lemierre, V, 419.
Guimard (*mademoiselle*), trait de bienfaisance, V, 549.
Guimond de La Touche, Iphigénie en Tauride, II, 221.
— la reprise de cette tragédie, II, 274.
Guislin, libraire, V, 177.
Gustave Vasa, tragédie de La Harpe, V, 161.
— Trad. de l'anglais, de Brooke, V, 161.
— de Piron, 161.
Guyot de Merville, ses œuvres, V, 197.
Guys (*M.*), lettre en réponse à la critique des lettres de milady Montague, VI, 21.

H.

Habits (*magnificence des*), VI, 394.
Halde (*le P. du*), jésuite, I, 435.
Halifax (*milord*). Avis d'un père à sa fille, II, 48.
Hallé, son tableau d'Io, II, 254.
Hamilton (*le comte*), I, 118, 377.
Harcourt (*le duc d'*), I, 458.
Harny (*M.*), musicien. Le petit-maître en province, V, 40, 50, 461.
Harpe (*M. de la*), III, 518, 536; IV, 172, 187, 282, 302, 530, 550; V, 161, 280, 411, 416; VI, 1, 10.
Hasard (*le*) du coin du feu, roman de Crébillon, III, 390.
Hasse, musicien, I, 230, 290.
— son opinion sur la musique d'Alceste, II, 288.
Heinel (*mademoiselle*), danseuse. Son début dans la danse noble, VI, 55, 282.
Helvétius (*M.*), I, 49; II, 349, 383.
— demandé à Berlin par Frédéric, IV, 378.
Hénault (*le président*), I, 13, 88, 111, 131, 199, 241, 295, 430; II, 191, 267; V, 485.
— ses soupers, VI, 99.
Henin (*le prince d'*). Son mariage, V, 328.
Henri de Prusse, son éloge, V, 537.
Henri IV, son goût pour la danse, I, 117, 250.

Henri IV. Passage d'un discours de ce bon roi, VI, 284.
Henriade (*la*) de Voltaire, I, 48; II, 9.
— (*la*), et la Loyssée de Garnier, VI, 479.
Herbert (*M.*). La police des grains. Son suicide, II, 302.
Herculanum. Observation sur les antiquités de cette ville, par Cochin et Bellicard, I, 222, 224.
Hermaphrodite, procès à ce sujet, IV, 316.
Hérode et Mariamne, tragédie, I, 214.
Héroïdes. Sur diverses héroïdes, IV, 463.
Heureusement, comédie de Roch. de Chabannes, III, 261.
Hilas et Silvie, pastorale de R. de Chabannes, VI, 230.
Histoire. Idées de l'auteur sur la manière de l'écrire, I, 174, 344, 346, 350, 353.
Histoire du stathoudérat, I, 2.
— du parlement d'Angleterre, I, 2.
— de Charles XII, par Voltaire, I, 24, 347, 456.
— des croisades, par le même, I, 78, 109.
— de mademoiselle Brion, roman licencieux, I, 87.
— des comtes de Champagne, I, 87.
— du peuple de Dieu, I, 109.
— du Nouveau testament, I, 110.
— naturelle, (4e. *vol.*), I, 125, 264, 446.
— du traité de paix de Nimègue, I, 172.
— des quatre monarchies, I, 176.
— universelle de Voltaire, I, 210, 213, 346.
— ecclésiastique, I, 213.
— du commerce des colonies anglaises, I, 320.
— et secret de peindre en cire, I, 342.
— de Louis XI, par Duclos, I, 353.
— secrète de la volupté, par le chevalier de Mouhy, I, 372.
— de Louis XII, par Méhégan, I, 373.
— de Henri II, par l'abbé Lambert, I, 373.
— de Charles VI, par mademoiselle de Lussan, I, 373.
— de France, par Velly, I, 294.
— de la guerre de 1741, par Voltaire, I, 451.
— du chevalier Grandisson, I, 484.
— des révolutions de Naples, par mademoiselle de Lussan, II, 171.
— de Marie de Bourgogne, II, 190.
— de Sobiesky, par l'abbé Coyer, II, 115.
— d'Angleterre, par Hume, II, 330.
— naturelle de Buffon et de Daubenton, IV, 134.
— d'Ecosse, de Robertson, IV, 62.
— de la délivrance de la ville de Toulouse, IV, 461.
— de l'université de Paris, par Crevier, V, 116.

Histoire des rois catholiques, V, 128.
— de la vie de Henri IV, par Bury, V, 158.
— de François I, par Gaillard, V, 159, 300, 263.
— de l'Orléanois, V, 168.
— de la comtesse de Vergy, V, 247.
— de Hesse (1er *vol. de*), V, 412.
— de Port-Royal (*abrégé de l'*), V, 363.
— du droit public d'Allemagne, V, 482.
— impartiale des Jésuites, V, 536.
— d'Angleterre, par Smollett, VI, 66.
— de France, jusqu'au règne de Louis XV, VI, 113.
— de l'empereur Julien, VI, 161.
— de l'empereur Jovien, VI, 161.
— naturelle et politique de Pensylvanie, VI, 73.
— des causes premières, VI, 251.
— de la paix de Belgrade, VI, 388.
— de la république de Venise, VI, 388.
— naturelle de l'air et des météores, VI, 412.
— littéraire des femmes françaises, VI, 317.
Holbach (*le baron d'*), I, 67, 93, 297.
Holwell, président de la compagnie des Indes. — Son opinion sur l'Inde, II, 380.
Homélie (*cinquième*), par Voltaire, VI, 350.
Homère, réflexions générales sur son génie, I, 52, 271, 300, 330.
Homme de lettres (*l'*) discours de Champfort, V, 300.
— de lettres. Son influence sur l'esprit public, V, 449.
— (*l'*) singulier, comédie, IV, 262.
— (*les*), comédie, de Saintefoix, I, 37.
Honnête criminel (*histoire réelle de l'*), V, 507.
— criminel, drame, de F. de Falbaire, V, 506.
Honnêteté théologique, attribuée à Voltaire, VI, 224.
Honneurs rendus à Ferney à M. Covelle, V, 66.
Horrebow (*M.*), traduction de sa description de l'Islande, IV, 99.
Huber, peintre-découpeur, IV, 179; V, 236; VI, 349.
Hudibras, poëme de Butler, I, 332.
Huez, sculpteur. Mausolée de M. Moreau, V, 394.
Hume (*David*), philosophe. Ses discours politiques, I, 209, 238.
— ses ouvrages, II, 463;
— sur son histoire d'Angleterre, III, 50, 55, 330.
— sur sa querelle avec J.-J. Rousseau, V, 125, 333.
Huron (*le*), comédie lyrique de Marmontel, VI, 154.
Hus (*mademoiselle*), actrice, I, 39; VI, 232.
Hypermnestre, II, 351, 354.

I.

Idée de la poésie anglaise, par Yard, I, 41.
Idylles morales de Léonard, V, 395.
Imposteurs (*les trois*), VI, 366.
Impératrice (*l'*), Catherine II, achète la bibliothèque de Diderot, IV, 422.
Impertinent (*l'*), comédie, I, 49.
Impromptu du chevalier de Beauveau, VI, 394.
Indes (*compagnie française des*), VI, 391.
Ingénu, roman attribué à Dulaurent, V, 497; VI, 154.
Innocence du premier âge en France, ouvrage de Sauvigny, VI, 418.
Inoculation (*mémoire sur l'*), II, 16.
— (*dangers de l'*), II, 382.
— (*discussions nouvelles sur l'*), IV, 230.
Inscription pour la toile de l'opéra, par Diderot, I, 56.
— latine, par l'abbé Galiani, VI, 141.
Institution géographique de Vaugondy, V, 343.
Intérêts de la France mal entendus, II, 19, 92, 100; III, 208.
Interprétation de la nature, I, 106, 107.
Intrigue et cabale pour la cure Saint-Sulpice, V, 91.
Iphigénie en Tauride, tragédie, II, 199, 222, 224.
Irène, tragédie de Boitel, III, 255.
— de Lemierre, III, 255.
Isabelle et Gertrude, opéra comique de Favart, V, 16.
Isle (*J. N. de l'*), célèbre géographe, VI, 178.
Isle sonnante (*l'*), opéra comique de Collé, V, 523.
Italiens, nos maîtres en décorations, I, 339.

J.

Janvier de Flainville, avocat, V, 68.
Jardinier (*le*), et son seigneur, opéra comique, V, 55.
— de Sidon, opéra comique, V, 134.
Jardinière (*la*) de Vincennes, roman, I, 87.
Jaucourt (*le chevalier de*), I, 93; V, 242.
Jéliotte, acteur de l'opéra, V, 77.
Jenneval, ou le Bernevelt français, VI, 458.
Jérémiades de d'Arnaud, II, 226.
Jérusalem délivrée, par Servandoni, I, 156.
Jésuites (*les*). Traits contre, I, 161; II, 193. — du Paraguay, II, 308. — du Portugal, II, 374. — Brochure contre eux, II, 408. — Compte rendu par M. de la Chalotais, III, 197.

— Falsification par eux des mémoires de Sully, III, 220.
— Arrêt qui prononce leur destruction, III, 225. — Brochures à leur sujet, III, 239, 502. — Défense de prêcher et de confesser, III, 240. — Brouillerie au parlement à leur sujet, III, 285. — Couplet sur leur réforme, III, 329. — Lettres et brochures sur leur destruction en France, IV, 404, 527. — chassés de Lorraine, V, 415.
Jeune grecque (*la*), comédie de Voisenon, III, 213.
Jeune homme (*le*), comédie en vers, IV, 120.
Jolivéau, auteur de Polixène, opéra, III, 295.
Jonathan Wild le Grand, traduit de Fielding, III, 332.
Joseph II, empereur, anecdote, VI, 416.
Joueur (*le*), comédie, I, 12, 146.
Jour (*les quatre parties du*), par Zacharie, VI, 267.
Journal fait pendant le séjour de J.-J. à Strasbourg, V, 98.
— étranger, I, 168, 169. — sous la direction de l'abbé Prévost, I, 285, 363, 443.
— des voyageurs, I, 170.
— du goût, ou le courrier à la mode, VI, 18, 34.
Jugement d'un amateur sur l'exposition des tableaux, I, 100.
— de Diderot sur la comédie du Philosophe sans le savoir, V, 109.
Jumeaux (*les*), *parodie de Castor et Pollux*, I, 129.
Junquières (*de*), *Caquet bon bec, la Poule à ma tante*, poëmes badins, III, 409.
Jussieu (*Antoine*), II, 332.
Jussieu (*Bernard de*). Remède contre le venin, VI, 468.
Justification de la musique, par Moutry, I, 113.
— (*la*) de J.-J. Rousseau, V, 417.

K.

K..... (*M. de*), gouverneur de la Louisiane, VI, 185.
Kalms (*M.*), Suédois, histoire de Pensylvanie, VI, 72.
Klopstock, poëte allemand, le Messie, VI, 267.
Kohaut (*M.*), musicien, IV, 303; V, 146; VI, 70.
Kracheninnikow, voyageur russe, VI, 338.

L.

Laborde (*M. de*), fermier général, VI, 452.
Laborde, compositeur. Thetis et Pelée, Zenis, V, 45, 52.
— La Meunière de Gentilly, VI, 190.

Labruère, auteur de Dardanus et du prince de Noisy, opéras, III, 112.
Labruyère. Opinion sur ses caractères, III, 259.
Lachapelle (*l'abbé de*). Art de se communiquer ses idées, III, 530.
— invente un corset pour se soutenir dans l'eau, IV, 553.
Lachaussée, auteur du genre appelé larmoyant, I, 121, 143, 171, 179, 201.
Lacombe, libraire compilateur, V, 248.
Ladixmerie. Ses contes moraux, IV, 289.
Ladvocat (*M. l'abbé*). Examen du texte de l'Ecriture, V, 130, 378.
Lafayette (*madame de*), I, 358.
Lafontaine, I, 99, 240, 291; II, 9; V, 123, 273.
Lagrange (*M. de*), trad. de Lucrèce, VI, 142.
Lagrange-Chancel. Son opinion sur l'homme au masque de fer, VI, 96.
Lalande (*M. de*). Son Voyage en Italie, VI, 293.
Lambert (*M.*), conseiller au parlement, V, 408.
Lambert (*l'abbé*). Ses Mémoires, I, 135.
— Histoire de Henri II, I, 373.
Lamarre (*l'abbé*). Ses œuvres, III, 226.
Lamothe (*Houdard de*), poëte. Ses œuvres, I, 190, 270.
— Canente, la Vénitienne, opéra, III, 112; VI, 54; V, 250.
Langlet, archevêque de Sens. Sa mort, I, 32.
— Epigramme contre lui, I, 33.
Langue (*la*) française peu propre à la traduction, VI, 139.
— italienne s'y prête mieux, VI, 143.
Langues (*Traité du mécanisme des*), V, 95.
Lanoue (*M. de*), I, 7.
— La Coquette corrigée, II, 1.
— Ses œuvres, IV, 304.
Laplace (*M. de*), le plus mauvais écrivain de France, I, 161.
— Ses ouvrages, II, 191.
Lanternes (*nouvelles*) dans Paris, VI, 15.
Laporte (*M. de*). Ses mémoires, II, 23.
Laruette, acteur du théâtre de l'Opéra-Comique, V, 426.
Laruette (*madame*), actrice au même théâtre, V, 425; VI, 135, 156.
Lassay (*le marquis de*). Recueil de différentes choses, II, 131.
Latin (*le*) peu su en France, VI, 140.

Latour, peintre, fait le portrait de Manelli, I, 7, 31, 68.
Laugier (*le père*), jésuite, I, 100, 121, 159; II, 254; VI, 387.
Laujon (*M.*), chansonnier, VI, 206.
Launay (*mademoiselle*); madame de Staal, I, 424.
Lauraguais (*le comte de*) fait enlever les banquettes du Théâtre français, II, 412.
— Mémoires sur l'inoculation. Correspondance à ce sujet. Son emprisonnement, III, 444, 459.
— Correspondance et Anecdotes, IV, 178.
Laurent (*M.*), auteur d'un bras artificiel, III, 109.
Laurent (*du*), moine, auteur de l'Arétin, du Balai, etc., III, 391; V, 42, 117, 497.
Laville (*l'abbé de*), II, 41.
Law, banquier, I, 15, 269, 420.
Lebas (*M.*), chirurgien. Naissances tardives, V, 348.
Lebeau, secrétaire de l'Académie des inscriptions. — Eloge de M. d'Argenson, IV, 362.
Leblanc (*l'abbé*), I, 209, 238, 428.
— Sa tragédie de Manco Capac, III, 397.
— Ses vers au roi, III, 419.
Lebrun, poëte lyrique. Son ode à Voltaire sur mademoiselle Corneille, I, 99; III, 113.
Leclerc de Montmeroi, I, 96.
— Poëme intitulé Voltaire, IV, 75.
Leclerc (*M.*), médecin, auteur de Confucius, etc., VI, 395.
Lectures sérieuses et amusantes, I, 87.
Lecouvreur (*mademoiselle*), célèbre tragédienne, I, 39, 449.
Lefranc de Pompignan, évêque du Puy, I, 207. — Reçu à l'Académie française, II, 444. — Son discours, III, 25. — Ses poésies sacrées, III, 464. — Son instruction pastorale, III, 513. — Etat présent de la république des lettres, IV, 33; cité souvent, V et VI.
Legge (*M. de*) publie les pièces relatives à l'examen de Bélisaire, V, 528.
Legros, coiffeur des dames. Son ouvrage, V, 142.
Lejeune, médiocre auteur, I, 82.
Leibnitz, métaphysicien, I, 483.
Le Kain, acteur célèbre, I, 26, 215; V, 16, 422, 474.
— Son mot à Sauvigny, VI, 35, 235; VI, 276.
Lelarge de Lignac (*l'abbé*). Ouvrage sur la religion et la philosophie, IV, 26.
Lemierre, poëte tragique, II, 352, 354; III, 255; V, 160, 270, 273, 419; VI, 152, 481.

Lemire et Basan, graveurs, V, 438.
Lemonnier (*M.*), auteur de Renaud d'Ast, V, 48.
— La Meunière de Gentilly, opéra comique, VI, 190.
Lemonnier (*M. l'abbé*). Vers plaisans de ce poëte, IV, 212.
— Fable à M. Bouvart, VI, 475.
Lenormant (*M.*), mari de madame de Pompadour, VI, 292.
Léopold, empereur, I, 21.
Lepetit, curé, auteur de ridicules tragédies, I, 404.
Lepide (*quiproquo sur le nom de*), I, 331.
Le Poussin, peintre célèbre, I, 99.
Le Prieur. Epître à un commerçant, IV, 208.
Le Prince, peintre graveur. Il trouve le secret de graver des dessins originaux sur le cuivre, VI, 390.
Leroi (*M.*), lieutenant de chasse du parc de Versailles, VI, 265.
Leroi (*M.*), architecte, VI, 112.
Le Sage, auteur de Turcaret, I, 12.
Lessing. Traduction de ses fables et de sa tragédie de miss Sara Thompson, IV, 287.
Letourneur (*M.*). Traduction des Nuits d'Young, VI, 353.
Lettre de Laugier au marquis de V., I, 100.
— sur la musique française, par J.-J. R., I, 105, 112, 189, 230, 251.
— d'une inconnue à Diderot, II, 18.
— de M. Grimm au même, II, 65.
— de Fontenelle au marquis de la Farre, II, 228.
— sur les convulsionnaires, II, 414.
— au marquis d'Argens, III, 69.
— de M. Laverdy au duc d'Aiguillon, IV, 294.
— à M. Dupont, sur son ouvrage, IV, 7.
— de Caïn à Méhala, Héroïde, IV, 282.
— à l'abbé Porquet, par le chevalier de Boufflers, IV, 324.
— de l'abbé de Rancé, héroïde, par Barthe, VI, 377.
— d'une femme à son mari, soldat suisse, IV, 488.
— réponse à la lettre précédente, *ibid.*
— sur la destruction des Jésuites, VI, 527.
— d'un anonyme à J.-J. Rousseau, VI, 32.
— à Ninette Calas, par son amie, VI, 32.
— du duc de Brissac, VI, 93.
— du dauphin, VI, 94.
— de Caton d'Utique à César, VI, 115.
— du roi de Prusse à M. Walpole, VI, 125.
— du même, aux pasteurs de Neufchâtel, VI, 194, 193.

Lettre de madame Geoffrin à l'abbé de Breteuil, VI, 365.
— de M. de Wagnière, VI, 409.
— sur le dévouement du sieur Fabre, VI, 507.
— au sujet de l'homme au masque de fer, VI, 96.
— de douze seigneurs russes à Marmontel, VI, 195.
— sur les opéra philosophi-comiques, VI, 346.
Lettres d'Osman, I, 18.
— persannes, 10, I, 275.
— historique et philologique, I, 42.
— américaines, brochure contre Buffon, I, 71,
— flamandes, I, 90.
— sur les anciens parlemens de France, I, 84
— du parlement de Provence au roi, I, 86.
— de M. Huet, I, 134.
— du chevalier de K..., roman, I, 172.
— de madame de Sévigné, I, 190.
— sur les aveugles et sourds, I, 164, 283.
— sur les Anglais, par Le Blanc, I. 428.
— d'un officier irlandais, II, 84.
— d'Héloïse et d'Abailard, II, 326.
— du roi de Prusse au maréchal de Saxe, II, 375.
— de Juliette Catesby, roman, II, 402.
— de madame de Villars, II, 468.
— de milady Montague, III, 514; VI, 61.
— trouvées dans les papiers d'un père de famille. — d'un citoyen de Genève, III, 517.
— écrites de la campagne, III, 530.
— du marquis de Roselle, IV, 156.
— de la Montagne, IV, 275.
— brochure contre l'auteur de ces lettres, IV, 335.
— brûlées par arrêt du parlement, IV, 402.
— de Sophie et du chevalier de ***, IV, 365.
— écrites de la plaine, V, 32.
— de la Montagne, VI, 61.
— de la comtesse de Sancerre, roman, V, 359.
— sur la traduction de Tacite, VI, 178.
— de la duchesse de... au duc de..., VI, 199.
— au chevalier de Luzeincour, VI, 290.
— de quelques juifs portugais, etc., à Voltaire, VI, 371.
— chérakeesiennes, VI, 373.
— iroquoises, *ibid.*
— en réponse à l'écrit de M. Petit, VI, 474.
— de Diderot à M. L..., II, 56.
— à M. Pigale, II, 106.

Lettre de Voltaire à madame de Monrevel, I, 444.
— à Pigale, sur la statue du roi à Reims, III, 468.
— au sujet du service de Crébillon, III, 237.
— à mademoiselle Dubois, actrice, IV, 32.
— M. Trochin-Calendrin, V, 102.
— à M. d'Argental, VI, 25.
— à madame Delaborde-Desmartres, VI, 453.
Lettres ou correspondance de Voltaire, III, 157 et suiv. IV, 184, 233, 284, 338, 451; V, 170, 202, 241, 252, 256, 284, 303, 306, 314, 376, 381, 396, 414, 486, 494, 538.
Linguet (*M.*), avocat, V, 536; VI, 175, 177, 346.
Lisbonne, vers sur le désastre de cette ville, I, 482.
Littérature, état de la littérature en 1753, I, 83.
Livre de l'Esprit (*approbation du*), V, 458.
Livre d'estampes de l'Art de la coiffure, V, 143.
Loi atroce en Scythie, V, 462.
Loiseau de Mauléon, avocat. Mémoire sur une question de séduction, IV, 381; V, 200; VI, 397, 414.
Longueil (*M. de*), Orphelin anglais (*l'*), VI, 272.
Longuerue (*M. l'abbé*), recueil de pièces, VI, 334.
Lorenzi (*le comte de*), V, 325.
Lorenzi (*le chevalier de*), V, 325; VI, 32.
Lorenziana, VI, 31, 67.
Lorges (*le duc de*), V, 549.
Louis XI (*le roi*), I, 352.
Louis XIV (*le roi*), I, 192; VI, 446.
Louis XV (*le roi*), I, 312, 454.
Louis (*M.*), secrétaire de l'Académie de chirurgie, V, 344.
Louvre (*le palais du*), I, 24, 337.
Luchet (*le marquis de*), V, 168, 268.
Lucile, comédie mêlée d'ariettes, VI, 252.
— critique de cette pièce, VI, 346.
Lucrèce, citation d'une invocation de ce poète, III, 3.
— traduit par M. de la Grange, VI, 142, 174.
— Eloge de ce poète latin, VI, 145.
Lucrèce, tragédie non-représentée, V, 121.
Lucrèce, romance de M. ***, avocat général, III, 97.
Lucy Wellers, roman trad. par Lasalle, V, 124.
Lulli, savant compositeur, I, 129; V, 78, 444, 503.
Luquet (*madame*), I, 268.
Lussan (*mademoiselle de*), I, 119, 353, 373; II, 171.
Lutrin (*le*), I, 332.
Luxe des habits au mariage du duc de Chartres, VI, 395.

Luxe (*le*) n'est point une cause de dépopulation, V, 319.
Luxemont (*M. de*). Vers à la Condamine, II, 143.
Luzzi (*mademoiselle*) actrice du théâtre français, III, 428; VI, 226.

M.

Mably (*l'abbé de*). Droit public de l'Europe, IV, 167. — Défense du maréchal de Belle-Isle contre l'abbé Mably, IV, 280. Observations sur l'histoire de France, IV, 404.
Macdonald (*James*), baronet, V, 278.
Machault (*M. de*), I, 216.
Machiavel, I, 292.
Madrigal adressé à trois dames, VI, 179.
Madrigal sur la Sorbonne, V, 489.
Maffey (*Scipion*) I, 392.
Magasin des enfans et des adolescens, par madame le Prince de Beaumont, III, 68.
Maillebois (*le comte de*). Son procès avec le maréchal d'Estrées, II, 334.
Mailhol (*M.*), I, 136.
Maine (*madame la duchesse du*), I, 424.
Maladie extraordinaire de M. de la Condamine, V, 353.
Maintenon (*madame de*). Ses lettres closes. — Mémoires, II, 67; VI, 444.
Maisonrouge (*M. de*), I, 427.
Malade imaginaire (*reprise du*), IV, 191.
Malesherbes (*M. de*), premier président. Son discours, VI, 283.
Malfilatre (*M.*), poète, Echo et Narcisse, VI, 398.
Mallet (*M.*) de Genève. Son histoire de Hesse, V, 412.
Manco Capac, tragédie de Le Blanc. — Ses vers au roi, III, 397, 419.
Mandement de l'évêque de Soissons, II, 192. — de Christophe de Beaumont contre l'Emile, III, 241. — de l'archevêque d'Aix (le roi de Prusse), contre le marquis d'Argens, V, 197. — de l'archevêque d'Auch en faveur des jésuites, IV, 76.
Mandeville (*mademoiselle*). Voyez madame Trial.
Manelli, acteur italien, I, 30, 31, 69.
Manie des arts (*la*), comédie de M. Richard, III, 392.
Manuscrit des Contes de La Fontaine, ouvrage très-curieux et très-précieux, VI, 93.
Maranesi, danseur, I, 36.
Marcellus ou les persécutions, tragédie chrétienne, VI, 372.

Margency (*M. de*), I, 415, 419.
Marguerite d'Anjou, sujet de tragédie, II, 227.
Mari (*le*) nonchalant, comédie de Cibber, V, 68.
Mariage de Molé avec mademoiselle d'Épinay, VI, 273.
Mariage (*le*) par dépit, comédie de Bellecour, IV, 467.
Mariage (*le*) clandestin, de Garrick, comédie, VI, 69.
Mariage interrompu, de Caïlhava, VI, 317.
Mariages (*les*) Samnites, opéra comique, VI, 159. — (*Discours sur les*), VI, 21.
Mariamne, tragédie de Voltaire, I, 214.
Marianne, roman de Marivaux, I, 46; III, 317.
Marin (*M.*), censeur de la police, V, 57, 545, 547.
Marivaux (*M.*), I, 46.
— Notice sur cet auteur, III, 317.
— Ses œuvres diverses, IV, 462.
Marmontel (*M.*), vers pour le portrait de J. J., I, 68. 127. — Egyptus, tragédie; Denis le tyran, tragédie, 136. — Ecrits sur la comédie, 146. — Articles dans l'Encyclopédie, 229. — Venceslas de Rotrou, retouché, 417. — Epître à Bernis, II, 99. — sa poétique, III, 196. — Son discours de réception, IV, 10. — la Pharsale, V, 218. — Bélisaire, 528, 535. — Pièces à l'opéra comique, VI, 155, 159, 252, 329, 318. — Vers contre Ribalier, 477.
Marolles (*l'abbé*), I, 374.
Marotes. Miniatures des Contes de La Fontaine, VI, 93.
Marseillais (*le*) et le lion, conte par Voltaire, VI, 193.
Marsy, (*l'abbé de*), continuateur de Rollin, I, 328.
Martange (*M. de*) épître à un juif de Berlin, II, 20. — le ballet de l'ennui, V, 54.
Masson (*M.*), Pharsale de Lucain, IV, 541.
Mathon de Lacour; Andriscus, tragédie; Almanach des Muses, IV, 28; V, 464.
Maty (*M.*) voyageur, V, 298.
Mauge, auteur de l'épreuve imprudente, II, 371.
Maugiron (*testament du marquis de*), VI, 148.
— (*madame la marquise de*), son mariage, VI, 146.
Maupertuis (*M. de*), I, 67, 212; V, 392.
Mausolée érigé dans l'église Saint Roch, par Huez, V, 492.
Mausolée du maréchal de Saxe, par Pigale, II, 91.
Maximes de la Rochefoucault, I, 392.
Mazarin (*abrégé de la vie du cardinal de*), VI, 345.
Médecin malgré lui (*le*), I, 241.
Médecine (*faculté de*), se décide en faveur de l'inoculation, IV, 178. — l'interdit, IV, 397.

Mehégan, histoire de Louis XII. — ses ouvrages appelés thèmes de collége, I, 373.
Meinières (*M. de*). Sa bibliothèque, V, 116.
Mélanges de maximes, par M. d'Arnoncourt, I, 392.
Mélanges de littérature anglaise, par madame Belot, II, 428.
Mélanges (*nouveaux*) de Voltaire, V, 78, 140. — intéressans et curieux, V, 20.
Melon (*M.*), I, 88.
Mémoire sur l'insertion de la petite-vérole, I, 171.
— pour Abraham Chaumeix, II, 409.
— sur une question de séduction, IV, 4[illegible]
— sur le mariage des protestans, IV, 128.
— sur la population, condamné à être brûlé, VI, 353.
Mémoires de Brandebourg, I, 21.
— de Fleurange, I, 135.
— de deux amis, I, 137.
— de Versarand, I, 137.
— secrets de Bolingbroke, I, 150, 162.
— de Michel de Marolles, I, 374.
— de l'Académie de Troyes, II, 15.
— sur l'inoculation, II, 16.
— de M. de la Porte, II, 23.
— de Torcy, II, 35.
— continuation des.... de Brandebourg, II, 281.
— de Sully, falsifiés par les jésuites, III, 220.
— de la baronne de Blemont, III, 303.
— de Gouthieu, V, 225.
— d'une religieuse, par elle-même, V, 225.
— pour les curés à portion congrue, V, 68.
— du marquis de Solanges, roman, V, 226.
— du prophète Elie, V, 241.
— de la marquise de Crémy, roman, V, 360.
— secrets pour l'histoire de Perse, VI, 97.
— et plaidoyers de L. de Maudéon, VI, 397.
Mengs, peintre, ses deux tableaux, II, 37.
Menil (*le chevalier de*), I, 427.
Menteur (*épitaphe d'un*), I, 206.
Méprises (*les*), comédie de Rousseau de Toulouse, I, 171.
Mercier (*L. S.*), auteur de Jenneval, VI, 458.
Mercier, abbé de Saint Léger, bibliographe, V, 130.
Mercure de France, I, 115, 121, 372.
Mérope, tragédie de Voltaire, I, 289.
Méry (*l'abbé*), Théorie des peintres et des sculpteurs, IV, 445.
Mesmes (*le président de*), I, 426.

Messie (*le*), poëme de Klopstock, VI, 267.
Métamorphoses d'Ovide (*les*) en estampes, V, 436.
Métastase, I, 286, 287, 435; V, 271; VI, 136.
Meunière (*la*) de Gentilly, VI, 190.
Mexicains (*les*), par Marmontel, VI, 329.
Mézeray, historien, I, 346.
Michaut et Michelle, poëme de V..., VI, 450.
Michaudière (*M. de la*), intendant, V, 316.
Michel Ange, I, 271.
Mignard, I, 99.
Mignot (*l'abbé*), histoire de Jeanne de Naples, IV, 13; V, 128.
Militaire philosophe (*le*), V, 518.
Millot (*M. l'abbé*). Son discours, V, 95; VI, 248.
Milton (*réflexions sur*), III, 52.
Mirabaud (*le marquis de*), I, 112; II, 213, 239, 259.
Miracles (*disputes sur les*), V, 64.
— (*défense des*) V, 64.
Mirepoix (*l'évêque de*), cause de l'exclusion de Piron de la place de Lenglet à l'Académie, I, 34.
Mirepoix (*M. le duc de*), nommé ambassadeur, VI, 58.
Mirza et Fatmé, roman, I, 118.
Mœurs des Germains, traduit par la Bléterie, I, 333.
Moissonneurs (*les*), opéra comique, V, 522.
Moissy (*M. Oulier de*). La nouvelle école des femmes, comédie, II, 345; VI, 118.
Molé (*M.*), acteur célèbre, V, 514; VI, 51, 272.
Molière a semé des traits sublimes jusque dans ses farces, I, 60, 99, 145, 149, 205, 222, 238, 242, 271, 291, 363. — affaiblit le caractère de son Tartufe, V, 19.
Monarchie des Solipses (*la*), allégorie, I, 85.
Montbrun. La nouvelle Babylonne et la Henriade travestie, II, 463.
Monchaussée. Texte écrit des Contes de La Fontaine, VI, 93.
Moncrif, directeur de l'académie. Son discours, I, 55, 127, 267; V, 77, 297.
Mondonville, musicien, Daphnis et Alcimadure, I, 248, 330. — Oreb, oratorio, II, 319; V, 460; VI, 71, 206.
Monitoires publiés, V, 261.
Monnet, directeur de l'opéra comique, IV, 491.
— Anthologie française, V, 298.
Monnier (*mademoiselle le*), son procès criminel, VI, 413.
Monsigny (*M.*), compositeur, III, 262; V, 216; VI, 357, 366.
Montagne (*lettres de milady*), III, 514; VI, 20, 188, 345, 422, 458.

Montaigne (*appelé divin*), pouvait traduire Tacite, 34, 272, 291, 329, 336.
Montani (*M. de*), I, 296.
Montbar (*maison de Buffon*), I, 448.
Montchauvet (*M. le curé de*), I, 404, 433.
Montégut (*madame.*) Ses œuvres mêlées, recueillies par son fils, conseiller au parlement, VI, 343.
Montesquieu (*le président de*), directeur de l'académie, I, 12, 25, 33, 55, 99.— pouvait traduire Tacite, I, 20, 212, 312, 336. jette au feu son histoire de Louis XI, 353, 487.— lettre à M. Waburton, III, 301; VI, 287.
Montmiral (*éloge du marquis de*), V, 199.
Montmorency (*le connétable de*), I, 4.
Montrevel (*lettre de Voltaire à madame de*), I, 444.
Montmollin (*le pasteur*) V, 32, 61, 118.
Montreille, V, 538.
Monument érigé à M. le Dauphin, V, 210.
Morale d'Epicure de l'abbé Le Batteux, II, 330.
Morandière (*M. de*), brochure sur les mendians, IV, 47.
Moreau, père de Maupertuis, V, 393.
Morellet (*l'abbé*). Mémoire pour la défense des propositions attaquées dans la gazette littéraire, IV, 465; V, 80, 256.
Mort (*la*) de M. Langlet, archevêque de Sens, I, 34.
— de l'abbé Terrasson, I, 268.
— d'Hercule, tragédie, II, 168.
— de Vadé, II, 239.
— de Vaurcal, de l'académie française, III, 56.
— de Mirabaud, III, 54.
— de M. Gudin, de l'académie des sciences, III, 98.
— de Crébillon, III, 195.
— de Bouchardon, sculpteur, III, 227.
— de mademoiselle Nessel, actrice des Italiens, III, 241.
— de Louis Racine, III, 317.
— de Marivaux, III, 317.
— de la Popelinière, III, 320.
— de Sarrazin, III, 355.
— de Socrate, tragédie de Sauvigny, III, 366.
— de Bougainville, III, 427.
— de l'abbé de Marsy, IV, 12.
— de Restaut, grammairien, 74.
— d'Algarotti, IV, 152.
— de Levayer, IV, 154.
— du célèbre Rameau, IV, 225.

Mort de Balechou, IV, 212.
— du poëte Roy, IV, 285.
— de Clairaut, de l'académie des sciences, IV, 456.
— du marquis de Montmirail, IV, 286.
— de Carle Vanloo, IV, 505.
— de M. le comte de Caylus, V, 9.
— d'Abel, drame, V, 96.
— de J. B. Crevier, V, 115.
— de J. B. Ladvocat, V, 130.
— d'Armand, acteur, V, 131.
— de Panard, chansonnier, V, 133.
— de Stanislas, roi de Pologne, V, 150.
— de mademoiselle Collet, actrice, V, 154.
— de Monseigneur le Dauphin, V, 181.
— du duc de Parme, V, 189.
— de Villaret, historiographe, V, 191.
— de M. Julienne, directeur de la manufacture des Gobelins, V, 192.
— de J. Astruc, médecin, V, 229.
— de mademoiselle R. de Malboissière, V, 278.
— de James Macdonald, baronet, V, 278.
— de M. Silhouette, ministre, V, 456.
— de Quinault Dufresne, acteur, V, 473.
— de M. Gaignat, VI, 16.
— de M. Baron, chimiste, VI, 17.
— de M. Boyer, médecin, VI, *ibid.*
— de M. Maquart, médecin, VI, *ibid.*
— de M. Camus, géomètre, VI, 55.
— de J. N. de Lisle, géographe, VI, 178.
— de l'abbé d'Olivet, VI, 197.
— de M. Damilaville, VI, 221.
— de M. Dupin, fermier général, VI, 351.
— de M. Dumourier du Perier, VI, 389.
— de J. Ch. François, graveur, VI, *ibid.*
— de Silvia, actrice, VI, 399.
— de M. Poinsinet, auteur, VI, 407.
— de M. l'abbé Vatry, VI, 477.
Mot de Voltaire sur Racine fils, III, 317.
Motet chanté par Caffarelli de Naples, I, 53.
Mouhy (*le chevalier de*), écrivain infatigable, I, 107, 113, 372; V, 294.
Moulin de Javelle, comédie, I, 35.
Mousquetaires noirs, requête plaisante au pape, IV, 541.
Mozart, notice sur ce célèbre compositeur, III, 528.

Muse limonadière, surnom de madame Bourette, I, 403.
Muses (*almanach des*), V, 96, 464.
Musique italienne bannie de l'opéra, I, 129.
— (*réflexions sur la*), I, 229, 272.
Mussard (*lettre de M. Tronchin à M.*), I, 431.

N.

Nabuchodonosor, tragédie de Margency, I, 415.
Naigeon (*M.*), réflexions de, VI, 469.
Naissances tardives (*recueil des pièces relatives à la question des*), V, 344, 347.
Naïveté d'un curé à ses paroissiens V, 550.
Nanine, comédie de Voltaire, I, 145, 331.
Narcisse dans l'île de Vénus, poëme, VI, 398.
Narcisse, ou l'amant de lui-même, I, 127.
Nattier, peintre, I, 67.
Nature (*le livre de la*), par Robinet, V, 237.
Necker. Mémoire lu à la compagnie des Indes, IV, 158; VI, 391.
Nedham, irlandais, V, 64.
Négociant anglais (*le*), I, 41, 318.
Nesle (*M. de*) Les préjugés sur l'honneur, V, 198.
Nessel, actrice de l'opéra comique, III, 241.
Netscher, peintre, I, 280.
Newton, I, 268.
Nicolet. Il reçoit la défense de jouer des pièces où l'on parle. — Son bon mot à mademoiselle Clairon, IV, 243; VI, 236.
Nicolle (*M.*), doyen de l'Académie des sciences, II, 287.
Nicomède, tragédie, I, 330.
Nielle, maladie qui attaque le blé. — Remède contre, I, 374, 373.
Nimon Lenclos. Sa vie, par Bret, I, 361.
Nivernois (*le duc de*) préside l'Académie française et répond aux récipiendaires, I, 312; III, 122.
Noachite (*le*), écrit ancennique, V, 377.
Noblesse (*la*) commerçante, par Coyer, I, 487; II, 75.
Noblesse militaire, ou le patriote français du chevalier d'Arc, II, 18, 133.
Noce interrompue, parodie d'Alceste, II, 298.
Noël (*M.*), musicien. Son Pantalon, V, 134.
Nonotte, jésuite, V, 505.

Notice sur Clairaut, par Diderot, IV, 456.
Nougaret, un quatrième chant de la Dunciade, IV, 123; V, 226.
Nouveaux calotins, libelle, III, 83.
Nouveaux dialogues des morts, par Pesselier, I, 14.
Nouvelle Héloïse, opinion sur ce roman et sur J. J. comme auteur de roman, III, 310.
Noverre, chorégraphe, V, 50.
Numa jugé sévèrement par Diderot, VI, 462.
Nuits (*les*) d'Young, traduites par Letourneur, VI, 353.

O.

Objections et réponses sur le commerce des grains et des farines, VI, 268.
Observations sur les antiquités d'Herculanum, I, 223.
— de médecine, de chirurgie et de pharmacie, I, 207.
— sur la physique et les arts, par M. Toussaint, II, 248.
— sur les édifices des anciens peuples, VI, 112.
— sur le poëme des quatre saisons, VI, 299.
— sur le voyage en Sibérie de Chappe, VI, 335.
— sur la religion et les lois des Turcs, VI, 470.
Ocellus Lucanus, traduit par le Batteux, VI, 250.
Ode de V. sur la mort de la margrave de Bareith, II, 418.
Ode de Lebrun à Voltaire, III, 113.
Œuvres mêlées de la Motte, I, 190.
Œuvres de Chapelle et de Bachaumont, I, 372.
Œuvres mêlées de M. du Rozoi, VI, 270.
Œuvres du philosophe bienfaisant, V, 150.
Œuvres mélangées de madame de Montégut, VI, 343.
Olivet (*l'abbé d'*), traité d'indécente, la proposition d'exclure Piron de l'académie, I, 34, 134. — répond au discours de Châteaubrun, I, 354, 357. — épigramme contre lui, V, 444; VI, 198.
Olivier, poëme de Cazotte, III, 349.
Olympie, tragédie de Voltaire, IV, 73. — jouée à Genève, V, 390.
On ne s'avise jamais de tout, opera comique, V, 155.
Opéra comique, l'ancien genre, détestable, V, 327.
Opéra. Son procès avec la comédie française, I, 50. — incendie, III, 352.
— de Frontignan, de Montdonville, I, 249.
— des gueux, de Gay, II, 36.
Opinion sur les romans de Richardson, III, 311.

Opinion des Français sur les autres nations, V, 155.
— de Diderot et de Voltaire sur l'éloge du Dauphin, par Thomas, V, 204, 282.
Optimisme (*par Leibnitz*), I, 483.
Opuscules sur la langue française, I, 133.
Oracle (*l'*), par Sainte-Foix, I, 37.
Oraison funèbre du Dauphin, par C. L. de Brienne, V, 182
— par le père Fidèle de Pau, V, 184.
— par l'abbé de Boismont, V, 186.
— du duc de Parme, par l'abbé de Beaumont, V, 189.
— par M. Champion de Cicé, V, 246.
— de la reine, VI, 180.
Oreb, oratorio italien, exécuté pour la première fois en France, II, 318.
Orgueil de l'homme (*sur l'*), I, 468.
Origine de la grandeur de la cour de Rome, I, 83.
Orléans (*le duc d'*) fait inoculer ses deux enfans, II, 17, 22.
— il joue la comédie, V, 157.
Ormesson (*M. Lefèvre d'*), veut sauver le jeune Labarre, V, 262.
Orphelin de la Chine, tragédie, I, 433, 435, 436, 443; II, 26.
Orpheline léguée, comédie, V, 74.
Orphelins (*les heureux*), roman, V, 297.
Orphelins (*les*) anglais, drame, VI, 272.
Origine (*de l'*) du gouvernement, par Garnier, IV, 352.
Orrery (*le comte de*), I, 42.
Orthographe (*changement d'*), I, 132, 133.
Osmond, roman de madame de Puisieux, V, 224.
Oudard de Bussy, Louis XI lui fait trancher la tête, I, 352.
Oudry, peintre, I, 66, 67. — Sa mort, I, 297.
Ovide (*impossibilité de bien traduire*), V, 438.

P.

Paix (*la*) de l'Europe, etc., par M. G., II, 258.
— (*fête pour la*), III, 420.
Palais Bourbon, un des plus beaux de Paris, I, 139.
Palissot (*M.*) Sa comédie des trois tuteurs, I, 219.
— les philosophes, comédie de, III, 29.
— les méprises, comédie de, III, 181.
— réflexions sur quelques-uns de ses ouvrages, IV, 49.
— ses tours sanglans à Poinsinet, VI, 410.
— son épître à Nicolet, VI, 424.

Paméla de Richardson. Opinion sur ce roman, I 87; III, 308.
Palmire, ballet héroïque de Lavalière, V, 49.
Panard, chansonnier (*couplet de Gallet à*), V, 133.
Panégyrique du cordonnier Reinhart, III, 34.
— de mademoiselle Clairon, IV, 445.
— de saint Louis, V, 357; VI, 179.
— de saint Louis, par l'abbé Bassinet VI, 180.
Pantaléon, instrument de musique, V, 134
— Hebenstreit, inventeur de cet instrument, *ibid.*
Paoli, chef des Corses, écrit à J.-J. pour lui demander des lois pour sa nation, IV, 247.
Papillon (*J.-B.*), graveur en bois, VI, 343.
Pâques (*Voltaire fait ses*), VI, 23, 27.
Paradis perdu de Milton, III, 52.
Paradoxes métaphysiques, par Collins, I, 298.
Paralytique de Greuse, gravé par Flipart, V, 446.
Parallèle entre Alexandre et Thamas-Koulikan, I, 34.
— (*court*) entre Voltaire et J. J. Rousseau, III, *ibid.*
— de l'Iliade avec Télémaque, III, 55.
Parcieux (*Antoine de*) mathématicien, VI, 178.
Paris (*réverbères de*), VI, 12.
Parlement. Son exil à Pontoise, I, 30.
— ses remontrances, I, 31.
— de Besançon, libelle, III, 83.
— arrêt contre le dictionnaire de J.-J. R. et les lettres de la Montagne, IV, 402.
— confirme le jugement de la Barre, V, 262.
Parme (*l'infant, duc de*), V, 189.
— Son oraison funèbre, V, 246.
Parmentier, poëte, lettre de Caton d'Utique, V, 115.
Paros, tragédie, I, 136.
Pasteurs (*les*) de Neufchâtel, V, 194.
Patagons, leur existence constatée, V, 298.
Pâtée, I, 137.
Patouillet, jésuite, V, 505.
Patriote anglais, par M. de Gournay, I, 216.
Patriote français, voyez noblesse militaire, II, 18, 153.
Patte (*M.*), architecte, projet d'éclairage, VI, 16.
Paulet (*M.*), médecin. Son histoire de la petite-vérole, VI, 113.
Paulian (*le père*). Traité de paix entre Descartes et Newton, IV, 13.
Paysan (*le*), parvenu, par Mariveaux, III, 317.

Pêcheurs (*les*), opéra comique de Gossec, V, 246.
Pecquet, auteur de l'esprit des maximes politiques, II, 275.
Peinture en cire, I, 245, 296; 342.
Pelletier de Morfontaine, VI, 417.
Pensées philosophiques, I, 75.
— sur l'interprétation de la nature, I, 106, 167.
— philosophiques d'un citoyen de Montmartre, II, 19.
— (*les*) de J. J Rousseau, III, 364.
— de Charron, III, 443.
— sur le bonheur, par Veri, V, 372.
Pension accordée à Collé pour sa chanson sur Minorque, II, 110
— retirée à l'abbé Ladvocat, V, 131.
Peran (*l'abbé*). Vie du maréchal de Saxe, II, 278; VI, 68.
Pergolèse, célèbre compositeur, I, 230, 231, 271.
Perrefixe, histoire de Henri IV, V, 158.
Perroux (*M. du*). Sa lettre de Goa, V, 61.
Pesselier, I, 14, 15.
Petit (*A.*), médecin : naissances tardives, V, 347.
Petit-maître (*le*) en province, opéra comique, V, 40.
Petit avis à un jésuite, III, 124.
Petit (*l'abbé*), curé de Montchauvet, Son histoire plaisante au sujet de ses deux tragédies, I, 404, 405, 406.
Pétrarque, mémoires sur sa vie, IV, 89.
Pétrissée (*le*), poëme de M. de Bullioud, III, 319.
Peuple (*le*) instruit, brochure, II, 119.
Peuples (*changement dans l'esprit public des*), V, 221.
Pezai (*M. de*), Zélis au bain, poëme, III, 409, 441.
— lettre de Voltaire à madame de, V, 486.
Pfeffel, jurisconsulte, auteur de l'abrégé chronologique de l'histoire d'Allemagne, I, 199; V, 218.
Pharamond, tragédie attribuée à Champfort, V, 50.
Pharamond, tragédie de la Harpe, IV, 530, 540, V, 16.
Pharsale de Lucain, traduit par Marmontel, V, 16, 258.
Philidor, musicien. Son opéra de Sancho Pança, III, 212.
— le bucheron, opéra comique, III, 554.
— les fêtes de la paix, III, 442.
— première représentation du sorcier, opéra comique, IV, 26.
— auteur de la musique de Tom-Jones, IV, 362.
— Tom-Jones, V, 147.
— le jardinier de Sidon, l'amant déguisé, VI, 133, 179, 319, 421.

Philoctète, tragédie de la Harpe, I, 313.
Philosophe (*le*) bienfaisant. Ses œuvres, III, 512.
— ignorant, brochure de Voltaire, V, 231.
— marié, comédie de Destouches, I, 204.
— sans le savoir, de Sedaine, V, 56, 105.
Philosophes (*les*), comédie de Palissot, III, 29.
— réflexions sur cette comédie, III, 50, 369.
— vers et brochure à ce sujet, III, 34, 47.
— vers de Piron sur cette comédie, III, 54.
— parodie des Philosophes, par Poinsinet, III, 55.
— libelles, suite de cette comédie, III, 83.
Philosophes (*les*) français présentés au roi de Danemarck, VI, 209.
Philosophie (*la*) applicable à tous les objets de l'esprit et de la raison, I, 267.
— de l'Histoire, par Voltaire, IV, 424, 436.
— de la nation (*discours sur la*), V, 465.
Phrosine et Mélidor, I, 49.
Physique de l'histoire, IV, 444.
Pièces fugitives de Saint-Lambert, VI, 330.
Pierre, premier peintre du duc d'Orléans. Sa coupole de la chapelle de Saint-Roch, II, 124, 256, 501.
Pierre-le-Grand. Son histoire par Voltaire, III, 89, 370.
— tragédie d'un écolier, V, 362.
— poème, par Thomas, V, 454.
Pierre (*la*) philosophale, VI, 177.
Pigale. Mausolée du maréchal de Saxe, II, 91, 106.
— statue de Louis XV, à Reims, III, 44.
— sa lettre à Voltaire à ce sujet, III, 465.
— réflexions et dialogue sur l'inscription de la statue de Louis XV, IV, 13.
Pinet ou Pissolet, aveugle des Tuileries, I, 281.
Piolène (*l'abbé de*). Bouts rimés, II, 225.
Piron (*M.*). Le roi défend à l'Académie française de le nommer à la place de Lenglet, I, 33.
— Bon mot de lui à cet égard, I, 34.
— Vers pour l'aveugle des Tuileries, I, 46, 149.
— Vers adressés à madame Geoffrin, I, 280, 282.
— Epigramme sur le testament du cardinal de Richelieu, II, 75.
— Vers sur les philosophes, comédie de Palissot, III, 54.
— Bon mot, III, 296.
— Sa réponse à l'archevêque de Paris, V, 123, 164, 301.
— Epitaphe de Duclos, VI, 198.

Pisieux (*madame de*), I, 87.
Pitrot. Ballet d'Ulysse dans l'île de Circé, IV, 263.
— Ballet dans la fée Urgèle, V, 113.
Pitt (*M.*), secrétaire d'état, II, 119.
Plafond de Saint-Roch peint par Pierre, II, 124, 256.
Plagiat de J.-J. Rousseau, V, 97, 411.
Plaisanterie de campagne (*la*), comédie, VI, 400.
Planchot (*M. l'abbé*), panégyrique de saint Louis, V, 357.
Pleinchesne (*Renard de*), VI, 133.
Platon, I, 487.
Pline le jeune, I, 334.
Plutarque, I, 4.
— Abrégé des Hommes illustres, IV, 98.
Poëme (*petit*) sur la vraie philosophie, par Dorat, III, 67.
Poëmes en prose (*la question des*), I, 129.
Poëte (*le*). Epître en vers de la Harpe, couronnée, V, 280.
Poésies variées, par Coulanges, I, 47.
— diverses, III, 440.
Poétique française, par Marmontel, III, 476, 496.
Poinsinet (*M.*), parodie des Philosophes de Palissot, III, 55.
— Sancho Pança, opéra comique, III, 212.
— Le Sorcier, opéra comique, IV, 26.
— Le Cercle, comédie, IV, 201, 229.
— Tom-Jones, IV, 362; V, 147.
— cité, VI, 202.
— Ernelinde, opéra, VI, 279.
— se noie en Espagne, VI, 408.
Poinsinet de Sivri. Briseis, tragédie, II, 426.
— Ajax, tragédie, III, 234.
— Procès de la multitude, III, 264.
— Son théâtre et ses œuvres diverses, IV, 100.
Poisson, surnommé l'Illustre. Son portrait, I, 79. — Ses rôles, ses habits. Il est pleuré, I, 80, 81, 121. — Son portrait, *ibid.*
Poissonnier, médecin. Découverte du secret de dessaler l'eau de mer, IV, 180.
Poivre (*M.*), intendant de l'Ile-de-France. Voyage en Amérique, etc., VI, 78.
Police générale des grains, par M. Herbert, II, 302.
— (*la*) arrête la comédie du Philosophe sans le savoir, V, 56.
Polignac (*le cardinal*). Son anti-Lucrèce, I, 35.
Polissons. Fréron est à leur tête, I, 128.

Polixène, opéra de Joliveau et d'Auvergne, III, 295.
Pomme (*M.*), médecin, V, 328.
Pomme abattue (*le conte de la*) par Guillaume Tell, V, 418.
Pompadour (*madame*) arrange le procès de l'Opéra contre la Comédie française, I, 51.
— s'évanouit au spectacle, I, 244.
Pompignan (*J.-G. le Franc de*), VI, 180.
Poncet de la Rivière (*M.*). Voyez Rivière.
Poncelet (*M. l'abbé*), sur la Nature, V, 249.
Pont-Vel (*M.*), auteur du Fat puni, I, 240.
Pope. Ses Pensées, V, 239.
Population. Recherches sur la population des généralités, etc. V, 316.
— (*Mémoire sur la*), condamné par le parlement, VI, 352.
Portelance, I, 137.
Porter (*M.*), anglais, VI, 470.
Portrait d'arlequin aux Italiens, IV, 195.
— du chevalier de Lorenzi, VI, 32.
— de feu M. le Dauphin, V, 181.
Pot pourri (*le*), ou Epître à qui voudra, IV, 124.
Pouilly (*de*). Vie du chancelier de l'Hôpital, IV, 94.
Poupelinière (*la*), fermier général. Sa mort et notice, III, 320.
Pouvoir (*le*) des Dames, ballet pantomime, V, 113.
Prades (*l'abbé de*), I, 55, 90.
Prédication (*de la*), par l'abbé Coyer, V, 166.
Préférences données à Voltaire sur Corneille et Racine, VI, 328.
Préjugé à la mode, comédie, I, 144.
Préjugés trop bravés et trop suivis, roman par mademoiselle Fauque, I, 330.
— (*les*) sur l'honneur. — en littérature des anciens et nouveaux philosophes, V, 198.
Présens à Voltaire de la part de l'impératrice de Russie, VI, 349.
Présomption (*la*) à la mode, comédie de Caillava, III, 451.
Prétendant (*le*) peut remonter sur le trône d'Angleterre, I, 22.
Préville, acteur célèbre, I, 121; V, 34, 40, 76, 429, 472, 532; VI, 66.
Préville (*madame*), actrice, V, 532; VI, 66.

Prévost (*l'abbé*). Ses romances et voyages, I, 43, 284, 285, 291, 292, 363, 443, 483; II, 347; III, 443; IV, 157.
Prince (*le*) de Noisy, opéra, III, 112.
Princes célèbres (*les*), par Alletz, VI, 247.
Principes et Observations économiques, V, 480.
— de tout gouvernement, V, 324.
— du droit de la nature et des gens, V, 342.
Printemps, soldat aux gardes françaises, anecdote plaisante, V, 329.
Prix fondé à l'Académie de peinture, par le comte de Caylus, III, 110.
Problème historique, qui des jésuites, de Luther et de Calvin ont le plus nui à l'église, II, 267.
Procès du chevalier de la Barre et de ses complices, V, 262.
— entre M. Bigex et le père Adam, VI, 434.
Procès-verbal sur une séance des convulsionnaires, III, 134.
Profession (*la*) de foi des Théistes, VI, 94.
Projet de pacification entre les trois puissances. Ouvrage du chevalier G., II, 257.
Projet de Louis XV pour encourager les acteurs qui auront des succès, II, 289.
— pour diminuer le nombre des auteurs, VI, 466.
— d'éclairage pour une ville, VI, 16.
Prophète (*le petit*), par Grimm, I, 54, 105.
Prusse (*le roi de*). Voyez *Frédéric*, I, 192; III, 34.
Psyché, poème de l'abbé A....., VI, 481.
Publication d'un recueil de lettres particulières de Voltaire, IV, 274.
— de la tragédie de Régulus non représentée, par Dorat, IV, 375.
Pucelle (*la*), par Voltaire, I, 282, 332, 347.

Q.

Quadrature du cercle, par Causans, I, 117.
Quakers (*les*) à leur frère Voltaire, VI, 252.
Qu'en dira-t-on, par La Beaumelle, I, 23.
Quesnay (*M.*), médecin économiste, V, 480.
Questions sur le commerce des Français au Levant, I, 421.
— adressées à M. Marin, V, 58.
Quétant (*M.*). Le Serrurier, opéra comique, IV, 303.

Quinault, seul dans son genre, I, 99, 104, 330.
Quinault (*mesdemoiselles*), V, 474.
Quintilien, I, 238.

R.

Racine, I, 99, 271, 291, 315, 318, 478, 480.
— Histoire de Port-Royal, V, 364.
— (*Louis*). Sa mort. Notice, III, 317.
Rambouillet (*le précieux et faux bel esprit de l'hôtel de*), V, 240.
Rameau, célèbre musicien. Ses opéras, I, 104; 129, 188, 189; V, 296.
— (*neveu*). La Ramëïde, V, 250.
Raphaël, I, 271, 300.
Rat (*le*) iconoclaste, poëme héroï-comique, III, 409.
Raynal (*l'abbé*). Anecdotes historiques, etc., I, 2, 5, 89.
Rebel et Francœur, directeurs de l'opéra, I, 113; II, 233; III, 112; V, 427.
Recherches sur la valeur des monnaies et le prix des grains, par Dupré de Saint-Maur, III, 231.
— sur les mesures anciennes, VI, 112.
Recueil de pièces, I, 85.
— d'actes sur le commerce, par Toussaint, I, 267.
— de poésies nouvelles de Dorat, IV, 170.
— de pièces détachées, de madame Riccoboni, IV, 435.
— de pièces pour l'Histoire de France, VI, 344.
— philosophiques et littéraires, VI, 460.
Réflexions sur la poésie et la peinture, II, 255.
— sur la peinture, sur Bouchardon et sur la sculpture, par Diderot, III, 269, 321.
— sur les grandes compositions épiques et dramatiques, III, 476.
— sur l'esprit et les opinions du temps, III, 534.
— sur la disette des tuteurs au Théâtre français, IV, 38.
— sur quelques ouvrages concernant l'exportation des grains, IV, 146.
— sur la philosophie et les philosophes, IV, 181.
— sur la poésie, IV, 209.
— sur une brochure intitulée: Nécessité d'une réforme dans les lois civiles, IV, 214.
— sur une histoire à faire du christianisme, IV, 250, 266.
— sur la tragédie, IV, 296.

Réflexions et anecdotes sur la tragédie du Siége de Calais, IV, 389.
— à l'occasion du traité de la méthode, V, 26.
— sur l'ouvrage de M. Beccaria, V, 84.
— sur la politique et le droit naturel, V, 88.
Réforme faite à la comédie italienne, VI, 380.
Réfutation du caloyer, IV, 288.
Reine de Golconde (*la*), conte, V, 216.
— opéra, *ibid.*
Reines (*les deux*), drame héroïque, VI, 454.
Reinhard (*Mathieu*). Son panégyrique, facétie du roi de Prusse, III, 34.
Religion (*la*) naturelle, poëme de Voltaire, I, 483, II, 6, 10, 49, 160, 384.
— vengée, journal des jésuites, II, 159.
Remarques sur les avantages et les désavantages de la France et de l'Angleterre, I, 147, 319.
— sur la tragédie du Siége de Calais, IV, 286.
— de Diderot, sur l'éloge du Dauphin, V, 204.
Remboursemens. Epigrammes contre la Bléterie, VI, 171.
Remontrances au roi, I, 31.
Renard (*M.*) médecin. Anecdote plaisante, V, 459.
Renaud d'Ast, opéra-comique de Lemonnier, V, 48.
Renou (*Constant*), auteur de Zélide, comédie; de la mort d'Hercule, tragédie; du fleuve Scamandre, opéra comique I, 380; II, 168; VI, 237.
Réponse de Zeila à Valcour, héroïde, IV, 124.
— à la lettre de Gottl. Sauftmuth, IV, 494.
— (*ma*) à Diderot par Grimm, III, 337.
Requête de J.-J. aux magistrats de Berne, V, 62.
— à tous les magistrats du royaume, VI, 439.
Réquisition concernant le libre commerce des grains, IV, 263.
Restout, peintre, recteur de l'Académie, I, 62; II, 246, 501.
Revel (*histoire de Geneviève, par la comtesse de*), I, 459.
Réverbères de Paris, VI, 12.
Rêveries du maréchal de Saxe, II, 176.
Revue de brochures, II, 73.
Rhasez, médecin arabe. Traité de la petite-vérole, VI, 113.
Ribalier (*l'abbé*), syndic, VI, 124, 477.
Riccoboni (*madame*). Ses ouvrages, II, 402; III, 213, 307; IV, 131, 435; V, 358; VI, 70.
Richard de Saint Nom. Voyez Saint Nom.

Richardson, Clarisse Harlowe, Pamela, Grandisson, romans, III, 307, 308, 311.
Richelieu (*le cardinal de*), I, 15.
— Abrégé de sa vie, VI, 344.
Richelieu (*maréchal de*) s'oppose au nom du roi à l'élection de Piron à l'Académie, I, 34. — fait recevoir le comte de Clermont, I, 111. — On lui attribue faussement le gain de la bataille de Fontenoy, V, 45.
Richer. Grands événemens par de petites causes, II, 251.
Richesse de l'état par Roussel, III, 410, 428.
— Brochure à l'occasion de ce livre, III, 434, 502.
Ricciardetto (*il*), poëme trad. de l'italien, V, 251.
Ricimero, opéra italien, VI, 279.
Rivière (*Mathias Poncet de la*), VI, 180.
Robertson. Traduction de son histoire d'Ecosse, IV, 62.
Robinet (*M.*), de la Nature, IV, 345; V, 237; VI, 460.
Rochefort (*M. de*). Iliade d'Homère en vers, IV, 292; V, 250.
Rochefoucauld (*la*), I, 392.
Rochemore (*le marquis de*). Lettre inédite, et vers à M. d'Argental, II, 315.
Rochon de Chabannes. Heureusement, comédie, III, 261.
— la manie des arts, III, 392.
— Hilas et Silvie, pastorale, VI, 230.
Rohan de Guemenée (*Louis*), V, 454.
Roi, poëte lyrique, le Ballet des élémens, I, 191.
— Notice sur ce poëte, III, 535.
Roi (*le*) et le Fermier, opéra comique, III, 262, V, 154.
— (*le*) Pasteur, opéra de Métastase, VI, 136.
— (*le*) et le Meunier, pièce anglaise, V, 154.
Rollin (*M.*), I, 131, 328.
Roman politique sur les affaires de l'Amérique, II, 128.
— chinois, V, 292; VI, 86.
Romans divers, IV, 492.
Rome sauvée, tragédie de Voltaire, I, 24.
Rose et Colas, opéra comique, IV, 61; V, 55.
Rosecroix (*le vrai*), V, 377.
Rosimond, mauvais acteur aux Français, I, 372.
Rosière de Salency (*la*) comédie mêlée d'ariettes, VI, 421, 478.
— Histoire de la, VI, 415.
Roslin, peintre, I, 70; II, 256.
Rosoy (*M. du*), le Decius français, tragédie, IV, 345.
— Ses œuvres, V, 140, 301; VI, 270, 345.

Rossignol (*le*), opéra comique, V, 158.
Rotrou, I, 115, 330.
— Venceslas, retouché par Marmontel, I, 417.
Rouquet (*M.*). Les Arts en Angleterre, I, 428.
Rousseau (*J.-J.*). Son Portrait, I, 68. — Son Opinion sur l'ame, I, 77. — Lettre sur la musique, I, 105. — Devin du village, I, 105, 112, 121. — Discours contre les sciences, I, 122. — Brûlé en effigie, I, 127, 141, 189, 230, 251. — Vertueux et éloquent, I, 311. — Idées sur les sciences, I, 363. — Sur l'inégalité, I, 395. — Mistifie le curé de Montchauvet, I, 407, 409, 474, 476. — Opinion sur les femmes, II, 43. — Lettre à d'Alembert sur les spectacles, II, 361, 378. — Lettre à Palissot, III, 59. — Publication d'Emile, III, 123. — Son examen, III, 170, 184. — Le Contrat social, III, 193. — Ces deux ouvrages brûlés par ordre du conseil de Genève, III, 194. — Lettre en faveur de J.-J., contre Voltaire, III, 218. — Mandement contre Emile, III, 241. — Censuré par la Sorbonne, III, 258. — Opinion sur la Nouvelle Héloïse, III, 310. — Réfutation d'Emile, III, 319. — Lettre à Christophe de Beaumont, III, 351, 365, 374. — Lettre de la Montagne, IV, 275. — Sur la Montagne et réflexions, IV, 305. — Brochure à cette occasion, IV, 335. — Le Sauvage en contradiction, brochure contre lui, IV, 336. — Lettres de la Montagne, brûlées par arrêt du parlement, IV, 402. — J.-J. chassé à coups de pierres, à l'instigation du pasteur Montmollin, V, 32. — Négociation entre Rousseau et ce pasteur; ce dernier réfute un libelle, V, 60. — Plagiat de J.-J., brochure, V, 97. — J.-J. revient à Paris, V, 124. — M. Walpole lui écrit sous le nom du roi de Prusse, V, 126. — Lettre de Voltaire, accusé de causer les troubles de Genève, V, 174. — Lettre de J.-J. à M. Walpole, V, 193. — Déclaré calomniateur, V, 309. — Sa brouillerie avec M. Hume, V, 332. — Eût été réformateur, deux cents ans plutôt, V, 341. — Lettre de Voltaire à cette occasion, V, 355. — Voltaire le déclare fou et ingrat, V, 376, 388. — Selon lui, le Français ne peut avoir de musique, VI, 348. — Anecdote de M. Dupin, et la manière dont il y était traité; il en est le secrétaire, VI, 351. — Lettres chérakéesiennes paraissent sous son nom latinisé, VI, 373.
Rousseau (*Thomas*), de Toulouse, I, 171.
— auteur du Journal encyclopédique, V, 243.

Roussel, auteur de la richesse de l'état, III, 410, 428.
Royer, musicien, I, 113.
Russes (*seigneurs*), traduisent Bélisaire, VI, 194.

S.

Saas (*l'abbé*), lettres sur l'Encyclopédie, IV, 248.
Sabots (*les*), opéra comique de Cazot et Duni, VI, 186.
Sadi, poëte oriental, III, 244.
Sage (*le*). Turcaret, comédie, I, 12.
Saint-Agnan (*le duc de*), I, 179.
Saint-Aubin, graveur, V, 431.
Sainte-Foix, I, 37, 141.
— Essais sur Paris, III, 60.
— Reprise de ses pièces, IV, 195; V, 169, 495; VI, 96.
Saint-Hyacinthe (*M.*), auteur de Mathanasius. plaisanterie contre les commentateurs, V, 515, 518.
Saint-Lambert (*M.*), I, 49, 155, 190.
— Essai sur le luxe, IV, 51, 558.
— Son poëme des saisons, V, 20; VI, 296, 318.
Saintnom (*l'abbé Richard de*), VI, 412.
Sainte-Palaye (*Lacurne de*), Ses mémoires, II, 365.
Saint-Peravi ((*M. de*), Stances, épitres, V, 140.
Saint-Pierre (*l'abbé de*). Ses annales politiques, II, 290
Saintval (*mademoisille Lachassaigne*), son début, V, 227, 272.
Saisons (*les quatre*) et les quatre parties du jour, III, 458. IV, 35.
Saisons (*les quatre*), de Saint-Lambert, VI, 296, 318.
Saisons (*les*), poëme traduit de Thompson, III, 29.
Saladin, tragédie de Voltaire, II, 193.
Salle (*M. de la*). Mémoires et anecdotes, I, 37. — Lucy Welers, roman anglais, V, 224, 244.
Salon des tableaux et sculptures, III, 504.
Sally (*M. de*), sculpteur, VI, 208
Sancé (*le marquis de*), vers à M. de Besenval, IV, 224.
— madrigal qui lui est attribué, VI, 171, 391.
Sancerre (*le comte de*), par madame Riccoboni, V, 358; VI, 70.
Sancho Pança, opéra comique de Poinsinet, III, 222.
Sandomir, tragédie lyrique de Philidor, VI, 279.
Sara et..., roman de Saint-Lambert, V, 20.

Sarrazin, acteur du théâtre français. Sa retraite, II, 412. — Sa mort. — Notice, III, 355.
Sartine (*M. de*), lieutenant de police, VI, 12.
Saucourt (*M.*), juge à Abbeville, V, 381.
Sauftmuth (*Gottlieb*). Lettre critique à sa mère, IV, 476.
Saül et David, tragédie burlesque de Voltaire, VI, 262.
Saurin (*M.*), épigramme, III, 351.
— Blanche et Guiscard, tragédie, III, 506.
— Sa reprise, IV, 32. — Orpheline léguée, V, 74.
Sauvagne (*le*) en contradiction, brochure contre J. J. Rousseau, IV, 336.
Sauvigny (*M. de*), III, 194, 366; IV, 77; VI, 235, 417.
— (*monsieur et madame*) V, 541.
Savary (*M.*), I, 88.
Saxe-Gotha (*la duchesse de*), I, 131.
— *visite du prince de*) à Diderot, VI, 220.
Saxe (*le maréchal de*), I, 8, 455, 458.
Scamandre (*fleuve*), opéra comique, VI, 237.
— conte, VI, *ibid.*
Schmidt (M.), antiquaire, remporte plusieurs prix à l'Académie des inscriptions, V, 266.
Schonaich (*le baron*), Arménius, poëme, VI, 354.
Scyros (*le siége de*), I, 34.
Scythes (*les*), tragédie de Voltaire, V, 439.
— fragment, V, 461.
Sedaine (M.), II, 444; III, 262; IV, 161; V, 55, 148, 154, 216; VI, 61, 187, 345, 357.
Segrais, auteur de Zaïde, roman, I, 358.
Séguier, (*M.*), avocat général nommé à l'Académie française, II, 170.
— Son réquisitoire, V, 535.
Séguier de Saint-Brisson. Les charmes de l'honnêteté, VI, 336.
Séjour du roi de Danemarck à Paris, VI, 202.
Senones, abbaye. Voltaire y séjourne, I, 213.
Sens (*les*), poëme, par Durosoi, V, 140.
Sermon aux philosophes, IV, 524.
Serrurier (*le*), opéra comique de Kohaut, IV, 303.
Servan (*M.*), avocat général, V, 464.
Servandoni, architecte; expose ses tableaux, I, 69, 103.
— Son église de Saint-Sulpice, I, 104, 160. — Spectacle

qu'il donne aux Tuileries, I, 156. — Il donne un opéra à Dresde, II, 338. — Ses spectacles, V, 152.
Séthos, roman de l'abbé Terrasson, I, 269.
Sévigné (*madame de*). Ses lettres, I, 190.
Shakespear, célèbre poëte anglais, I, 24.
Siècle de Louis XIV; excellent modèle pour écrire l'histoire, I, 316, 346; II, 180.
Siècle de Louis XIV, par la Beaumelle, I, 22.
Siége de Beauvais, tragédie, par Araignon, V, 202.
Silhouette (*M.*), ministre d'état, V, 456.
Silly (*M. le marquis de*), I, 427.
Silvie et Molhesof, par Dorat, VI, 454.
Silvie, opéra de Laujon, V, 48, 428.
— pastorale de Laujon et Trial, VI, 206.
Singlande (*le père*). Ses Mémoires et Voyages, IV, 448.
Singularités de la nature, par Voltaire, VI, 289.
Siri (*Vittorio*), traduction de ses Mémoires secrets, IV, 448.
Sirven (*affaires des*), V, 284, 385, 489; VI, 451.
Smith. Théorie des sentimens moraux, IV, 291.
Smollet (*M.*). Histoire d'Angleterre, VI, 66.
Société (*Idées sur le perfectionnement de la*), I, 363.
Socrate, tragédie de Voltaire, II, 420, 430.
— tragédie de Sauvigny, III, 194, 366.
Sophie, ou le Mariage caché, à la comédie italienne, VI, 69.
Sophocle, célèbre poëte trag.-grec, I, 313, 318.
Sopha (*le*), roman de Crébillon, I, 194.
Sorbonne (*la*), censure de l'Emile de J.-J. Rousseau, III, 258.
Sottises des deux partis (*par Voltaire*), II, 117.
Soubise (*le prince de*), VI, 549.
Soufflot, architecte, I, 103. — Plan de Sainte-Geneviève; projet. Réflexions à ce sujet, II, 275; III, 42; IV, 237.
Souvenirs (*les*) de madame de Caylus, publiés par Voltaire, VI, 442.
Spalme (*des propriétés du*), III, 319.
Spectacles donnés à Fontainebleau, V, 45.
Staal (*mémoires de madame de*), I, 421, 425.
Stances sur une infidélité, V, 140.
Stanislas (*le roi*) répond à Rousseau, I, 123, 182. — Sa sortie de Dantzick, II, 314; III, 512. — périt par le feu à quatre-vingt-huit ans, V, 150.

Statue de la place de Louis XV, par Bouchardon; III, 420.
Strelitz. Mœurs de ces esclaves, V, 363.
Suard (*M.*), V, 299, 334; VI, 20, 263.
Suard et Arnaud, rédacteurs, etc. Voy. *Arnaud.*
Sueur (*le*), peintre, I, 64, 99.
Sujets de tragédies, comédies, tableaux, etc., I, 307.
Sully. Son éloge, par Thomas, III, 499.
Sulpice (*de Saint*), auteur du Consolateur, III, 489.
Supplément au siècle de Louis XIV, I, 24.
— aux causes célèbres, VI, 453.
Surgy (*M. de*). Eloge du marquis de Montmirail, V, 199.
— Histoire de la Pensylvanie, VI, 72.
Surprises de l'Amour, opéra de Bernard, II, 234.
Swiéten (*le baron de*), musicien, VI, 422.
Sylvestre, premier peintre du roi de Pologne, I, 68.
Sylvia, actrice de la comédie italienne. Sa mort, II, 358; VI, 399.

T.

Tableau moral du cœur humain, III, 259.
Tableau parlant, d'Anseaume et Grétry, VI, 404.
Tableaux tirés de l'Iliade et de l'Enéide, II, 129.
Tacite, I, 5, 333, 334, 335, 351.
— Ses œuvres, traduct. par la Bléterie, VI, 163.
Taconnet, auteur-acteur du boulevard, V, 524; VI, 246.
Talens lyriques (*les*), opéra de Mondorge, VI, 291.
Tancrède, tragédie de Voltaire, III, 68, 72, 84.
Tant mieux pour elle, conte par Calonne, III, 68.
Tanzaï, roman de Crébillon, I, 194.
— tragi-comédie, V, 526.
Tapisseries (*sujets de*), I, 309, 310.
Targe (*M.*). L'histoire d'Angleterre de Smollett, VI, 66.
Tartufe (*le*), comédie, ouvrage de l'homme le plus sublime des siècles modernes, V, 20.
Tasse (*le*), I, 286.
— Discussion sur sa supériorité ou sur celle de l'Arioste, IV, 160.
Télémaque, I, 270.
Tencin (*madame de*). Mémoires de Comminges, IV, 14, 276.

Teniers (*David*) , peintre flamand , I , 281.
Tercier (*M.*) , censeur royal , disgracié , V, 458.
Terrasson (*l'abbé*). Sethos , I , 267 , 268 , 272.
Testament politique Bolingbroke , I , 162.
— de R. Walpole, V, 476.
Théagène et Chariclée , tragédie de Dorat , III , 342.
Théâtre de société de M. Collé , V, 525.
Théâtre et poésies diverses de P. de Sivri , IV, 100.
Théâtres (*fermeture des*) , VI , 118.
Théologie (*la*) portative , V, 497.
Théorie sur le mélange du comique et du tragique , VI , 366.
Thérèse (*mademoiselle*) , actrice retirée , V, 70.
Thésée, opéra de Quinault et Lully , I , 330.
— remis en musique , V, 460.
Thétis et Pelée , nouvelle musique par Laborde , V, 45.
Thomas (*M.*). Eloge du maréchal de Saxe, II, 445.
— Ode sur le temps , III , 241.
— sur les devoirs de la société , *ibid.*
— Son éloge de Sully , III , 499.
— Son éloge de Descartes, IV, 543.
— Analyse du traité de la méthode de Descartes , V, 2.
— Son éloge du Dauphin , V, 178.
— Opinion de Voltaire et de Diderot sur cet éloge , V, 204, 242.
— Sa réception à l'Académie , V, 447.
Thompson, traduction de son poëme des Saisons , III , 39.
Tillet (*M. du*). Remède contre la nielle , I , 374.
Tilladet (*Voltaire*), VI , 430.
Timée de Locres , trad. par Le Batteux , VI , 250.
Timoléon , tragédie de la Harpe , IV, 172 , 187.
— Reprise de cette pièce, IV, 282.
— Réflexions sur les talens de l'auteur , IV, 212.
Titus , tragédie de Dubelloy , II , 393.
Tolérance universelle établie en Russie , V, 381.
Tombeau (*le*) de la Sorbonne , I , 90.
— (*projet de*) pour M. le dauphin, VI, 211.
Tom-Jones , musique de Philidor , V, 147.
Toqué , peintre. Ses portraits exposés , I , 68.
Torcy (*M. de*). Ses mémoires , II , 35.
Tott (*M. le baron de*). Mémoires sur les Turcs , VI , 21.
Touche (*le chevalier de la*) , I , 319.
Tourterelles , poëme de Dorat , V, 114.

Toussaint (*M.*). Les Mœurs, I, 42, 169, 207; II, 248.
Tout en Dieu, commentaire sur Mallebranche, VI, 430.
Traditions des faits qui manifestent le système d'indépendance des évêques, I, 31.
Traducteurs (*réflexions sur les*), I, 208.
Traduction de la monarchie des Solipses, I, 84.
— de Tacite, I, 335.
— de l'histoire d'Angleterre de Hume, III, 330.
— du traité de *Amicitiâ*, IV, 97.
Trait qui peint bien Voltaire, V, 127.
Traité des légions des anciens romains, I, 8.
— de la paix de Nimègue; des Pyrénées, I, 172.
— des sensations, I, 257.
— des systèmes, I, 266.
— sur la liberté, par Fontenelle et Condillac, *ibid.*
— sur l'usure, I, 319.
— des animaux, par Condillac, I, 445.
— de la méthode, de Descartes, V, 23.
— de la maladie vénérienne, V, 229.
— de la gravure en bois, VI, 343.
Transfiguration, trad. de Tacite par la Bléterie, ainsi nommée, VI, 173.
Trésor du Parnasse, recueil de poésies, III, 390.
Tressan (*le comte de*). Vers qui lui sont attribués, II, 413.
Trial, musicien. Le Cadi dupé; Sylvie, V, 48. — Esope à Cythère, V, 425.
Trial et Berton, directeurs de l'Opéra, V, 427.
Trial, acteur de la comédie italienne, V, 24.
Trial (*madame*), actrice au même théâtre, V, 148; VI, 402.
Triomphe (*le*) de l'Amour conjugal, I, 338.
— de Flore, opéra en un acte, par Vallier, V, 52.
— de l'Amitié, par mademoiselle Fauque, I, 380.
Triple (*le*) mariage, comédie, I, 35, 204.
Triumvirat (*le*), tragédie de Crébillon. Analyse, I, 180, 278, 330.
— tragédie de Voltaire, IV, 149; V, 441.
Tronchin, médecin célèbre. Sa lettre à M. Mussard, I, 431; V, 253, 257, 353.
Tronchin-Calendrin. Lettre de Voltaire à M., V, 102.
Troubles de Genève (*sur les*), IV, 116.

Troyennes (*les*), tragédie de Châteaubrun, I, 138, 244, 353.
Trublet (*M. l'abbé*), I, 141, 168, 272.
— Son Fontenelliana, II, 228.
Turcaret, comédie de le Sage, I, 12.
Turenne. Anecdote à son sujet, III, 91.
Turet, directeur de l'Opéra, I, 114.
Turpin Crissé. Art de la guerre, VI, 67, 246.
Turpin, historien, *ibid.*
Tuteur (*le*) dupé, comédie de Cailhava, V, 33.
Tuteurs (*les trois*), comédie de Palissot, I, 219.

U. V.

Usure (*Traité de l'*), du chevalier Child..., I, 319.
Vachon, musicien. Le Cadi dupé, V, 48, 425.
Vadé. Sa mort, II, 239.
Valet à deux Maîtres (*le*), comédie de Goldoni, III, 409.
Valdahon (*M.*). Procès criminel pour cause de séduction, VI, 413.
Valets-Maîtres (*les*), comédie de Roch. de Chabannes, VI, 230.
Vallier (*M.*). Épître aux grands et aux riches; auteur de plusieurs pièces de théâtre, IV, 230; V, 52, 53.
Vallière (*M. le duc de la*). Palmire, ballet, V, 50, 52, 249, 247, 251.
Valpacayso (*M. de*), ministre des finances d'Espagne, I, 237.
Vammale (*M. l'abbé*). Panégyrique de St.-Louis, V, 357.
Vanloo (*Carle*), premier peintre du roi, I, 62, 65, 248.
— Tableaux d'Iphigénie, de Médée, II, 246, 452, 501; III, 227; IV, 176.
Vanloo (*Louis-Michel*), I, 66.
Varanzai (*Mademoiselle de*), Lettres de Fanny Buttler, II, 315.
Variantes de la comtesse de Givri, V, 500.
Variétés littéraires, VI, 265.
Vassé, sculpteur. Projet d'une salle d'audience pour l'impératrice de Russie, IV, 489.
Vatry (*l'abbé*), professeur de Grec, VI, 477.
Vaugondy (*Rob. de*), géographe, V, 343.

Vence (*le comte de*), I, 280.
— (*l'évêque de*), I, 273, 278.
Venceslas, tragédie de Rotrou, I, 330.
— retouchée par Marmontel, I, 417.
Venel jeune (*M.*), I, 93.
Venevault, peintre, a poussé l'art de la miniature très-loin, I, 69.
Vénitienne (*la*), opéra de la Mothe, VI, 54.
Veri (*M. le comte de*). Pensées sur le bonheur, V, 372.
Véritables (*des*) intérêts de la patrie, IV, 46.
Vérité (*la*) dans le vin, comédie-proverbe, V, 157.
Vernet, peintre célèbre; son talent agréable, I, 69.
— Ses ports de mer, II, 252.
Vérole (*Mémoires sur l'insertion de la petite-*), I, 171.
— Histoire de la petite, VI, 113.
Véronèse (*Camille*), célèbre actrice, VI, 138.
Vers de Marmontel, I, 127.
— de Diderot, I, 206.
— sur le désastre de Lisbonne, par Ximenès, I, 482.
— adressés à mademoiselle Clairon, II, 99.
— retranchés du Cid par ordre de Louis XIV, II, 171.
— adressés à une jeune veuve, II, 269.
— sur la mort de madame ***, II, 353.
— sur le roi de Prusse, II, 352.
— de Voltaire à madame Duchâtel, III, 211, 212, 217, 225.
— d'Eugénie à son amant, III, 419.
— sur M. de Silhouette, III, *ibid.*
— du marquis de Sancé, IV, 224.
— de Diderot, IV, 201.
— sur le pain mollet, par M. de la Condamine, IV, 398.
— de M. de la Condamine, V, 354.
— pour le portrait de M. de la Chalotais, V, 445.
— à M. Saurin, VI, 109.
— adressés au roi de Danemarck, VI, 206, 211.
— à M. Bouvart, médecin, VI, 475.
Vertot (*l'abbé de*), I, 85.
— les ambassades de M. de Noailles, III, 377.
Vestris (*Madame*), actrice aux Français, VI, 37, 277.
Veuve (*la*), comédie de Collé, non représentée, IV, 34.
Vie d'Agricola; de l'empereur Julien, par la Bléterie, I, 333, 361.

Vie de Ninon de l'Enclos, I, 361.
— de Louis IX, dauphin de France, VI, 247.
Vies des hommes illustres de la France, VI, 67.
Vien (*M.*), peintre célèbre, I, 70, 246, 296; II, 256, 455.
Villaret (*M.*) publie les ambassades de MM. de Noailles en Angleterre, III, 377.
— continuateur de l'Histoire de France de Velly, IV, 168.
Villebranche (*M. de*), conseiller au parlement, provoque l'examen de la question sur la légitimité des naissances tardives, V, 344.
Villeroi (*la duchesse de*), VI, 202.
Villette (*le marquis de*). Anecdotes sur lui, IV, 534.
Villiers (*M. l'abbé*). Vie de Louis IX, dauphin, VI, 247.
Vincent (*M.*), auteur de l'Anti-Contrat social, V, 33.
Voyage de la reine en Lorraine, anecdote, VI, 182.
Voisenon (*l'abbé de*), I, 150.
— épigramme contre Voltaire, I, 391.
— son épitaphe; Oreb, oratorio, II, 319.
— la jeune Grecque, comédie, III, 213.
— reçu à l'académie, III, 296.
— aide de Favart dans plusieurs pièces, V, 55, 118.
Voltaire, I, 22, 23, 25, 70, 96, 108, 109, 131, 132, 185, 195, 200, 210, 211, 212, 213, 214, 271, 274, 315, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 391, 421, 435, 451, 469, 480, 482, 483; II, 6, 37, 117, 146, 174, 180, 196, 388, 418, 420, 430, 463; III, 35, 60, 68, 72, 84, 93, 113, 211, 217, 225, 229, 237, 258, 307, 317, 333, 347, 349, 359, 370, 428, 460, 465; IV, 7, 73, 101, 114, 149, 179, 184, 196, 231, 274, 383, 402, 424, 436, 529; V, 102, 141, 223; VI, 13, 79, 90, 126, 222, 223, 231, 240, 329, 355, 357, 368, 439, 441, 444, 451, 518, 521, 551.
Voyage de Mantes, petit roman, I, 45.
— d'Italie de Cochin, II, 336.
— nouveau aux Indes occidentales, VI, 183.
— d'un Français en Italie, VI, 293.
— en Sibérie, par l'abbé Chappe, VI, 332.
Voyages (*les*) d'un philosophe, VI, 78.

W.

Wagnière (*M.*). Sa lettre à Voltaire, V, 409.
Wale (*M.*), ministre d'Espagne, I, 237.
Walpole (*R.*), ministre anglais, II, 266; V, 476.
— (*M. Horace*), auteur de la Lettre à J.-J. Rousseau, 194, 478; VI, 100.
Warburthon. Lettre à lui adressée par Montesquieu, III, 301.
Warwick, tragédie de La Harpe, III, 518, 536.
Watelet. Poëme sur la peinture, I, 442; III, 1; VI, 209.
Willa, graveur, I, 280.
Wilkes (*M. Jean*), VI, 21.
William Pickle, mauvais roman, I, 42.

X.

Ximenès (*le marquis de*), I, 181, 244.
— Bon mot de madame de Luxembourg, I, 244.
— Il se brouille avec mademoiselle Clairon, I, 430.
— Vers sur le désastre de Lisbonne, I, 482; V, 436.

Y.

Yard (*l'abbé*). Idée de la poésie anglaise, I, 41.
Young (*les nuits d'*) traduit par Le Tourneur, VI, 353.
Yu le Grand et Confucius, histoire chinoise, VI, 396.

Z.

Zacharie, les quatre parties du jour, VI, 267.
Zaïde, de Segrais, attribué à madame Lafayette, I, 358.
Zaïre, tragédie de Voltaire, I, 201.
Zappi, imitation de son sonnet italien, II, 348.
Zéla à Valcour, héroïde de Dorat, IV, 38.
Zélis au bain, poëme par de Pezay, III, 409, 441.

Zélide, comédie-féerie jouée aux Français, I, 380.
Zénéide, par Cahusac, comédie, I, 118.
Zenis et Almasie, opéra en un acte, V, 51.
Ziméo, conte de St.-Lambert, VI, 329.
Zimmermann (*M. de*), VI, 376.
Zoroastre, opéra de Cahusac, II, 25.

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE.

00102204

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 21 October, 2015